

Table des matières

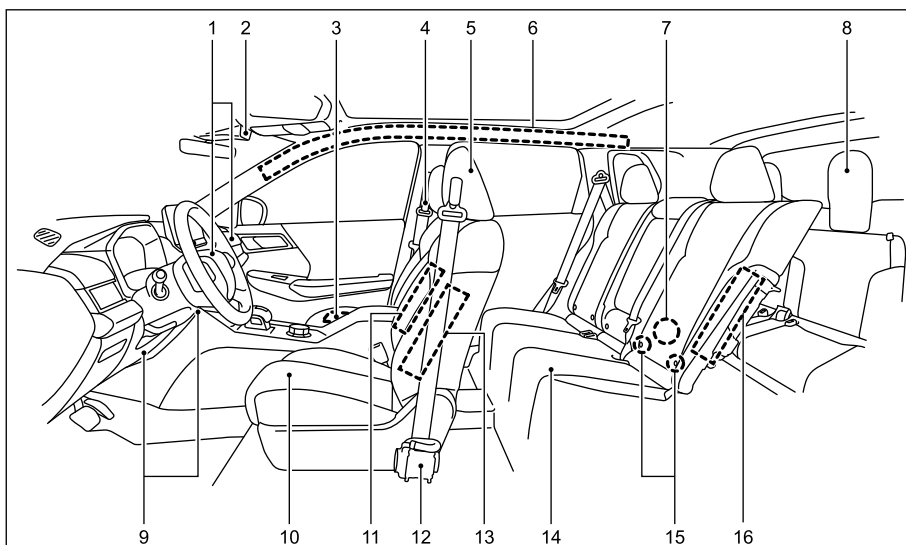
Table des matières illustrée	1
Aperçu	2
Chargement	3
Sécurité - Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires	4
Commandes et instruments	5
Vérifications et réglages avant démarrage	6
Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone	7
Démarrage et conduite	8
En cas d'urgence	9
Soins extérieurs et intérieurs	10
Interventions à effectuer soi-même	11
Programmes d'entretien	12
Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité	13
Index alphabétique	14

Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires (SRS)

1

Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires (SRS)

N07000100097



• Comprend également des différences dans les spécifications des équipements et les options du fabricant.

ALM105202

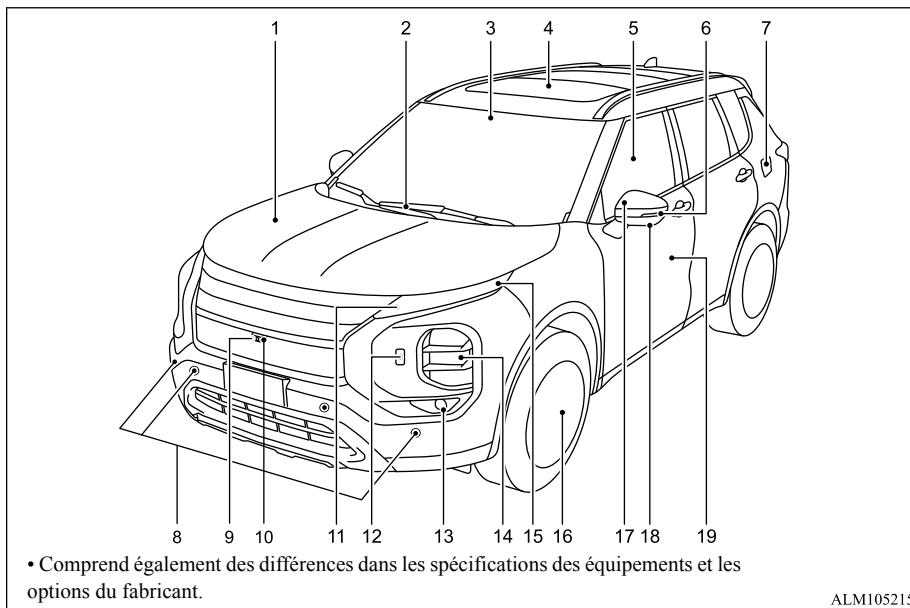
1. Coussins gonflables SRS avant (P. 4-43)	4. Ceintures de sécurité (P. 4-13)
2. Témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant (P. 4-52)	5. Appuie-tête (P. 4-10)
3. Capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids) (P. 4-43)	6. Rideaux gonflables SRS latéraux (P. 4-43)
	7. Ancre pour sangle d'attache supérieure (P. 4-27)

8. Sièges de troisième rangée (P. 4-8)
9. Coussins gonflables SRS de genoux conducteur et passager (P. 4-43)
10. Sièges avant (P. 4-3)
11. Coussin gonflable SRS central intégré au siège avant (P. 4-43)
12. Préensionneur de ceinture de sécurité (P. 4-66)
13. Coussins gonflables SRS latéraux intégrés au siège avant (P. 4-43)
14. Sièges de deuxième rangée (P. 4-4)
15. Ancrage inférieur du système LATCH (ancrages inférieurs et sangles de retenue pour dispositifs de retenue pour enfants) (P. 4-27)
16. Coussins gonflables SRS latéraux intégrés au siège extérieur de deuxième rangée (P. 4-43)

1-1 Table des matières illustrée

Extérieur avant

N07000200102



1. Capot (P. 6-22)
2. Essuie-glace et lave-vitre de pare-brise
— Fonctionnement de l'interrupteur (P. 5-70)
— Liquide de lave-vitres (P. 11-9)
— Dégivreur d'essuie-glace avant (P.5-74)
3. Caméra avant (P. 5-75, P. 8-46, P. 8-50, P. 8-42, P. 8-55, P. 8-78, P. 8-96, P. 8-132)
4. Toit ouvrant panoramique électrique (P. 5-115)
5. Lève-vitres électriques (P. 5-112)
6. Clignotants latéraux (P. 5-80)

Extérieur avant

1

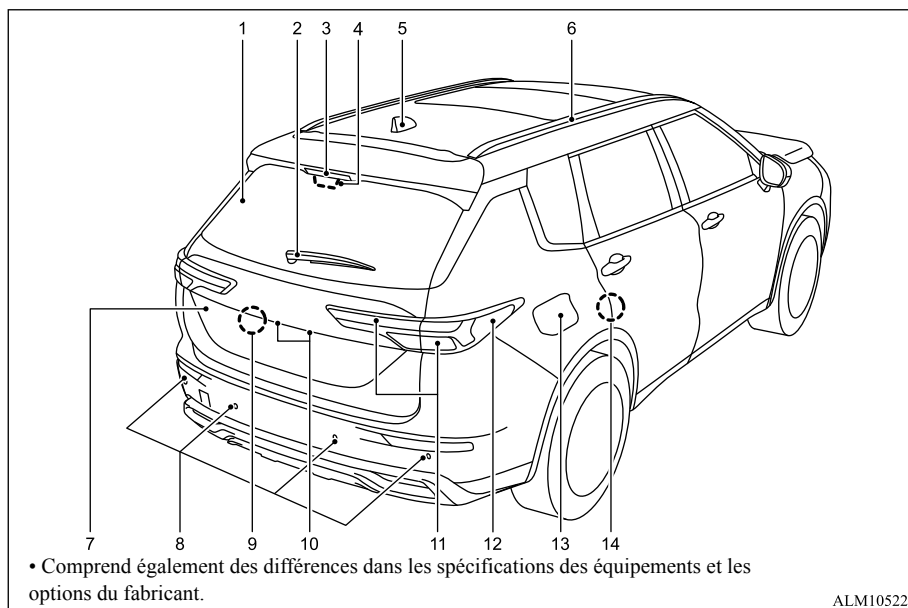
7. Trappe de remplissage de carburant (P. 6-31)
— Choix du type de carburant (P. 2-17)
8. Capteurs d'aide au stationnement
— Système de capteur d'aide au stationnement (P. 8-168)
9. Caméra de vue avant (P. 7-11)
10. Capteur radar avant (P. 8-78, P. 8-96, P. 8-132, P. 8-141)
11. Feux de jour/feux de stationnement et clignotants avant (P. 5-75)
12. Lave-phares (P. 5-80)
13. Feux antibrouillards (P. 5-81)
14. Phares (P. 5-75)
15. Feux de position latéraux avant (P. 11-19)
16. Pneus
— Roues et pneus (P. 11-21, P. 13-7)
— Crevaision (P. 9-3)
— Système de contrôle de pression de pneus [TPMS] (P. 5-15, P. 8-3)
17. Rétroviseurs extérieurs (P. 6-38)
18. Caméra de vue latérale (P. 7-11)
19. Portières
— Clés (P. 6-2)
— Serrures de portières (P. 6-3)
— Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (P. 6-9)
— Verrouillage à télécommande sans clé (P. 6-6, P. 6-18)
— Système de sécurité (P. 5-67)

Extérieur arrière

1

Extérieur arrière

N07000300103



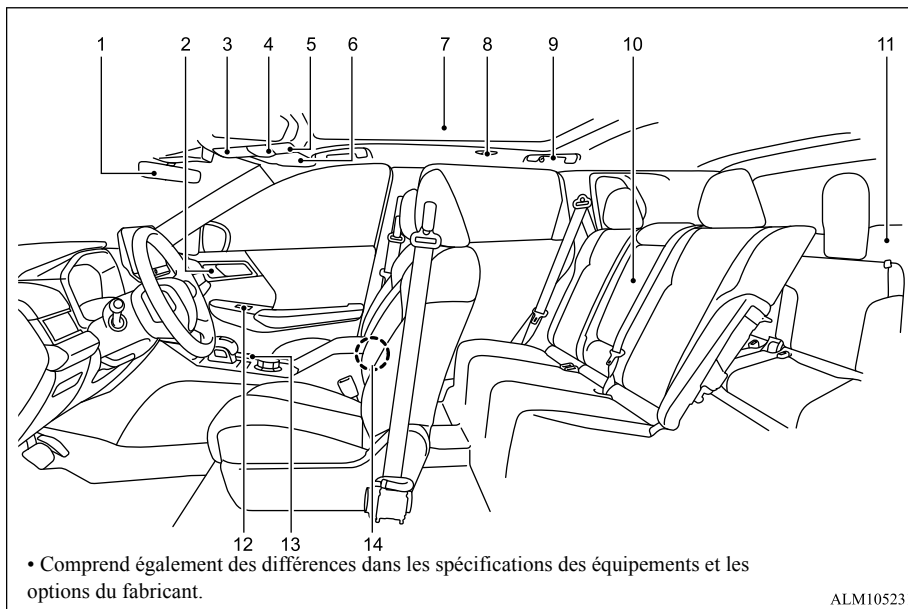
1. Dégivreur électrique de la fenêtre arrière (P. 5-74)	4. Caméra de rétroviseur numérique sans cadre (P. 10-6)
2. Essuie-glace de lunette arrière — Fonctionnement de l'interrupteur (P. 5-73) — Liquide de lave-vitres (P. 11-9)	5. Antenne (P. 7-36)
3. Feu de freinage surélevé (P. 11-19)	6. Longeron de toit (P. 5-111)

1-3 Table des matières illustrée

7. Hayon (P. 6-23)
 - Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (P. 6-9)
 - Verrouillage à télécommande sans clé (P. 6-6, P. 6-18)
8. Capteurs
 - Capteurs d'aide au stationnement
 - Système de capteur d'aide au stationnement (P. 8-168)
 - Système de capteur d'aide au stationnement arrière (P. 8-174)
 - Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière] (P. 8-149)
9. Caméra de vue arrière (P. 7-4, P. 7-11)
10. Éclairages de plaque d'immatriculation (P. 11-19)
11. Feux arrière/feux de freinage/clignotants arrière et feux de recul (P. 11-19)
12. Feux de position latéraux arrière (P. 11-19)
13. Couvercle de charge (P. 3-2)
14. Verrouillage de sécurité enfant de portières arrière (P. 6-5)

Habitacle

N0700040087



1. Rétroviseur intérieur (P. 6-38)
 - Rétroviseur sans cadre à anti-éblouissement automatique (P. 6-38)
 - Rétroviseur numérique sans cadre (P. 6-41)
 - Système de commande sans fil Home-Link^{MD} (P. 5-92)

2. Commutateur de réglage de la mémoire du conducteur et du passager avant (P. 6-47)
3. Espace de rangement pour lunettes de soleil (P. 5-109)

4. Liseuses (P. 5-117)
 - Microphone*
 - Commande SOS (P. 5-97)
5. Commande de toit ouvrant panoramique électrique (P. 5-115)
6. Pare-soleil (P. 6-37)
7. Plafonnier (P. 5-119)
8. Éclairage individuel (P. 5-119)
9. Porte-manteaux (P. 5-110)
10. Accoudoir arrière (P. 4-4)
 - Porte-gobelets arrière (P. 5-107)
11. Zone de chargement
 - Câble de charge normale (P. 3-5)
 - Rangement (P. 5-107)
 - Crochets à bagages (P. 5-109)
 - Cache-bagages (P. 5-110)
 - Prise électrique 12 V (P. 5-85)
 - Prise de 120 V CA (1 500 W) (P. 5-88)
 - Éclairage de la zone de chargement (P. 5-119)
 - Kit de réparation de pneus (P. 9-4)
 - Batterie auxiliaire (P. 11-9)
12. Accoudoir de portière
 - Commande de lève-vitre électrique (P. 5-112)
 - Commutateur de verrouillage de portière électrique (portière côté conducteur) (P. 6-4)
 - Télécommande de rétroviseur extérieur (portière côté conducteur) (P. 6-38)
13. Porte-gobelets avant (P. 5-107)

Habitacle

1

Habitacle

1

14. Rangement de console (P. 5-108)

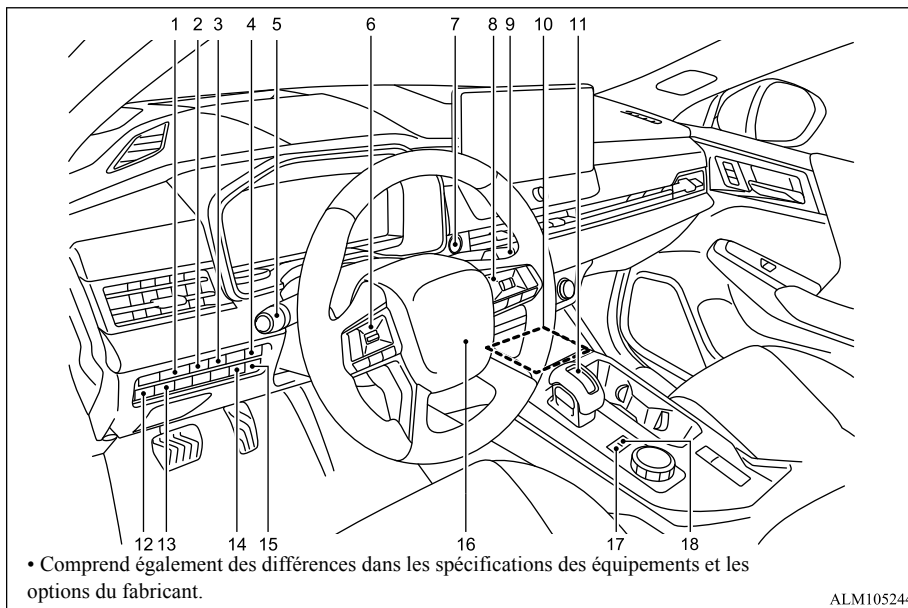
— Prise de charge USB (bus de série universel) (P. 5-86)

— Prise de 120 V CA (1 500 W) (P. 5-88)

* : Reportez-vous au manuel d'utilisation de Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

Poste de conduite

N07000500118

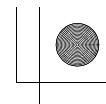
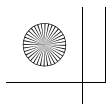


1. Commande de luminosité des instruments (P. 5-8)	4. Commande de hayon électrique à commande à distance (P. 6-23)
2. Commutateur d'ouverture de trappe du réservoir de carburant (P. 6-31)	5. Commutateur des phares et des clignotants (P. 5-75)/Commutateur des feux antibrouillards (P. 5-81)
3. Commutateur de prise de 120 V CA (1 500 W) (P. 5-88)	

Poste de conduite

1

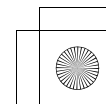
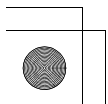
6. Commandes au volant (côté gauche)
 - Commande audio*
 - Commande d'écran multi-informations (P. 5-22)
7. Commutateur du moteur électrique (P. 8-12)
8. Commandes au volant (côté droit)
 - Limiteur de vitesse (P. 8-73)
 - Régulateur de vitesse (P. 8-71)
 - Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (P. 8-78)
 - MI-PILOT Assist (P. 8-96)
 - Système de téléphone mains-libres Bluetooth^{MD}*
 - Commande du système de reconnaissance vocale*
9. Commande d'essuie-glace et de lave-vitre (P. 5-70)
10. Chargeur sans fil (P. 5-86)
11. Levier de vitesses (P. 8-17)
12. Commande LDP (P. 8-50)
13. Commande d'affichage tête haute [HUD] (P. 5-65)
14. Commutateur Charge Now (P. 3-25)
15. Commutateur de déverrouillage du connecteur de charge (P. 3-18)
16. Volant (P. 6-36)
 - Avertisseur sonore (P. 5-81)
17. Commutateur innovant de mode de fonctionnement de pédale (P. 8-31)
18. Commutateur de sélection de mode EV (P. 8-27)

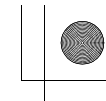


Poste de conduite

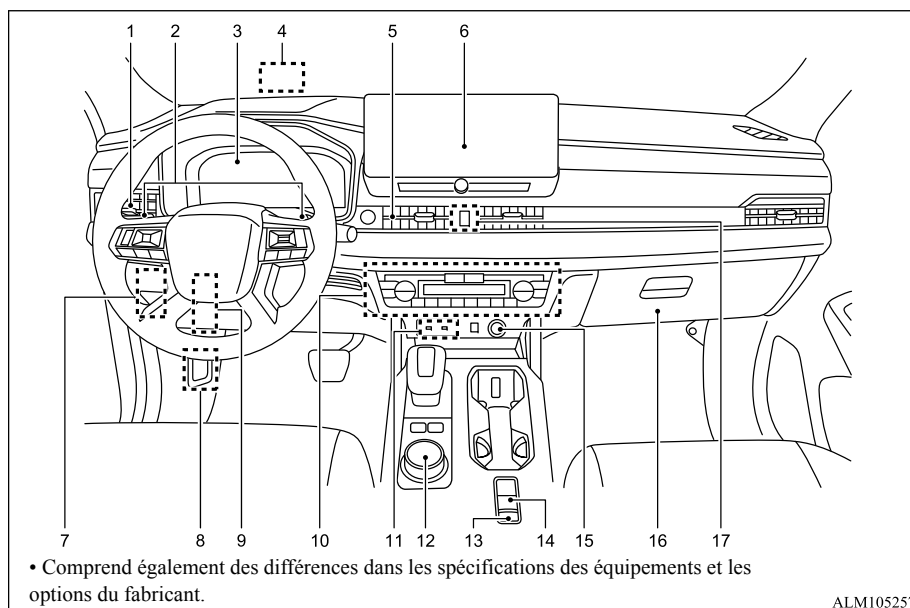
1

* : Reportez-vous au manuel d'utilisation de Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.





Poste de conduite

1


1. Bouche d'aération latérale (P. 7-25)
2. Sélecteur de niveau de freinage régénératif (type palette) (P. 8-19)
3. Instruments et jauges (P. 5-4)/ Horloge (P. 5-64)
4. Affichage tête haute [HUD] (P. 5-65)
5. Bouche d'aération centrale (P. 7-25)

6. Système audio* ou système de navigation*
 - Caméra de vue arrière (P. 7-4)
 - Moniteur panoramique (P. 7-11)
 - Système de téléphone mains-libres Bluetooth^{MD}*
7. Couvercle de boîte à fusibles (P. 11-15)
8. Poignée d'ouverture du capot (P. 6-22)
9. Levier de blocage du volant (P. 6-36)

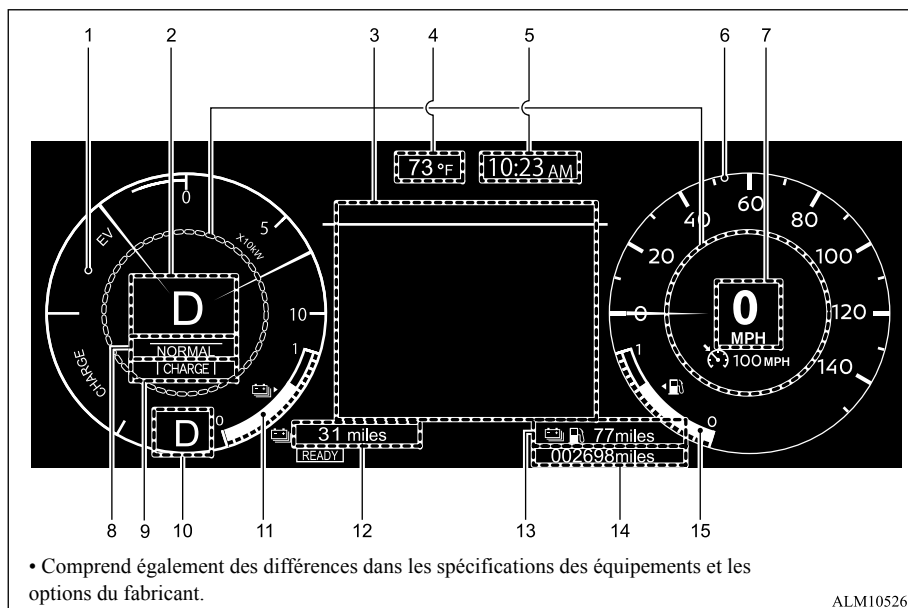
10. Commande de réglage de chauffage/climatisation (P. 7-26)
 - Commutateur de dégivreur (P. 5-74)
 - Interrupteur de dégivrage d'essuie-glace avant (P. 5-74)
 - Commande de siège chauffant (P. 5-82)
 - Commande de sièges avant aérés (P. 5-83)
 - Commande de volant chauffant (P. 5-81)
 11. Port de connexion USB (bus série universel)*
 12. Sélecteur de mode de conduite (P. 8-35)
 - Commande de contrôle de vitesse en descente (P. 8-166)
 13. Commutateur de maintien automatique de frein (P. 8-25)
 14. Commande de frein de stationnement (P. 8-22)
 15. Prise électrique de 12 V (P. 5-85)
 16. Boîte à gants (P. 5-108)
 17. Commande de feux de détresse (P. 9-2)
- * : Reportez-vous au manuel d'utilisation de Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

Instruments et jauges

1

Instruments et jauges

N07000700080



1. Témoin de consommation d'énergie (P. 5-6)	4. Température d'air extérieur (P. 5-64)
2. Affichage personnel (P. 5-24)	5. Horloge (P. 5-64)
3. Écran multi-informations (P. 5-22) — Distance parcourue avec réservoir vide/Compteur kilométrique (P. 5-5, P. 5-9)	6. Compteur de vitesse (P. 5-5)
	7. Compteur de vitesse numérique (P. 5-5)
	8. Voyant de mode de conduite (P. 8-35)
	9. Voyant de mode EV (P. 5-8)
	10. Choisir le sélecteur de position (P. 5-8)

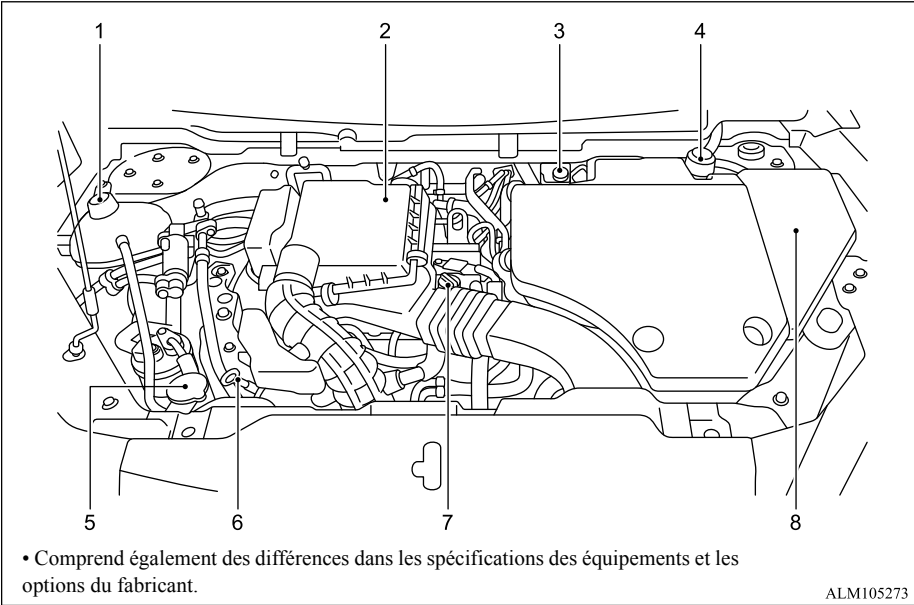
11. Jauge de niveau d'énergie (P. 5-7)
12. Autonomie EV (P. 5-5)
13. Autonomie totale (P. 5-5)
14. Compteur kilométrique (P. 5-9)
15. Jauge de carburant (P. 5-7)

Témoins d'avertissement/témoins lumineux et témoins sonores de rappel (P. 5-10)

1-9 Table des matières illustrée

Compartiment moteur

N07000800065



1. Réservoir de liquide de refroidissement moteur (P. 11-5)

2. Filtre à air (P. 11-11)

3. Réservoir de liquide de frein (P. 11-8)

4. Réservoir de liquide de refroidissement du système EV hybride rechargeable (liquide de refroidissement du moteur arrière) (P. 11-5)

5. Réservoir de liquide de lave-vitres (P. 11-9)

6. Jauge d'huile moteur (P. 11-7)

Compartiment moteur

7. Bouchon de remplissage d'huile moteur (P. 11-7)

8. Boîte à fusibles (P. 11-13)

1

Témoins lumineux et d'avertissement

N07000900095

Témoin rouge	Nom	Page
	Témoin d'avertissement de charge de la batterie auxiliaire	5-11
	Témoin d'avertissement de frein (rouge)	5-11
	Témoin d'avertissement du système de commande de changement de vitesse électrique	5-11
	Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique	5-11
	Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur	5-11
	Témoin d'avertissement de volant non tenu (le cas échéant)	5-11

Témoins lumineux et d'avertissement

1

Témoin rouge	Nom	Page
	Témoin d'avertissement principal (rouge)	5-11
	Témoin d'avertissement et avertisseur sonore de ceinture de sécurité	5-11
	Témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS	5-11

Témoin jaune	Nom	Page
	Témoin d'avertissement de contrôle actif de la stabilité [ASC]	5-15
	Témoin lumineux de désactivation de contrôle actif de stabilité [ASC]	5-15
	Témoin d'avertissement du système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS]	5-15
	Témoin d'avertissement du système de freinage anti-blocage [ABS]	5-15
	Témoin d'avertissement du système de freinage	5-15
	Témoin d'avertissement de vérification du moteur	5-15

Témoin jaune	Nom	Page
	Témoin d'avertissement de direction assistée électrique	5-15
	Témoin d'avertissement de désactivation du système d'atténuation des collisions frontales [FCM]	5-15
	Témoin lumineux d'activation du système de contrôle de vitesse en descente	5-15
	Témoin d'avertissement de pression de pneu basse	5-15
	Témoin d'avertissement principal (jaune)	5-15
	Témoin d'avertissement du système EV hybride rechargeable	5-15
	Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]	5-15

Autre témoin	Nom	Page
	Témoin lumineux de feux de route automatiques [AHB] (le cas échéant)	5-20
	Témoin lumineux de maintien de frein automatique (blanc)	5-20
	Témoin lumineux de maintien de frein automatique (vert)	5-20
	Voyant de charge	5-20
	Témoin d'éclairage extérieur	5-20
	Témoin lumineux de feux antibrouillards avant (le cas échéant)	5-20
	Témoin lumineux de feux de route	5-20
	Témoin lumineux de feux de croisement	5-20
	Voyant du mode de fonctionnement innovant de la pédale	5-20
	Voyant READY	5-20
	Témoins lumineux de clignotants/feux de détresse	5-20

Aperçu

2

Système EV hybride rechargeable	2-2
Batterie de traction	2-5
Autonomie de croisière EV	2-6
Système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS]	2-7
Son de fonctionnement pendant la charge ou la climatisation à distance	2-7
En cas de collision	2-7
Inspection et entretien	2-9
Pour les personnes équipées d'un appareil électromédical*	2-11
Précautions et mesures à prendre en cas de chaleur intense	2-13
Précautions et mesures à prendre en cas de froid intense	2-15
Sélection du carburant	2-17
Remplissage du réservoir de carburant	2-18
Modifications à votre véhicule et courses avec votre véhicule	2-18
Pièces d'origine	2-20
Réglementations californiennes concernant le perchlorate	2-20
Informations sur la sécurité et l'élimination de l'huile moteur usagée	2-20
Ne transportez pas des récipients remplis de carburant ou des bombes aérosols à l'intérieur de votre véhicule	2-21
Enregistreurs de données d'événements (EDR)	2-21

Système EV hybride rechargeable

2

Système EV hybride rechargeable

N07100100043

Caractéristiques principales

Ce système, aussi appelé véhicule hybride rechargeable, fonctionne comme un véhicule électrique en mode de conduite EV. En effet, il utilise la puissance électrique stockée dans la batterie de traction*1, en fonction du niveau de charge restant de la batterie de traction. Il dispose également d'un contrôle automatique*2 pour la conduite en mode Hybride série ou en mode Hybride parallèle et utilise la puissance du moteur à partir du mode de conduite EV en fonction des conditions de conduite ou si le niveau de charge de la batterie de traction diminue.

*1: Si la batterie de traction contient encore de la puissance, celle-ci est activée en mode de conduite EV. L'autonomie varie selon la charge restante dans la batterie de traction, la vitesse du véhicule et les conditions de fonctionnement de la climatisation.

*2: Vous pouvez régler le moment où vous passez en mode de conduite EV en utilisant le mode SAVE.

Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.

- Lorsque la température de la batterie de traction est extrêmement basse (inférieure à -30 °C (-22 °F)), le système EV hybride rechargeable ne démarre pas. Après que la température extérieure a augmenté, redémarrez le système EV hybride rechargeable.
- Grâce au moteur haute performance, le bruit et les vibrations pendant la conduite sont réduits au minimum et une accélération puissante est possible.
- Grâce au frein à récupération, la batterie de traction est automatiquement rechargée une fois l'accélérateur relâché.
- Votre véhicule est livré avec un port de charge et un câble de charge normale qui utilise une prise domestique (CA de 120 V) comme source de recharge.
- Vous pouvez également charger votre véhicule à l'aide d'un dispositif de charge de 240 V compatible avec l'OUTLANDER (EVSE : équipement de recharge de véhicules électriques).

- Comme caractéristique en option, votre véhicule peut être équipé d'un port de charge rapide supplémentaire à utiliser avec un chargeur rapide CHAdeMO.

Mode de conduite EV

- Le véhicule est propulsé uniquement par les moteurs qui utilisent la puissance électrique stockée dans la batterie de traction. Toutefois, le mode de conduite EV est désactivé en fonction du niveau de la batterie de traction, de la vitesse du véhicule et des conditions de fonctionnement de la climatisation. Veuillez à respecter les points suivants :
 - Vérifiez l'autonomie EV sur l'écran d'information. Reportez-vous à la section « Affichage de l'autonomie EV/Affichage de l'autonomie totale » à la page 5-5.
 - Conduisez votre véhicule à vitesse modérée en évitant les accélérations et les décélérations brusques. En effet, des accélérations/décélérations brusques et répétées entraînent une diminution rapide du niveau de la batterie de traction, ce qui réduit considérablement l'autonomie EV.

Systeme EV hybride rechargeable

- Si vous souhaitez conduire le véhicule sans démarrer le moteur autant que possible, passez en mode EV prioritaire en appuyant sur le commutateur de mode EV. Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.

Mode Hybride série

- Le véhicule est propulsé uniquement par les moteurs qui utilisent l'électricité générée par le moteur. Ce mode est utilisé lorsque le niveau de la batterie de traction est faible, en cas d'accélération rapide ou lorsque de la puissance est requise, par exemple pour monter une côte.

Mode Hybride parallèle

- Le véhicule est propulsé par la puissance du moteur, assisté par des moteurs. Ce mode est utilisé pour la conduite à grande vitesse avec un meilleur rendement du moteur.

2

Les rôles des moteurs et du moteur dans chaque mode de conduite

	Moteur	Moteur
Mode de conduite EV	Propulse le véhicule	OFF
Mode Hybride série	Propulse le véhicule	Génère de l'électricité
Mode Hybride parallèle	Propulse le véhicule	Entraîne les roues avant et génère de l'électricité

Freinage par récupération

L'énergie cinétique est convertie en énergie électrique à l'aide du moteur comme générateur d'électricité. Ensuite, une force de freinage est générée et l'énergie électrique convertie est chargée dans la batterie de traction.

- Si vous levez le pied de la pédale d'accélérateur pendant la conduite, une force de freinage équivalente au freinage d'un véhicule à moteur à combustion est générée. De plus, si vous passez de la position « D » (conduite), à la position « B » (freinage à récupération), l'efficacité du freinage régénératif augmente. Placez le levier de vitesses en position « B » (freinage à récupération) en fonction des conditions de conduite.

- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, la force de freinage par récupération peut augmenter.
- Si un problème survient dans le système EV hybride rechargeable, ou si l'ABS et/ou l'ASC sont activés, le freinage régénératif est limité. Le frein à pied fonctionnera toujours.
- Lorsqu'un freinage régénératif plus puissant est généré, les feux de freinage s'allument, même lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Système EV hybride rechargeable

- Avec le freinage par récupération, plus la batterie de traction est proche d'une charge complète et plus la température basse, plus l'énergie pouvant être chargée est limitée et plus la force de freinage est faible.

Fonctionnement du moteur à essence

N07100200044

- Même lorsque le véhicule roule en mode de conduite EV, il peut passer automatiquement en mode Hybride série ou en mode Hybride parallèle dans les cas suivants :
 - Le système hybride EV rechargeable est trop chaud ou trop froid.
 - Une accélération rapide est appliquée.
 - La climatisation fonctionne.
 - La pédale d'accélération est enfoncée fortement en côte ou sur une voie rapide.
 - Par temps froid.
 - Le plein du véhicule n'a pas été fait depuis longtemps.
 - Le niveau de la batterie de traction est faible.
 - Lorsque la position « B » est sélectionnée à l'aide du levier de vitesses ou des palettes au volant (pour générer une décélération).
 - Lorsque le mode SAVE ou le mode CHARGE est sélectionné.

En plus de ce qui précède, il existe d'autres cas où le mode de conduite EV passe automatiquement en mode Hybride série ou Hybride parallèle.

- Même lorsque le véhicule est à l'arrêt, le moteur peut démarrer automatiquement dans les cas suivants :
 - Le niveau de la batterie de traction est faible.
 - Le système hybride EV rechargeable est trop chaud ou trop froid.
 - La climatisation est utilisée.
 - Le véhicule n'a pas été utilisé pendant une longue période.
 - Le moteur n'a pas fonctionné depuis longtemps.
 - Le plein en carburant n'a pas été effectué depuis longtemps.
 - Lorsque le mode SAVE ou le mode CHARGE est sélectionné.

REMARQUE

- Selon l'utilisation du véhicule, le moteur peut ne pas démarrer pendant une longue période et du carburant inutilisé peut rester dans le réservoir.
Le carburant peut se détériorer avec le temps et causer des effets néfastes sur le moteur et/ou le système d'alimentation.

REMARQUE

Si le véhicule n'est pas ravitaillé en carburant avec plus de 20 litres (5,3 gal) au moins une fois tous les trois mois, le moteur démarre automatiquement, tandis que le voyant READY s'allume, afin d'éviter la détérioration du carburant. À ce moment-là, le chargement de la batterie de traction commence et l'affichage du mode Recharge de batterie apparaît à l'écran d'information de l'écran multi-informations. Toutefois, la charge s'arrête avant que la batterie de traction ne soit complètement chargée.

Le moteur peut également démarrer même lorsque le mode de Conduite EV est sélectionné ou que le véhicule est à l'arrêt.

Pour empêcher le moteur de démarrer automatiquement lorsque le véhicule fonctionne uniquement avec la batterie de traction pendant une longue période, démarrez le moteur et conduisez le véhicule suffisamment pour réduire le niveau de carburant à environ la moitié du réservoir.

Remplissez le réservoir de carburant avec au moins 20 litres (5,3 gal) d'essence sans plomb.

REMARQUE

Si la position « B » du levier de vitesses (freinage à récupération) est sélectionnée lorsque la batterie de traction est presque complètement chargée, ou lorsqu'elle devient chaude ou froide, le moteur est propulsé par le générateur pour consommer de l'énergie à récupération et prendre en charge le freinage à récupération. Lorsque le levier de changement de vitesse est placé en position « D » (conduite), le moteur s'arrête.

Ravitaillement en carburant (essence)

N07100300045

ATTENTION

- Si l'affichage d'avertissement s'affiche, alors ravitaillez immédiatement le véhicule en carburant.
Si le véhicule tombe en panne sèche, le moteur ne démarre pas, même si l'électricité produite est nécessaire. Les conditions suivantes se produisent.
- Les performances de conduite diminuent (car seule l'énergie électrique stockée dans la batterie de traction peut être utilisée pour la conduite).
- L'efficacité du chauffage est insuffisante.

ATTENTION

- Le convertisseur catalytique peut être endommagé en raison d'une température trop élevée.
Reportez-vous à la section « Remplissage du réservoir de carburant » à la page 2-18.
Reportez-vous à la section « Jauge de carburant » à la page 5-7.
- Le carburant dans le réservoir peut ne pas être épuisé et peut stagner pendant une longue période en fonction de la fréquence d'utilisation du véhicule, la qualité du carburant peut changer et il peut avoir une mauvaise influence sur le moteur ou les pièces d'un système d'alimentation en carburant.
Respectez les consignes suivantes à titre préventif.
- Démarrez le moteur plus d'une fois tous les 3 mois en activant le mode CHARGE.
Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.
- Remplissez le réservoir de carburant de plus de 20 litres (5,3 gal) en une seule fois en l'espace de 3 mois. Si l'affichage du niveau de carburant restant est inférieur à la moitié, vous pouvez certainement faire un plein de plus de 20 litres (5,3 gal).
Reportez-vous à la section « Jauge de carburant » à la page 5-7.

Batterie de traction

N07100400020

2

Batterie de traction

AVERTISSEMENT

- Une batterie haute tension étanche au lithium-ion (batterie de traction) est utilisée pour OUTLANDER. Une mise au rebut inappropriée de la batterie de traction peut causer un risque de brûlures graves et de choc électrique pouvant entraîner des blessures graves ou la mort, ainsi qu'un risque de dommages environnementaux.
- N'essayez jamais d'utiliser la batterie de traction à d'autres fins.

- Il s'agit de la batterie pour faire fonctionner le moteur et la climatisation.
En plus de la batterie de traction, OUTLANDER possède la batterie auxiliaire pour faire fonctionner les feux, les essuie-glaces, etc.
- Une batterie au lithium-ion compacte et légère à haute densité énergétique est utilisée pour la batterie de traction.
- La batterie de traction possède les caractéristiques suivantes.
Veuillez lire attentivement ce qui suit en y prêtant attention :

Autonomie de croisière EV

Caractéristiques

2

- Tout comme les batteries au lithium-ion, la capacité de batterie de la batterie de traction diminue progressivement avec le temps. À mesure que la capacité de batterie diminue, l'autonomie en croisière EV initiale et les performances du véhicule diminueront de façon similaire. Selon les conditions d'utilisation, par exemple, des accélérations/décélérations rapides et fréquentes, des temps extrêmement chauds, l'entreposage du véhicule à des températures ambiantes élevées, etc., le taux nominal de la capacité de batterie augmentera.
- La température ambiante peut avoir un effet sur la performance. Plus particulièrement, à de basses températures ambiantes, l'autonomie en croisière EV est courte et le temps de chargement est long, comparativement au fonctionnement à des températures normales. De plus, le chargement peut s'interrompre avant qu'il ne soit complet.

- Même si le niveau de la batterie de traction est à une charge presque pleine, le moteur démarre plus fréquemment à mesure que la température extérieure diminue. En outre, plus la température est basse, plus la sortie de la batterie de traction sera faible, ce qui peut causer des vibrations importantes lors du démarrage du moteur.
- Puisque le moteur démarre fréquemment, la consommation de carburant augmente.
- La batterie se décharge progressivement sans qu'elle ne soit utilisée et la charge de batterie diminue
- Il n'est pas nécessaire d'utiliser la batterie au complet avant de la charger.

Précautions pour le fonctionnement

- Si votre véhicule n'est pas utilisé pendant une longue période, vérifiez la jauge de niveau d'énergie tous les 3 mois. Si la jauge de niveau d'énergie indique 0, chargez la batterie jusqu'à ce qu'une indication apparaisse. Vous pouvez également démarrer le système hybride rechargeable EV. Le moteur thermique démarre alors automatiquement pour charger la batterie de traction.

Attendez que le moteur thermique s'arrête automatiquement, puis mettez le mode de fonctionnement de l'interrupteur du moteur électrique sur OFF.

- Mitsubishi Motors récupère les batteries de traction. Si vous mettez votre véhicule à la casse, veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Autonomie de croisière EV

N07100500021

- Même si le niveau de charge est le même, l'autonomie de croisière EV peut varier selon les conditions de conduite. Puisque la conduite à des vitesses élevées ou sur une pente raide exige une consommation de la batterie de traction plus grande que d'habitude, l'autonomie de croisière EV est réduite.
- Puisque la climatisation (air climatisé ou chauffage) consomme l'énergie de la batterie de traction, son fonctionnement peut mener à une réduction de l'autonomie de croisière EV. Maintenez une température adéquate.
- Placez le levier de vitesses en position «B» (freinage par récupération) en fonction des conditions routières. Le chargement de la batterie de traction à l'aide d'une utilisation appropriée du freinage par récupération peut augmenter l'autonomie de croisière EV.

Système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS]

N07100600048

Le système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS] est un dispositif qui utilise le son pour alerter les piétons de la présence d'un véhicule.

Ce système fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) et que le moteur ne tourne pas.

Reportez-vous à la section « Système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS] » à la page 8-34.

⚠ AVERTISSEMENT

- Même si le système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS] retentit, faites particulièrement attention aux piétons.

Les piétons peuvent ne pas remarquer le véhicule arrivant en sens inverse, ce qui peut provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

Son de fonctionnement pendant la charge ou la climatisation à distance

N07100700049

Même si le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est désactivé,

vous pouvez entendre des bruits de fonctionnement, comme ceux du ventilateur de refroidissement de la batterie de traction pendant la charge et du compresseur de climatisation pendant le fonctionnement de la climatisation à distance (si le véhicule en est équipé). Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Pour la commande à distance de la climatisation, reportez-vous au manuel d'utilisation de Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

En cas de collision

N07100800053

Une collision ou un impact suffisamment important pour nécessiter une intervention d'urgence pour les véhicules conventionnels nécessite le même type de réponse pour l'OUTLANDER.

De plus, suivez les instructions ci-dessous pour éviter les brûlures graves et les chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves ou la mort.

Système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS]

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le véhicule est en état de rouler, déplacez-le hors de la route à un endroit sûr à proximité et restez sur les lieux.

De plus, si possible, prenez les mesures suivantes et restez à l'écart de la circulation en attendant l'arrivée des intervenants d'urgence.

- Placez des cales de roues.
- Sélectionnez la position «P» (stationnement).
- Serrez le frein de stationnement.
- Ouvrez les fenêtres, les portières et le hayon.
- Réglez le mode de fonctionnement sur OFF.
- Activez les feux de détresse.
- Éloignez la clé du véhicule pour éviter une activation involontaire du système par contact accidentel avec une commande ou par l'impact de la collision.
- Ne touchez jamais au câblage et aux connecteurs haute tension, ni aux autres pièces haute tension, telles que l'unité d'onduleur et la batterie de traction. Un choc électrique peut se produire si des fils électriques exposés sont visibles de l'intérieur ou de l'extérieur de votre véhicule. Pour leurs emplacements, consultez «Composants haute tension», page 2-10.
- Si le véhicule reçoit un impact important au plancher pendant la conduite, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez le plancher.

En cas de collision

2

⚠️ AVERTISSEMENT

- N'activez jamais le système hybride rechargeable EV si vous trouvez une fuite de liquide (sauf l'eau provenant du climatiseur) pendant que vous vérifiez l'extérieur du véhicule, car il est possible que le système de carburant soit endommagé et cause un incendie ou une explosion. Dans un tel cas, contactez immédiatement un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Des fuites ou des dommages à la batterie de traction peuvent causer un incendie. Si vous en détectez, contactez immédiatement les services d'urgence. Le liquide s'écoulant peut être du lithium manganite provenant de la batterie au Lithium-ion. Par conséquent, ne touchez jamais à tout liquide qui fuit de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule. Si le liquide entre en contact avec votre peau ou vos yeux, rincez immédiatement la zone touchée avec une grande quantité d'eau et obtenez une aide médicale d'urgence pour éviter des blessures graves.
- Si vous n'êtes pas en mesure d'évaluer le véhicule en toute sécurité en raison des dommages causés à celui-ci, ne touchez pas au véhicule. Laissez le véhicule et contactez les services d'urgence. Avisez les intervenants d'urgence qu'il s'agit d'un véhicule hybride rechargeable.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Si un incendie se déclare dans le véhicule, quittez-le dès que possible et contactez les services d'urgence. N'essayez pas d'éteindre un incendie par vous-même. Si l'incendie concerne une batterie au lithium-ion, il faudra des volumes d'eau considérables et soutenus pour l'éteindre. L'utilisation d'une petite quantité d'eau ou du mauvais extincteur peut entraîner des blessures sérieuses ou la mort par choc électrique.
- Lorsque vous quittez le véhicule, si possible, ouvrez les fenêtres, les portières et le hayon pour empêcher l'accumulation de gaz toxiques/combustibles. Cela aidera également le processus de sauvetage et d'extinction.
- Comme pour tout incendie de voiture, les sous-produits de la combustion peuvent être toxiques. N'inhaliez pas la fumée, les vapeurs ou les gaz provenant du véhicule. Déplacez-vous à une distance sécuritaire contre le vent et en montée de l'incendie du véhicule, à l'écart de toute circulation, en attendant l'arrivée des intervenants d'urgence.
- Si vous détectez des fuites de liquides, des étincelles, de la fumée, des flammes ou des bruits de gargouillement, d'éclatement ou de sifflement provenant du compartiment de la batterie haute tension, contactez immédiatement les services d'urgence. Cela peut causer un incendie.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Des dommages physiques au véhicule ou à la batterie haute tension peuvent entraîner un dégagement immédiat ou différé de gaz toxiques et/ou inflammables ainsi qu'un incendie.
- Si votre véhicule doit être remorqué, transportez-le sur un camion à plateforme ou faites-le remorquer avec toutes les roues décollées du sol. Si l'une des roues est au sol pendant le remorquage, cela peut endommager les moteurs électriques. Cela peut également causer un incendie, si le câblage dans l'espace de l'unité motrice électrique est endommagé. Reportez-vous à « Remorquage de votre véhicule », page 9-13.
- N'essayez pas de réparer par vous-même un véhicule hybride rechargeable endommagé. Veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour l'entretien.



⚠️ AVERTISSEMENT

- En cas d'accident nécessitant des réparations au niveau de la carrosserie et de la peinture, le véhicule doit être livré à un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour retirer la batterie de traction et les pièces haute tension telles que l'onduleur, y compris le faisceau de câbles, avant la mise en peinture. Si la batterie de traction est exposée à la chaleur dans la cabine de peinture, elle subira une perte de capacité. Une batterie de traction endommagée peut également poser des risques pour la sécurité des mécaniciens et du personnel de réparation non qualifiés.

📖 REMARQUE

- Le système d'arrêt d'urgence s'active et le système haute tension se désactive automatiquement dans les conditions suivantes :
 - Certaines collisions frontales, latérales ou arrière.
 - Certains dysfonctionnements du système hybride rechargeable EV.
- Lorsque le système d'arrêt d'urgence est activé, le témoin READY (Prêt) s'éteint. Reportez-vous à «Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel», page 5-10.
- Si le système d'arrêt d'urgence s'active, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Inspection et entretien

N07100900038

Lorsque vous effectuez l'inspection et l'entretien, respectez les précautions suivantes.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Avant d'effectuer l'inspection ou l'entretien, assurez-vous de prendre toutes les mesures suivantes et veillez à ce que l'interrupteur du moteur électrique soit positionné sur OFF.
 - Débranchez le connecteur de charge du véhicule.
 - Ne démarrez pas la charge et n'activez pas le système hybride rechargeable EV avant que l'inspection et l'entretien ne soient terminés.
 - Travaillez en gardant le capot et le hayon ouverts.
 - Activez l'interrupteur du moteur électrique et maintenez-le appuyé pendant plus de 5 secondes.
 - Après l'inspection et l'entretien, assurez-vous que le système hybride rechargeable EV peut être activé ou que la charge peut être démarrée.

⚠️ AVERTISSEMENT

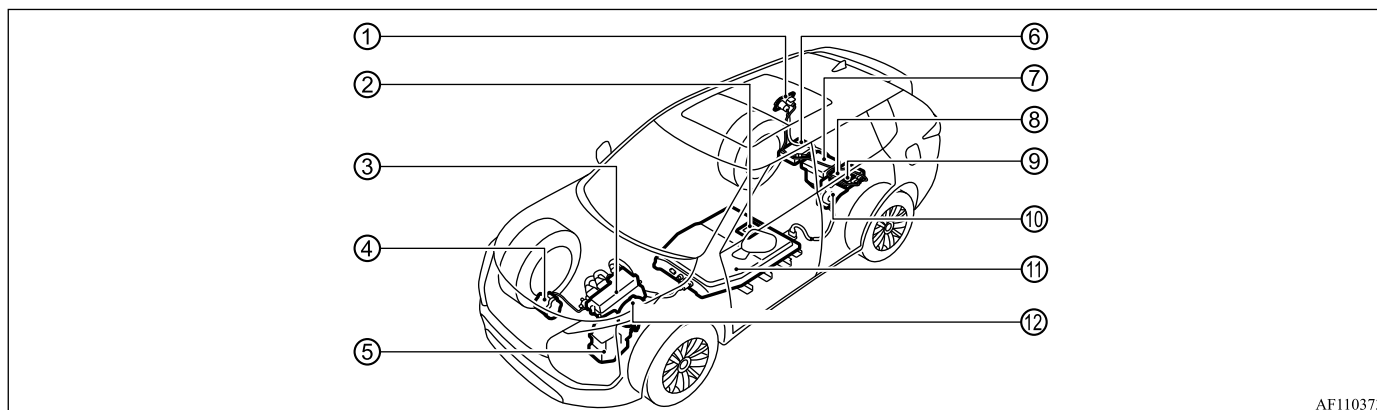
- Ne jamais toucher, démonter, retirer ou remplacer des pièces haute tension, des composants électriques exposés, des câbles ou des connecteurs. Le non-respect de cette directive peut causer des brûlures graves ou un choc électrique entraînant des blessures graves ou la mort. Les câbles haute tension sont de couleur orange. Le système haute tension du véhicule ne comporte aucune pièce pouvant être réparée par l'utilisateur. Apportez votre véhicule chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour tout entretien nécessaire.
- Ne touchez jamais à la fiche de service sous le plancher. Une manipulation inappropriée de celle-ci peut causer un choc électrique entraînant des blessures graves ou la mort. La fiche de service sert à couper la haute tension de la batterie de traction lors des réparations du véhicule chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Si un signal sonore retentit à l'ouverture du capot, cela indique que le composant haute tension fonctionne encore; il est donc dangereux de mettre vos mains dans le compartiment moteur. Fermez le capot et ne touchez à rien dans le compartiment moteur car vous risquez de vous blesser ou de vous brûler en raison d'un choc électrique ou d'un contact avec les pièces de fonctionnement du moteur.

Inspection et entretien

Composants haute tension

2

N07101000049



AF1103738

1. Port de charge normale/port de charge rapide
2. Prise de service
3. Unité de commande de puissance (PDU)
4. Compresseur de climatiseur
5. Générateur
6. Onduleur CA (le cas échéant)
7. Chargeur embarqué/convertisseur c.c.-c.c.
8. Boîte de jonction
9. Capteur de tension
10. Moteur arrière
Unité de commande du moteur électrique arrière (MCU)
11. Batterie de traction
12. Moteur avant

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système EV hybride rechargeable utilise une haute tension allant jusqu'à 650 volts c.c. Le système peut être chaud pendant et après le démarrage et lorsque le véhicule est à l'arrêt. Faites attention à la haute tension et à la température élevée. Respectez les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.
- Considérez toujours que la batterie haute tension et les composants associés sont sous tension et entièrement chargés.

⚠ AVERTISSEMENT

- N'effectuez jamais d'entretien lorsque le voyant READY est allumé ou clignote et que le voyant de charge est allumé ou clignote, car le système haute tension est activé.
- Des pièces sous haute tension peuvent fonctionner dans le véhicule même si celui-ci ne roule pas ou n'est pas en charge. Ne retirez pas le couvercle du compartiment à bagages et ne touchez pas les pièces du véhicule à l'intérieur, car il existe un risque d'électrocution.

Pour les personnes équipées d'un appareil électromédical*

N07101100040

* : Stimulateur cardiaque implantable ou défibrillateur cardiaque implantable

⚠ AVERTISSEMENT

- Avant de charger l'appareil, lisez attentivement les instructions décrites ci-dessous et respectez-les. Lisez et suivez également les instructions relatives à la « charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V) » à la page 3-10, à la « charge normale (méthode de charge avec EVSE) » à la page 3-21 et à la « Charge rapide (méthode de charge avec chargeur rapide) » à la page 3-22.
- Avant de procéder au chargement, les personnes utilisant un appareil électromédical comme un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable doivent vérifier auprès du fabricant de l'appareil l'effet des ondes électromagnétiques produites lors du chargement. Les ondes électromagnétiques peuvent affecter le fonctionnement de l'appareil électromédical.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lors de la charge normale, éloignez votre appareil électromédical, à l'instar du stimulateur cardiaque implantable ou du défibrillateur cardiovasculaire implantable, du connecteur de charge, du câble de charge EV, du boîtier de commande ou de la station de charge normale.
- N'effectuez pas de charge rapide et tenez-vous à l'écart d'un chargeur rapide. Les ondes électromagnétiques produites par un chargeur rapide peuvent assurer le fonctionnement de votre appareil électromédical. Si vous vous êtes accidentellement rapproché d'un chargeur rapide, éloignez-vous-en immédiatement. Si une charge rapide est nécessaire, demandez de l'aide à un tiers.
- Pendant la charge;
 - Ne restez pas à l'intérieur du véhicule.
 - N'entrez pas dans le véhicule, par exemple pour retirer ou placer un objet dans l'habitacle.
 - N'ouvrez pas le hayon, par exemple, pour retirer ou placer un objet dans l'espace de chargement.

⚠ AVERTISSEMENT

- N'approchez pas votre corps de la zone réservée aux pieds du siège arrière et ne restez pas dans l'espace de chargement lorsque le véhicule est en marche. De même, ne laissez pas les personnes utilisant un appareil électromédical monter dans l'espace de chargement lorsque le véhicule est en marche. Le fonctionnement de l'appareil électromédical pourrait en être affecté.
- Lors de l'utilisation de l'émetteur, veuillez respecter les consignes suivantes.
 - Les personnes portant un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable ne doivent pas s'approcher des émetteurs externes ou internes. Les ondes radio utilisées par l'émetteur pourraient avoir un effet négatif sur les stimulateurs cardiaques implantables ou les défibrillateurs cardiovasculaires implantables.

2

Pour les personnes équipées d'un appareil électromédical*

2

AVERTISSEMENT

- Lors de l'utilisation d'appareils électromédicaux autres que des stimulateurs cardiaques implantables ou des défibrillateurs cardiovasculaires implantables, il convient de contacter le fabricant de l'appareil électromédical à l'avance afin de déterminer les effets des ondes radio sur les appareils. Le fonctionnement des appareils électromédicaux pourrait être affecté par les ondes radio. Reportez-vous à la section « Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] » à la page 6-9.



Précautions et mesures à prendre en cas de chaleur intense

Précautions et mesures à prendre en cas de chaleur intense

N07101200041

2

En fonction de la température de la batterie de traction, les phénomènes décrits ci-dessous peuvent se produire. Veuillez prendre les mesures correctives décrites.

Affichage de la température de la batterie	Phénomène		Mesure corrective
	Pour la conduite	● La puissance du moteur est limitée et les performances du véhicule peuvent être réduites. De plus, le mode prioritaire EV peut ne pas être disponible. ● Le moteur démarre pour compenser la réduction de puissance.	Accélérez et freinez en douceur, et essayez de conduire lentement.
	Pour la charge	● La température de la batterie de traction augmente si vous conduisez continuellement à grande vitesse et si vous montez continuellement des collines. Lorsque la température de la batterie est élevée pendant la charge, le courant de charge est limité afin de réduire la production de chaleur de la batterie du véhicule. Par conséquent, le temps de charge peut se prolonger. ● Il se peut que la batterie ne soit pas complètement chargée.	● Poursuivez la charge normale et mettez en marche le refroidisseur de la batterie de traction. Le bruit de fonctionnement des ventilateurs de refroidissement peut se faire entendre. Ce bruit est normal, il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement. ● N'éteignez pas le commutateur du moteur électrique, laissez le voyant READY allumé et gardez-vous à l'ombre, dans un endroit bien ventilé.

Précautions et mesures à prendre en cas de chaleur intense

2

Affichage de la température de la batterie	Phénomène	Mesure corrective
	Pour la conduite	● Le véhicule peut s'arrêter. ● Les performances du freinage régénératif peuvent être réduites.
	Pour la charge	● La température de la batterie de traction augmente si vous conduisez continuellement à grande vitesse et si vous montez continuellement des collines. Lorsque la température de la batterie est élevée pendant la charge, le courant de charge est limité afin de réduire la production de chaleur de la batterie du véhicule. Par conséquent, le temps de charge peut se prolonger. ● Il se peut que la batterie ne soit pas complètement chargée.

Précautions et mesures à prendre en cas de froid intense

Précautions et mesures à prendre en cas de froid intense

N07101300042

2

En fonction de la température de la batterie de traction, les phénomènes décrits ci-dessous peuvent se produire. Veuillez prendre les mesures correctives décrites.

Affichage de la température de la batterie	Phénomène		Mesure corrective
	Pour la conduite	● La puissance du moteur est limitée et les performances du véhicule peuvent être réduites. De plus, le mode Prioritaire EV n'est pas être disponible. ● Le moteur démarre pour compenser la réduction de puissance.	● Continuez à rouler si vous pouvez rouler à une vitesse similaire à celle des véhicules environnants. ● Si vous ne pouvez pas rouler à la même vitesse que les véhicules environnants, arrêtez le véhicule et garez-vous dans un endroit sûr, chargez la batterie de traction, ou continuez à rouler en toute sécurité.
	Pour la charge	● Les performances du freinage régénératif peuvent être réduites. ● Si le message d'avertissement « Veuillez recharger immédiatement » apparaît lorsque le commutateur du moteur électrique est éteint, chargez la batterie de traction. ● Le temps de charge est prolongé. En outre, il se peut que la charge complète ne soit pas possible.	● Lors du freinage, appuyez plus fort sur la pédale de frein. ● Chargez la batterie de traction conformément au message d'avertissement affiché. ● Chargez la batterie de traction avant qu'elle ne refroidisse, par exemple immédiatement après la conduite.

Précautions et mesures à prendre en cas de froid intense

2

Affichage de la température de la batterie	Phénomène		Mesure corrective
	Pour la conduite	● Si la batterie de traction est faible, le moteur peut avoir du mal à redémarrer immédiatement.	● Éteignez les composants électriques, comme les phares, les essuie-glaces et les sièges chauffants afin que le moteur puisse démarrer facilement.
	Pour la charge	● La charge peut devenir impossible. ● Si le message d'avertissement « Veuillez recharger immédiatement » apparaît lorsque le commutateur du moteur électrique est éteint, chargez la batterie de traction.	● Chargez la batterie de traction conformément au message d'avertissement affiché.
 Inférieure à -30 °C (-22 °F)	Pour la conduite	● Le système EV hybride rechargeable peut ne pas démarrer si le message d'avertissement « Batterie trop froide » s'affiche.	● Patientez que la température extérieure augmente et que la température autour de la batterie de traction augmente avant de démarrer.
	Pour la charge	● La charge devient impossible. ● Si la température de la batterie de traction chute pendant la charge et que la charge s'arrête à mi-chemin, le commutateur du moteur électrique s'éteint automatiquement.	● Patientez que la température extérieure augmente et que la température autour de la batterie de traction augmente avant de démarrer.

⚠ ATTENTION

- Si le message d'avertissement « Batterie trop froide » s'affiche pendant la conduite, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Sélection du carburant

N07101400056

Votre véhicule est conçu pour utiliser uniquement de l'essence sans plomb. Il est équipé d'un tuyau de remplissage du réservoir de carburant spécialement conçu pour n'accepter qu'une pompe à essence sans plomb de petit diamètre.

⚠ AVERTISSEMENT

- L'essence est hautement inflammable et explosive. En la manipulant, vous risquez de vous brûler, de vous blesser gravement ou de vous tuer. Chaque fois que vous faites le plein de votre véhicule, mettez le commutateur du mode de fonctionnement du moteur électrique en position OFF et éloignez toute flamme, étincelle ou matière inflammable du véhicule. Manipulez toujours le carburant dans des zones extérieures bien ventilées.

⚠ ATTENTION

- L'utilisation d'essence au plomb dans votre véhicule crée des dommages au moteur, au convertisseur catalytique et aux capteurs d'oxygène. L'utilisation d'essence au plomb est également illégale et annule la garantie du moteur, du convertisseur catalytique et des capteurs d'oxygène.

Additifs des détergents à essence

Aux États-Unis, les fournisseurs de carburant sont tenus par la loi d'ajouter des détergents à leur essence afin de minimiser le colmatage des injecteurs et les dépôts dans les soupapes d'admission. L'essence détergente permet à votre moteur de rester au point et à votre système de contrôle des émissions de fonctionner correctement.

Indice d'octane

Votre véhicule est conçu pour fonctionner avec de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane minimum de 87 [(MON+RON)/2] ou 91 RON.

Essence oxygénée

L'essence vendue dans certaines stations-service contient des composés oxygénés, comme l'éthanol, bien que les composés oxygénés puissent ne pas être identifiés par ces noms. Les produits oxygénés sont obligatoires dans certaines régions du pays. Le carburant oxygéné peut être utilisé dans votre véhicule.

Sélection du carburant

Éthanol (Gasohol)

Un mélange contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (alcool éthylique) et 90 % d'essence sans plomb peut être utilisé dans votre véhicule, à condition que l'indice d'octane soit au moins aussi élevé que celui recommandé pour l'essence sans plomb.

Méthanol

Ne faites pas fonctionner votre véhicule avec de l'essence contenant du méthanol (alcool méthylique). L'utilisation de ce type d'alcool pourrait nuire aux performances du véhicule et endommager des pièces essentielles du système d'alimentation en carburant du véhicule.

Essence reformulée

De nombreuses régions du pays exigent l'utilisation d'un carburant plus propre appelé « essence reformulée ».

L'essence reformulée contient des composés oxygénés et est spécialement mélangée pour réduire les émissions des véhicules et améliorer la qualité de l'air. Mitsubishi Motors Corporation est très favorable à l'utilisation de l'essence reformulée. Une essence reformulée correctement mélan-

Remplissage du réservoir de carburant

gée n'a pas d'effet négatif sur les performances du véhicule ou sur la durabilité du moteur et du système d'alimentation.

MMT (méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyle)

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour augmenter l'indice d'octane. Mitsubishi Motors Corporation recommande d'utiliser des essences sans MMT.

L'utilisation d'essences mélangées à du MMT peut nuire aux performances et entraîner l'activation du témoin de défaut sur le tableau de bord. Si cela se produit, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV certifié pour obtenir de l'aide.

Soufre dans l'essence

Votre véhicule a peut-être été conçu pour satisfaire aux réglementations californiennes en matière de faibles émissions, basées sur l'utilisation d'essence à faible teneur en soufre et à combustion propre. L'essence vendue dans d'autres régions du pays que la Californie peut avoir une teneur en soufre plus élevée. L'utilisation de ce type d'essence peut avoir un effet négatif sur le convertisseur catalytique du véhicule et entraîner l'acti-

tion du témoin de défaut du moteur (« témoin d'avertissement de vérification du moteur »). L'activation de ce voyant lors de l'utilisation d'essence à haute teneur en soufre ne traduit pas nécessairement un dysfonctionnement du système de contrôle des émissions du véhicule. Un concessionnaire Mitsubishi EV certifié peut suggérer d'utiliser une autre marque d'essence sans plomb à faible teneur en soufre pour déterminer si le problème est lié au carburant.

REMARQUE

- Une essence de mauvaise qualité peut entraîner des problèmes comme un démarrage difficile, un calage au ralenti, un bruit anormal du moteur et une mauvaise accélération. Si vous rencontrez l'un de ces problèmes, essayez d'utiliser une autre marque d'essence. Si le témoin de défaut du moteur (« témoin d'avertissement de vérification du moteur ») s'allume, faites immédiatement inspecter le véhicule par le concessionnaire Mitsubishi EV agréé le plus proche.

Remplissage du réservoir de carburant

N07101500031

Reportez-vous à « Trappe de réservoir de carburant », page 6-31.

Modifications à votre véhicule et courses avec votre véhicule

N07102400024

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des pièces autres que les pièces authentiques de Mitsubishi Motors. Mitsubishi Motors conçoit et fabrique des véhicules de haute qualité en mettant l'accent sur la sécurité et la durabilité. Les modifications effectuées à l'aide de pièces autres que les pièces authentiques de Mitsubishi Motors peuvent affecter les performances, le fonctionnement sécuritaire et/ou la durabilité de votre véhicule, et peuvent enfreindre les réglementations nationales et/ou fédérales applicables.

LES DOMMAGES OU LES PROBLÉMATIQUES DE PERFORMANCE RÉSULTANT DE MODIFICATIONS À VOTRE VÉHICULE OU DE COURSES AVEC VOTRE VÉHICULE NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE.

Voici des exemples de modifications apportées à votre véhicule qui peuvent causer des dommages ou des problèmes de performance :

- Défaut d'utiliser le carburant et les liquides requis



Modifications à votre véhicule et courses avec votre véhicule

- Défaut d'utiliser des pneus et des roues de la bonne taille
- Modification des systèmes de carburant, d'admission, d'échappement, d'émission, de suspension, de moteur, de transmission ou de câblage électrique
- Modification d'un ordinateur de bord/module de contrôle, y compris la reprogrammation, ou le remplacement/l'ajout de puces à un ordinateur/module de contrôle de bord

Consultez le Manuel de garantie et d'entretien pour de plus amples renseignements sur la couverture de la garantie.

Installation d'accessoires

N07102500025

⚠ ATTENTION

- Avant d'installer des accessoires électriques ou électroniques, consultez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

⚠ ATTENTION

- Votre véhicule est équipé d'un connecteur de diagnostic (connecteur de liaison de données) pour la vérification et l'entretien du système de commande électronique. Mitsubishi Motors ne recommande pas de brancher un appareil autre que le Scan Tool pour la vérification et l'entretien à ce connecteur, car un problème imprévu pourrait survenir. De plus, des dysfonctionnements causés par le branchement d'un appareil autre que le Scan Tool peuvent ne pas être couverts par la garantie.

- L'installation d'accessoires, de pièces en options, etc. doit être réalisée uniquement dans les limites fixées par la loi et conformément aux directives et avertissements compris dans les documents accompagnant ce véhicule. Seuls les accessoires approuvés par Mitsubishi Motors doivent être montés sur votre véhicule.
- Une installation inappropriée de pièces électriques peut causer un incendie. Reportez-vous à « Modification/altération des systèmes électriques ou de carburant » à la page 2-20.

- L'utilisation d'un téléphone cellulaire ou d'un poste radio à l'intérieur du véhicule sans antenne externe peut causer des interférences dans le système électrique, ce qui pourrait rendre l'utilisation du véhicule dangereuse.
- Les pneus et les roues qui ne répondent pas aux spécifications ne doivent pas être utilisés. Reportez-vous à « Roues et pneus » à la page 13-7 pour de l'information concernant la taille des pneus et des roues.

2

⚠ AVERTISSEMENT

- En conduisant, n'utilisez pas votre téléphone cellulaire d'une façon qui gêne la conduite sécuritaire. Tout ce qui vous distrait de l'utilisation sécuritaire de votre véhicule, y compris l'utilisation d'un téléphone cellulaire, augmente le risque d'accident. Reportez-vous et suivez toutes les réglementations locales et provinciales de votre région concernant l'utilisation du téléphone cellulaire au volant.

Points importants!

En raison du grand nombre d'accessoires et de pièces de rechange fournis par différents fabricants sur le marché, il n'est pas toujours

Aperçu 2-19

Pièces d'origine

2

possible pour un concessionnaire Mitsubishi EV agréé de vérifier si la fixation ou l'installation de pièces autres que les pièces authentiques de Mitsubishi Motors affectent la sécurité routière de votre véhicule.

Modification/altération des systèmes électriques ou de carburant

N07102600026

Mitsubishi Motors fabrique des véhicules de grande qualité qui mettent l'accent sur la sécurité. Il est important de consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé avant d'installer tout accessoire pouvant nécessiter la modification des systèmes électriques ou de carburant.

⚠ ATTENTION

- Veuillez consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour toute installation ou modification d'accessoires de ce type. Si les fils touchent la carrosserie du véhicule ou si des méthodes d'installation incorrectes sont utilisées (fusibles de protection non inclus, etc.), les appareils électroniques peuvent être affectés négativement, ce qui peut provoquer un incendie, l'endommagement du véhicule ou un autre accident.

Pièces d'origine

N07101800034

Les pièces d'origine Mitsubishi Motors sont conçues et fabriquées pour répondre à des normes élevées en matière de performance et sont recommandées pour tous vos besoins d'entretien. Une large gamme d'accessoires permettant de personnaliser votre nouveau véhicule est également disponible auprès d'un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. Chaque véhicule Mitsubishi Motors possède une gamme d'accessoires Mitsubishi Motors autorisés parmi lesquels vous pouvez choisir afin d'adapter votre nouveau véhicule selon vos préférences personnelles. Le responsable des pièces détachées d'un concessionnaire Mitsubishi EV agréé dispose d'informations sur les éléments de protection, ainsi que sur les accessoires intérieurs et extérieurs disponibles pour votre modèle spécifique.

Réglementations californiennes concernant le perchlorate

N07102200022

Certains composants de ce véhicule, tels que les modules de coussins gonflables, les dispositifs de prétension de ceintures de sécurité ou les piles boutons peuvent contenir du perchlorate.

Des précautions spéciales peuvent être nécessaires.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Informations sur la sécurité et l'élimination de l'huile moteur usagée

N07101900022

⚠ AVERTISSEMENT

- Un contact prolongé et répété peut provoquer des troubles cutanés graves, notamment des dermatites et des cancers.
- Évitez autant que possible le contact avec la peau et lavez-vous soigneusement après tout contact.
- Gardez les huiles de moteur hors de portée des enfants.

Protéger l'environnement

Il est illégal de polluer les égouts, les cours d'eau et le sol. Utiliser les installations autorisées de collecte des déchets, y compris les sites d'équipements collectifs et les garages offrant des installations pour la mise au rebut des huiles usées et des filtres à huile usagés. En cas de doute, contactez vos autorités



Ne transportez pas des récipients remplis de carburant ou des bombes aérosols à l'intérieur de votre véhicule

locales pour obtenir des conseils sur la mise au rebut.

Ne transportez pas des récipients remplis de carburant ou des bombes aérosols à l'intérieur de votre véhicule

N07102000033

AVERTISSEMENT

- Des récipients remplis de carburant ou des bombes aérosols laissés à l'intérieur de votre véhicule peuvent causer l'éclatement des récipients ou une explosion de gaz évaporé.

Enregistreurs de données d'événements (EDR)

N07102100050

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événements (EDR). Le principal objectif d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un airbag ou la collision avec un obstacle routier, des données qui aideront à comprendre le fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer les données liées à la dynamique et aux dispositifs de sécurité du

véhicule pendant un court laps de temps, en général 30 secondes ou moins. L'EDR de ce véhicule a été mis au point pour enregistrer des données, telles que :

- La manière dont divers systèmes du véhicule ont fonctionné;
- Le fait que les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- La pression (si cet élément s'applique) exercée par le conducteur sur la pédale d'accélérateur et/ou la pédale de frein; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule circulait.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent.

REMARQUE

- Les données EDR sont enregistrées par votre véhicule uniquement en cas de situation d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de conduite et aucune donnée personnelle (p. ex., nom, sexe, âge ou lieu de l'accident) n'est enregistrée. D'autres parties, comme les services de police, peuvent parfois combiner les données EDR avec les données d'identification personnelles habituellement collectées lors d'une enquête relative à un accident.

La lecture des données enregistrées par l'EDR nécessite un équipement spécial et un accès au véhicule ou à l'EDR. De même que le fabricant du véhicule, d'autres parties, comme les services de police, possédant cet équipement spécial, sont en mesure de lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Enregistrement de données supplémentaires

Si votre véhicule est équipé du système MI-PILOT Assist optionnel ou d'autres fonctions d'assistance au conducteur, il est également doté d'une fonction d'enregistrement de données supplémentaires dont l'objectif est de comprendre le fonctionnement du système MI-PILOT Assist ou d'autres fonctions d'assistance au conducteur dans certains scénarios d'accidents ou de quasi-accidents. Plus particulièrement, l'enregistrement de données supplémentaires permet la collecte des informations suivantes :

- Action du conducteur sur la pédale d'accélérateur, les freins, le volant, etc.
- État de la détection du véhicule qui précède et des marqueurs de voie
- Informations relatives au véhicule, comprenant la distance par rapport au véhicule qui précède et sa position latérale

Aperçu 2-21

Enregistreurs de données d'événements (EDR)

- Informations relatives au fonctionnement du système MI-PILOT Assist et des autres fonctions d'assistance au conducteur
- Informations relatives au diagnostic de dysfonctionnement du système MI-PILOT Assist (ou d'autres fonctions d'assistance au conducteur)
- Images externes provenant de la caméra avant (disponible uniquement lorsque l'airbag SRS ou le système FCM est activé)

Le système MI-PILOT Assist et les autres fonctions d'assistance au conducteur n'enregistrent pas les conversations, les sons ni les images à l'intérieur du véhicule.

Les données supplémentaires peuvent être lues grâce à un équipement spécial. Un accès au véhicule ou à l'unité d'enregistrement est nécessaire. Ces données supplémentaires ne peuvent être exploitées qu'avec le consentement du propriétaire ou du locataire du véhicule, ou si la loi l'exige ou l'autorise. En cas de téléchargement des données, Mitsubishi Motors et les parties tierces mandatées par Mitsubishi Motors peuvent utiliser les données enregistrées dans le but d'améliorer les performances de sécurité des véhicules Mitsubishi Motors.

Mitsubishi Motors et les parties tierces mandatées par Mitsubishi Motors ne divulguent/fourniront aucune de ces données

enregistrées à un tiers, sauf dans les cas suivants :

- Avec le consentement du propriétaire ou du locataire du véhicule
- En réponse à une demande officielle émanant des forces de l'ordre, à l'ordonnance d'un tribunal, à la demande d'un organisme gouvernemental ou en présence d'une autre demande exécutoire
- À des fins de recherche après que les données aient été modifiées de telle sorte qu'elles ne soient plus liées à un véhicule ou à un propriétaire spécifique (données rendues anonymes)

Chargement

3

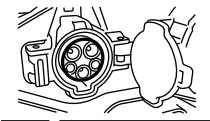
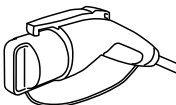
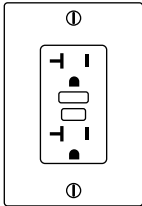
Charge	3-2
Batterie	3-4
Connaissances de base pour la charge	3-4
Câble de charge normale	3-5
Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)	3-10
Charge normale (méthode de charge avec EVSE)	3-21
Charge rapide (méthode de charge avec chargeur rapide)	3-22
Minuterie de chargement	3-25
Comment utiliser les dispositifs électriques pendant la charge	3-26
Guide de dépannage de la charge	3-30

Charge

Charge

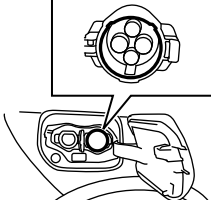
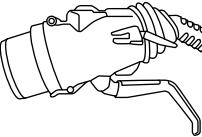
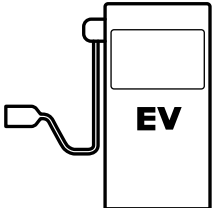
N07200100057

3 Votre véhicule est livré avec un port de charge et un câble de charge normale qui utilise une prise domestique (CA 120 V) comme source de recharge. Vous pouvez également charger votre véhicule à l'aide d'un dispositif de charge de 240 V compatible avec l'OUTLANDER (EVSE*1 - vendu séparément). Comme caractéristique en option, votre véhicule peut être équipé d'un port de charge rapide supplémentaire à utiliser avec un chargeur rapide CHAdeMO*2.

Catégorie	Port de charge	Connecteur de charge	Source de charge	Heure de charge	Référence
Charge normale 120 V (Câble de charge normale connecté)	Côté arrière droit du véhicule 		Prise de courant domestique de 120 V (circuit dédié de 15 ampères requis) 	Environ 16,5 heures	3-10
Charge normale 240 V (EVSE domestique primaire*1 vendu séparément)			Dispositif de charge à domicile ou dans un lieu public 	Environ 6,5 heures	3-21

3-2 Chargement

Charge

Catégorie	Port de charge	Connecteur de charge	Source de charge	Heure de charge	Référence
Charge rapide (méthode de charge avec chargeur rapide)*3	Côté arrière droit du véhicule 		Bornes de recharge publiques, le cas échéant 	Environ 29 minutes pour une charge à 80 %	3-22

3

*1 :EVSE = équipement d'alimentation de véhicules électriques

*2 :CHAdEMO est une norme pour la recharge rapide des véhicules électriques, qui a commencé au Japon et dont le contenu est devenu la norme internationale.

*3 :Équipement en option

Le temps de charge varie en fonction de l'état de la batterie de traction, de la température de l'air et de l'état de la source d'alimentation (comme les caractéristiques du chargeur rapide).

Un véhicule équipé d'un port de charge rapide est compatible avec la plupart des connecteurs CHAdEMO sur les bornes de recharge. Les bornes de recharge utilisant la norme CHAdEMO sont homologuées UL et peuvent être utilisées en toute sécurité aux États-Unis.

REMARQUE

- Une charge rapide répétée peut réduire la capacité de la batterie. Il est recommandé de procéder à une charge normale, à moins qu'une charge rapide ne soit nécessaire.
- Si la batterie auxiliaire est déchargée, la batterie de traction ne peut pas être chargée. Reportez-vous à la section « Démarrage à l'aide d'une batterie de secours » à la page 9-9.
- Les charges normale et rapide ne peuvent pas être effectuées simultanément. La priorité est donnée à la charge rapide.
- La batterie de traction peut être chargée presque à pleine capacité en mode CHARGE. Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27. Reportez-vous à la section « Mode CHARGE » à la page 8-30.

Batterie

Batterie

N07200200045

3

Deux types de batteries sont installés dans votre véhicule : une batterie de traction pour faire fonctionner le moteur (unité de moteur électrique) et la climatisation, ainsi qu'une batterie auxiliaire pour démarrer le système EV hybride rechargeable et faire fonctionner les feux, les essuie-glaces, etc.

Ce chapitre décrit le processus de recharge de la batterie de traction.

REMARQUE

- La batterie auxiliaire est automatiquement chargée lorsque le voyant READY est allumé ou pendant la charge de la batterie de traction. Reportez-vous à la section « Voyant READY » à la page 5-20.
- Si la batterie auxiliaire est déchargée, le système EV hybride rechargeable ne démarre pas.
Reportez-vous à la section « Démarrage à l'aide d'une batterie de secours » à la page 9-9.

Connaissances de base pour la charge

N07200300059

Il existe deux types de charges : la charge normale et la charge rapide.

3-4 Chargement

La charge normale est effectuée par le chargeur embarqué à l'aide d'une prise CA de 120 V comme source d'alimentation.

Vous pouvez également charger votre véhicule à l'aide d'un dispositif de charge de 240 V compatible avec l'OUTLANDER (EVSE : équipement de recharge de véhicules électriques).

AVERTISSEMENT

- Pour recharger votre véhicule en toute sécurité, vous devez respecter les normes et réglementations les plus récentes en matière de câblage électrique en vigueur dans votre pays, et connecter une source d'alimentation qui est conforme aux réglementations nationales récentes et dont la capacité actuelle est suffisante.

AVERTISSEMENT

- Pour réduire tout risque d'électrocution ou d'incendie dû à une fuite électrique, utilisez toujours une prise de courant mise à la terre, protégée par un détecteur de courant résiduel, d'une intensité égale ou supérieure à la valeur spécifiée par Mitsubishi Motors, et connectée à un circuit de dérivation dédié. Si le circuit est partagé et qu'un autre dispositif électrique est utilisé en même temps que le véhicule, le circuit peut chauffer de façon anormale, le disjoncteur peut se déclencher et le circuit peut causer des interférences sur la MCB (carte à circuits imprimés moulés), ainsi que sur les appareils électroménagers, comme les téléviseurs et les systèmes audio.
- Il est possible d'effectuer la charge sous la pluie ou la neige. Veuillez toutefois à respecter les points suivants :
 - Ne touchez pas le port de charge, le connecteur de charge, la prise et la fiche avec des mains mouillées.
 - Tenez-vous à l'écart de l'eau lors du branchement du port de charge, du connecteur de charge, de la prise et de la fiche.
 - N'effectuez aucune charge à l'extérieur en cas de forte pluie, de neige abondante, de vents violents et en cas de conditions météorologiques défavorables.

Câble de charge normale

⚠ AVERTISSEMENT

- N'effectuez pas de charge s'il y a un risque de foudre. Lorsque, pendant la charge normale, vous entendez un grondement soudain de tonnerre, ne touchez pas le véhicule et le câble de charge de l'EV, éteignez le disjoncteur.
- Si de l'eau pénètre dans le port de charge ou dans le connecteur de charge, cela peut provoquer un court-circuit, un incendie et une électrocution.
Veillez à fermer complètement le couvercle de charge et le couvercle intérieur et ne laissez pas le câble de charge du véhicule électrique à l'extérieur.
- Si la partie connectée de la prise de charge a été enterrée dans la neige pendant la charge, désactivez d'abord le commutateur manuel ou le disjoncteur connecté à la prise, puis enlevez la neige et débranchez la prise de charge. Si la carrosserie de votre véhicule a été ensevelie sous la neige pendant la charge, enlevez la neige puis débranchez le connecteur de charge.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous effectuez une charge normale en dehors de votre domicile, certains chargeurs normaux peuvent ne pas correspondre à votre véhicule. Consultez un administrateur ou un fabricant de chargeur normal pour vous assurer que ce dernier correspond à votre véhicule avant de l'utiliser. Effectuez également une charge normale conformément à la procédure d'utilisation indiquée sur le corps du chargeur normal.
- N'ouvrez pas le couvercle de charge en dehors de la charge et de l'utilisation de l'alimentation externe.

⚠ ATTENTION

- N'effectuez pas de démarrage à l'aide d'une batterie de secours sur la batterie auxiliaire lorsque la batterie de traction est en cours de charge. Si vous le faites, vous risqueriez d'endommager le véhicule ou le câble de charge et de vous blesser.
Reportez-vous à la section « Démarrage à l'aide d'une batterie de secours » à la page 9-9.

📖 REMARQUE

- Une charge rapide répétée peut réduire la capacité de la batterie. En cas de charge habituelle, il est recommandé de procéder à une charge normale.

📖 REMARQUE

- La charge rapide est prioritaire lorsque la charge normale et la charge rapide sont effectuées simultanément. À ce moment, la charge normale est interrompue.
- Même si le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est désactivé, vous pouvez entendre des bruits de fonctionnement, comme ceux du ventilateur de refroidissement de la batterie de traction pendant la charge. Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Si votre véhicule n'est pas utilisé pendant une longue période, vérifiez le voyant de niveau d'alimentation tous les 3 mois. Si la jauge indique 0, chargez la batterie de traction jusqu'à ce qu'un voyant apparaisse. Vous pouvez également démarrer le système EV hybride rechargeable. Le moteur démarre alors automatiquement pour charger la batterie de traction. Attendez que le moteur s'arrête automatiquement, puis désactivez le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique.
- En cas de coupure de courant pendant la charge, la charge redémarre automatiquement une fois l'électricité rétablie.

3

Câble de charge normale

N07200400063

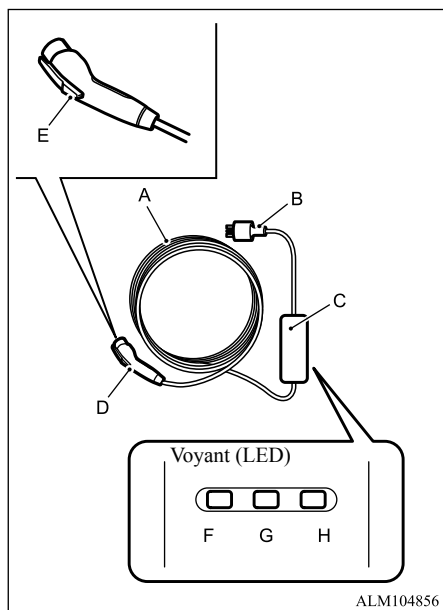
Votre véhicule est équipé d'un câble de charge normale (CA de 120 V, 21 pi (6,4 m)) dans le sac situé dans l'espace de charge.

Chargement 3-5

Câble de charge normale

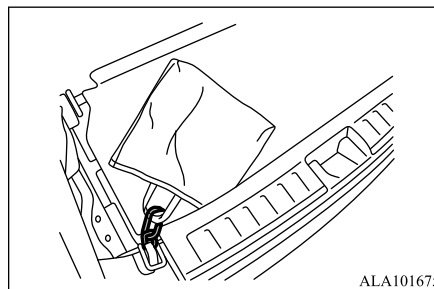
Le câble de charge se compose d'un câble de charge normale (A), d'une fiche (B), d'un boîtier de commande (C), d'un connecteur de charge normale (D) et d'un bouton de déblocage BLOQUER (E).

3



F- Voyant READY
G- Voyant POWER
H- Voyant FAULT

Les voyants READY (F), POWER (G) et FAULT (H) situés sur le boîtier de commande s'allument/clignotent dans les conditions suivantes. De même, si le voyant s'allume/clignote dans des conditions autres que les suivantes, veuillez consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.



⚠ AVERTISSEMENT

- N'essayez pas de démonter, de réparer ou de modifier le câble de charge normale. Cette pratique pourrait provoquer un incendie, une électrocution ou des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsqu'il n'est pas utilisé, veuillez à installer le bouchon sur le connecteur de charge normale et à ranger le câble de charge normale à l'abri de l'eau ou de la poussière. La pénétration de corps étrangers, comme l'eau ou la poussière dans la borne métallique du connecteur de charge normale ou dans la fiche du câble de charge, peut provoquer un incendie ou un dysfonctionnement.
- Ne rangez pas le câble de charge normale dans un endroit exposé à la lumière directe du soleil.
- Ne chargez jamais le véhicule si le câble de charge normale, le port de charge normale, le connecteur de charge normale, la fiche ou la prise sont endommagés, corrodés ou rouillés. N'utilisez jamais une prise usée, endommagée ou qui ne maintient pas fermement la fiche. Si vous le faites, cela pourrait provoquer un incendie, une électrocution ou un court-circuit.
- Faites attention aux points suivants lors de la manipulation du câble de charge normale.
 - Un câble de charge normale endommagé peut provoquer un incendie, une électrocution ou un court-circuit.
 - Ne faites pas tomber le câble de charge normale et ne lui faites pas subir de chocs violents.
 - Ne tirez ou ne pliez pas le câble avec une force excessive.

Câble de charge normale

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne tordez pas.
- Ne tirez pas.
- Ne marchez pas sur le câble et ne posez pas d'objet dessus.
- Ne placez pas le câble de charge normale à proximité d'une unité de chauffage ou d'un radiateur.
- N'enroulez pas le câble de charge normale et/ou le cordon autour d'objets comme le connecteur de charge normale et/ou le boîtier de commande.

⚠️ AVERTISSEMENT

- N'insérez pas de matériaux étrangers dans la fiche ou le connecteur de charge normale.

📖 REMARQUE

- N'utilisez pas le câble de charge normale pour autre chose que ce véhicule.

📖 REMARQUE

- Pour ranger le câble de charge dans le véhicule, mettez-le dans le sac et reliez le sac au crochet à bagages à l'aide d'un mousqueton. (Pour plus d'informations sur le crochet à bagages, reportez-vous à la section « Crochets à bagages » à la page 5-109.)

3**Voyants situés sur le boîtier de commande**

Signification	S'allume	Clignote	Ne s'allume pas
Symbole	●	○	OFF

READY	POWER	FAULT	État et mesures à prendre
●	●	●	Lorsque la fiche du câble de charge est branchée sur la prise, tous les voyants s'allument pendant environ 0,5 seconde pour vérification.
●	OFF	OFF	L'une des conditions suivantes s'applique : • Le câble de charge normale est branché à la prise de courant, mais pas au véhicule. • Le câble de charge normale est branché au véhicule et la charge est terminée, ou la minuterie de charge a été réglée.

Câble de charge normale

READY	POWER	FAULT	État et mesures à prendre
●	●	OFF	Indique que le véhicule est actuellement alimenté en électricité (pour la commande de charge, de climatisation, etc.)

3

READY	POWER	FAULT	État et mesures à prendre
●	OFF	○	Il existe une fuite électrique ou le câble de charge normale est défectueux. Cessez immédiatement de l'utiliser et communiquez avec un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
●	OFF ou ○	●	Le câble de charge normale ne fonctionne pas correctement. Cessez immédiatement de l'utiliser et communiquez avec un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
OFF	OFF	OFF	La prise n'est pas sous tension ou le câble de charge normale fonctionne mal. Si le voyant ne s'allume pas alors que la fiche du câble de charge est branchée à la prise et que la prise est sous tension, cessez immédiatement l'utilisation et contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
○	OFF	OFF	Le fil de terre de la prise est coupé ou déconnecté. Vérifiez la mise à la terre de la prise. Si les signes persistent, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV certifié pour obtenir de l'aide.
○	OFF ou ○	●	Le circuit de détection de la température du câble de charge normale est cassé. Le courant de charge étant limité, contactez immédiatement un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
○	OFF ou ○	○	La surchauffe du câble de charge normale est détectée et le courant de charge est limité. Cessez immédiatement de l'utiliser et communiquez avec un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Manipulation du boîtier de commande

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le boîtier de commande est endommagé, il peut provoquer un incendie, une électrocution ou des blessures. Veillez à respecter les points suivants lors de la manipulation du boîtier de commande.
 - Ne le modifiez pas et ne le démontez pas.
 - Ne le posez pas dans de l'eau.
 - Ne faites pas tomber le boîtier de commande et ne lui faites pas subir de chocs violents.

📖 REMARQUE

- Veillez à ne pas accrocher votre pied au câble ou au boîtier de commande. La prise ou la fiche peut être endommagée si une force importante est exercée.

Précautions pour le boîtier de commande

⚠ AVERTISSEMENT

- Si les voyants POWER (orange) et READY (vert) du boîtier de commande ne s'allument pas, ou si le voyant FAULT (rouge) clignote ou s'allume pendant la charge, débranchez immédiatement le câble de charge normale et contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

📖 REMARQUE

- Lorsque la fiche est branchée à une prise, tous les voyants du boîtier de commande s'allument pendant un moment pour vérifier le fonctionnement, puis le voyant READY (vert) reste allumé.
- Lorsque la charge commence, le voyant READY (vert) et le voyant POWER (orange) restent allumés.
- Lorsque la charge est terminée, le voyant READY (vert) du boîtier de commande reste allumé.

Nettoyage des câbles de charge normale

1. Les essuyer légèrement avec un chiffon doux trempé dans une solution d'eau et de savon doux
2. Essuyez tout le détergent avec un chiffon doux trempé dans de l'eau douce et essorez bien.
3. Essuyez toute l'humidité et séchez dans un endroit bien ventilé et à l'ombre.

3

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne nettoyez pas le connecteur de charge normale lorsque la fiche ou la prise est branchée. De même, ne l'insérez pas ou ne le retirez pas avec des mains mouillées. Cela pourrait provoquer une électrocution.
- N'exposez pas la borne métallique du connecteur de charge normale ou la fiche du câble de charge à l'eau ou à un détergent neutre. L'utilisation dans de l'eau pourrait provoquer un incendie ou une décharge électrique.

Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

⚠ ATTENTION

- N'utilisez jamais de benzine, d'essence ou d'autres solvants organiques ni de solvants acides ou alcalins. Cela pourrait entraîner une déformation, une décoloration ou un dysfonctionnement. En outre, ces substances peuvent être présentes dans divers nettoyants; il est donc recommandé de les vérifier soigneusement avant de les utiliser.

Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

N07200500048

Lisez attentivement les instructions concernant la « Batterie de traction » à la page 2-5 et décrites dans cette section, ainsi que les instructions concernant le « Câble de charge normale » à la page 3-5 ou les instructions relatives au dispositif de charge que vous utilisez, et suivez-les.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour des raisons de sécurité, ne laissez pas les enfants ou les personnes qui ne sont pas familiarisées avec la recharge effectuer cette opération elles-mêmes. Assurez-vous aussi qu'aucun enfant ne puisse atteindre le connecteur de charge normale pendant la charge.

⚠ AVERTISSEMENT

- Une charge incorrecte peut entraîner un incendie, des dommages matériels et des blessures graves, voire mortelles.
- Pour minimiser le risque d'électrocution et/ou d'incendie, utilisez toujours une prise CA de 120 V, mise à la terre, protégée par un disjoncteur de fuite à la terre, d'une capacité de 15 A ou plus, et connectée à un circuit dédié. Les prises situées à l'extérieur doivent être étanches. Si vous avez des doutes quant à la conformité de votre prise de charge à ces exigences, consultez un électricien agréé. Si la prise n'est pas mise à la terre, le risque d'électrocution augmente en cas de défaillance de l'isolation du câble de recharge de l'EV. Si le circuit est partagé et qu'un autre dispositif électrique est utilisé en même temps que le véhicule, le circuit peut se réchauffer de façon anormale, le disjoncteur peut se déclencher et le circuit peut causer des interférences négatives sur les appareils électroménagers, comme les téléviseurs et les systèmes audio.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les personnes utilisant un appareil électromédical comme un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable doivent vérifier auprès du fabricant de l'appareil l'effet des ondes électromagnétiques produites lors du chargement. Les ondes électromagnétiques peuvent affecter le fonctionnement de l'appareil électromédical.
- Si vous utilisez un appareil électromédical, comme un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable, prenez les précautions suivantes avant de charger :
 - Éloignez votre appareil électromédical du connecteur de charge, du câble de charge EV, du boîtier de commande et de la station de charge normale.
 - Pendant la charge normale :
 - Ne restez pas à l'intérieur du véhicule.
 - Ne retournez pas dans le véhicule.
 - N'ouvrez pas le hayon, par exemple, pour retirer ou placer un objet dans l'espace de chargement.
- N'utilisez jamais de câble de rallonge, d'adaptateur multiprise ou d'adaptateur de conversion. Leur utilisation peut provoquer une surchauffe et un incendie.



Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne forcez jamais la connexion si le câble ou la fiche de charge EV est endommagé ou s'il n'est pas facile à brancher en raison d'un corps étranger entrant dans la fiche ou la prise.
- N'utilisez jamais une prise endommagée ou qui ne maintient pas fermement la fiche. N'utilisez jamais une fiche pliée ou endommagée. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une électrocution et/ou un incendie.
- Assurez-vous que la fiche est insérée à fond dans la prise avant de l'utiliser.
- Bien qu'il soit normal que la fiche et le câble de charge d'EV se réchauffent pendant le chargement, cessez immédiatement de les utiliser si la fiche ou le câble de charge d'EV devient trop chaud pour être touché.
- Ne tirez jamais sur le câble pour retirer la fiche. Tenez la partie de la fiche pour la retirer.
- Ne branchez ou ne débranchez pas la fiche avec une main mouillée.
- Si la charge s'arrête lorsque vous déplacez la fiche ou le cordon, cela peut être causé par un bris de ligne. Dans ce cas, arrêtez immédiatement d'utiliser l'EVSE.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Arrêtez immédiatement d'utiliser l'EVSE si vous remarquez une anomalie ou un problème tel qu'une odeur étrange, de la fumée ou des bruits inhabituels émis par l'EVSE pendant la charge.

⚠️ ATTENTION

- Pendant la charge, les ventilateurs de refroidissement du compartiment moteur peuvent se mettre en marche automatiquement, même si le mode de fonctionnement de l'interrupteur du moteur électrique est sur OFF. Tenez vos mains à l'écart du ventilateur de refroidissement pendant la charge.
- N'effectuez pas la charge à partir d'une autre source d'énergie, comme un générateur. Cela pourrait entraîner un dysfonctionnement.
- Ne poussez pas la partie arrière du couvercle de charge lorsque celui-ci est verrouillé. Il est possible que le couvercle de charge s'ouvre inopinément lorsque la portière du conducteur est déverrouillée.

📖 REMARQUE

- Votre véhicule est équipé d'un câble de charge EV pour la charge normale. Reportez-vous à la section « Câble de charge normale » à la page 3-5.

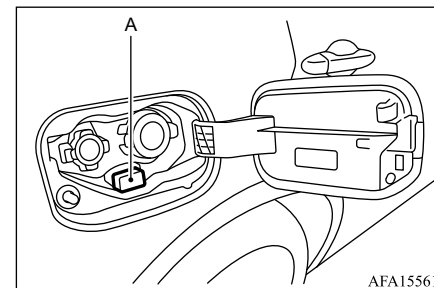
📖 REMARQUE

- Lors de la connexion ou de la déconnexion du connecteur ou de la fiche de charge normale, insérez/tirez le connecteur en ligne droite. De même, n'inclinez pas et ne tordez pas le connecteur. Cela pourrait entraîner une mauvaise connexion ou un dysfonctionnement.
- Veillez à verrouiller les portières pour éviter les vols, etc., pendant la charge.

3

Éclairage d'accueil du port de charge

N07200600049



AFA155612

L'éclairage d'accueil du port de charge (A) s'allume en blanc lorsque le couvercle du port de charge est ouvert alors que la position de sélection est en position « P » (Stationnement). Il s'éteint automatiquement au bout d'environ 3 minutes.

Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

Pour le rallumer, fermez et ouvrez le couvercle de charge.

Lorsque la charge commence, le voyant d'éclairage d'accueil du port de charge clignote.

3

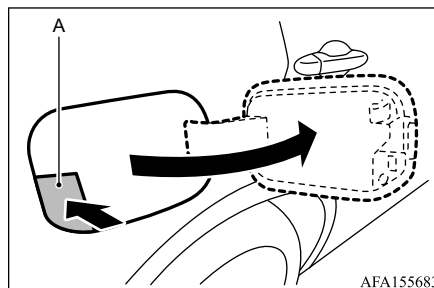
REMARQUE

- Le voyant de charge s'allume ou clignote de la manière suivante :
 - Vert (allumé) : Le connecteur est branché.
 - Vert (clignotant) : Le système est en cours de chargement.
 - Violet (clignotant) : V2H fonctionne (reportez-vous à la section « V2H (Véhicule à domicile) » à la page 3-26).
 - Bleu (allumé) : La minuterie de charge est activée (reportez-vous à la section « Minuterie de chargement » à la page 3-25).
 - Rouge (clignotant) : Le connecteur n'est pas correctement branché ou une erreur se produit.

Ouverture du couvercle de charge

N07200700053

1. Serrez fermement le frein de stationnement électrique, appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour le mettre en position « P » (Stationnement) et désactivez le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique.
2. Déverrouillez la portière du conducteur pour ouvrir le couvercle de charge.
3. Poussez la partie arrière du couvercle de charge (A) jusqu'à ce qu'elle s'arrête, et ouvrez le couvercle de charge.



AFA155683

REMARQUE

- Le couvercle de charge est ouvert lorsque le couvercle de charge est poussé dans les conditions suivantes :

REMARQUE

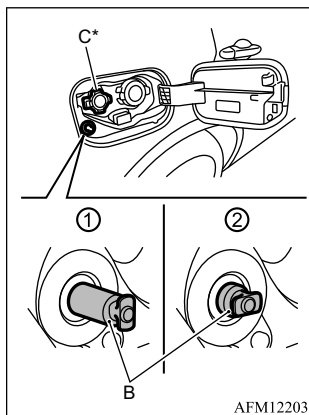
- La portière du conducteur est déverrouillée à l'aide du commutateur de verrouillage électrique des portes ou de l'émetteur.
- Le voyant READY n'est pas allumé.
- La position de sélection est « P » (stationnement).
- Selon l'état du véhicule, il peut y avoir un léger délai entre le moment où on appuie sur le couvercle de charge et celui où on l'ouvre, mais il ne s'agit pas d'une défectuosité.
- Si le couvercle de charge ne peut pas être déverrouillé même si la portière du conducteur est déverrouillée à l'aide du commutateur de verrouillage électrique des portières ou de l'émetteur, reportez-vous à la section « Si le couvercle de charge ne peut pas être déverrouillé » à la page 3-17.



Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

REMARQUE

- Si l'actionneur (B) du couvercle est poussé vers l'intérieur ② avant de fermer le couvercle de charge, le couvercle de charge ne peut pas être fixé même s'il est fermé. Dans ce cas, après avoir fermé le couvercle de charge, appuyez lentement sur la partie arrière du couvercle de charge, puis relâchez-la lentement pour ramener l'actionneur à son état d'origine ①.



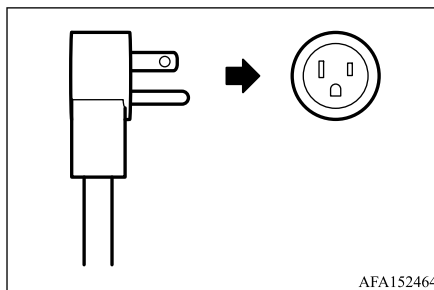
AFM122036

* : Le port de charge normale (C) se trouve sur le côté gauche lorsque vous faites face au véhicule.

Charge à partir d'une prise de courant CA de 120 V

N07200800054

1. Ouvrez le couvercle de charge.
Reportez-vous à la section « Ouverture du couvercle de charge » à la page 3-12.
2. Insérez la fiche du câble de charge EV dans une prise de courant.



AFA152464

AVERTISSEMENT

- Ne touchez pas les bornes électriques de la fiche.
- Assurez-vous que la fiche est insérée à fond dans la prise avant de l'utiliser.

AVERTISSEMENT

- Pour minimiser le risque d'électrocution et/ou d'incendie, utilisez toujours une prise CA de 120 V, mise à la terre, protégée par un disjoncteur de fuite à la terre, d'une capacité de 15 A ou plus, et connectée à un circuit dédié. Les prises situées à l'extérieur doivent être étanches. Si vous avez des doutes quant à la conformité de votre prise de charge à ces exigences, consultez un électricien agréé.

Si la prise n'est pas mise à la terre, le risque d'électrocution augmente en cas de défaillance de l'isolation du câble de recharge de l'EV.

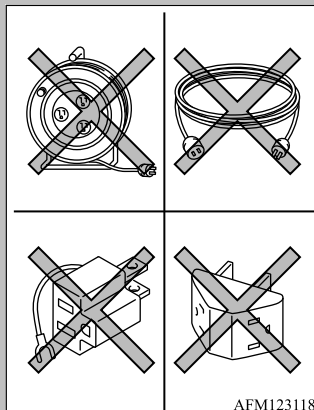
Si le circuit est partagé et qu'un autre dispositif électrique est utilisé en même temps que le véhicule, le circuit peut se réchauffer de façon anormale, le disjoncteur peut se déclencher et le circuit peut causer des interférences négatives sur les appareils électroménagers, comme les téléviseurs et les systèmes audio.

3

Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

⚠ AVERTISSEMENT

● N'utilisez jamais de câble de rallonge, d'adaptateur multiprise ou d'adaptateur de conversion. Leur utilisation peut provoquer une surchauffe et un incendie.



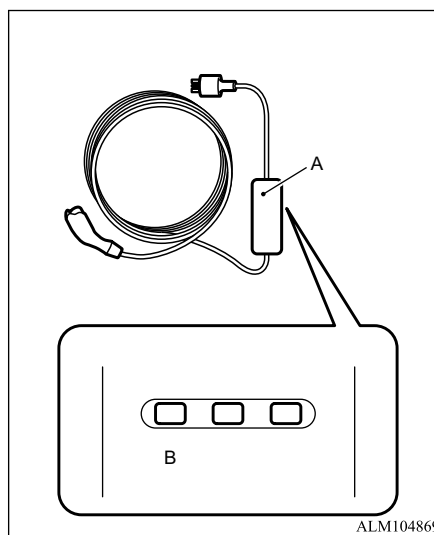
AFM123118

● Pour éviter tout risque d'électrocution ou d'incendie, n'utilisez pas de prise multiple. La ligne de mise à la terre peut ne pas fonctionner correctement et il ne s'agit pas d'une prise de type dédié.

3. Vérifiez que le voyant du boîtier de commande (A) du câble de charge est allumé en position READY (vert) (B).

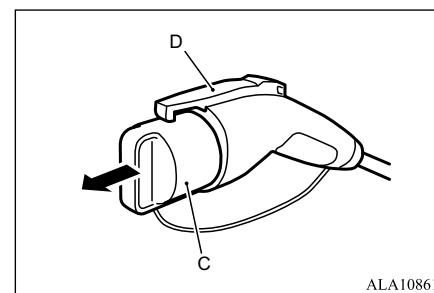
Si le voyant du boîtier de commande du câble de charge clignote READY (vert), le fil de terre de la prise est plié ou n'est pas connecté. Vérifiez l'état de la mise à la terre de la prise.

Reportez-vous à la section « Câble de charge normale » à la page 3-5.



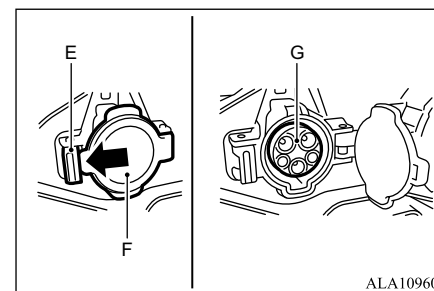
ALM104869

4. Retirez le bouchon (C) du connecteur de charge normale (D) et assurez-vous de l'absence de corps étrangers, comme de la poussière à l'extrémité du connecteur de charge normale et du port de charge normale.



ALA108616

5. Appuyez sur la languette (E) pour ouvrir le couvercle intérieur (F) juste avant de brancher le connecteur de charge normale (D) au port de charge normale.



ALA109600



Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne touchez pas la borne métallique du port de charge normale (G) et le connecteur de charge normale (D). Si vous le faites, cela pourrait provoquer une électrocution et/ou un dysfonctionnement.

⚠️ ATTENTION

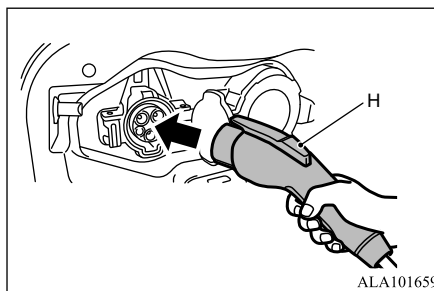
- Pour éviter que des corps étrangers ne pénètrent dans le port de charge normale, ne laissez pas le couvercle intérieur ouvert sans brancher le connecteur de charge normale.
- De l'eau, des saletés ou d'autres objets pourraient pénétrer dans le port de charge normal, ce qui pourrait provoquer un incendie ou une électrocution.

📖 REMARQUE

- L'orifice de charge normale comporte un trou pour l'évacuation de l'eau. Si cet orifice est obstrué et que de l'eau est piégée dans le port de charge normale, ne procédez pas à la charge. Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Si le port de charge normale est gelé, utilisez un sèche-cheveux pour le dégivrer et le sécher avant de le recharger. Forcer le connecteur de charge à se connecter au port de charge normal pendant qu'il est gelé peut endommager ce dernier et/ou empêcher la charge.

6. Sans appuyer sur le bouton de déblocage BLOQUER (H), insérez le connecteur de charge normale (D) jusqu'à ce que vous entendiez un clic.

Lorsque le mode de verrouillage du connecteur est réglé sur BLOQUER, le connecteur de charge est automatiquement verrouillé juste avant le début de la charge.



⚠️ ATTENTION

- Faites attention à la protubérance du couvercle du port de charge.
- Ne saisissez pas le haut du connecteur de charge normal. Vous risqueriez de vous blesser en raison de la protubérance du couvercle de charge.

📖 REMARQUE

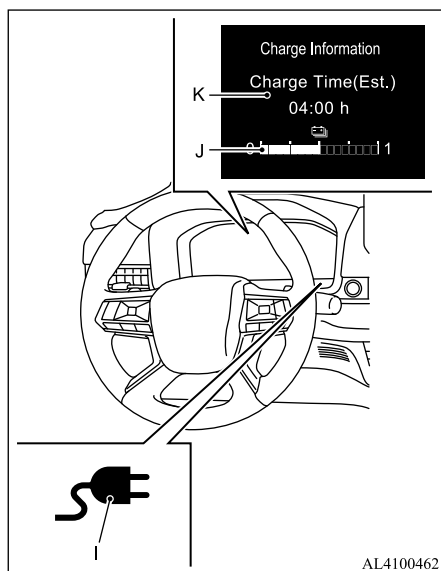
- Lorsque le connecteur de charge normale se verrouille, un clic retentit. Mais, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement, ce son indique que le connecteur est correctement verrouillé.
- Si le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est activé alors que le câble de charge EV est connecté au port de charge normal, le système EV hybride rechargeable ne s'allume pas.
- Ne branchez pas ou ne débranchez pas le connecteur de charge normale de manière répétée dans un court laps de temps. Vous pourriez avoir de la difficulté à charger votre véhicule.
- Si vous souhaitez utiliser des appareils électriques comme un équipement audio pendant la charge, placez le commutateur du moteur électrique en position ON. Après utilisation, assurez-vous que la position de changement de vitesse est en P, retirez votre pied de la pédale de frein et placez le commutateur du moteur électrique en position OFF.

7. Assurez-vous que le voyant de charge (I) sur le combiné d'instruments est allumé et clignote.

3

Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

3



AL4100462

Si le voyant de charge ne clignote pas, la charge n'a pas commencé. Assurez-vous que le port de charge normale (G) et la fiche sont correctement branchés, et recommencez la charge à partir de l'étape 4.

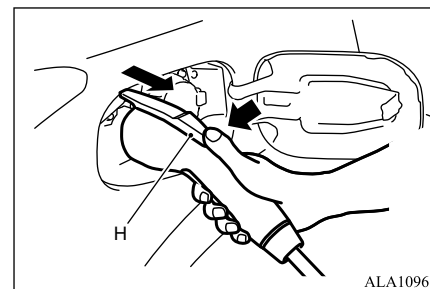
REMARQUE

- Lorsque le connecteur de charge normale (D) est connecté au port de charge normale (G), le témoin de charge (I) s'allume. Lorsque la charge commence, le témoin de charge clignote, le témoin de courtoisie du port de charge clignote.
- Si vous souhaitez confirmer le niveau de la batterie de traction ou le temps de charge prévu pendant la charge, si l'une des portières est ouverte ou si le commutateur de l'écran multi-informations est actionné alors que le commutateur du moteur électrique n'est pas désactivé, le voyant du niveau de la batterie de traction (J) apparaît et l'affichage du temps de charge prévu (K) apparaît sur l'écran d'information de l'écran multi-informations. Le temps de charge estimé est une valeur estimée actuelle et peut différer du temps réel en fonction de l'état de fonctionnement du système de refroidissement de la batterie de traction ou de l'état de charge. En outre, la valeur estimée peut fluctuer si le système de refroidissement de la batterie de traction fonctionne pendant la charge.
- Lorsqu'un composant électrique est utilisé pendant la charge, le temps de charge peut être plus long.
- Vous pouvez entendre des bruits de fonctionnement du système de refroidissement de la batterie de traction, comme les bruits du ventilateur de refroidissement et du compresseur de la climatisation, pendant une charge normale. Ceci est normal.

REMARQUE

- Des bruits de fonctionnement peuvent être émis par la carrosserie du véhicule pendant une charge normale. Ce bruit provient du fonctionnement du système de refroidissement de la batterie de traction et n'est pas un dysfonctionnement.
- Le système de refroidissement de la batterie de traction utilise du réfrigérant de la climatisation, par conséquent, celle-ci fonctionne automatiquement. Après une charge normale, si la zone située sous le véhicule est humide, transparente et lâche, elle est déshumidifiée par la climatisation et n'est pas défectueuse.

8. Lorsque le voyant de charge (I) cesse de clignoter, la charge est terminée. Retirez le connecteur de charge normale tout en appuyant sur le bouton de déblocage BLOQUER (H) et installez le bouchon sur le connecteur de charge normale.



ALA109613



Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas le connecteur de charge normale (D) connecté au port de charge normale après la charge.
Cette action crée un risque de trébucher, et pourrait entraîner des blessures corporelles ou des dommages au port de charge.
- Après la charge, débranchez complètement le connecteur de charge du port de charge normal. Si le connecteur de charge normale reste partiellement connecté avec le loquet déverrouillé, le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique peut être activé et le véhicule peut être déplacé.

📖 REMARQUE

- La charge peut être interrompue à mi-chemin. Dans ce cas, retirez le connecteur de charge normale tout en appuyant sur le bouton de déblocage BLOQUER (H).
Reportez-vous à la section « Comment utiliser le mode verrouillage du connecteur de charge » à la page 3-18.

9. Fermez le couvercle intérieur et appuyez sur l'arrière du couvercle de charge jusqu'à ce que vous entendiez un clic.

⚠ AVERTISSEMENT

- Après la charge, veillez à fermer complètement le couvercle intérieur et le couvercle de charge.
Veillez à ce que de l'eau ou de la poussière ne pénètre pas dans le port de charge normale, le couvercle intérieur et le connecteur de charge normale.
La pénétration d'eau ou de poussière pourrait provoquer des fuites électriques et entraîner un incendie ou une électrocution.

📖 REMARQUE

- Assurez-vous que le couvercle intérieur est complètement fermé avant de fermer le couvercle de charge.
Si le couvercle de charge est fermé de force sans que le couvercle intérieur soit complètement fermé, la charnière du couvercle intérieur risque de se briser.
- Lorsque le mode de fonctionnement de l'interrupteur du moteur électrique est mis sur ON alors que le couvercle de charge n'est pas complètement fermé, un message d'avertissement peut s'afficher à l'écran d'information de l'écran multi-informations.
Rapportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.
Aucun message d'avertissement ne s'affiche lorsque le connecteur de charge est branché.

📖 REMARQUE

- Sur le véhicule équipé du verrouillage du couvercle de charge, si le couvercle de charge est fermé alors que la portière du conducteur est verrouillée à l'aide du commutateur de verrouillage électrique des portes ou de l'émetteur, le couvercle de charge est verrouillé.

10. Retirez la fiche du câble de charge EV de la prise.

⚠ ATTENTION

- Avant d'utiliser une station de lavage automatique, assurez-vous que le couvercle de charge est complètement fermé pour éviter de l'endommager.

Si le couvercle de charge ne peut pas être déverrouillé

N07200900042

Si le couvercle de charge ne peut pas être déverrouillé même si la portière du conducteur est déverrouillée, prenez les mesures suivantes pour ouvrir le couvercle de charge.

📖 REMARQUE

- Le couvercle de charge s'ouvre lorsqu'il est poussé dans les conditions suivantes.

Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

REMARQUE

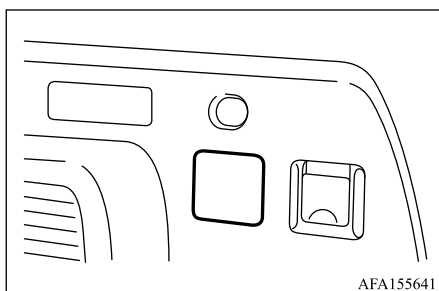
- La portière du conducteur est déverrouillée à l'aide du commutateur de verrouillage électrique des portes ou de l'émetteur.
- Le voyant READY n'est pas allumé.
- La position de sélection est « P » (stationnement).

1. Si la batterie de l'émetteur est épuisée, déverrouillez la portière du conducteur à l'aide de la clé de secours et ouvrez la portière du conducteur pour déverrouiller le couvercle de charge.

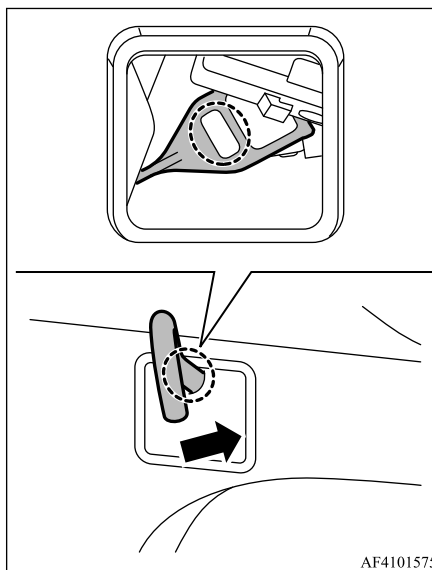
Rapportez-vous à la section « Clé d'urgence » à la page 6-2

Ensuite, s'il est impossible d'ouvrir le couvercle de charge en le poussant, procédez comme suit :

2. Retirez le couvercle en insérant un tourne-vis plat dont l'extrémité est recouverte d'un chiffon dans l'encoche du couvercle, sur le côté droit du coffre à bagages.



3. Déverrouillez le couvercle de charge en insérant le levier pour cric ou un objet similaire et en tirant la tige jaune dans le sens de la flèche.

**REMARQUE**

- Cette procédure n'est qu'une mesure d'urgence en cas de dysfonctionnement. Ne l'utilisez pas dans des conditions normales, car elle pourrait entraîner un dysfonctionnement.

REMARQUE

- Si vous effectuez cette opération, faites-la inspecter par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé, car elle peut entraîner un dysfonctionnement de l'ouverture du couvercle de charge, etc.

Verrouillage du connecteur de charge

N0720100040

Il s'agit d'une fonction qui bloque le connecteur de charge pour l'empêcher de se détacher du véhicule pendant la charge normale. Cette fonction a un effet inviolable.

Comment utiliser le mode verrouillage du connecteur de charge

Le mode de verrouillage du connecteur de charge peut être utilisé comme suit en fonction de la situation.

BLOQUER

- Pour éviter toute manipulation, utilisez le mode BLOQUER lorsque vous souhaitez verrouiller le connecteur de charge à tout moment, même lorsqu'il n'est pas en cours de charge.
Le connecteur de charge sera toujours verrouillé pendant la charge normale.



Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

Exemples de situations : Lors de la charge à l'aide du câble de charge du véhicule sur la place de stationnement à la maison, face à la route, ou lors de la charge en dehors de la maison, etc.

OUVRIR

- Le mode OUVRIER est utilisé lorsque la fonction de verrouillage n'est pas utilisée. Le connecteur de charge ne sera pas verrouillé pendant la charge normale. Exemples de situations : Lors de la charge dans un garage avec un volet à la maison, ou dans une zone où le verrouillage d'un connecteur de charge normal est interdit dans une station de charge publique, etc.

REMARQUE

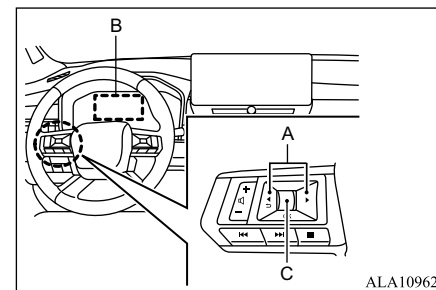
- Si le mode BLOQUER est utilisé à une station de charge publique, le connecteur de charge normale ne sera pas déconnecté même après la fin de la charge, ce qui peut gêner le prochain véhicule en attente. Utilisez le mode OUVRIER aux stations de recharge publiques.
- Pendant la charge rapide, le connecteur de charge rapide ne peut pas être retiré, quelle que soit la position du mode de verrouillage du connecteur de charge.

Comment définir le mode de verrouillage du connecteur de charge

REMARQUE

- Dans le cas d'un chargeur normal installé dans une station de charge publique, il peut être impossible de verrouiller le connecteur en fonction de la forme du connecteur de charge normal.
- Le verrouillage du connecteur de charge fonctionne lorsque le levier de vitesses est en position P (stationnement).
- Le verrouillage du connecteur de charge ne fonctionne que si le connecteur de charge normale est correctement branché.
- Le verrouillage du connecteur de charge ne garantit pas la prévention du vol.

1. Appuyez plusieurs fois sur ◀▶ (A) de la commande au volant pour afficher l'écran « Réglages » à l'écran multi-informations (B).

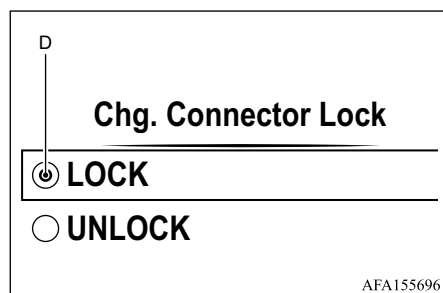


2. Tournez la molette de défilement (C) pour sélectionner « Réglages véhicule » et appuyez sur la molette de défilement (C) pour confirmer.
3. Tournez la molette de défilement (C) pour sélectionner « Verr port de recharge » et appuyez sur la molette de défilement (C) pour confirmer.
4. Tournez la molette de défilement (C) pour sélectionner « BLOQUER » (D) et appuyez sur la molette de défilement (C) pour confirmer.

3

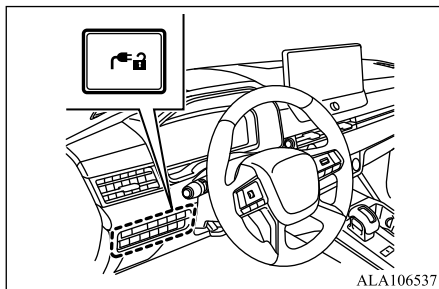
Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V)

3



Comment déverrouiller le connecteur de charge

N07202200049



Lorsque vous appuyez sur le commutateur de déverrouillage du connecteur de charge (E) ou que vous déverrouillez la portière du conducteur à l'aide du commutateur de verrouillage électrique des portières ou de

l'émetteur, un signal sonore retentit et le connecteur de charge se déverrouille.

REMARQUE

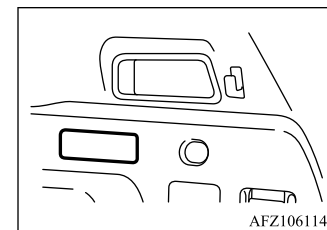
- Si le connecteur de charge normale n'a pas été débranché du véhicule dans les 30 secondes environ suivant son déverrouillage, le connecteur est à nouveau verrouillé.

Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé

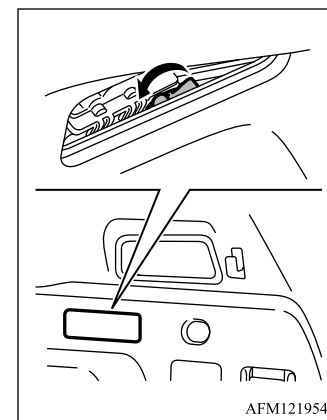
N07202300040

REMARQUE

- Cette procédure n'est qu'une mesure d'urgence en cas de dysfonctionnement. Ne l'utilisez pas dans des conditions normales, car elle pourrait entraîner un dysfonctionnement.
- Si vous effectuez cette opération, faites-la inspecter par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé, car elle peut entraîner un dysfonctionnement du mécanisme de verrouillage du connecteur de charge.
- Après avoir déverrouillé le connecteur en cas d'urgence, effectuez l'opération de déverrouillage du connecteur de charge (reportez-vous à la section « Comment déverrouiller le connecteur de charge » à la page 3-20) comme opération de récupération, puis insérez ensuite le connecteur de charge.

REMARQUE

1. Retirez le couvercle en insérant un tournevis plat dont l'extrémité est recouverte d'un chiffon dans l'encoche du couvercle, sur le côté droit du coffre à bagages.
2. Déverrouillez le connecteur de charge normale en tournant le cadran blanc, visible sous la découpe du couvercle, environ 12 fois dans le sens antihoraire.



Charge normale (méthode de charge avec EVSE)

N07201100041

* EVSE : Équipement d'alimentation de véhicules électriques

Vous pouvez charger votre véhicule par le port de charge normale en utilisant un équipement d'alimentation de véhicule électrique (EVSE) de 240 V compatible avec l'OUTLANDER.

Lisez attentivement les instructions de la section « Batterie de traction » à la page 2-5.

Pour brancher/débrancher le connecteur de charge du véhicule, suivez les instructions de la section « Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V) » à la page 3-10. Par ailleurs, Mitsubishi Motors recommande que toutes les bornes de recharge domestiques de 240 V soient installées par un électricien professionnel agréé, sur un circuit dédié. Veuillez lire et suivre les instructions fournies avec votre station d'accueil.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les personnes utilisant un appareil électromédical comme un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable doivent vérifier auprès du fabricant de l'appareil l'effet des ondes électromagnétiques produites lors du chargement. Les ondes électromagnétiques peuvent affecter le fonctionnement de l'appareil électromédical.
- Si vous utilisez un appareil électromédical, comme un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable, prenez les précautions suivantes avant de charger :
 - Éloignez votre appareil électromédical du connecteur de charge, du câble de charge EV, du boîtier de commande et de la station de charge normale.
 - Pendant la charge normale :
 - Ne restez pas à l'intérieur du véhicule.
 - Ne montez pas dans le véhicule (notamment dans l'espace de charge) pour en retirer quelque chose ou pour toute autre raison.
 - N'ouvrez pas le hayon, par exemple, pour retirer ou placer un objet dans l'espace de chargement.

⚠ AVERTISSEMENT

- N'approchez pas votre corps de la zone réservée aux pieds du siège arrière et ne roulez pas dans l'espace de chargement lorsque le véhicule est en marche. De même, ne laissez pas les personnes utilisant un appareil électromédical monter dans l'espace de chargement lorsque le véhicule est en marche. Le fonctionnement de l'appareil électromédical pourrait en être affecté.

⚠ ATTENTION

- Veuillez à utiliser l'EVSE 240 V compatible avec l'OUTLANDER. L'utilisation de l'EVSE 240 V non compatible risque de ne pas charger correctement la batterie de traction ou de l'endommager.

📖 REMARQUE

- L'EVSE de 240 V compatible avec l'OUTLANDER est disponible séparément. Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Des bruits de fonctionnement peuvent être émis par la carrosserie du véhicule pendant une charge normale. Ce bruit provient du fonctionnement du système de refroidissement de la batterie de traction et n'est pas un dysfonctionnement.

3

Charge rapide (méthode de charge avec chargeur rapide)

 REMARQUE

- Le système de refroidissement de la batterie de traction utilise du réfrigérant de la climatisation, par conséquent, celle-ci fonctionne automatiquement. Après une charge normale, si la zone située sous le véhicule est humide, transparente et lâche, elle est déshumidifiée par la climatisation et n'est pas défectueuse.

Charge rapide (méthode de charge avec chargeur rapide)

N07201200039

 AVERTISSEMENT

- Veuillez à utiliser le chargeur rapide ou l'équipement V2H applicable à la norme CHAdeMO et certifié par l'association CHAdeMO. L'utilisation d'un autre chargeur rapide ou équipement V2H peut provoquer un incendie ou un dysfonctionnement.
Pour le fonctionnement des chargeurs rapides ou de l'équipement V2H, suivez le manuel d'instructions de chaque chargeur rapide.
- Si vous utilisez un appareil électromédical comme un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardiaque implantable, prenez les précautions suivantes.

 AVERTISSEMENT

- Veuillez vous abstenir d'utiliser un chargeur rapide ou un équipement V2H.
- Dans la mesure du possible, ne vous approchez pas de l'endroit où se trouve le chargeur rapide ou l'équipement V2H. Si vous vous êtes approché sans précaution, quittez rapidement les lieux sans vous arrêter.
- Demandez à une personne d'effectuer la charge rapide ou d'utiliser l'équipement V2H si nécessaire.
- Avant d'effectuer la charge, assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étrangers, comme de la poussière au niveau du port de charge rapide et du connecteur de charge rapide.
À ce moment-là, ne touchez pas le port de charge rapide.
- Lorsque le connecteur de charge rapide est branché sur le port de charge rapide, évitez que des corps étrangers, comme l'eau ou la poussière, ne pénètrent dans le branchement.
Le branchement avec des corps étrangers, comme l'eau ou la poussière, peut provoquer un incendie ou une électrocution. N'effectuez pas la charge s'il existe un risque d'exposition importante à l'eau au niveau du branchement.

 AVERTISSEMENT

- Pendant la charge, le connecteur de charge rapide se bloque et ne peut pas être retiré. N'essayez pas de retirer ou de secouer le connecteur de charge rapide avec force. Cela pourrait provoquer un incendie, une électrocution ou un dysfonctionnement.
- Pendant la charge, les ventilateurs de refroidissement du compartiment moteur peuvent se mettre en marche automatiquement, même si le mode de fonctionnement de l'interrupteur du moteur électrique est sur OFF.
Tenez vos mains à l'écart du ventilateur de refroidissement pendant la charge.
- Ne laissez pas le couvercle intérieur du port de charge rapide ou le couvercle de charge ouvert pendant une longue période. Si de l'eau ou de la poussière pénètre dans le port de charge rapide, cela peut provoquer une fuite électrique et entraîner un incendie ou une électrocution.
- Ne touchez pas les bornes métalliques du port de charge rapide et du connecteur de charge rapide. Si vous le faites, cela pourrait provoquer une électrocution ou un dysfonctionnement.

Charge rapide (méthode de charge avec chargeur rapide)

⚠ AVERTISSEMENT

- Une fois la charge terminée, fermez bien le couvercle intérieur du port de charge rapide et le couvercle de charge. Veillez également à ce que de l'eau ou de la poussière ne pénètre pas dans le port de charge rapide, le couvercle intérieur et le connecteur de charge rapide. L'eau ou la poussière peuvent provoquer un incendie, une électrocution ou un court-circuit.

⚠ ATTENTION

- Lorsque vous utilisez un chargeur rapide, assurez-vous que le temps disponible est suffisant pour que la charge rapide puisse être terminée dans le temps disponible. Si l'alimentation électrique du chargeur rapide est coupée pendant la charge rapide, cela peut entraîner une panne du véhicule.
- Veillez à ne pas faire tomber le connecteur de charge rapide. Le véhicule, le connecteur de charge rapide ou le port de charge rapide risquent d'être touchés ou endommagés.
- Lorsque vous insérez le connecteur de charge rapide, insérez-le directement dans le port de charge rapide jusqu'au bout. Si vous commencez la charge sans que le connecteur de charge rapide soit complètement branché, la batterie de traction pourrait ne pas être chargée ou le dispositif de charge ou le dispositif V2H pourrait être endommagé.

⚠ ATTENTION

- Ne touchez pas le connecteur de charge rapide pendant la charge. Le connecteur de charge rapide est verrouillé et ne peut pas être retiré pendant la charge. Si vous essayez de retirer de force le connecteur de charge rapide, vous risquez de l'endommager. Si vous souhaitez arrêter la charge avant la fin, suivez les instructions sur le dispositif de charge ou le dispositif V2H pour arrêter la charge, vérifiez que la charge s'est arrêtée, puis retirez le connecteur de charge rapide.
- Après la charge, ne laissez pas le connecteur de charge rapide branché. Vous risquez de vous prendre accidentellement les pieds dans le câble et de basculer, ou d'endommager le port de charge rapide.
- Avant de conduire, assurez-vous que le connecteur de charge rapide est retiré du port de charge rapide. Si le connecteur de charge rapide n'est pas branché à fond et n'est pas verrouillé, le fait d'actionner le commutateur du moteur électrique allume le voyant READY et permet au véhicule de rouler, ce qui peut causer un accident inattendu si le véhicule démarre.
- Lorsque la puissance électrique est fournie par le véhicule à un dispositif V2H ou V2L en cas de panne de courant, le dispositif ne peut pas être utilisé si l'appareil V2H ou V2L ne prend pas en charge la fonction d'alimentation électrique.

📖 REMARQUE

- Pendant le chargement, le connecteur et le câble de charge rapide se détachent du véhicule. Faites donc attention de ne pas le coincer dans votre corps ou de ne pas heurter un véhicule à côté du vôtre.
- Si un corps étranger pénètre dans le connecteur de charge rapide ou le port de charge rapide et qu'il n'est pas possible d'établir une connexion correcte, ne forcez pas le branchement et contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. Si vous essayez de forcer le branchement, vous risquez d'endommager le dispositif de charge et le véhicule.
- Veillez à verrouiller la portière pendant la charge pour éviter les vols.
- Utilisez le chargeur rapide avec une certaine marge afin que la charge soit terminée dans le temps imparti. Si l'alimentation du chargeur rapide est coupée pendant la charge, le véhicule risque de tomber en panne.
- Le port de charge rapide est doté d'un orifice de drainage. Si ce trou est obstrué et que de l'eau s'accumule dans le port de charge rapide, n'effectuez pas la charge et contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Si le port de charge rapide gèle, utilisez un sèche-cheveux pour le dégeler ou un autre appareil. Le branchement forcé du connecteur de charge rapide lorsqu'il est gelé peut entraîner un dysfonctionnement.

Charge rapide (méthode de charge avec chargeur rapide)

3

 REMARQUE

- Si vous éteignez le commutateur du moteur électrique et que vous commencez à charger immédiatement, la charge risque de ne pas démarrer. Si vous désactivez le commutateur du moteur électrique, la charge commence après un certain temps.
- Le voyant de charge s'allume lorsque le connecteur de charge rapide est branché sur le port de charge rapide, puis clignote lorsque la charge commence.
- Le témoin de courtoisie du port de charge clignote en vert lorsque la charge commence.
- Si vous souhaitez vérifier le niveau de charge de la batterie de traction pendant la charge, ouvrez l'une des portières ou actionnez la commande au volant lorsque le commutateur du moteur électrique n'est pas en position OFF pour afficher le niveau de charge restant de la batterie de traction à l'écran multi-informations.
- Pendant la charge, vous pouvez entendre le bruit de fonctionnement du ventilateur de refroidissement, du compresseur d'air, etc., provenant de la carrosserie du véhicule. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement, car le système de refroidissement de la batterie de traction a été activé.

 REMARQUE

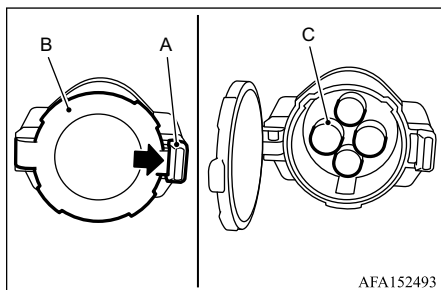
- Étant donné que le système de refroidissement de la batterie de traction utilise une partie du système de contrôle de la climatisation du véhicule, le compresseur du climatiseur fonctionne automatiquement. Même si le bas de la carrosserie du véhicule est mouillé après la charge, s'il est transparent et lisse, il s'agit de l'eau déshumidifiée du climatiseur et ce n'est pas un signe de dysfonctionnement.
- Si vous utilisez les composants électriques du véhicule pendant la charge, celle-ci peut prendre plus de temps.
- Dans le cas d'une charge rapide, la vitesse de charge ralentit lorsqu'elle est proche de la pleine charge. Vous pouvez arrêter la charge au moment où elle est nécessaire si une personne attend.
- Après la charge, ne laissez pas le véhicule garé devant le chargeur, mais déplacez-le rapidement.
- Pour la charge rapide ou la charge V2H, la charge est terminée avant que la charge n'atteigne 100 %. Il s'agit d'une caractéristique standard CHAdeMO et non d'un dysfonctionnement.
- Le système EV hybride rechargeable ne peut pas être démarré lorsque le connecteur de charge rapide est connecté au port de charge rapide. Veuillez à débrancher le connecteur de charge rapide avant de démarrer le véhicule.

 REMARQUE

- Une fois la charge terminée, si vous fermez le couvercle de charge sans fermer le couvercle intérieur du port de charge rapide, le couvercle intérieur ou le couvercle de charge risque d'être endommagé. Veuillez à fermer le couvercle intérieur avant de fermer le couvercle de charge.
- Lorsque le couvercle de charge est ouvert et que le véhicule a été verrouillé à l'aide du commutateur de verrouillage de portière de puissance ou de l'émetteur, le couvercle de charge est également verrouillé lorsque le couvercle de charge est fermé.
- Si le couvercle de charge n'est pas complètement fermé, la notification d'ouverture du couvercle de charge s'affiche sur l'écran multi-informations lorsque le commutateur du moteur électrique est activé. Rapportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

1. Ouvrez le couvercle de charge.

Reportez-vous à la section « Ouverture du couvercle de charge » à la page 3-12.

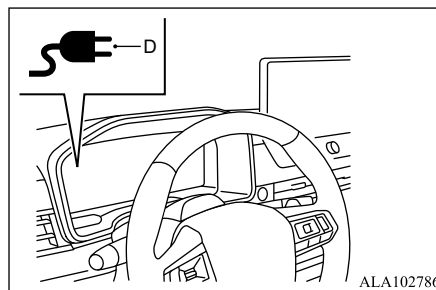


2. Appuyez sur la languette (A) pour ouvrir le couvercle intérieur (B).

3. Branchez le connecteur de charge rapide au port de charge rapide (C) pour démarrer la charge rapide, la charge V2H ou l'alimentation électrique V2H.

Suivez le manuel de chaque chargeur rapide ou de chaque appareil V2H pour savoir comment brancher et débrancher le connecteur de charge rapide.

4. Lorsque la charge V2H/l'alimentation électrique V2H ne peut pas être effectuée pendant une panne de courant,



• Appuyez sur le commutateur Charge Now et maintenez-le enfoncé pour commencer à alimenter l'appareil V2H à partir du véhicule. (Reportez-vous à la section « Charge immédiate » à la page 3-26.)

• Lorsque l'alimentation électrique démarre, le voyant de charge clignote. Après avoir démarré l'alimentation électrique, suivez le manuel d'instructions de chaque dispositif V2H.

5. Pour la charge rapide ou la charge V2H :

• Si le voyant de charge (D) ne clignote pas, la charge n'a pas commencé. Suivez le manuel de chaque chargeur rapide ou de chaque dispositif V2H.

Pour l'alimentation électrique V2H :

• Si le témoin de charge (D) ne clignote pas, l'alimentation électrique n'a pas commencé. Suivez le manuel de chaque dispositif V2H.

Minuterie de chargement

3

• Après avoir arrêté l'alimentation électrique, retirez le connecteur de charge rapide conformément au manuel de chaque dispositif V2H et passez à l'étape 7.

6. La charge est terminée lorsque le voyant de charge (D) s'éteint. La charge se termine dans les conditions suivantes.

• Lorsque la batterie de traction est presque entièrement chargée.

• Lorsque l'opération d'arrêt de la charge est effectuée du côté du chargeur rapide ou du dispositif V2H.

• Lorsque les conditions d'arrêt de la charge (quantité de charge, durée de la charge) définies sur le chargeur rapide ou le dispositif V2H sont remplies.

Retirez le connecteur de charge rapide conformément au manuel de chaque chargeur rapide ou de chaque dispositif V2H.

7. Fermez le couvercle intérieur, puis appuyez sur l'arrière du couvercle de charge jusqu'à ce que vous entendiez un clic pour fermer le couvercle de charge.

Minuterie de chargement

N07201300027

Si vous précisez l'heure de départ ou de fin du chargement alors que le câble de chargement normal est branché, le chargement s'effectuera à ce moment-là.

Chargement 3-25

Comment utiliser les dispositifs électriques pendant la charge

Pour des détails, reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

3 Charge immédiate

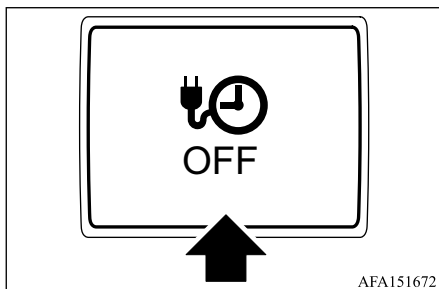
N07201400044

Lorsque la minuterie de charge n'est pas activée, la charge démarre automatiquement lorsqu'un connecteur de charge normale est branché sur le véhicule.

Utilisez le mode de charge immédiate chaque fois que vous devez commencer la charge immédiatement alors que la minuterie de charge est activée.

Pour effectuer une charge immédiate :

1. Placez le commutateur du moteur électrique en position OFF.
2. Appuyez sur le commutateur Charge Now.



AFA151672

3. Branchez le câble de charge normale pour lancer le mode de charge immédiate. Assurez-vous ensuite que l'éclairage d'accueil du port de charge clignote.

REMARQUE

- Vous disposez de 15 minutes pour brancher un connecteur de charge normale au véhicule après avoir appuyé sur le commutateur Charge Now. Si aucun connecteur de charge n'est branché au véhicule dans les 15 minutes, le véhicule revient automatiquement au réglage précédent.
- Pour annuler le mode de charge immédiate, appuyez à nouveau sur le commutateur Charge Now avant de brancher le câble de charge.
- Si le câble de charge est débranché en mode de charge immédiate, la charge immédiate s'arrête et le mode de charge passe automatiquement à la minuterie de charge. Pour effectuer à nouveau une charge immédiate, appuyez sur le commutateur Charge Now et branchez le câble de charge.
- Si le câble de charge est déjà branché, appuyez sur le commutateur Charge Now pour commencer à effectuer une charge immédiate.
- Appuyez sur le commutateur Charge Now et maintenez-le enfoncé après avoir branché le connecteur de charge rapide pour alimenter le V2H. (Reportez-vous à la section « V2H (Véhicule à domicile) » à la page 3-26.)

REMARQUE

- L'alimentation peut être fournie lorsque le dispositif V2H n'est pas alimenté en raison d'une foudre, etc.
- Cette fonction doit prendre en charge la fonction d'alimentation du connecteur du véhicule du côté du dispositif V2H.

Comment utiliser les dispositifs électriques pendant la charge

N07201500029

Si vous réglez le mode de fonctionnement de l'interrupteur du moteur électrique sur ON pendant la charge normale, la charge rapide, la charge V2H ou l'alimentation électrique V2H, vous pouvez utiliser la climatisation, le système de navigation du véhicule, l'équipement audio, etc.

V2H (Véhicule à domicile)

N07201600033

L'énergie du véhicule peut être utilisée comme source d'alimentation domestique. Le chargement bidirectionnel du véhicule et de la maison s'effectue à l'aide du connecteur de charge rapide de la norme CHAdeMO, qui est identique au chargement rapide. La fonction « charge V2H » permet de charger le véhicule à partir de l'unité principale V2H.

L'« alimentation électrique V2H » fournit l'énergie du véhicule à domicile via l'unité principale V2H.

Pour plus de détails sur le V2H, veuillez consulter le catalogue de vente PHEV to HOME ou le manuel d'instructions fourni par le fabricant du V2H, ou encore consulter le fabricant du V2H.

Appuyez sur le commutateur Charge Now et maintenez-le enfoncé après avoir branché le connecteur de charge rapide pour alimenter le V2H. (Reportez-vous à la section « Charge immédiate » à la page 3-26.)

- L'alimentation peut être fournie lorsque le dispositif V2H n'est pas alimenté en raison d'une foudre, etc.
- Cette fonction doit prendre en charge la fonction d'alimentation du connecteur du véhicule du côté du dispositif V2H.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne montez pas dans le véhicule si les personnes portent un appareil électromédical comme un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardiaque implantable, lorsque vous utilisez la climatisation pendant la charge. Cela peut affecter le fonctionnement de l'appareil électromédical.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne laissez pas d'enfants, de personnes nécessitant des soins infirmiers, d'animaux domestiques, etc., à l'intérieur du véhicule.**

L'intérieur du véhicule peut devenir chaud ou froid pour des raisons telles que l'arrêt du système automatique.

De plus, lorsque la température extérieure est basse, la température à l'intérieur du véhicule peut chuter rapidement. Dans le pire des cas, il existe un danger de mort.

En outre, étant donné que l'essuie-glace et le frein de stationnement électrique peuvent être actionnés, une erreur de manipulation peut entraîner des accidents inattendus.

- **Veuillez vérifier les environs avant d'utiliser le véhicule.**
- **Ne déplacez pas le levier de vitesse, le véhicule pourrait se déplacer involontairement.**

📖 REMARQUE

- Lors de l'utilisation d'appareils électriques pendant la charge, la charge de la batterie de traction est limitée et les cas suivants peuvent se produire.
 - Pendant la charge normale :

Comment utiliser les dispositifs électriques pendant la charge

📖 REMARQUE

- la consommation d'électricité devient supérieure à la quantité de charge, la batterie de traction peut ne pas être chargée et la quantité restante de la batterie de traction peut diminuer.

- Pendant la charge rapide :

- le temps de charge peut être plus long. En outre, selon les caractéristiques du chargeur rapide, il se peut qu'il ne soit pas chargé et que la quantité restante de la batterie de traction diminue.

- Si vous utilisez une climatisation, etc., pendant la charge, il se peut que vous ne puissiez pas entendre la radio en raison de la puissance des ondes électromagnétiques ou du bruit.

3

V2L (véhicule vers charge)

N07201700021

L'alimentation électrique du véhicule peut être fournie à des appareils électroménagers.

En utilisant le connecteur de charge rapide de norme CHAdeMO, qui est la même que la charge rapide, l'alimentation du véhicule est fournie aux appareils électroménagers.

Pour en savoir plus sur le V2L, consultez le catalogue ou le manuel d'instructions de chaque fabricant V2L, ou contactez le fabricant V2L.

Comment utiliser les dispositifs électriques pendant la charge

Pendant l'utilisation des dispositifs électriques

N0720180048

3

1. Lancez la charge normale ou la charge rapide.
Reportez-vous à la section « Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V) » à la page 3-10.
Reportez-vous à la section « Charge normale (méthode de charge avec EVSE) » à la page 3-21.
Reportez-vous à la section « Charge rapide (méthode de charge avec chargeur rapide) » à la page 3-22.
2. Vérifiez que le témoin de charge du compteur clignote.

REMARQUE

- Si le voyant de charge ne clignote pas, les appareils électriques ne fonctionnent pas. Vérifiez que la charge est effectuée correctement.

3. Faites passer le mode de fonctionnement du moteur électrique de OFF à ON.
Reportez-vous à la section « Commutateur du moteur électrique » à la page 8-12.

REMARQUE

- Mettez toujours le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique sur ON après que le voyant de charge clignote. La charge peut ne pas commencer lorsque le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est sur ON avant que le voyant de charge clignote.
- Lorsque le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est sur ON, la portière et le hayon ne peuvent pas être verrouillés par la fonction de verrouillage à télécommande ou de fonctionnement sans clé. Lorsque vous quittez le véhicule, mettez le mode de fonctionnement sur OFF et verrouillez le véhicule.

4. Les appareils électriques, comme le climatiseur, le système de navigation, l'équipement audio peuvent être utilisés.
Rapportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

REMARQUE

- Mettez le mode de fonctionnement sur ON et utilisez les appareils électriques. Si le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est ACC, le climatiseur ne peut pas être utilisé.
- Pour les véhicules sans pompe à chaleur, le chauffage de la climatisation ne peut pas être utilisé pendant la charge.

REMARQUE

- Si l'écran d'affichage du compteur est commuté sur l'écran du moniteur d'énergie, vous pouvez voir l'état de charge et de décharge de la batterie de traction.
Pour plus d'informations sur l'écran du « Moniteur d'énergie » pendant la charge, reportez-vous à la section « Ordinateur de bord » à la page 5-55.

Lors de l'arrêt de l'utilisation d'appareils électriques

N0720190049

Mettez le mode de fonctionnement du moteur électrique sur OFF.
Reportez-vous à la section « Commutateur du moteur électrique » à la page 8-12.

REMARQUE

- La charge se poursuit même si le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est mis sur OFF.
Lorsque le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est mis sur OFF, le climatiseur, le système de navigation du véhicule, l'équipement audio, etc., sont arrêtés.

Arrêt automatique de la climatisation

N07202000047

Dans les cas suivants, la climatisation s'arrête automatiquement. Lorsque la climatisation s'arrête, son panneau de commande s'éteint.

- Lorsque le niveau de charge de la batterie de traction devient faible et que l'avertissement suivant s'affiche.

A/C and Heater
are Not Available
Battery Charge Low

AFA155625

Rapportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

REMARQUE

- Pour utiliser à nouveau le climatiseur après son arrêt automatique, actionnez le panneau de commande du climatiseur après l'apparition du message suivant afin de l'utiliser.

A/C and Heater
are Available

AFZ106127

Rapportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

3

Guide de dépannage de la charge

Guide de dépannage de la charge

N07202100048

3

Symptôme	Cause possible	Solution possible
La charge ne peut pas démarrer.	Le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est sur ON	Définissez le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique sur OFF avant de procéder à la charge.
	La batterie de traction est complètement chargée.	La charge ne peut pas être effectuée si la batterie de traction est déjà complètement chargée. La charge s'arrête automatiquement si la batterie de traction est déjà complètement chargée.
	La température de la batterie de traction est trop basse pour être chargée.	Si la température de la batterie de traction est extrêmement basse, la charge est impossible. Reportez-vous à la section « Précautions et mesures à prendre en cas de froid intense » à la page 2-15.
	La batterie auxiliaire est déchargée.	La batterie de traction ne peut pas être chargée si les systèmes électriques du véhicule ne peuvent pas être mis en marche. Si la batterie auxiliaire est déchargée, chargez-la ou effectuez un démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire. Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé si la charge de la batterie auxiliaire est nécessaire. Reportez-vous à la section « Démarrage à l'aide d'une batterie de secours » à la page 9-9 pour le démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire.
	Le véhicule ou le câble de charge présente un dysfonctionnement.	Le véhicule ou le câble de charge peut présenter un dysfonctionnement. Vérifiez si le « Témoin d'avertissement du système EV hybride rechargeable » à la page 5-15 sur le compteur est allumé. Vérifiez si le voyant du boîtier de commande indique un dysfonctionnement (voir « Câble de charge normale » à la page 3-5). Si un avertissement s'affiche, arrêtez immédiatement la charge et contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Guide de dépannage de la charge

Symptôme	Cause possible	Solution possible
La charge ne peut pas démarrer.	Le système EV hybride rechargeable a été lancé et arrêté à plusieurs reprises, ou le connecteur de charge a été branché et débranché à plusieurs reprises dans un court laps de temps.	La fonction de protection de la batterie de traction peut être temporairement activée. (Reportez-vous à la section « Opération de récupération du système EV hybride rechargeable » à la page 9-2.)
La charge ne peut pas être lancée (l'éclairage d'accueil du port de charge s'allume en rouge).	Le véhicule ou le dispositif de charge peut présenter un dysfonctionnement.	Débranchez le connecteur de charge, lancez le système EV hybride rechargeable, réglez le mode EV sur le mode CHARGE, puis éteignez le commutateur du moteur électrique et lancez la charge. Si la charge ne peut toujours pas commencer, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
La charge normale ne peut pas être lancée.	Pas de courant électrique provenant de la prise.	Vérifiez qu'il n'y a pas eu de coupure de courant. Assurez-vous que le disjoncteur est activé. Si une prise avec un dispositif de minuterie est utilisée, le courant est uniquement disponible à l'heure définie par la minuterie. Vérifiez que le voyant READY (vert) du boîtier de commande est allumé.
	Le connecteur de charge n'est pas correctement branché.	Vérifiez que le connecteur de charge est correctement branché.
	Un câble de charge d'un autre fabricant est utilisé.	Utilisez le câble de charge pour EV vendu par Mitsubishi Motors.
	Le chargeur normal qui ne correspond pas à votre véhicule est utilisé.	Consultez un administrateur ou un fabricant du chargeur normal pour vous assurer qu'il correspond à votre véhicule avant de l'utiliser. Effectuez également une charge normale conformément à la procédure d'utilisation indiquée sur le corps du chargeur normal.

3

Guide de dépannage de la charge

3

Symptôme	Cause possible	Solution possible
La charge normale ne peut pas être lancée.	La réservation du temps de charge est configurée par le système de navigation Smartphone-link Display Audio [SDA].	La charge normale ne peut pas être lancée lorsque le câble de charge est branché, si la minuterie de charge est réglée. Appuyez sur le commutateur Charge Now ou annulez tous les réglages de la minuterie de charge si vous souhaitez démarrer la charge normale immédiatement. Reportez-vous à la section « Minuterie de chargement » à la page 3-25. Pour le système de navigation Smartphone-link Display Audio [SDA], rappelez-vous au manuel d'utilisation séparé.
	Mauvais branchement de mise à la terre de la prise de charge EV.	Le fil de terre de la prise est coupé ou n'est pas branché. Vérifiez l'état de la mise à la terre de la prise. Vérifiez le témoin sur le boîtier de commande. Reportez-vous à la section « Charge à partir d'une prise de courant CA de 120 V » à la page 3-13.
La charge normale est interrompue.	Pas de courant provenant de la prise.	Il se peut qu'il y ait eu une coupure de courant ou que le disjoncteur soit défectueux. La charge reprend lorsque la source d'alimentation est rétablie.
	Le câble de charge normale a été débranché.	Vérifiez que le câble de charge normale est correctement branché.
	Le bouton du connecteur de charge normale a été enfoncé.	Si le bouton de déblocage BLOQUER est enfoncé pendant une longue période, le chargement est interrompu. Recommencez la procédure de charge.
	La température de la batterie de traction est trop basse pour être chargée.	Si la température de la batterie de traction est extrêmement basse, la charge est impossible. Reportez-vous à la section « Précautions et mesures à prendre en cas de froid intense » à la page 2-15.
	La charge est interrompue par la minuterie de charge normale.	La charge s'arrête en fonction du réglage de la fonction de minuterie du dispositif de charge normale. Si vous souhaitez charger davantage, débranchez et branchez le connecteur de charge et redémarrez la charge.

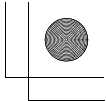
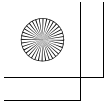
Guide de dépannage de la charge

Symptôme	Cause possible	Solution possible
La charge normale est interrompue.	Le minuterie de charge a été définie par le système de navigation Smartphone-link Display Audio [SDA].	Annulez tous les réglages de la minuterie de charge. Reportez-vous à la section « Minuterie de chargement » à la page 3-25. Pour le système de navigation Smartphone-link Display Audio [SDA], rap- portez-vous au manuel d'utilisation séparé.
	Mauvais branchement de mise à la terre de la prise de charge EV.	Le fil de terre de la prise est coupé ou n'est pas branché. Vérifiez l'état de la mise à la terre de la prise. Vérifiez le témoin sur le boîtier de commande. Reportez-vous à la section « Charge à partir d'une prise de courant CA de 120 V » à la page 3-13.
	Le véhicule ou le câble de charge pré- sente un dysfonctionnement.	Le véhicule ou le câble de charge peut présenter un dysfonctionnement. Véri- fiez si le « Témoin d'avertissement du système EV hybride rechargeable » à la page 5-15 sur le compteur est allumé. Vérifiez si le voyant du boîtier de com- mande signale un dysfonctionnement (Reportez-vous à la section « Câble de charge normale » à la page 3-5.) Si un avertissement s'affiche, arrêtez immé- diatement la charge et contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
La charge rapide, la charge V2H ou l'alimentation V2H ne peuvent pas être lan- cées.	Le connecteur de charge n'est pas cor- rectement branché.	Vérifiez que le connecteur de charge est correctement branché.
	La fonction d'autodiagnostic du dis- positif de charge rapide ou du disposi- tif V2H renvoie un résultat négatif.	Il est possible que le véhicule, le dispositif de charge rapide ou le dispositif V2H présente un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement la charge et contactez la personne responsable parmi les suivantes : ● Un concessionnaire Mitsubishi EV agréé ● L'administrateur du chargeur rapide ou du dispositif V2H ● Le fabricant du chargeur rapide ou du dispositif V2H
	L'alimentation électrique du chargeur rapide ou du dispositif V2H est cou- pée.	Vérifiez l'alimentation électrique du chargeur rapide. Si l'alimentation est coupée, contactez l'une des personnes suivantes. ● L'administrateur du chargeur rapide ou du dispositif V2H ● Le fabricant du chargeur rapide ou du dispositif V2H

Guide de dépannage de la charge

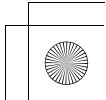
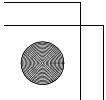
3

Symptôme	Cause possible	Solution possible
La charge rapide, la charge V2H ou l'alimentation V2H est interrompue.	La fonction de minuterie du chargeur rapide ou de l'appareil V2H a été activée.	Le chargeur rapide ou le dispositif V2H peut être doté d'une fonction de minuterie qui permet d'arrêter la charge ou l'alimentation au bout d'un certain temps. Si vous souhaitez poursuivre la charge ou l'alimentation, veuillez suivre le manuel du chargeur rapide ou du dispositif V2H.
	Le chargeur rapide ou le dispositif V2H a été mis hors tension.	Vérifiez l'alimentation électrique du chargeur rapide ou du dispositif V2H. Si elle est éteinte, veuillez contacter l'une des personnes suivantes : ● L'administrateur du chargeur rapide ou du dispositif V2H ● Le fabricant du chargeur rapide ou du dispositif V2H
Le système EV hybride rechargeable ne démarre pas après une charge rapide, une charge V2H ou une alimentation V2H.	Le véhicule présente un dysfonctionnement.	Il est possible que le véhicule soit tombé en panne. Après avoir défini le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique sur « ON » et la position du levier de vitesse sur « N », demandez de l'aide au passager ou aux personnes proches et déplacez le véhicule en le poussant dans un endroit sûr. Après le déplacement, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
Un signal sonore retentit pendant la charge.	Lorsque le capot est ouvert alors que des pièces sous haute tension fonctionnent, un signal sonore continue à vous informer que l'intérieur du compartiment moteur est dans un état dangereux.	Fermez le capot sans toucher quoi que ce soit dans le compartiment moteur.



Sécurité - Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires

Sièges	4-2
Appuie-tête	4-10
Ceintures de sécurité	4-13
Sécurité enfant	4-22
Dispositifs de retenue pour enfant	4-25
Système de retenue supplémentaires (SRS)	4-43

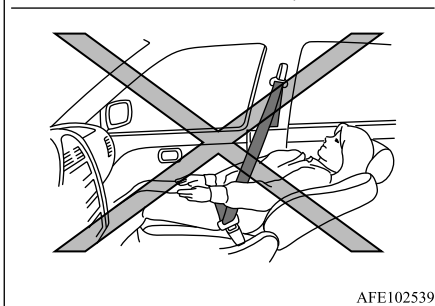
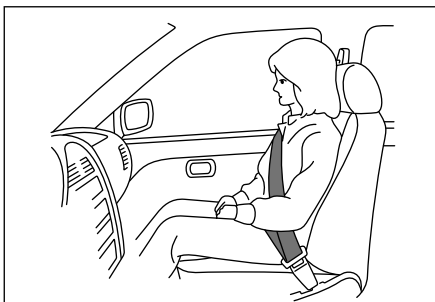


Sièges

Sièges

N07300100029

4



AFE102539

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet sous les sièges. Ceci risquerait d'empêcher le blocage correct du siège en position, ce qui pourrait entraîner un accident. Ceci risquerait également d'endommager le siège ou d'autres équipements.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne voyagez pas dans un véhicule en mouvement lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux et la ceinture baudrier ne serait pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté, la ceinture baudrier pourrait vous blesser au cou ou vous pourriez subir d'autres blessures internes graves.
- Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours dos contre le dossier et bien droit sur le siège, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement le siège. Reportez-vous à «Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité», page 4-13.
- Une fois le réglage effectué, balancez-vous légèrement dans le siège pour vous assurer qu'il est correctement bloqué.
- Veillez à régler le siège avant de conduire. Le réglage d'un siège pendant la conduite peut entraîner un accident.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Ils pourraient activer accidentellement certains interrupteurs ou commandes. Des enfants sans surveillance pourraient occasionner des accidents graves.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, ne laissez pas d'enfants, de personnes nécessitant l'aide d'autrui ou d'animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.
- Ne réglez pas le siège conducteur pendant la conduite afin de pouvoir porter toute votre attention sur la route. Il risquerait de se déplacer brusquement et de provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- N'inclinez jamais le dossier plus que nécessaire pour le confort pendant la conduite. Les ceintures de sécurité sont plus efficaces lorsque le passager est bien assis dans son siège et que le dossier est droit. Si le dossier du siège est incliné, le risque de glissement sous la sangle sous-abdominale ainsi que de blessure augmente.

⚠ ATTENTION

- Lors du réglage de la position des sièges, veillez à ne pas entrer en contact avec des pièces mobiles afin d'éviter tout risque éventuel de blessures et/ou dommages.
- Le réglage du siège doit être effectué par un adulte. L'ajustement du siège par un enfant peut provoquer un accident.

Sièges avant

N07300200088

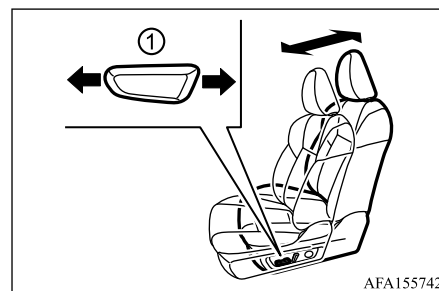
Conseils d'utilisation

- Le moteur de siège comprend un circuit de protection et de remise sous tension en cas de surcharge. Si le moteur s'arrête pendant le réglage du siège, attendez 30 secondes, puis actionnez la commande à nouveau.
- Afin d'éviter que la batterie ne se décharge, ne faites pas fonctionner le dispositif de réglage de siège pendant une période prolongée lorsque le système EV hybride rechargeable est à l'arrêt.

Reportez-vous à la section « Réglages de mémoire du conducteur et passager avant » à la page 6-47 pour la fonction de mémoire de position du siège (le cas échéant).

Vers l'avant et l'arrière

Poussez la commande de réglage vers l'avant ou l'arrière ① jusqu'à atteindre la position souhaitée.



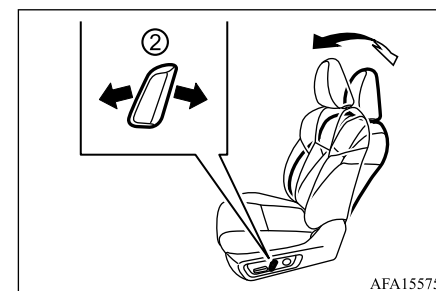
AFA155742

Inclinaison du dossier

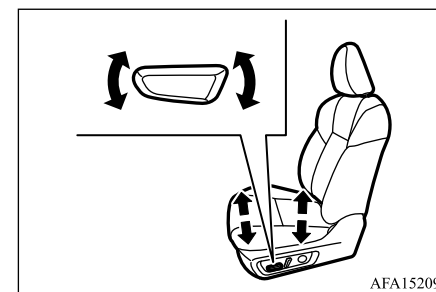
Poussez la commande de réglage vers l'avant ou l'arrière ② jusqu'à atteindre la position souhaitée.

La fonction d'inclinaison permet de régler les dossiers en fonction de la taille des passagers, de telle façon que la ceinture de sécurité soit toujours correctement positionnée. (Reportez-vous à « Ceintures de sécurité » à la page 4-13.)

Le dossier de siège peut être incliné afin de permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est garé.



AFA155755

Releveur de siège

AFA152099

Déplacez la commande comme indiqué pour régler l'angle de la partie avant ou la hauteur du siège.

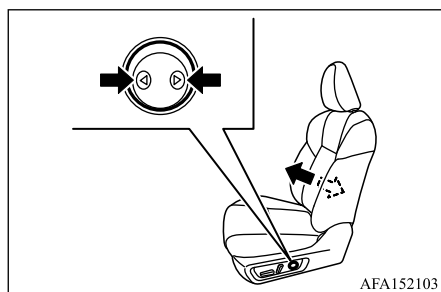
4

Sièges

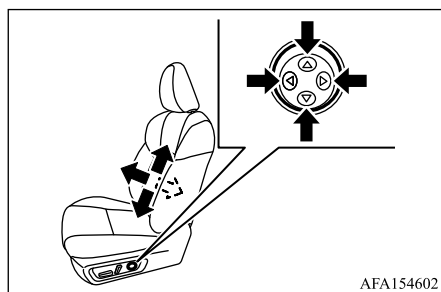
Support lombaire

Type A

4

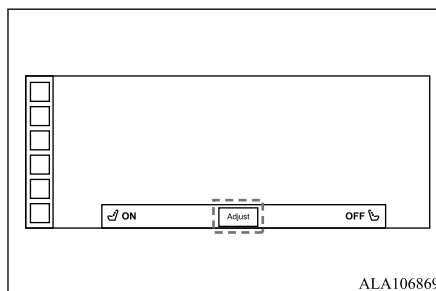
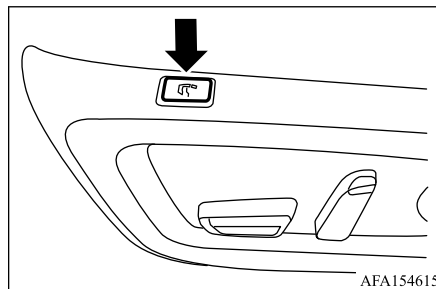


Type B



Le support lombaire assure un maintien au niveau du bas du dos du conducteur. Appuyez sur la commande comme indiqué pour régler la partie lombaire du siège jusqu'à l'obtention de la position souhaitée.

Fonction de massage (le cas échéant)

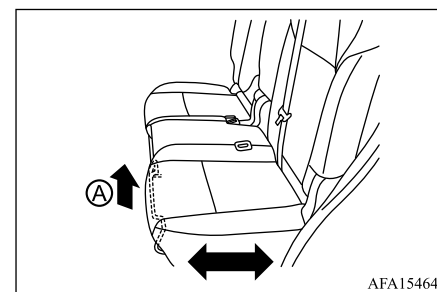


Appuyez sur le commutateur comme indiqué pour démarrer la fonction de massage lombaire. Une touche « Ajuster » s'affiche au bas de l'écran Smartphone-link Display Audio [SDA]. Appuyez sur la touche à l'écran pour afficher les paramètres de massage. Pour arrêter la fonction, appuyez à nouveau sur le commutateur.

Sièges de deuxième rangée

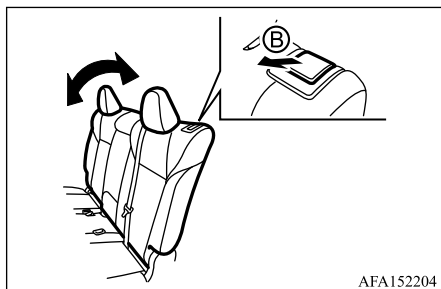
N07300300089

Vers l'avant et l'arrière



Tirez le levier de réglage vers le haut ① et faites coulisser le siège sur la position souhaitée. Relâchez le levier de réglage afin de verrouiller le siège dans la position choisie.

Inclinaison du dossier



AFA152204

Tirez sur le levier d'inclinaison ⑤ et positionnez le dossier de siège selon l'angle souhaité. Relâchez le levier d'inclinaison après avoir placé le siège selon l'angle souhaité. Le siège central s'incline à l'aide du levier d'inclinaison du siège gauche.

Pour relever le dossier de siège, tirez sur le levier.

La fonction d'inclinaison permet de régler les dossiers en fonction de la taille des passagers, afin que la ceinture de sécurité soit toujours positionnée correctement. (Reportez-vous à « Précautions concernant le rehausseur de sièges » à la page 4-41.) Il est également possible d'incliner le dossier de siège afin de permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est garé.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne voyagez pas dans un véhicule en mouvement lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux et la ceinture-baudrier ne serait pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté, la ceinture-baudrier pourrait vous blesser au cou ou vous pourriez subir d'autres blessures internes graves.
- Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours dos contre le dossier et bien droit sur le siège, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement la ceinture de sécurité. Reportez-vous à « Précautions concernant le rehausseur de sièges » à la page 4-41.
- Après le réglage, assurez-vous que le siège est bien verrouillé.
- Veillez à régler le siège avant de conduire. Le réglage d'un siège pendant la conduite peut entraîner un accident.
- Lorsqu'une personne occupe la place assise centrale des sièges de deuxième rangée, les deux côtés des sièges de deuxième rangée doivent être positionnés de manière identique (position avant/arrière et angle de dossier).

⚠ ATTENTION

- Lorsque vous réglez la position du siège, veillez à ne pas toucher les pièces mobiles pour éviter toute blessure ou tout dommage.
- Le réglage du siège doit être effectué par un adulte. L'ajustement du siège par un enfant peut provoquer un accident.

4

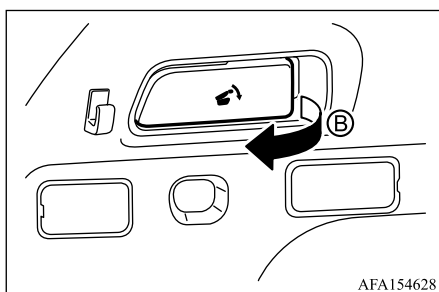
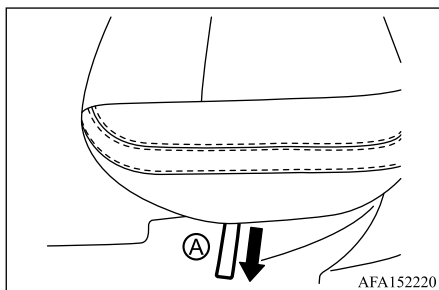
Rabattement

Avant de rabattre les sièges de deuxième rangée

- Rangez l'accoudoir.
- Fixez la ceinture de sécurité extérieure à l'attache de ceinture.
- Si les sièges de la deuxième rangée sont équipés d'appuie-tête, faites glisser le siège avant vers l'avant et le siège de deuxième rangée à la position la plus reculée pour laisser suffisamment d'espace derrière le siège de sorte que les dossiers des sièges de la deuxième rangée puissent être rabattus à plat.
- Retirez les gobelets du porte-gobelets arrière.
- Abaissez complètement l'appuie-tête central du deuxième siège.

Sièges

4

**Pour rabattre le dossier de siège**

Effectuez l'une des opérations suivantes pour rabattre le dossier de siège :

- Tirez sur la lanière (A) située sur le côté des sièges latéraux.

- Rabattez le siège de troisième rangée (reportez-vous à « Sièges de troisième rangée » à la page 4-8), puis tirez le levier simple pression de rabattement de siège de deuxième rangée (B) situé sur le côté du compartiment à bagages.

Pour relever le dossier de siège

Pour relever le dossier de siège de deuxième rangée, tirez sur la lanière (A), ou rabattez le siège de troisième rangée (reportez-vous à « Sièges de troisième rangée » à la page 4-8) puis tirez sur le levier (B) et levez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Lorsque vous relevez le dossier de siège, assurez-vous que la ceinture de sécurité ne gêne pas le mécanisme d'enclenchement du dossier.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez jamais personne prendre place dans le compartiment à bagages ni sur les sièges de deuxième rangée lorsque ces derniers sont rabattus. L'utilisation de ces emplacements par des passagers sans système de retenue approprié exposerait ces derniers à des blessures graves en cas d'accident ou de freinage brusque.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne rabattez pas les sièges de deuxième rangée lorsque des occupants se trouvent dans la zone des sièges de deuxième ou de troisième rangée ou si un chargement est posé sur les sièges de deuxième rangée.
- Attachez solidement tout chargement afin d'éviter qu'il ne glisse ou ne se déplace. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège.
- Lorsque les dossiers sont remis en position droite, assurez-vous qu'ils sont bien bloqués par les loquets de verrouillage. Dans le cas contraire, les passagers risqueraient d'être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

Mécanisme d'entrée

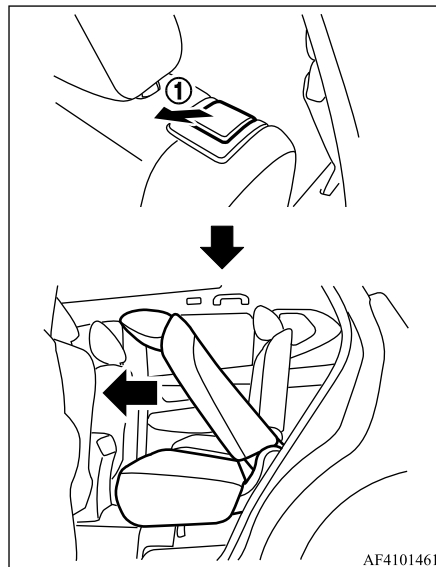
Il est possible de rabattre les sièges de deuxième rangée et de les faire coulisser pour un passage facile depuis/vers les sièges de troisième rangée.

⚠ AVERTISSEMENT

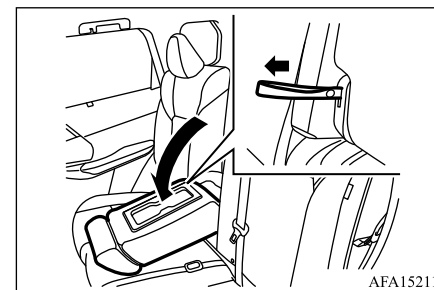
- Après avoir actionné le mécanisme d'entrée, veillez à remettre le siège dans la position appropriée en faisant attention aux occupants du siège de troisième rangée, puis redressez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

⚠ ATTENTION

- Avant d'utiliser le mécanisme d'entrée, rangez l'accoudoir de siège de deuxième rangée.
- Lors de l'utilisation du mécanisme d'entrée, exercez une pression prolongée sur le dossier de siège et procédez lentement. Si vous rabattez rapidement le dossier de siège puis que vous le laissez coulisser, vous risquez de vous cogner au visage ou sur d'autres parties du corps, de vous coincer la main ou le pied, et de vous blesser.
- Lors de l'utilisation du mécanisme d'entrée, veillez à ne pas entrer en contact avec des pièces mobiles afin d'éviter tout risque de blessures et/ou dommages.
- Lors de l'utilisation du mécanisme d'entrée, assurez-vous qu'aucun passager et/ou objet ne se trouve sur les sièges de deuxième rangée afin d'éviter les risques de blessures et/ou de dommages.
- N'utilisez pas le mécanisme d'entrée si des objets, boissons, etc. sont posés sur le siège. Les objets risqueraient de se casser et l'habitacle pourrait être sali.



1. Tirez le levier ① pour rabattre le dossier de siège.
2. Faites coulisser le siège vers l'avant.
3. Lorsque vous remettez le siège dans sa position initiale, redressez le dossier, faites glisser le siège vers l'arrière en veillant à laisser suffisamment d'espace pour les pieds des occupants du siège de troisième rangée, puis fixez-le en position.

Accoudoir**Sièges de deuxième rangée**

Tirez la sangle puis rabattez l'accoudoir comme indiqué.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne vous asseyez jamais sur l'accoudoir. Cela risquerait d'endommager l'accoudoir. Le non-respect de cette instruction peut entraîner des brûlures graves.

4

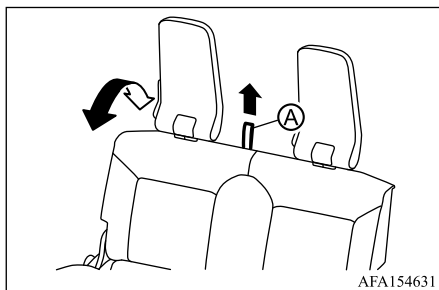
Sièges

Sièges de troisième rangée

N0730040080

Inclinaison du dossier

4



Tirez la sangle (A) sur le dos du siège et positionnez le dossier à l'angle souhaité. Relâchez la lanière après avoir placé le siège selon l'angle souhaité.

La fonction d'inclinaison permet de régler les dossiers en fonction de la taille des passagers, afin que la ceinture de sécurité soit toujours positionnée correctement. Il est également possible d'incliner le dossier de siège afin de permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est garé.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les sièges de troisième rangée sont conçus pour être occupés par un maximum de deux personnes retenues par la ceinture de sécurité, chacune ne mesurant pas plus de 63 pouces (160 cm). Le dépassement de ces limites pourrait augmenter les risques de blessures graves ou mortelles en cas d'accident.
- Ne voyagez pas dans un véhicule en mouvement lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux et la ceinture-baudrier ne serait pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté, la ceinture-baudrier pourrait vous blesser au cou ou vous pourriez subir d'autres blessures internes graves.
- Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours dos contre le dossier et bien droit sur le siège, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement la ceinture de sécurité.
- Après le réglage, assurez-vous que le siège est bien verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

- Veuillez à régler le siège avant de conduire ou avant que le véhicule ne soit en mouvement. Si le conducteur règle le siège pendant qu'il conduit, cela peut entraîner un accident inattendu; si le conducteur ou un passager règle le siège pendant que le véhicule est en mouvement, cela peut causer des blessures en cas d'accident.

⚠ ATTENTION

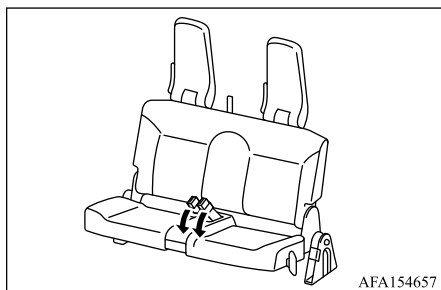
- Lorsque vous réglez la position du siège, veillez à ne pas toucher les pièces mobiles pour éviter toute blessure ou tout dommage.
- Le réglage du siège doit être effectué par un adulte. Si un enfant ajuste un siège, cela peut provoquer un accident inattendu.

Plier et retourner le siège

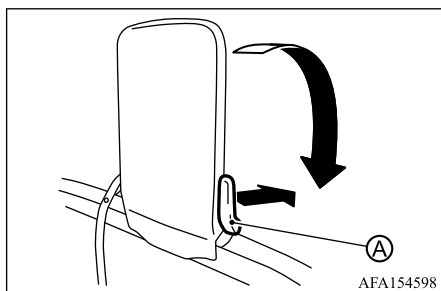
1. Rabattez les boucles de la ceinture de sécurité vers l'avant.

Sièges

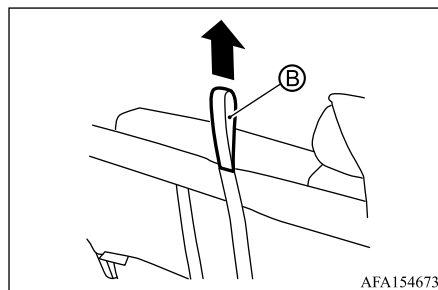
4



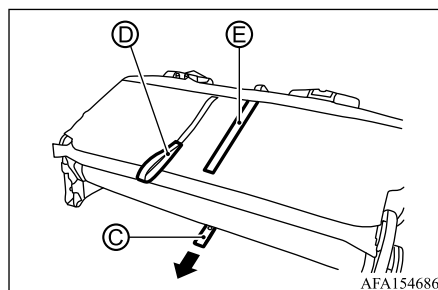
2. Poussez le levier (A) et rabattez les appuies-têtes vers l'avant.



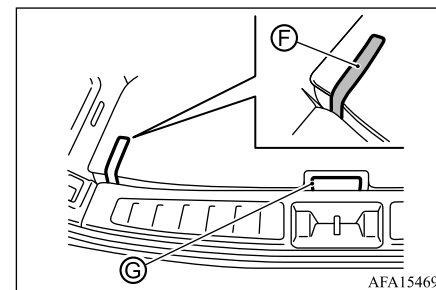
3. Tirez la sangle (B) et repliez le dossier vers l'avant.



4. Tirez la sangle (C) sous le coussin de siège pour déverrouiller les sièges de la troisième rangée, puis tirez la sangle (D) pour faire pivoter tout le siège de la troisième rangée vers l'arrière pour le rangement.



5. Fixez les sièges de la troisième rangée avec la sangle (E).



REMARQUE

- Après avoir rangé les sièges, fixez-les avec la sangle (F) située sur le côté gauche de la garniture arrière. Le non-respect de cette consigne peut entraîner du bruit lors de la conduite.

6. Pour retourner les sièges de troisième rangée, retirez la sangle (F), saisissez la poignée (C) et faites pivoter l'ensemble des sièges de troisième rangée vers l'avant. Tirez ensuite sur la sangle (E) pour relever le dossier du siège et fixez-le, puis réglez les appuies-têtes dans la position d'origine.

Appuie-tête

⚠️ AVERTISSEMENT

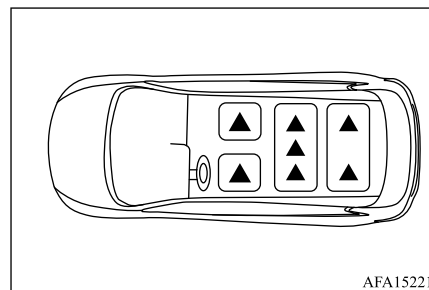
- Ne laissez jamais personne prendre place dans le compartiment à bagages ni sur le siège de troisième rangée lorsque ce dernier est rabattu. L'utilisation de ces emplacements par des passagers sans système de retenue approprié exposerait ces derniers à des blessures graves en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter tout glissement ou déplacement. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.
- Après le réglage, assurez-vous que le siège est bien verrouillé.

Appuie-tête

N07300500081

⚠️ AVERTISSEMENT

- Les appuie-tête complètent les autres systèmes de sécurité du véhicule. Ils peuvent constituer une protection supplémentaire contre les blessures, dans le cas de certaines collisions arrière. Les appuie-tête réglables doivent être réglés correctement, tel que spécifié dans cette section. Vérifiez le réglage après utilisation des sièges par d'autres passagers. Ne fixez rien aux tiges des appuie-tête et ne retirez pas les appuie-tête. N'utilisez pas le siège si l'appuie-tête a été retiré. Si l'appuie-tête a été retiré, réinstallez-le et réglez-le correctement avant qu'un passager n'utilise le siège. Le fait de ne pas suivre ces instructions pourrait réduire l'efficacité des appuie-tête. En cas de collision, les risques de blessures graves ou mortelles seraient alors plus importants.



AFA152217

▲ Indique que le siège est équipé d'un appuie-tête.

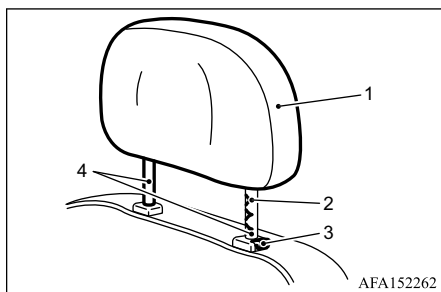
- Votre véhicule est équipé d'appuie-tête pouvant être intégrés, réglables ou non réglables.
- Les appuie-tête réglables disposent de multiples encoches le long des tiges afin de pouvoir les verrouiller sur la position souhaitée.
- Les appuie-tête non réglables ne disposent que d'une seule encoche, permettant de les bloquer sur la carcasse du siège.
- Les appuie-tête des sièges de deuxième et de troisième rangée ne sont pas réglables.
- Réglage correct :
 - S'il est réglable, l'appuie-tête doit être placé de telle sorte que le centre de vos oreilles se trouve environ au niveau du centre de l'appuie-tête.



Appuie-tête

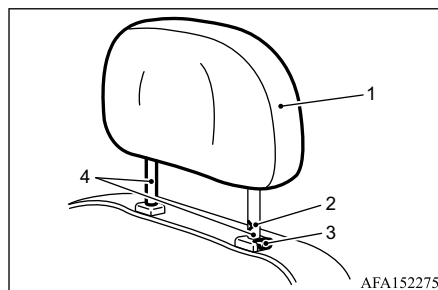
- Si vos oreilles se trouvent toujours au-dessus du niveau d'alignement recommandé, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute.
- Si l'appuie-tête a été retiré, assurez-vous qu'il a été correctement réinstallé et verrouillé avant que le siège ne soit utilisé.

Composants de l'appuie-tête réglable



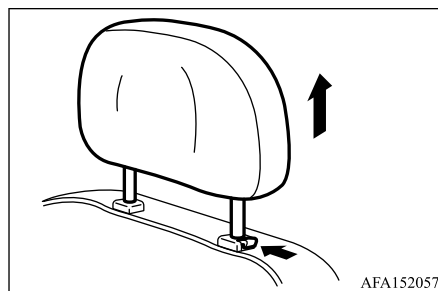
1. Appuie-tête amovible
2. Encoches multiples
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

Composants de l'appuie-tête non réglable



1. Appuie-tête amovible
2. Encoche unique
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

Retirer

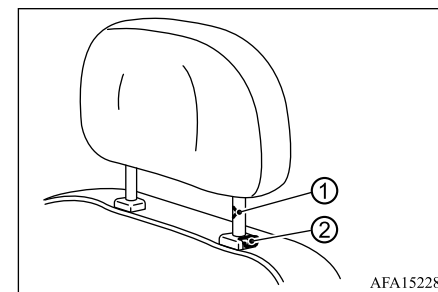


Utilisez la procédure suivante pour retirer l'appuie-tête.

1. Tirez l'appuie-tête vers le haut, dans la position la plus élevée.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le.
3. Retirez l'appuie-tête du siège en le tirant vers le haut.
4. Rangez correctement l'appuie-tête dans un endroit sûr, afin qu'il ne bouge pas librement dans l'habitacle.
5. Réinstallez l'appuie-tête et réglez-le correctement avant qu'un passager ne s'assoie sur le siège.

4

Mise en place

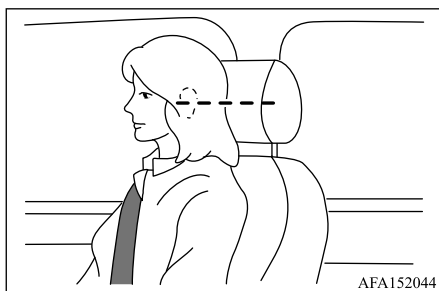


4

Appuie-tête

1. Alignez les tiges de l'appuie-tête avec les orifices situés sur le siège. Assurez-vous que l'appuie-tête est monté dans le sens correct. La tige comportant l'encoche de réglage ① doit être insérée dans l'orifice avec le bouton de verrouillage ②.
2. En maintenant le bouton de verrouillage enfoncé, poussez l'appuie-tête vers le bas.
3. Réglez correctement l'appuie-tête avant qu'un passager ne s'assoie sur le siège.

Réglage



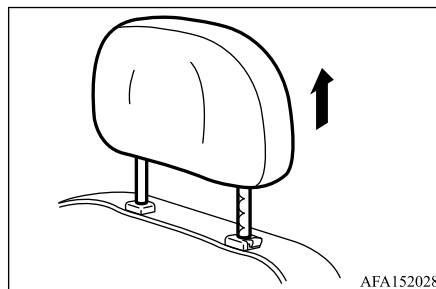
Pour les appuie-tête réglables

Régalez l'appuie-tête afin que le centre se trouve au niveau du centre de vos oreilles. Si vos oreilles se trouvent toujours au-dessus du niveau d'alignement recommandé, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute.

Pour les appuie-tête non réglables

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de telle manière que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant que le siège ne soit utilisé.

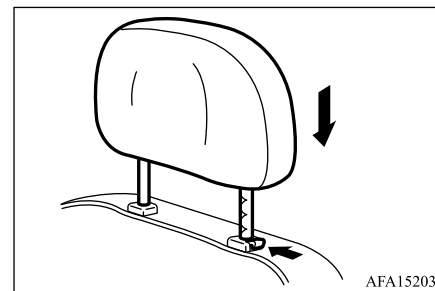
Relèvement



Pour relever l'appuie-tête, tirez-le vers le haut.

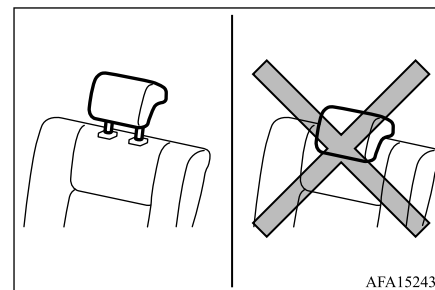
Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de telle manière que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant que le siège ne soit utilisé.

Abaissement



Pour l'abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé et poussez l'appuie-tête vers le bas.

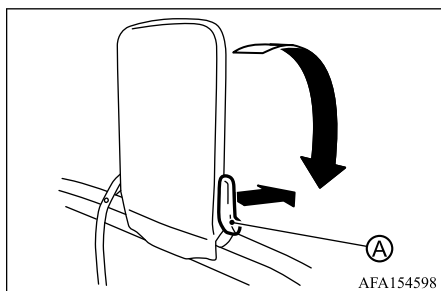
Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de telle manière que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant que le siège ne soit utilisé.



⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsqu'une personne occupe la place centrale de deuxième rangée, tirez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position. Veillez à réaliser ce réglage avant de démarrer le véhicule. À défaut, vous vous exposez à des risques de blessures graves en cas d'impact.

Sièges de troisième rangée



Poussez le levier ① et rabattez les appuie-têtes vers l'avant.

Pour le remettre en position initiale, tirez les appuie-têtes vers le haut.

Ceintures de sécurité

N07300600024

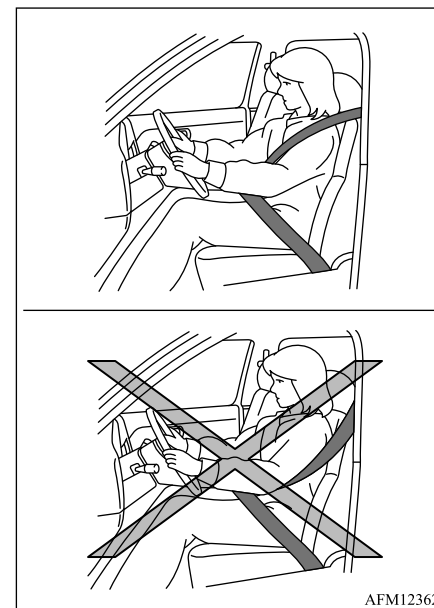
Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité

N07300700096

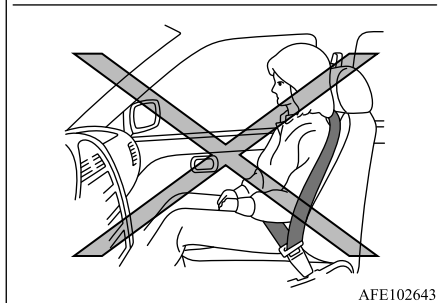
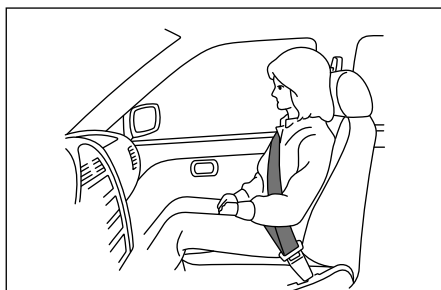
Si vous attachez votre ceinture de sécurité, qu'elle est correctement réglée et que vous êtes assis dos bien droit contre le dossier avec vos deux pieds posés au sol, les risques d'être blessé ou tué dans un accident et/ou la gravité des blessures peuvent être considérablement réduits. Mitsubishi Motors recommande fortement que tous les occupants du véhicule attachent leur ceinture pendant la conduite, même si la place assise dispose d'un coussin gonflable.

La plupart des provinces ou territoires des États-Unis ou du Canada spécifient que les ceintures de sécurité doivent être portées en permanence lors de la conduite d'un véhicule.

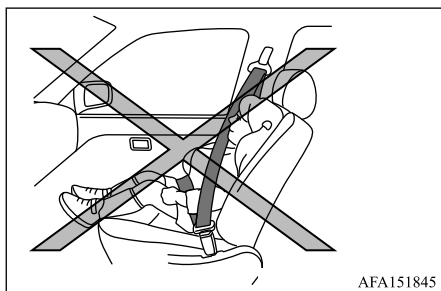
Ceintures de sécurité



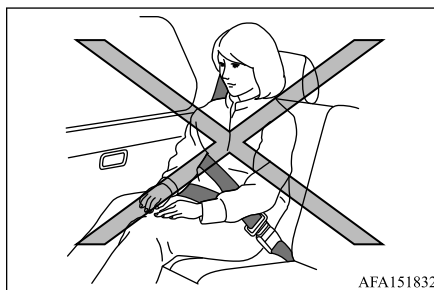
Ceintures de sécurité



AFE102643



AFA151845



AFA151832

⚠️ AVERTISSEMENT

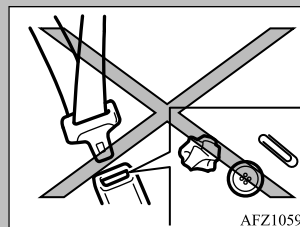
- Chaque personne conduisant ou voyageant dans le véhicule doit porter sa ceinture de sécurité en permanence. Les enfants doivent être correctement maintenus sur le siège arrière lorsque cela est possible. S'il est nécessaire d'installer un enfant sur le siège passager avant, reculez le siège au maximum et assurez-vous que l'enfant reste dans le dispositif de retenue pour enfant, correctement attaché. Le non-respect de ces instructions exposerait l'enfant à des risques de blessures graves voire mortelles.

⚠️ AVERTISSEMENT

- La ceinture de sécurité doit être correctement réglée afin d'être bien adaptée. Faute de quoi, l'efficacité de l'ensemble du dispositif de retenue peut être réduite, ce qui augmente le risque de blessures et leur gravité en cas d'accident. Des blessures graves voire mortelles peuvent être causées par le port incorrect de la ceinture de sécurité.
- Passez toujours la ceinture-baudrier pardessus l'épaule et en travers du buste. Ne faites jamais passer la ceinture derrière votre dos, sous votre bras ou en travers du cou. La ceinture de sécurité doit rester à l'écart de votre visage et de votre cou, et ne doit pas glisser de votre épaule.
- La sangle sous-abdominale doit être placée aussi bas et ajustée que possible AUTOUR DES HANCHES, PAS DE LA TAILLE. Une sangle sous-abdominale portée trop haut peut augmenter le risque de blessures internes lors d'un accident.
- Assurez-vous que la languette de ceinture de sécurité est correctement attachée à la bonne boucle.
- Ne portez jamais la ceinture de sécurité avec la sangle retournée ou entortillée. Son efficacité serait alors réduite.
- Ne permettez jamais que plusieurs personnes utilisent la même ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne transportez jamais plus de passagers qu'il n'y a de ceintures de sécurité dans le véhicule.
- Si le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume en continu alors que le commutateur du moteur électrique est mis sous tension, toutes les portières sont fermées et toutes les ceintures de sécurité sont bouclées, alors le système présente un dysfonctionnement. Faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.
- Aucune modification ne doit être apportée sur le système de ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité, n'ajoutez aucun matériau et n'installez aucun dispositif susceptible de modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Si vous ne suiviez pas ces directives, le fonctionnement de la ceinture de sécurité en serait affecté. Toute modification ou altération du système de ceintures de sécurité pourrait provoquer des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT

AFZ105960

- N'insérez jamais de corps étrangers tels que des morceaux de plastique, des trombones, des boutons ou des pièces de monnaie dans la boucle de ceinture de sécurité.
- Une fois le prétensionneur de ceinture de sécurité activé, il ne peut plus être utilisé et doit être remplacé sous forme d'ensemble avec l'enrouleur. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

⚠ AVERTISSEMENT

- Tous les ensembles de ceintures de sécurité, y compris les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être vérifiés après chaque collision. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service. Mitsubishi Motors recommande que tous les ensembles de ceinture de sécurité utilisés lors d'une collision soient remplacés, à moins qu'il ne s'agisse d'une collision mineure, que les ceintures n'aient subi aucun dommage et qu'elles continuent de fonctionner normalement. Les ceintures non portées pendant une collision doivent également être vérifiées et remplacées en cas de détection de dommages ou d'un dysfonctionnement.
- Tous les dispositifs de retenue pour enfant ainsi que tous les matériaux de fixation doivent être vérifiés après chaque collision. Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant en ce qui concerne les vérifications et les recommandations de remplacement. Les dispositifs de retenue pour enfant doivent être remplacés s'ils sont endommagés.
- Il est impossible de décrire toutes les situations dans lesquelles un coussin gonflable SRS peut ou non se déployer. Tous les occupants du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Ceintures de sécurité

⚠️ AVERTISSEMENT

● Les prétensionneurs ne s'activeront qu'une fois. Après activation du prétensionneur, le limiteur de charge d'un système de ceintures de sécurité peut laisser les ceintures relâcher la sangle pour réduire la pression exercée contre le thorax et réduire le risque de blessure. Le prétensionneur et le limiteur de charge doivent être remplacés avec l'enrouleur et la boucle comme un ensemble.

Témoin d'avertissement et avertisseur sonore de ceinture de sécurité

N07300800084



AFA151568

Les sièges conducteur et passager avant sont équipés d'une fonction avancée de rappel de ceinture de sécurité. Un avertissement visuel et sonore est émis si la ceinture de sécurité du

conducteur ou du passager avant est détachée alors que la vitesse du véhicule est supérieure à environ 15 km/h (10 mi/h) dans les conditions suivantes :

- Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.
- La ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée et le siège est occupé par un passager pendant 7 secondes après que le commutateur du moteur électrique a été mis en position ON.
- La ceinture de sécurité du passager avant n'est pas attachée et des objets ou une force externe sur le siège passager font passer la classification du système de rappel de ceinture de sécurité sur « occupé ».

Le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité clignote dans les conditions indiquées ci-dessus jusqu'à ce que la ceinture de sécurité nécessaire soit correctement attachée.

Un signal sonore d'avertissement retentit pendant environ 95 secondes ou jusqu'à ce que l'une des conditions suivantes soit remplie :

- La ceinture de sécurité non attachée du passager avant est correctement attachée.
- La fonction de rappel de ceinture de sécurité du siège passager avant ne détecte plus que le siège du passager avant est occupé.

- Le commutateur du moteur électrique est éteint.

Les cas ci-dessous pourraient entraîner l'allumage du témoin d'avertissement de la ceinture de sécurité et le déclenchement du signal sonore, même si aucun occupant n'est assis sur le siège passager :

- Des objets lourds positionnés sur le siège.
- Une personne effectuant un effort de poussée ou de traction sur le siège passager avant.
- Un objet est placé sous le siège passager avant.
- Un objet est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.
- Un objet est accroché au siège ou placé dans l'un des vide-poches de dossier de siège.
- Un dispositif de retenue pour enfant ou tout autre objet fait pression sur l'arrière du dossier de siège.

Les sièges arrière sont équipés d'un témoin d'avertissement de ceinture de sécurité qui s'affiche sur l'écran multi-informations.

(Reportez-vous à « Témoin d'avertissement et avertisseur sonore de ceinture de sécurité » à la page 5-11. Pour en savoir plus sur le « signal d'avertissement de la ceinture de sécurité de siège arrière » affiché à l'écran à

renseignements multiples, reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.)

Femmes enceintes

N07300900027

Mitsubishi Motors recommande que les femmes enceintes portent les ceintures de sécurité. La ceinture de sécurité doit être tendue ; placez toujours la ceinture sous-abdominale aussi bas que possible autour des hanches, pas de la taille. Placez la ceinture-baudrier par-dessus l'épaule et au travers du thorax. Ne placez jamais la sangle sous-abdominale/ceinture-baudrier sur la partie abdominale. Consultez un médecin pour obtenir des recommandations spécifiques.

Personnes blessées

N07301000025

Mitsubishi Motors recommande que les personnes blessées utilisent les ceintures de sécurité en fonction de la nature de leurs blessures. Consultez votre médecin pour obtenir des recommandations spécifiques.

Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur

N07301100097

⚠ AVERTISSEMENT

- Chaque personne conduisant ou voyageant dans le véhicule doit porter sa ceinture de sécurité en permanence. Les enfants doivent voyager dans un dispositif de retenue pour enfant approprié installé sur le siège arrière.
- Ne voyagez pas dans un véhicule en mouvement lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux et la ceinture-baudrier ne serait pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté, la ceinture-baudrier pourrait vous blesser au cou ou vous pourriez subir d'autres blessures internes graves.
- Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours dos contre le dossier et bien droit sur le siège, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement la ceinture de sécurité.

Ceintures de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des positions d'assise sont équipées de ceintures de sécurité avec mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR]. Si la ceinture de sécurité entoure le cou d'un enfant avec le mode ALR activé, l'enfant pourrait subir des blessures graves voire mortelles si la ceinture de sécurité venait à s'enrouler et à se serrer. Cela peut se produire même si le véhicule est garé. Détachez la ceinture de sécurité afin de la libérer du cou de l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou est déjà détachée, libérez le cou de l'enfant en coupant la ceinture de sécurité avec un outil adéquat (tel qu'un couteau ou des ciseaux) pour relâcher la ceinture de sécurité.

4

Bouclage des ceintures de sécurité

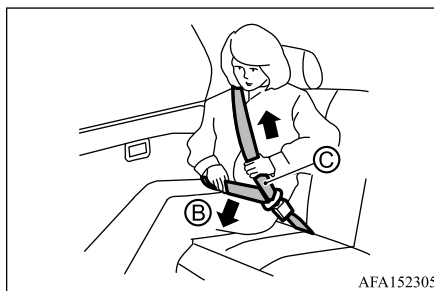
1. Réglez le siège. (Reportez-vous à « Sièges » à la page 4-2.)
2. Tirez lentement la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur et insérez la languette dans la boucle ① jusqu'à ce que vous entendiez et sentiez le verrouillage s'enclencher.

Ceintures de sécurité

- L'enrouleur est conçu pour se verrouiller en cas d'arrêt brusque ou d'impact. Tirez lentement sur la ceinture de sécurité afin de la dérouler et de bouger plus librement sur le siège.
- Si la ceinture de sécurité ne peut pas être déroulée complètement, tirez fermement sur la ceinture et relâchez-la. Tirez ensuite doucement la ceinture hors de l'enrouleur.



3. Positionnez la partie de ceinture abdominale de manière à ce qu'elle soit basse et bien ajustée sur les hanches B comme illustré.



4. Tirez la ceinture-baudrier vers l'enrouleur pour tendre la ceinture C. Placez toujours la ceinture-baudrier par-dessus l'épaule et en travers du buste.

Les ceintures de sécurité à trois points d'ancrage du siège passager avant et des places arrière ont deux modes de fonctionnement :

- Enrouleur à blocage d'urgence [ELR]
- Enrouleur à blocage automatique [ALR]

Le mode d'enrouleur à blocage d'urgence [ELR] permet l'allongement et l'enroulement de la ceinture afin que le conducteur et les passagers aient une certaine liberté de mouvement sur leur siège. L'ELR bloque la ceinture de sécurité lorsque le véhicule ralentit de manière brusque ou lors de certains impacts.

Le mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR] (mode de dispositif de retenue pour enfant) bloque la ceinture de sécurité pour l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant.

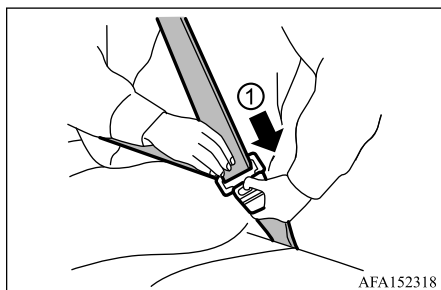
Lorsque le mode ALR est activé, la ceinture de sécurité ne peut pas être rallongée tant que la languette de ceinture de sécurité n'est pas détachée de la boucle et la ceinture entièrement enroulée. La ceinture de sécurité revient au mode ELR après enroulement complet de la ceinture de sécurité. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Dispositifs de retenue pour enfant » à la page 4-25.

Le mode ALR doit être utilisé uniquement pour l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Pendant l'utilisation normale de la ceinture de sécurité par un occupant, le mode ALR ne doit pas être activé. S'il est activé, il peut provoquer une tension inconfortable de la ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous attachez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien bloqués en position de verrouillage. Dans le cas contraire, les passagers risqueraient d'être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

Débouclage des ceintures de sécurité



Appuyez sur le bouton de la boucle pour déverrouiller la ceinture ①. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement.

- Lorsque la ceinture s'enroule automatiquement, maintenez la plaque de blocage pendant l'enroulement afin que la ceinture se range lentement. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'endommager le véhicule.

Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

Les enrouleurs sont prévus pour bloquer le mouvement de la ceinture de sécurité par deux techniques distinctes :

- Lorsque la ceinture de sécurité est sortie rapidement de l'enrouleur.
- Lorsque le véhicule ralentit brusquement.

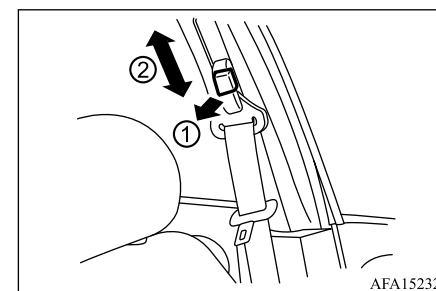
Afin de vous assurer de la fiabilité des ceintures de sécurité, vérifiez leur fonctionnement comme suit :

- Saisissez la ceinture-baudrier et tirez rapidement vers l'avant. L'enrouleur doit alors se bloquer et empêcher que la ceinture ne se déroule davantage.

Si l'enrouleur ne se bloque pas lors de cette vérification, faites contrôler le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service ou pour en savoir plus sur le fonctionnement des ceintures de sécurité.

Ceintures de sécurité

Réglage de la hauteur de la ceinture-baudrier (pour les sièges avant)



4

La hauteur d'ancrage de la ceinture-baudrier doit être réglée à la position qui vous convient le mieux. (Reportez-vous à « Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité » à la page 4-13.)

Pour régler, tirez le bouton de réglage ①, puis placez l'ancrage de baudrier à la position souhaitée ② afin que la ceinture passe au-dessus du centre de l'épaule. La ceinture doit rester à l'écart de votre visage et de votre cou, et ne doit pas glisser de votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller l'ancrage de baudrier dans sa position.

La plage de réglage de la hauteur de la ceinture-baudrier peut varier en fonction du modèle.

Ceintures de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

- Une fois le réglage effectué, relâchez le bouton de réglage et essayez de bouger l'ancrage de baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est correctement fixé.
- La hauteur d'ancrage de la ceinture-baudrier doit être réglée à la position qui vous convient le mieux. Faute de quoi, l'efficacité de l'ensemble du dispositif de retenue peut être réduite, ce qui augmente le risque de blessures et leur gravité en cas d'accident.

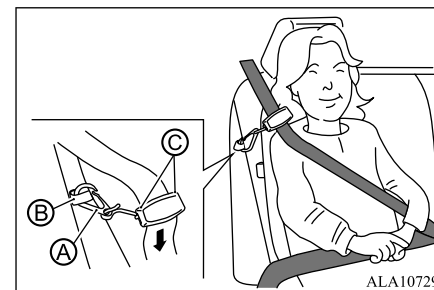
ceintures de sécurité extérieures de deuxième ou de troisième rangée sur les clips de ceinture de sécurité.

Veillez à ne pas fixer la languette de ceinture de sécurité sur le clip.

⚠ AVERTISSEMENT

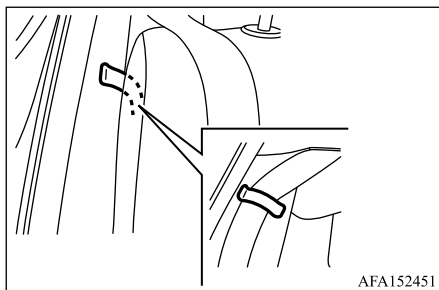
- Avant de rabattre les sièges de deuxième ou de troisième rangée, vérifiez que les ceintures de sécurité ne bloquent pas les dispositifs de blocage de dossier de siège afin d'éviter tout dommage sur les sangles de ceinture de sécurité.

Le guide de confort permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou en la tirant vers l'extérieur.



Clip de ceinture de sécurité

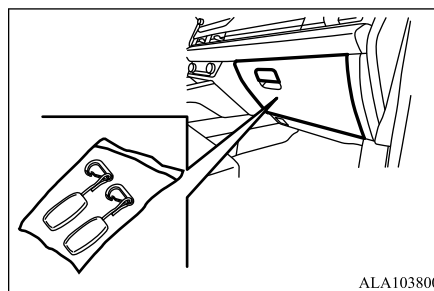
Exemple



Lorsque la ceinture de sécurité n'est pas utilisée et que vous rabattez les sièges de deuxième ou de troisième rangée, attachez les

Guide de confort (le cas échéant)

N07305500057



Deux guides de confort se trouvent dans la boîte à gants. Lorsqu'il n'est pas utilisé, le guide de confort doit être retiré et rangé dans la boîte à gants.

1. Accrochez le mousqueton A du guide de confort au clip de ceinture de sécurité B du siège de la deuxième rangée.
2. Pincez les deux bords de la ceinture de sécurité avec vos doigts et faites glisser la ceinture de sécurité au-delà de la fente C du guide de confort.

Le guide de confort peut être utilisé la tête en bas.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des avertissements et des instructions pourrait réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmenter le risque ou la gravité des blessures en cas d'accident.

⚠️ AVERTISSEMENT

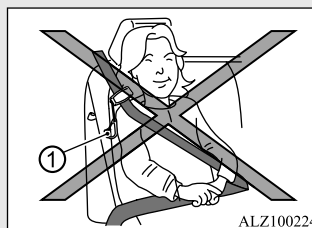
- Passez toujours la ceinture-baudrier par-dessus l'épaule et en travers du buste. La ceinture ne doit pas tomber de votre épaule.
- Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas à l'envers ou entortillée, que le cordon élastique est derrière la ceinture de sécurité et que la fente est sur le côté du corps.
- N'utilisez pas les guides de confort lorsque les dispositifs de retenue pour enfant sont installés.

⚠️ ATTENTION

- N'appliquez pas de force excessive sur le mousqueton ① lorsque vous l'accrochez au clip de ceinture de sécurité ② pour éviter d'endommager le guide de confort.
- Ne rabattez pas le dossier du siège lorsque vous l'accrochez au clip de ceinture de sécurité ② pour éviter d'endommager le guide de confort.

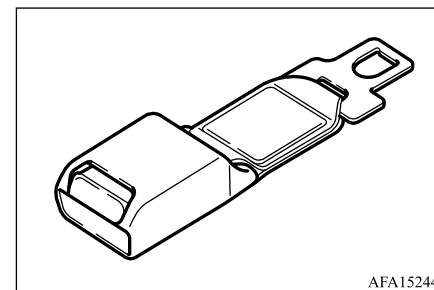
⚠️ ATTENTION

- N'accrochez pas l'étiquette SRS ① au clip de ceinture de sécurité ②.

**Dispositifs d'extension de ceinture de sécurité**

N0730120027

Si votre ceinture de sécurité n'est pas suffisamment longue même une fois complètement déroulée, vous devez vous procurer un dispositif d'extension de ceinture de sécurité. Le dispositif d'extension est utilisable sur les deux sièges avant.



4

⚠️ AVERTISSEMENT

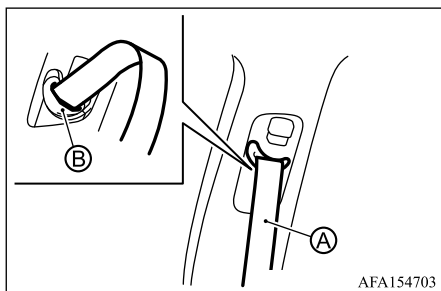
- Utilisez le dispositif d'extension uniquement si la ceinture existante n'est pas assez longue. Les personnes pouvant utiliser la ceinture de sécurité standard ne doivent pas utiliser de dispositif d'extension. L'utilisation inutile d'un dispositif d'extension risquerait d'affecter les performances de la ceinture de sécurité en cas d'accident.
- Lorsqu'il n'est pas nécessaire, le dispositif d'extension doit être retiré et rangé.
- N'utilisez jamais de dispositifs d'extension de ceinture de sécurité pour installer un dispositif de retenue pour enfant. Si le dispositif de retenue pour enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être gravement blessé voire tué lors d'un accident ou d'un arrêt brusque.

Sécurité enfant

Entretien des ceintures de sécurité

N07301300073

4



- Si la ceinture de sécurité ① ou l'anneau ② est sale, la ceinture peut ne pas s'enrouler en douceur. Même si la ceinture de sécurité et l'anneau ne semblent pas sales, ils peuvent l'être en réalité. Nettoyez toute la ceinture de sécurité avec une solution détergente neutre, et essuyez l'anneau.

L'élimination des saletés non visibles peut aider la ceinture de sécurité à s'enrouler plus facilement.

Reportez-vous à «Nettoyage des ceintures de sécurité», page 12-4.

- Assurez-vous périodiquement que la ceinture de sécurité et les composants métalliques, comme les boucles, languettes, enrouleurs, câbles flexibles et ancrages, fonctionnent correctement. En cas de desserrage des pièces, de détérioration, de coupures ou d'autres dommages causés aux sangles, l'ensemble de la ceinture de sécurité doit être remplacé.

Sécurité enfant

N07301400090

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des positions d'assise sont équipées de ceintures de sécurité avec mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR]. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant alors que le mode ALR est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou tué si la ceinture de sécurité se rétracte et lui serre le cou. Cela peut se produire même si le véhicule est garé. Détachez la ceinture de sécurité afin de la libérer du cou de l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou est déjà détachée, libérez le cou de l'enfant en coupant la ceinture de sécurité avec un outil adéquat (tel qu'un couteau ou des ciseaux) pour relâcher la ceinture de sécurité.

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour les protéger.

Ils doivent être attachés correctement.

En plus des informations générales contenues dans ce manuel, d'autres informations relatives à la sécurité enfant sont disponibles auprès d'autres sources telles que des médecins, professeurs, agences gouvernementales de sécurité routière et organisations communautaires. Tous les enfants sont différents; veuillez donc à connaître les meilleures méthodes de transport de votre enfant dans le véhicule.

Il existe trois types de dispositifs de retenue pour enfant élémentaires :

- Dispositif de retenue pour enfant dos à la route
- Dispositif de retenue pour enfant face à la route
- Rehausseur

Le dispositif de retenue le plus approprié dépend de la taille de l'enfant. D'une manière générale, les bébés jusqu'à environ 1 an doivent être placés dans des dispositifs de retenue pour enfant dos à la route. Les dispositifs de retenue pour enfant face à la route sont disponibles pour les enfants qui sont trop grands pour les dispositifs de retenue dos à la route et qui sont âgés d'au moins 2 ans. Les rehausseurs sont utilisés pour faciliter le positionnement d'une sangle sous-abdomi-

nale/ceinture-baudrier sur un enfant ne pouvant plus utiliser de dispositif de retenue face à la route.

AVERTISSEMENT

- Les bébés et enfants ont besoin d'une protection spéciale. Les ceintures de sécurité du véhicule risquent de ne pas leur être adaptées. Il est possible que la ceinture-baudrier passe trop près de leur visage ou de leur cou. La sangle sous-abdominale risque de ne pas s'adapter aux os de leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal adaptée peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Utilisez toujours les dispositifs de retenue pour enfant appropriés.

Tous les états des États-Unis et les provinces ou territoires canadiens exigent l'utilisation de dispositifs de retenue pour enfant homologués pour les bébés et enfants en bas âge. Reportez-vous à « Dispositifs de retenue pour enfant » à la page 4-25.

Un dispositif de retenue pour enfant peut être fixé dans le véhicule à l'aide du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et lanières de maintien pour dispositifs de retenue pour enfants) ou de la ceinture de sécurité du véhicule. Reportez-vous à « Dispositifs de retenue pour enfant » à la page 4-25 pour plus d'informations.

Mitsubishi Motors recommande que tous les enfants et préadolescents soient attachés sur le siège arrière. Des études démontrent que les enfants sont plus en sécurité sur le siège arrière, lorsqu'ils sont correctement attachés, que sur le siège avant.

Cela est particulièrement important car votre véhicule est équipé d'un système de retenue supplémentaire (système de coussin gonflable) pour le passager avant. Reportez-vous à « Système de retenue supplémentaires (SRS) » à la page 4-43.

Bébés

Les bébés âgés de moins de 1 an doivent être placés dans un dispositif de retenue pour enfant dos à la route. Mitsubishi Motors recommande de placer les bébés dans des dispositifs de retenue pour enfant conformes au règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles et au règlement canadien sur la sécurité des véhicules automobiles. Choisissez un dispositif de retenue pour enfant adapté au véhicule et observez toujours les instructions d'installation et d'utilisation du fabricant.

Enfants en bas âge

Les enfants en bas âge doivent rester dans un dispositif de retenue pour enfant dos à la route le plus longtemps possible jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids dudit dispositif de retenue pour enfant. Les enfants dont la taille ou le poids dépasse la limite imposée par le dispositif de retenue pour enfant dos à la route doivent être retenus à l'aide d'un harnais dans un système de retenue pour enfant face à la route. Reportez-vous aux instructions du fabricant pour les recommandations concernant les poids et les tailles minimum et maximum. Mitsubishi Motors recommande de placer les enfants en bas âge dans des dispositifs de retenue pour enfant conformes au règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles et au règlement canadien sur la sécurité des véhicules automobiles. Choisissez un dispositif de retenue pour enfant adapté au véhicule et observez toujours les instructions d'installation et d'utilisation du fabricant.

Enfant de plus grande taille

Les enfants doivent être retenus avec un harnais dans un dispositif de retenue pour enfant face à la route jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids maximale imposée

Sécurité enfant

par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Une fois que l'enfant dépasse la limite de taille et de poids imposée par le dispositif de retenue pour enfant face à la route équipé d'un harnais, Mitsubishi Motors recommande de placer l'enfant sur un rehausseur disponible dans le commerce pour obtenir un ajustement adéquat de la ceinture de sécurité. Afin de pouvoir acheminer correctement la ceinture de sécurité, le rehausseur doit relever l'assise de l'enfant de façon à permettre le positionnement correct de la ceinture-baudrier en travers du buste et sur la partie supérieure et centrale de son épaule. La ceinture-baudrier ne doit pas passer à proximité du cou ou du visage et ne doit pas glisser de l'épaule. La sangle sous-abdominale doit reposer de manière ajustée sur le bas des hanches ou le haut des cuisses, pas sur l'abdomen.

Un rehausseur peut être installé uniquement sur les positions d'assise équipées d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage. Le rehausseur doit être adapté au siège du véhicule et doit également être muni d'une étiquette certifiant qu'il est conforme au règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles ou au règlement canadien sur la sécurité des véhicules automobiles.

Un rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que l'enfant puisse passer le test de port de ceinture de sécurité indiqué ci-après :

- Le dos et les hanches de l'enfant sont-ils posés contre le dossier de siège du véhicule?
- L'enfant est-il capable de s'asseoir sans se trouver dans une mauvaise posture?
- Les genoux de l'enfant peuvent-ils se plier facilement au-dessus de l'extrémité avant du siège avec les pieds posés à plat sur le plancher?
- L'enfant peut-il porter la ceinture de sécurité de manière sûre (la sangle sous-abdominale est placée de manière basse et serrée sur les hanches et la ceinture-baudrier passe en travers du buste et sur son épaule)?
- L'enfant est-il capable d'utiliser l'appui-tête après réglage correct de ce dernier?
- L'enfant sera-t-il capable de rester dans cette position pendant l'ensemble du trajet?



AFA151555

Si la réponse à l'une de ces questions est non, alors l'enfant doit rester sur un rehausseur en utilisant la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage.

REMARQUE

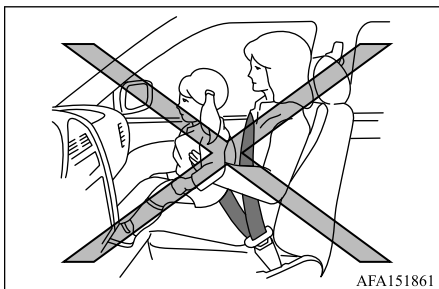
- Les réglementations de certaines communes peuvent suivre des consignes différentes. Avant de prendre la route, vérifiez les réglementations locales et nationales pour vous assurer que votre enfant utilise le dispositif de retenue correct.

AVERTISSEMENT

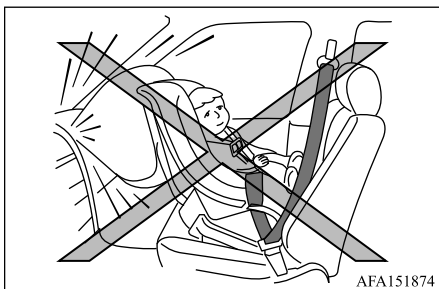
- Ne laissez jamais les enfants se lever ou se mettre à genoux sur les sièges et ne les laissez pas dans le compartiment à bagages. L'enfant pourrait subir des blessures graves voire mortelles lors d'un accident ou d'un arrêt brusque.

Dispositifs de retenue pour enfant

N07301500062



AFA151861



AFA151874

Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des avertissements et des instructions pour l'utilisation et l'installation correctes des dispositifs de retenue pour enfants peut entraîner des blessures graves ou la mort d'un enfant ou d'autres passagers lors d'un arrêt soudain ou d'une collision :
- Le dispositif de retenue pour enfant doit être utilisé et installé correctement. Suivez toujours toutes les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant en ce qui concerne l'installation et l'utilisation.
- Les nourrissons et les enfants ne doivent jamais être tenus sur les genoux de quelqu'un. Même l'adulte le plus robuste ne peut résister aux forces d'une collision.
- N'attachez pas la ceinture de sécurité à la fois à un enfant et à un autre passager.

Dispositifs de retenue pour enfant

⚠ AVERTISSEMENT

- Mitsubishi Motors recommande d'installer tous les dispositifs de retenue pour enfant sur la banquette arrière. Des études démontrent que les enfants sont plus en sécurité sur le siège arrière, lorsqu'ils sont correctement attachés, que sur le siège avant. Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, consultez la section « Installation d'un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide des ceintures de sécurité » à la page 4-37.
- Même avec un système de coussin gonflable avancé, n'installez jamais de dispositif de retenue pour enfant ou pour bébé dos à la route sur le siège avant. Un coussin gonflable qui se déploie peut gravement blesser ou tuer votre enfant. Un dispositif de retenue pour enfant ou un pour bébé dos à la route doit être utilisé uniquement sur le siège arrière.
- Veillez à acheter un dispositif de retenue pour enfant adapté à l'enfant et au véhicule. Certains dispositifs de retenue pour enfant peuvent ne pas être adaptés à votre véhicule.

4

Dispositifs de retenue pour enfant

⚠ AVERTISSEMENT

- Les ancrages de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des dispositifs de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour attacher des ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres objets ou équipements au véhicule. Cela pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfants. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé à l'aide de l'ancrage endommagé, et un enfant pourrait être gravement blessé ou tué dans une collision.
- N'utilisez jamais les points d'ancrage des ceintures ou harnais de sécurité pour adultes.
- Un dispositif de retenue pour enfant avec une sangle d'attache supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant.
- Les nourrissons et les enfants doivent toujours être placés dans un dispositif de retenue pour enfant approprié lorsqu'ils sont à bord du véhicule.
- Lorsque le dispositif de retenue pour enfant n'est pas utilisé, fixez-le avec le système LATCH ou la ceinture de sécurité. En cas d'arrêt brusque ou de collision, des objets non fixés peuvent blesser les occupants ou endommager le véhicule.

⚠ ATTENTION

- Un dispositif de retenue pour enfant dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez la surface d'assise et les boucles avant d'installer un enfant dans le dispositif de retenue pour enfant.

Ce véhicule est équipé d'un système d'ancrage universel pour dispositif de retenue pour enfant, appelé système LATCH (ancrages inférieurs et sangles de retenue pour dispositifs de retenue pour enfants). Certains dispositifs de retenue pour enfants sont dotés d'attaches rigides ou montées sur sangle qui peuvent être fixées à ces ancrages.

Pour plus de détails, reportez-vous à « Système LATCH (ancrages inférieurs et sangles de retenue pour dispositifs de retenue pour enfants) » à la page 4-27.

Si vous ne possédez pas de dispositif de retenue pour enfant compatible avec le système LATCH, vous pouvez utiliser les ceintures de sécurité du véhicule.

Plusieurs fabricants proposent des dispositifs de retenue pour bébés et enfants en bas âge de différentes tailles, adaptés aux nourrissons et aux jeunes enfants. Lors du choix d'un dispositif de retenue pour enfant, gardez à l'esprit les points suivants :

- Choisissez uniquement un dispositif de retenue portant une étiquette certifiant sa conformité à la norme fédérale de sécurité des véhicules automobiles 213 ou au Règlement sur la sécurité des systèmes de retenue et des sièges d'appoint des véhicules automobiles (RSSR).
- Vérifiez la compatibilité du dispositif de retenue pour enfant de votre véhicule avec le siège et la ceinture de sécurité.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est compatible avec votre véhicule, installez votre enfant à l'intérieur et vérifiez les différents réglages pour vous assurer qu'il est bien adapté à votre enfant. Choisissez un dispositif de retenue pour enfant adapté à la taille et au poids de votre enfant. Suivez toujours toutes les procédures recommandées.
- Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est inférieur à 29,5 kg (65 lb), vous pouvez utiliser les ancrages LATCH ou la ceinture de sécurité pour installer le dispositif de retenue pour enfant (mais pas les deux en même temps).
- Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant.



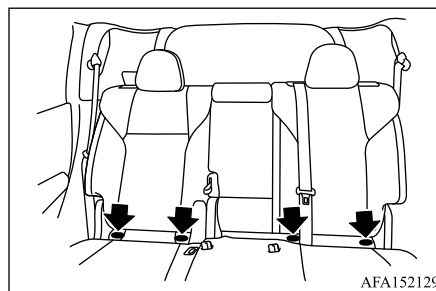
- Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Tous les États américains et les provinces et territoires canadiens exigent que les nourrissons et les jeunes enfants soient attachés dans un dispositif de retenue pour enfant approuvé en tout temps pendant la conduite du véhicule. La loi canadienne exige que la sangle d'attache supérieure des dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant soit fixée au point d'ancrage désigné du véhicule.

Système LATCH (ancrages inférieurs et sangles de retenue pour dispositifs de retenue pour enfants)

N07301600076

Emplacement d'ancrage du système LATCH



Votre véhicule est équipé de points d'ancrage spéciaux qui sont utilisés avec les dispositifs de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH. Ce système peut également être appelé système ISOFIX ou système compatible ISOFIX. Avec ce système, vous n'avez pas besoin d'utiliser la ceinture de sécurité du véhicule pour fixer le dispositif de retenue pour enfant, sauf si le poids combiné du siège pour enfant et du dispositif de retenue pour enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfant est supérieur à 29,5 kg

Dispositifs de retenue pour enfant

(65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

4

Ancrage inférieur du système LATCH

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des avertissements et des instructions pour l'utilisation et l'installation correctes des dispositifs de retenue pour enfants peut entraîner des blessures graves ou la mort d'un enfant ou d'autres passagers lors d'un arrêt soudain ou d'une collision :
- Fixez les dispositifs de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH uniquement aux endroits indiqués sur l'illustration.
- Ne fixez pas un dispositif de retenue pour enfant en position arrière centrale assise à l'aide des ancrages inférieurs LATCH. Le dispositif de retenue pour enfants ne sera pas correctement fixé.

Dispositifs de retenue pour enfant

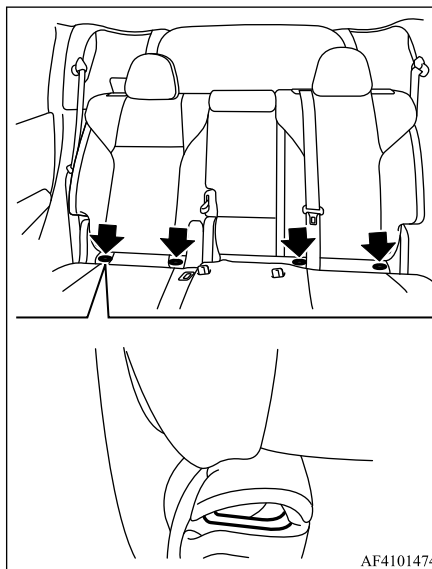
⚠️ AVERTISSEMENT

- Inspectez les ancrages inférieurs en insérant vos doigts dans la zone d'ancrage inférieure. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'obstruction sur les ancrages, comme la sangle de la ceinture de sécurité ou le matériau du coussin de siège. Le dispositif de retenue pour enfants ne sera pas correctement fixé si les ancrages inférieurs sont obstrués.
- Les ancrages de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des dispositifs de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour attacher des ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres objets ou équipements au véhicule. Cela pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfants. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé à l'aide de l'ancrage endommagé, et un enfant pourrait être gravement blessé ou tué dans une collision.

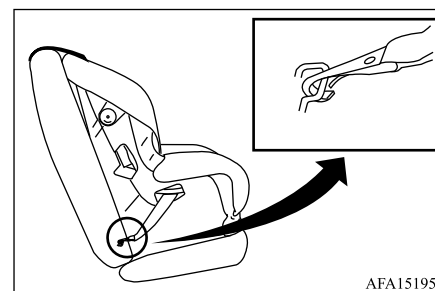
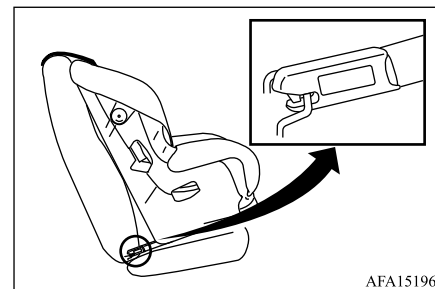
Emplacement de l'ancrage inférieur du système LATCH

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH sont prévus pour installer des dispositifs de retenue pour enfants aux places latérales de la deuxième rangée seulement.

N'essayez pas d'installer un dispositif de retenue pour enfant en position assise centrale à l'aide des ancrages inférieurs LATCH.



Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH sont situés sur les coussins des sièges de la deuxième rangée.

Installation des fixations d'ancrage inférieures du dispositif de retenue pour enfants LATCH**Fixation montée sur sangle du système LATCH****Fixation rigide du système LATCH**



Dispositifs de retenue pour enfant

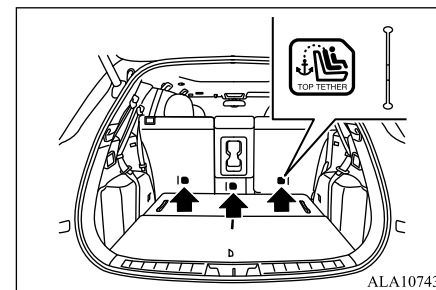
Les dispositifs de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH comprennent deux fixations rigides ou montées sur des sangles qui peuvent être reliées à deux ancrages situés à certaines places assises de votre véhicule. Avec ce système, vous n'avez pas besoin d'utiliser la ceinture de sécurité du véhicule pour fixer le dispositif de retenue pour enfants. Vérifiez que votre dispositif de retenue pour enfant porte une étiquette indiquant qu'il est compatible avec le système LATCH. Cette information peut également se trouver dans les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant, lisez attentivement et suivez les instructions de ce manuel et celles fournies avec le dispositif de retenue pour enfant.

Ancrage pour sangle d'attache supérieure

⚠ AVERTISSEMENT

● Fixez correctement le chargement et ne le laissez pas entrer en contact avec la sangle d'attache supérieure lorsqu'elle est attachée à l'ancrage pour sangle d'attache supérieure. Un chargement qui n'est pas correctement fixé ou qui entre en contact avec la sangle d'attache supérieure peut endommager cette dernière en cas de collision. Si le cache-bagages (le cas échéant) entre en contact avec la sangle d'attache supérieure lorsqu'il est fixé à l'ancrage pour sangle d'attache supérieure, retirez le cache-bagages du véhicule. Si le cache-bagages n'est pas retiré, il peut endommager la sangle d'attache supérieure lors d'une collision. En cas de collision, votre enfant pourrait être gravement, voire mortellement blessé, si la sangle d'attache supérieure du dispositif de retenue pour enfant est endommagée.

Emplacements des points d'ancrage pour sangle d'attache supérieure



4

⚠ AVERTISSEMENT

● Les ancrages de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des dispositifs de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour attacher des ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres objets ou équipements au véhicule. Cela pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfants. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé à l'aide de l'ancrage endommagé, et un enfant pourrait être gravement blessé ou tué dans une collision.

Dispositifs de retenue pour enfant

Excepté le Mexique

Trois points d'ancrage de retenue pour enfant sont situés au dos des dossiers de siège.

Au Mexique

Deux points d'ancrage de retenue pour enfant sont situés au dos des dossiers des sièges extérieurs.

4

Si un dispositif de retenue pour enfant est équipé d'une sangle d'attache supérieure, celle-ci doit être utilisée lors de l'installation avec les fixations d'ancrage inférieures LATCH ou les ceintures de sécurité.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une sangle d'attache supérieure pour enfant sur le siège arrière, il est recommandé que vous vous rendiez chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide du système LATCH

N07301700064

Reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions des sections « Sécurité enfants » et « Dispositifs de retenue pour enfant » avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

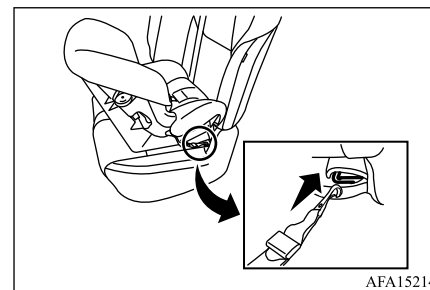
N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de

retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide du système LATCH :

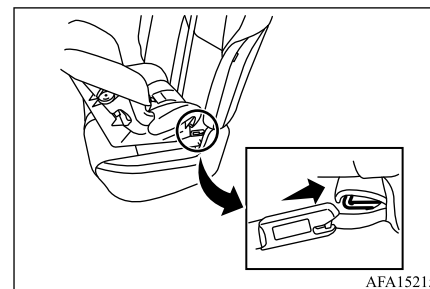
1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue pour enfant.

- Reculez au maximum le siège devant accueillir le dispositif de retenue pour enfant.
- Réglez l'angle du dossier de siège sur 3 positions vers l'arrière à partir de la position la plus droite (siège de deuxième rangée).

Installation dos à la route à l'aide des sangles — étape 2



Installation dos à la route à l'aide des fixations rigides — étape 2

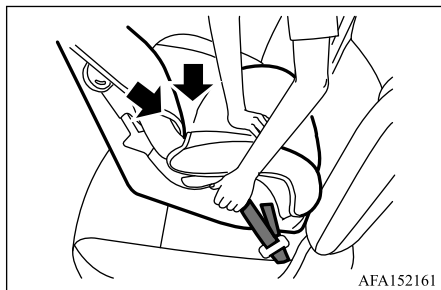


2. Fixez les attaches d'ancrage du dispositif de retenue pour enfant sur les ancrages inférieurs LATCH. Vérifiez que les attaches LATCH sont correctement fixées aux ancrages inférieurs.



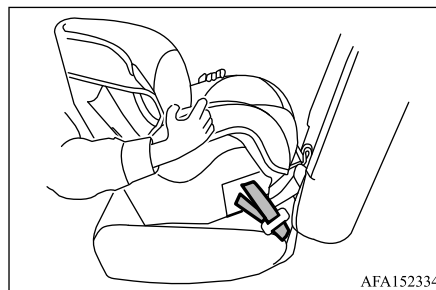
Ne fixez pas le dispositif de retenue pour enfant sur le siège central de deuxième rangée.

Dos à la route — étape 3



3. Sur les dispositifs de retenue pour enfant munis de fixations à sangles, éliminez tout relâchement des sangles au niveau des attaches d'ancrage. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre main, afin de comprimer le coussin et le dossier de siège du véhicule, tout en serrant les sangles au niveau des attaches d'ancrage.

Dos à la route — étape 4



4. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la fixation LATCH. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que les fixations LATCH maintiennent le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez les fixations

Dispositifs de retenue pour enfant

LATCH autant que nécessaire ou placez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Il peut s'avérer nécessaire d'utiliser un dispositif de retenue pour enfant différent ou d'essayer d'installer le dispositif à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule (selon modèles). Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.

5. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si le dispositif de retenue pour enfant est desserré, répétez les étapes 1 à 4.

4

Dispositifs de retenue pour enfant

Installation d'un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide des ceintures de sécurité

4

N07301800078

⚠ AVERTISSEMENT

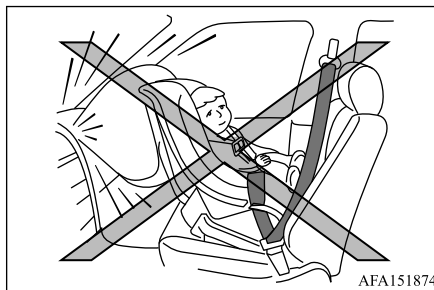
- La ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur à blocage automatique [ALR] doit être utilisée lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Ne pas utiliser le mode de dispositif de retenue pour enfant (ALR) entraînerait une mauvaise fixation du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pourrait basculer ou être mal fixé, risquant de blesser l'enfant lors d'un freinage brusque ou d'une collision.

Reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions des sections « Sécurité enfant » à la page 4-22 et « Dispositifs de retenue pour enfant » à la page 4-25 avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif

de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule sur les sièges de deuxième et de troisième rangée :

Dos à la route — étape 1

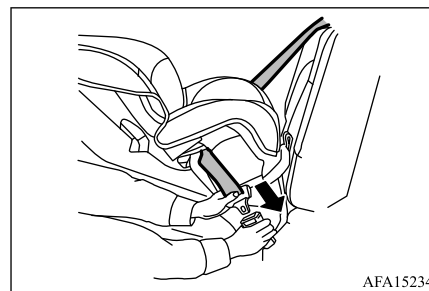


1. **Les dispositifs de retenue pour enfants doivent être utilisés dos à la route et ne doivent donc pas être utilisés sur le siège avant.** Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue.

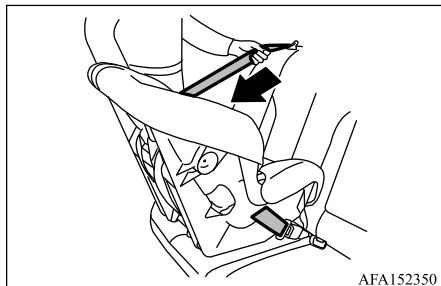
- Reculez au maximum le siège devant accueillir le dispositif de retenue pour enfant.

- Réglez l'angle du dossier de siège sur 3 positions vers l'arrière à partir de la position la plus droite (siège de deuxième rangée).

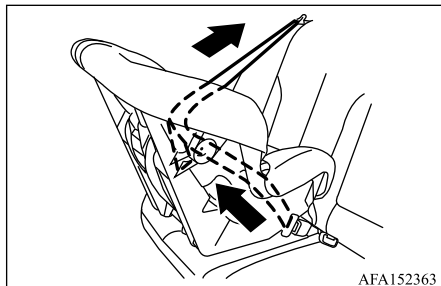
Dos à la route — étape 2



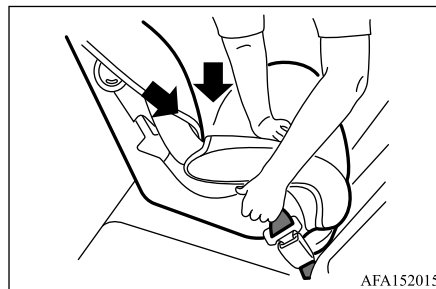
2. Faites passer la languette de ceinture de sécurité par le dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à entendre et sentir que le verrouillage est enclenché. Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant concernant le cheminement de la ceinture.

Dos à la route — étape 3

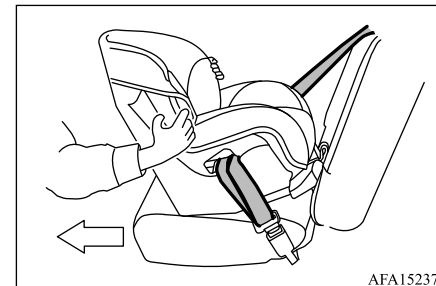
3. Tirez la ceinture-baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. À ce stade de l'installation, l'enrouleur de la ceinture de sécurité est en mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR] (mode de dispositif de retenue pour enfant). Il repasse en mode d'enrouleur à blocage d'urgence [ELR] lorsque la ceinture de sécurité s'est complètement enroulée.

Dos à la route — étape 4

4. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler à nouveau. Tirez la ceinture-baudrier afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.

Dos à la route — étape 5

5. Éliminez tout relâchement de la ceinture de sécurité. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant pour comprimer le coussin de siège et le dossier de siège du véhicule tout en tirant sur la ceinture de sécurité.

Dispositifs de retenue pour enfant**Dos à la route — étape 6**

6. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la ceinture de sécurité. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que la ceinture maintient le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez la ceinture de sécurité autant que nécessaire ou installez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Vous devrez peut-être essayer un dispositif de retenue pour enfant différent. Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.

Dispositifs de retenue pour enfant

7. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si la ceinture de sécurité n'est pas bloquée, répétez les étapes 1 à 6.

4

Une fois que vous avez retiré le dispositif de retenue pour enfant et que la ceinture de sécurité s'est complètement enroulée, le mode ALR (mode de dispositif de retenue pour enfant) est désactivé.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide du système LATCH

N07301900066

Reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions des sections « Sécurité enfants » et « Dispositifs de retenue pour enfant » avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les

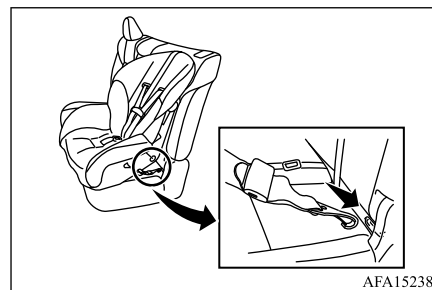
instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide du système LATCH :

Avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant, retirez l'appuie-tête pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant. En cas de retrait de l'appuie-tête, rangez-le dans un endroit sûr. Veillez à l'installer à nouveau lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant. Reportez-vous à « Appuie-tête » à la page 4-10 pour des informations sur le réglage des appuie-tête.

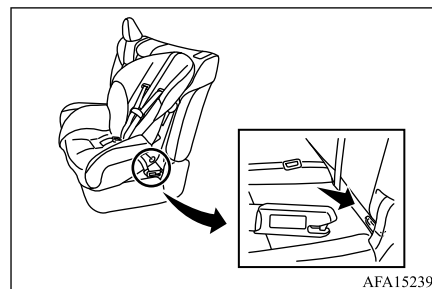
1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue pour enfant.

- Reculez au maximum le siège devant accueillir le dispositif de retenue pour enfant.
- Réglez l'angle du dossier de siège sur 3 positions vers l'arrière à partir de la position la plus droite (siège de deuxième rangée).

Installation face à la route à l'aide des sangles — étape 2



Installation face à la route à l'aide des fixations rigides — étape 2



2. Fixez les attaches d'ancrage du dispositif de retenue pour enfant sur les ancrages inférieurs LATCH. Vérifiez que les attaches LATCH sont correctement fixées aux ancrages inférieurs.

Dispositifs de retenue pour enfant

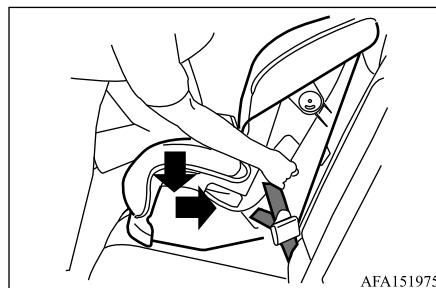
Ne fixez pas le dispositif de retenue pour enfant sur le siège central de deuxième rangée.

Si le dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une sangle d'attache supérieure, acheminez la sangle d'attache supérieure et fixez-la au point d'ancrage. Reportez-vous à « Installation de la sangle d'attache supérieure » à la page 4-36. N'installez pas de dispositifs de retenue pour enfant nécessitant l'utilisation d'une sangle d'attache supérieure sur des positions d'assise non équipées d'ancrage pour sangle d'attache supérieure.

3. L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être bloqué contre le dossier de siège du véhicule.

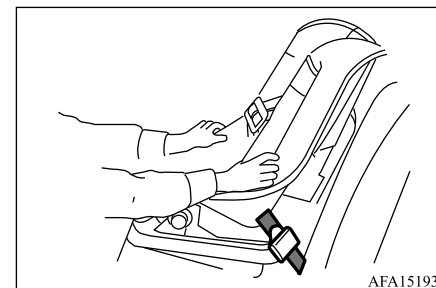
Si la position d'assise ne permet pas l'installation correcte du dispositif de retenue pour enfant, effectuez une nouvelle tentative sur une autre position d'assise ou avec un dispositif de retenue pour enfant différent.

Face à la route — étape 4



4. Sur les dispositifs de retenue pour enfant munis de fixations à sangles, éliminez tout relâchement des sangles au niveau des attaches d'ancrage. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou, afin de comprimer le coussin et le dossier de siège du véhicule, tout en serrant les sangles au niveau des attaches d'ancrage.
5. Serrez la lanière de maintien en vous conformant aux instructions du fabricant, afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.

Face à la route — étape 6



6. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la fixation LATCH. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que les fixations LATCH maintiennent le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez les fixations LATCH autant que nécessaire ou placez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Vous devrez peut-être essayer un dispositif de retenue pour enfant différent. Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.

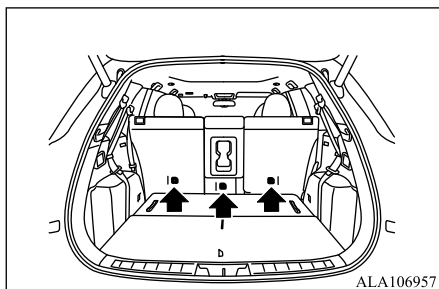
Dispositifs de retenue pour enfant

7. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si le dispositif de retenue pour enfant est desserré, répétez les étapes 1 à 6.

4

Installation de la sangle d'attache supérieure

N07303100075



⚠ AVERTISSEMENT

● Les ancrages de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des dispositifs de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour attacher des ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres objets ou équipements au véhicule. Cela pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfants. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé à l'aide de l'ancrage endommagé, et un enfant pourrait être gravement blessé ou tué dans une collision.

La sangle d'attache supérieure du dispositif de retenue pour enfant doit être utilisée lors de l'installation du dispositif de retenue pour enfant avec les fixations d'ancrage inférieures LATCH.

Tout d'abord, fixez le siège pour enfant avec les ancrages inférieurs LATCH.

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le dans un endroit sûr. Veillez à l'installer à nouveau lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant.

Reportez-vous à « Appuie-tête » à la page 4-10 pour plus de détails sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête.

2. Positionnez la sangle d'attache supérieure sur le dossier du siège.

3. Fixez la sangle d'attache supérieure au point d'ancrage de la sangle de retenue indiqué sur l'illustration.

Excepté le Mexique

Trois points d'ancrage de retenue pour enfant sont situés au dos des dossiers de siège.

Au Mexique

Deux points d'ancrage de retenue pour enfant sont situés au dos des dossiers des sièges extérieurs.

4. Reportez-vous aux étapes de la procédure d'installation appropriée du dispositif de retenue pour enfants dans cette section avant de serrer la sangle d'attache.

Si vous avez des questions lors de l'installation d'une sangle d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour procéder à cet entretien.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide des ceintures de sécurité

N07302000093

⚠ AVERTISSEMENT

● La ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur à blocage automatique [ALR] doit être utilisée lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Ne pas utiliser le mode de dispositif de retenue pour enfant (ALR) entraînerait une mauvaise fixation du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pourrait basculer ou être mal fixé, risquant de blesser l'enfant lors d'un freinage brusque ou d'une collision. En outre, cela peut également modifier le fonctionnement de coussin gonflable passager avant. Reportez-vous à « Témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant » à la page 4-52.

Reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions des sections « Sécurité enfants » et « Dispositifs de retenue pour enfant » avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le

poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule sur le siège passager avant ou sur les sièges de deuxième et de troisième rangée :

Avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant, retirez l'appuie-tête pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant. En cas de retrait de l'appuie-tête, rangez-le dans un endroit sûr. Veillez à l'installer à nouveau lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant.

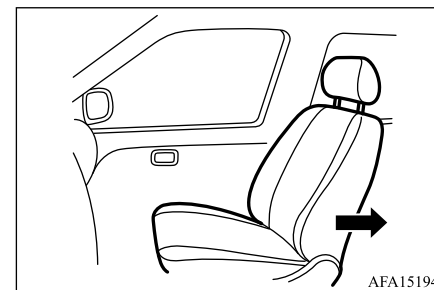
Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant sur le siège central de la deuxième rangée, réglez l'appuie-tête à la position la plus basse.

Lorsque vous installez un siège pour enfant sur le siège de la troisième rangée, réglez l'appuie-tête en position d'utilisation (tiré vers le haut).

Reportez-vous à « Appuie-tête » à la page 4-10 pour des informations sur le réglage des appuie-tête.

Dispositifs de retenue pour enfant

Face à la route (siège passager avant) — étape 1



4

1. Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant sur le siège avant, il doit toujours être positionné face à la route. Reculez le siège au maximum. Les dispositifs de retenue pour enfant doivent être utilisés dos à la route. Par conséquent, ils ne doivent pas être utilisés sur le siège avant.

2. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue pour enfant.

• Reculez au maximum le siège devant accueillir le dispositif de retenue pour enfant.

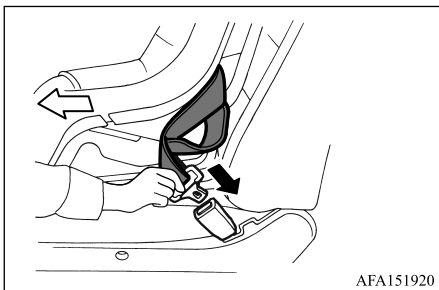
• Réglez l'angle du dossier de siège sur 3 positions vers l'arrière à partir de la position la plus droite (siège de deuxième rangée).

Dispositifs de retenue pour enfant

L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être bloqué contre le dossier de siège du véhicule.

Face à la route — étape 3

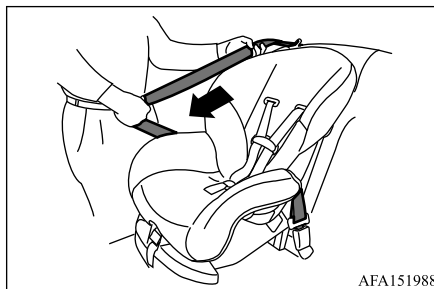
4



3. Faites passer la languette de ceinture de sécurité par le dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à entendre et sentir que le verrouillage est enclenché. Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant concernant le cheminement de la ceinture.

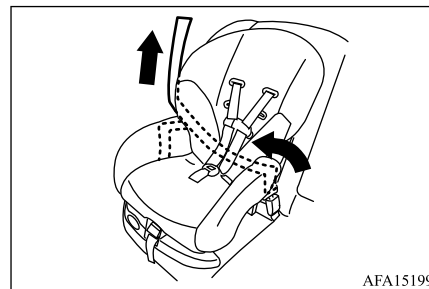
Si le dispositif de retenue pour enfant est équipé d'une sangle d'attache supérieure, faites-la passer au point d'ancrage prévu à cet effet et fixez-la dessus (installation sur siège arrière uniquement). Reportez-vous à « Installation de la sangle d'attache supérieure » à la page 4-40. N'installez pas de dispositifs de retenue pour enfant nécessitant l'utilisation d'une sangle d'attache supérieure sur des positions d'assise non équipées d'ancrage pour sangle d'attache supérieure.

Face à la route — étape 4

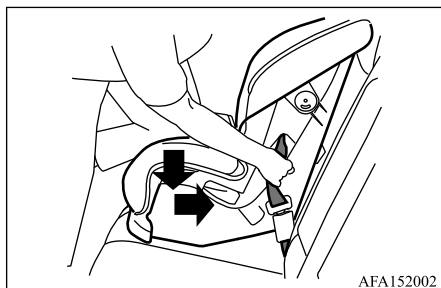


4. Tirez la ceinture-baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. À ce stade de l'installation, l'enrouleur de la ceinture de sécurité est en mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR] (mode de dispositif de retenue pour enfant). Il repasse en mode d'enrouleur à blocage d'urgence [ELR] lorsque la ceinture de sécurité s'est complètement enroulée.

Face à la route — étape 5



5. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler à nouveau. Tirez la ceinture-baudrier afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.

Face à la route — étape 6

AFA152002

6. Éliminez tout relâchement de la ceinture de sécurité. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou pour comprimer le coussin de siège et le dossier de siège du véhicule tout en tirant sur la ceinture de sécurité.

7. Serrez la lanière de maintien en vous conformant aux instructions du fabricant, afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.

Face à la route — étape 8

AFA152406

8. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la ceinture de sécurité. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que la ceinture maintient le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez la ceinture de sécurité autant que nécessaire ou installez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Vous devrez peut-être essayer un dispositif de retenue pour enfant différent. Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.

Dispositifs de retenue pour enfant

9. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si la ceinture de sécurité n'est pas bloquée, répétez les étapes 2 à 8.

Face à la route — étape 10

**PASSENGER
AIR BAG**



AFA152174

4

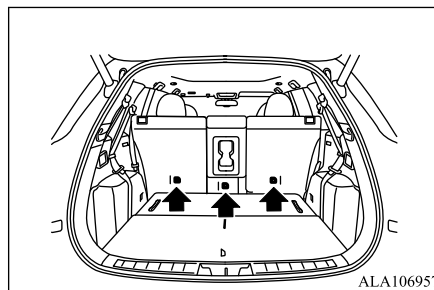
Dispositifs de retenue pour enfant

10. Si le dispositif de retenue pour enfant est installé sur le siège du passager avant, placez le contact de moteur électrique sur la position ON. Le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant  doit s'allumer. Le témoin d'état de coussin gonflable du passager avant se trouve à proximité du rétroviseur intérieur. Si ce témoin ne s'allume pas, reportez-vous à « Témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant » à la page 4-52. **Placez le dispositif de retenue pour enfant sur une autre position d'assise.** Faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Une fois que vous avez retiré le dispositif de retenue pour enfant et que la ceinture de sécurité s'est complètement enroulée, le mode ALR (mode de dispositif de retenue pour enfant) est désactivé.

Installation de la sangle d'attache supérieure

N07303200076



⚠ AVERTISSEMENT

● Les ancrages de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des dispositifs de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour attacher des ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres objets ou équipements au véhicule. Cela pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfants. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé à l'aide de l'ancrage endommagé, et un enfant pourrait être gravement blessé ou tué dans une collision.

La sangle d'attache supérieure du dispositif de retenue pour enfants doit être utilisée lors

de l'installation du dispositif de retenue pour enfants avec les ceintures de sécurité.

Tout d'abord, fixez le dispositif de retenue pour enfants avec la ceinture de sécurité.

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le dans un endroit sûr. Veillez à l'installer à nouveau lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant. Reportez-vous à « Appuie-tête » à la page 4-10 pour plus de détails sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête.
2. Positionnez la sangle d'attache supérieure sur le dossier du siège.
3. Fixez la sangle d'attache supérieure au point d'ancrage de la sangle de retenue indiqué sur l'illustration.
Excepté le Mexique
Trois points d'ancrage de retenue pour enfant sont situés au dos des dossiers de siège.
Au Mexique
Deux points d'ancrage de retenue pour enfant sont situés au dos des dossiers des sièges extérieurs.
4. Reportez-vous aux étapes de la procédure d'installation appropriée du dispositif de retenue pour enfants dans cette section avant de serrer la sangle d'attache.

Si vous avez des questions lors de l'installation d'une sangle d'attache supérieure, il

est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour procéder à cet entretien.

Rehausseur de sièges

N07302100052

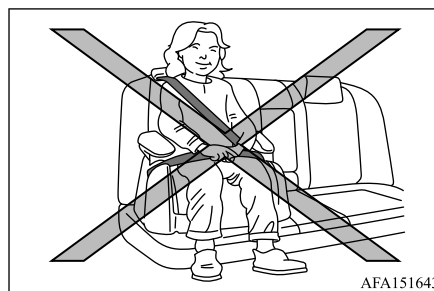
Précautions concernant le rehausseur de sièges

⚠ AVERTISSEMENT

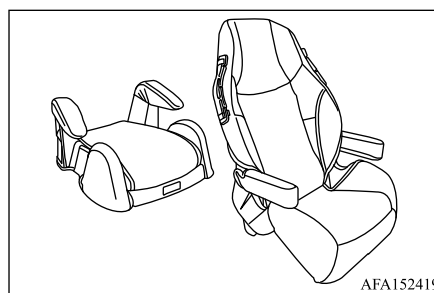
- Si un rehausseur de siège et une ceinture de sécurité ne sont pas utilisés correctement, le risque que l'enfant soit blessé ou tué lors d'un arrêt soudain ou d'une collision augmente considérablement :
- Assurez-vous que la partie d'épaule de la ceinture est éloignée du visage et du cou de l'enfant et que la partie abdominale de la ceinture ne passe pas sur le ventre.
- Assurez-vous que la ceinture côté d'épaule ne se trouve pas derrière l'enfant ou sous son bras.
- Un rehausseur de siège ne doit être installé qu'à une place assise munie d'une ceinture abdominale et d'une ceinture baudrier côté épaule.

Plusieurs fabricants proposent des rehausseurs de sièges de différentes tailles. Lorsque vous choisissez un rehausseur de siège, gardez à l'esprit les points suivants :

- Choisissez uniquement un rehausseur de siège dont l'étiquette certifie qu'il est conforme à la norme fédérale de sécurité des véhicules automobiles 213 ou au Règlement sur la sécurité des systèmes de retenue et des sièges d'appoint des véhicules automobiles (RSSR).
- Vérifiez que le rehausseur de siège installé dans votre véhicule est compatible avec le siège et le système de ceinture de sécurité du véhicule.



AFA151643



AFA152419

Dispositifs de retenue pour enfant

- Assurez-vous que la tête de l'enfant sera correctement soutenue par le rehausseur de siège ou le siège du véhicule.
- Si le rehausseur de siège est compatible avec votre véhicule, installez votre enfant dans le rehausseur de siège d'appoint et vérifiez les différents réglages pour vous assurer que le rehausseur de siège est compatible avec votre enfant. Suivez toujours toutes les procédures recommandées.

4



AFA151669

Tous les États américains et les provinces et territoires canadiens exigent que les nourrissons et les jeunes enfants soient attachés dans un dispositif de retenue pour enfant approuvé en tout temps pendant la conduite du véhicule.

Les instructions de cette section s'appliquent à l'installation du rehausseur de siège sur les

Dispositifs de retenue pour enfant

sièges arrière ou sur le siège du passager avant.

Installation du rehausseur

4

⚠ AVERTISSEMENT

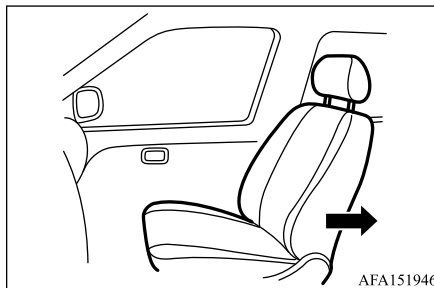
● Pour éviter de blesser l'enfant, n'utilisez pas la sangle sous-abdominale/ceinture-baudrier en mode d'enrouleur à blocage automatique [ALR] lors de l'utilisation d'un rehausseur avec des ceintures de sécurité.

⚠ ATTENTION

● Ne retirez pas l'appuie-tête lorsque vous installez un rehausseur.

Reportez-vous à tous les avertissements et toutes les précautions des sections « Sécurité enfant », « Dispositifs de retenue pour enfant » et « Rehausseurs » plus avant dans cette section avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

Suivez ces étapes si vous souhaitez installer un rehausseur sur le siège arrière ou sur le siège passager avant :



1. Si vous devez installer un rehausseur sur le siège passager avant, faites glisser le siège jusqu'à la position arrière maximum.

N'utilisez pas le rehausseur fixé à l'aide du système LATCH sur le siège central de deuxième rangée.

2. Placez le rehausseur sur le siège. Positionnez-le uniquement face à la route. Suivez toujours les instructions du fabricant du rehausseur.

- Reculez au maximum le siège devant accueillir le dispositif de retenue pour enfant.

- Réglez l'angle du dossier de siège sur 3 positions vers l'arrière à partir de la position la plus droite (siège de deuxième rangée).

Position sur le siège passager avant



3. Le rehausseur doit être positionné sur le siège du véhicule de manière à être stable. Si nécessaire, réglez ou retirez l'appuie-tête pour installer correctement le rehausseur. En cas de retrait de l'appuie-tête, rangez-le dans un endroit sûr. **Veillez à l'installer à nouveau lorsque vous retirez le rehausseur.** Reportez-vous à « Appuie-tête » à la page 4-10 pour plus de détails sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête.

Si la position d'assise ne comporte pas d'appuie-tête et ne permet pas l'installation correcte du rehausseur, effectuez une nouvelle tentative sur une autre position d'assise ou avec un rehausseur différent.



Système de retenue supplémentaires (SRS)

4. Ajustez la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité afin qu'elle soit basse et serrée sur les hanches de l'enfant. Suivez toujours les instructions du fabricant du rehausseur concernant le cheminement de la ceinture de sécurité.
5. Tirez la ceinture-baudrier de la ceinture de sécurité vers l'enrouleur pour tendre la ceinture. Assurez-vous que la ceinture-baudrier passe sur la partie supérieure et centrale de son épaule. Suivez toujours les instructions du fabricant du rehausseur concernant le cheminement de la ceinture de sécurité.
6. Suivez les avertissements, précautions et instructions concernant la manière d'attacher correctement une ceinture de sécurité indiqués sous « Ceintures de sécurité » à la page 4-13.

7. Si le rehausseur de siège est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur du moteur électrique en position ON. Le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant  peut s'allumer ou non en fonction de la taille de l'enfant et du type de rehausseur utilisé. Le témoin d'état de coussin gonflable du passager avant se trouve à proximité du rétroviseur intérieur. Reportez-vous à « Témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant » à la page 4-52.

- Airbag SRS latéral de fenêtre
- Prétensionneur de ceinture de sécurité (sièges avant et sièges latéraux de deuxième rangée)

Système d'airbags SRS conducteur et passager avant : Le système d'airbag avancé peut contribuer à amortir l'impact au niveau de la tête et de la poitrine du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions frontales.

Système d'airbag SRS de genoux conducteur et passager : Les airbags SRS de genoux conducteur et passager avant sont conçus pour renforcer la protection principale apportée par les systèmes de ceinture de sécurité conducteur et passager avant. Ils peuvent permettre de limiter le mouvement vers l'avant de la partie inférieure des jambes du conducteur et du passager avant, et fournir une meilleure protection corporelle générale lors de certaines collisions frontales modérées à violentes.

Système d'airbag SRS latéral intégré au siège avant : Ce système peut contribuer à amortir la force d'impact sur la poitrine et le bassin du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions latérales. L'airbag latéral est conçu pour se déployer du côté où le véhicule est percuté.

Système d'airbags SRS latéraux intégrés aux sièges extérieurs de deuxième rangée :

Système de retenue supplémentaires (SRS)

N07302200082

Précautions relatives au SRS

Cette section sur le SRS contient des informations importantes concernant les systèmes suivants :

- Airbag SRS conducteur et passager avant (système d'airbag avancé)
- Airbag SRS de genoux conducteur et passager
- Airbag SRS latéral intégré au siège avant
- Airbag SRS latéral intégré au siège extérieur de deuxième rangée
- Airbag SRS central intégré au siège avant

**PASSENGER
AIR BAG**



AFA152174

4

Système de retenue supplémentaires (SRS)

Ce système peut contribuer à amortir la force d'impact sur la poitrine des occupants des sièges latéraux de deuxième rangée, lors de certaines collisions latérales. Les airbags latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule est percuté.

Système d'airbag SRS central intégré au siège avant : Ce système peut contribuer à amortir la force d'impact sur la tête du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions latérales. L'airbag latéral central est conçu pour se déployer du côté gauche ou droit où le véhicule est percuté.

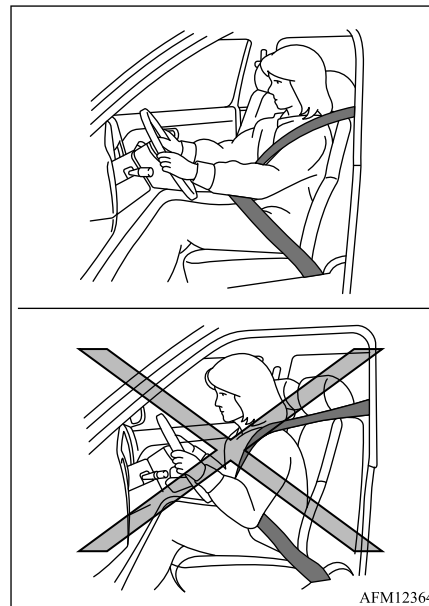
Système d'airbag SRS latéral de fenêtre : Ce système peut contribuer à amortir la force d'impact sur la tête des occupants des sièges avant et latéraux de deuxième rangée, lors de certaines collisions latérales ou en cas de tonneau. Les airbags de fenêtre sont également conçus pour réduire les risques d'éjection complète ou partielle du véhicule par les fenêtres latérales en cas de choc latéral ou de retournement du véhicule. En cas d'impact latéral, les airbags de fenêtre sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule est percuté. En cas de tonneau, les airbags de fenêtre, présents des deux côtés, sont conçus pour se déployer. En cas d'impact latéral ou de tonneau, les airbags de fenêtre restent gonflés pendant un court instant.

Ces systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour **renforcer** la protection apportée

par les ceintures de sécurité au conducteur, au passager avant et aux passagers des sièges latéraux de deuxième rangée, mais **ne peuvent en aucun cas se substituer** à elles. Les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. L'occupant doit être assis à une distance convenable du volant, du tableau de bord et des garnitures de portières. (Reportez-vous à «Ceintures de sécurité», page 4-13 pour les instructions et les précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité.)

Les airbags fonctionnent uniquement lorsque l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON.

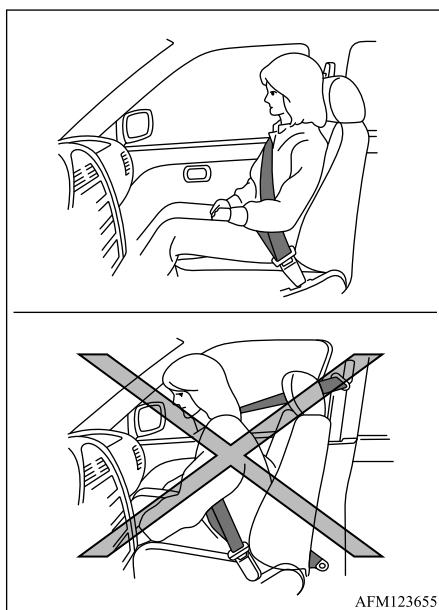
Une fois que l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint au bout de 7 secondes environ si les systèmes sont opérationnels.





Système de retenue supplémentaires (SRS)

4



⚠️ AVERTISSEMENT

- IL EST TRÈS IMPORTANT DE TOUJOURS PORTER CORRECTEMENT VOTRE CEINTURE DE SÉCURITÉ, MÊME EN PRÉSENCE D'UN AIRBAG.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Les ceintures de sécurité aident à maintenir le conducteur et les passagers dans une position correcte. Ceci réduit les risques de blessures dans tous les types de collisions, et réduit les risques de blessures graves voire mortelles lors du déploiement des airbags. Lors d'un freinage soudain juste avant une collision, un conducteur ou passager avant non retenu ou mal retenu peut se trouver projeté vers l'avant, et entrer en contact ou s'approcher dangereusement de l'airbag qui commence à se déployer.

Un airbag commence à se déployer avec une force considérable, susceptible de provoquer des blessures graves voire mortelles si l'occupant entre en contact avec l'airbag à ce moment précis.

- Le port de la ceinture de sécurité réduit les risques de blessures lors des collisions par l'arrière et des collisions avant à vitesse réduite, car les airbags ne sont pas conçus pour se déployer dans ce type de situations.
- Mitsubishi Motors recommande fortement que tous les occupants du véhicule attachent leur ceinture pendant la conduite, même si la place assise dispose d'un airbag. Les ceintures de sécurité réduisent le risque de se trouver projeté hors du véhicule en cas de collision ou de renversement du véhicule.

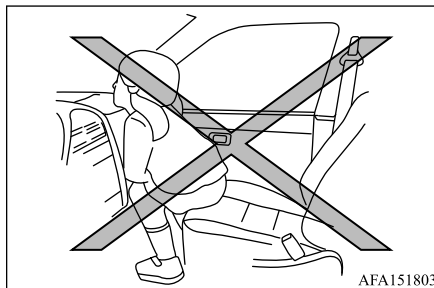
⚠️ AVERTISSEMENT

- Les airbags avant ne se déploient généralement pas en cas de collision latérale, collision arrière, tonneaux ou collision frontale de moindre gravité. Attachez donc toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques ou la gravité des blessures dans différents types d'accident.
- L'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager ne se déploient pas si le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant est allumé. Reportez-vous à « Témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant », page 4-52.
- Les ceintures de sécurité et les airbags avant sont plus efficaces lorsque vous êtes assis bien en arrière et bien droit sur le siège, les deux pieds sur le plancher. Les airbags avant se déploient avec une force considérable. Bien que le véhicule soit équipé du système d'airbag avancé, les risques de blessures ou de décès sont accrus en cas d'accident si vous n'avez pas attaché votre ceinture, si vous êtes penché en avant, tourné sur le côté ou assis de manière incorrecte. Vous pouvez également être gravement ou mortellement blessé par l'airbag avant si vous vous trouvez contre lui lorsqu'il se déploie. Appuyez-vous toujours contre le dossier, aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord. Attachez toujours votre ceinture de sécurité.

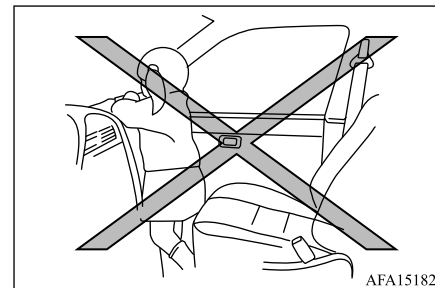
Système de retenue supplémentaires (SRS)

⚠ AVERTISSEMENT

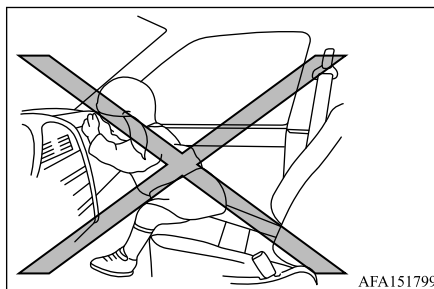
- Les boucles de ceinture de sécurité conducteur et passager avant sont équipées de capteurs qui détectent si les ceintures de sécurité sont attachées. Le système d'airbag avancé évalue la gravité de la collision et l'utilisation des ceintures de sécurité, puis déclenche les airbags si nécessaire. Le port incorrect des ceintures de sécurité peut accroître le risque ou la gravité des blessures lors d'un accident.
- Le siège passager avant est équipé de capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids) qui désactivent l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager dans certaines conditions. Ces capteurs sont utilisés uniquement sur ce siège. Une mauvaise position d'assise et le port incorrect des ceintures de sécurité peuvent accroître le risque ou la gravité des blessures lors d'un accident. Reportez-vous à « Témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant », page 4-52.
- Tenez le volant en plaçant vos mains sur l'extérieur de celui-ci. Si vous tenez le volant par l'intérieur, le risque de blessures en cas de déploiement de l'airbag avant est accru.



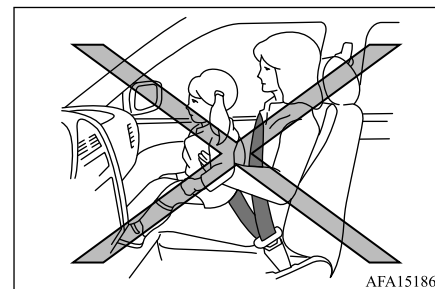
AFA151803



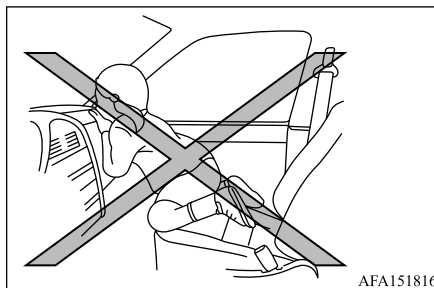
AFA151829



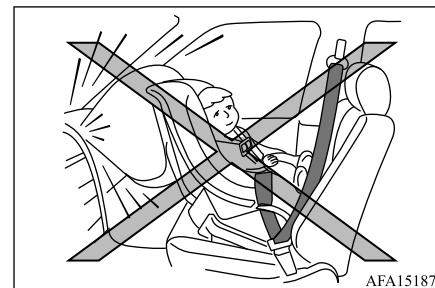
AFA151799



AFA151861



AFA151816



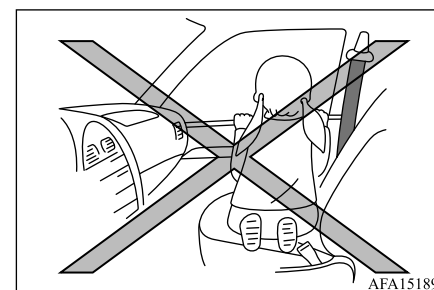
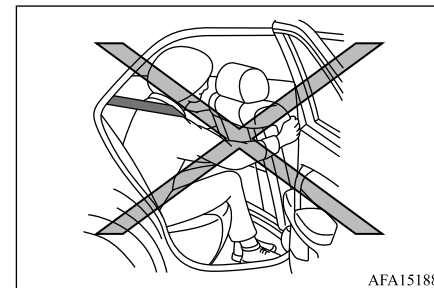
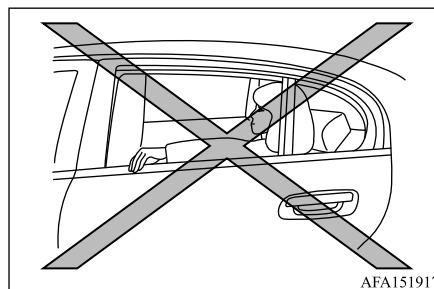
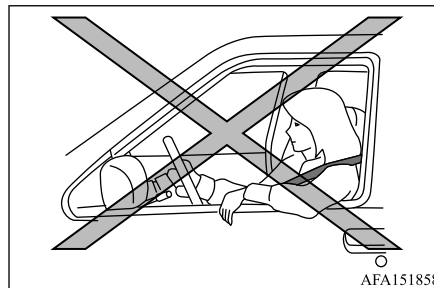
AFA151874

Système de retenue supplémentaires (SRS)

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne permettez jamais que des enfants voyagent sans être attachés ou en laissant passer leurs mains ou leur visage par la fenêtre. N'essayez pas de les tenir sur vos genoux ou dans vos bras. Les illustrations présentent quelques exemples de positions de conduite dangereuses.
- S'ils ne sont pas correctement attachés, les enfants peuvent être gravement blessés ou tués lorsque les airbags avant, les airbags latéraux ou les airbags de fenêtre se déploient. Les préadolescents et les enfants doivent être correctement retenus sur le siège arrière, si possible.
- Même avec un système d'airbag avancé, n'installez jamais de dispositif de retenue pour enfant ou pour bébé dos à la route sur le siège avant. Un airbag avant qui se déploie peut gravement blesser ou tuer votre enfant. Reportez-vous à «Dispositifs de retenue pour enfant», page 4-25 pour en savoir plus.

Ne vous appuyez pas contre la portière ou les vitres.

**4**

Système de retenue supplémentaires (SRS)

⚠️ AVERTISSEMENT

Airbags latéraux et airbags de fenêtre des sièges avant et de deuxième rangée :

- En général, les airbags latéraux ne se déploient pas en cas d'impact frontal ou arrière, de tonneau ou de collision latérale de moindre gravité. Attachez donc toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques ou la gravité des blessures dans différents types d'accident.
- En général, les airbags de fenêtre ne se déploient pas en cas d'impact frontal ou arrière, ou de collision latérale de moindre gravité. Attachez donc toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques ou la gravité des blessures dans différents types d'accident.

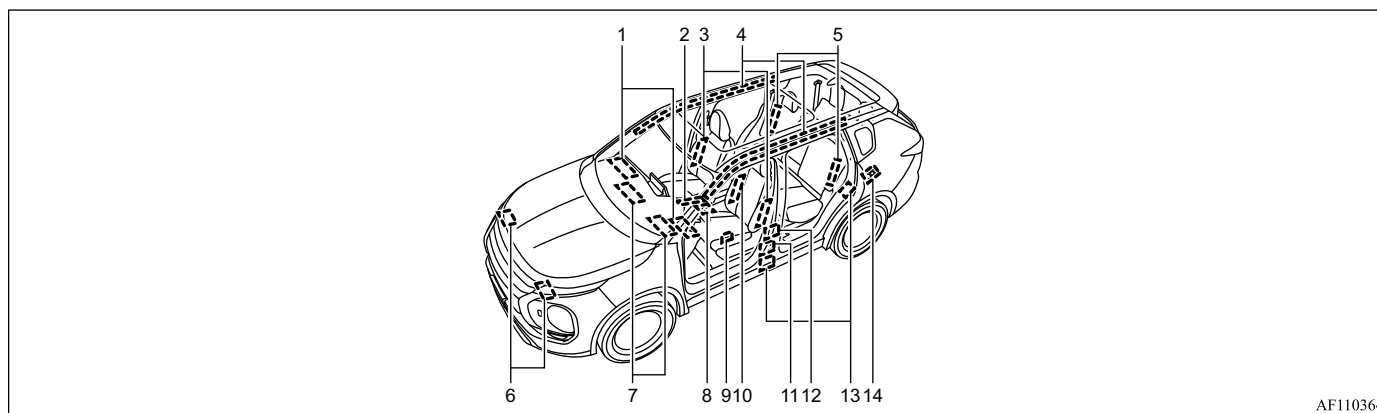
⚠️ AVERTISSEMENT

- Les ceintures de sécurité, les airbags latéraux et les airbags rideaux sont plus efficaces lorsque vous êtes assis bien en arrière et bien droit sur le siège. Les airbags latéraux et les airbags de fenêtre se déploient avec une force considérable. Ne laissez personne placer ses mains, ses jambes ou son visage à proximité des airbags latéraux, sur le côté du dossier des sièges avant et de la deuxième rangée ou près des longerons de toit. Ne laissez aucun passager assis sur les sièges avant ou les sièges latéraux de deuxième rangée sortir la main par la fenêtre ou s'appuyer contre la portière. Les airbags latéraux et les airbags de fenêtre peuvent blesser gravement voire mortellement les personnes se trouvant trop près de l'airbag lors de son déploiement. Les illustrations précédentes présentent quelques exemples de positions de conduite dangereuses.
- Ne collez pas d'autocollants, d'étiquettes ni de garniture supplémentaire au dos des sièges avant. Ceci pourrait gêner le déploiement correct de l'airbag latéral.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous êtes assis sur le siège arrière, ne vous tenez pas au dossier du siège qui se trouve devant vous. Si l'airbag central ou les airbags latéraux venaient à se déployer, vous pourriez être gravement blessé. Veillez particulièrement à ce que les enfants soient toujours correctement attachés. Les illustrations présentent quelques exemples de positions de conduite dangereuses.
- Ne recouvrez pas les dossiers des sièges avant et de deuxième rangée de housses. Ceci pourrait gêner le déploiement de l'airbag latéral.
- Ne laissez pas un enfant s'appuyer contre la portière côté passager ni s'asseoir à proximité, même s'il est assis dans un dispositif de retenue pour enfant. En outre, la tête de l'enfant ne doit pas reposer contre la zone du dossier de siège dans laquelle se trouvent l'airbag latéral et l'airbag de fenêtre, ni se trouver à proximité. Ceci serait dangereux en cas de déploiement de l'airbag latéral ou de fenêtre. Le non-respect de ces instructions dans leur totalité pourrait exposer l'enfant à des risques de blessures graves voire mortelles.

Système de retenue supplémentaires (SRS)



AF1103640

1. Modules d'airbags SRS conducteur et passager avant	9. Capteurs de pression de portière avant (côté gauche sur l'illustration ; côté droit similaire)	14. Prétensionneurs de ceinture de sécurité (sièges latéraux de deuxième rangée) (côté gauche sur l'illustration ; côté droit similaire)
2. Capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids)	10. Airbag SRS central intégré au siège avant	
3. Modules d'airbag SRS latéral intégré au siège avant	11. Prétensionneurs extérieurs de sangles sous-abdominales (côté gauche sur l'illustration ; côté droit similaire)	
4. Modules d'airbag SRS latéral de fenêtre	12. Prétensionneurs de ceinture de sécurité (côté gauche sur l'illustration ; côté droit similaire)	
5. Modules d'airbag SRS latéral intégrés aux sièges extérieurs de deuxième rangée	13. Capteurs d'impact latéral (côté gauche sur l'illustration ; côté droit similaire)	
6. Capteur de zone d'impact		
7. Airbags SRS de genoux conducteur et passager		
8. Boîtier de commande d'airbag (ACU)		

Système avancé de coussins gonflables (sièges avant)

N07302300070

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour garantir le bon fonctionnement du système de coussins de sécurité gonflable avancé du passager, veuillez respecter les points suivants.
- Ne laissez pas un passager dans le siège arrière pour pousser ou tirer sur les poches du dossier.

Système de retenue supplémentaires (SRS)

4

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne placez pas de charges lourdes de plus de 4 kg (9,1 lb) au total sur le dossier, l'appui-tête ou dans les poches du dossier.
- Assurez-vous qu'aucun objet n'appuie l'arrière du dossier, comme un dispositif de retenue pour enfant installé sur la banquette arrière ou un objet posé sur le plancher.
- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé sous le siège passager avant.
- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé entre le coussin du siège et la console centrale ou entre le coussin du siège et la portière.
- Veillez à ce que le siège passager avant n'entre pas en contact avec le siège arrière, le tableau de bord, etc. ou que l'appui-tête n'entre pas en contact avec le toit.
- Ne positionnez pas le siège passager avant de manière à ce qu'il soit en contact avec le siège arrière. Si le siège avant entre en contact avec le siège arrière, le système de coussins gonflables peut déterminer qu'un dysfonctionnement du capteur s'est produit, le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant peut s'allumer et le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS peut clignoter.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Si un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant est installé sur le siège du passager avant, ne positionnez pas le siège passager avant de manière à ce que le dispositif de retenue pour enfant entre en contact avec le tableau de bord. Si le dispositif de retenue pour enfant entre en contact avec le tableau de bord, le système peut déterminer que le siège est occupé, le coussin gonflable passager et le coussin gonflable passager pour genoux peuvent se déployer en cas de collision. Le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant peut également ne pas s'allumer. Voir « Dispositifs de retenue pour enfant » à la page 4-25 pour plus d'informations sur l'installation et l'utilisation des dispositifs de retenue pour enfants.
- Confirmez l'état de fonctionnement du témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant.
- Si vous remarquez que le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant ne fonctionne pas comme décrit dans cette section, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour vérifier le système du coussin gonflable avancé du siège passager.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Tant que vous n'avez pas vérifié auprès de votre concessionnaire que le coussin gonflable avancé du siège passager fonctionne correctement, placez les occupants aux positions arrière.

Ce véhicule est équipé d'un système de coussin gonflable avancé pour les sièges du conducteur et du passager avant. Ce système est conçu pour répondre aux exigences de certification de la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Toutes les informations, précautions ainsi que tous les avertissements mentionnés dans ce manuel doivent toujours être suivis.**

Le coussin gonflable SRS du conducteur est situé au centre du volant. Le coussin gonflable SRS du passager avant est monté dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les coussins gonflables avant sont conçus pour se gonfler lors de collisions frontales plus violentes, bien qu'ils puissent se gonfler si les forces dans un autre type de collision sont similaires à celles d'une collision frontale plus violente. Ils peuvent ne pas se gonfler dans certaines collisions frontales. Les dommages subis par le véhicule (ou l'absence de dommages) ne sont pas toujours une indication du bon fonctionnement des coussins gonflables avant.

Le système de coussin gonflable avancé est doté de gonfleurs de coussin gonflable à deux

Système de retenue supplémentaires (SRS)

niveaux. Le système surveille les informations provenant de l'unité de contrôle des coussins de sécurité gonflables (ACU), des capteurs de boucles de ceintures de sécurité et des capteurs de classification des occupants (capteurs de poids). Le fonctionnement du gonfleur est basé sur la gravité de la collision et le port de la ceinture de sécurité pour le conducteur. Pour le passager avant, les capteurs de classification de l'occupant sont également contrôlés. Sur la base des informations fournies par les capteurs, un seul coussin gonflable avant peut se gonfler en cas de collision, en fonction de la gravité de l'accident et du port ou non de la ceinture de sécurité par les occupants avant. En outre, le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable pour genoux du passager peuvent être automatiquement désactivés dans certaines conditions, en fonction des informations fournies par les capteurs de classification des occupants. Si le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable pour genoux du passager sont désactivés, le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant s'allume. (Reportez-vous à la section « Témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant » à la page 4-52 pour plus de détails.) Le gonflement d'un coussin gonflable avant n'indique pas un mauvais fonctionnement du système.

Si vous avez des questions sur votre système du coussin gonflable, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour obtenir des informations sur le système. Si vous envisagez de modifier votre véhicule en raison d'un préjudice, vous pouvez également contacter Mitsubishi Motors. Les coordonnées des personnes à contacter figurent au début de ce manuel du propriétaire.

Lorsqu'un coussin gonflable avant se gonfle, un bruit assez fort se fait entendre, suivi d'un dégagement de fumée. Cette fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

Les coussins gonflables SRS avant, associés à l'utilisation des ceintures de sécurité, permettent d'amortir la force d'impact sur la tête et la poitrine des passagers avant. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les blessures graves. Cependant, un coussin gonflable avant qui se gonfle peut provoquer des abrasions faciales ou d'autres blessures. Les coussins de sécurité gonflables avant, autres que les coussins de sécurité gonflables pour genoux du conducteur et du passager avant, n'assurent pas la retenue de la partie inférieure du corps.

Même avec les coussins de sécurité gonflables avancés, les ceintures de sécurité doivent être correctement portées et le conducteur et le passager doivent être assis en position verticale, aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord. Les coussins de sécurité gonflables avant se gonflent rapidement pour protéger les occupants avant. Pour cette raison, la force de gonflement du coussin gonflable avant peut augmenter le risque de blessure si l'occupant est trop proche du module du coussin gonflable ou s'il se trouve contre lui pendant le gonflement.

Les coussins de sécurité gonflables avant se dégonflent rapidement après une collision.

Les coussins de sécurité gonflables avant ne fonctionnent que lorsque le l'interrupteur du moteur électrique est en position ON.

Une fois que le commutateur du moteur électrique est placé en position ON, le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS s'allume. Le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS s'éteint au bout de 7 secondes environ si le système est opérationnel.

Système de retenue supplémentaires (SRS)

Témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant

N07303300077

4

⚠ AVERTISSEMENT

- Le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable pour genoux du passager sont conçus pour se désactiver automatiquement dans certaines conditions. Lisez cette section attentivement pour apprendre comment il fonctionne. L'utilisation correcte du siège, de la ceinture de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants est nécessaire pour une protection efficace. Le non-respect de toutes les instructions du présent manuel concernant l'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants peut augmenter le risque ou la gravité des blessures lors d'un accident.
- Le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant s'allume et s'éteint à plusieurs reprises. (Sauf pour le Mexique et Porto Rico)
- Les témoins d'état d'activation de coussin gonflable passager avant (OFF ou ON) s'allument en fonction de l'état d'occupation du siège passager avant. (Pour le Mexique et Porto Rico)

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne fixez pas d'accessoire près du témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant qui rend le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant difficile ou impossible à voir. Vous devez pouvoir voir le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant et vérifier l'état du système de coussin gonflable passager avant.

Témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant (à l'exception du Mexique et de Porto Rico)

PASSENGER
AIR BAG



AFA152174

■ État de l'éclairage (excepté pour le Mexique et Porto Rico)

Le siège passager avant est équipé de capteurs de classification des occupants (capteurs de poids) qui activent ou désactivent le coussin gonflable passager avant et le coussin de

sin gonflable passager avant et le coussin de sécurité pour genoux du passager en fonction du poids appliqué au siège passager avant. L'état du coussin gonflable passager avant et de coussin gonflable pour genoux du passager (ON ou OFF) est indiqué par le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant  qui se trouve près du rétroviseur intérieur. Après avoir placé le commutateur du moteur électrique en position ON, le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant s'allume pendant environ 7 secondes, puis s'éteint ou reste allumé si le siège du passager avant est occupé. L'éclairage fonctionne comme suit :

Système de retenue supplémentaires (SRS)

CONDITION	DESCRIPTION	COUSSIN GONFLABLE PAS-SAGER TÉMOIN LUMINEUX (OFF)	ÉTAT DU COUSSIN GONFLABLE ET DU COUSSIN GONFLABLE POUR GENOUX DU PASSAGER
Vide	Siège passager avant vide	ON (allumé)	DÉSACTIVÉ
Personne/Une personne	Sac ou dispositif de retenue pour enfant, enfant ou jeune adulte sur le siège passager avant	ON (allumé)	DÉSACTIVÉ
Adulte	Adulte sur le siège passager avant	OFF (sombre)	ACTIVÉ

4

En plus de ce qui précède, certains objets placés sur le siège passager avant peuvent également faire fonctionner l'éclairage comme décrit ci-dessus en fonction de leur poids.

Pour des informations supplémentaires relatives au fonctionnement normal et au dépannage de ce système de capteur de classification d'occupant, rapportez-vous à « Fonctionnement normal » à la page 4-56 et à « Dépannage » à la page 4-57 dans cette section.

Témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant (pour le Mexique et Porto Rico)



■ État de l'éclairage (pour le Mexique et Porto Rico)

Le siège passager avant est équipé de capteurs de classification des occupants (capteurs de poids) qui activent ou désactivent le coussin gonflable passager avant et le coussin de sécurité pour genoux du passager en fonction du poids appliqué au siège passager avant.

L'état du coussin gonflable passager avant et de coussin gonflable pour genoux du passager (ON ou OFF) est indiqué par les témoins d'état d'activation de coussin gonflable passager avant  ou  qui se trouvent près du rétroviseur intérieur. Une fois le commutateur du moteur électrique sur ON, le voyant de l'état OFF du coussin gonflable du passager avant  et celui de l'état ON du coussin gonflable du passager avant  doivent s'allumer simultanément pendant environ 7 secondes. L'éclairage fonctionne comme suit :

Système de retenue supplémentaires (SRS)

4

CONDITION	DESCRIPTION	COUSSIN GONFLABLE PASSAGER TÉMOIN LUMINEUX ÉTEINT (OFF)	COUSSIN GONFLABLE PASSAGER TÉMOIN LUMINEUX ALLUMÉ (ON)	ÉTAT DU COUSSIN GONFLABLE ET DU COUSSIN GONFLABLE POUR GENOUX DU PASSAGER
Vide	Siège passager avant vide	ON (allumé)	OFF (sombre)	DÉSACTIVÉ
Personne/Une personne	Sac ou dispositif de retenue pour enfant, enfant ou jeune adulte sur le siège passager avant	ON (allumé)	OFF (sombre)	DÉSACTIVÉ
Adulte	Adulte sur le siège passager avant	OFF (sombre)	ON (allumé)	ACTIVÉ

En plus de ce qui précède, certains objets placés sur le siège passager avant peuvent également faire fonctionner l'éclairage comme décrit ci-dessus en fonction de leur poids. Pour des informations supplémentaires relatives au fonctionnement normal et au dépannage de ce système de capteur de classification d'occupant, rappelez-vous à « Fonctionnement normal » à la page 4-56 et à « Dépannage » à la page 4-57 dans cette section.

■ Coussin gonflable passager avant

Le coussin gonflable passager avant est conçu pour se désactiver automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans certaines conditions, comme décrit ci-dessous, tel que per-

mis par la réglementation américaine. Si le coussin gonflable passager avant est désactivé, il ne se gonfle pas en cas de collision. Le coussin gonflable conducteur et les autres coussins de sécurité gonflable de votre véhicule ne font pas partie de ce système.

Le but du règlement est d'aider à réduire les risques de blessure ou de décès dus au gonflage d'un coussin gonflable pour certains occupants des sièges passagers avant, tels que les enfants, en exigeant que le coussin gonflable soit automatiquement désactivé.

Les capteurs de classification des occupants (capteurs de poids) sont situés sur le cadre du coussin de siège sous le siège passager avant et sont conçus pour détecter un occupant et des objets sur le siège. Par exemple, si un enfant se trouve sur le siège passager avant, le

système de coussin gonflable avancé est conçu pour désactiver le coussin gonflable passager conformément aux réglementations. De plus, si un dispositif de retenue pour enfants du type spécifié dans les règlements est installé sur le siège, les capteurs de classification des occupants peuvent le détecter et provoquer l'arrêt du coussin gonflable.

Les occupants adultes du siège passager avant qui sont bien assis et qui utilisent la ceinture de sécurité, comme indiqué dans ce manuel, ne doivent pas désactiver automatiquement le coussin gonflable passager et le coussin gonflable pour genoux du passager. Pour les jeunes adultes, il peut être désactivé. Toutefois, si l'occupant ne s'assoit pas correctement sur le siège (par exemple, en ne s'asseyant pas bien droit, en s'asseyant sur un bord du siège

Système de retenue supplémentaires (SRS)

4

ou en étant hors de position), cela pourrait provoquer la désactivation des capteurs. Assurez-vous toujours d'être assis et de porter correctement la ceinture de sécurité pour une protection plus efficace par la ceinture de sécurité et le coussin gonflable.

Mitsubishi Motors recommande que tous les enfants et préadolescents soient correctement attachés sur le siège arrière. Mitsubishi Motors recommande également que les dispositifs de retenue pour enfants et les rehausseurs de sièges soient correctement installés sur un siège arrière. Si cela n'est pas possible, les capteurs de classification des occupants sont conçus pour fonctionner comme décrit ci-dessus afin de désactiver le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable pour genou du passager pour certains dispositifs de retenue pour enfants. Le fait de ne pas fixer correctement les dispositifs de retenue pour enfants et d'utiliser le mode Enrouleur à verrouillage automatique [ALR] (mode Dispositif de retenue pour enfants) peut faire basculer ou déplacer le dispositif de retenue en cas d'accident ou d'arrêt soudain. Cela peut également entraîner le gonflement du coussin gonflable passager et du coussin gonflable pour genou du passager lors d'un accident et non sa désactivation. (Voir « Dispositifs de retenue pour enfant » à la page 4-25 pour une utilisation et une installation appropriées.)

Si le siège passager avant n'est pas occupé, le coussin gonflable passager et le coussin gonflable pour genou du passager sont conçus pour ne pas se gonfler en cas d'accident. Cependant, les objets lourds positionnés sur le siège pourraient entraîner un gonflement des coussins de sécurité gonflable, car l'objet est détecté par les capteurs de classification des occupants. D'autres conditions pourraient également entraîner le gonflement du coussin gonflable, par exemple si un enfant est debout sur le siège ou si deux enfants sont sur le siège, contrairement aux instructions de ce manuel. Assurez-vous toujours que vous et tous les occupants du véhicule êtes assis et bien attachés.

En utilisant le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant, vous pouvez surveiller lorsque le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable pour genou du passager sont automatiquement désactivés.

Si un adulte occupe le siège, mais que le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant s'allume (indiquant que le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable pour genou du passager sont désactivés), il se peut que la personne soit un adulte de petite taille ou qu'elle ne soit pas assise correctement sur le siège.

Si un dispositif de retenue pour enfants doit être utilisé sur le siège avant, le témoin d'état

d'activation de coussin gonflable passager avant peut ou non s'allumer en fonction de la taille de l'enfant et du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Si le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant n'est pas allumé (indiquant que le coussin gonflable pourrait se gonfler en cas d'accident), il se peut que le dispositif de retenue pour enfant ou la ceinture de sécurité ne soit pas utilisé correctement. Assurez-vous que le dispositif de retenue pour enfant est correctement installé, que la ceinture de sécurité est bien utilisée et que l'occupant est correctement positionné. Si le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant n'est pas allumé, repositionnez l'occupant ou le dispositif de retenue pour enfant sur un siège arrière.

Si le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant ne s'allume pas alors que vous pensez que le dispositif de retenue pour enfant, que les ceintures de sécurité et l'occupant sont correctement positionnés, il est recommandé d'emmener votre véhicule chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. Un concessionnaire Mitsubishi EV agréé peut vérifier l'état du système à l'aide d'un outil spécial. Cependant, jusqu'à ce que vous ayez confirmé avec votre concessionnaire que votre coussin gonflable fonctionne correctement, repositionnez l'occupant ou le

Système de retenue supplémentaires (SRS)

dispositif de retenue pour enfant sur un siège arrière.

Le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant et celui du système de coussin gonflable avancé prendront quelques secondes pour enregistrer un changement dans l'état du siège passager. Ceci est le fonctionnement normal du système et n'indique pas un dysfonctionnement.

Si un dysfonctionnement se produit dans le système de sécurité gonflable passager avant, le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS , situé dans la zone des compteurs et des indicateurs s'allume. Faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

■ Fonctionnement normal

N07303500024

Afin que le système de capteur de classification de l'occupant puisse classer le passager avant en fonction de son poids, veuillez suivre les précautions et les étapes décrites ci-dessous :

■ Précautions

N07303600025

- Assurez-vous qu'aucun objet de plus de 4 kg (9,1 lb) n'est suspendu au siège ou placé dans les vide-poches de dossier.

- Assurez-vous qu'aucun dispositif de retenue pour enfant et aucun autre objet n'appuie sur l'arrière du dossier de siège.
- Assurez-vous qu'aucun passager arrière n'appuie ou ne tire pas sur l'arrière du siège passager avant.
- Assurez-vous que le siège ou le dossier du passager avant n'est pas poussé contre un objet se trouvant sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé sous le siège passager avant.
- Assurez-vous que l'appuie-tête du siège passager avant ne touche pas le plafond lors du réglage du siège passager avant.

■ Étapes

N07303700042

1. Ajustez le siège comme indiqué. (Reportez-vous à « Sièges » à la page 4-2.) Asseyez-vous bien droit, appuyé contre le dossier du siège et centré sur le coussin du siège avec vos pieds confortablement étendus jusqu'au sol.
2. Assurez-vous qu'il n'y a aucun objet sur vos genoux.

3. Attachez la ceinture de sécurité comme indiqué. (Reportez-vous à « Ceintures de sécurité » à la page 4-13.) L'état de la boucle de la ceinture de sécurité du passager avant est surveillé par le système de classification des occupants, et est utilisé comme entrée pour déterminer l'état d'occupation. Donc, il est fortement recommandé que le passager avant attache sa ceinture de sécurité.
4. Rester dans cette position pendant 30 secondes, ce qui permet au système de classer le passager avant, avant que le véhicule ne soit mis en marche.
5. Assurez une classification appropriée en vérifiant le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant.

REMARQUE

- Le système de capteur de classification des occupants de ce véhicule verrouille la classification pendant la conduite, il est donc important que vous confirmiez que le passager avant est correctement classé avant de conduire. De plus, le système de capteurs de classification des occupants peut recalculer le poids de l'occupant dans certaines conditions (tant pendant la conduite qu'à l'arrêt), de sorte que l'occupant du siège passager avant doit continuer à rester assis comme indiqué ci-dessus.



Système de retenue supplémentaires (SRS)

■ Dépannage

N07303800069

Si vous pensez que le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant est incorrect :

1. Si l'éclairage est sur ON avec un adulte occupant le siège du passager avant :

- L'occupant est un jeune adulte — le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant fonctionne comme prévu. Le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable pour passager sont supprimés.

Cependant, si l'occupant n'est pas un jeune adulte, cela peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent interférer avec les capteurs de poids :

- L'occupant n'est pas assis de manière droite, appuyé contre le dossier du siège et centré sur le coussin du siège avec ses pieds confortablement étendus jusqu'au sol.
- Un dispositif de retenue pour enfant ou tout autre objet fait pression sur l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant à l'arrière du siège passager avant.
- Forçant le siège avant ou le dossier contre un objet sur le siège ou le sol derrière lui.

- Un objet est placé sous le siège passager avant.
- Un objet est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

Si le véhicule est en mouvement, veuillez vous arrêter lorsqu'il est sûr de le faire. Vérifiez et corrigez l'une des conditions ci-dessus. Redémarrez le véhicule et attendez 1 minute.



REMARQUE

- Une vérification du système sera effectuée au cours de laquelle le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant restera allumé pendant environ 7 secondes initialement.

Si l'éclairage est toujours sur ON après cela, la personne doit être conseillée de ne pas monter sur le siège passager avant et il est recommandé que le véhicule soit vérifié par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé dès que possible.

2. Si l'éclairage est sur OFF avec un jeune adulte, un enfant ou un dispositif de retenue pour enfant occupant le siège du passager avant.

Cela peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent interférer avec les capteurs de poids :

- Le jeune adulte ou l'enfant n'est pas assis de manière droite, appuyé contre le dossier du siège et centré sur le coussin du siège avec ses pieds confortablement étendus jusqu'au sol.
- Le dispositif de retenue pour enfant n'est pas correctement installé, comme indiqué. (Voir « Dispositifs de retenue pour enfant » à la page 4-25.)
- Un objet de plus de 4 kg (9,1 lb) suspendu au siège ou placé dans les poches du dossier.
- Un dispositif de retenue pour enfant ou tout autre objet fait pression sur l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant à l'arrière du siège passager avant.
- Forçant le siège avant ou le dossier contre un objet sur le siège ou le sol derrière lui.
- Un objet est placé sous le siège passager avant.
- Un objet placé entre le coussin du siège et la console centrale.
- L'appuie-tête du siège passager avant qui touche le toit.

Si le véhicule est en mouvement, veuillez vous arrêter lorsqu'il est sûr de le faire. Vérifiez et corrigez l'une des conditions ci-dessus. Redémarrez le véhicule et attendez 1 minute.

Système de retenue supplémentaires (SRS)

 REMARQUE

- Une vérification du système sera effectuée au cours de laquelle le témoin d'état d'activation de coussin gonflable passager avant restera allumé pendant environ 7 secondes initialement.

4

Si l'éclairage est toujours sur OFF après cela, le jeune adulte, l'enfant ou le dispositif de retenue pour enfant doit être repositionné sur le siège arrière et il est recommandé que le véhicule soit vérifié par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé dès que possible.

Autres précautions relatives aux coussins gonflables avant

N07303400081

 AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet sur la garniture de volant ou sur le tableau de bord. Ne placez aucun objet non plus entre un occupant et le volant ou le tableau de bord. De tels objets peuvent devenir des projectiles dangereux et être la cause de blessures si les coussins gonflables avant se déploient.

 AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet tranchant sur les sièges. De même, ne placez aucun objet lourd sur les sièges, qui donnerait l'impression qu'ils sont occupés. De tels objets peuvent endommager le siège ou les capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids). Ceci peut affecter le fonctionnement du système de coussin gonflable et causer des blessures corporelles graves.
- N'utilisez pas d'eau ni de produits de nettoyage acides (nettoyeurs vapeur) sur le siège. Cela risquerait d'endommager le capteur de siège ou le capteur d'évaluation du poids de l'occupant. Ceci peut également affecter le fonctionnement du système de coussin gonflable et causer des blessures corporelles graves.
- Les différents composants du système de coussin gonflable avant sont très chauds immédiatement après le déploiement. Il est recommandé de ne pas les toucher pour éviter tout risque de brûlures graves.
- Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de coussin gonflable. Cela permet d'empêcher tout risque de déploiement accidentel ou d'endommagement du système de coussin gonflable.

 AVERTISSEMENT

- Aucune modification ne doit être apportée aux circuits électriques, au système de suspension ou à la structure de l'extrémité avant de votre véhicule. Ceci pourrait affecter le bon fonctionnement du système de coussin gonflable avant.
- Des altérations au niveau du système de coussin gonflable avant peuvent être à l'origine de blessures graves. Altération signifie toute modification apportée au volant et au tableau de bord par ajout de matériaux sur le rembourrage du volant et au-dessus du tableau de bord ou par ajout de garnitures autour du système de coussin gonflable.
- Retirer ou modifier le siège passager avant peut affecter le fonctionnement du système de coussin gonflable et entraîner des blessures graves.
- Toute modification du siège passager avant risque d'entraîner des blessures graves. Veillez par exemple à ne pas modifier les sièges avant en ajoutant des garnitures au niveau du coussin de siège ou en y plaçant des housses qui ne sont pas spécifiquement conçues pour assurer un bon fonctionnement de coussin gonflable. Ne rangez aucun objet sous le siège passager avant, le coussin du siège ou le dossier. De tels objets pourraient empêcher le bon fonctionnement des capteurs de classification de l'occupant.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de ceinture de sécurité. Ceci peut affecter le système de coussin gonflable avant. L'altération du système de ceinture de sécurité peut être à l'origine de blessures graves.
- Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV certifié pour toute manutention sur et autour du coussin gonflable avant. Il est également recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour l'installation d'équipements électriques. Ne modifiez pas et ne débranchez pas les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire (SRS)*. N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologués sur le système de coussin gonflable.
- Un pare-brise fissuré doit être remplacé immédiatement par une entreprise qualifiée. Un pare-brise fissuré peut affecter le fonctionnement du système de coussin gonflable.
- Ne permettez jamais à plusieurs personnes (adulte ou enfant) de s'asseoir sur un même siège.
- Ne retirez pas le dispositif de retenue de la tête du passager avant sauf lors de l'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfant face à la route.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne retirez pas les sièges ni les ceintures de sécurité.
- Ne modifiez pas le siège ni la ceinture de sécurité, et ne les remplacez pas.
- Ne placez pas le tapis de sol sur les rails de siège.
- Ne faites pas subir de chocs aux capteurs.

*Les connecteurs du faisceau de câblage des systèmes de retenue supplémentaires sont jaunes ou oranges pour faciliter leur identification.

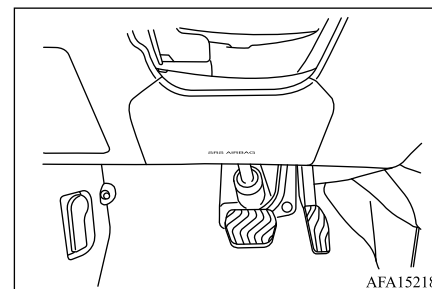
Si vous revendez votre véhicule, il est recommandé d'informer l'acheteur au sujet du système de coussin gonflable avant et d'attirer son attention sur les sections correspondantes dans le manuel du conducteur.

Système de retenue supplémentaires (SRS)

Airbag SRS de genoux conducteur et passager avant

N07302400039

Côté conducteur

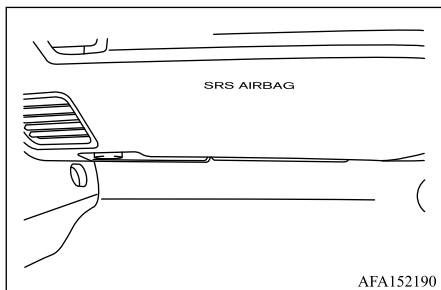


4

Les airbags SRS de genoux se situent au niveau des appuie-genoux, des côtés conducteur et passager. **Toutes les informations, précautions ainsi que tous les avertissements mentionnés dans ce manuel doivent toujours être suivis.** Les airbags de genoux sont conçus pour se déployer en cas de collisions frontales violentes. Toutefois, ils peuvent se déployer si la force du choc subi lors d'un autre type de collision équivaut à celle d'une collision frontale violente. Il est possible qu'ils ne se déploient pas lors de certaines collisions.

Système de retenue supplémentaires (SRS)

Côté passager



4

Les dommages sur le véhicule (ou l'absence de dommage) ne fournissent pas toujours d'indication sur le fonctionnement de l'airbag de genoux.

Le déploiement des airbags de genoux peut s'accompagner d'un bruit assez fort suivi d'un dégagement de fumée. Cette fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

Les airbags SRS de genoux conducteur et passager avant sont conçus pour renforcer la protection principale apportée par les systèmes de ceinture de sécurité conducteur et passager avant. Ils peuvent permettre de limiter le mouvement vers l'avant de la partie inférieure des jambes du conducteur et du

passager avant, et fournir une meilleure protection corporelle générale lors de certaines collisions frontales modérées à violentes.

Les airbags de genoux se déploient rapidement afin de protéger les occupants. De ce fait, la force de déploiement d'un airbag de genoux peut accroître le risque de blessure si l'occupant est assis trop près ou est appuyé contre le module d'airbag lors de son déploiement. L'airbag de genoux se dégonfle rapidement après la collision OU il reste gonflé pendant une courte période.

Les airbags de genoux fonctionnent uniquement lorsque l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON.

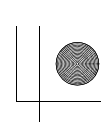
Une fois que l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint au bout de 7 secondes environ si le système est opérationnel.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet entre les appuie-genoux et les sièges du conducteur ou des passagers. De tels objets peuvent devenir des projectiles dangereux et être la cause de blessures si un airbag de genoux se déploie.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les composants du système d'airbag de genoux sont très chauds après le déploiement. Il est recommandé de ne pas les toucher pour éviter tout risque de brûlures graves.
- Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système d'airbag de genoux. Ceci afin d'éviter un déploiement accidentel du système d'airbag de genoux.
- N'effectuez aucune modification non autorisée sur le système électrique ou la suspension de votre véhicule. Ceci pourrait affecter le bon fonctionnement du système d'airbag de genoux.
- Des altérations au niveau du système d'airbag de genoux peuvent être à l'origine de blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les appuie-genoux conducteur ou passager et n'installez pas de garniture supplémentaire autour de l'airbag de genoux.



Système de retenue supplémentaires (SRS)

⚠ AVERTISSEMENT

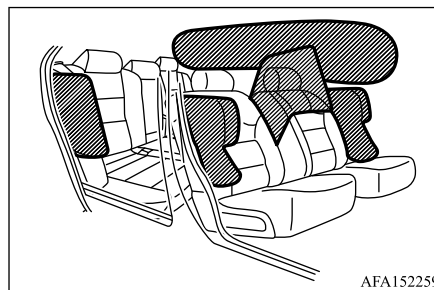
- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour toute intervention sur et autour de l'airbag de genoux. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour l'installation d'un équipement électrique. Ne modifiez/débranchez pas les faisceaux de câblage* des systèmes de retenue supplémentaires (SRS). N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologués sur le système d'airbag de genoux.

***Le faisceau de câblage ou les connecteurs des systèmes de retenue supplémentaires sont jaunes ou orange pour faciliter leur identification.**

Si vous revendez votre véhicule, veuillez informer l'acheteur de la présence du système d'airbag de genoux et attirer son attention sur les sections correspondantes du présent manuel.

Systèmes d'airbags latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée, d'airbag central intégré au siège avant et d'airbags SRS latéraux de fenêtre

N07302500027



AFA152259

Les airbags SRS latéraux avant intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée sont situés sur le côté externe du dossier des sièges avant et des sièges de deuxième rangée. L'airbag SRS central intégré au siège avant est monté sur le côté droit du dossier de siège conducteur. Les airbags SRS latéraux de fenêtre sont situés dans les longerons latéraux de toit. **Toutes les informations, précautions ainsi que tous les avertissements mentionnés dans ce manuel doivent toujours être suivis.** Les airbags latéraux et de

fenêtre sont conçus pour se déployer en cas de collisions latérales violentes. Toutefois, ils peuvent se déployer si la force du choc subi lors d'un autre type de collision équivaut à celle d'une collision latérale violente. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule est percuté. Il est également possible qu'ils ne se déploient pas lors de certaines collisions latérales.

Les airbags SRS latéraux de fenêtre sont également conçus pour se déployer lors de certains types de collisions entraînant des tonneaux ou sur le point d'entraîner des tonneaux. Par conséquent, certains mouvements du véhicule (par exemple, en cas de conduite sur terrain très accidenté) peuvent causer le déploiement des airbags de fenêtre.

L'endommagement du véhicule (ou l'absence de dommage) n'indique pas forcément que l'airbag latéral et l'airbag de fenêtre fonctionnent correctement.

Le déploiement de l'airbag latéral ou de l'airbag de fenêtre peut s'accompagner d'un bruit assez intense, suivi d'un dégagement de fumée. Cette fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

4

Système de retenue supplémentaires (SRS)

Les airbags latéraux intégrés aux sièges avant et latéraux de deuxième rangée, associés à l'utilisation des ceintures de sécurité, contribuent à amortir la force d'impact au niveau du buste et du bassin des occupants des sièges avant et latéraux de deuxième rangée. L'airbag central intégré au siège avant, associé à l'utilisation des ceintures de sécurité, contribue à amortir la force d'impact au niveau de la tête des occupants à l'avant. Les airbags de fenêtre permettent de mieux absorber la force d'impact au niveau de la tête, du buste et du bassin des occupants des sièges avant et latéraux de deuxième rangée. Ils peuvent sauver des vies et réduire la gravité des blessures. Toutefois, le déploiement de l'airbag latéral ou de l'airbag de fenêtre peut occasionner des écorchures ou d'autres blessures. Les airbags latéraux et de fenêtre n'offrent pas de retenue pour la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées convenablement et le conducteur, le passager avant et les occupants des sièges latéraux de deuxième rangée doivent être assis en position droite aussi loin que possible des airbags latéraux. Les passagers des sièges de deuxième rangée doivent se tenir aussi loin que possible des garnitures de portières et des longerons latéraux de toit. Les airbags latéraux et de fenêtre se déploient rapidement, de façon à protéger les occupants du véhicule. De ce fait, la force de déploiement de l'airbag

latéral et de l'airbag de fenêtre peut accroître le risque de blessure si l'occupant est assis trop près ou est appuyé contre ces modules d'airbag lors de leur déploiement. Les airbags latéraux avant et de deuxième rangée se dégonflent rapidement une fois la collision terminée. L'airbag central avant et l'airbag de fenêtre restent gonflés pendant un court instant.

Les airbags latéraux et les airbags de fenêtre fonctionnent uniquement lorsque l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON.

Une fois que l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint au bout de 7 secondes environ si les systèmes sont opérationnels.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet à proximité des dossiers des sièges avant et de deuxième rangée. De la même manière, ne placez aucun objet (parapluie, sac, etc.) entre la garniture des portières avant et arrière, la console centrale et les sièges avant et de deuxième rangée. De tels objets peuvent devenir des projectiles dangereux et être la cause de blessures si un airbag latéral se déploie.

⚠ AVERTISSEMENT

- De nombreux composants des airbags latéraux ou de fenêtre sont très chauds immédiatement après le déploiement. Il est recommandé de ne pas les toucher pour éviter tout risque de brûlures graves.
- Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des systèmes d'airbag latéral et de fenêtre. Ceci afin d'éviter un déploiement accidentel des systèmes d'airbags latéraux ou de fenêtre, ou l'endommagement de ces systèmes.
- N'effectuez pas de modifications non autorisées au niveau du dispositif électrique de votre véhicule, du système de suspension, ou du panneau latéral. Ceci pourrait affecter le bon fonctionnement des systèmes d'airbags latéraux et de fenêtre.
- Des altérations au niveau du système d'airbag latéral peuvent être à l'origine de blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant et de deuxième rangée en plaçant des matériaux à proximité des dossiers de siège, ou en installant des garnitures supplémentaires telles que des housses de siège autour de l'airbag latéral.
- Retirer ou modifier les sièges passager avant et arrière peut affecter le fonctionnement du système d'airbag et entraîner des blessures graves.



Système de retenue supplémentaires (SRS)

⚠️ AVERTISSEMENT

● Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour toute intervention sur et autour de l'airbag latéral et de fenêtre. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour l'installation d'un équipement électrique. Ne modifiez pas et ne débranchez pas les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire (SRS)*. N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologués sur les systèmes d'airbag latéral ou d'airbag de fenêtre.

*Les connecteurs du faisceau de câblage des systèmes de retenue supplémentaires sont jaunes ou orange pour faciliter leur identification.

Si vous revendez votre véhicule, il est recommandé d'informer l'acheteur sur les systèmes d'airbag latéral et de fenêtre et d'attirer son attention sur les sections correspondantes dans le manuel du conducteur.

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS

N07302600073

Les coussins gonflables SRS s'activent en cas d'impact frontal ou latéral au cours duquel les occupants du véhicule risquent d'être grave-

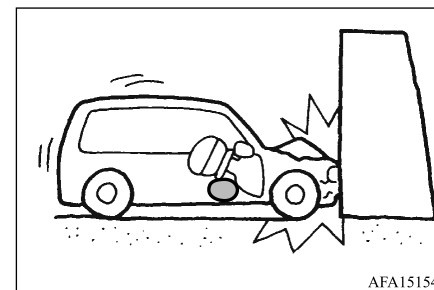
ment blessés, même s'ils portent les ceintures de sécurité correctement.

Ils risquent de ne pas s'activer lorsque la force de l'impact est absorbée et/ou dispersée par la carrosserie du véhicule. Les dommages sur le véhicule (ou l'absence de dommage) ne fournissent pas toujours d'indication sur le fonctionnement correct du système de coussins gonflables SRS.

Lorsque les coussins de sécurité gonflables SRS sont conçus pour se déployer

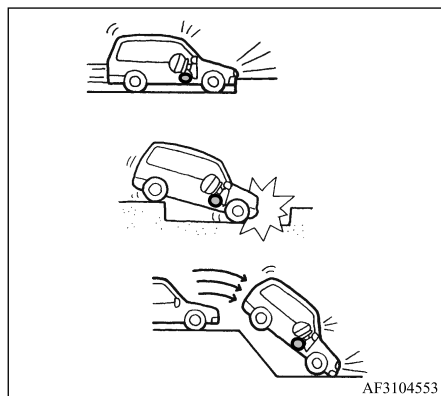
■ Coussins gonflables conducteur, passager avant et de genoux

Les systèmes de coussins gonflables conducteur, passager avant et de genoux sont conçus pour se déployer en cas de collisions frontales importantes. Certains exemples sont indiqués sur les illustrations suivantes.



Les coussins gonflables conducteur, passager avant et de genoux se déploient en cas d'impact dépassant la force d'une collision frontale à une vitesse de 25 km/h (16 mi/h) contre une surface dure, fixe et ne se déformant pas.

Les systèmes de coussins gonflables conducteur, passager avant et de genoux risquent également de se déployer en cas de dommages importants sous le châssis du véhicule.



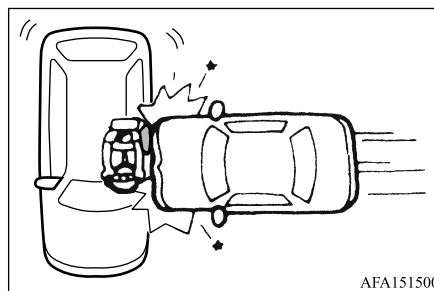
- Impact contre un trottoir ou une surface dure à vitesse élevée
- Passage dans un trou ou un fossé
- Chute et impact sur le sol

■ Coussin gonflable avant central, coussins gonflables latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée et rideaux gonflables

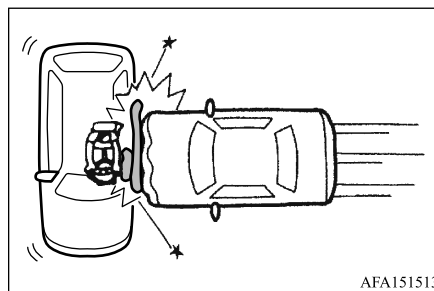
Les systèmes de coussin gonflable avant central, de coussins gonflables latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée et de rideaux gonflables sont conçus pour se déployer en cas de collisions latérales importantes. Certains exemples sont indiqués sur les illustrations suivantes.

4-64 Sécurité - Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires

(Système de coussin gonflable avant central et de coussins gonflables latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée)



(Système de rideau gonflable)



- Le coussin gonflable central avant, les coussins gonflables latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée et les rideaux gonflables se déploient en cas d'impact latéral.

Situations dans lesquelles le coussin gonflable SRS peut ne pas se déployer

Les coussins gonflables SRS risquent de ne pas se déployer si l'impact n'est pas suffisamment important pour entraîner leur déploiement.

Par exemple, si le véhicule heurte un objet pouvant se déplacer ou se déformer sous l'impact, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau, les coussins gonflables SRS peuvent ne pas se déployer.

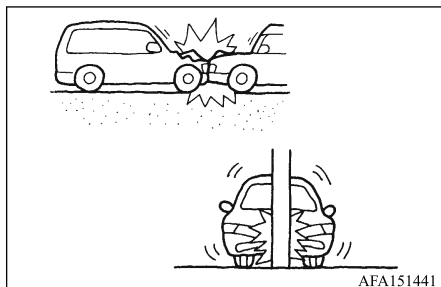
⚠ ATTENTION

- Ces représentations sont des exemples, et il est impossible de décrire toutes les situations dans lesquelles un coussin gonflable SRS peut ou non se déployer. Tous les occupants du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

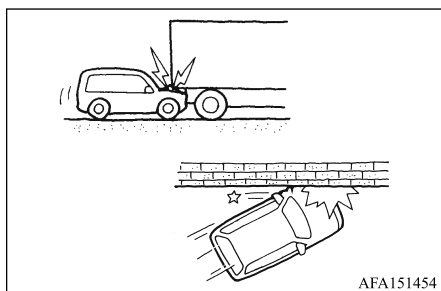


Système de retenue supplémentaires (SRS)

■ Coussins gonflables conducteur, passager avant et de genoux

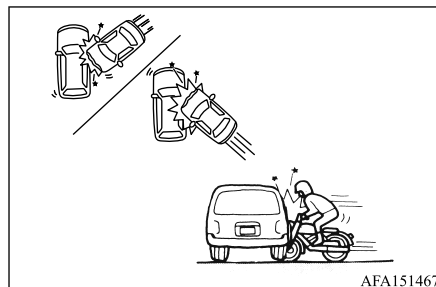


- Impact contre un véhicule en stationnement de même catégorie
- Impact contre un poteau fixe

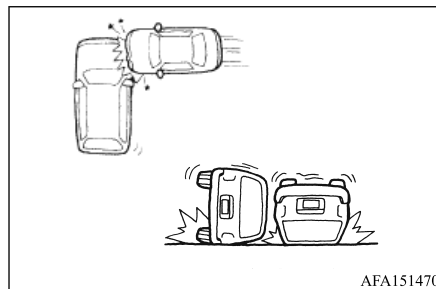


- Encastrement sous le hayon d'un camion
- Impact frontal contre les glissières de sécurité avec déport

■ Coussin gonflable avant central, coussins gonflables latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée et rideaux gonflables

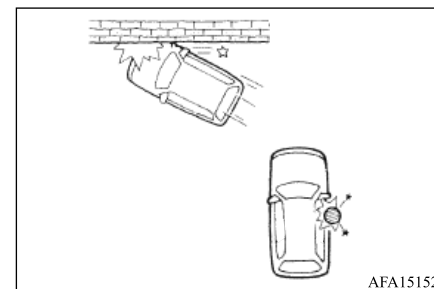


- Collision latérale de biais
- Impact avec un deux roues



- Collision latérale au niveau du compartiment moteur (compartiment à bagages)

● Tonneau



- Impact frontal contre les glissières de sécurité avec déport
- Collision avec un poteau

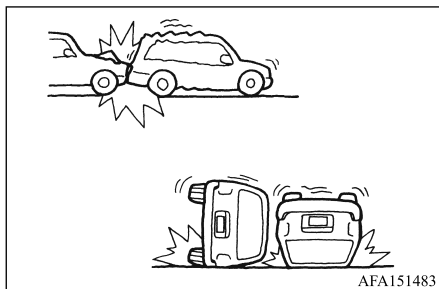
Lorsque les coussins de sécurité gonflables SRS ne sont pas conçus pour se déployer

Une fois le coussin gonflable SRS déployé, le module de coussin gonflable ne fonctionnera plus si votre véhicule heurte un autre véhicule ou un objet. Les coussins gonflables SRS ne se déploient qu'une seule fois et doivent donc être remplacés après tout déploiement. Les illustrations suivantes présentent d'autres situations dans lesquelles le coussin gonflable SRS ne se déploie pas.

4

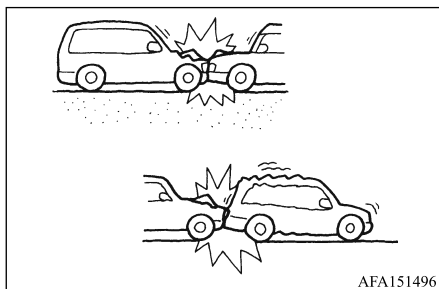
Système de retenue supplémentaires (SRS)

■ Coussins gonflables conducteur, passager avant et de genoux



- Collision latérale ou arrière
- Tonneau

■ Coussin gonflable avant central, coussins gonflables latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée et rideaux gonflables



- Collision frontale contre un véhicule en stationnement ou se déplaçant
- Collision arrière

Ceintures de sécurité avec pré-tensionneurs (sièges avant et latéraux de deuxième rangée)

N07302700090

⚠ AVERTISSEMENT

- Les pré-tensionneurs ne s'activeront qu'une fois. Après activation du pré-tensionneur, le limiteur de charge d'un système de ceintures de sécurité peut laisser la ceinture relâcher la sangle pour réduire la pression exercée contre le thorax et réduire le risque de blessure. Le pré-tensionneur et le limiteur de charge doivent être remplacés avec l'enrouleur et la boucle comme un ensemble.
- Si le véhicule fait l'objet d'une collision mais qu'aucun pré-tensionneur n'a été activé, veuillez à faire contrôler et, le cas échéant, réparer le système de pré-tensionneurs. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

⚠ AVERTISSEMENT

- Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de pré-tensionneurs. Ceci afin d'éviter tout endommagement dû à une activation accidentelle des pré-tensionneurs. L'altération du système de pré-tensionneur peut être à l'origine de blessures graves.
- Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour toute intervention sur le système de pré-tension. Il est également recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour l'installation d'équipements électriques. N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologué(es) sur le système de pré-tensionneurs.
- Si vous devez vous débarrasser d'un pré-tensionneur ou mettre le véhicule à la casse, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service. Les procédures correctes de mise au rebut des pré-tensionneurs sont indiquées dans le manuel de réparation Mitsubishi Motors correspondant. Une mise au rebut incorrecte peut entraîner des blessures.

Le système de ceinture de sécurité à pré-tensionneur risque de s'activer en même temps que le système de coussin gonflable, au cours de certains types de collisions. Associé à l'enrouleur de ceinture de sécurité, il permet

de tendre la ceinture de sécurité lorsque le véhicule est impliqué dans certains types de collisions, afin de maintenir les passagers des sièges avant et des sièges latéraux de deuxième rangée plaqués contre leur siège.

Le prétensionneur et l'enrouleur de ceinture de sécurité se trouvent dans le même boîtier. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que des ceintures traditionnelles. Lorsqu'un prétensionneur est activé, le système dégage de la fumée parfois accompagnée d'un bruit sourd. La fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

Les prétensionneurs ne s'activeront qu'une fois. Après activation du prétensionneur, le limiteur de charge d'un système de ceintures de sécurité peut laisser la ceinture relâcher la sangle pour réduire la pression exercée contre le thorax et réduire le risque de blessure. Le prétensionneur et le limiteur de charge doivent être remplacés avec l'enrouleur et la boucle comme un ensemble.

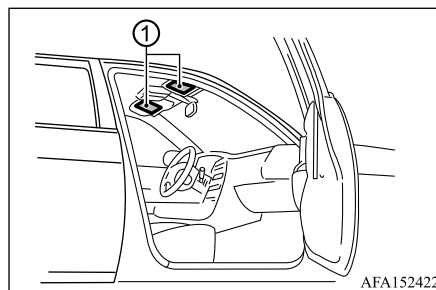
Le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS  indique les dysfonctionnements du système de prétensionneurs. Reportez-vous à « Témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS » à la page 4-67. Si le

témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS indique un dysfonctionnement, faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Si vous revendez votre véhicule, il est recommandé d'informer l'acheteur sur le système de prétensionneur et d'attirer son attention sur les sections correspondantes dans le manuel du conducteur.

Étiquettes d'avertissement de coussin gonflable

N07302800075



AFA152422

Les étiquettes d'avertissement ① concernant le système de coussins de sécurité gonflables avant sont placées sur le véhicule comme indiqué sur l'illustration.

Système de retenue supplémentaires (SRS)

Coussin gonflable SRS

Les étiquettes d'avertissement ① sont situées sur la surface des pare-soleil.

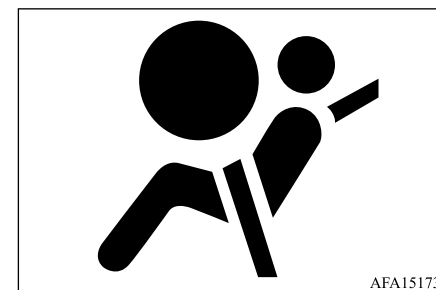
⚠ AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas de dispositif de retenue pour enfant dos à la route sur un siège protégé par un coussin gonflable avant. Si le coussin gonflable se déploie, il peut causer des blessures graves voire mortelles.

4

Témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS

N07302900076



AFA151731

Le témoin d'avertissement des coussins de sécurité gonflables SRS, affichant  sur le tableau de bord, contrôle les circuits des sys-

Système de retenue supplémentaires (SRS)

tèmes de coussin gonflable, des prétensionneurs et de tous les câblages connexes.

Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON, le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS s'allume pendant environ 7 secondes, puis s'éteint. Cela signifie que le système est opérationnel.

Si l'une des conditions suivantes se produit, les systèmes de coussin gonflable et/ou de prétensionneurs doivent être révisés :

- Le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS reste allumé au bout de 7 secondes environ.
- Le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS clignote par intermittence.
- Le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS ne s'allume pas du tout.
- Le témoin d'avertissement du coussin sécurité gonflable SRS et/ou l'affichage d'avertissement s'allume pendant la conduite.

Dans ces conditions, les systèmes de coussins de sécurité gonflables et/ou de prétensionneurs peuvent ne pas fonctionner correctement. Ils doivent être vérifiés et réparés. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le témoin d'avertissement du coussin gonflable SRS est allumé, cela peut signifier que le coussin gonflable avant, le coussin gonflable pour genoux, le coussin gonflable latéral, le rideau gonflable et/ou les systèmes de prétension ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faites vérifier votre véhicule immédiatement. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Procédure de réparation et de remplacement

N07303000087

Les coussins de sécurité gonflables frontaux, les coussins de sécurité gonflable pour genoux, les coussins gonflables latéraux, les rideaux gonflables et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer une seule fois. En guise de rappel, à moins qu'il ne soit endommagé, le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS restera allumé après que l'inflation se soit produite. Ces systèmes doivent être réparés et/ou remplacés dès que possible. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Lorsque des travaux d'entretien sont nécessaires sur le véhicule, les coussins de sécurité gonflables frontaux, les coussins de sécurité gonflable pour genoux, les coussins gonflables latéraux, les rideaux gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les pièces connexes doivent être signalés à la personne qui effectue l'entretien. Le contacteur de moteur électrique doit toujours être en position BLOQUER lorsque vous travaillez sous le capot ou à l'intérieur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Une fois qu'un coussin de sécurité gonflable frontal, un coussin de sécurité gonflable pour genoux, un coussin gonflable latéral ou un rideau gonflable s'est gonflé, le module de coussins gonflables ne fonctionnera plus et devra être remplacé. Les prétensionneurs et le module des coussins de sécurité gonflables activé doivent être remplacés. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service. Cependant, les modules de coussins gonflables et le système de prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent pas être réparés.

Système de retenue supplémentaires (SRS)

⚠ AVERTISSEMENT

- Les systèmes de coussin gonflable avant, de coussin gonflable latéral et de rideau gonflable, ainsi que le système de prétendeurs de ceinture de sécurité doivent être inspectés s'il y a des dommages à l'avant ou à la partie latérale du véhicule. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.
- Si vous devez vous débarrasser d'un coussin gonflable ou d'un prétendeur de ceinture de sécurité ou mettre le véhicule au rebut, il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. Les procédures correctes de mise au rebut des coussins gonflables et des systèmes de prétendeurs de ceinture de sécurité sont indiquées dans le manuel de réparation Mitsubishi Motors correspondant. Une mise au rebut incorrecte peut entraîner des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

- En cas d'impact avec votre véhicule dans n'importe quelle direction, votre capteur de classification de l'occupant (OCS) doit être vérifié pour s'assurer qu'il fonctionne toujours correctement. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service. Le capteur de classification de l'occupant doit être vérifié même si aucun coussin gonflable ne se déploie à la suite de l'impact. Omettre de vérifier le bon fonctionnement du capteur de classification de l'occupant peut entraîner un mauvais déploiement du coussin gonflable entraînant des blessures ou la mort.
- Lorsque vous transférez la propriété du véhicule à une autre personne, nous vous invitons à informer le nouveau propriétaire qu'il est équipé du SRS et de le référer aux sections correspondantes dans le manuel du conducteur.
- Si vous décidez de mettre votre véhicule au rebut ou à la ferraille, nous vous invitons à l'apporter d'abord à un concessionnaire Mitsubishi EV agréé afin que le système SRS puisse être mis au rebut en toute sécurité.
- Si l'une des pièces suivantes doit être modifiée pour être utilisée par une personne handicapée, le système avancé de coussin gonflable sera grandement affecté. Veuillez consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

- Siège du conducteur
- Siège passager avant
- Ceinture de sécurité avant
- Volant
- Tableau de bord

[Pour les véhicules vendus aux États-Unis]
Pour communiquer avec Mitsubishi Motors North America, Inc., composez le 1 888 648-7820 ou écrivez à l'adresse suivante :

Mitsubishi Motors North America, Inc.
Customer Relations Department
P.O. Box 689040
Franklin, TN 37068

[Pour les véhicules vendus au Canada]
Pour communiquer avec Ventes de véhicules Mitsubishi du Canada, Inc., composez le 1 888 576-4878 ou écrivez à l'adresse suivante :

Ventes de véhicules Mitsubishi du Canada, Inc., Customer Relations Department
P.O. Box 41009
4141 Dixie Road
Mississauga, ON L4W 5C9

[Pour les véhicules vendus à Porto Rico]
Pour communiquer avec Mitsubishi Motor Sales of Caribbean, Inc., composez le 1-787-251-8715 ou écrivez à l'adresse suivante :
Mitsubishi Motor Sales of Caribbean, Inc.
Customer Service Department
P.O. Box 192216

Systeme de retenue supplémentaires (SRS)

AVERTISSEMENT

SAN JUAN PR 00919-2216

[Pour les véhicules commercialisés à Guam]

Pour contacter Triple J Enterprises, Inc.,

appelez le (671) 649-3673 ou écrivez à :

Triple J Enterprises, Inc.

P.O. Box 6066

TAMUNING

GUAM 96931

[Pour les véhicules commercialisés à Saipan]

Pour contacter Triple J Motors,

appelez le (670) 234-7133 ou écrivez à :

Triple J Motors

P.O. Box 500487

SAIPAN, MP96950-0487

[Pour les véhicules vendus aux Samoa américaines]

Pour communiquer avec Pacific Marketing Inc.

composez le 684 (699) 9140 ou écrivez à :

Pacific Marketing, Inc.

P.O. Box 698

PAGO PAGO,

AMERICAN SAMOA AS, 96799

4

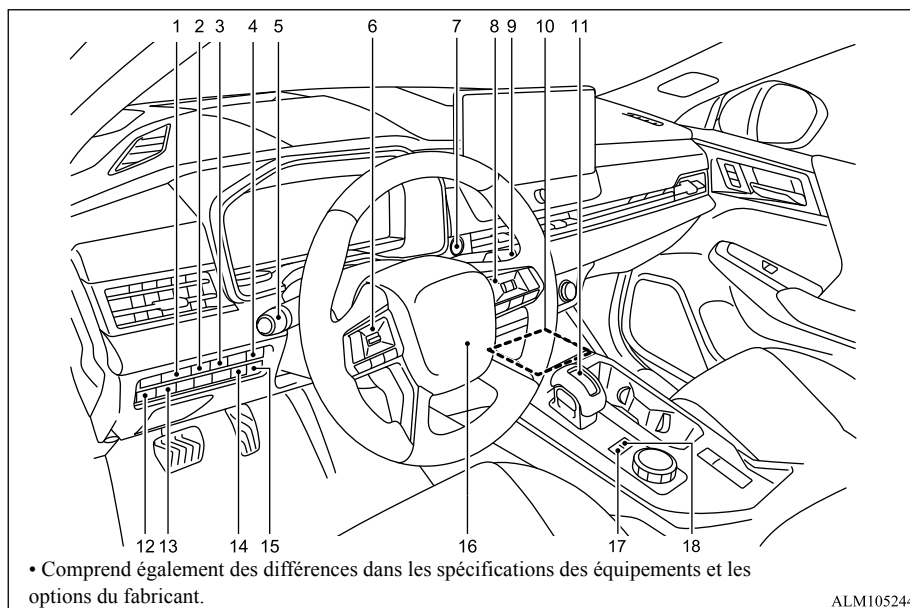
Commandes et instruments

Poste de conduite	5-2
Instruments et jauges	5-4
Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rap- pel	5-10
Écran multi-informations	5-22
Affichage tête haute [HUD] (le cas échéant)	5-65
Systèmes de sécurité	5-67
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre	5-70
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière	5-73
Commutateur du dégivrage électrique de lunette arrière et de rétrovi- seurs extérieurs	5-74
Interrupteur de dégivrage d'essuie-glace avant (le cas échéant)	5-74
Commande de phares et de clignotants	5-75
Avertisseur sonore	5-81
Volant chauffant (le cas échéant)	5-81
Sièges chauffants (le cas échéant)	5-82
Sièges avant aérés (le cas échéant)	5-83
Alerte de siège arrière	5-84
Prise électrique	5-85
Système de commande sans fil HomeLinkMD (le cas échéant)	5-92
Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)	5-97
Espace de rangement	5-107
Longeron de toit (le cas échéant)	5-111
Vitres	5-112
Toit ouvrant (le cas échéant)	5-115
Éclairages intérieurs	5-117

Poste de conduite

Poste de conduite

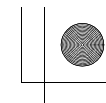
N07400100091



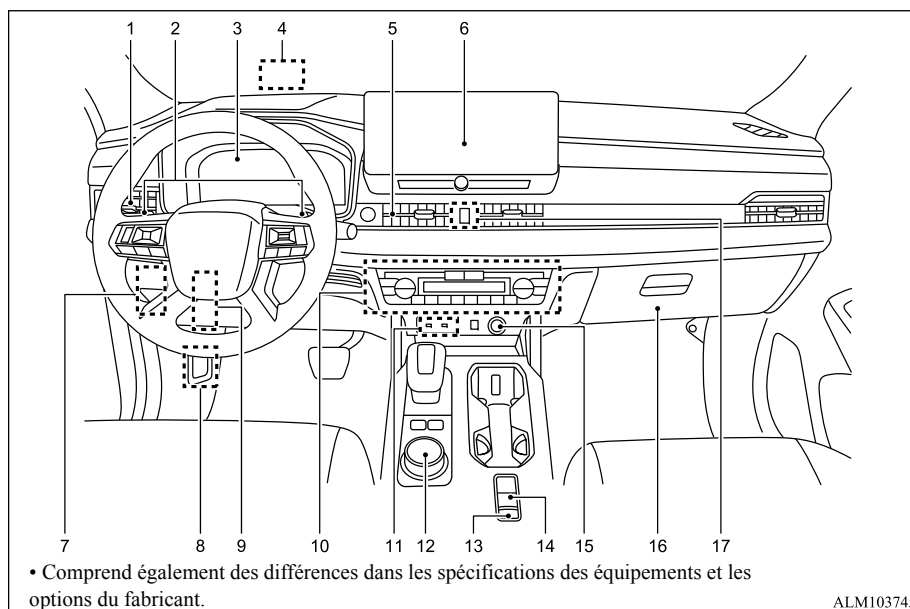
1. Commande de luminosité des instruments	5. Commutateur de phares et de clignotants/Commutateur de phares antibrouillards
2. Commutateur d'ouverture de trappe de réservoir de carburant	6. Commandes au volant (côté gauche)
3. Commutateur de prise de courant de 120 V CA (1500 W)	— Commande audio*
4. Commande de hayon électrique à commande à distance	— Commande d'écran multi-informations
	7. Commutateur du moteur électrique

8. Commandes au volant (côté droit)
 - Limiteur de vitesse
 - Régulateur de vitesse
 - Régulateur de vitesse adaptatif [ACC]
 - MI-PILOT Assist
 - Système de téléphone mains-libres Bluetooth^{MD*}
 - Commande du système de reconnaissance vocale*
 9. Commande d'essuie-glace et de lave-vitre
 10. Chargeur sans fil
 11. Levier de vitesses
 12. Commande LDP
 13. Commande d'affichage tête haute [HUD]
 14. Commutateur Charge Now
 15. Commutateur de déverrouillage du connecteur de charge
 16. Volant
 - Avertisseur sonore
 17. Commutateur du mode de fonctionnement innovant de la pédale
 18. Commutateur de sélection de mode EV
- * : Reportez-vous au manuel d'utilisation de Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

5-2 Commandes et instruments



Poste de conduite



1. Bouche d'aération latérale
2. Sélecteur de niveau de freinage régénératif (type palette)
3. Instruments et jauges/Montre
4. Affichage tête haute [HUD]
5. Bouche d'aération centrale

6. Système audio* ou système de navigation*
 - Caméra de vue arrière
 - Moniteur panoramique
 - Système de téléphone mains-libres Bluetooth^{MD}*
7. Couvercle de boîte à fusibles
8. Poignée d'ouverture du capot
9. Levier de blocage du volant

10. Commande de réglage de chauffage/climatisation
 - Commutateur de dégivrage
 - Interrupteur de dégivrage d'essuie-glace avant
 - Commande de siège chauffant
 - Commande de sièges avant aérés
 - Commande de volant chauffant
11. Port de connexion USB (bus série universel)*
12. Sélecteur de mode de conduite
 - Commande de contrôle de vitesse en descente
13. Commutateur de maintien automatique de frein
14. Commande de frein de stationnement
15. Prise électrique 12 V
16. Boîte à gants
17. Commande de feux de détresse

* : Reportez-vous au manuel d'utilisation de Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

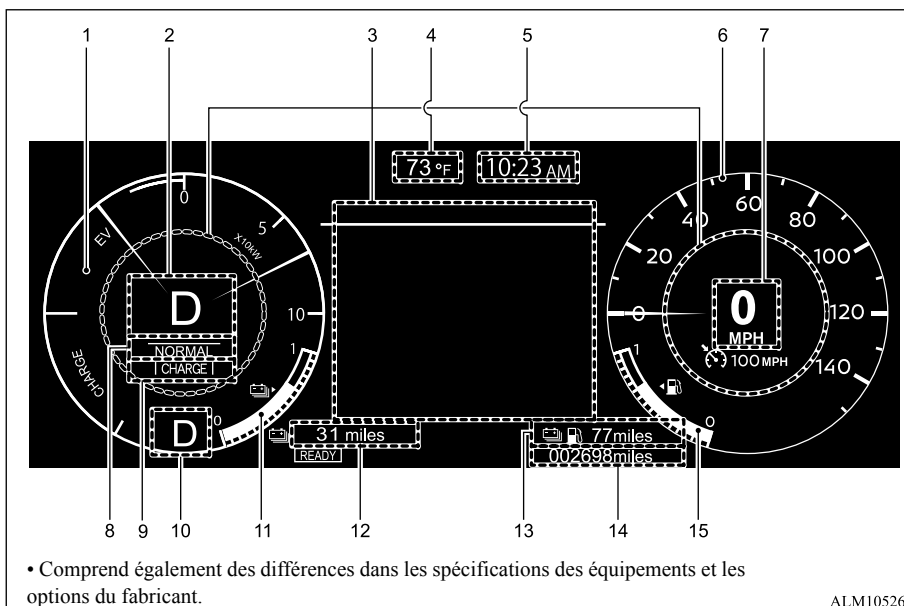
5

Instruments et jauges

Instruments et jauges

N07400300080

5



ALM105260

1. Témoin de consommation d'énergie	6. Compteur de vitesse
2. Affichage personnel	7. Compteur de vitesse numérique
3. Écran multi-informations	8. Voyant de mode de Conduite
— Distance pouvant être parcourue avant réservoir vide / Compteur kilométrique	9. Voyant de mode EV
4. Température de l'air extérieur	10. Voyant de sélection de position
5. Horloge	11. Jauge de niveau d'énergie
	12. Autonomie EV

5-4 Commandes et instruments

13. Autonomie totale
14. Compteur kilométrique
15. Jauge de carburant

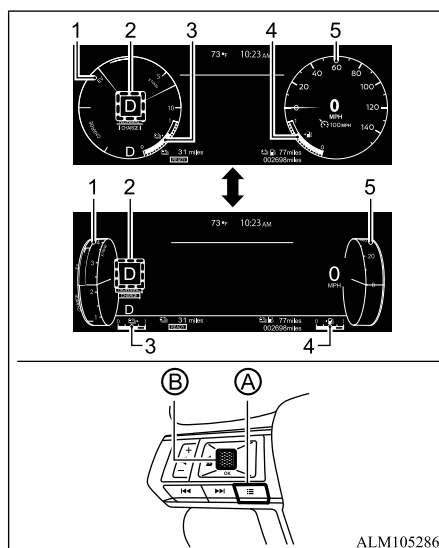
Témoins d'avertissement/témoins lumineux

⚠ ATTENTION

- Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux humidifié avec de l'eau. N'utilisez jamais de chiffon rugueux, d'alcool, d'essence, de diluant, de solvant ou de serviettes en papier imprégnées d'agents nettoyants chimiques. Ces éléments risqueraient de rayer ou de décolorer la lentille.
- N'aspergez pas de liquides tels que de l'eau sur la lentille des instruments. Toute asperersion de liquide provoquerait un dysfonctionnement du système.

Modification de l'affichage de l'écran des instruments

N07400400078



ALM105286

1. Témoin de consommation d'énergie
2. Affichage personnel
3. Jauge de niveau d'énergie
4. Jauge de carburant
5. Compteur de vitesse

Il est possible de modifier la vue de l'écran des instruments pour agrandir la zone de l'écran multi-informations.

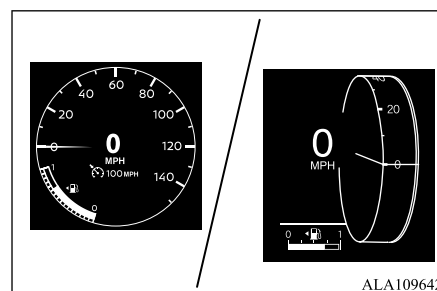
Pour modifier la vue de l'écran des instruments :

1. Appuyez sur la commande ① située sur la gauche du volant.
2. L'écran du « Menu de raccourcis » s'affiche dans la zone d'affichage de l'écran multi-informations.
3. Sélectionnez « Change vue metre » en tournant la commande de défilement ②, puis appuyez sur la commande de défilement ③ pour confirmer.

Compteur de vitesse

N07400500066

Exemple



ALA109642

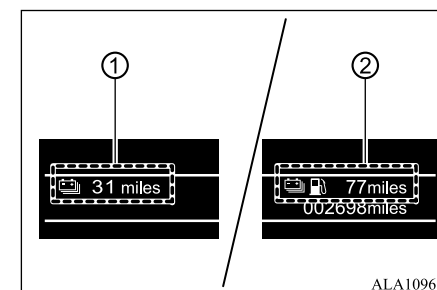
Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en miles par heure (mi/h) ou en kilomètres par heure (km/h).

Instruments et jauges

Affichage de l'autonomie EV/Affichage de l'autonomie totale

N07400600054

Exemple



ALA109655

5

Affichage de l'autonomie EV ①

Cet affichage indique la distance qui peut être parcourue, ainsi que la puissance restante dans la batterie de traction.

Affichage de l'autonomie totale ②

Cet affichage indique la distance qui peut être parcourue, ainsi que la puissance restante dans la batterie de traction et la quantité de carburant restante.

Instruments et jauges

REMARQUE

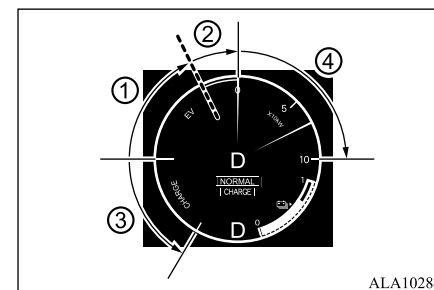
- L'autonomie EV peut varier en fonction des conditions de conduite et de votre façon de conduire. Elle est calculée à partir des informations suivantes.
 - La puissance restante actuelle de la batterie de traction.
 - Le taux de consommation de la puissance électrique le plus récent.
 - L'état de fonctionnement de la climatisation. Si les conditions de conduite précédentes se trouvent dans les situations suivantes, alors l'affichage de l'autonomie EV peut indiquer une distance inférieure à la précédente, même si le niveau de puissance restante dans la batterie de traction est pratiquement le même.
 - En cas de forte consommation d'électricité de la batterie de traction, par exemple lors d'un embouteillage, d'une montée ou d'une conduite à grande vitesse.
 - Lorsque la climatisation fonctionne.
- La distance affichée n'est qu'une indication approximative.
- Si la batterie auxiliaire est déconnectée, la valeur affichée de l'autonomie varie par rapport à la valeur affichée précédemment.
- Assurez-vous que la déconnexion de la batterie auxiliaire est effectuée par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

REMARQUE

- Lorsque la batterie de traction est chargée ou que le véhicule est ravitaillé en carburant, l'affichage de l'autonomie est mis à jour. Cependant, si le niveau de charge est faible ou si la quantité de carburant est faible, l'affichage ne peut pas être mis à jour correctement. Dans la mesure du possible, chargez complètement la batterie ou faites le plein.
- Dans de rares cas, la valeur affichée correspondant à l'autonomie peut changer si vous êtes garé sur une pente extrêmement raide. Ce phénomène est dû au mouvement du carburant dans le réservoir et n'indique aucun dysfonctionnement.
- Lorsque l'autonomie EV est inférieure à environ 1 mile (environ 1 km), l'affichage indique « 0 ».
- Lorsque l'autonomie totale est inférieure à environ 20 miles (environ 30 km), l'affichage de l'autonomie totale indique « --- ».

Témoin de consommation d'énergie

N0740070055

Exemple

ALA102845

①② Zone réservée aux véhicules électriques

La zone réservée aux véhicules électriques indique la puissance pendant la conduite EV (conduite avec le moteur à l'arrêt).

La zone réservée aux véhicules électriques est une zone dont ① et ② dans l'illustration sont combinés.

La zone ① indique l'état dans lequel la conduite d'EV peut être maintenue et la zone ② indique l'état dans lequel le moteur démarre en cas de forte possibilité. Au fur et à mesure que la puissance du moteur augmente,

la plage de mouvement de l'aiguille du témoin de consommation d'énergie augmente. En outre, l'aiguille du témoin de consommation d'énergie indique la position horizontale lorsque le moteur est à l'arrêt ou en cas d'absence d'énergie électrique grâce à la puissance du moteur et au frein à récupération. Lorsque le moteur tourne, la zone réservée aux véhicules électriques indique la puissance du moteur électrique.

REMARQUE

- En fonction de l'état du véhicule (par exemple, pendant le chauffage de la climatisation, le fonctionnement continu à forte charge ou la décélération lorsque la batterie de traction est presque entièrement chargée), le moteur peut démarrer, quelle que soit la position de l'aiguille du témoin de consommation d'énergie.
- Même lorsque le mode prioritaire EV est sélectionné et, dans la mesure où le moteur ne démarre pas, l'aiguille du témoin de consommation d'énergie peut indiquer la zone ② (zone dans laquelle le moteur démarre en cas de forte possibilité).
- Selon l'état du véhicule, le mouvement de l'aiguille du témoin de consommation d'énergie peut être différent ou fluctuant.
- Une conduite économique est possible dans un état où l'oscillation de l'aiguille est faible à l'intérieur de la zone ①.

③ Zone de charge

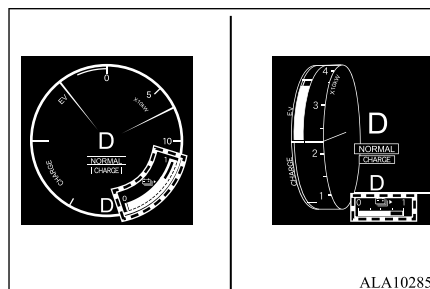
Indique la puissance de charge générée par le frein à récupération. Plus l'aiguille se déplace, plus l'énergie électrique est chargée. L'aiguille du témoin de consommation d'énergie peut ne pas entrer dans la zone de charge lorsque la batterie de traction est proche de la pleine charge.

④ Zone de puissance du moteur

Indique la puissance du moteur.

Jauge de niveau d'énergie

N0740080043



ALA102858

La jauge de niveau d'énergie indique le niveau de charge actuel de la batterie de traction.

Instruments et jauges

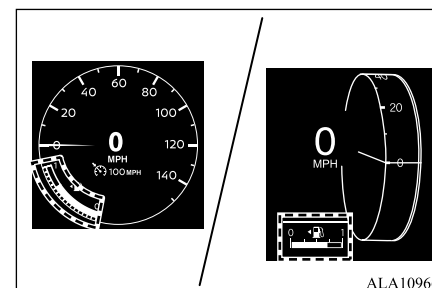
REMARQUE

- La jauge de niveau d'énergie peut varier en fonction de la température de la batterie de traction.

Jauge de carburant

N07400900086

5



ALA109668

La jauge à carburant indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur de moteur électrique est en position ON.

L'aiguille de la jauge peut se déplacer légèrement lors du freinage, d'un virage, d'une accélération, en côte ou en descente en raison du mouvement du carburant dans le réservoir.

Il peut falloir plusieurs secondes pour stabiliser l'affichage après le remplissage du réservoir.

Instruments et jauges

Le témoin d'avertissement de niveau bas de carburant  apparaît sur l'écran multi-informations lorsque le niveau de carburant dans le réservoir devient trop bas. Rétablissez le niveau de carburant dès que possible, de préférence avant que la jauge n'indique 0 (vide).

5

La flèche  indique l'emplacement de la trappe de remplissage de carburant.

Faites l'appoint en carburant avant que la jauge n'indique la position de réservoir vide (0).

Si le carburant est ajouté alors que le commutateur du moteur électrique est en position ON, ou si la quantité de carburant rechargée est faible, l'affichage du carburant restant peut indiquer de manière incorrecte le niveau de carburant.

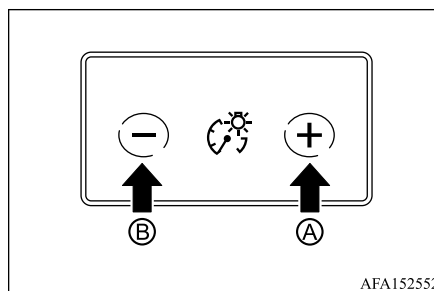
Il reste une petite réserve de carburant dans le réservoir lorsque l'aiguille de la jauge indique la position de réservoir vide (0).

⚠ ATTENTION

- Si le véhicule tombe en panne sèche, alors le témoin d'avertissement de contrôle de moteur  s'allume. Effectuez le ravitaillement immédiatement. Le témoin  doit s'éteindre au bout de quelques trajets. Si le témoin reste allumé au bout de quelques trajets, faites contrôler le véhicule. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.
- Pour plus d'informations, reportez-vous à « Témoin d'avertissement de vérification du moteur » à la page 5-15.

Commande de luminosité des instruments

N0740100039



AFA152552

La commande de luminosité des instruments peut être actionnée lorsque l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON.

Appuyez sur le côté + de la commande (A) pour augmenter l'intensité lumineuse des instruments et du tableau de bord.

Appuyez sur le côté — de la commande (B) pour baisser l'intensité lumineuse.

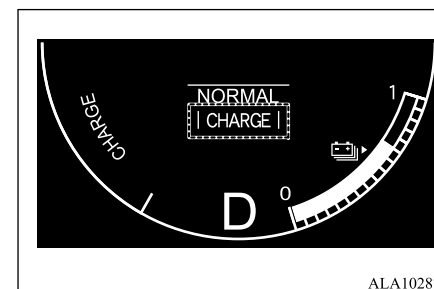
Témoin de position du levier de vitesses

N07401100027

Le témoin de position du levier de vitesses indique la position de ce dernier lorsque l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON.

Voyant de mode EV

N07401200044



ALA102874

Le voyant du mode EV affiche le mode EV sélectionné lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON. Pour sélectionner le mode EV, appuyez sur le commutateur de mode EV. (Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.)

Compteur kilométrique

N07401300029



AFA154875

Le compteur kilométrique affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

N07401400091

5

Témoins d'avertissement/témoins lumineux (rouge)	Témoins d'avertissement/témoins lumineux (jaune)	Témoins d'avertissement/témoins lumineux (autres)
 Témoind'avertissement de charge de la batterie auxiliaire	 Témoind'avertissement de contrôle actif de la stabilité [ASC]	 Témoind' lumineux de feux de route automatiques [AHB] (si le véhicule en est équipé)
 Témoind'avertissement de frein (rouge)	 Témoind' lumineux de désactivation de contrôle actif de stabilité [ASC]	 Témoind' lumineux de maintien de frein automatique (blanc)
 Témoind'avertissement du système de commande de changement de vitesse électrique	 Témoind'avertissement du système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS]	 Témoind' lumineux de maintien de frein automatique (vert)
 Témoind'avertissement de frein de stationnement électrique	 Témoind'avertissement du système antiblocage des roues [ABS]	 Voyant de charge
 Témoind'avertissement de pression d'huile moteur	 Témoind'avertissement du système de freinage	 Témoind' éclairage extérieur
 Témoind'avertissement de volant non tenu (si le véhicule en est équipé)	 Témoind'avertissement de vérification du moteur	 Témoind' lumineux de feux antibrouillards avant (si le véhicule en est équipé)
 Témoind'avertissement principal (rouge)	 Témoind'avertissement de direction assistée électrique	 Témoind' lumineux de feux de route
 Témoind'avertissement et avertisseur sonore de ceinture de sécurité	 Témoind'avertissement de désactivation du système d'atténuation des collisions frontales [FCM]	 Témoind' lumineux de feux de croisement



Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

Témoins d'avertissement/témoins lumineux (rouge)	Témoins d'avertissement/témoins lumineux (jaune)	Témoins d'avertissement/témoins lumineux (autres)
 Témoind'avertissement de coussin gonflable SRS	 Témoind'activation du système de contrôle de vitesse en descente	 Voyant du mode de fonctionnement innovant de la pédale
	 Témoind'avertissement de pression de pneu basse	 Voyant READY
	 Témoind'avertissement principal (jaune)	 Témoins lumineux de clignotants/feux de détresse
	 Témoind'avertissement du système EV hybride rechargeable	
	 Témoind'activation du freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]	

5

Vérification des témoins

Toutes les portières étant fermées, appuyez sur le frein de stationnement, attachez les ceintures de sécurité et placez le commutateur du moteur électrique en position ON sans démarrer le système EV hybride rechargeable. Les témoins suivants (si le véhicule en est équipé) s'allument :

   (rouge),    (jaune), 

Les témoins suivants (si le véhicule en est équipé) s'allument brièvement puis s'éteignent :

   (rouge),  (jaune),  

Si l'un des voyants ne s'allume pas ou s'active d'une manière autre que celle décrite, il est possible qu'une ampoule soit grillée et/ou qu'un système soit défectueux. Il est recommandé de faire vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Témoins d'avertissement/témoins lumineux (rouge)

N07401500089

Reportez-vous également à « Écran multi-informations » à la page 5-22.

Témoind'avertissement de charge de la batterie auxiliaire

Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON, le témoin d'avertissement de charge de la batterie auxiliaire s'allume puis s'éteint.

Si le voyant s'allume pendant que le système EV hybride rechargeable fonctionne, il est alors possible que le système de charge ne fonctionne pas correctement. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

BRAKE ou **témoin d'avertissement de frein (rouge)**

Ce témoin donne des informations sur le système de freinage.

5**■ Témoin d'avertissement de niveau bas de liquide de frein**

Lorsque le commutateur du moteur électrique est placé en position ON, le témoin d'avertissement de freinage s'allume, puis s'éteint. Si le voyant s'allume alors que le système EV hybride rechargeable fonctionne, arrêtez le véhicule et procédez comme suit :

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Si l'ajout de liquide de frein est nécessaire, ajoutez du liquide et faites vérifier le système. Il est recommandé de faire effectuer ce service par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. (Reportez-vous à « Liquide de frein » à la page 11-8.)
2. Si le niveau de liquide de frein est correct, faites vérifier le système d'avertissement. Il est recommandé de faire effectuer ce service par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

■ Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues [ABS]

Si le témoin d'avertissement de frein et le témoin d'avertissement du système antiblocage des roues [ABS] s'allument alors que le frein de stationnement est relâché et que le niveau de liquide de frein est suffisant, cela peut indiquer que l'ABS ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier et, si nécessaire, réparer le système de freinage. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service. (Reportez-vous à « Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage [ABS] » à la page 5-15.)

⚠ AVERTISSEMENT

- Il est possible que le système de freinage ne fonctionne pas correctement si le témoin d'avertissement est allumé. La conduite peut s'avérer dangereuse. Si vous estimez que cela est sûr, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour effectuer les réparations nécessaires. Dans le cas contraire, faites remorquer votre véhicule car il pourrait s'avérer dangereux de le conduire.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le fait d'appuyer sur la pédale de frein alors que le système EV hybride rechargeable est à l'arrêt et/ou que le niveau du liquide de frein est bas peut augmenter la distance d'arrêt, et le freinage nécessitera un effort accru de la pédale ainsi qu'une course plus longue de la pédale.
- Si le niveau du liquide de frein est en dessous du repère minimum ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas avant que le système de freinage n'ait été vérifié. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

** Témoin d'avertissement du système de commande de changement de vitesse électrique**

Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON, le témoin d'avertissement du système de commande de changement de vitesse électrique s'allume, puis s'éteint. Cela indique que le système de commande de passage électrique des vitesses est opérationnel. Le témoin d'avertissement du système de commande électrique s'allume en cas de dysfonctionnement du système de commande électrique. Lorsque le témoin d'avertissement principal s'allume, le signal sonore retentit et le message suivant s'affiche sur l'écran multi-



Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

informations : « Lorsque stationné, serrez le frein de stationnement ».

Lorsque le commutateur du moteur électrique est placé en position OFF, le signal sonore retentit en continu. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé ou par un atelier de réparation de votre choix.

ou **Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique**

Le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique indique que le système de frein de stationnement électrique est activé. Lorsque le commutateur du moteur électrique est placé en position ON, le témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique s'allume. Lorsque le système EV hybride rechargeable est démarré et que le frein de stationnement est desserré, le témoin d'avertissement s'éteint.

Si le frein de stationnement n'est pas complètement relâché, le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique reste allumé. Assurez-vous que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique est éteint avant de conduire. (Reportez-vous à « Frein de stationnement » à la page 8-22.)

Si le témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique s'allume ou clignote alors que le témoin d'avertissement du système de freinage  s'allume, alors il est possible que le système de frein de stationnement électrique ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier et, si nécessaire, réparer le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur

Ce témoin s'allume en cas de pression d'huile moteur basse. Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position « ON », le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur s'allume. Après le démarrage du système EV hybride rechargeable, le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur s'éteint. Ceci indique que les capteurs de pression d'huile situés dans le moteur fonctionnent.

Si le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur s'allume pendant que le système EV hybride rechargeable fonctionne, alors la pression d'huile moteur est basse.

Arrêtez le véhicule en toute sécurité dès que possible. Arrêtez immédiatement le système

EV hybride rechargeable et appelez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

ATTENTION

- Faire fonctionner le moteur lorsque le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur est activé risque de provoquer de sérieux dommages au niveau du moteur.
- Le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur n'est pas conçu pour indiquer que le niveau d'huile est bas. Le niveau d'huile doit être vérifié à l'aide de la jauge. (Reportez-vous à « Huile moteur » à la page 11-7.)

5

Témoin d'avertissement de volant non tenu (le cas échéant)

Lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est activé, il surveille l'utilisation du volant par le conducteur. Si le volant n'est pas actionné ou que le conducteur retire les mains du volant pendant un certain temps, le témoin d'avertissement s'allume sur le tableau de bord. Si le conducteur n'actionne pas le volant après l'activation du témoin d'avertissement, un avertissement sonore retentit et l'avertissement visuel clignote sur l'écran multi-informations. Les freins sont ensuite brièvement appliqués afin de signifier au conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du

Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

véhicule. En l'absence de réponse de la part du conducteur, le système active les feux de détresse et ralentit le véhicule jusqu'à son arrêt complet. (Reportez-vous à « Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] » à la page 8-122.)

5


Témoin d'avertissement principal (rouge)

Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON, le témoin d'avertissement principal (rouge) s'allume si un message d'avertissement apparaît à l'écran multi-informations.

Reportez-vous à « Écran multi-informations » à la page 5-22.



Témoin d'avertissement et avertisseur sonore de ceinture de sécurité



REMARQUE

- Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Témoin d'avertissement et avertisseur sonore de ceinture de sécurité » à la page 4-16.



REMARQUE

- Pour des informations complémentaires au sujet de l'avertissement de ceinture de sécurité arrière, reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

Le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité situé sur le tableau de bord s'allume immédiatement lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON et que la ceinture de sécurité d'un occupant de la rangée avant n'est pas bouclée. Il s'allume également si une ceinture de sécurité arrière se détache.

Si la vitesse du véhicule dépasse 15 km/h (10 mi/h), le témoin clignote et un avertisseur sonore retentit pendant au moins 95 secondes ou jusqu'à ce que tous les occupants soient considérés comme ayant bouclé leur ceinture de sécurité.

Tous les occupants sont considérés comme ayant bouclé leur ceinture lorsque tous les occupants de la rangée avant ont bouclé leur ceinture de sécurité et que le nombre de ceintures de sécurité bouclées à l'arrière correspond au nombre maximum observé pendant le trajet. Le voyage est considéré comme terminé et le système se réinitialise lorsque l'une des portières arrière est ouverte alors que le véhicule est à l'arrêt.

Lorsque le commutateur du moteur électrique est placé en position ON, le signal sonore

retentit pendant environ 6 secondes, sauf si la ceinture de sécurité du conducteur est bien attachée.



REMARQUE

- Le témoin d'avertissement s'allume aussi pendant 75 secondes dans les cas suivants.
 - Lorsque le commutateur du moteur électrique est mis en position ON et que la ceinture de sécurité d'un occupant de la rangée arrière n'est pas bouclée.
 - Lorsqu'une portière arrière est ouverte alors que le véhicule est à l'arrêt et que la ceinture de sécurité d'un occupant de la rangée arrière n'est pas bouclée.
- Le témoin d'avertissement s'allume même si personne n'est assis sur les sièges arrière.
- Lorsque les ceintures de sécurité des occupants de la rangée avant sont toutes bouclées et qu'aucun signal sonore ne retentit, le conducteur peut valider le témoin d'avertissement en appuyant sur la commande de défilement située sur le côté gauche du volant.



Témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS

Une fois le commutateur du moteur électrique est positionné sur ON, le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS s'allume. Le témoin d'avertissement de coussin gonflable



Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

SRS s'éteint au bout de 7 secondes environ si les systèmes de coussin gonflable avant, de coussin gonflable latéral et de rideau gonflable et/ou de ceintures de sécurité à prétensionneur sont opérationnels.

Si l'une des conditions suivantes se présente, les systèmes de coussin gonflable avant, de coussin gonflable latéral, de rideau gonflable et de prétensionneur nécessitent un entretien.

- Le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS reste allumé au bout de 7 secondes environ.
- Le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS clignote par intermittence.
- Le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS ne s'allume pas du tout.

Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ces services.

À moins d'avoir été vérifiés et réparés, les systèmes de retenue supplémentaires et/ou les prétensionneurs risquent de ne pas fonctionner correctement.

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Système de retenue supplémentaires (SRS) » à la page 4-43.

AVERTISSEMENT

● Si le témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS est allumé, cela peut signifier que les systèmes de coussin gonflable avant, de coussin gonflable latéral, de rideau gonflable et/ou de ceintures de sécurité à prétensionneur ne fonctionneront pas en cas d'accident. Afin d'éviter que vous ne soyez blessé ou que d'autres personnes ne le soient, faites vérifier votre véhicule. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Témoins d'avertissement/témoins lumineux (jaune)

N07401600077

Reportez-vous également à « Écran multi-informations » à la page 5-22.



Témoin d'avertissement de contrôle actif de la stabilité [ASC]

Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON (marche), le témoin d'avertissement du contrôle actif de la stabilité [ASC] s'allume puis s'éteint.

Ce témoin clignote lorsque le système de contrôle actif de la stabilité [ASC] ou le système de contrôle de traction est activé, aver-

tissant ainsi le conducteur que le véhicule approche de ses limites de traction. La chaussée peut être glissante.

Le témoin d'avertissement du contrôle actif de la stabilité [ASC] clignote également lorsque le système d'assistance à la stabilité de la remorque est activé.

Si le témoin d'avertissement ASC s'allume alors que le système est activé, il signale au conducteur que le mode de sécurité intégrée de l'ASC est activé; par exemple, il se pourrait que l'ASC ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service. En cas de dysfonctionnement du système, la fonction ASC sera annulée, mais le véhicule pourra toujours rouler.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Contrôle actif de stabilité [ASC] » à la page 8-162 et « Assistance à la stabilité de la remorque [TSA] » à la page 8-165.



Témoin lumineux de désactivation de contrôle actif de stabilité [ASC]

Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON, le témoin lumineux de désactivation du contrôle actif de stabilité [ASC] s'allume puis s'éteint.

5

Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

Le voyant s'allume lorsque le contrôle actif de stabilité [ASC] est en position OFF. Cela indique que le système de contrôle de traction et l'ASC ne fonctionnent pas.



Témoin d'avertissement du système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS]

5

Le voyant s'allume lorsque le système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS] ne fonctionne pas correctement.

Faites vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Reportez-vous à la section « Système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS] » à la page 2-7.



ABS ou Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage [ABS]

Lorsque le commutateur de moteur électrique est en position ON, le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage [ABS] s'allume puis s'éteint. Cela indique que l'ABS fonctionne.

Si le témoin d'avertissement ABS s'allume pendant que le système EV hybride rechargeable fonctionne ou pendant la conduite, il

est possible que l'ABS ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

En cas de dysfonctionnement de l'ABS, la fonction antiblocage est désactivée. Le système de freinage fonctionne alors normalement, mais sans l'assistance antiblocage. (Reportez-vous à la section « Système de freinage » à la page 8-160.)



Témoin d'avertissement du système de freinage

Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON, le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume puis s'éteint.

Le témoin d'avertissement du système de freinage fonctionne pour le système de frein de stationnement électrique ou le système de freinage. Si le témoin d'avertissement s'allume, alors le système de freinage de stationnement électrique ou le système de freinage ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système de freinage et, si nécessaire, faites-le réparer. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.



Témoin d'avertissement de vérification du moteur

Ce voyant fait partie d'un système de diagnostic embarqué qui contrôle les émissions, le système de contrôle du moteur.

En cas de problème dans l'un de ces systèmes, ce voyant s'allume.

Bien que votre véhicule puisse normalement être conduit et ne nécessite pas de remorquage, nous vous recommandons de faire vérifier le système immédiatement.

Ce voyant s'allume également lorsque le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est placé en position ON, et s'éteint une fois que le système EV hybride rechargeable démarre. Si le voyant ne s'éteint pas après le démarrage du système EV hybride rechargeable, nous vous recommandons de faire vérifier le véhicule.



ATTENTION

- Une conduite prolongée avec ce voyant allumé peut endommager davantage le système de contrôle des émissions. Cela pourrait également affecter l'économie de carburant et la conduite.
- Si le voyant ne s'allume pas lorsque le mode de fonctionnement est mis en position ON, nous vous recommandons de faire vérifier le système.



Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

ATTENTION

- S'il s'allume, alors le système EV hybride rechargeable fonctionne, évitez de conduire à grande vitesse et faites immédiatement contrôler le système par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

REMARQUE

- Le module de commande électronique du moteur, qui intègre le système de diagnostic embarqué, contient diverses données d'erreur (en particulier sur les émissions de gaz d'échappement).
Ne débranchez pas un câble de batterie auxiliaire lorsque le témoin d'avertissement de contrôle du moteur est en position ON.

Témoin d'avertissement de direction assistée électrique

Lorsque le commutateur du moteur électrique est placé en position ON, le témoin d'avertissement de direction assistée électrique s'allume. Après le démarrage du système EV hybride rechargeable, le témoin d'avertissement de direction assistée électrique s'éteint. Cela indique que la direction assistée électrique est opérationnelle.

Si le témoin d'avertissement de la direction assistée électrique s'allume pendant que le

système EV hybride rechargeable fonctionne, alors la direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement et doit être réparée. Faites vérifier le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Lorsque le témoin d'avertissement de la direction assistée électrique s'allume alors que le système EV hybride rechargeable est en marche, l'assistance électrique à la direction cesse de fonctionner, mais vous gardez le contrôle du véhicule. À ce moment-là, plus d'efforts sont nécessaires pour manœuvrer le volant, en particulier dans les virages serrés et à basse vitesse.

(Reportez-vous à la section « Direction assistée électrique » à la page 8-159.)



Témoin d'avertissement de désactivation du système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

Ce voyant s'allume lorsque le commutateur de moteur électrique est placé en position ON (marche). Il s'éteint après le démarrage du système EV hybride rechargeable.

Ce témoin s'allume lorsque le système FCM est éteint sur l'écran multi-informations.

Si le témoin s'allume lorsque le système FCM est en marche, cela peut indiquer que le sys-

tème n'est pas disponible. Reportez-vous à « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132 ou à « Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] » à la page 8-141.



Témoin lumineux d'activation du système de contrôle de vitesse en descente

Lorsque le commutateur de moteur électrique est placé en position « ON » (marche), le témoin lumineux d'activation du système de contrôle de vitesse en descente s'allume brièvement, puis s'éteint. Cela indique que le système de contrôle de vitesse en descente est opérationnel.

Le témoin s'allume lorsque le système de contrôle de vitesse en descente est activé.

Si le système de contrôle de vitesse en descente est activé et que le témoin clignote, le système n'est pas engagé.

Si le témoin ne s'allume pas ou ne clignote pas lorsque le système de contrôle de vitesse en descente est activé, il se peut que le système ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Contrôle de vitesse en descente [HDC] » à la page 8-166.

Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

**Témoin d'avertissement de pression de pneu basse**

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de la pression des pneus [TPMS] qui surveille la pression de tous les pneus.

5

Le témoin d'avertissement de basse pression des pneus avertit d'une faible pression des pneus ou indique que le système TPMS ne fonctionne pas correctement.

Une fois que le commutateur de moteur électrique est placé sur la position ON (marche), ce voyant s'allume pendant environ 1 seconde et s'éteint.

■ Avertissement de pression des pneus basse

Si le véhicule est conduit avec une pression des pneus basse, le témoin d'avertissement s'allumera. L'avertissement « Pression des pneus basse. Regonfler » apparaît également sur l'écran multi-informations.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et ajuster la pression des pneus à la pression des pneus À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge. Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse ne s'éteint pas automatiquement après

le réglage de la pression des pneus. Après avoir gonflé le pneu à la pression recommandée, le véhicule doit être conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système TPMS et désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

L'avertissement « Pression des pneus basse. Regonfler » est actif tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus reste allumé.

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Écran multi-informations » à la page 5-22, « Système de contrôle de pression des pneus [TPMS] » à la page 8-3 et « Système de contrôle de pression des pneus [TPMS] » à la page 9-3.

■ Dysfonctionnement du système TPMS

Si le système TPMS ne fonctionne pas correctement, le témoin d'avertissement de pression de pneu basse clignote pendant environ 1 minute lorsque le commutateur du moteur électrique est placé en position ON (marche). Le voyant reste allumé après 1 minute. Faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service. L'avertissement « Pression des pneus basse.

Regonfler » ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume pour signaler un dysfonctionnement du TPMS.

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Système de contrôle de pression des pneus [TPMS] » à la page 8-3.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le voyant ne s'allume pas avec le commutateur du moteur électrique placé en position ON (marche), faites vérifier le véhicule. Il est recommandé de vous rendre immédiatement chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.



Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel

⚠️ AVERTISSEMENT

- Si le témoin s'allume pendant la conduite, évitez les manœuvres de braquage soudaines ou les freinages trop brusques, réduisez la vitesse du véhicule, quittez la route, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule immédiatement. Le fait de conduire avec des pneus dégonflés risque d'endommager ces derniers de manière irréversible et d'accroître la probabilité d'une défaillance des pneus. Le véhicule peut être sérieusement endommagé, ce qui risque de provoquer un accident et d'entraîner des blessures graves. Vérifiez la pression des quatre pneus. Ajustez la pression des pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée, indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge, pour désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse.
- Si le témoin reste allumé pendant la conduite après avoir réglé la pression des pneus, il se peut qu'un pneu soit à plat ou que le système TPMS ne fonctionne pas correctement. En cas de crevaison, réparez immédiatement à l'aide du kit de réparation de pneu.
- En l'absence de crevaison et si tous les pneus sont correctement gonflés, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Si une roue non équipée avec le système TPMS est installée, le capteur du système de contrôle de pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ 1 minute. Le voyant reste allumé après 1 minute. Il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Le remplacement des pneus par des pneus qui n'étaient pas spécifiés à l'origine par Mitsubishi Motors pourrait affecter le bon fonctionnement du système TPMS.

⚠️ ATTENTION

- Le système TPMS ne remplace pas la vérification régulière de la pression des pneus. Assurez-vous de vérifier régulièrement la pression des pneus.
- Si le véhicule est conduit à des vitesses inférieures à 25 km/h (16 mi/h), le système TPMS pourrait ne pas fonctionner correctement.
- Assurez-vous d'installer correctement des pneus de la taille spécifiée sur les quatre roues.

⚠️ Témoin d'avertissement principal (jaune)

Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON, le témoin d'avertissement principal (jaune) s'allume si un message d'avertissement apparaît à l'écran multi-informations.

Reportez-vous à « Écran multi-informations » à la page 5-22.

🚗 Témoin d'avertissement du système EV hybride rechargeable

Ce témoin d'avertissement s'allume en cas de défaillance du système EV hybride rechargeable.

Normalement, ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le mode de fonctionnement du commutateur de moteur électrique est activé, puis s'éteint au bout de quelques secondes.

5

⚠ ATTENTION

- Si le témoin d'avertissement s'allume et qu'un message d'avertissement correspondant s'affiche sur l'écran multi-informations pendant que le système EV hybride rechargeable fonctionne, suivez les instructions du message. Reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.


Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]

Ce voyant s'allume lorsque le commutateur de moteur électrique est placé en position ON (marche). Il s'éteint après le démarrage du système EV hybride rechargeable.

Ce voyant s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique arrière est éteint sur l'écran multi-informations.

Si le voyant s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique arrière est en position ON (marche), alors le système n'est pas disponible. Reportez-vous à la section « Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière] » à la page 8-149.

Témoins d'avertissement/témoins lumineux (autres)

N07401700094

Reportez-vous également à « Écran multi-informations » à la page 5-22.


Témoin lumineux de feux de route automatiques [AHB] (le cas échéant)

Le témoin lumineux de feux de route automatiques [AHB] s'allume lorsque le système de feux de route automatiques [AHB] est activé et opérationnel. (Reportez-vous à « Feux de route automatiques [AHB] » à la page 5-75.)


Témoin lumineux de maintien de frein automatique (blanc)

Le témoin lumineux de maintien de frein automatique (blanc) s'allume lorsque le système de maintien de frein automatique est en veille. (Reportez-vous à la section « Maintien de frein automatique » à la page 8-25.)


Témoin lumineux de maintien de frein automatique (vert)

Le témoin lumineux de maintien de frein automatique (vert) s'allume lorsque le système de maintien de frein automatique est actif. (Reportez-vous à la section « Maintien de frein automatique » à la page 8-25.)


Voyant de charge

Ce voyant s'allume lorsque le câble de charge EV est branché.

Après cela, la lumière clignote lorsque la charge est lancée.

Lorsque la charge est terminée, le voyant passe de clignotant à allumé et s'éteint après un certain temps.

Le voyant de charge clignote lorsque le véhicule alimente le dispositif V2H lors d'une panne de courant.


Témoin d'éclairage extérieur

Ce témoin s'allume lorsque la commande de phares est placée sur la position AUTO (si le véhicule en est équipé),  ou  et que les feux de stationnement avant, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation ou

les phares sont allumés. Le témoin s'éteint lorsque ces éclairages sont désactivés.

Témoin lumineux de feux antibrouillards avant (le cas échéant)

Le témoin lumineux de feux antibrouillards avant s'allume lorsque les feux antibrouillards avant sont activés. (Reportez-vous à « Interrupteur des feux antibrouillards » à la page 5-81.)

Témoin lumineux de feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les phares sont réglés sur feux de route et s'éteint lorsqu'ils sont réglés sur feux de croisement.

Témoin lumineux de feux de croisement

Ce témoin s'allume lorsque les feux de croisement sont activés et s'éteint lorsque les feux de route sont sélectionnés.

Voyant du mode de fonctionnement innovant de la pédale

Le voyant du mode de fonctionnement innovant de la pédale dans l'écran multi-informations affiche l'état du système du mode de fonctionnement innovant de la pédale. Lorsque le système est allumé, le voyant s'allume.

Pour des informations complémentaires, voir « Mode de fonctionnement innovant de la pédale » à la page 8-31.

Voyant READY

Le voyant READY continue de clignoter jusqu'à ce que le système EV hybride rechargeable soit activé. Lorsque le système EV hybride rechargeable s'est activé normalement et que le véhicule est prêt à rouler, le voyant cesse de clignoter et reste allumé. Reportez-vous à la section « Démarrage et arrêt du système EV hybride rechargeable » sur la page 8-15.

Si le voyant continue de clignoter, le véhicule ne peut pas rouler.

Témoins lumineux de clignotants/feux de détresse

Ce témoin clignote lorsque les clignotants de direction ou les feux de détresse sont activés.

Rappels sonores

N07401800079

5

Léger avertisseur sonore de rappel

Le rappel lumineux retentit lorsque la portière côté conducteur est ouverte avec l'interrupteur des phares en position  ou  et que le commutateur de moteur électrique est en position OFF.

Tournez le commutateur de phares en position AUTO ou OFF (si le véhicule en est équipé) lorsque vous quittez le véhicule.

Avertisseurs sonores d'aide à la conduite

Une alerte sonore/un avertisseur sonore peut retentir si l'un des systèmes suivants est actif (si le véhicule en est équipé) :

- Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

Écran multi-informations

- Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]
- Avertisseur d'angle mort [BSW]
- Assistance active angles morts [ABSA]
- Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]
- Prévention de sortie de voie [LDP]*
- Alerte de sortie de voie [LDW]*
- MI-PILOT Assist
- Régulateur de vitesse adaptatif [ACC]
- Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]
- Système de capteur d'aide au stationnement

* : Uniquement lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] (si le véhicule en est équipé) est activé

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Démarrage et conduite » de ce manuel.

Avertisseur sonore de verrouillage de porte

Lorsque l'avertisseur sonore retentit, assurez-vous de vérifier à la fois le véhicule et l'émetteur. Reportez-vous à « Guide des pannes » à la page 6-16.

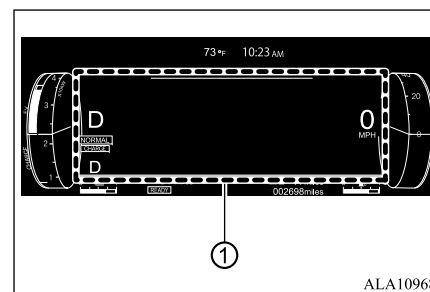
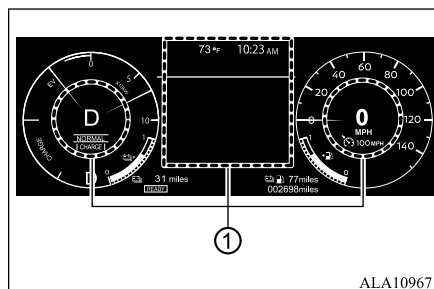
Avertissement d'usure des plaquettes de frein

Les plaquettes de frein à disque sont dotées d'avertissements sonores d'usure. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, elle émet un bruit de raclage aigu lorsque le véhicule est en mouvement. Ce bruit de raclage ne se produira pour la première fois que lorsque la pédale de frein est enfoncée. Après une usure supplémentaire de la plaquette de frein, le son se fera toujours entendre, même si la pédale de frein n'est pas enfoncée. Faites vérifier les freins dès que possible si le son d'avertissement se fait entendre.

Écran multi-informations

N07401900096

Exemple



L'écran multi-informations ① est situé comme indiqué ci-dessus, et il affiche les avertissements et informations. Les éléments suivants s'affichent également si le véhicule en est équipé :

- Compte-tours
- Compteur de vitesse
- Réglages véhicule
- Informations de l'ordinateur de bord
- Assistance au conducteur
- Informations du système de régulateur de vitesse
- MI-PILOT Assist
- Informations sur le système de régulateur de vitesse adaptatif [ACC]
- Informations relatives au fonctionnement de la clé
- Informations audio
- Navigation - pas à pas
- Témoins et avertissements

- Informations relatives à la pression des pneus
- Autres informations

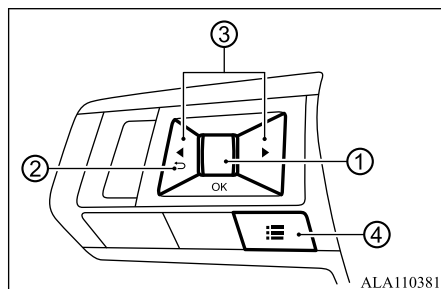
Modifier la vue de l'écran du compteur

N07402000052

La vue de l'écran du compteur peut être modifiée pour agrandir la zone de l'écran multi-informations. Reportez-vous à « Modification de l'affichage de l'écran des instruments », page 5-5 pour la procédure de modification.

Comment utiliser l'écran multi-informations

N07402100079



ALA110381

L'écran multi-informations peut être modifié à l'aide des boutons ①, ② et ③ situés sur le volant.

- ① Commande de défilement - tournez pour naviguer parmi les paramètres et appuyez pour changer ou sélectionner un paramètre sur l'écran multi-informations
- ② ◀ - permet de retourner au menu précédent
- ③ ▶ - permet de passer d'un écran à l'autre (par ex., Trajet, Économie de carburant)
- ④ Commutateur de commande - afficher l'écran du « Menu de raccourcis »

Menu de raccourcis

Lorsque le commutateur de commande est enfoncé, l'écran du « Menu de raccourcis » apparaît à l'affichage multi-informations. Sélectionnez le menu en tournant la molette de défilement ① et appuyez dessus. Les éléments suivants s'affichent également si le véhicule en est équipé :

- Change vue metre

Écran multi-informations

Permet à l'utilisateur de modifier la vue de l'écran des instruments. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Modification de l'affichage de l'écran des instruments » à la page 5-5.

- Affichage personnel
Permet à l'utilisateur de modifier les paramètres « Affichage personnel ». Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Affichage personnel » à la page 5-24.

5

Écran de démarrage

N07402200025

Lorsque l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON, les affichages suivants peuvent s'afficher sur l'écran multi-informations si le véhicule est équipé des fonctions correspondantes :

- Accueil
- Ordinateur de conduite
- Flux d'énergie
- S-AWC
- Boussole ou navigation
- Audio
- MI-PILOT Assist
- Aides à la conduite
- Pression pneu
- Avertissement
- Réglages

Écran multi-informations

Les avertissements s'affichent uniquement en cas d'avertissements. Pour en savoir plus sur les avertissements et les témoins, reportez-vous à «Avertissements et témoins de l'écran multi-informations», page 5-34.

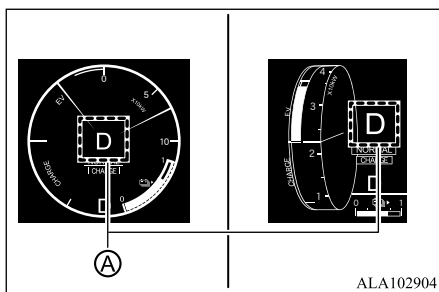
Pour contrôler les éléments affichés sur l'écran multi-informations, reportez-vous à «Réglages», page 5-24.

5

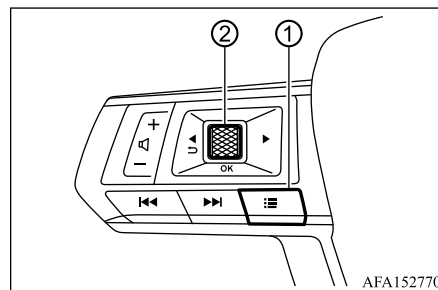
Affichage personnel

N07402300071

Exemple



ALA102904



AFA152770

L'affichage personnel ① affiche plusieurs paramètres d'information. Pour sélectionner un paramètre d'information :

1. Appuyez sur la commande ① située sur la gauche du volant.
2. L'écran du « Menu de raccourcis » s'affiche dans la zone d'affichage de l'écran multi-informations.
3. Sélectionnez « Affichage personnel » en tournant la commande de défilement ② puis appuyez sur la commande de défilement pour confirmer.

Les paramètres d'information ci-dessous peuvent être sélectionnés :

- Vide (aucun paramètre affiché)
- Navigation (boussole comprise)
- Tps à destination
- Économie de carburant

- Trajet
- Position de rapport
- Vitesse moyenne
- Feu de freinage

L'affichage personnel ① change lorsque la vue de l'écran des instruments change. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Modification de l'affichage de l'écran des instruments » à la page 5-5.

Réglages

N07402400072

Le mode de réglage vous permet de modifier les informations affichées sur l'écran multi-informations. Les éléments suivants s'affichent également si le véhicule en est équipé :

- Réglage ASC
- Assistance au conducteur
- Affichage personnel
- Affichage tête haute
- Réglage du mode ÉCO
- Paramètres TPMS
- Horloge
- Réglages véhicule
- Entretien
- Éléments d'affichage
- Unités/Langues
- Réinitialisation d'usine

Écran multi-informations

Réglage ASC

Pour modifier le réglage, utilisez la molette de défilement pour sélectionner, puis appuyez sur celle-ci.

- **Système**

Cela vous permet d'activer ou de désactiver le contrôle actif de la stabilité [ASC]. Par défaut, le contrôle actif de la stabilité est activé. Si le contrôle actif de la stabilité est désactivé, le témoin ASC OFF (ASC éteint) s'allume.

REMARQUE

- Le véhicule doit être conduit avec le contrôle actif de la stabilité [ASC] activé dans la plupart des conditions de conduite. (Reportez-vous à « Contrôle actif de stabilité [ASC] » à la page 8-162.)

Assistance au conducteur

Pour modifier l'état ou les avertissements ou pour activer/désactiver des systèmes/avertissements affichés dans le menu « Assist. au conduct. », utilisez la commande de défilement pour sélectionner un paramètre du menu et le modifier. Les paramètres de menu affi-

chés varient en fonction de l'équipement du véhicule.

- Direction assistée
- Voie
- Angle mort
- Frein d'urgence
- Panneau de signalisation
- Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire
- Assist. limite vit.
- Aides stationnement
- Alerte de trafic transversal arrière
- Alerte d'attention du conducteur
- Minuterie d'alerte
- Alerte Temp. Basse

■ Direction assistée

- Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver l'aide au maintien dans la voie [LKA].

(Reportez-vous à « MI-PILOT Assist » à la page 8-96.)

■ Voie

- Avertissement de sortie de voie [LDW]
Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le système d'alerte de sortie de voie [LDW].
- Prévention de sortie de voie [LDP]

Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le système de prévention de sortie de voie [LDP].

- Sensibilité voie

(Reportez-vous à « Alerte de sortie de voie [LDW] » à la page 8-46 et à « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-50.)

■ Angle mort

- Avertissement [BSW]

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertisseur d'angle mort [BSW].

- Assist. Activée [ABSA]

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'assistance active angles morts [ABSA].

(Reportez-vous à la section « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55.)

■ Frein d'urgence

- Avant

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'atténuation des collisions frontales [FCM] et le système d'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]

Écran multi-informations

5

● Arrière

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière].

(Reportez-vous à « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132, « Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] » à la page 8-141 et « Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière] » à la page 8-149.)

■ Panneau de signalisation

Ce menu permet au client d'activer ou de désactiver la reconnaissance des panneaux de signalisation. (Reportez-vous à « Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] » à la page 8-42.)

■ Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction d'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire (MI-PILOT Assist avec Navi-link). (Reportez-vous à « Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link » à la page 8-107.)

■ Assist. limite vit.

Permet à l'utilisateur de personnaliser les options de l'assistant de limitation de vitesse (MI-PILOT Assist avec Navi-link).

- OFF
- Manuel
- Auto

(Reportez-vous à « Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link » à la page 8-107.)

■ Aides stationnement

Pour modifier l'état d'activation ou pour activer/désactiver les systèmes affichés dans le menu « Aides stationnement », utilisez la commande de défilement pour sélectionner un paramètre du menu et le modifier :

- Objet en mouv.
Appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système de détection d'objets en mouvement (MOD).
- Affichage capteur auto
Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver l'affichage du système de capteur d'aide au stationnement.
- Avant

Cela permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le capteur avant.

● Arrière

Cela permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le capteur arrière.

● Distance

Cela permet à l'utilisateur de sélectionner la portée du capteur (longue, moyenne ou courte).

● Volume

Cela permet à l'utilisateur de régler le volume du capteur (élevé, moyen ou bas).

(Reportez-vous à « Détection d'objets en mouvement (MOD) » à la page 7-21, « Système de capteur d'aide au stationnement » à la page 8-168 et « Système de capteur d'aide au stationnement arrière » à la page 8-174.)

■ Alerte de trafic transversal arrière

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte de trafic transversal arrière. (Reportez-vous à « Alerte de trafic transversal arrière [RCTA] » à la page 8-65.)

■ Surveillance du conducteur

- Alerte du Attention

Écran multi-informations

Permet au client d'activer ou de désactiver le système d'alerte d'attention du conducteur [DAA]. (Reportez-vous à « Alerte d'attention du conducteur [DAA] » à la page 8-147.)

■ Minuterie d'alerte

Permet à l'utilisateur de régler ou de réinitialiser la minuterie d'alerte conducteur.

- Heure actuelle/Heure programmée
- Réinitialiser

■ Alerte Temp. Basse

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'alerte de basse température.

Affichage personnel

Pour modifier l'affichage dans le menu « Affichage personnel », utilisez la commande de défilement pour sélectionner et modifier un paramètre du menu :

- Vide
- Navigation
- Tps à destination
- Économie de carburant
 - Réinit. manuelle 1
 - Réinit. manuelle 2
 - Ravitailler

- Trajet
 - Réinit. manuelle 1
 - Réinit. manuelle 2
 - Ravitailler
- Position de rapport
- Vitesse moyenne
 - Réinit. manuelle 1
 - Réinit. manuelle 2
 - Ravitailler
- Feu de freinage

Reportez-vous à la section « Affichage personnel » à la page 5-24.

Affichage tête haute

Pour modifier l'état, activer ou désactiver l'un des systèmes affichés dans le menu « Affichage tête haute », utilisez la molette de défilement pour sélectionner et modifier un élément de menu :

- Luminosité
- Hauteur
- Rotation
- Informations affichées
 - Navigation
 - Assistance au conducteur (si le véhicule en est équipé)
 - Rec. panneau routier (si le véhicule en est équipé)
 - Audio*

- TEL/SMS
- Réinitialiser réglages

(Reportez-vous à « Affichage tête haute [HUD] » à la page 5-65.)

* : L'affichage de l'audio est uniquement disponible lorsque vous utilisez les commandes au volant.

5

Réglage du mode ÉCO

Ce réglage vous permet de modifier les réglages du système du mode ÉCO.

Pour modifier l'état ou activer ou désactiver l'un des systèmes affichés dans le menu « Régl. mode ÉCO », utilisez la molette de défilement pour sélectionner et modifier un élément de menu :

- ECO personnaliser
 - Régulateur de vitesse
 - Climatisation
- Réglages info ECO
 - Témoin ECO
 - Rapport ECO Drive
- Voir l'historique

Pour réinitialiser l'historique des vues :

1. Sélectionnez « Voir historique » à l'aide de la molette de défilement et appuyez dessus.
2. Appuyez sur la molette de défilement.

Écran multi-informations

3. Sélectionnez « Oui » en appuyant sur la molette de défilement.

- Press pneus ECO

Appuyez sur la molette de défilement pour activer/désactiver le « Press pneus ECO ».

Utilisez la commande de défilement pour sélectionner et modifier l'unité.

Si nécessaire, reportez-vous au tableau suivant pour convertir les unités.

kPa	psi	bar	kgf/cm ²
200	29	2,0	2,0
210	30	2,1	2,1
220	32	2,2	2,2
230	33	2,3	2,3
240	35	2,4	2,4
250	36	2,5	2,5
260	38	2,6	2,6
270	39	2,7	2,7
280	41	2,8	2,8
290	42	2,9	2,9
300	44	3,0	3,0
310	45	3,1	3,1
320	46	3,2	3,2
330	48	3,3	3,3
340	49	3,4	3,4

5 Paramètres TPMS

Les réglages du menu « Paramètres TPMS » sont liés au système de contrôle de pression des pneus [TPMS]. (Reportez-vous à « Système de contrôle de pression des pneus [TPMS] » à la page 8-3, « Système de contrôle de pression des pneus [TPMS] » à la page 9-3 et « Système de contrôle de pression des pneus [TPMS] » à la page 11-23.)

- Unité de pression des pneus

■ Unité de pression des pneus

L'unité de pression des pneus affichée sur l'écran multi-informations peut être réglée sur :

- psi
- kPa
- bar
- kgf/cm²

REMARQUE

- Si les intervalles affichés sur le manomètre et les pressions des pneus sur l'écran multi-informations diffèrent, il peut y avoir une divergence dans les valeurs de pression des pneus affichées.

Horloge

Permet à l'utilisateur d'ajuster les paramètres de l'horloge et l'heure dans l'écran multi-informations. Les paramètres disponibles varient en fonction de l'équipement du véhicule.

- Mode horloge
- Format horloge
- Heure d'été
- Fuseau horaire
- Réglage horloge manuel

L'horloge peut également être réglée au centre de l'affichage (audio). Pour plus d'informations, reportez-vous au manuel d'utilisation séparé du Smartphone-link Display Audio [SDA].

Réglages véhicule

Les réglages du véhicule permettent au client de modifier les réglages suivants si le véhi-

Écran multi-informations

cule en est équipé. Les paramètres de menu affichés varient en fonction de l'équipement du véhicule.

- Verr port de recharge
- Hayon électrique
- Lumière
- Verrouillage
- Essuie-glace
- Position de conduite
- Alerte de siège arrière
- Rétroviseurs
- Refroidissement de la batterie de traction

Les réglages du véhicule peuvent être modifiés à l'aide du bouton de commande de défilement.

■ Verr port de recharge

Permet à l'utilisateur de définir la fonction de verrouillage du connecteur de charge.

- BLOQUER
- OUVRIR

(Reportez-vous à la section « Verrouillage du connecteur de charge » à la page 3-18.)

■ Hayon électrique

Cela permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le hayon électrique.

■ Lumière

Le menu « Lumière » propose les options suivantes :

- Éclairage d'accueil
L'éclairage d'accueil peut être réglé pour être allumé ou éteint. Dans le menu « Lumière », sélectionnez « Éclairage d'accueil ». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.
- Éclairage d'habitacle automatique
La minuterie d'éclairage intérieur peut être réglée pour être activée ou désactivée. Dans le menu « Lumière », sélectionnez « Plafonnier Auto ». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.
- Éclairage d'ambiance
La luminosité de l'éclairage d'ambiance peut être ajustée. Dans le menu « Lumière », sélectionnez « Eclairage d'ambiance ». Utilisez la commande de défilement pour sélectionner la luminosité.

■ Verrouillage

Vous trouverez les options suivantes dans le menu « Verrouillage » :

- Commutateur ext. de porte
Lorsque cet élément est activé, les commutateurs de demande sur les portes et le hayon sont activés. Dans le menu « Verrouillage », sélectionnez « Bouton de porte ext. ». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.
- Déverrouillage sélectif
Lorsque cet élément est activé et que le commutateur de demande est enfoncé, seulement la porte correspondante ou le hayon est déverrouillé. Toutes les portes peuvent être déverrouillées si l'interrupteur de demande de poignée de porte est à nouveau enfoncé dans les 2 secondes. Lorsque cet élément est désactivé, toutes les portes seront déverrouillées lorsque l'interrupteur de demande de poignée de porte est enfoncé une fois. Dans le menu « Verrouillage », sélectionnez « Déverr. sélectif ». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.
- Déverrouillage automatique de la porte

Écran multi-informations

La fonction « Dvr porte auto » permet au client de personnaliser les options de déverrouillage automatique des portes.

- Stationnement
- Contact coupé
- OFF

● Bip au verrouillage

Lorsque le bip au verrouillage est activé, l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent lors du verrouillage du véhicule avec l'émetteur.

● Verr. auto porte

La fonction « Verr. auto porte » permet au client de personnaliser les options de verrouillage automatique de la porte.

- Vitesse du véhicule
- Sortir de l'aire de stationnement
- OFF

■ Essuie-glace

Vous trouverez les options suivantes dans le menu « Essuie-glace » :

● Détection de vitesse

La fonction « Speed Sensing Wiper » (Essuie-glace à détection de vitesse) peut être activée ou désactivée lorsque l'essuie-glace fonctionne par intermittence.

Dans le menu « Essuie-glace », sélectionnez « Sens. à la vitesse ». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.

● Détecteur de pluie (si le véhicule en est équipé)

La fonction « Capteur de pluie » (essuie-glace avant détecteur de pluie) peut être activée ou désactivée. Lorsque la fonction « Capteur de pluie » (essuie-glace avant détecteur de pluie) est désactivée, l'essuie-glace fonctionnera par intermittence.

Dans le menu « Essuie-glace », sélectionnez « Capteur de pluie ». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.

● Balayage automatique de l'essuie-glace arrière en cas de marche arrière

La fonction « Activer en recul » de l'essuie-glace peut être activée ou désactivée. Dans le menu « Essuie-glace », sélectionnez « Activer en recul ». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Commande d'essuie-glace et de lave-vitre » à la page 5-70.

■ Position de conduite

Affiche les options de position de conduite disponibles.

● Glissière de siège (conducteur) lors de la sortie du véhicule

Lorsque cet élément est activé, cette fonction déplace le siège du conducteur vers l'arrière pour une sortie facile lorsque le commutateur du moteur électrique est éteint et que la portière du conducteur est ouverte. Après être monté dans le véhicule et avoir placé le commutateur du moteur électrique en position ON, le siège du conducteur se déplace vers la position réglée précédente. (Reportez-vous à la section « Réglages de mémoire du conducteur et passager avant » à la page 6-47.)

■ Alerte de siège arrière

La fonction « Alerte siège arrière » permet à l'utilisateur de personnaliser les options d'alerte de siège arrière. Utilisez la commande de défilement pour changer de mode.

● Avertissement et Klaxon

Lorsque cette option est sélectionnée, l'alerte s'affiche et l'avertisseur sonore retentit.

● Alerte uniquement

Lorsque cette option est sélectionnée, seule l'alerte est affichée.

● OFF

Lorsque cette option est sélectionnée, aucune alerte sonore ou aucun klaxon ne sera actif.

(Reportez-vous à « Alerte de siège arrière » à la page 5-84.)

■ Rétroviseurs

La fonction Mirror Fold (rabattement de rétroviseurs) permet à l'utilisateur de personnaliser la fonction de rabattement/retour à la position initiale automatique du rétroviseur.

- Rabattement automatique désactivé
Désactive la fonction de rabattement/retour à la position initiale automatique du rétroviseur extérieur.
- Déplier au démarrage
Active la fonction de rabattement/retour à la position initiale automatique du rétroviseur extérieur. Le rétroviseur de la porte est réglé pour s'ouvrir lorsque le commutateur du moteur électrique est allumé.
- Déploiement au déverrouillage

Active la fonction de rabattement/retour à la position initiale automatique du rétroviseur extérieur. Lorsqu'il est déverrouillé avec l'émetteur ou le contacteur de porte, le rétroviseur extérieur est réglé pour se déployer. Le rétroviseur de la porte s'ouvre également lorsque le commutateur du moteur électrique est allumé.

■ Refroidissement de la batterie de traction

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction du refroidisseur de batterie.

Entretien

Le mode d'entretien vous permet de définir des alertes pour rappeler les intervalles d'entretien. Les paramètres de menu affichés varient en fonction de l'équipement du véhicule. Pour modifier un élément : Sélectionnez « Entretien » à l'aide de la commande de défilement et appuyez dessus.

- Réparation
- Pneu
- Autre

■ Réparation

Cet indicateur apparaît lorsque la distance réglée par l'utilisateur est atteinte pour changer l'huile-moteur et le filtre. Vous pouvez définir ou réinitialiser la distance de vérification ou de remplacement de ces éléments.

■ Pneu

Cet indicateur apparaît lorsque la distance déterminée par le client pour le remplacement des pneus est presque atteinte. Vous pouvez établir ou réinitialiser la distance pour le remplacement des pneus.

Écran multi-informations

⚠ AVERTISSEMENT

● L'indicateur de remplacement des pneus ne remplace pas les vérifications régulières des pneus, y compris les vérifications de la pression des pneus. Reportez-vous à « Remplacement des pneus et des roues » à la page 11-28. De nombreux facteurs, notamment le gonflage des pneus, l'alignement, les habitudes de conduite et les conditions routières, influent sur l'usure des pneus et sur le moment où ils doivent être remplacés. Régler l'indicateur de remplacement des pneus pour une certaine distance de conduite ne signifie pas que vos pneus dureront aussi longtemps. N'utilisez l'indicateur de remplacement des pneus qu'à titre indicatif et effectuez toujours des vérifications régulières des pneus. Omettre d'effectuer des vérifications régulières des pneus, y compris les vérifications de la pression des pneus, pourrait entraîner une défaillance des pneus. Des dommages graves au véhicule peuvent survenir et entraîner une collision, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

■ Autre

Cet indicateur apparaît lorsque la distance définie par le client est atteinte pour vérifier ou remplacer des éléments d'entretien autres que l'huile-moteur, le filtre à huile et les

pneus. D'autres éléments d'entretien peuvent inclure des éléments comme le filtre à air ou la permutation des pneus. Vous pouvez définir ou réinitialiser la distance de vérification ou de remplacement des éléments.

Éléments d'affichage

Les réglages de l'affichage vous permettent de faire un choix parmi les nombreuses sélections de compteurs. Les paramètres de menu affichés varient en fonction de l'équipement du véhicule.

Les réglages de l'affichage peuvent être modifiés au moyen de la commande de défilement.

■ Sélection menu principal

Affiche les écrans disponibles qui peuvent être visualisés sur l'écran multi-informations. Les paramètres disponibles varient en fonction de l'équipement du véhicule.

■ Guidage d'itinéraire

Ce menu permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les Paramètres navigation.

■ Affichage régulateur vit.

L'écran « Affichage régulateur vit. » vous permet d'activer ou de désactiver la transition de l'écran de navigation.

■ Effet bienvenue

« Effet bienvenue » permet d'afficher les réglages d'effet disponibles pour l'écran de bienvenue.

- Animation

■ Guide d'opération

Le « Guide d'opération » permet d'afficher les paramètres de réglage disponibles du guide de l'éclairage et des essuie-glaces.

Les paramètres disponibles varient en fonction de l'équipement du véhicule.

- Éclairages
- Essuie-glace
- Mémoire de siège
- Limiteur vitesse
- Régulateur de vitesse

Unités/Langues

Les unités qui apparaissent à l'écran multi-informations peuvent être modifiées :

- Kilométrage/Carburant/Énergie
- Pression des pneus
- Température
- Langue

Utilisez la molette de défilement pour sélectionner et changer les unités de l'écran multi-informations.

■ Kilométrage/Carburant/Énergie

L'unité pour le kilométrage qui apparaît à l'écran multi-informations peut être modifiée. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner et modifier l'unité.

■ Pression des pneus

L'unité de pression des pneus qui apparaît sur l'écran multi-informations peut être modifiée. (Reportez-vous à la section « Paramètres TPMS » à la page 5-28.)

■ Température

La température qui apparaît à l'écran multi-informations peut être modifiée à partir de :

- °F
- °C

Utilisez la molette de défilement pour faire défiler les différentes options.

■ Langue

La langue de l'écran multi-informations peut être modifiée.

Utilisez la molette de défilement pour sélectionner et changer la langue de l'écran multi-informations.

Réinitialisation d'usine

Les paramètres à l'écran multi-informations peuvent être réinitialisés à la valeur par défaut d'usine. Pour réinitialiser l'écran multi-informations :

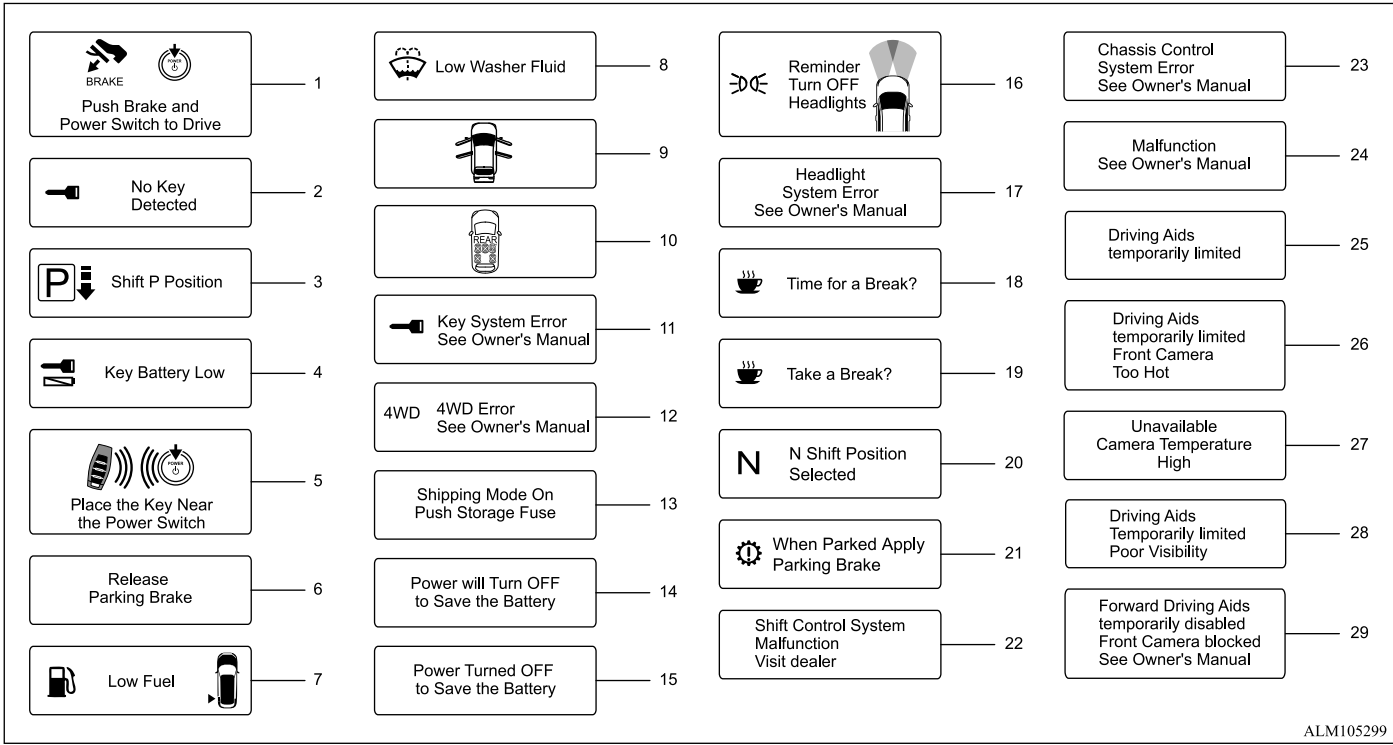
1. Sélectionnez « Réinitialisation d'usine » à l'aide de la molette de défilement et appuyez dessus.
2. Sélectionnez « OUI » et appuyez sur la molette de défilement pour rétablir tous les paramètres par défaut.

Écran multi-informations

Avertissements et témoins de l'écran multi-informations

N07402500099

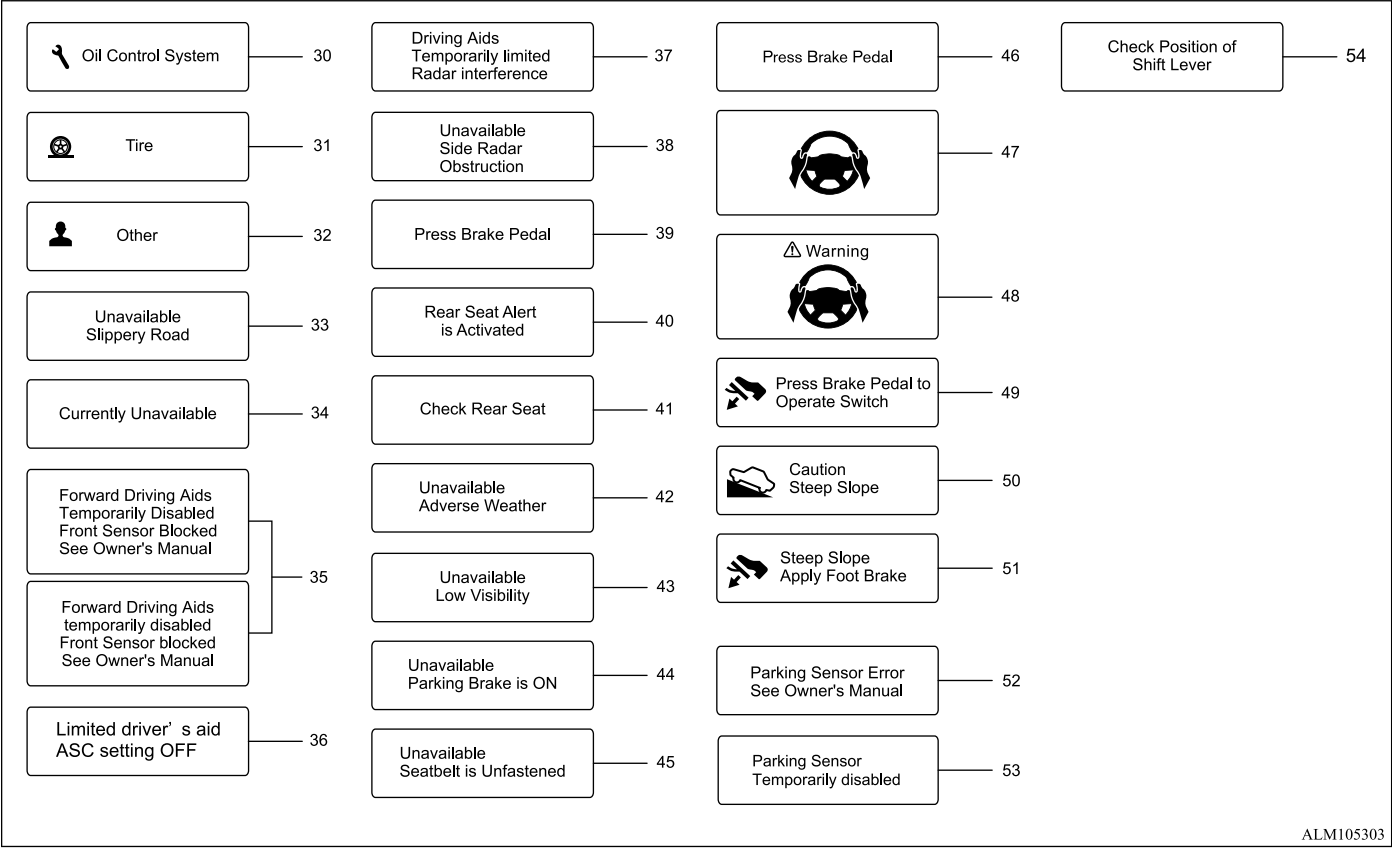
5



ALM105299

Écran multi-informations

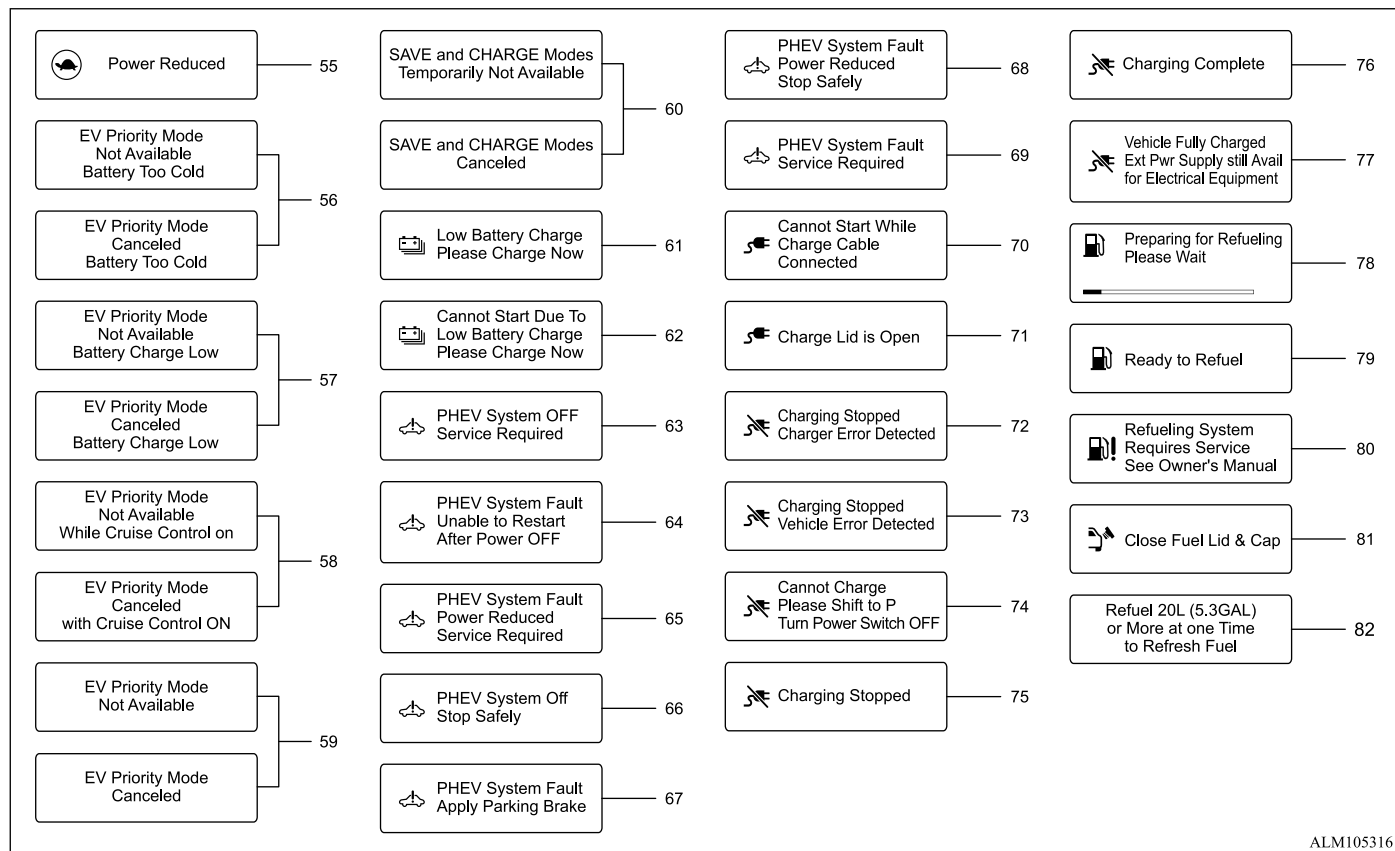
5



ALM105303

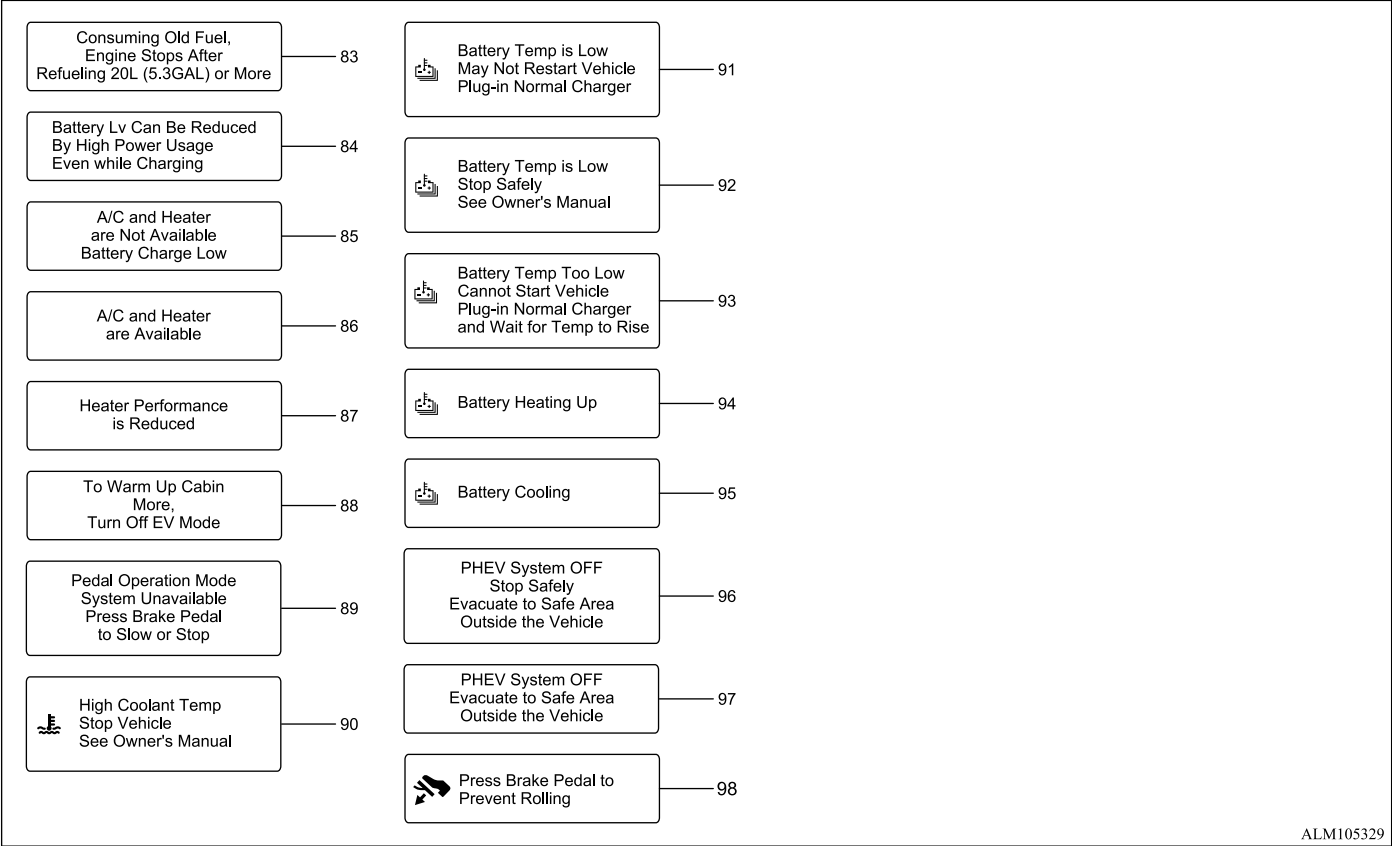
Écran multi-informations

5



Écran multi-informations

5



Écran multi-informations

 REMARQUE

- Les messages affichés varient en fonction des caractéristiques et de l'équipement du véhicule.

5**1. Témoin du fonctionnement du démarrage du système EV hybride rechargeable**

Ce témoin apparaît lorsque le levier de vitesses est placé sur P (stationnement). Ce témoin indique qu'il est possible de démarrer le système EV hybride rechargeable en appuyant sur le commutateur du moteur électrique avec la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez démarrer le système EV hybride rechargeable directement, quelle que soit la position du commutateur du moteur électrique.

2. Avertissement Pas de clé détectée

Cet avertissement s'affiche lorsque la portière est fermée, que l'émetteur se trouve à l'extérieur du véhicule et que le commutateur du moteur électrique est placé sur la position ON. Assurez-vous que l'émetteur se trouve à l'intérieur du véhicule.

Reportez-vous à « Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] » à la page 6-9 pour plus de détails.

3. Avertissement Passer en position P

Cet avertissement s'affiche lorsque la portière est ouverte alors que le levier de vitesses est placé sur une position autre que P (stationnement).

Si cet avertissement apparaît, poussez le commutateur de stationnement électrique pour passer à la position P (Stationnement).

Un signal sonore intérieur retentit également. (Reportez-vous à « Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] » à la page 6-9.)

4. Avertissement Batterie de la clé faible

Cet avertissement apparaît lorsque la pile de l'émetteur est presque déchargée.

Si ce témoin apparaît, remplacez la pile par une neuve. Reportez-vous à « Remplacement de la pile de l'émetteur » à la page 11-17.

5. Le système EV hybride rechargeable commence à s'afficher lorsque le transmetteur ne fonctionne pas

Ce témoin apparaît lorsque la pile de l'émetteur est presque déchargée et lorsque l'émetteur et le véhicule ne communiquent pas normalement.

Si ce témoin apparaît, placez l'émetteur contre le commutateur du moteur électrique tout en appuyant sur la pédale de frein. (Reportez-vous à « Décharge de la pile de l'émetteur » à la page 8-14.)

6. Avertissement Desserrer frein à main

Cet avertissement apparaît lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée alors que la fonction de relâchement automatique du frein de stationnement électrique ne peut pas être utilisée. Desserrez le frein de stationnement électronique à la main.

7. Avertissement Carburant bas

Cet avertissement s'affiche lorsque le niveau de carburant dans le réservoir est bas. Effectuez le ravitaillement en carburant dès que

Écran multi-informations

possible, de préférence avant que la jauge n'atteigne la position 0 (vide). Il reste une petite réserve de carburant dans le réservoir lorsque la jauge à carburant atteint 0 (vide).

8. Avertissement Liqu. lave-glace bas

Cet avertissement apparaît lorsque le niveau du liquide de lave-vitre dans le réservoir de lave-vitre est bas. Faites l'appoint en liquide de lave-vitres si nécessaire. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Liquide de lave-vitres » à la page 11-9.

9. Avertissement [Door/liftgate open] (Portière et hayon ouverts)

Ce témoin d'avertissement apparaît si l'une des portières et/ou le hayon est ouvert(e) ou mal fermé(e). Le symbole du véhicule sur l'écran permet de savoir quelle portière/si le hayon est ouvert(e).

10. Avertissement de ceinture de sécurité arrière

L'avertissement de ceinture de sécurité arrière s'affiche sur l'écran multi-informations pen-

dant environ 75 secondes lorsque le commutateur du moteur électrique est sur ON alors qu'une ceinture de sécurité arrière est détachée. Le conducteur peut valider l'affichage en appuyant sur la commande de défilement située sur le côté gauche du volant.

L'affichage indique également si une ceinture de sécurité arrière passe du statut de bouclée à celui de non bouclée. L'affichage est maintenu jusqu'à ce que le nombre de ceintures de sécurité arrière bouclées corresponde au nombre maximum observé pendant le trajet, ou jusqu'à ce que le conducteur valide en appuyant sur la commande de défilement située sur le côté gauche du volant.

Le trajet se réinitialise lorsque l'une des portières arrière est ouverte alors que le véhicule est à l'arrêt.

Si la vitesse du véhicule dépasse 15 km/h (9 mi/h) alors que le nombre de ceintures de sécurité arrière bouclées reste inférieur au nombre maximum observé pendant le trajet, l'avertissement de ceinture de sécurité arrière réapparaît.

Il n'est pas possible de valider l'affichage alors que l'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité retentit.

Siège rouge avec symbole « X » : la ceinture du siège en question n'est pas bouclée.

Siège vert avec une coche : la ceinture de sécurité de ce siège est attachée.

REMARQUE

- Pour les précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité, reportez-vous à « Ceintures de sécurité » à la page 4-13.
- Pour plus d'informations sur le témoin d'avertissement de la ceinture de sécurité, consultez la section « Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel » à la page 5-10.
- Le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité arrière s'allume même si personne n'est assis sur les sièges arrière.

5

11. Avertissement Erreur syst. Clé Voir Manuel cond.

Cet avertissement apparaît si un dysfonctionnement se produit au niveau de l'émetteur.

Si cet avertissement apparaît alors que le système EV hybride rechargeable est à l'arrêt, le système EV hybride rechargeable ne peut pas être lancé. Si cet avertissement apparaît alors que le système EV hybride rechargeable fonctionne, vous pouvez conduire le véhicule. Nous vous recommandons toutefois de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé, dès que possible pour la réparation.

Écran multi-informations

**12. Avertissement Erreur 4RM
Voir Manuel cond.**

Cet avertissement apparaît lorsque le système AWC ne fonctionne pas correctement alors que le système EV hybride rechargeable fonctionne. Réduisez la vitesse du véhicule et faites vérifier le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service. Reportez-vous à « S-AWC (Super contrôle intégral) » à la page 8-156.

13. Avertissement Sur mode de transport Pousser pin c-circuit

Cet avertissement peut apparaître si le fusible-interrupteur de stockage étendu n'est pas enfoncé (activé). Lorsque cet avertissement apparaît, enfoncez le fusible-interrupteur de stockage étendu pour désactiver l'avertissement. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Fusible-interrupteur de stockage étendu » à la page 11-15.

14. Avertissement Coupure aliment. pour économiser la batterie

Cet avertissement apparaît si le commutateur du moteur électrique est placé sur ON pendant un certain laps de temps.

15. Avertissement Aliment. Coupée pour prolonger batterie

Ce témoin d'avertissement apparaît après que le commutateur du moteur électrique est tourné sur la position d'arrêt pour économiser la batterie.

16. Avertissement Rappel Éteindre phares

Cet avertissement s'affiche lorsque la portière conducteur est ouverte alors que l'interrupteur des phares est encore en position ON et que le commutateur du moteur électrique est en position OFF ou BLOQUER. Placez l'interrupteur de phares en position OFF (si le véhicule en est équipé) ou AUTO (si le véhicule en est équipé). Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Commande de phares et de clignotants » à la page 5-75.

**17. Avertissement Erreur syst.
Phares Voir Manuel cond.**

Cet avertissement apparaît si les phares LED sont défectueux. Faites vérifier le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

18. Témoin Prendre une pause?

Ce témoin s'affiche lorsque l'indicateur « Prendre une pause? » réglé s'active. Le temps réglé peut être de 6 heures maximum.

19. Témoin Prendre une pause?

Ce témoin apparaît lorsque le système d'alerte d'attention du conducteur [DAA] détecte une fatigue ou une baisse d'attention du conducteur. (Reportez-vous à « Alerte d'attention du conducteur [DAA] » à la page 8-147.)

20. Affichage de la position N

Cet affichage indique que la pédale d'accélérateur est enfoncée alors que le levier de vitesse est en position N (neutre).

Lors du démarrage, assurez-vous que la position du levier de vitesse est D (Drive), B

(frein à récupération) ou R (marche arrière) avant d'appuyer sur la pédale d'accélérateur. (Voir « Fonctionnement du levier de vitesses » à la page 8-17.)

21. Avertissement électronique de changement de vitesse (A)

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un dysfonctionnement se produit lors du changement de vitesse électronique. Faites une inspection chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé immédiatement.

Lorsque vous vous garez, assurez-vous d'appliquer le frein de stationnement électrique. Si vous n'appliquez pas le frein de stationnement électrique, vous ne pourrez peut-être pas éteindre le commutateur du moteur électrique.

Si vous ne pouvez pas éteindre le commutateur du moteur électrique, effectuez les opérations suivantes.

1. Arrêtez et serrez le frein de stationnement électrique.
2. Tout en appuyant sur la pédale de frein, appuyez sur le commutateur du moteur électrique pour passer le mode d'alimentation à ON.
3. Sélectionnez la position P en appuyant sur le commutateur de stationnement électrique du levier de vitesse (voir « Fonctionnement du levier de vitesses » à la page 8-17).

4. Appuyez sur le commutateur du moteur électrique est éteint.

22. Avertissement électronique de changement de vitesse (B)

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un dysfonctionnement se produit lors du changement de vitesse électronique. Faites une inspection chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé immédiatement.

Étant donné que la position de changement de vitesse peut ne pas être commutée immédiatement, maintenez le levier de changement de vitesse à la position souhaitée, vérifiez que la position de changement de vitesse a été commutée, puis relâchez-la.

Lorsque vous vous garez, serrez le frein de stationnement électrique, appuyez sur le commutateur de stationnement électrique du levier de vitesses et assurez-vous que la position du levier de vitesses passe en P (stationnement).

23. Avertissement Contrôle dynamique Contrôle de châssis Voir Manuel cond.

Cet avertissement s'affiche si le module de commande du châssis détecte une erreur au niveau du système de commande du châssis.

Écran multi-informations

Faites vérifier le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

24. Avertissement Défaut du système Voir Manuel cond.

Cet avertissement s'affiche lorsque les systèmes suivants sont défectueux si le véhicule en est équipé.

- Alerte de sortie de voie [LDW]
- Prévention de sortie de voie [LDP]
- Assistance active angles morts [ABSA]
- Avertisseur d'angle mort [BSW]
- Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]
- Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR]
- Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]
- Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]
- Alerte d'attention du conducteur [DAA]
- Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]
- MI-PILOT Assist
- Système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

Pour plus de détails, reportez-vous aux sections « Alerte de sortie de voie [LDW] » à la page 8-46, « Prévention de sortie de voie

Écran multi-informations

5

[LDP] » à la page 8-50, « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55, « Alerte de trafic transversal arrière [RCTA] » à la page 8-65, « Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] » à la page 8-42, « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132, « Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] » à la page 8-141, « Alerte d'attention du conducteur [DAA] » à la page 8-147, « Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière] » à la page 8-149, « MI-PILOT Assist » à la page 8-96 ou « Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] » à la page 8-122.

25. Avertissement Actuellement indisponible

Cet avertissement apparaît dans les situations suivantes lorsque le système d'atténuation des collisions frontales [FCM] et l'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] sont activés.

Pour le système d'atténuation des collisions frontales [FCM] et l'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]

- Lorsque le système vérifie si la fonction d'avertissement ne s'est pas achevée normalement
- Lorsque le véhicule est remorqué

(Reportez-vous à « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132 et à « Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] » à la page 8-141.)

26. Avertissement Actuellement indisponible Caméra avant Température élevée

Cet avertissement s'affiche si la température intérieure du véhicule a atteint une température si élevée que le capteur des systèmes suivants (le cas échéant) ne peut plus fonctionner de manière fiable.

- Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]
- Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]
- Système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

Une fois la température intérieure revenue à un niveau normal, l'avertissement disparaît. Si l'avertissement reste affiché, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsub-

bishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Cet avertissement est lié à la fonction ON/OFF du FCM.

(Reportez-vous à la section « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132 ou à « Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] » à la page 8-122.

27. Avertissement Caméra non-disp. temp. d'habitacle élevée

Cet avertissement s'affiche si la température à l'intérieur du véhicule atteint un niveau tellement élevé que le capteur des systèmes d'assistance active angles morts [ABSA], l'alerte de sortie de voie [LDW], de prévention de sortie de voie [LDP] ou de reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] n'est plus à même de fonctionner de manière fiable. Une fois la température intérieure revenue à un niveau normal, l'avertissement disparaît.

Si l'avertissement reste affiché, faites vérifier le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55, à « Alerte de sortie

de voie [LDW] » à la page 8-46, à « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-50 ou à « Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] » à la page 8-42.

28. Avertissement Actuellement indisponible Mauvaise visibilité

Cet avertissement apparaît lorsque le système d'atténuation des collisions frontales [FCM] et l'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] sont activés et qu'une lumière puissante, comme celle des rayons du soleil ou des feux de route des véhicules circulant en sens inverse pénètre dans la caméra avant. Cet avertissement est lié à la fonction ON/OFF du FCM.

(Reportez-vous à la section « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132.)

29. Avertissement Désactivé temp. Caméra bloquée Voir manuel du propriétaire

Cet avertissement apparaît lorsque le système d'atténuation des collisions frontales [FCM] et l'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] sont désactivés automatiquement dans les situations suivantes :

- La zone de caméra du pare-brise est embuée ou couverte d'humidité, de neige, de glace, de saletés ou autre objet.
- La zone de caméra du pare-brise est couverte en permanence de saletés, etc.

Nettoyez la vitre du pare-brise dans la zone de la caméra. Utilisez les essuie-glaces et le dégivreur pour aider à dégager la vitre du pare-brise.

Cet avertissement est lié à la fonction ON/OFF du FCM.

(Reportez-vous à la section « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132.)

30. Affichage de remplacement d'huile moteur/filtre à huile

Il s'affiche lorsque la distance de remplacement d'huile moteur/de filtre à huile réglée est atteinte.

La distance de remplacement du filtre à huile/huile moteur peut être réglée et réinitialisée.

(Reportez-vous à la section « Entretien » à la page 5-24.)

Écran multi-informations

31. Affichage du remplacement des pneus

Ce signal s'affiche lorsque la distance de remplacement des pneus réglée est atteinte.

La distance de remplacement des pneus peut être réglée et réinitialisée.

(Reportez-vous à la section « Entretien » à la page 5-24.)

5

32. Affichage de la distance d'entretien

Ce signal s'affiche lorsque la distance d'inspection ou de remplacement pour les articles d'entretien, autres que l'huile moteur/filtres à huile et les pneus, est atteinte.

Par exemple, vous pouvez définir la distance pour faire pivoter les pneus. La distance d'inspection/de remplacement des pneus peut être réglée et réinitialisée.

(Reportez-vous à la section « Entretien » à la page 5-24.)

33. Avertissement Non disponible Route glissante

Ce message s'affiche lorsque le système de Rég. de vitesse adaptative [ACC], le système de prévention de sortie de voie [LDP] ou le

Écran multi-informations

système d'assistance active d'angle mort [ABSA] ne sont plus disponibles parce que la route est glissante. Pour des informations complémentaires, reportez-vous aux sections « Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] » à la page 8-78, « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-50 ou « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55.

5

34. Avertissement Actuellement indisponible

Ce message s'affiche lorsque le système d'assistance active angles morts [ABSA], le système de prévention de sortie de voie [LDP] ou le système de Rég. de vitesse adaptative [ACC] n'est plus disponible, car le système ASC est désactivé ou le mode conduite est en mode SNOW, MUD ou GRAVEL. Pour des informations complémentaires, reportez-vous aux sections « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55, « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-50 ou « Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] » à la page 8-78.

5-44 Commandes et instruments

35. Avertissement Désactivé temp. Radar avant bloqué

Si la zone du capteur du pare-chocs avant est recouverte de saleté ou obstruée, rendant impossible la détection d'un véhicule à l'avant, le système d'atténuation des collisions frontales [FCM], l'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW], le système de régulateur de vitesse adaptatif [ACC] ou le système MI-PILOT Assist se désactive automatiquement. Le message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations. Si le message d'avertissement apparaît, gardez le véhicule dans un endroit sûr et arrêtez le système EV hybride rechargeable.

Vérifiez si la zone du capteur du pare-chocs avant est bloquée. Si la zone du capteur du pare-chocs avant est bloquée, retirez le matériau de blocage. Redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le message d'avertissement continue de s'afficher, faites contrôler le système d'atténuation des collisions frontales [FCM], l'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW], le Rég. de vitesse adaptative [ACC] le système ou le système MI-PILOT Assist. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Pour plus de détails, reportez-vous aux sections « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132,

« Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] » à la page 8-141, « Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] » à la page 8-78 ou « MI-PILOT Assist » à la page 8-96.

36. Avertissement Actuellement indisponible ASC DÉSACTIVÉ

Cet avertissement apparaît lorsque le système de contrôle actif de stabilité [ASC] est désactivé avec les systèmes suivants activés :

- Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

(Reportez-vous à la section « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132.)

37. Avertissement Actuellement indisponible Radar inhibé

Cet avertissement apparaît lorsque le capteur radar avant, pour le système d'atténuation des collisions frontales [FCM] et l'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW], détecte l'interférence d'une autre source radar. (Reportez-vous à « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132 et à « Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] » à la page 8-141.)

38. Avertissement Non disponible Obstruction radar latérale

Cet avertissement s'affiche lorsque l'avertisseur d'angle mort [BSW], le système d'assistance active angles morts [ABSA] ou le système d'alerte de trafic transversal arrière [RCTA] devient indisponible, car une obstruction du radar est détectée. (Reportez-vous à la section « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55 ou à la section « Alerte de trafic transversal arrière [RCTA] » à la page 8-65.)

39. Avertissement Appuyer sur Pédale de frein

Ce témoin s'affiche dans les situations suivantes :

- Le conducteur tente de relâcher le frein de stationnement électrique manuellement, sans appuyer sur la pédale de frein.
- En cas d'arrêt du véhicule dans une pente abrupte et s'il risque de se déplacer vers l'arrière, même si le frein de stationnement électrique est serré.

40. Alerte de siège arrière

Si le système est activé, ce message apparaît lorsque le système d'alerte de siège arrière est actif, afin de rappeler au conducteur de vérifier le siège arrière.

- À l'aide de la commande au volant, le conducteur peut sélectionner « Rejeter le message » afin d'effacer temporairement le message affiché. Si aucune sélection n'est effectuée, ce message se désactive automatiquement après un certain temps.
- À l'aide de la commande au volant, le conducteur peut sélectionner « Désactiver Alerte » afin de désactiver l'alerte sonore pendant toute la durée du trajet en cours.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Alerte de siège arrière » à la page 5-84.

⚠ AVERTISSEMENT

- Sélectionner « Rejeter le message » pendant un arrêt au cours d'un trajet permet d'effacer temporairement le message pour cet arrêt, sans désactiver le système. Des alertes peuvent être programmées pour d'autres arrêts pendant le trajet. Sélectionner « Désactiver Alerte » permet de désactiver le système d'alerte de siège arrière pendant le reste du trajet; aucune alerte sonore n'est émise.

5

📖 REMARQUE

- Ce système demeure inactif tant que le conducteur ne l'active pas sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

41. Vérifiez sur le arrière pour tous articles

Si le système est activé, ce message apparaît lorsque le véhicule est à l'arrêt complet, le levier de vitesses est placé de la position D (conduite) à la position P (stationnement), et le conducteur sort du véhicule. Ce message rappelle au conducteur, après un certain laps de temps, de vérifier l'absence d'objets sur le siège arrière, après que l'alerte sonore ait retenti.

Écran multi-informations

 REMARQUE

- Ce système demeure inactif tant que le conducteur ne l'active pas sur l'écran multi-informations. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

5**42. Indisponible La visibilité est compromise**

Ce message peut s'afficher lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est activé.

Dans les conditions suivantes, le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est automatiquement annulé :

- Lorsque le balayage à vitesse élevée (HI) des essuie-glaces est activé.
- Lorsque les lignes de marquage de la voie de circulation ne peuvent pas être correctement détectées pendant un certain temps à cause de conditions diverses telles que la présence d'ornières de neige, le reflet de l'éclairage par temps pluvieux ou des lignes de marquage peu claires.

Si vous souhaitez utiliser à nouveau le système d'aide au maintien dans la voie [LKA], désactivez puis réactivez le système MI-

PILOT Assist une fois les lignes de marquage clairement visibles.

43. Non disponible Mauvaise visibilité

Ce message peut s'afficher lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est activé.

Dans les conditions suivantes, le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est automatiquement annulé :

- La surface de la caméra du pare-brise est embuée ou couverte de saleté, d'eau, de gouttelettes, de givre, de neige, etc.
- Une lumière forte, par exemple, les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse, pénètre dans la caméra avant.

44. Non dispo frein stationn. Serré

Ce message peut s'afficher lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif [ACC] est activé.

Lorsque la condition suivante est remplie, le système ACC est automatiquement désactivé :

- Le frein de stationnement électrique est activé.

Le système mentionné ci-dessus ne peut pas être utilisé lorsque le frein de stationnement électrique est activé.

45. Indisponible Ceinture de sécurité non bouclée

Ce message peut s'afficher lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif [ACC] est activé.

Lorsque la condition suivante est remplie, le système ACC est automatiquement désactivé :

- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.

Le système ACC (si le véhicule en est équipé) ne peut pas être utilisé lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

46. Appuyer sur Pédale de frein

Ce message peut s'afficher lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif [ACC] est activé.

Cela se produit dans les conditions suivantes :

Écran multi-informations

- La porte du conducteur est ouverte alors que le véhicule est arrêté par l'ACC, mais le frein de stationnement électrique n'a pas été activé.

Freinez immédiatement.

47. Témoin d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

Ce témoin apparaît lorsque le système d'assistance au maintien de voie [LKA] est activé. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à « Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] » à la page 8-122.

48. Avertissement de détection des mains

Ce message peut s'afficher lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est activé. Cela se produit dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous ne tenez pas le volant ou que le volant n'est pas actionné.

Tenez le volant immédiatement. Lorsque l'opération de direction est détectée, l'avertissement s'éteint.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à « Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] » à la page 8-122.

49. Avertissement Appuyer la pédale de frein pour actionner

Cet avertissement apparaît si vous appuyez sur la commande de maintien de frein automatique sans appuyer sur la pédale de frein pendant que la fonction de maintien de frein automatique est activée. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le commutateur pour désactiver la fonction de maintien de frein automatique. Pour plus de détails, reportez-vous à la section « Maintien de frein automatique » à la page 8-25.

50. Témoin Avertissement Pente raide

Ce témoin apparaît lorsque la fonction de maintien de frein automatique est activée et que le véhicule se trouve sur une pente raide.

51. Avertissement Pente raide. Appliquez la pédale de frein

Cet avertissement apparaît avant que le frein de stationnement électrique ne soit activé et

que la force de freinage exercée par la fonction de maintien de frein automatique ne soit relâchée pour éviter que le véhicule ne se mette à rouler lorsqu'il se trouve sur une pente abrupte.

52. Avertissement Err captr. station. Voir Manuel cond.

5

Cet avertissement s'allume en cas de défaut du système de capteur d'aide au stationnement. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Système de capteur d'aide au stationnement » à la page 8-168 ou « Système de capteur d'aide au stationnement arrière » à la page 8-174.

53. Capteur d'aide à stationner Temporairement désactivé

Cet avertissement s'allume lorsque le système est temporairement indisponible en raison de la détection d'une anomalie sur le capteur. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Système de capteur d'aide au stationnement » à la page 8-168.

Écran multi-informations

54. Vérifiez la position du levier de vitesses

Cet avertissement apparaît si le système ne parvient pas à détecter la position du levier de vitesses. Assurez-vous que le véhicule est placé correctement sur une position. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour procéder à cet entretien.

55. Avertissement Puissance réduite

Cet avertissement apparaît lorsque la limitation de puissance est activée. Si cet avertissement apparaît, la vitesse du véhicule n'augmente pas en raison de la limitation de puissance, même si la pédale d'accélérateur est enfoncée.

Certaines fonctions S-AWC sont également restreintes. Soyez prudents lors de la conduite dans des virages serrés ou sur des routes sinueuses.

56. Avertissement Mode EV indisponible (annulé), Batterie trop froide

Cet avertissement s'affiche si le mode de priorité EV n'est pas disponible, car la batterie du véhicule est trop froide.

Sélectionnez le mode de priorité EV après que le système EV hybride rechargeable a été préchauffé.

Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.

57. Avertissement Mode EV indisponible (annulé), Charge batterie faible

Cet avertissement s'affiche si le mode de priorité EV n'est pas disponible, car la charge de la batterie du véhicule est faible.

Sélectionnez le mode de priorité EV après que la batterie de traction a été suffisamment chargée.

Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.

58. Avertissement Mode EV indisponible (annulé) lorsque le Rég. de vitesse est activé

Cet avertissement apparaît lorsque le mode priorité EV n'est pas disponible, car le régulateur de vitesse adaptatif [ACC] fonctionne dans la plage de vitesses du moteur électrique.

Sélectionnez le mode de priorité EV lorsque la vitesse du véhicule est dans l'autonomie du moteur électrique.

Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.

59. Avertissement Mode EV indisponible (annulé)

Cet avertissement apparaît lorsque le mode de priorité EV n'est pas disponible, car le mode de priorité EV est limité pour protéger le système hybride électrique rechargeable ou lorsque la température extérieure est trop froide.

Sélectionnez le mode de priorité EV après l'arrêt du message d'avertissement.

Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.

Écran multi-informations

60. Avertissement Modes SAVE et CHARGE temporairement indisponibles (annulé)

Cet avertissement s'affiche lorsque le mode SAVE ou CHARGE n'est pas disponible, car la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée, la quantité de carburant restante est faible ou la température de la batterie de traction est basse.

Sélectionnez le mode de priorité EV après l'arrêt du message d'avertissement.

Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.

61. Avertissement Batterie trop faible Veuillez recharger immédiatement

Cet avertissement s'affiche lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est extrêmement bas et qu'il y a un risque que le système EV hybride rechargeable ne puisse pas démarrer.

Il est nécessaire de charger la batterie de traction.

Voir « Charge » à la page 3-2.

62. Avertissement Démarrage impossible Batterie trop faible Recharge immédiate

Cet avertissement s'affiche lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est extrêmement bas et que le système EV hybride rechargeable ne peut pas démarrer.

Il est nécessaire de charger la batterie de traction.

Voir « Charge » à la page 3-2.

63. Avertissement Système PHEV désactivé Maintenance requise

Cet avertissement apparaît lorsque le système EV hybride rechargeable est à l'arrêt en raison d'une ou plusieurs défaillances du système.

Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé au plus vite pour les réparations.

64. Avertissement Défaut système PHEV. Redémarrage impossible après contact coupé.

Cet avertissement apparaît lorsqu'il est impossible de redémarrer le système EV hybride rechargeable en raison d'une ou plusieurs défaillances du système.

Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé au plus vite pour les réparations.

65. Avertissement Défaut du système PHEV Puissance réduite Maintenance requise

Cet avertissement apparaît lorsque la limitation de puissance est activée en raison d'une ou plusieurs défaillances du système EV hybride rechargeable.

Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé au plus vite pour les réparations.

66. Avertissement Système PHEV désactivé Arrêtez-vous en toute sécurité

Cet avertissement apparaît lorsque le système EV hybride rechargeable est en arrêt pendant la conduite en raison d'une ou plusieurs défaillances du système.

Garez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé dès que possible.

Écran multi-informations

67. Avertissement Défaut système PHEV Serrez le frein de stationnement

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, cet avertissement apparaît lorsque le système EV hybride rechargeable s'est arrêté en raison d'une ou plusieurs défaillances survenant dans le système.

Appuyez immédiatement sur le frein de stationnement et contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé au plus vite pour les réparations.

68. Avertissement Défaut syst. PHEV Puissance réduite Arrêtez-vous en toute sécurité

Pendant la conduite, cet avertissement apparaît lorsque le système EV hybride rechargeable fonctionne mal et que la puissance est limitée. Garez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé dès que possible.

69. Avertissement Défaut du système PHEV Maintenance requise

Cet avertissement apparaît lorsque le système EV hybride rechargeable présente une erreur, mais que le système PHEV ne s'arrête pas et que la puissance de sortie n'est pas restreinte de manière significative.

Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé au plus vite pour les réparations.

70. Avertissement Démarrage impossible Câble de charge connecté

Cet avertissement apparaît lorsque vous tentez d'activer le système EV hybride rechargeable lorsque le connecteur de charge est branché sur le port de charge.

Débranchez le connecteur de charge du port de charge avant d'activer le système EV hybride rechargeable.

71. Avertissement Couvercle de port de charge ouvert

Cet avertissement apparaît lorsque le couvercle de charge est ouvert.

Fermez le couvercle de charge avant de conduire.

72. Avertissement Charge interrompue Erreur chargeur détectée

Cet avertissement apparaît lorsque la charge a été interrompue en raison d'une défaillance du chargeur.

Vérifiez l'état du chargeur et, si nécessaire, appelez les contacts fournis sur le chargeur.

73. Avertissement Charge interrompue Erreur détectée

Cet avertissement apparaît lorsque la charge a été interrompue en raison d'une panne du système ou d'une défaillance du câble de charge EV.

Arrêtez immédiatement la charge et contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé au plus vite pour les réparations.

74. Avertissement Recharge impossible Passez sur P et coupez le contact

Cet avertissement apparaît lorsque la charge ne peut pas être lancée parce que le levier de vitesse n'est pas en position « P » (stationnement) ou que le commutateur du moteur électrique n'est pas en position OFF.

Commencez à charger après avoir sélectionné la position « P » (stationnement) et que le commutateur du moteur électrique est sur OFF.

75. Avertissement Arrêt de la charge

Cet avertissement s'affiche dans les situations suivantes.

- Charge normale
 - La charge a été interrompue en raison d'un mauvais branchement du câble de charge, d'un mauvais branchement à la terre, d'une panne de courant ou d'une fuite d'électricité.
- Charge rapide
 - Vous avez interrompu la charge.
 - La charge a été interrompue en raison d'une mauvaise connexion du câble de charge EV ou d'une panne électrique.
 - La charge a été interrompue parce qu'un problème a été détecté dans le véhicule ou le chargeur rapide.

■ Action à effectuer

- Charge normale

- Le fil de terre de la prise est coupé ou n'est pas branché. Vérifiez l'état de la mise à la terre de la prise. Vérifiez le témoin sur le boîtier de commande. Reportez-vous à la section « Charge à partir d'une prise de courant CA de 120 V » à la page 3-13.

- Branchez le câble de charge EV correctement.

(Reportez-vous à la section « Charge normale (méthode de charge avec EVSE) » à la page 3-21.)

- Si la charge est interrompue en raison d'une panne de courant, la charge reprend automatiquement lorsque la source d'alimentation est réinitialisée.
- Vérifiez si le disjoncteur de fuite à la terre est activé.
- Vérifiez les voyants sur le boîtier de commande.

Reportez-vous à la section « Câble de charge normale » à la page 3-5.

● Charge rapide

- Branchez le câble de charge EV correctement.

(Reportez-vous à la section « Charge rapide (méthode de charge avec chargeur rapide) » à la page 3-22.)

Écran multi-informations

- Si la charge est interrompue en raison d'une panne de courant, recommencez la procédure de charge depuis le début après la réinitialisation de la source d'alimentation.
- Si l'affichage d'avertissement apparaît dans le compteur du véhicule ou à l'écran du chargeur rapide, suivez les instructions et prenez les mesures nécessaires.

5

76. Charge terminée

Ce signal s'affiche lorsque la charge de la batterie de traction est terminée.

(Reportez-vous à la section « Charge » à la page 3-2.)

77. Affichage Charge se poursuit

Ce signal s'affiche lorsque la charge est complète, mais la charge continue, car les composants électriques, tels que le climatiseur, fonctionnent.

78. Affichage Préparation pour le réapprovisionnement

L'affichage apparaît lorsque la préparation est effectuée pour ouvrir la trappe de réservoir de carburant.

Écran multi-informations

Veuillez patienter jusqu'à ce que la préparation soit terminée.

79. Affichage Prêt pour faire le plein de carburant

5

L'affichage apparaît lorsque la préparation pour faire le plein est terminée et la trappe de réservoir de carburant est ouverte. Veuillez commencer à faire le plein.

80. Avertissement Système de ravitail. requiert entretien.

Cet avertissement s'affiche lorsqu'il y a une défaillance dans le système de ravitaillement. Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé au plus vite pour les réparations.

81. Avertissement Fermer la trappe et le bouchon du réservoir à carburant

Cet avertissement apparaît lorsque la trappe de réservoir de carburant est ouverte. Vérifiez que le bouchon de carburant est fermé, puis fermez la trappe de réservoir de carburant.

82. Avertissement Faire le plein de 20 L ou plus en une fois

Cet avertissement s'affiche lorsque vous rechargez moins de 20 litres (5,3 gal) de carburant en une seule fois si le véhicule n'est pas ravitaillé avec plus de 20 litres (5,3 gal) au moins une fois tous les trois mois. Faites le plein à plus de 20 litres (5,3 gal) au moins une fois tous les 3 mois pour mettre du carburant dans le réservoir.

83. Avertissement Consommation de vieux carburant

Cet avertissement apparaît lorsque le véhicule n'est pas ravitaillé avec plus de 20 litres (5,3 gal) au moins une fois tous les 3 mois. Le moteur démarre automatiquement pour consommer l'ancien carburant restant dans le réservoir de carburant afin d'éviter la détérioration du carburant. Faites le plein à plus de 20 litres (5,3 gal) au moins une fois tous les 3 mois pour mettre du carburant dans le réservoir.

84. La consommation d'énergie élevée peut drainer la batterie même pendant la charge de l'écran

Ce message peut apparaître lorsque le commutateur du moteur électrique est allumé et que la climatisation est allumée pendant la charge.

Les composants électriques peuvent être utilisés pendant la charge, mais le niveau de charge de la batterie peut diminuer même pendant la charge, en raison de la consommation d'énergie de certains composants électriques, comme la climatisation.

85. Avertissement A/C et chauffage indisponibles

Cet avertissement apparaît lorsque la climatisation et le chauffage ne sont pas disponibles en raison du niveau bas de charge de la batterie de traction. Pour utiliser le climatiseur et le chauffage, chargez suffisamment la batterie de traction.

86. Affichage A/C et chauffage indisponibles

Après que le message « A/C et chauffage indisponibles Batterie faible » s'affiche, le

message s'affiche si la batterie de traction est complètement chargée et que la climatisation peut être utilisée à nouveau.

87. Affichage Performance du chauffage réduite

Ce message peut apparaître lorsque le commutateur du moteur électrique est allumé et que la climatisation est allumée pendant la charge. Étant donné que le moteur ne peut pas être démarré pendant la charge, la capacité de chauffage peut être insuffisante à basse température extérieure.

88. Affichage Pour chauffer davantage cab, désactiver le mode EV

Ce message apparaît lorsque le mode de priorité EV est sélectionné en utilisant le chauffage de la climatisation. Annulez le mode de priorité EV si une capacité de chauffage plus puissante est nécessaire.

89. Avertissement Mode pédale indisponible Appuyez sur le frein pour ralentir ou arrêter

Cet avertissement apparaît lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale n'est pas disponible.

Appuyez sur les freins lors de la décélération ou de l'arrêt.

90. Avertissement Temp. liquide refroid. Élevée arrêter véhicule

Cet avertissement apparaît lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est extrêmement élevée.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si l'avertissement de température élevée apparaît lorsque le commutateur du moteur électrique est en position « ON », arrêtez immédiatement le véhicule en toute sécurité.

Si le véhicule est en surchauffe, la poursuite de son fonctionnement risque d'endommager gravement le moteur. (Voir « Si votre véhicule surchauffe » à la page 9-12 pour en savoir plus sur la procédure immédiate requise.)

91. Avertissement Température batterie basse Le véhicule peut ne pas redémarrer

Cet avertissement apparaît lorsque la température de la batterie de traction est trop basse. Branchez le câble de charge EV (charge normale), patientez que la température extérieure augmente et redémarrez le système EV hybride rechargeable une fois que la température extérieure a augmenté.

92. Avertissement Température batterie basse S'arrêter en toute sécurité

Cet avertissement apparaît pendant la conduite lorsque la température de la batterie de traction est trop basse.

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, patientez que la température extérieure augmente et redémarrez le système EV hybride rechargeable une fois que la température extérieure a augmenté.

Écran multi-informations

93. Avertissement Température batterie trop basse Véhicule ne peut pas démarrer

5

Lorsque le véhicule est en arrêt, cet avertissement apparaît lorsque la température de la batterie de traction est extrêmement basse (inférieure à -30 °C (-22 °F)) et que le véhicule ne peut pas démarrer.

Branchez le câble de charge EV (charge normale), patientez que la température extérieure augmente et redémarrez le système EV hybride rechargeable une fois que la température extérieure a augmenté.

94. Chauffage de la batterie

Cela s'affiche lorsque le chauffage de la batterie de traction est opérationnel pendant la charge normale.

95. Refroidissement de la batterie

Ce message s'affiche lorsque le refroidissement de la batterie de traction est opérationnel pendant la charge normale, la charge rapide ou le fonctionnement V2H.

96. Système PHEV désac. Arrêtez-vous en toute sécurité Quittez véhic. en lieu sûr

Cet avertissement apparaît lorsqu'une anomalie se produit dans la batterie de traction pendant la conduite et que le danger de l'événement thermique est détecté.

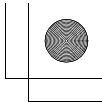
Arrêtez le véhicule en toute sécurité immédiatement et évacuez le véhicule. Contactez les services d'urgence immédiatement. Pour plus de détails, reportez-vous à la section « En cas de collision » à la page 2-7.

97. Système PHEV désactivé Quittez le véhicule en lieu sûr

Cet avertissement apparaît lorsqu'une anomalie se produit dans la batterie de traction pendant que le véhicule est à l'arrêt et que le danger de l'événement thermique est détecté. Évacuez le véhicule et contactez immédiatement les services d'urgence. Pour plus de détails, reportez-vous à la section « En cas de collision » à la page 2-7.

98. Appuyez sur la pédale de frein pour éviter tout déplacement

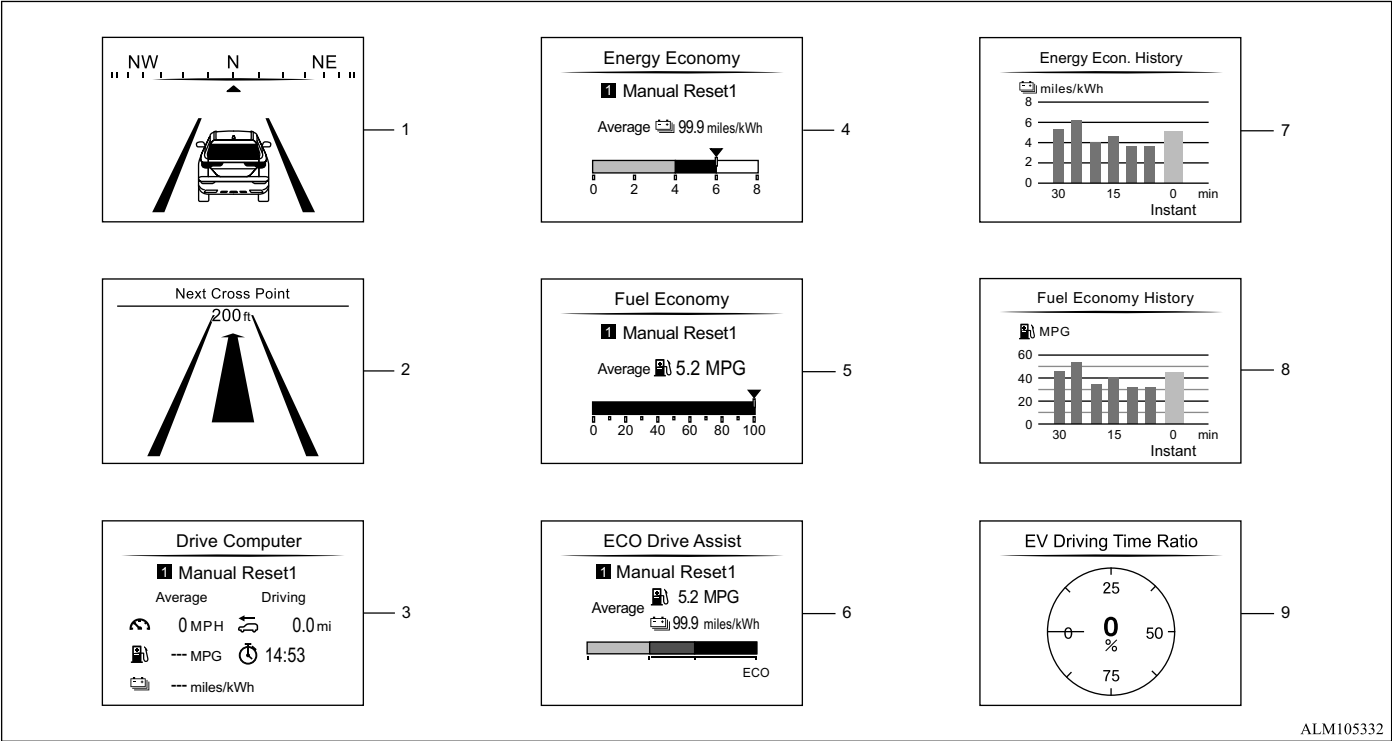
Cet avertissement s'affiche en cas de déplacement du véhicule alors que le maintien de frein automatique ou le régulateur de vitesse adaptatif [ACC] sont activés.



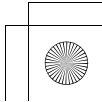
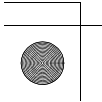
Écran multi-informations

Ordinateur de bord

N07402600087

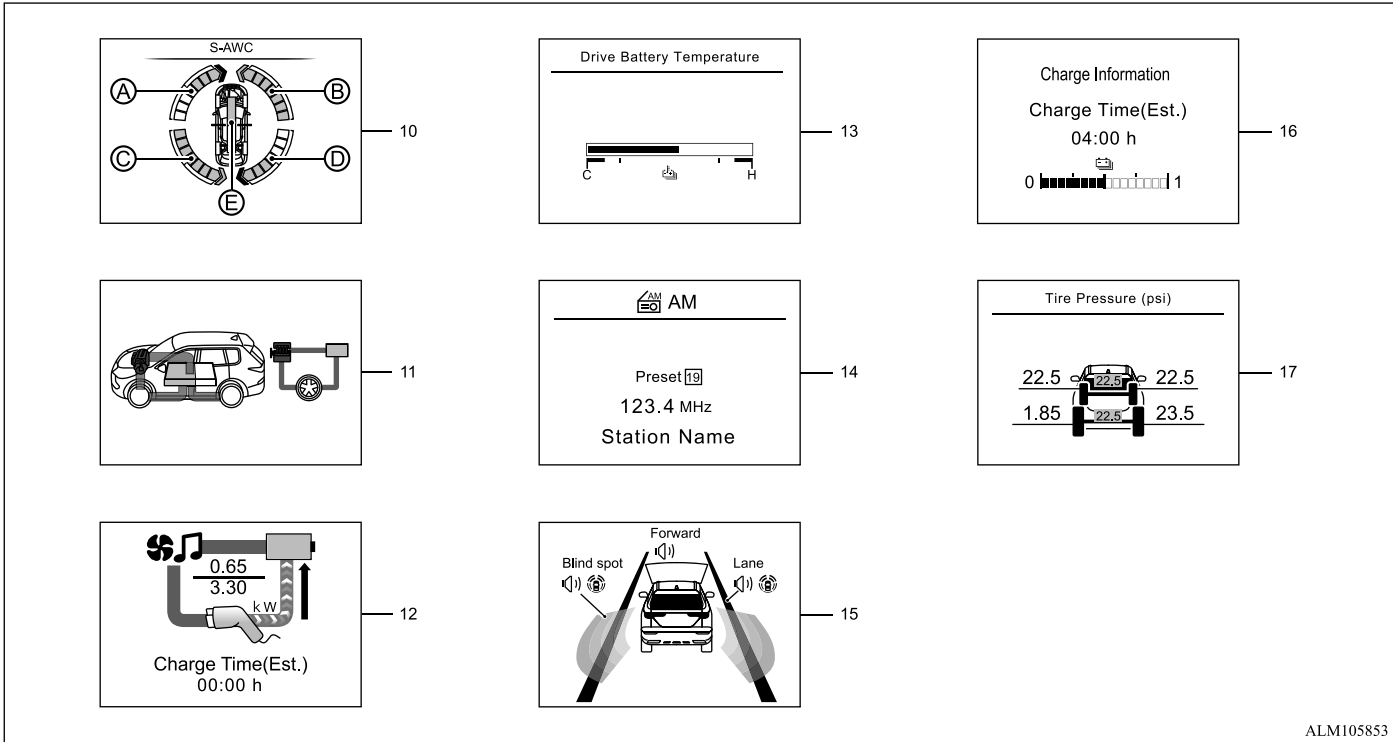


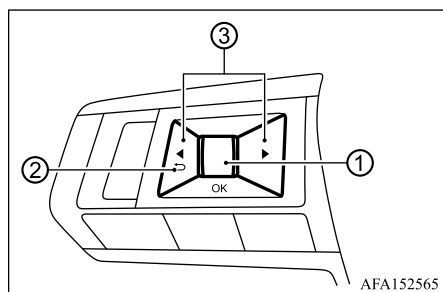
5



Écran multi-informations

5





Les commandes de l'ordinateur de bord sont situées du côté gauche du volant.

- ① Bouton de commande de défilement - permet de naviguer parmi les paramètres et de modifier ou de sélectionner un paramètre sur l'écran multi-informations
- ②  - permet de retourner au menu précédent
- ③  - permet de passer d'un écran au suivant (par ex., Accueil, Économie de carburant, S-AWC)

1. Boussole

Cet affichage indique la direction dans laquelle le véhicule se déplace.

2. Navigation

Lorsque le guidage d'itinéraire est paramétré dans le système de navigation, cet élément affiche les informations relatives à l'itinéraire de navigation.

3. Ordinateur de conduite

■ Vitesse moyenne

Cette option permet d'afficher la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière réinitialisation.

■ Consommation moyenne d'énergie

La consommation moyenne d'énergie indique la consommation moyenne d'énergie depuis la dernière réinitialisation.

■ Consommation moyenne de carburant

La consommation moyenne de carburant indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation.

Écran multi-informations

■ Compteur journalier

Le compteur journalier indique la distance totale parcourue par le véhicule depuis la dernière réinitialisation.

■ Temps écoulé

Cette option permet d'afficher le temps écoulé depuis la dernière réinitialisation.

Le mode Ordi de cond. présente trois modes de fonctionnement. Vous pouvez appuyer sur la commande de défilement pour commuter entre Réinit. 1, Réinit. 2 et Ravitailler.

Réinit. 1 ou Réinit. 2 peut uniquement être effectué manuellement à l'aide du bouton de défilement.

Ravitailler sera réinitialisé automatiquement à chaque plein de carburant.

4-5. Affichage d'économie de carburant et d'énergie

Ces affichages apparaissent lorsque le mode ÉCO n'est pas sélectionné par le sélecteur de mode de conduite.

(Reportez-vous à « Sélecteur de mode de conduite » à la page 8-35.)

Écran multi-informations

■ Consommation actuelle d'énergie et de carburant

Le mode d'affichage de l'économ carb et d'énergie indique la consommation actuelle d'énergie et de carburant.

5

■ Consommation moyenne d'énergie et de carburant

Le mode d'affichage de l'économ carb et d'énergie indique la consommation moyenne d'énergie et de carburant depuis la dernière réinitialisation.

Le mode d'affichage de l'économ carb et d'énergie présente trois modes de fonctionnement. Vous pouvez appuyer sur la commande de défilement pour commuter entre Réinit. 1, Réinit. 2 et Ravitailler.

Réinit. 1 ou Réinit. 2 peut uniquement être effectué manuellement à l'aide du bouton de défilement.

Ravitailler sera réinitialisé automatiquement à chaque plein de carburant.

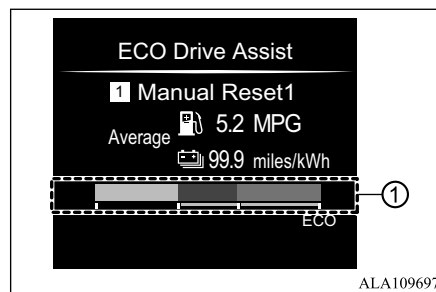
6. Assist. conduite ECO

Cet affichage apparaît lorsque le mode ÉCO est sélectionné par le sélecteur de mode de Conduite.

5-58 Commandes et instruments

(Reportez-vous à « Sélecteur de mode de conduite » à la page 8-35.)

■ Témoin ECO



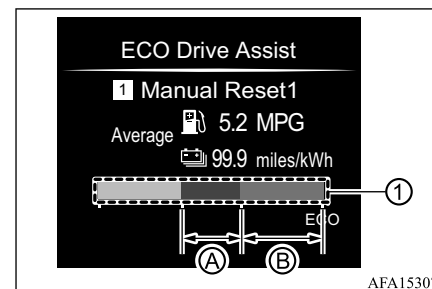
Lorsque vous conduisez avec l'assistance à la conduite ECO affichée sur l'écran multi-informations, le témoin ECO ① s'allume en 3 étapes en fonction de l'actionnement de la pédale d'accélérateur.

Plus vous conduisez de manière ÉCO, plus la plage d'éclairage est grande.

REMARQUE

- Sur l'écran multi-informations, sélectionnez « Réglages » - « Régl. mode ÉCO » - « Réglages info ECO » - « Témoin ECO » pour activer/désactiver le voyant ÉCO.
- Il ne s'allume pas lorsque le levier de changement de vitesses est en position R (marche arrière).

■ Assist. conduite ECO



- Lorsque vous conduisez avec l'assistance à la conduite ECO affichée à l'écran multi-informations, la pression exercée sur la pédale d'accélérateur s'affiche dans ①.
- En ajustant la pression exercée sur la pédale d'accélérateur afin qu'elle se situe dans la plage de conduite ECO, ① vous aidera à améliorer le rendement énergétique. En ajustant la pression exercée sur la pédale d'accélérateur dans la plage de ②, vous améliorerez encore davantage le rendement énergétique.

REMARQUE

- Il ne s'allume pas lorsque le levier de changement de vitesses est en position R (marche arrière).

■ Consommation moyenne de carburant et d'énergie

Le mode d'affichage de l'économie de carburant et d'énergie indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation.

Le mode d'affichage de l'économ carb et d'énergie présente trois modes de fonctionnement. Vous pouvez appuyer sur la commande de défilement pour commuter entre Réinit. 1, Réinit. 2 et Ravitailler.

Réinit. 1 peut uniquement être réinitialisé manuellement à l'aide de la commande de défilement.

Réinit. 2 s'effectue à l'aide du bouton rotatif ou automatiquement chaque fois que le commutateur de moteur électrique est placé en position OFF.

Ravitailler sera réinitialisé automatiquement à chaque plein de carburant.

7-8. Affichage de l'historique de l'économie d'énergie et de carburant

■ Historique de l'économie d'énergie

L'économie moyenne d'énergie toutes les 5 minutes est affichée sous forme de gra-

phique à barres pendant 30 minutes maximum (dans la zone d'affichage standard) ou 1 heure (dans la zone d'affichage étendue).

L'économie d'énergie actuelle (instantanée) s'affiche à l'extrémité droite.

■ Historique de l'économie de carburant

L'économie de carburant moyenne toutes les 5 minutes est affichée sous forme de graphique à barres pendant 30 minutes maximum (dans la zone d'affichage standard) ou 1 heure (dans la zone d'affichage étendue).

(Reportez-vous à la section « Modifier la vue de l'écran du compteur » à la page 5-23.)

L'économie de carburant actuelle (instantanée) s'affiche à l'extrémité droite.

9. Affichage du ratio de conduite EV

L'affichage du ratio de conduite EV indique les ratios entre le temps parcouru avec la puissance électrique et le temps parcouru à la fois avec la puissance électrique et la puissance du moteur.

Le ratio du temps parcouru avec la puissance électrique est affiché sous forme de graphique circulaire (bleu) et en pourcentage.

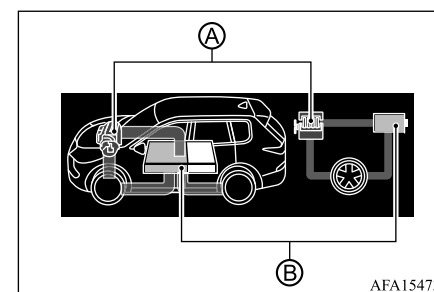
Écran multi-informations

10. Affichage du fonctionnement du système S-AWC

Lorsque l'écran de fonctionnement du système S-AWC est sélectionné, vous pouvez voir la valeur du contrôle de moment de lacet et la distribution de la commande de traction entre les roues avant et arrière.

5

11. Flux d'énergie



Le flux d'énergie lié au système EV hybride rechargeable est représenté par le graphique.

- Ⓐ Moteur
- Ⓑ Batterie de traction

Ⓐ affiche l'état de fonctionnement ou d'arrêt du moteur. Lorsque le moteur est arrêté, il

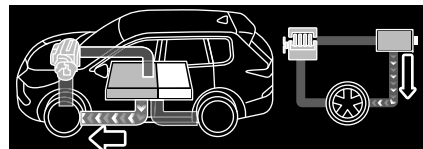
Écran multi-informations

devient gris. Lorsque le moteur tourne, il s'allume en orange.

⑤ indique la quantité restante de la batterie de traction. La puissance de sortie peut être inférieure à la normale lorsque le niveau de charge est faible.

5

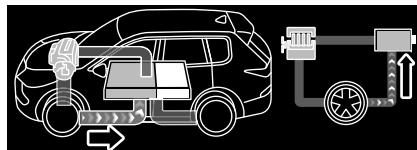
Exemple



AFA154745

- Conduite à l'aide de l'énergie stockée dans la batterie de traction

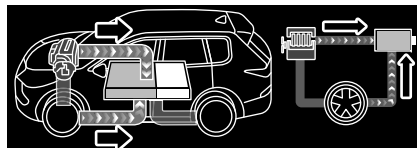
Exemple



AFA154758

- La batterie de traction est chargée à l'aide du frein à récupération.

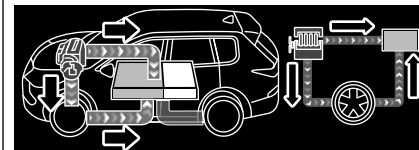
Exemple



AFA154761

- Recharge à l'aide du moteur et de l'énergie de frein à récupération

Exemple

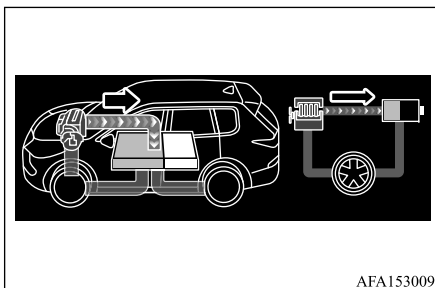


AFA154774

- L'énergie générée par le moteur est utilisée à la fois pour la conduite et la recharge.
- Conduite à l'aide de l'énergie générée par le moteur et de l'énergie stockée dans la batterie de traction.
- La batterie de traction est en cours de recharge à l'aide de l'énergie générée par le moteur.

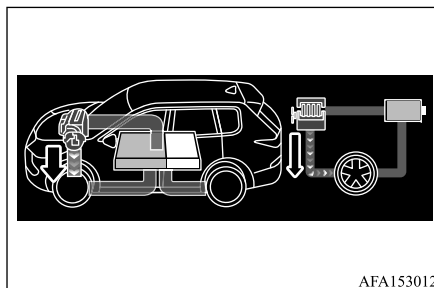
Écran multi-informations

Exemple



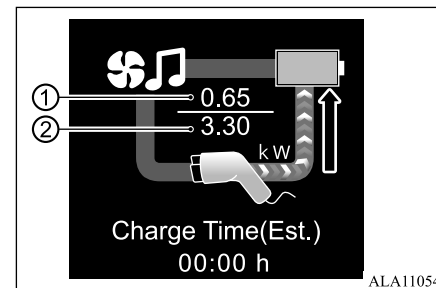
- La batterie de traction est en cours de recharge à l'aide de l'énergie générée par le moteur.

Exemple



- Conduite à l'aide de l'énergie générée par le moteur.

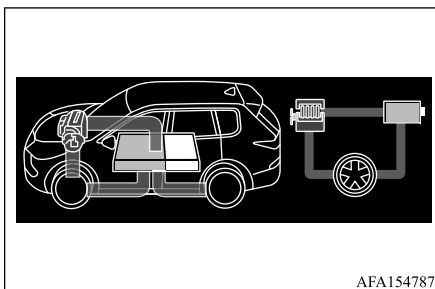
Exemple



- La batterie de traction est en cours de recharge.

5

Exemple

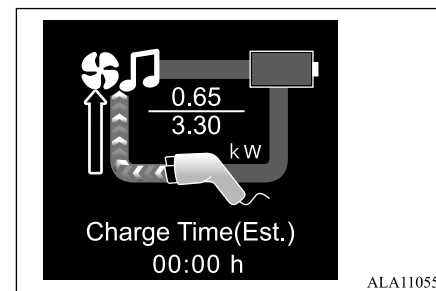


- Aucun flux d'énergie

12. Moniteur d'énergie

L'affichage du moniteur d'énergie affiche le flux d'énergie et le niveau de charge. Le niveau de charge s'affiche avec la puissance de charge actuelle ① et la puissance maximale autorisée ② pendant la recharge.

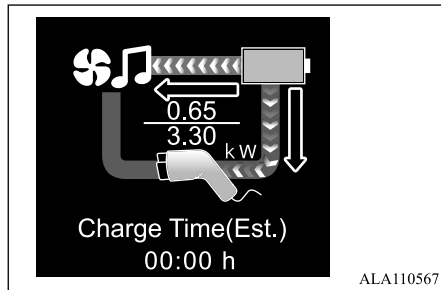
Exemple



- Les équipements électriques comme la climatisation ou le système audio consomment de l'énergie.

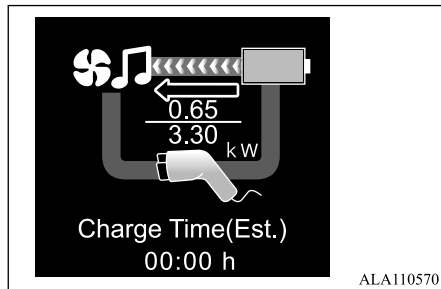
Écran multi-informations

5



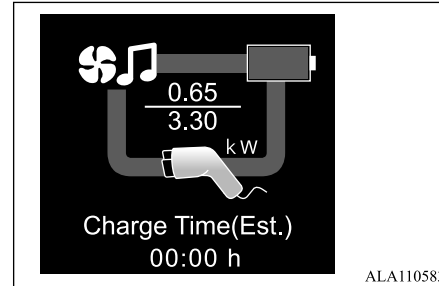
- L'alimentation est fournie par la batterie de traction à l'aide de l'alimentation électrique V2H.

Exemple



- L'alimentation est fournie aux équipements du véhicule par la batterie de traction (sans recharge).

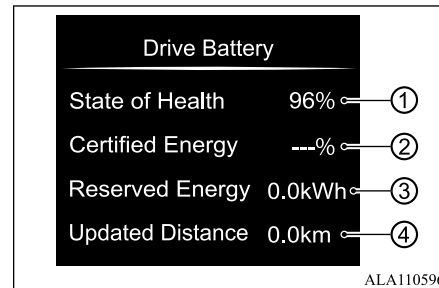
Exemple



- Aucun flux d'énergie

13. Affichage de la température de la batterie de traction

L'affichage « Température batterie de traction » indique la température actuelle de la batterie de traction.



Lorsque l'affichage « Température batterie de traction » apparaît, appuyez sur la touche OK du contrôle au volant pour afficher l'écran « Batterie de traction ». L'affichage « Batterie de traction » indique les informations suivantes.

- ① Paramètre de détérioration de la batterie de traction incluant la capacité réservée de la batterie de traction.
- ② Paramètre de détérioration de la batterie de traction sans la capacité réservée de la batterie de traction. L'affichage montre toujours « --- », mais ce n'est pas un dysfonctionnement.
- ③ La capacité réservée de la batterie de traction.
- ④ La distance totale parcourue par le véhicule depuis la dernière réinitialisation de ①.

14. Audio

Le mode audio indique l'état d'activation des informations audio.

15. Assistance au conducteur

Le mode d'assistance au conducteur indique l'état d'activation des systèmes suivants, si le véhicule en est équipé.

Écran multi-informations

- Alerte de sortie de voie [LDW]
- Prévention de sortie de voie [LDP]
- Avertisseur d'angle mort [BSW]
- Assistance active angles morts [ABSA]
- Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]
- Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]

Pour plus de détails, reportez-vous aux sections « Alerte de sortie de voie [LDW] » à la page 8-46, « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-50, « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55, « Système d'atténuation des collisions frontales [FCM] » à la page 8-132 et à « Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] » à la page 8-141.

L'état des systèmes suivants peut être affiché dans chaque zone de l'écran.

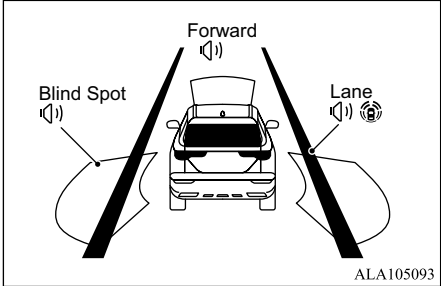
Zone	Aide au conducteur
Avant	Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]
	Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]

Zone	Aide au conducteur
Voie	Alerte de sortie de voie [LDW]
	Prévention de sortie de voie [LDP]
	Sensibilité voie
Angle mort	Avertisseur d'angle mort [BSW]
	Assistance active angles morts [ABSA]

- Lorsque l'un des systèmes d'« Avertissement » est activé, le symbole «  » s'affiche dans chaque zone.
- Lorsque l'un des systèmes d'« Intervention » est activé, le symbole «  » s'affiche dans chaque zone.
- Si aucun système n'est activé, « OFF » s'affiche dans chaque zone.

L'affichage change comme dans les exemples suivants :

Tout : contour



Zone	Aide au conducteur	Affichage
Avant	Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]	Activé (contour)
	Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]	
Voie	Alerte de sortie de voie [LDW]	Activé (contour)
	Prévention de sortie de voie [LDP]	Activé
	Sensibilité voie	Faible
Angle mort	Avertisseur d'angle mort [BSW]	Activé (contour)
	Assistance active angles morts [ABSA]	Désactivé

Écran multi-informations

16. Informations sur la charge

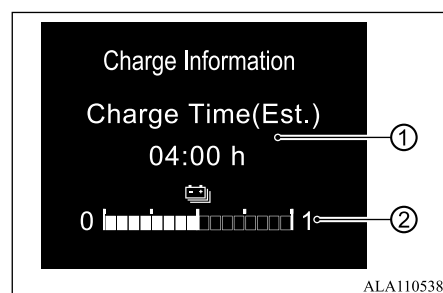
Les informations sur la charge s'affichent lorsque le commutateur de moteur électrique est désactivé.

① Tps chg (est)

5

Affiche le temps estimé pour terminer la charge.

② Affiche l'état actuel de charge de la batterie de traction.



17. Pression pneu

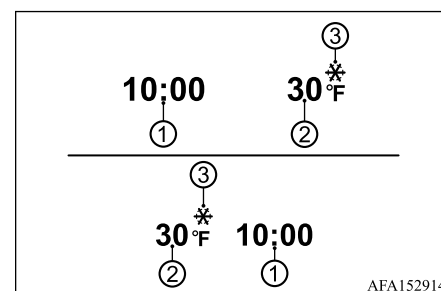
Le mode de pression des pneus indique la pression des quatre pneus pendant que le véhicule roule.

Lorsque la pression d'un pneu devient basse et que le paramètre « Press pneus ECO » est réglé sur ON, le message « Vérifier pression

pneu pour meilleure éco carburant » s'affiche. (Reportez-vous à « Paramètres TPMS » à la page 5-24.)

Lorsque l'avertissement « Pression des pneus basse. Regonfler » apparaît, il est possible de passer à l'écran de mode de pression des pneus en appuyant sur la commande de défilement ① afin d'afficher des détails supplémentaires concernant l'avertissement affiché.

Horloge et température d'air extérieur



L'horloge ① et la température d'air extérieur ② s'affichent sur la partie supérieure de l'écran multi-informations.

Horloge

Pour le réglage de l'horloge, reportez-vous à « Horloge », page 5-24 ou au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément (si le véhicule en est équipé).

Température extérieure (°C ou °F)

La température extérieure est affichée en °C ou °F, dans une plage allant de -40 à 60°C (-40 à 140°F).

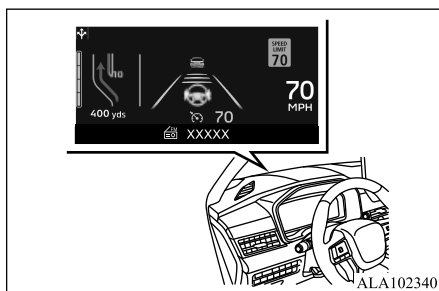
Le mode de température extérieure comprend une fonction d'avertissement de température basse. Si la température extérieure est inférieure à 3°C (37°F), un avertissement ③ s'affiche (si le véhicule en est équipé).

Le capteur de température extérieure est situé à l'avant du radiateur. Le capteur peut être influencé par la chaleur de la route ou du moteur, par le sens du vent et par d'autres facteurs liés aux conditions de conduite. L'affichage peut donc indiquer une valeur différente de la température extérieure réelle ou de la température affichée sur les panneaux et autres affichages.

Affichage tête haute [HUD] (le cas échéant)

N07402800092

Exemple



ALA102340

⚠ AVERTISSEMENT

- Le fait de ne pas régler correctement la luminosité et la position de l'image affichée peut empêcher le conducteur de voir à travers le pare-brise, ce qui pourrait provoquer un accident entraînant des blessures graves ou la mort.
- N'utilisez pas l'affichage tête haute [HUD] pendant des périodes prolongées : cela risquerait de vous empêcher de voir d'autres véhicules, des piétons ou des objets, et de provoquer un accident entraînant des blessures graves voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun type de liquide sur ou à proximité de l'ouverture HUD, n'y pulvérisez pas d'eau et n'y renversez pas de boisson.
- Si les contacts, câbles ou composants électriques devenaient humides, ils risqueraient de devenir défectueux ou de provoquer un incendie du véhicule. En cas de renversement accidentel de boisson, essayez le liquide autant que possible, puis consultez immédiatement un concessionnaire Mitsubishi EV agréé ou un atelier de réparation de votre choix.

L'affichage tête haute [HUD] s'affiche sur le pare-brise, devant le conducteur. Le système HUD peut afficher un ou plusieurs des paramètres suivants :

- Vitesse du véhicule
- Navigation
- Assistance au conducteur (si le véhicule en est équipé)
- Rec. panneau routier (si le véhicule en est équipé)
- Audio
- TEL/SMS

📖 REMARQUE

- Ne touchez aucune pièce interne du projecteur. Cela risquerait d'endommager l'équipement.

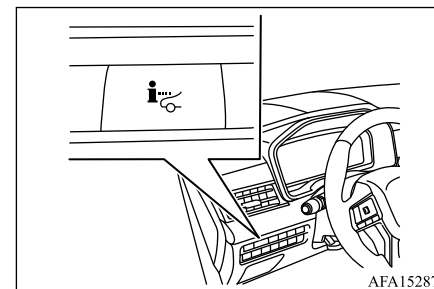
Affichage tête haute [HUD] (le cas échéant)

📖 REMARQUE

- Pour éviter de rayer le verre du projecteur, ne placez aucun objet pointu sur ou près de l'ouverture du projecteur.
- Ne placez aucun objet sur le tableau de bord qui pourrait gêner l'affichage HUD.
- Si vous portez des lunettes de soleil polarisées, l'affichage peut être difficile à voir.
- En fonction des conditions de conduite (pluie, neige, rayons du soleil, etc.), l'affichage peut être difficile à voir.

5

Comment utiliser le HUD



AFA152871

Pour activer le système HUD, appuyez sur la commande HUD située sur la partie gauche du tableau de bord côté conducteur. Pour désactiver le système HUD, appuyez à nouveau sur la commande.

Si le système HUD est désactivé, il reste désactivé même si le véhicule est redémarré.

Affichage tête haute [HUD] (le cas échéant)

Les réglages suivants peuvent être modifiés sur l'écran multi-informations :

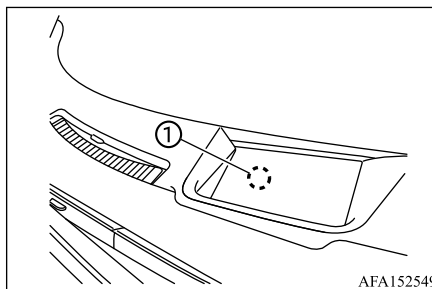
- Luminosité
- Hauteur
- Rotation
- Informations affichées
- Réinitialiser réglages

5

REMARQUE

- Les informations d'urgence peuvent s'afficher même si le système HUD est désactivé.

luminosité se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.



REMARQUE

- Le système HUD est muni d'un capteur intégré ① qui contrôle la luminosité de l'image affichée. Si vous bloquez le capteur avec un objet, l'affichage s'assombrit, ce qui rend la vue difficile.
- N'exposez pas le capteur du système HUD à une lumière excessive. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.

Ce produit contient les logiciels suivants.
 (1) Panasonic Corporation ou logiciels développés pour Panasonic Corporation
 (2) Logiciels tiers sous licence de Panasonic Corporation
 (3) Logiciels libres

En ce qui concerne (3) Logiciels libres, il s'agit des logiciels « open source » (OSS), y compris divers logiciels auxquels s'appliquent les informations de licence. Consultez la licence sur le site Web suivant : <http://car.panasonic.jp/oss/j03llna>

Luminosité de l'affichage

Vous pouvez régler la luminosité de l'affichage via l'écran multi-informations. La

Liaison Assistance au conducteur/Navigation/Reconnaissance des panneaux de signalisation/Audio/TEL/SMS

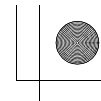
Le système HUD affiche les informations relatives au mode d'assistance au conducteur et à la navigation.

L'écran du mode d'assistance au conducteur affiche des avertissements relatifs aux systèmes suivants (si le véhicule en est équipé) :

- Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]
- Système d'avertissement prédictif de collision frontale
- Régulateur de vitesse
- Régulateur de vitesse adaptatif [ACC]
- MI-PILOT Assist
- Système d'alerte de sortie de voie [LDW]
- Prévention de sortie de voie [LDP]
- Système d'aide au maintien dans la voie [LKA]
- Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR]

L'écran de liaison du système de navigation affiche les éléments suivants :

- Noms des intersections



Systèmes de sécurité

- Flèches indiquant le changement de direction
- Distance jusqu'à la prochaine intersection
- Indicateur de voie recommandée

Pour des informations sur le système de navigation, reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio [SDA] fourni séparément.

L'écran de liaison du système de reconnaissance des panneaux de signalisation affiche les éléments suivants (si le véhicule en est équipé) :

- Panneau de limitation de vitesse

L'écran de liaison du système audio affiche les éléments suivants :

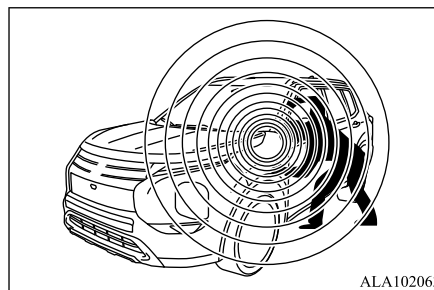
- Morceaux
- Stations de radio

L'écran de liaison TEL/SMS affiche les éléments suivants :

- Nom ou numéro de téléphone de l'appelant

Systèmes de sécurité

N0740290080



ALA102063

Votre véhicule est équipé des deux systèmes de sécurité suivants :

- Système d'alarme antivol
- Système d'antidémarrage antivol

Système d'alarme antivol

N07406700073

⚠ ATTENTION

- N'apportez aucune modification ou aucun ajout au système d'alarme antivol. Des modifications ou des ajouts pourraient entraîner une défaillance du système d'alarme antivol.

Le système d'alarme antivol émet des signaux d'alarme visuels et sonores si quelqu'un ouvre les portes, le capot et le hayon alors que le

système est armé. Il ne s'agit toutefois pas d'un système de détection de mouvement qui s'active lorsqu'un véhicule est déplacé ou lorsqu'une vibration se produit.

Le système aide à dissuader le vol de véhicules, mais ne peut pas l'empêcher. Il ne peut pas non plus empêcher le vol de composants intérieurs ou extérieurs du véhicule dans toutes les situations. Verrouillez toujours votre véhicule, même si vous le stationnez pour une courte période. Ne laissez jamais vos clés à l'intérieur du véhicule et verrouillez-le toujours lorsqu'il est sans surveillance. Soyez conscient de votre environnement et gardez-vous dans des endroits sûrs et bien éclairés dans la mesure du possible.

En cas de dysfonctionnement ou si vous avez des questions concernant le système, veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Comment armer le système d'alarme antivol

1. Fermez toutes les fenêtres. **Le système peut être armé même si les fenêtres sont ouvertes.**
2. Retirez les clés du véhicule.

Systèmes de sécurité

3. Fermez toutes les portes, le capot et le hayon. Verrouillez toutes les portes. Les portes peuvent être verrouillées à l'aide de l'émetteur, du contacteur de porte (si le véhicule en est équipé) ou du contacteur de hayon (si le véhicule en est équipé).
4. Le mode armé est activé au bout de 30 secondes.

5

Même lorsque le conducteur et/ou les passagers sont dans le véhicule, le système s'active avec toutes les portières, le capot et le hayon verrouillés avec le commutateur du moteur électrique placé en position BLOQUER. Pour désarmer le système, reportez-vous à la section « Comment arrêter une alarme activée » à la page 5-68.

REMARQUE

- Le système d'alarme ne sera pas armé si les portes et le hayon ont été verrouillés à l'aide de la clé mécanique, du bouton de verrouillage intérieur de la porte (au lieu de l'émetteur, du contacteur de porte (si le véhicule en est équipé) ou du contacteur de hayon (si le véhicule en est équipé)).

Activation du système d'alarme antivol

Le système d'alarme antivol donnera l'alarme suivante :

- Les phares clignotent et le klaxon retentit par intermittence.
- L'alarme s'éteint automatiquement après environ 30 secondes. Cependant, l'alarme se réactive si le véhicule est à nouveau manipulé.

L'alarme est activée dans les situations suivantes :

- Ouverture des portes, du capot ou du hayon sans utiliser l'émetteur, le contacteur de portière (si le véhicule en est équipé) ou le contacteur de hayon (si le véhicule en est équipé) (même si la portière est déverrouillée en relâchant le bouton de verrouillage de la porte à l'intérieur).
- La batterie est déconnectée.

REMARQUE

- L'alarme reprendra si des actions illégales sont à nouveau commises, même si l'alarme s'est arrêtée.

Comment arrêter une alarme activée

N07406800029

L'alarme s'arrête uniquement lorsque l'on déverrouille une portière ou le hayon en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGÉ  de l'émetteur, ou en appuyant sur le contact extérieur de poignée de portière (si le véhicule en est équipé) sur la portière du conducteur ou du passager ou sur le hayon dans le périmètre du contact extérieur de poignée de portière ou de hayon.

L'alarme s'arrête également lorsque l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON.

Système d'antidémarrage antivol

N07406900075

ATTENTION

- N'apportez pas de modifications ni d'ajouts au système d'antidémarrage. Les modifications ou les ajouts peuvent entraîner un dysfonctionnement du système d'antidémarrage.

L'antidémarrage antivol empêche le démarrage du système EV hybride rechargeable sans l'utilisation de la clé enregistrée.

Si le système EV hybride rechargeable ne démarre pas avec un émetteur enregistré, il

est possible que l'origine du problème soit une interférence provoquée par :

- un autre émetteur.
- un dispositif automatique pour péage.
- un dispositif de paiement automatique.
- d'autres dispositifs émettant des signaux similaires.

Démarrez le système EV hybride rechargeable en utilisant la procédure suivante :

1. Éloignez tous les éléments susceptibles de provoquer une interférence avec l'émetteur.
2. Démarrez une fois de plus le système EV hybride rechargeable.

Si cette procédure permet de démarrer le système EV hybride rechargeable, Mitsubishi Motors recommande de placer l'émetteur enregistré à l'écart d'autres dispositifs de façon à éviter toute interférence.

REMARQUE

- La clé risque de ne pas fonctionner correctement lorsqu'elle se trouve à proximité d'un objet ou d'une installation qui émet de fortes ondes électromagnétiques.

REMARQUE

- Le système d'antidémarrage antivol n'est pas compatible avec les systèmes de démarrage à distance disponibles dans le commerce. L'utilisation de systèmes de démarrage à distance disponibles dans le commerce peut entraîner des problèmes de démarrage du véhicule et affecter la protection du véhicule.

Déclaration liée à la section 15 de la réglementation FCC relative au système d'antidémarrage antivol (UNITÉ DE CONTRÔLE, KOS)

Avertissement FCC :

Pour les États-Unis :

ID FCC : KR5MTXN1

ID FCC : KR5HFM401

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables, et (2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements.

ATTENTION

- Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Pour le Canada :

ID IC : 7812D-MTXN1

ID IC : 7812D-HFM401

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Pour le Mexique (FOB) :

Commande d'essuie-glace et de lave-vitre

5

MTXN1
IFETEL: RLVC0MT20-0475
Continental Automotive GmbH
Siemensstrasse 12
93055 Regensburg
Germany
Para su uso en México, la operación de este equipo est sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

AFA155582

Pour le Mexique (KOS ECU) :

HFM401
IFETEL: RLVC0HF19-1992
Continental Automotive GmbH
Siemensstrasse 12
93055 Regensburg
Germany
Para su uso en México, la operación de este equipo est sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

AFA155595

Commande d'essuie-glace et de lave-vitre

N0740300091

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque la température est proche de zéro, il est possible que le liquide de lave-vitre gèle sur le pare-brise et gêne la visibilité, ce qui peut provoquer un accident. Réchauffez le pare-brise avec le dégivreur avant de laver le pare-brise.

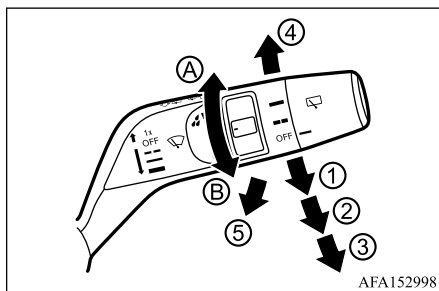
⚠ ATTENTION

- N'actionnez pas le lave-vitre pendant une période prolongée; ceci risquerait d'endommager la pompe.
- N'actionnez pas le lave-vitre lorsque son réservoir est vide.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide de lave-vitre de concentré de liquide de lave-vitre non dilué. Certains concentrés de liquide de lave-vitre à base de méthanol risquent de tacher la grille de façon irréversible si du liquide est renversé lors du remplissage du réservoir.
- Mélangez préalablement le concentré de liquide de lave-vitre avec de l'eau selon les proportions recommandées par le fabricant avant de verser le liquide dans le réservoir de liquide de lave-vitre. N'utilisez pas le réservoir de liquide de lave-vitre pour mélanger le concentré de liquide de lave-vitre et l'eau.

📖 REMARQUE

- Par des températures glaciales, assurez-vous que les caoutchoucs du balai d'essuie-glace ne sont pas gelés sur le pare-brise. Si le balai d'essuie-glace est gelé et collé au pare-brise, activez le commutateur de dégivrage de la climatisation ou utilisez le commutateur de dégivrage des essuie-glaces avant (si le véhicule en est équipé) pour réchauffer le pare-brise.
Si le fonctionnement de l'essuie-glace est gêné par de la neige ou de la glace, il est possible que l'essuie-glace s'arrête afin d'éviter d'endommager le moteur. Si cela se produit, placez la commande d'essuie-glace sur OFF puis retirez la neige et la glace situées sur et autour des bras d'essuie-glace. Environ 1 minute après cela, activez à nouveau la commande afin de faire fonctionner l'essuie-glace.

Fonctionnement des essuie-glaces et du lave-vitre de pare-brise



L'essuie-glace et le lave-vitre de pare-brise fonctionnent lorsque le commutateur de moteur électrique est en position ON.

Poussez le levier vers le bas pour activer les essuie-glaces aux vitesses suivantes :

Si la fonction « Capteur de pluie » est activée :

Auto — Les essuie-glaces fonctionnent automatiquement en fonction du degré d'humidité sur le pare-brise.

Reportez-vous à la section « Essuie-glace avant détecteur de pluie » à la page 5-71.

Si la fonction « Capteur de pluie » est désactivée :

- ① Balayage intermittent — il est possible de régler la fréquence du balayage intermittent en tournant la commande vers ④ (plus rapide) ou ③ (plus lent). La vitesse de balayage intermittent varie également en fonction de la vitesse du véhicule. (Par exemple, lorsque la vitesse du véhicule est élevée, le balayage intermittent est plus rapide.)
- ② Lent — balayage continu à vitesse lente
- ③ Rapide — balayage continu à vitesse rapide

Poussez le levier vers le haut ④ pour obtenir un balayage unique de l'essuie-glace.

Tirez le levier vers vous ⑤ pour faire fonctionner le liquide de lave-vitre. L'essuie-glace effectue également plusieurs balayages.

REMARQUE

- L'intervalle de temps peut être réglé lorsque l'essuie-glace est en état de fonctionnement intermittent et que la fonction « Capteur de pluie » (essuie-glace avant à détection de pluie) est désactivée en fonction des réglages du véhicule sur l'écran multi-informations.

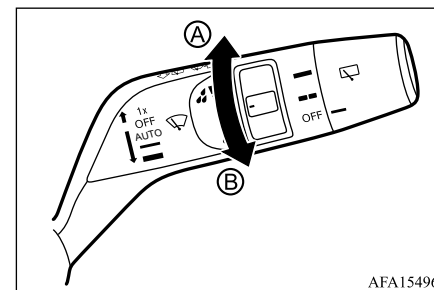
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre

REMARQUE

- Le lien entre le temps d'intermittence des essuie-glaces et la vitesse du véhicule peut être désactivé lorsque l'essuie-glace fonctionne par intermittence. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

5

Essuie-glace avant détecteur de pluie (le cas échéant)



L'essuie-glace avant détecteur de pluie peut activer automatiquement l'essuie-glace et régler la vitesse de balayage en fonction de l'intensité de la pluie et de la vitesse du véhicule, grâce au capteur de pluie situé sur la partie supérieure du pare-brise.

Pour régler l'essuie-glace avant détecteur de pluie, poussez le levier vers le bas, sur la

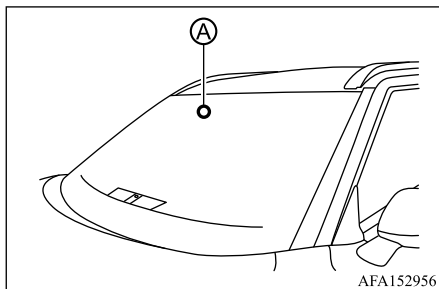
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre

position AUTO (automatique). L'essuie-glace effectue un balayage pendant que le système EV hybride rechargeable est en marche. Le niveau de sensibilité du capteur de pluie peut être réglé en tournant la commande vers le haut ① (élevé) ou vers le bas ② (bas).

5

- Élevée — niveau de sensibilité élevé
- Basse — niveau de sensibilité bas

Pour désactiver l'essuie-glace avant détecteur de pluie, poussez le levier vers le haut, sur la position OFF (arrêt) ou baissez le levier sur la position LO (bas) ou HI (élevé).



⚠ ATTENTION

- Ne touchez pas le capteur de pluie ① et ses environs lorsque le commutateur d'essuie-glace est en position AUTO et que le système EV hybride rechargeable est en marche. Les essuie-glaces peuvent s'activer de manière inattendue et causer des blessures ou l'endommagement d'un essuie-glace.
- Assurez-vous de désactiver l'essuie-glace avant détecteur de pluie lorsque vous vous rendez dans un poste de lavage.

📖 REMARQUE

- Les essuie-glaces avant détecteurs de pluie sont conçus pour une utilisation par temps pluvieux. Si la commande reste en position AUTO, les essuie-glaces peuvent s'activer de manière inattendue lorsque de la poussière, des empreintes digitales, une pellicule d'huile ou des insectes se trouvent sur ou autour du capteur. Les essuie-glaces peuvent également s'activer lorsque des gaz d'échappement ou de l'humidité affectent le fonctionnement du détecteur de pluie.
- Ne collez aucune étiquette ni autocollant sur le pare-brise. Sinon le capteur de pluie peut ne pas détecter correctement la quantité d'eau et l'essuie-glace peut ne pas fonctionner automatiquement.
- Même s'il pleut, les essuie-glaces avant détecteurs de pluie peuvent ne pas fonctionner si la pluie ne touche pas le capteur.

📖 REMARQUE

- Lorsque le pare-brise est recouvert d'un produit hydrofuge, la vitesse de balayage des essuie-glaces avant détecteurs de pluie peut être plus rapide, même si la quantité d'eau de pluie est faible.
- La fonction « Capteur de pluie » (essuie-glace avant à détection de pluie) peut être commutée en fonctionnement intermittent en fonction des réglages du véhicule sur l'écran multi-informations. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Réglages véhicule » à la page 5-24.
- Lorsque la fonction « Capteur de pluie » (essuie-glace avant à détection de pluie) est activée et que le levier est en position AUTO (automatique), le capteur de pluie peut présenter un dysfonctionnement dans les cas suivants. Il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
 - Lorsque l'essuie-glace avant à capteur de pluie fonctionne à intervalles réguliers malgré l'intensité variable de la pluie.
 - Lorsque l'essuie-glace avant à capteur de pluie ne fonctionne pas malgré la pluie.
- S'il est nécessaire de remplacer le pare-brise, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.



Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière

REMARQUE

- L'utilisation de balais d'essuie-glace d'origine est recommandée pour un fonctionnement optimal du système d'essuie-glace avant détecteur de pluie. (Reportez-vous à « Balais d'essuie-glaces » à la page 11-11 pour le remplacement des balais d'essuie-glace.)

Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière

N07403100092

AVERTISSEMENT

- Il est possible que le liquide de lave-vitre givre sur la lunette arrière et gêne votre visibilité lorsque la température est inférieure à zéro. Réchauffez la lunette arrière à l'aide du dégivrage avant de laver la lunette arrière.

ATTENTION

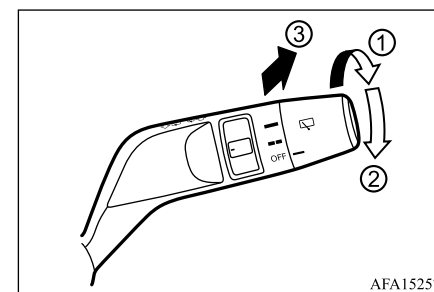
- N'actionnez pas le lave-vitre de manière continue pendant plus de 30 secondes.
- N'actionnez pas le lave-vitre lorsque son réservoir est vide.

ATTENTION

- Ne remplissez pas le réservoir de liquide de lave-vitre de concentré de liquide de lave-vitre non dilué. Certains concentrés de liquide de lave-vitre à base de méthanol risquent de tacher la grille de façon irréversible si du liquide est renversé lors du remplissage du réservoir.
- Mélangez préalablement le concentré de liquide de lave-vitre avec de l'eau selon les proportions recommandées par le fabricant avant de verser le liquide dans le réservoir de liquide de lave-vitre. N'utilisez pas le réservoir de liquide de lave-vitre pour mélanger le concentré de liquide de lave-vitre et l'eau.

REMARQUE

- En cas de gel, assurez-vous que les caoutchoucs du balai d'essuie-glace ne sont pas gelés sur la lunette arrière. Si le balai d'essuie-glace est gelé et collé à la lunette arrière, utilisez le dégivrage de lunette arrière pour réchauffer la lunette arrière. Si le fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière est gêné par de la neige ou de la glace, il est possible que l'essuie-glace s'arrête afin d'éviter d'endommager son moteur. Si cela se produit, placez la commande d'essuie-glace sur OFF puis retirez la neige et la glace situées sur et autour des bras d'essuie-glace. Environ 1 minute après cela, activez à nouveau la commande afin de faire fonctionner l'essuie-glace.



AFA152578

5

L'essuie-glace et le lave-vitre de lunette arrière fonctionnent lorsque le commutateur de moteur électrique est en position ON (marche).

Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre depuis la position OFF pour actionner l'essuie-glace.

- ① Intermittent (INT) — balayage intermittent (non réglable)
- ② Lent (ON) — balayage continu à vitesse lente

Poussez l'interrupteur vers l'avant ③ pour faire fonctionner l'essuie-glace. L'essuie-glace effectue également plusieurs balayages. **Fonction de balayage automatique de l'essuie-glace arrière en cas de marche arrière :**

Lorsque la commande d'essuie-glace de pare-brise est activée, le passage du levier de

Commutateur du dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs

vitesses sur la position R (marche arrière) entraîne l'activation de l'essuie-glace de lunette arrière.

REMARQUE

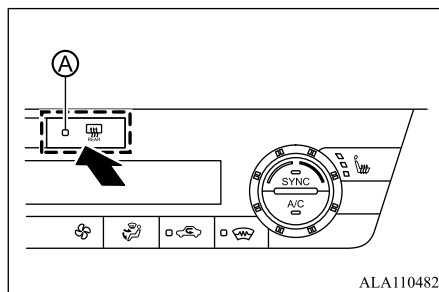
- La fonction de balayage automatique de l'essuie-glace arrière en cas de marche arrière peut être désactivée. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

5

Commutateur du dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs

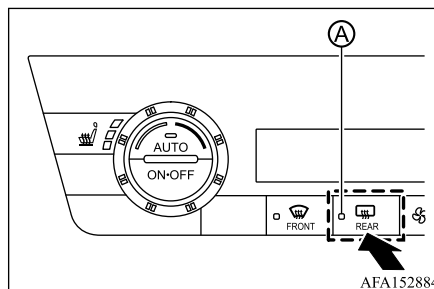
N07403200077

Type A



ALA110482

Type B



AFA152884

Pour désembuer/dégivrer la vitre arrière et les rétroviseurs extérieurs (si le véhicule en est équipé), démarrez le système EV hybride rechargeable et appuyez sur le commutateur. Le témoin ① s'allume. Appuyez à nouveau sur le commutateur pour désactiver le dégivrage.

Il s'arrête automatiquement au bout de 20 minutes environ.

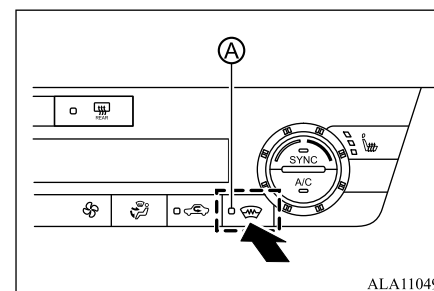
ATTENTION

- Veuillez ne pas érafler ou endommager le dégivreur électrique de lunette arrière lors du nettoyage de la surface intérieure de la lunette arrière.

Interrupteur de dégivrage d'essuie-glace avant (le cas échéant)

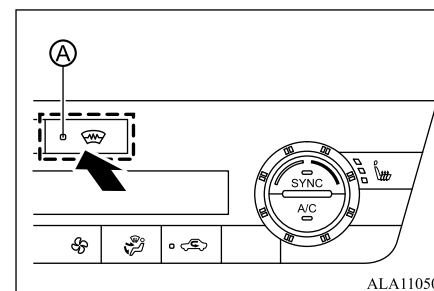
N07403300094

Type A



ALA110495

Type B



ALA110509

Le commutateur de dégivreur d'essuie-glace avant (le commutateur de dégivrage) fonctionne lorsque le système EV hybride rechargeable est en marche.

Le dégivrage permet de retirer le givre du pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace est gelé sur le pare-brise.

Lorsque le commutateur est actionné, le témoin lumineux ① s'allume et le dégivreur fonctionne jusqu'à environ 10 minutes en fonction de la température extérieure. Une fois le temps prééglé écoulé, le dégivreur se désactive automatiquement. Pour désactiver le dispositif de dégivrage manuellement, appuyez une nouvelle fois sur la commande de dégivrage; le témoin lumineux s'éteint.

⚠ ATTENTION

- Veillez à ne pas endommager les résistances électriques situées sur la surface de la lunette lors du nettoyage de la surface intérieure de la lunette.

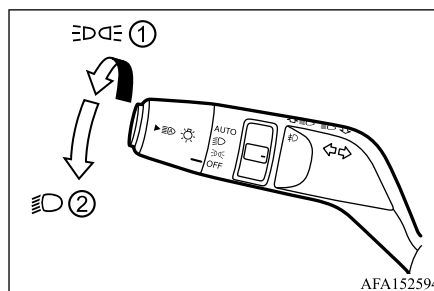
Commande de phares et de clignotants

N07403400037

Interrupteur des phares

N07403500096

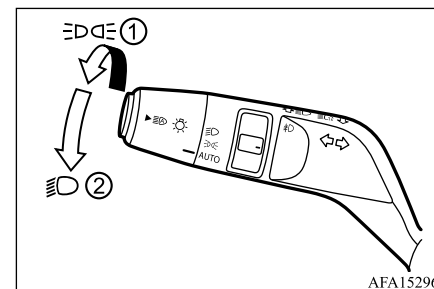
Type A



AFA152594

Commande de phares et de clignotants

Type B



AFA152969

5

- ① Tournez la commande sur la position ① et les feux de stationnement avant, les feux arrière et les éclairages de plaque d'immatriculation et de tableau de bord s'allument.
- ② Tournez la commande sur la position ②, et les phares s'allument et tous les autres éclairages restent allumés.

Pour éteindre les phares, procédez de l'une des manières suivantes.

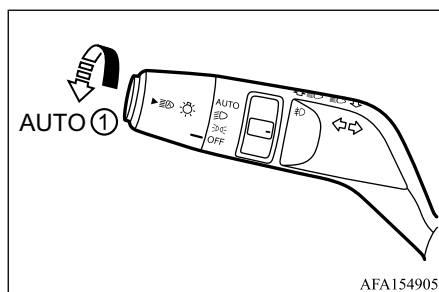
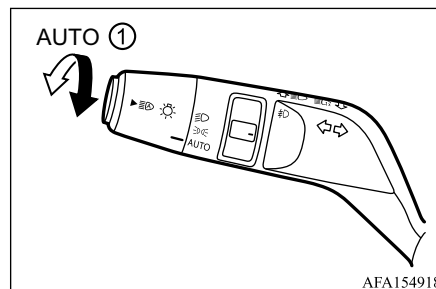
- Tournez l'interrupteur des phares en position ①.
- Tournez l'interrupteur des phares en position OFF (si le véhicule en est équipé).
- Mettez le mode de fonctionnement du moteur électrique sur OFF.

Commande de phares et de clignotants

REMARQUE

- Pour éteindre uniquement les phares, procédez comme suit.
 1. Mettez le mode de fonctionnement du moteur électrique sur OFF.
 2. Tournez l'interrupteur des phares en position AUTO (si le véhicule en est équipé) et serrez fermement le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt.
 3. Mettez le mode de fonctionnement du moteur électrique sur ON.

5

Système de phares automatiques (le cas échéant)**Type A****Type B**

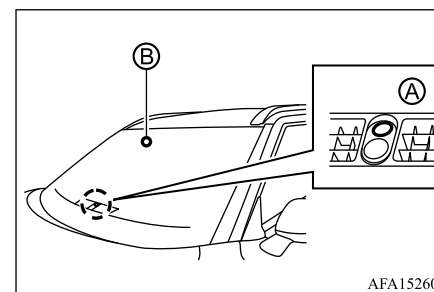
Le système de phares automatiques permet de régler les phares de sorte qu'ils s'allument et s'éteignent automatiquement.

Pour paramétrer le système de phares automatiques :

1. Assurez-vous que l'interrupteur des phares est sur la position AUTO (automatique) ①.
2. Démarrez le système EV hybride rechargeable.
3. Le système de phares automatiques allume et éteint les phares automatiquement.

Pour désactiver le système de phares automatiques, tournez la commande sur la position OFF (arrêt) (si le véhicule en est équipé), ☹ ou ☹.

Le système de phares automatiques peut allumer les phares automatiquement lorsqu'il fait sombre et les éteindre lorsqu'il fait clair.



Assurez-vous de ne rien placer sur le capteur de luminosité ① (si le véhicule en est équipé) situé sur le dessus du tableau de bord ou sur le capteur de pluie/lumière ② (si le véhicule en est équipé) situé au-dessus du rétroviseur intérieur. Le capteur contrôle le système de phares automatiques; s'il est couvert, le capteur agit comme s'il faisait sombre et allume les phares.

■ **Modèles non équipés d'essuie-glace avant à détecteur de pluie**

Ne mettez rien sur le capteur photoélectrique, situé sur la partie supérieure du tableau de bord, et ne vaporisez pas de nettoyant pour

vitres. À défaut, le capteur photoélectrique pourrait ne pas détecter la lumière ambiante et les phares risqueraient de ne pas fonctionner automatiquement.

■ Modèles équipés d'essuie-glace avant à détecteur de pluie

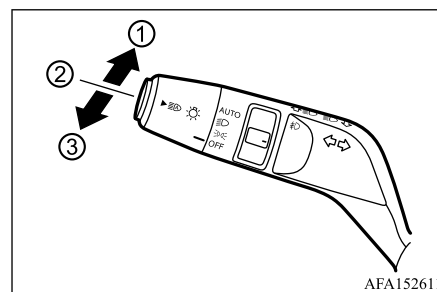
Si le remplacement du pare-brise ou la réparation du pare-brise à proximité du capteur de pluie est nécessaire, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

■ Retardateur de désactivation des phares

Lorsque vous tirez le levier vers vous au maximum après avoir placé le commutateur de moteur électrique sur la position d'arrêt, les phares s'allument pendant 30 secondes. Le levier peut être tiré 4 fois, pour une durée d'éclairage de 2 minutes maximum.

Sélection du faisceau de phares

Exemple



- ① Pour sélectionner la fonction de feux de route, poussez le levier vers l'avant. Les feux de route s'allument et les phares s'illuminent.
- ② Poussez à nouveau le levier pour sélectionner les feux de croisement.
- ③ Tirer et relâcher le levier permet d'activer et de désactiver les feux de route.

Feux de route automatiques [AHB] (le cas échéant)

Le système de feux de route automatiques [AHB] fonctionne lorsque le véhicule roule à une vitesse d'environ 55 km/h (34 mi/h) ou

Commande de phares et de clignotants

plus. Si un véhicule arrivant en sens inverse ou un véhicule se trouvant devant le vôtre apparaît et que vos feux de route sont allumés, les feux de route passent automatiquement en position de feux de croisement.

■ Précautions relatives aux feux de route automatiques [AHB]

5

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système de feux de route automatiques [AHB] est un système de commodité qui ne remplace en aucun cas une conduite attentive. Le conducteur doit être attentif en permanence, assurer une conduite sûre et commuter les feux de route et feux de croisement manuellement lorsque cela s'avère nécessaire.
- Les feux de route ou feux de croisement peuvent ne pas commuter automatiquement dans les conditions suivantes. Commutez les feux de route et feux de croisement manuellement.
 - En cas de mauvais temps (pluie, brouillard, neige, vent, etc.).
 - Lorsqu'une source d'éclairage similaire aux phares ou aux feux arrière se trouve à proximité du véhicule.

Commande de phares et de clignotants

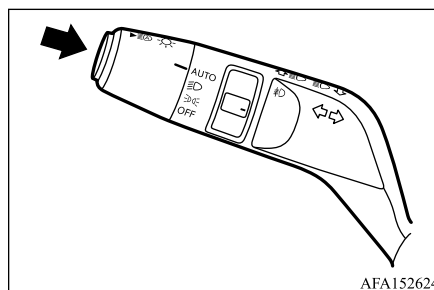
5

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque les phares d'un véhicule arrivant en sens inverse ou d'un véhicule se trouvant devant le vôtre sont éteints, lorsque la couleur des phares est affectée par des particules y adhérant ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.
- En cas de changement brusque et continu de la luminosité.
- Si vous conduisez sur une route vallonnée ou sur une route présentant des différences de niveaux.
- Si vous conduisez sur une route contenant de nombreux virages.
- En cas de réflexion intense d'une source d'éclairage vers l'avant du véhicule.
- Si un conteneur, etc. tracté par un véhicule se trouvant devant le vôtre réfléchit une lumière intense.
- Si un phare de votre véhicule est endommagé ou sale.
- Lorsque le véhicule est incliné en raison d'une crevaision, d'un remorquage, etc.
- La temporisation des feux de croisement et des feux de route peut changer dans les situations suivantes.
- La luminosité des phares d'un véhicule arrivant en sens inverse ou d'un véhicule se trouvant devant le vôtre.
- Les mouvements et le sens de circulation d'un véhicule arrivant en sens inverse et d'un véhicule se trouvant devant le vôtre.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque seul un éclairage d'un véhicule arrivant en sens inverse ou d'un véhicule se trouvant devant le vôtre est allumé.
- Lorsqu'un véhicule arrivant en sens inverse ou un véhicule se trouvant devant le vôtre est un véhicule à deux roues.
- Conditions de la route (inclinaison, virages, surface de la route, etc.).
- Nombre de passagers et poids du chargement.

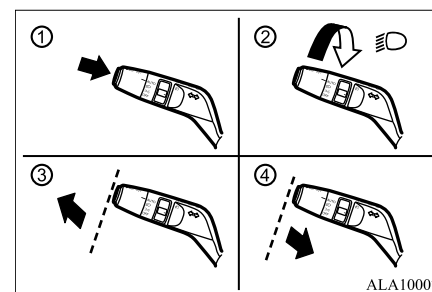
■ Fonctionnement du système de feux de route automatiques [AHB]**Exemple**

Pour activer le système de feux de route automatiques [AHB], appuyez sur la commande comme illustré en position AUTO. Le témoin de feux de route automatiques [AHB] situé

sur le compteur s'allume lorsque les phares sont activés.

Si le témoin de feux de route automatiques [AHB] ne s'allume pas dans les conditions ci-dessus, cela peut indiquer que le système ne fonctionne pas correctement. Il est recommandé de faire vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à 45 km/h (28 mi/h) environ, les phares restent réglés sur les feux de croisement.

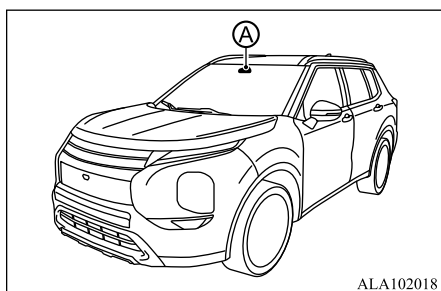


Pour désactiver le système de feux de route automatiques [AHB], utilisez l'une des méthodes suivantes.

- Sous contrôle du système de feux de route automatiques [AHB] :
 - Appuyez sur le commutateur. ①
 - Tournez le commutateur en position ②.

- Poussez le levier vers l'avant pour sélectionner les feux de route. ③
- Tirez le levier vers vous pour sélectionner les feux de croisement. ④
- Pas sous contrôle du système de feux de route automatiques [AHB] :
 - Appuyez sur le commutateur. ①
 - Tournez le commutateur en position ②.
 - Poussez le levier vers l'avant pour sélectionner les feux de route. ③

■ Entretien du capteur de lumière ambiante



Le capteur d'image ambiant ① du système de feux de route automatiques [AHB] est situé devant le rétroviseur intérieur. Afin d'assurer le bon fonctionnement du système de feux de

route automatiques [AHB] et d'éviter tout dysfonctionnement, veillez à respecter ce qui suit :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires près du capteur de lumière ambiante.
- Ne heurtez pas ou n'endommagez pas les surfaces autour du capteur de lumière ambiante. Ne touchez pas la lentille du capteur située sur le capteur de lumière ambiante.

Si le capteur d'image ambiant est endommagé à la suite d'un accident, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Arrêt automatique des phares

- Lorsque l'interrupteur des phares est en position ③ ou ④ alors que le commutateur de moteur électrique est en position ON (marche), les phares s'éteignent automatiquement dans un laps de temps après que le commutateur de moteur électrique ait été placé sur la position OFF (arrêt).

Commande de phares et de clignotants

- Lorsque l'interrupteur des phares reste en position ③ ou ④ après l'extinction automatique des phares, les phares s'allument lorsque le commutateur de moteur électrique est placé sur la position ON (marche).

! ATTENTION

- Lorsque vous rallumez l'interrupteur des phares après que les phares se soient éteints automatiquement, les phares ne s'éteindront pas automatiquement. Assurez-vous de mettre le commutateur des phares en position AUTO (si le véhicule en est équipé) ou OFF (arrêt) (si le véhicule en est équipé) lorsque vous quittez le véhicule pendant de longues périodes. Dans le cas contraire, la batterie se décharge.
- Ne laissez jamais le commutateur d'éclairage allumé lorsque le système EV hybride rechargeable ne fonctionne pas pendant une période prolongée, même si les phares s'éteignent automatiquement.

5

Système de feux de jour

Les feux de stationnement à LED s'allument automatiquement à 100 % de leur intensité lorsque le système EV hybride rechargeable est démarré. Les feux de jour à LED fonctionnent lorsque l'interrupteur des phares est

Commande de phares et de clignotants

en position AUTO (si le véhicule en est équipé) ou OFF (si le véhicule en est équipé) et s'allument pendant la journée. Lorsque vous tournez l'interrupteur des phares sur la position  ou , le feu de jour passe au feu de stationnement.

5 Lave-phares (le cas échéant)

N07403600055

Les lave-phares fonctionnent lorsque les phares sont allumés et que le commutateur de moteur électrique est en position ON.

Les lave-phares fonctionnent dans les cas suivants :

- Lors de la première utilisation du lave-glace après la mise en marche du commutateur de moteur électrique.
- Toutes les dix utilisations du lave-glace après la mise en marche du commutateur de moteur électrique.
- Lorsque le commutateur du lave-glace est actionné et maintenu enfoncé.

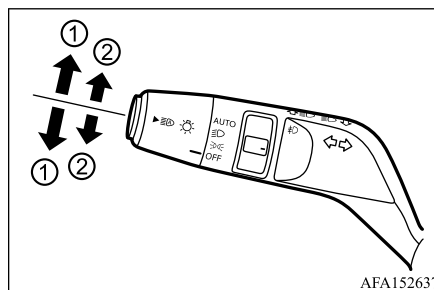
⚠ ATTENTION

- N'utilisez pas le nettoyeur des phares si le réservoir de liquide lave-glace est vide.

Commande de clignotants

N07403700072

Exemple



AFA152637

① Clignotant

Déplacez la commande vers le haut ou le bas pour indiquer un changement de direction. Une fois le changement de direction terminé, les clignotants sont automatiquement désactivés.

② Signal de changement de voie

Lorsque l'on déplace légèrement le levier vers ② pour changer de voie, le clignotant et le témoin lumineux situé sur le groupe d'instruments clignotent uniquement pendant la durée d'actionnement du levier.

En outre, lorsque vous déplacez légèrement le levier vers ② puis le relâchez, le clignotant et le témoin lumineux situé sur le groupe d'instruments clignotent trois fois.

REMARQUE

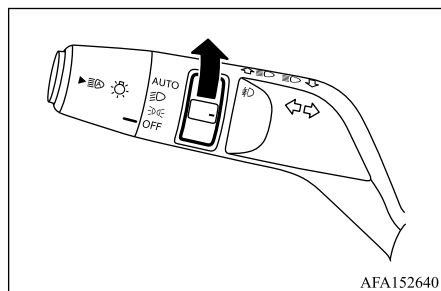
- Le signal de changement de voie peut être désactivé. Pour en savoir plus, consultez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Si les clignotants et le témoin de clignotants/feux de détresse sur le tableau de bord clignotent anormalement rapidement, les clignotants peuvent présenter un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé et faites inspecter le véhicule.

Reportez-vous à « Éclairages » à la page 11-19.

Interrupteur des feux antibrouillards (le cas échéant)

N07403800073

Exemple



AFA152640

Pour allumer les feux antibrouillards, mettez l'interrupteur des phares sur la position , puis tournez l'interrupteur des feux antibrouillard sur la position .

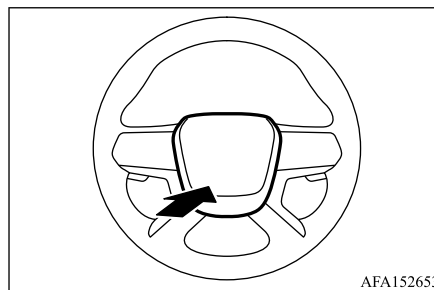
Pour allumer les feux antibrouillards avec l'interrupteur des phares sur la position AUTO (si le véhicule en est équipé), les phares doivent être allumés; tournez ensuite l'interrupteur des feux antibrouillards sur la position .

Pour les éteindre, mettez l'interrupteur des feux antibrouillards sur la position OFF (arrêt).

Les phares doivent être allumés pour que les feux antibrouillards avant fonctionnent.

Avertisseur sonore

N07403900045



AFA152653

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur la partie centrale () du volant.

⚠ AVERTISSEMENT

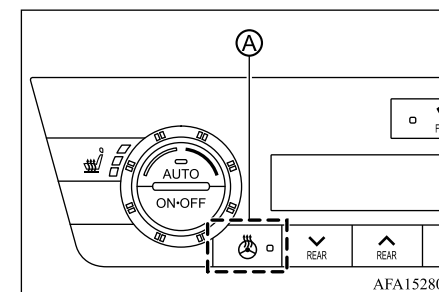
- Ne démontez pas l'avertisseur sonore. Cela pourrait nuire au bon fonctionnement du système de coussins gonflables avant supplémentaires. Toute manipulation du système de coussins gonflables avant supplémentaires peut entraîner des blessures graves.

Avertisseur sonore

Volant chauffant (le cas échéant)

N07404000085

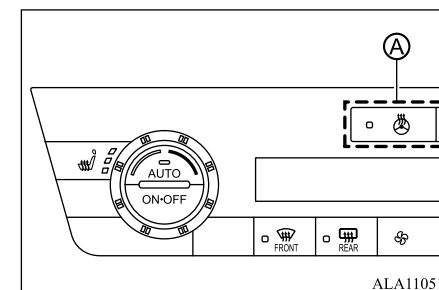
Type A



AFA152800

5

Type B



ALA110512

Le système de volant chauffant est conçu pour fonctionner uniquement lorsque la tem-

Sièges chauffants (le cas échéant)

température à la surface du volant est inférieure à 20°C (68°F).

Appuyez sur le commutateur du volant chauffant ④ pour réchauffer le volant après le démarrage du système EV hybride rechargeable. Le témoin sur la commande s'allume. Si la température à la surface du volant est inférieure à 20°C (68°F), le système chauffe le volant, puis il s'active et se désactive de manière intermittente afin de maintenir une température supérieure à 20°C (68°F). Le témoin reste allumé tant que le système est activé.

Le système de volant chauffant est automatiquement désactivé après 30 minutes.

Appuyez à nouveau sur la commande pour désactiver le système de volant chauffant manuellement. Le témoin lumineux s'éteint.

REMARQUE

- Si la température à la surface du volant est supérieure à 20°C (68°F) lorsque la commande est activée, le système ne chauffe pas le volant. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Sièges chauffants (le cas échéant)

N07404100099

⚠ AVERTISSEMENT

- Les personnes incapables d'évaluer la température des sièges ou dans l'incapacité de ressentir la douleur dans les parties du corps en contact avec les sièges ne doivent pas utiliser les sièges chauffants. Dans le cas contraire, des blessures graves risqueraient de se produire.

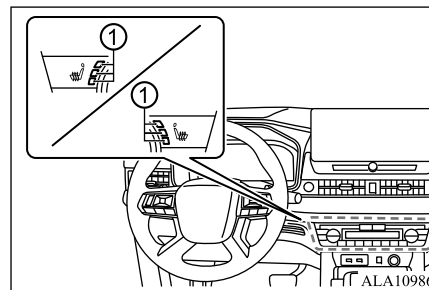
⚠ ATTENTION

- N'activez pas le dispositif de chauffage pendant une période prolongée ou lorsque personne n'occupe le siège.
- Ne posez rien sur le siège risquant d'isoler la chaleur, tel qu'une couverture, un coussin, une housse, etc., car une surchauffe du siège risquerait de se produire.
- Ne posez aucun objet dur ou lourd sur le siège et évitez de le percer avec une épingle ou un objet similaire. Le dispositif de chauffage pourrait être endommagé.
- Enlevez immédiatement avec un chiffon sec tout liquide renversé sur un siège chauffant.
- Pour le nettoyage du siège, n'utilisez jamais d'essence, de diluant ou autres produits similaires.

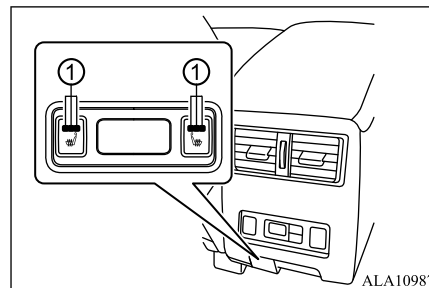
⚠ ATTENTION

- En cas de dysfonctionnement ou si le siège chauffant ne fonctionne pas, désactivez la commande et faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Sièges avant



Sièges arrière



Les sièges avant et arrière (si le véhicule en est équipé) sont chauffés au moyen de dispositifs de chauffage intégrés. Les commandes sont situées sur le tableau de bord et l'arrière du boîtier de console centrale et peuvent être actionnées indépendamment les unes des autres.

Utilisation des commandes

1. Démarrez le système EV hybride rechargeable.
2. Appuyez sur la commande de siège chauffant et sélectionnez la plage de température souhaitée.
 - Pour un chauffage intense, appuyez sur la commande une fois.
 - Pour un chauffage modéré, appuyez sur la commande deux fois.
 - Pour un chauffage faible, appuyez sur la commande trois fois.
 - Le témoin lumineux ① sur la commande s'allume en fonction du niveau de chaleur lorsque le chauffage est activé.
3. Pour désactiver le chauffage, appuyez sur la commande de siège chauffant jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.
Le chauffage est contrôlé par un module de commande qui ajuste automatiquement le niveau de chaleur afin de maintenir un confort optimal en fonction de la plage de température sélectionnée.

Le témoin lumineux reste allumé tant que la commande est activée.

Si l'intérieur du véhicule est chaud ou avant de quitter le véhicule, assurez-vous d'éteindre le chauffage de siège.

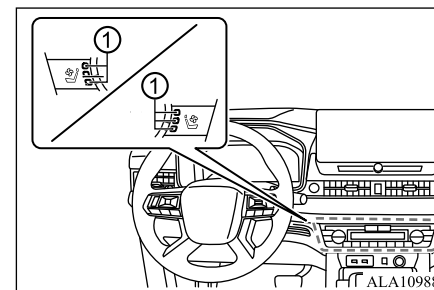
Sièges avant aérés (le cas échéant)

N07410800059

⚠ ATTENTION

- Ne posez rien sur le siège qui isole sa ventilation, comme une couverture ou un coussin, une housse de siège, etc. N'utilisez pas non plus de housse de siège.
- Ne posez aucun objet dur ou lourd sur le siège et évitez de le percer avec une épingle ou un objet similaire. Cela peut endommager le système d'aération.
- Enlevez immédiatement avec un chiffon sec tout liquide renversé sur les sièges avant aérés.
- Pour le nettoyage du siège, n'utilisez jamais d'essence, de diluant ou autres produits similaires.
- En cas de dysfonctionnement ou si les sièges avant aérés ne fonctionnent pas, désactivez la commande et faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Sièges avant aérés (le cas échéant)



5

Les sièges avant sont aérés par des ventilateurs intégrés qui aèrent la surface des sièges avant. Les commandes sont situées sur le tableau de bord et peuvent être actionnées indépendamment les unes des autres.

Utilisation des commandes

1. Démarrez le système EV hybride rechargeable.
2. Appuyez sur la commande de sièges avant aérés et sélectionnez la plage d'aération souhaitée.
 - Pour une aération élevée, appuyez sur la commande une fois.
 - Pour une aération moyenne, appuyez sur la commande deux fois.
 - Pour une aération faible, appuyez sur la commande trois fois.

Alerte de siège arrière

- Le témoin lumineux ① sur la commande s'allume en fonction du niveau d'aération lorsque l'aération est activée.
- 3. Pour désactiver l'aération, appuyez sur la commande de sièges avant aérés jusqu'à ce que le témoin lumineux s'éteigne.

5

Alerte de siège arrière

N07404200074

Le système d'alerte de siège arrière fonctionne dans certaines conditions pour indiquer qu'il peut y avoir un objet ou un passager sur le ou les sièges arrière. Vérifiez le ou les sièges avant de sortir du véhicule.

Le système d'alerte de siège arrière est initialement désactivé. Le conducteur peut activer le système à l'aide de l'écran multi-informations. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

Lorsque le système est activé :

- Le système s'active lorsqu'une porte arrière est ouverte et fermée dans les 10 minutes suivant la mise en marche du véhicule. Lorsque le véhicule démarre et que le système est activé, un message visuel apparaît sur l'écran multi-informations. Pour de plus amples renseignements sur le voyant « Alerte de siège arrière » sur l'écran multi-informations, reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.
- Si une porte arrière est ouverte et fermée, mais que le véhicule n'est pas conduit dans un délai d'environ 10 minutes, le système ne s'active pas. Pour que le système s'active, une porte arrière doit être ouverte et fermée et le véhicule doit être conduit dans les 10 minutes.

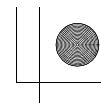
Lorsque le système d'alerte de siège arrière est activé et qu'un conducteur sort du véhicule après être arrivé à destination :

- Lorsque le conducteur met le véhicule en position P (stationnement), un message s'affiche sur l'écran multi-informations pour que le conducteur puisse « Rejeter le message » ou « Désactiver Alerte » s'il le souhaite.

- Lorsque le système est activé, lorsque le conducteur sort du véhicule, un avertissement sonore (klaxon) se déclenche à moins qu'une porte arrière ne soit ouverte et fermée dans un court laps de temps pour désactiver l'alerte.
- Si les portes sont verrouillées avant que l'alerte ne soit désactivée par l'ouverture d'une porte arrière, l'avertissement sonore retentit.
- Si le système est activé, mais que le hayon est ouvert avant qu'une porte arrière ne soit ouverte, l'avertissement sonore sera retardé jusqu'à ce que le hayon soit fermé.
- Si l'alerte sonore retentit, un message apparaît également à l'écran multi-informations indiquant : « Rappel : Vérifiez sur le arrière pour tous articles ». Pour des informations complémentaires au sujet du voyant « Vérifiez sur le arrière pour tous articles » à l'écran multi-informations, reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

AVERTISSEMENT

- Si le conducteur sélectionne « Désactiver Alerte », aucun avertissement sonore ne sera émis, quel que soit l'état d'ouverture/fermeture de la porte arrière.



Prise électrique

La prise électrique est située sur le tableau de bord et dans la zone de cargaison.

⚠ AVERTISSEMENT

- Il peut arriver qu'il y ait un objet ou un passager sur le ou les sièges arrière, mais que l'avertissement sonore ne retentisse pas. Par exemple, cela peut se produire si des passagers arrière entrent ou sortent du véhicule pendant un trajet.
- Le système ne détecte pas directement les objets ou les passagers sur le ou les sièges arrière. Au lieu de cela, il peut détecter l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière, indiquant qu'il peut y avoir quelque chose sur le ou les sièges arrière.

📖 REMARQUE

- Il peut arriver que l'avertissement sonore retentisse, mais qu'il n'y ait pas d'objets ou de passagers sur le ou les sièges arrière.

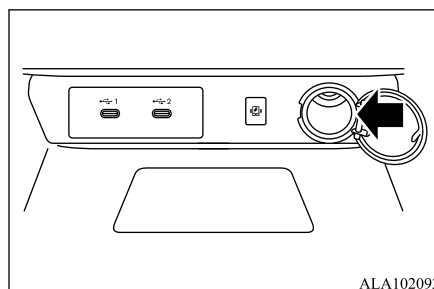
Pour de plus amples renseignements sur le voyant « Alerte de siège arrière » sur l'écran multi-informations, reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

Prise électrique

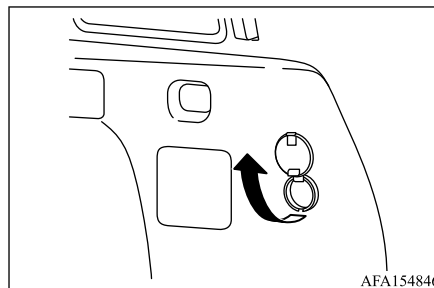
N07404300020

Prise électrique 12 V

N07404400047

Tableau de bord

ALA102092

Zone de chargement (si le véhicule en est équipé)

AFA154846

⚠ ATTENTION

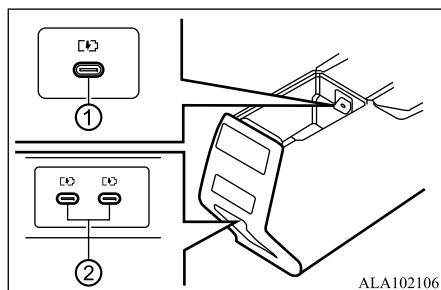
- La prise électrique peut être chaude au moment de l'utilisation ou juste après.
- N'utilisez pas d'appareils nécessitant une alimentation supérieure à 12 volts, 120 W (10 A). N'utilisez pas d'adaptateurs doubles ou plus d'un appareil électrique à la fois.
- Utilisez la prise de courant lorsque le système EV hybride rechargeable est en marche afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.
- Évitez d'utiliser la prise de courant lorsque la climatisation, les phares ou le dégivreur électrique de la lunette arrière sont activés.
- Cette prise électrique n'est pas conçue pour être utilisée avec la résistance de l'allumecigare.
- Enfoncez complètement la prise. Si le contact n'est pas bon, la prise de l'appareil risque de surchauffer ou le fusible de température interne de griller.
- Avant de brancher ou de débrancher une prise, assurez-vous que l'appareil électrique utilisé est sur la position d'arrêt.
- Veillez à bien refermer le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée. Évitez tout contact de la prise avec de l'eau ou d'autres liquides.

5

Prise électrique

Prise de charge USB (bus série universel) (le cas échéant)

N07404500051

5

- ① La prise de charge USB se trouve dans le rangement de console.
- ② Les deux connecteurs de charge USB se trouvent au dos du boîtier de console centrale. (si le véhicule en est équipé)

La prise de charge USB permet uniquement de charger des dispositifs externes. Branchez un dispositif USB sur le connecteur.

La charge démarre automatiquement (puissance maximum de 5 volts, 15 W, 3 A).

Le dispositif externe se charge de manière continue lorsque le commutateur de moteur électrique est positionné sur ACC ou ON.

Ne chargez pas de nombreux dispositifs simultanément à l'aide d'un adaptateur multi-prise.

Évitez tout contact de la prise avec de l'eau ou d'autres liquides. Si du liquide est renversé sur le port de charge ou si ce dernier est obstrué, il est conseillé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Certains dispositifs mobiles ne peuvent pas être chargés, en fonction de leurs spécifications.

⚠ ATTENTION

- L'utilisation de connecteurs de charge sans que le système EV hybride rechargeable ne soit en marche peut entraîner la décharge de la batterie du véhicule.
- Avant d'utiliser la prise de charge USB, assurez-vous que le port de charge n'est pas bouché. Un port de charge bouché pourrait provoquer un court-circuit, endommageant le dispositif branché et le port de charge.
- Ne tentez pas de brancher un dispositif USB en force dans le connecteur. Insérer un dispositif USB de manière inclinée ou à l'envers dans le connecteur pourrait endommager le connecteur. Assurez-vous que le dispositif USB est correctement branché au connecteur.
- N'utilisez pas de câble USB réversible. L'utilisation d'un câble USB réversible peut endommager le connecteur.

Chargeur sans fil (le cas échéant)

N07404600052

Le chargeur sans fil est situé sur la partie inférieure du tableau de bord. Posez le téléphone intelligent sur le socle du chargeur sans fil. La charge démarre automatiquement. Le téléphone intelligent se charge de manière continue lorsque le commutateur du moteur électrique est positionné sur ON.

⚠ AVERTISSEMENT

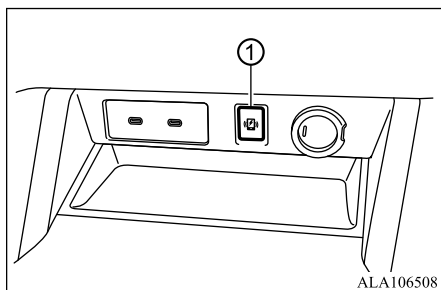
- Ne placez jamais de matériaux métalliques entre le chargeur sans fil et un téléphone intelligent.
- Avant utilisation, les personnes portant un pacemaker ou tout autre équipement médical doivent contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.
- Ne placez jamais de chiffon sur le téléphone intelligent pendant le processus de charge.
- Ne chargez jamais un téléphone intelligent si ce dernier est mouillé.
- Ne placez jamais de matériaux métalliques ou de petits objets comme un briquet.
- Ne placez jamais l'émetteur à proximité du chargeur sans fil.



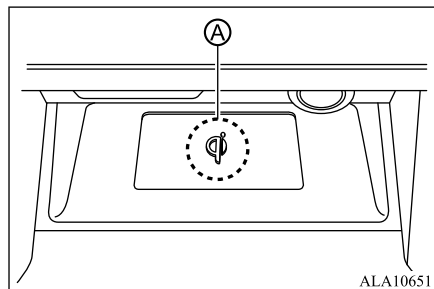
Prise électrique

⚠ ATTENTION

- Ne placez pas de carte RFID/NFC entre le chargeur sans fil et un téléphone intelligent. Cela pourrait endommager les données de la carte.
- N'utilisez pas le chargeur sans fil si de la poussière ou des saletés se sont accumulées sur le socle.
- Ne heurtez pas la surface du chargeur sans fil.

Témoin de chargeur sans fil

Le témoin ① s'allume en orange lorsque le processus de charge est démarré. Lorsque la charge est terminée, le témoin s'allume en vert. Si un dysfonctionnement se produit ou que la charge s'arrête, le témoin clignote en orange.

Fonctionnement du chargeur sans fil

Pour utiliser le chargeur sans fil, il est nécessaire que la bobine du socle de charge soit alignée avec celle de votre téléphone intelligent. La zone de charge la plus efficace se trouve juste sur le logo « Qi » ①. Placez la bobine de votre téléphone intelligent dans le socle de charge, en ciblant le logo « Qi ». L'emplacement de la bobine varie en fonction du téléphone intelligent; vous devrez donc essayer de trouver la zone qui convient à votre téléphone intelligent.

Certains étuis ou accessoires de téléphones intelligents peuvent nuire à la charge. Par conséquent retirez-les avant de procéder à la charge sans fil.

Désactivez la fonction de vibration du téléphone intelligent avant de le recharger sans fil.

REMARQUE

- Seul un téléphone intelligent compatible avec le système Qi peut être utilisé.
- Le téléphone intelligent peut chauffer pendant le processus de charge, et la charge peut s'interrompre grâce à la fonction de protection du chargeur sans fil. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Le cas échéant, reprenez la charge une fois le téléphone intelligent refroidi.
- Le processus de charge sans fil peut être interrompu par l'état du téléphone intelligent (température de la batterie, etc.).
- Si une interférence de bruit radio se produit pendant le processus de charge, placez l'emplacement de la bobine du téléphone intelligent sur la position centrale (logo « Qi ») du chargeur sans fil.
- Le processus de charge sans fil s'arrête pendant le processus de recherche de l'émetteur.
- Le processus de charge sans fil ne démarre pas si un câble USB (bus série universel) est connecté au téléphone intelligent. Le témoin peut s'allumer en orange ou clignoter si le téléphone intelligent est posé sur le chargeur sans fil alors qu'un câble USB est connecté. Cependant, la charge n'est pas effectuée.
- Selon le type de téléphone intelligent, le témoin peut rester allumé en orange même lorsque le processus de charge est terminé.

FCC : 2A6WXWC500MNM
IC:28559-WC500MNM

Prise électrique

Cet appareil est conforme au paragraphe 15 de la réglementation FCC et à RSS-Gen des normes IC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne provoque pas d'interférences dangereuses, et
- (2) Ce dispositif supporte toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant causer une opération indésirable.

5

⚠ ATTENTION

- Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet équipement.

Déclaration FCC relative à l'exposition aux rayonnements RF : Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition aux radiations RF de la FCC prescrites en environnement libre.

Cet appareil et son antenne ne doivent pas être installés au même endroit ou fonctionner en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance minimale de 15 cm entre vous et le radiateur.

Conformité ISDE

5-88 Commandes et instruments

Ce dispositif contient des émetteur(s)/récepteur(s) exempts de licence qui sont conformes aux CNR de l'ISDE (Innovation, Science et Développement Économique du Canada).

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne provoque pas d'interférences.
- (2) Ce dispositif doit supporter la réception d'interférences, y compris celles pouvant provoquer des dysfonctionnements.

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition aux radiations RF d'ISDE prescrites en environnement libre. Cet appareil et son antenne ne doivent pas être installés au même endroit ou fonctionner en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur. Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance minimale de 15 cm entre vous et le radiateur.

Déclaration d'avertissement ISDE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement Économique du Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

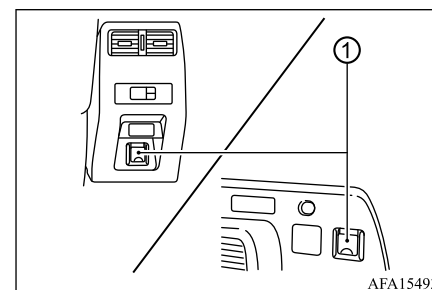
- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage.

- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux RF d'ISDE pour un environnement non contrôlé. Cet appareil et son antenne ne doivent pas être placés à proximité d'autres antennes ou émetteurs ni fonctionner en conjonction avec ceux-ci. Cet équipement doit être installé et exploité de sorte que le radiateur soit à une distance minimale de 15 cm du corps humain.

Prise CA de 120 V (1 500 W) (le cas échéant)

N07404700053



La prise CA de 120 V (1 500 W) ① peut être utilisée lorsque le voyant READY s'allume.

⚠ AVERTISSEMENT

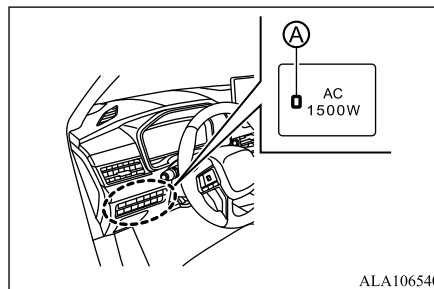
- N'utilisez jamais l'alimentation 120 V CA pour les appareils électromédicaux.

⚠ ATTENTION

- Assurez-vous d'utiliser un accessoire de type « fiche » fonctionnant à 120 V et à 1 500 W ou moins. Lorsque vous utilisez plusieurs prises de courant simultanément, assurez-vous que la consommation totale des appareils électriques ne dépasse pas 1 500 W à 120 V.

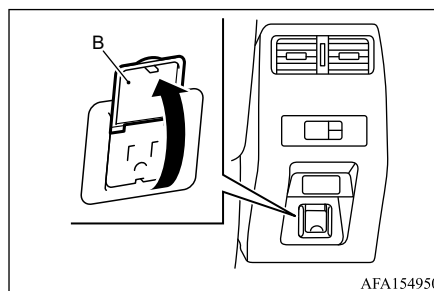
📖 REMARQUE

- Lors de l'utilisation d'un appareil électrique, assurez-vous de respecter les précautions indiquées dans les manuels d'instructions et sur les étiquettes ci-jointes.

Pour utiliser la prise CA de 120 V (1 500 W)

ALA106540

1. Appuyez sur le commutateur de la prise d'alimentation en courant alternatif. Le témoin lumineux Ⓐ s'allume et le système d'alimentation est prêt à l'emploi. Pour annuler l'alimentation électrique, appuyez à nouveau sur le commutateur et le témoin lumineux s'éteint.



AFA154950

Prise électrique

2. Ouvrez le couvercle Ⓑ.
3. Insérez la fiche dans la prise électrique fermement. Assurez-vous que la fiche est correctement branchée.
4. Débranchez la fiche et fermez le couvercle après avoir utilisé l'appareil électrique.

5**⚠ AVERTISSEMENT**

- N'utilisez jamais la prise secteur pour recharger un véhicule électrique ou un véhicule hybride rechargeable. De plus, ne branchez jamais la prise secteur à une ligne électrique domestique ou à un panneau de distribution. Cela peut entraîner une électrocution ou un dysfonctionnement.
- Lorsque vous utilisez un appareil électrique avec un fil de terre, assurez-vous de brancher le fil de terre à la borne de terre avant de l'utiliser.
- Ne branchez ou ne débranchez pas la fiche avec une main mouillée. Cela pourrait provoquer une électrocution.
- Ne tirez jamais sur le câble pour retirer la fiche. Tirez tout droit en tenant la fiche d'un appareil électrique.
- Ne démontez pas et ne modifiez pas la prise secteur.
- N'utilisez pas les appareils suivants qui pourraient nuire à la sécurité routière. Des accidents graves peuvent se produire.
 - Appareils qui produisent de la chaleur.

Prise électrique

⚠️ AVERTISSEMENT

- Appareils qui produisent de la fumée.
- Appareils qui émettent de la lumière.
- Pendant l'utilisation de la prise secteur, même si le moteur ne tourne pas, il se peut qu'il démarre automatiquement plus tard en fonction de l'état du système EV hybride rechargeable et/ou de la batterie de traction.
- Avant l'utilisation de la prise secteur lorsque le véhicule est à l'arrêt, pour éviter que le véhicule ne se déplace brusquement, serrez fermement le frein de stationnement et appuyez sur le commutateur électrique de stationnement, en vous assurant que le voyant de position sélectionnée sur l'écran multi-informations affiche « P » (stationnement). Aussi, pour éviter d'activer le levier de vitesse, ne placez pas un cordon d'alimentation sur ou près du levier.
- N'utilisez jamais la prise secteur dans un endroit fermé ou mal ventilé, comme dans un garage, ou dans une zone entourée par des bancs de neige. Le monoxyde de carbone, qui est inodore et extrêmement toxique, pourrait s'accumuler et causer des blessures graves ou la mort.
- Ne garez pas votre véhicule dans des zones où des matériaux combustibles comme de l'herbe sèche ou des feuilles peuvent entrer en contact avec un échappement chaud, car un incendie pourrait se produire.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous utilisez la prise secteur alors qu'il pleut ou neige, ne laissez pas la portière ou le hayon ouverts. Mouiller la prise secteur peut provoquer une surchauffe entraînant un incendie et/ou une électrocution.
- N'utilisez jamais d'adaptateur multiprise ou d'adaptateur de conversion. Leur utilisation peut provoquer une surchauffe et un incendie.
- Ne renversez pas de boisson sur la prise secteur. Cela peut provoquer une surchauffe entraînant un incendie et/ou une électrocution.
- Ne laissez pas les enfants toucher la prise secteur.
- Le ventilateur de refroidissement dans le compartiment moteur peut fonctionner automatiquement lors de l'utilisation de la prise secteur. Gardez vos mains et vos vêtements à l'écart du ventilateur de refroidissement.
- N'utilisez jamais la prise secteur lorsque des éclairs ou du tonnerre sont observés ou attendus.

⚠️ ATTENTION

- Lorsque la prise secteur n'est pas utilisée, assurez-vous d'annuler l'alimentation en appuyant sur le commutateur de la prise secteur, débranchez la fiche et fermez le couvercle. Cela empêche la prise secteur de se boucher et de provoquer un court-circuit.
- Ne restez pas derrière le tuyau d'échappement, car le moteur peut démarrer automatiquement en fonction de l'état. La chaleur de l'échappement pourrait entraîner des brûlures.
- Assurez-vous que la fiche est complètement insérée dans la prise secteur avant d'utiliser un appareil électrique.
- Ne connectez pas un appareil électrique défectueux à la prise secteur. Cela risquerait d'endommager la prise secteur.

📖 REMARQUE

- La prise de courant 12 V et les alimentations en CA de 120 V peuvent être utilisées simultanément. Reportez-vous à la section « Prise électrique 12 V » à la page 5-85.
- Si la fiche de l'appareil électrique était mal branchée ou vacillait lorsqu'elle a été insérée dans la prise, faites remplacer la prise secteur par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Ne laissez jamais le véhicule faire le plein ou le laver en utilisant la prise secteur.

Prise électrique

5

 REMARQUE

- Vous pouvez entendre des sons de fonctionnement comme ceux du ventilateur de refroidissement près de la zone de bagages lorsque vous utilisez la prise secteur. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- N'utilisez jamais d'appareil électrique qui est vulnérable aux vibrations ou à la chaleur dans l'habitacle. Lorsqu'elle est exposée à la forte lumière directe du soleil, la cabine devient extrêmement chaude. Cela pourrait provoquer une défaillance du produit.
- N'utilisez pas la prise secteur lorsque le véhicule est couvert par une housse de voiture.
- Lorsque vous fermez la fenêtre, la portière ou le hayon, faites attention à ne pas bloquer le cordon d'alimentation de l'appareil électrique.
- La prise secteur ne peut pas être utilisée dans les cas suivants.
 - Lorsque le témoin d'avertissement du système EV hybride rechargeable est allumé.
 - Lorsque la jauge d'énergie indique 0.
 - Lorsque l'affichage d'avertissement « LA PUISSANCE DE PROPULSION EST RÉDUITE » apparaît.
- L'appareil électrique peut ne pas fonctionner normalement ou l'alimentation en électricité s'arrête dans les conditions suivantes. Vous pouvez entendre un bruit d'actionnement.
 - Lorsque la consommation d'électricité de l'appareil électrique dépasse 1 500 W.
 - Lorsque la température intérieure du véhicule est trop chaude ou trop froide.

 REMARQUE

- Lorsque la prise secteur ne peut pas être utilisée ou n'est pas remise en marche automatiquement après l'arrêt de l'alimentation électrique, suivez les procédures ci-dessous.
 1. Débranchez la prise de l'appareil électrique.
 2. Confirmez la quantité restante de la batterie de traction. Lorsqu'elle est faible, chargez la batterie de traction en utilisant le commutateur de mode EV, etc.
Reportez-vous aux sections « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27
« Charge normale (méthode de charge avec une prise CA de 120 V) » à la page 3-10
« Charge normale (méthode de charge avec EVSE) » à la page 3-21
« Charge rapide (méthode de charge avec chargeur rapide) » à la page 3-22
 3. Confirmez que le voyant READY s'allume. Sinon, démarrez le système EV hybride rechargeable.
 4. Lorsque la température intérieure du véhicule est trop chaude ou trop froide, ajustez-la de manière appropriée en utilisant la climatisation.
 5. Appuyez sur le commutateur de la prise CA de 120 V (1 500 W) pour allumer.
 6. Confirmez que le témoin lumineux sur la prise CA de 120 V (1500 W) s'allume et insérez la fiche dans la prise de courant.

 REMARQUE

- L'appareil électrique suivant peut ne pas fonctionner normalement même si la consommation d'énergie est inférieure à 1 500 W. Sachez également que l'énergie électrique qui peut être utilisée varie en fonction de l'état de la batterie du moteur.
 - Appareil électrique vers lequel un grand courant circule momentanément
 - Appareil électrique qui mesure des données précises
 - Appareil électrique qui ne fonctionne pas normalement lorsqu'il n'est pas placé horizontalement
 - Appareil électrique qui nécessite un fonctionnement extrêmement stable
 - Appareil électrique avec une fonction de minuterie, qui nécessite la sortie consécutive
- La sortie de la prise secteur peut être coupée et l'appareil électrique peut être éteint en fonction de l'état de la batterie de traction même si la jauge de niveau d'énergie n'indique pas 0.
- L'utilisation d'un appareil électrique pourrait provoquer des bruits radio ou télévision.
- La tension de la prise secteur ne peut pas être mesurée correctement avec un testeur disponible dans le commerce. Consultez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. Lorsque vous avez besoin de mesurer la tension.

Système de commande sans fil HomeLinkMD (le cas échéant)

REMARQUE

- Lorsque la puissance restante dans la batterie de traction est faible, le moteur démarre et charge la batterie de traction automatiquement. Faites attention à ne pas manquer de carburant, car votre véhicule consomme du carburant dès son démarrage.

5**Système de commande sans fil HomeLink^{MD} (le cas échéant)**

N07407200059

HomeLink^{MD} et l'icône de maison HomeLink^{MD} sont des marques de commerce déposées de Gentex Corporation.

HomeLink^{MD} est un moyen pratique de remplacer jusqu'à trois émetteurs de radiofréquences (RF) portatifs utilisés pour activer des dispositifs tels que les actionneurs de barrière, les ouvre-portes de garage, les serrures de porte d'entrée, les systèmes de sécurité et même l'éclairage de la maison. Des informations supplémentaires sont disponibles sur HomeLink^{MD} à l'adresse www.home-link.com, à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou en appelant sans frais le service d'assistance téléphonique HomeLink^{MD} au 1-800-355-3515.

AVERTISSEMENT

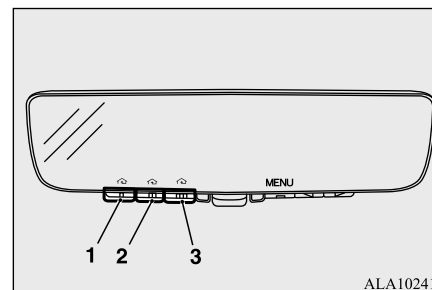
- **N'utilisez pas HomeLink^{MD} avec un ouvre-porte de garage dépourvu de fonctions d'arrêt et de marche arrière de sécurité, comme l'exigent les règlements fédéraux des États-Unis. Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter un objet qui se trouve sur la trajectoire d'une porte de garage qui se ferme, l'arrêter et la réouvrir automatiquement ne respecte pas les règlements fédéraux en vigueur aux États-Unis. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage dépourvu de ces fonctions augmente les risques de blessures graves ou mortelles.**
- Pendant la programmation, votre porte de garage ou votre portail peut s'ouvrir ou se fermer. Assurez-vous que les personnes et objets se trouvent à l'écart de la porte de garage ou du portail que vous programmez.

REMARQUE

- Une fois HomeLink^{MD} programmé, conservez l'émetteur original pour les futures procédures de programmation (par exemple, lors des achats de nouveau véhicule). Lors de la vente du véhicule, la programmation des boutons HomeLink^{MD} doit être effacée pour des raisons de sécurité. Reportez-vous à « Effacement des informations programmées » à la page 5-96.

REMARQUE

- Vous pouvez programmer jusqu'à 3 dispositifs maximum. Pour modifier ou remplacer un des 3 dispositifs après sa programmation initiale, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Reportez-vous à « Effacement des informations programmées » à la page 5-96 ou à « Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink^{MD} » à la page 5-96.



- 1- Bouton HomeLink^{MD} 1
- 2- Bouton HomeLink^{MD} 2
- 3- Bouton HomeLink^{MD} 3

Avant de programmer HomeLink^{MD}

N0741000022

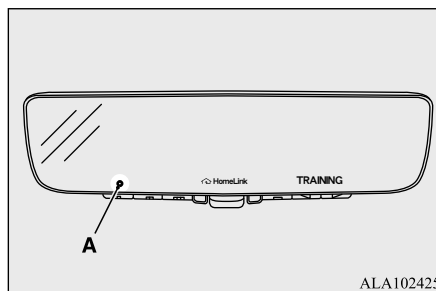
- Certains ouvre-portes de garage fabriqués après 1995 sont dotés d'une « protection par code tournant ». Pour programmer un ouvre-porte de garage équipé d'une « protection à code tournant », vous devrez accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage pour appuyer sur les boutons « Learn » ou « Smart » du moteur. Pour plus de commodité, utilisez une échelle et demandez à une autre personne de vous aider.
- Il est recommandé de placer une nouvelle pile dans l'émetteur portable du dispositif programmé pour HomeLink^{MD} pour une formation plus rapide et une transmission précise du signal RF.

Programmer un nouveau système HomeLink^{MD}

N07410100052

Pour programmer HomeLink^{MD} pour actionner une porte de garage, un portail, un ouvre-porte d'entrée ou un éclairage de maison ou de bureau, vous devez être au même endroit que le dispositif.

1. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer. Le témoin lumineux (A) au-dessus du bouton HomeLink^{MD} en cours de programmation clignote lentement en orange. De plus, l'icône de maison HomeLink^{MD} et le mot TRAINING s'affichent.

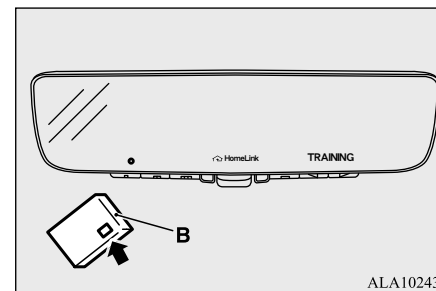


ALA102425

REMARQUE

- Il n'est pas nécessaire de maintenir le bouton HomeLink^{MD} enfoncé.
- Si le témoin lumineux ne clignote pas, reportez-vous à « Effacement des informations programmées » à la page 5-96.

2. Placez l'extrémité de votre émetteur portable (B) à 2 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton HomeLink^{MD} tout en gardant le témoin lumineux en vue.



ALA102438

5

REMARQUE

- Certains émetteurs portatifs peuvent en fait mieux s'entraîner depuis une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 pouces). Gardez cela à l'esprit si vous rencontrez des difficultés avec le processus de programmation.

3. Maintenez le bouton de l'émetteur portable enfoncé pendant que vous observez le témoin lumineux (A). Continuez d'appuyer sur le bouton jusqu'à ce que le témoin lumineux (A) passe de l'orange clignotant lentement au vert clignotant rapidement (code tournant) ou au vert allumé en continu (code fixe) et que l'icône de maison HomeLink^{MD} et le mot TRAINED s'affichent. Vous pouvez alors relâcher le bouton de l'émetteur portable.

Système de commande sans fil HomeLinkMD (le cas échéant)

REMARQUE

● Avec certains dispositifs, il peut être nécessaire de remplacer cette étape 3 de « Programmation d'un nouveau HomeLink^{MD} » par les procédures indiquées dans la section « Actionneur de barrière / Programmation canadienne ». Si le témoin lumineux ne passe pas au vert clignotant rapidement ou au vert allumé en continu après l'exécution de ces étapes, contactez HomeLink^{MD} à l'adresse www.home-link.com.

5

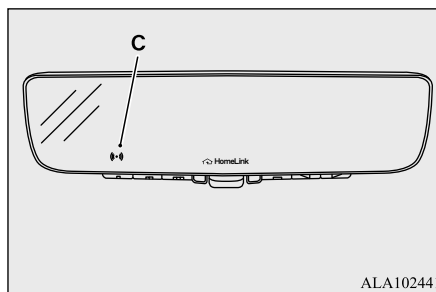
4. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} qui vient d'être programmé et observez le témoin lumineux (C).

- Si le témoin lumineux (C) s'allume en vert en continu, la programmation est terminée et votre dispositif devrait s'actionner lorsque vous enfoncez et relâchez le bouton HomeLink^{MD}.

- Si le témoin lumineux (C) clignote rapidement en vert, appuyez fermement pendant 2 secondes sur le bouton HomeLink^{MD} programmé, puis relâchez-le. Effectuez une deuxième fois la séquence

« appuyer/maintenir/relâcher », et, selon la marque d'ouvre-porte de garage (ou autre dispositif équipé d'un code tournant), effectuez cette séquence une troisième fois pour terminer la programmation. À ce stade, si votre appareil fonctionne, la programmation est terminée.

- Si le dispositif ne fonctionne pas, continuez avec les étapes 5 à 7 de « Programmation d'un nouveau HomeLink^{MD} » pour terminer la programmation d'un dispositif équipé d'un code tournant.



5. Sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage (unité motrice) dans le garage, localisez le bouton « Learn » ou « Smart ». Il se trouve généralement à l'endroit où le fil d'antenne suspendu est fixé à l'unité motrice (voir le manuel de l'ouvre-porte de garage pour identifier le bouton « Learn ».)

6. Appuyez fermement sur le bouton « Learn » ou « Smart », puis relâchez-le. (Le nom et la couleur du bouton peuvent varier selon le fabricant.) Il reste généralement 30 secondes pour commencer l'étape 7.

7. Retournez au véhicule et appuyez fermement pendant deux secondes sur le bouton HomeLink^{MD} programmé, puis relâchez-le. Effectuez une deuxième fois la séquence « appuyer/maintenir/relâcher », et, selon la marque d'ouvre-porte de garage (ou autre dispositif équipé d'un code tournant), effectuez cette séquence une troisième fois pour terminer la programmation.

HomeLink^{MD} devrait alors activer votre dispositif équipé d'un code tournant.

REMARQUE

- Dans le cas où des difficultés ou des questions subsistent au sujet de la programmation, vous trouverez des informations supplémentaires sur HomeLink^{MD} et des vidéos de programmation en ligne à l'adresse www.homelink.com ou www.youtube.com/HomeLinkGentex, ou en appelant le service d'assistance téléphonique HomeLink^{MD}.

Actionneur de barrière / Programmation canadienne

N07410200053

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux des émetteurs « expirent » (ou cessent) après quelques secondes de transmission, ce qui peut ne pas être pas assez long pour que HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. De manière similaire à cette loi canadienne, certains actionneurs de barrière américains sont conçus pour « expirer » de la même manière. Le voyant LED de l'émetteur portable s'éteindra lorsque le dispositif expirera, indiquant qu'il a fini de transmettre.

Si vous vivez au Canada ou avez du mal à programmer un actionneur de barrière ou un ouvre-porte de garage en suivant les procédures de « Programmation », remplacez

l'étape 3 de « Programmation d'un nouveau HomeLink^{MD} » par ce qui suit :

REMARQUE

- Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un actionneur de barrière, il est conseillé de débrancher le dispositif pendant le « cycle » pour éviter toute surchauffe.

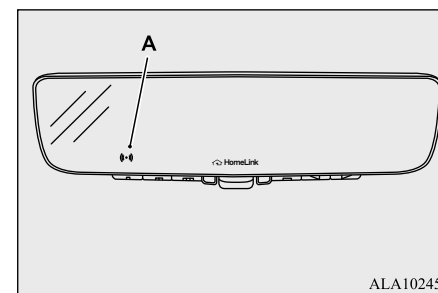
3. Appuyez et relâchez votre émetteur portable toutes les 2 secondes (« cycle ») jusqu'à ce que le voyant lumineux HomeLink^{MD} passe d'un clignotement orange lent à un clignotement vert rapide (codage roulant) ou à un clignotement vert continu (code fixe) et que l'icône de la maison HomeLink^{MD} et le mot TRAINED (exercé) soient affichés. Vous pouvez alors relâcher le bouton de l'émetteur portable.

Passez à l'étape 4 de « Programmation d'un nouveau HomeLink^{MD} » pour terminer.

Utilisation de HomeLink^{MD}

N07410300025

Pour l'utilisation, il suffit d'appuyer sur le bouton HomeLink^{MD} programmé et de le relâcher. L'activation se fera alors pour l'appareil entraîné (c.-à-d. l'ouvre-porte de garage, l'actionneur de barrière, le système de sécurité, la serrure de porte d'entrée, l'éclairage de la maison ou du bureau, etc.) et le témoin lumineux (A) clignotera rapidement en vert (code tournant) ou s'allumera continuellement en vert (code fixe). Pour plus de commodité, l'émetteur portable du dispositif peut également être utilisé à tout moment.



5

Retour d'information de la porte de garage

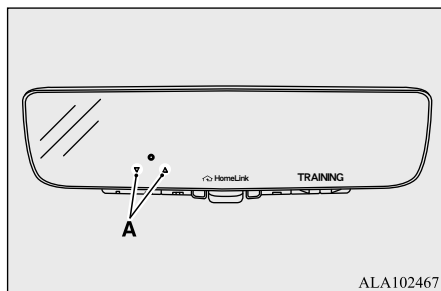
N07410400039

HomeLink^{MD} peut recevoir l'état de la porte de garage depuis les systèmes d'ouvre-porte de garage compatibles.

L'état de la porte de garage s'affiche avec les témoins (A).

Système de commande sans fil HomeLinkMD (le cas échéant)

5



Les témoins s'allument/clignotent en réponse aux conditions suivantes :

✕ ▲ : Clignote ▼ ▲ : S'allume

Fermeture de l'ouvre-porte de garage	✕ (orange)
Ouvre-porte de garage fermé	▼ (vert)
Hors de portée	▼ ▲ (orange)
Ouverture de l'ouvre-porte de garage	✕ (orange)
Ouvre-porte de garage ouvert	▲ (vert)

HomeLink^{MD} est capable d'écouter ces messages à une distance allant jusqu'à 250 m (820,2 pieds) (ligne de visée dégagée), mais

la portée peut être réduite par des obstacles comme des maisons ou des arbres. Vous devrez peut-être ralentir votre véhicule pour recevoir le message de retour d'information CLOSED (fermée) ou OPENED (ouverte) de l'ouvre-porte de garage. Si l'unité est hors de portée avant de recevoir le message UP ou DOWN de l'ouvre-porte, les témoins UP (haut) et DOWN (bas) s'allument en orange en continu.

Le rappel de l'état de la porte, après le retour d'information initial, est possible lorsque vous appuyez simultanément sur les boutons HomeLink^{MD} 1 et 2 ou 2 et 3 pendant 2 secondes. Le dernier message enregistré s'affiche pendant 3 secondes, suivi encore une fois de l'indication d'état de porte de garage de l'illustration ci-dessus.

Effacement des informations programmées

N07410500027

Pour effacer la programmation des 3 boutons (les boutons individuels ne peuvent pas être effacés, mais ils peuvent être « reprogrammés » comme souligné ci-dessous), suivez les étapes indiquées :

1. Appuyez sur les deux boutons HomeLink^{MD} extérieurs et maintenez-les enfoncés pendant au moins 10 secondes. L'icône de maison HomeLink^{MD} et le mot CLEARING s'affichent, et le témoin orange continu passe au vert clignotant rapidement.
2. Lorsque le mot CLEARING affiché est remplacé par CLEARED, relâchez les deux boutons.

REMARQUE

- Ne les laissez pas enfoncés pendant plus de 20 secondes.

3. HomeLink^{MD} est maintenant en mode de formation (ou d'apprentissage) et peut être programmé en tout temps à partir de l'étape 1 de « Programmation d'un nouveau Homelink^{MD} ».

Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink^{MD}

N07410600057

Pour reprogrammer un bouton HomeLink^{MD}, procédez comme suit.

1. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} souhaité et maintenez-le enfoncé. Ne relâchez pas le bouton.



Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)

2. Le témoin lumineux se met à clignoter lentement en orange au bout de 20 secondes. Vous pouvez alors relâcher le bouton HomeLink^{MD}. Passez à l'étape 2 de « Programmation d'un nouveau HomeLink^{MD} ».

REMARQUE

- Si vous n'achevez pas la programmation d'un nouveau dispositif sur le bouton, il revient à la programmation précédemment mémorisée.
Pour vos questions ou commentaires, reportez-vous à www.homelink.com ou à www.youtube.com/HomeLinkGentex, ou appelez l'assistance téléphonique HomeLink^{MD}.

Informations générales

N07410700029

Votre système HomeLink^{MD} fonctionne sur une fréquence radio assujettie aux règles de la Federal Communications Commission (FCC) (pour les véhicules vendus aux États-Unis) et aux règles d'Industrie Canada (pour les véhicules vendus au Canada). Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles de la FCC et à la norme RSS-210 des règles d'Industrie Canada. L'utilisation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas provoquer de brouillage préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris le brouillage susceptible de provoquer un fonctionnement indésirable.

ATTENTION

- L'émetteur a été testé et il est conforme aux règles de la FCC et d'IC.
Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de ce dispositif.

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition à radiation prescrites en environnement libre. Les utilisateurs finaux doivent suivre les instructions d'utilisation spécifiques pour être conformes en matière d'exposition aux RF. Cet émetteur doit être à au moins 20 cm (8 pouces) de l'utilisateur et ne doit pas être co-implanté ou utilisé conjointement à une autre antenne ou un autre émetteur.

Le terme « IC : » devant le numéro de certification/d'enregistrement signifie uniquement que les spécifications techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

**Système d'appel d'urgence
[e-CALL] (le cas échéant)**

N07404800096

Assistance d'urgence**5**

MITSUBISHI CONNECT propose plusieurs services d'aide en situation d'urgence pour le véhicule abonné et son conducteur.

Par exemple, en cas de malaise ou de blessure grave, vous pouvez obtenir de l'aide en appuyant sur la commande SOS embarquée et en vous connectant au Centre d'intervention MITSUBISHI CONNECT. Le Centre d'intervention MITSUBISHI CONNECT peut préciser l'emplacement du véhicule via GPS et envoyer les informations à la police ou à d'autres organismes si nécessaire.

Pour des informations concernant d'autres services liés à l'assistance d'urgence MITSUBISHI CONNECT, contactez la ligne d'assistance clientèle MITSUBISHI CONNECT au 1-888-564-1411 (pour les États-Unis) ou au 1-888-576-4878 (pour le Canada), ou reportez-vous au site Web MITSUBISHI CONNECT <https://www.mitsubishi-motors.com/en/products/connect>.

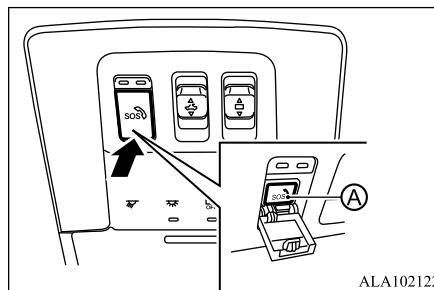
Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)

⚠ AVERTISSEMENT

- Veuillez noter que le service de notification automatique de collision et la fonction d'appel d'urgence ne peuvent pas être utilisés dans les conditions suivantes :
 - Les fonctions et services d'urgence ne sont pas disponibles sans abonnement payant à MITSUBISHI CONNECT.
 - Le système de réseau MITSUBISHI CONNECT est désactivé.
 - Le véhicule sort de la zone de service de la connexion de la TCU (unité de contrôle télématique) au système.
 - Le véhicule se trouve en dehors de la zone de réception du service de réseau cellulaire.
 - Le véhicule se trouve dans un endroit où la réception du signal est mauvaise, comme dans des tunnels, des parkings souterrains, derrière des immeubles ou dans des régions montagneuses.
 - La ligne est occupée.
 - La TCU (unité de contrôle télématique) ou d'autres systèmes du véhicule ne fonctionnent pas correctement.
 - Il peut s'avérer impossible d'effectuer un appel d'urgence en fonction de la gravité de la collision et/ou de l'urgence.
- Garez le véhicule dans un lieu sûr et serrez le frein de stationnement avant d'actionner la commande SOS.
- Utilisez ce service uniquement en cas d'urgence. L'utilisation inappropriée de ce service peut être sanctionnée.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Les personnes qui utilisent un stimulateur cardiaque doivent contacter le fabricant du dispositif en ce qui concerne les effets possibles avant d'utiliser le système.
- L'antenne de la TCU (unité de contrôle télématique) est installée à l'intérieur de la partie centrale supérieure du tableau de bord. Un occupant ne doit jamais s'approcher plus près de l'antenne que la distance spécifiée par le fabricant du stimulateur cardiaque. Les ondes radio provenant de l'antenne de la TCU peuvent nuire au bon fonctionnement du stimulateur cardiaque.

Passer un appel d'urgence

ALA102122

Le commutateur SOS est situé près de la liseuse de carte.

1. Appuyez sur le couvercle pour découvrir la commande SOS Ⓜ.
2. Appuyez sur la commande SOS pour passer un appel d'urgence.
3. Lorsque la ligne est connectée, parlez au spécialiste d'intervention.

Si vous souhaitez annuler l'appel d'urgence, maintenez la commande SOS enfoncée pendant quelques secondes.

📖 REMARQUE

- Après avoir appuyé sur le commutateur SOS, il peut s'écouler un certain temps avant que le système n'établisse une connexion, selon l'environnement technique et si le TCU (Unité de commande télématique) est utilisé par d'autres services.
 - Un témoin lumineux sur la commande SOS indique si le système de soutien d'urgence est prêt. Si le témoin lumineux n'est pas allumé, appuyer sur la commande SOS ne connectera pas votre véhicule au spécialiste d'intervention.
- Le témoin lumineux clignote pendant la connexion au Centre d'intervention MITSUBISHI CONNECT.
- Même lorsque le témoin lumineux est allumé, la connexion au Centre d'intervention MITSUBISHI CONNECT peut ne pas être possible. Si cela se produit pendant une situation d'urgence, contactez les autorités par d'autres moyens.

Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)

**REMARQUE**

- Pour éviter de déconnecter la ligne, maintenez le système EV hybride rechargeable en fonctionnement pendant un appel d'urgence, le cas échéant.

Pour les États-Unis :**FCC : XMR201905AG35NA****FCC : XMR2024AG568NNA**

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1) ce dispositif ne provoque pas d'interférences dangereuses, et
- 2) ce dispositif supporte toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant provoquer des dysfonctionnements.

Pour le Canada :**IC : 10224A-2019AG35NA****IC : 10224A-024AG568NNA**

Ce dispositif contient des émetteur(s)/récepteur(s) exempts de licence qui sont conformes aux CNR exempts de licence d'Innovation, Science et Développement économique Canada.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne provoque pas d'interférences, et

2. Ce dispositif devrait supporter la réception d'interférences, y compris celles pouvant provoquer des dysfonctionnements.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement Économique du Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et,
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)

Conditions de licence

N07412000042

Ce système utilise des logiciels libres.

5

Logiciel	Licence	Glossaire
Boost C++ Libraries - boost	Licence du logiciel Boost 1.0	L'autorisation est accordée par la présente, gratuitement, à toute personne ou organisation obtenant une copie du logiciel et de la documentation l'accompagnant couverte par cette licence (le « Logiciel ») d'utiliser, reproduire, afficher, distribuer, exécuter et transmettre le Logiciel, et de préparer des œuvres dérivées du Logiciel, et de permettre aux tiers à qui le Logiciel est fourni de le faire, le tout sous réserve de ce qui suit : Les avis de droits d'auteur contenus dans le Logiciel et l'intégralité de la présente déclaration, y compris l'octroi de licence ci-dessus, la présente restriction et la clause de non-responsabilité suivante, doivent être inclus dans toutes les copies du Logiciel, en totalité ou en partie, et dans toutes les œuvres dérivées du Logiciel, à moins que les copies ou œuvres dérivées se présentent uniquement sous la forme de code objet exécutable par machine généré par un processeur de langage source. LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET DE NON-VIOLATION. EN AUCUN CAS LES DÉTENTEURS DU DROIT D'AUTEUR OU TOUTE PERSONNE DISTRIBUANT LE LOGICIEL NE SERONT RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE OU AUTRE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT PAR CONTRAT, DÉLIT OU AUTRE, DÉCOULANT DE, RÉSULTANT DE OU EN RELATION AVEC LE LOGICIEL OU L'UTILISATION OU AUTRES INTERACTIONS AVEC LE LOGICIEL.
JsonCpp	MIT	L'autorisation est accordée par la présente, gratuitement, à toute personne obtenant une copie de ce logiciel et des fichiers de documentation associés (le « Logiciel »), d'utiliser le Logiciel sans restriction, y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'utiliser, copier, modifier, fusionner, publier, distribuer, accorder des sous-licences et/ou vendre des copies du Logiciel, et de permettre aux personnes à qui le Logiciel est fourni de le faire, sous réserve des conditions suivantes : L'avis de droit d'auteur ci-dessus et le présent avis d'autorisation doivent être inclus dans toutes les copies ou parties substantielles du Logiciel. LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION. EN AUCUN CAS LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU DROIT D'AUTEUR NE SERONT RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE OU AUTRE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT PAR ACTION CONTRACTUELLE, DÉLIT OU AUTRE, DÉCOULANT DE, RÉSULTANT DE OU EN RELATION AVEC LE LOGICIEL OU L'UTILISATION OU AUTRES INTERACTIONS AVEC LE LOGICIEL.

Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)

Logiciel	Licence	Glossaire
Le compilateur ASN.1	BSD-3-Clause	La redistribution et l'utilisation sous forme source et forme binaire, avec ou sans modification, sont autorisées à condition que les conditions suivantes soient remplies : 1. Les redistributions du code source doivent conserver l'avis de droit d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la clause de non-responsabilité suivante. 2. Les redistributions sous forme binaire doivent reproduire l'avis de droit d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la clause de non-responsabilité suivante dans la documentation et/ou d'autres documents fournis avec la distribution. 3. Ni le nom du détenteur du droit d'auteur ni les noms de ses contributeurs ne peuvent être utilisés pour approuver ou promouvoir des produits dérivés de ce logiciel sans autorisation écrite préalable spécifique. CE LOGICIEL EST FOURNI PAR LES DÉTENTEURS DU DROIT D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS « EN L'ÉTAT » ET TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER EST DÉCLINÉE. EN AUCUN CAS LE DÉTENTEUR DU DROIT D'AUTEUR OU LES CONTRIBUTEURS NE SERONT RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, SPÉCIAL, EXEMPLAIRE OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'ACHAT DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION; LA PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE PROFITS; OU L'INTERRUPTION DES ACTIVITÉS) QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET SUR TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT PAR CONTRAT, RESPONSABILITÉ STRICTE OU DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.
MQTT	EPL/EDL	LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EST FOURNI SELON LES TERMES DE CETTE LICENCE PUBLIQUE ECLIPSE (« ACCORD »). TOUTE UTILISATION, REPRODUCTION OU DISTRIBUTION DU PROGRAMME CONSTITUE L'ACCEPTATION PAR LE DESTINATAIRE DE CET ACCORD. 1. DÉFINITIONS « Contribution » désigne : a) dans le cas du Contributeur initial, le contenu initial distribué dans le cadre du présent Contrat, et b) dans le cas de chaque Contributeur ultérieur : i) les modifications du Programme, et ii) les ajouts au Programme; ces modifications et/ou ajouts au Programme provenant de et étant distribués par ce Contributeur particulier. Une contribution « provient » d'un Contributeur si elle a été ajoutée au Programme par ce Contributeur lui-même ou par toute personne agissant au nom de ce Contributeur. Les Contributions n'incluent pas les modifications ou ajouts au Programme qui ne sont pas des Œuvres modifiées.

Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)

Logiciel	Licence	Glossaire
MQTT	EPL/EDL	« Contributeur » désigne toute personne ou entité qui distribue le Programme. « Brevets sous licence » signifie les revendications de brevet pouvant faire l'objet d'une licence par un Contributeur et qui sont nécessairement violées par l'utilisation ou la vente de sa Contribution seule ou combinée au Programme. « Programme » désigne les Contributions distribuées conformément au présent Contrat. « Destinataire » désigne toute personne qui reçoit le Programme dans le cadre du présent Contrat ou de toute Licence secondaire (le cas échéant), y compris les Contributeurs. « Œuvres dérivées » désigne toute œuvre, que ce soit sous forme de Code source ou autre, basée sur (ou dérivée) du Programme et pour laquelle les révisions éditoriales, annotations, élaborations ou autres modifications représentent, dans leur ensemble, une œuvre de l'esprit originale. « Œuvres modifiées » désigne toute œuvre sous forme de Code source ou autre forme résultant d'un ajout, d'une suppression ou d'une modification du contenu du Programme, y compris, à fin de clarté, tout nouveau fichier sous forme de Code source comprenant un contenu du Programme. Les Œuvres modifiées ne doivent pas inclure les œuvres qui contiennent uniquement des déclarations, des interfaces, des types, des classes, des structures ou des fichiers du Programme uniquement, dans chaque cas afin de créer un lien vers, de lier par leur nom ou de sous-classer le Programme ou les œuvres modifiées de celui-ci. « Distribuer » désigne les actes de a) distribution ou b) mise à disposition de toute manière permettant le transfert d'une copie. « Code source » désigne la forme d'un Programme privilégiée pour apporter des modifications, y compris, mais sans s'y limiter, le code source du logiciel, la source de documentation et les fichiers de configuration. « Licence secondaire » désigne soit la licence publique générale GNU, version 2.0, soit toute version ultérieure de cette licence, y compris les exceptions ou autorisations supplémentaires identifiées par le Contributeur initial. 2. OCTROI DES DROITS a) Sous réserve des dispositions du présent Contrat, chaque Contributeur accorde par les présentes au Bénéficiaire une licence de droit d'auteur non exclusive, mondiale et libre de redevances pour reproduire, préparer des Œuvres dérivées de, afficher publiquement, exécuter publiquement, distribuer et concéder en sous-licence la Contribution de ce contributeur, le cas échéant, et ces Œuvres dérivées.

Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)

Logiciel	Licence	Glossaire
MQTT	EPL/EDL	b) Sous réserve des dispositions du présent Contrat, chaque Contributeur accorde par les présentes au Bénéficiaire une licence de brevet non exclusive, mondiale et libre de redevances en vertu des Brevets sous licence pour effectuer, utiliser, vendre, offrir de vendre, importer et autrement transférer la Contribution de ce Contributeur, le cas échéant, sous forme de Code source ou autre. Cette licence de brevet s'applique à la combinaison de la Contribution et du Programme si, au moment où la Contribution est ajoutée par le Contributeur, cet ajout de la Contribution fait que cette combinaison est couverte par les Brevets sous licence. La licence de brevet ne s'applique à aucune autre combinaison qui comprend la Contribution. Aucun matériel en soi n'est sous licence en vertu des présentes. c) Le Bénéficiaire comprend que, bien que chaque Contributeur accorde les licences à ses Contributions énoncées dans les présentes, aucun Contributeur ne donne l'assurance que le Programme ne contrevient pas au brevet ou aux autres droits de propriété intellectuelle d'une autre entité. Chaque contributeur décline toute responsabilité envers le Bénéficiaire pour les réclamations présentées par toute autre entité en raison de la violation des droits de propriété intellectuelle ou autrement. À titre de condition à l'exercice des droits et licences accordés en vertu des présentes, chaque Bénéficiaire assume la responsabilité exclusive d'obtenir tout autre droit de propriété intellectuelle nécessaire, le cas échéant. Par exemple, si une licence de brevet d'une tierce partie est requise pour permettre au Bénéficiaire de distribuer le Programme, il incombe au Bénéficiaire d'acquiescer cette licence avant de distribuer le Programme. d) Chaque Contributeur déclare qu'à sa connaissance, il a suffisamment de droits d'auteur dans sa Contribution, le cas échéant, pour accorder la licence de droit d'auteur énoncée dans le présent Contrat. e) Nonobstant les dispositions d'une Licence secondaire, aucun Contributeur ne fait d'octrois supplémentaires à un Bénéficiaire (autres que ceux énoncés dans le présent Contrat) résultant de la réception du Programme par ce Bénéficiaire en vertu des dispositions d'une Licence secondaire (si les dispositions de la Section 3 le permettent). 3. EXIGENCES 3.1 Si un Contributeur distribue le Programme sous quelque forme que ce soit, alors : a) le Programme doit également être rendu disponible sous forme de Code source, conformément à l'article 3.2, et le Contributeur doit accompagner le Programme d'une déclaration indiquant que le Code source du Programme est disponible en vertu du présent Contrat, et qui informe les Bénéficiaires de la façon de l'obtenir de manière raisonnable sur un support habituellement utilisé pour l'échange de logiciels; et b) le Contributeur peut distribuer le Programme en vertu d'une licence différente de celle du présent Contrat, pourvu que cette licence : i) décline effectivement, au nom de tous les autres Contributeurs, toutes les garanties et conditions, explicites et implicites, y compris les garanties ou conditions de titre et d'absence de contrefaçon, et les garanties ou conditions implicites de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier; ii) exclut effectivement, pour le compte de tous les autres Contributeurs, toute responsabilité pour les dommages, y compris les dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires et consécutifs, tels que les profits perdus; iii) ne tente pas de limiter ou de modifier les droits des bénéficiaires dans le Code source en vertu de l'article 3.2; et iv) exige que toute distribution subséquente du Programme par une partie quelconque soit effectuée en vertu d'une licence qui satisfait aux exigences de la présente section 3.

Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)

Logiciel	Licence	Glossaire
MQTT	EPL/EDL	3.2 Lorsque le Programme est distribué en tant que Code source : a) il doit être rendu disponible en vertu du présent Contrat, ou si le Programme (i) est combiné à d'autres éléments dans un ou plusieurs fichiers distincts rendus disponibles en vertu d'une Licence secondaire et que (ii) le Contributeur initial joint au Code source l'avis décrit à l'Annexe A du présent Contrat, le Programme peut être rendu disponible en vertu des conditions de ces Licences secondaires; et b) une copie du présent Contrat doit être incluse avec chaque copie du Programme. 3.3 Dans toute copie du Programme qu'ils distribuent, les Contributeurs ne peuvent retirer ou modifier aucun droit d'auteur, brevet, marque de commerce, avis d'attribution, stipulation d'exonération de garanties ou limitations de responsabilité (« avis ») contenus dans le Programme, sous réserve que les Contributeurs puissent ajouter leurs propres avis appropriés. 4. DISTRIBUTION COMMERCIALE Les distributeurs commerciaux de logiciels peuvent accepter certaines responsabilités à l'égard des utilisateurs finaux, des partenaires commerciaux et autres. Bien que cette licence vise à faciliter l'utilisation commerciale du Programme, le Contributeur qui inclut le Programme dans une offre de produit commercial doit le faire d'une manière qui ne crée pas de responsabilité potentielle pour les autres Contributeurs. Par conséquent, si un Contributeur inclut le Programme dans une offre de produits commerciaux, ce Contributeur (« Contributeur commercial ») accepte par les présentes de défendre et d'indemniser tout autre Contributeur (« Contributeur indemnisé ») contre les pertes, dommages et coûts (collectivement, les « Pertes ») découlant de réclamations, de poursuites et d'autres actions en justice intentées par un tiers contre le Contributeur indemnisé dans la mesure où elles sont causées par les actes ou les omissions de ce Contributeur commercial dans le cadre de sa distribution du Programme dans une offre de produits commerciaux. Les obligations énoncées dans le présent article ne s'appliquent pas aux réclamations ou Pertes relatives à une violation réelle ou présumée de la propriété intellectuelle. Pour être admissible, un Contributeur Indemnisé doit a) aviser rapidement le Contributeur commercial par écrit de cette réclamation, et b) permettre au Contributeur commercial, en coopérant avec lui, de mener la défense et toute négociation de règlement connexe. Le Contributeur indemnisé peut participer à toute réclamation à ses frais. Par exemple, un Contributeur peut inclure le Programme dans une offre de produits commerciaux : le Produit X. Ce Contributeur est alors un Contributeur commercial. Si ce Contributeur commercial fait alors des allégations de performance, ou offre des garanties liées au Produit X, ces allégations de performance et garanties sont la seule responsabilité de ce Contributeur commercial. En vertu de cette section, le Contributeur commercial devra défendre les autres Contributeurs contre les réclamations liées à ces allégations et garanties de performance, et si un tribunal exige que tout autre Contributeur paie les dommages en conséquence, le Contributeur commercial devra payer ces dommages.

Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)

Logiciel	Licence	Glossaire
MQTT	EPL/EDL	5. AUCUNE GARANTIE SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT INDIQUÉ DANS LE PRÉSENT CONTRAT, ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LE PROGRAMME EST FOURNI « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE NI CONDITION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE TITRE, ABSENCE DE CONTREFAÇON, QUALITÉ MARCHANDE OU ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. Il incombe uniquement à chaque bénéficiaire de déterminer s'il convient d'utiliser et de distribuer le Programme et d'assumer tous les risques associés à l'exercice des droits que lui confère le présent Contrat, y compris, mais sans s'y limiter, les risques et les coûts liés aux erreurs de programme, la conformité aux lois applicables, l'endommagement ou la perte de données, de programmes ou d'équipement, ainsi que l'indisponibilité ou l'interruption des opérations. 6. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ SAUF INDICATION EXPRESSE DANS LE PRÉSENT CONTRAT, ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, NI LE BÉNÉFICIAIRE NI LES CONTRIBUTEURS NE SONT RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES PERTES DE PROFITS), QUELLE QUE SOIT LA CAUSE ET SELON TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE D'UN CONTRAT, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU D'UN DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTREMENT) DÉCOULANT DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT DE L'UTILISATION OU DE LA DISTRIBUTION DU PROGRAMME OU DE L'EXERCICE DE TOUT DROIT ACCORDÉ EN VERTU DES PRÉSENTES, MÊME SI INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. 7. GÉNÉRALITÉS Si une disposition du présent Contrat est invalide ou inapplicable en vertu de la loi applicable, elle n'aura aucune incidence sur la validité ou l'applicabilité des autres dispositions du présent Contrat, et sans autre mesure de la part des parties aux présentes, cette disposition doit être reformulée dans la mesure minimale nécessaire pour la rendre valide et applicable. Si le Bénéficiaire intente un litige relatif à un brevet contre une entité (y compris une demande entre défendeurs ou une demande reconventionnelle dans le cadre d'une poursuite) alléguant que le Programme lui-même (à l'exclusion des combinaisons du Programme avec d'autres logiciels ou matériels) enfreint le(s) brevet(s) du Bénéficiaire, les droits du Bénéficiaire accordés en vertu de l'alinéa 2(b) prennent fin à la date du dépôt du litige. Tous les droits du Bénéficiaire en vertu du présent Contrat prendront fin s'il ne se conforme pas à l'une ou l'autre des dispositions ou conditions matérielles du présent Contrat et s'il ne remédie pas à ce manquement dans un délai raisonnable après avoir pris connaissance de cette non-conformité. Si tous les droits du Bénéficiaire en vertu du présent Contrat prennent fin, le Bénéficiaire accepte de cesser d'utiliser et de distribuer le Programme dès que raisonnablement possible. Toutefois, les obligations du Bénéficiaire en vertu du présent Contrat et les licences accordées par le Bénéficiaire relativement au Programme doivent être maintenues et survivre.

Système d'appel d'urgence [e-CALL] (le cas échéant)

Logiciel	Licence	Glossaire
MQTT	EPL/EDL	Tout le monde est autorisé à copier et à distribuer des copies du présent Contrat, mais afin d'éviter toute incohérence, le Contrat est protégé par le droit d'auteur et ne peut être modifié que de la manière suivante. Le Responsable du Contrat se réserve le droit de publier de temps à autre de nouvelles versions (y compris des révisions) du présent Contrat. Personne d'autre que le Responsable du Contrat n'a le droit de modifier le présent Contrat. La fondation Eclipse est le Responsable initial du Contrat. La fondation Eclipse peut confier la responsabilité de servir de Responsable du Contrat à une entité distincte appropriée. Chaque nouvelle version du Contrat recevra un numéro de version distinct. Le Programme (y compris les Contributions) peut toujours être distribué sous réserve de la version du Contrat en vertu de laquelle il a été reçu. De plus, après la publication d'une nouvelle version du Contrat, le Contributeur peut choisir de distribuer le Programme (y compris ses Contributions) dans la nouvelle version. Sauf indication expresse aux alinéas 2(a) et 2(b) ci-dessus, le Bénéficiaire ne reçoit aucun droit ou licence sur la propriété intellectuelle d'un Contributeur en vertu du présent Contrat, que ce soit expressément, implicitement, par estoppel ou autrement. Tous les droits du Programme qui ne sont pas expressément accordés en vertu du présent Contrat sont réservés. Aucune disposition du présent Contrat n'est applicable par une entité qui n'est ni un Contributeur ni un Bénéficiaire. Aucun droit de bénéficiaire tiers n'est créé en vertu du présent Contrat. Annexe A – Formulaire d'avis de licences secondaires « Ce Code source peut également être mis à disposition sous les Licences secondaires suivantes lorsque les conditions de disponibilité définies dans la Licence publique Eclipse v. 2.0 sont satisfaites : {nom des licences, des versions et des exceptions ou des autorisations supplémentaires ici}. » Le simple fait d'inclure une copie du présent Contrat, y compris la présente Annexe A, n'est pas suffisant pour octroyer une licence pour le Code source sous Licences secondaires. S'il n'est pas possible ou souhaitable de mettre l'avis dans un fichier particulier, vous pouvez l'inclure à un endroit (comme un fichier LICENCE dans un répertoire pertinent) où un destinataire serait susceptible de chercher un tel avis. Vous pouvez ajouter des avis précis supplémentaires de propriété du droit d'auteur.

Espace de rangement

N07404900097

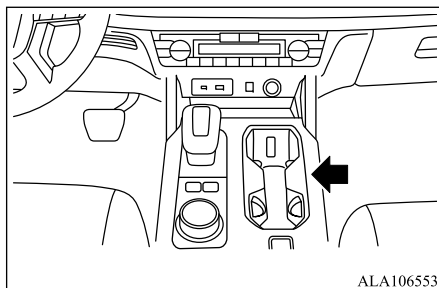
Porte-gobelets

⚠ ATTENTION

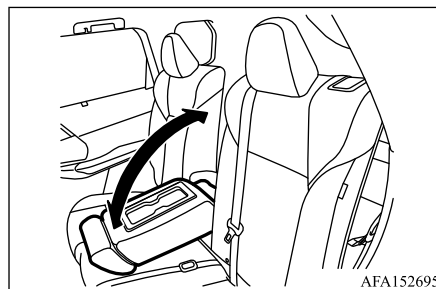
- Évitez les démarrages ainsi que les freinages brusques lorsque le porte-gobelet est utilisé afin d'éviter de renverser la ou les boissons. Un liquide chaud risque de vous brûler, vous ou l'un de vos passagers.
- Utilisez uniquement des gobelets légers avec ce support. Des objets durs pourraient provoquer des blessures en cas d'accident.

Avant

Console centrale



Siège de deuxième rangée



Les porte-gobelets de siège de deuxième rangée se trouvent dans l'accoudoir rabattable de siège de deuxième rangée.

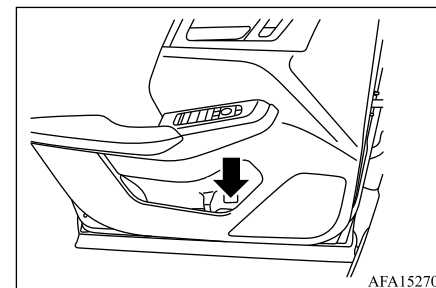
Porte-bouteilles souples

⚠ ATTENTION

- Ne posez aucun autre type d'objets dans le porte-bouteille, car ils pourraient être projetés dans le véhicule et blesser les occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.
- Ne déposez pas de récipient ouvert dans le porte-bouteille.

Espace de rangement

Portière (avant et arrière)



5

Compartiment à bagages

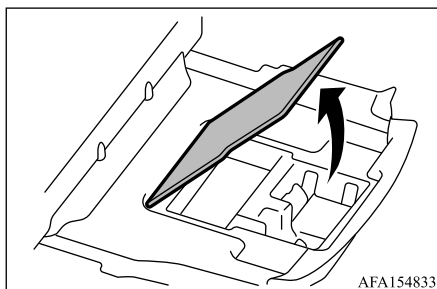
⚠ ATTENTION

- La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.

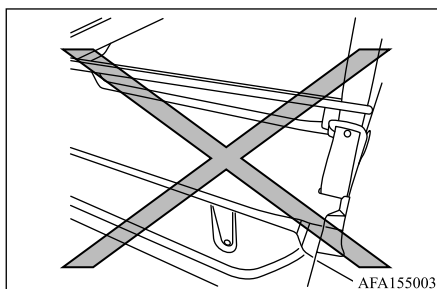
Espace de rangement

Espace situé sous le compartiment à bagages

5



Pour utiliser l'espace situé sous le compartiment à bagages, soulevez le plancher de compartiment à bagages. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Sièges de troisième rangée » à la page 4-8.

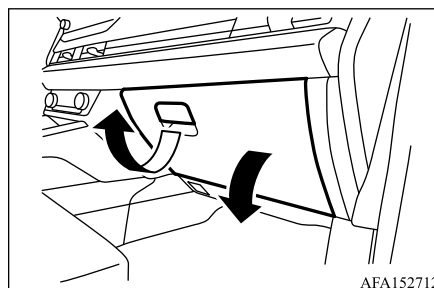


⚠ ATTENTION

- Ne rangez pas de bagages dans l'espace encastré du siège de la troisième rangée lorsque les sièges de la troisième rangée sont rabattus. Un bagage peut être endommagé lors de l'utilisation des troisièmes sièges.

Boîte à gants

N07405000040



⚠ AVERTISSEMENT

- Maintenez le couvercle de la boîte à gants fermé pendant la conduite afin d'éviter tout risque de blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée.

Pour la refermer, appuyez sur le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche. L'éclairage de

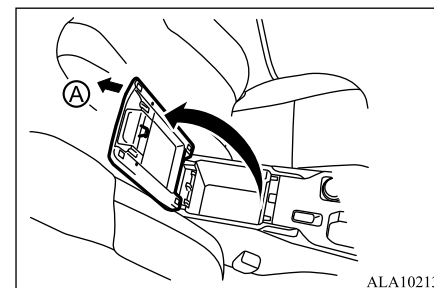
boîte à gants s'allume lorsque l'interrupteur des phares est activé.

Rangement de console

N07405100054

⚠ AVERTISSEMENT

- Gardez le couvercle de la boîte de console fermé pendant que vous conduisez. Il peut empêcher de gonfler le coussin de sécurité gonflable central SRS monté sur le siège avant et causer des blessures en cas d'accident.

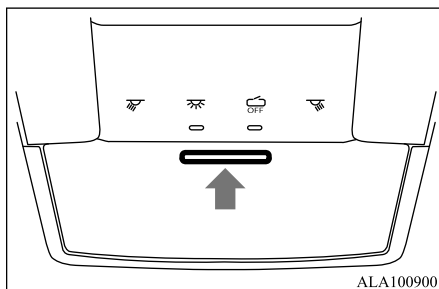


Pour ouvrir le couvercle du rangement de console, relevez le bouton ① et soulevez le couvercle.

Pour refermer, abaissez le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Espace de rangement pour lunettes de soleil

N07405200042



ALA100900

⚠ AVERTISSEMENT

- Maintenez l'espace de rangement pour lunettes de soleil fermé pendant la conduite afin d'éviter d'obstruer le champ de vision du conducteur et contribuer à prévenir tout accident.

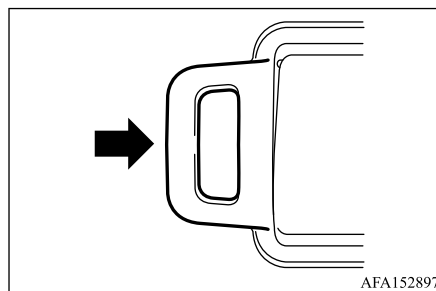
⚠ ATTENTION

- Placez uniquement des lunettes de soleil dans cet espace de rangement.
- Ne laissez pas les lunettes de soleil dans l'espace de rangement lorsque le véhicule est stationné en plein soleil. La chaleur pourrait endommager les lunettes de soleil.

L'espace de rangement pour lunettes de soleil est situé entre les pare-soleil gauche et droit. Pour ouvrir l'espace de rangement pour lunettes de soleil, appuyez et relâchez. Ne rangez qu'une seule paire de lunettes de soleil dans l'espace de rangement.

Porte-carte

N07405300027



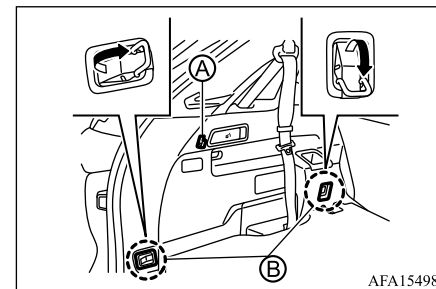
AFA152897

Le porte-carte se trouve sur le pare-soleil. Glissez une carte dans le porte-carte.

Espace de rangement

Crochets à bagages

N07405400031



AFA154989

5

Les crochets à bagages ① et ② sont situés comme indiqué.

Pour utiliser les crochets ②, tirez-les comme indiqué sur l'illustration. Ne mettez pas de charge lourde sur les crochets ② lorsqu'ils sont utilisés afin d'éviter de les casser.

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que le chargement est correctement fixé. Utilisez les sangles de maintien adéquates et les crochets.
- Un chargement mal fixé peut être dangereux en cas d'accident ou d'arrêt brusque.
- N'appliquez pas une charge totale supérieure à 3 kg (6,6 lb) pour le crochet ① ou 20 kg (44 lb) pour le crochet ② sur un seul crochet.

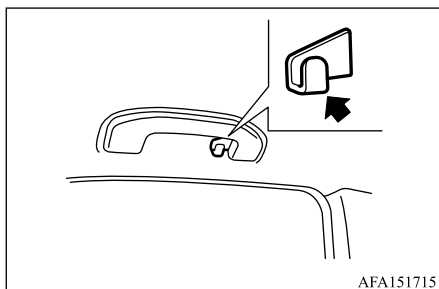
Espace de rangement

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez rien pendre au crochet lorsque l'intérieur du véhicule est chaud, par exemple en plein soleil.

Porte-manteaux**5**

N07405500045



AFA151715

Les porte-manteaux se trouvent au-dessus des vitres latérales arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

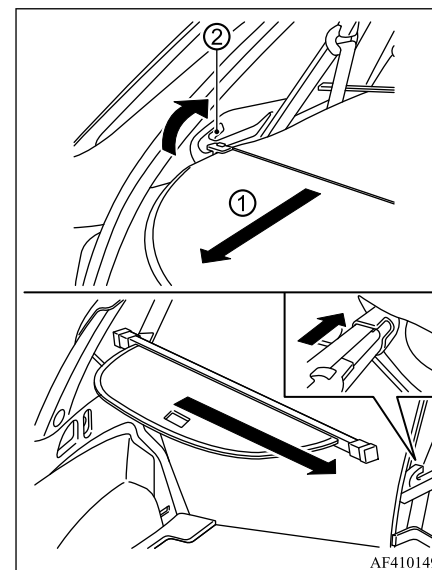
- N'accrochez pas de cintre ou tout objet lourd ou pointu sur le portemanteau. En cas d'activation du rideau gonflable, un tel objet risquerait d'être projeté avec une force considérable et d'affecter le déploiement du rideau gonflable. Accrochez les vêtements directement sur le portemanteau (sans utiliser de cintre). Assurez-vous de toute absence d'objets lourds ou tranchants dans les poches des vêtements que vous accrochez sur le portemanteau.

⚠ ATTENTION

- Ne placez pas de charge dont le poids total est supérieur à 2 lb (1 kg) sur le crochet.

Cache-bagages (le cas échéant)

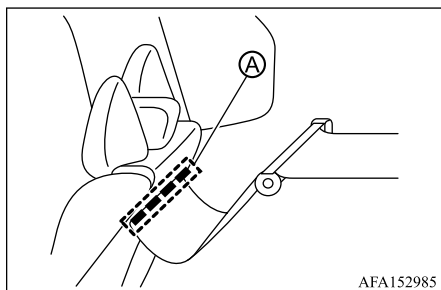
N07405600059



AF4101490

Le cache-bagages permet de masquer le contenu du compartiment à bagages.

Pour utiliser le cache-bagages, extrayez-le ① puis insérez les deux côtés dans le guide ②.



AFA152985

Pour recouvrir entièrement la zone de chargement, accrochez les attaches (A) du cache avant sur l'arrière des sièges de deuxième rangée.

Pour retirer le cache-bagages, rangez-le et appuyez sur l'extrémité droite, tirez vers le haut l'extrémité droite du cache-bagages rangé depuis le support situé près du montant arrière, puis retirez-le du compartiment à bagages.

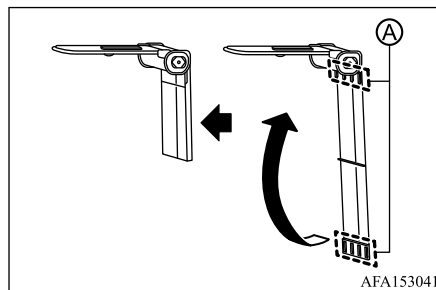
⚠ AVERTISSEMENT

- Ne posez rien sur le cache-bagages, pas même des objets de petite taille. Tout objet placé sur le cache-bagages pourrait provoquer des blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.
- Ne laissez pas le cache-bagages dans le véhicule lorsqu'il est dégagé de son support.

⚠ AVERTISSEMENT

- La sangle d'attache supérieure du dispositif de retenue pour enfant risque d'être endommagée par le frottement du cache-bagages ou d'autres objets situés dans la zone de chargement. Retirez le cache-bagages du véhicule ou fixez-le dans le compartiment à bagages. Veillez également à attacher tout objet placé dans le compartiment à bagages. En cas de collision, votre enfant pourrait être gravement, voire mortellement blessé, si la sangle d'attache supérieure est endommagée.

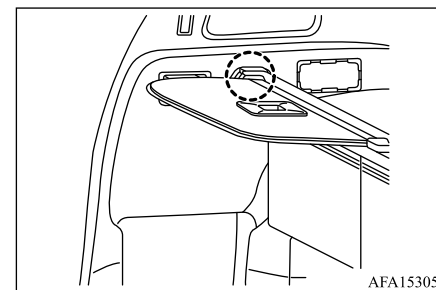
Rangement du cache-bagages



AFA153041

1. Pliez le couvercle avant et fixez-le avec l'attache (A).

Longeron de toit (le cas échéant)



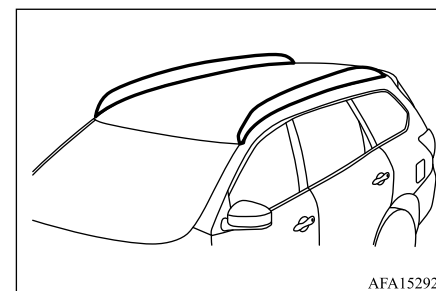
AFA153054

5

2. Lorsque vous n'utilisez pas le cache-bagages, rangez-le avec le cache-bagages inséré dans la garniture comme indiqué sur l'illustration.

Longeron de toit (le cas échéant)

N07405700021



AFA152927

Ne posez aucune charge directement sur les longerons latéraux de toit. Des barres trans-

Vitres

versales doivent être installées avant de poser une charge/un chargement/des bagages sur le toit du véhicule. Les barres transversales d'origine Mitsubishi Motors sont disponibles chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour obtenir plus d'informations.

La charge maximale sur les longerons latéraux de toit est de 80 kg (176 lb) ; toutefois, ne dépassez pas la charge maximale des barres transversales.

Veillez à ce que votre véhicule ne dépasse pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou son poids nominal brut sur essieu (PNBE avant et arrière). Le PNBV et le PNBE se trouvent sur l'étiquette de certification F.M.V.S.S. ou C.V.M.S.S. (située sur le montant de la portière du conducteur). Pour plus d'informations concernant le PNBV et le PNBE, reportez-vous à «Informations relatives aux capacités de charge du véhicule», page 13-12.

⚠ AVERTISSEMENT

- Installez toujours les barres transversales sur les longerons latéraux de toit avant de poser un chargement quelconque. Le fait de poser directement le chargement sur les longerons de toit ou sur le toit du véhicule risque d'endommager le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Conduisez très prudemment lorsque la charge du véhicule est presque égale ou égale à la charge maximale conseillée, en particulier si l'essentiel du chargement se trouve sur les barres transversales.
- Le fait de transporter des charges lourdes sur les barres transversales diminue la stabilité et la manœuvrabilité du véhicule. Conduisez prudemment et évitez les manœuvres brusques ou inhabituelles.
- Les barres transversales doivent être réparties de manière égale sur les longerons de toit.
- Ne dépassez pas la charge maximale conseillée lorsque vous chargez les barres transversales de longerons de toit.
- Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter tout basculement ou glissement. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.

Vitres

N07405800080

Lève-vitres électriques

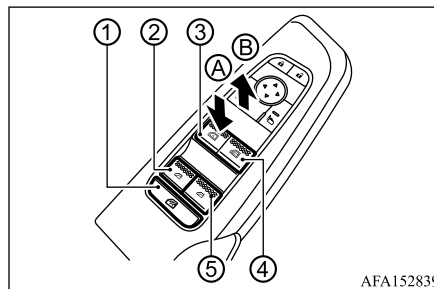
⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les passagers ont tous les mains, etc., à l'intérieur du véhicule lorsqu'il est en mouvement, et avant de fermer les vitres. Utilisez l'interrupteur de verrouillage de vitres afin d'éviter toute utilisation inattendue des lève-vitres électriques.
- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, y compris le fait de se trouver coincé par les vitres ou l'activation involontaire du verrouillage des portières, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.

REMARQUE

- Si la vitre électrique ne se ferme pas complètement lors de la conduite, ralentissez le véhicule puis ouvrez et fermez la vitre électrique.
- Pour réduire le bruit du vent ou le bruit de vibration lorsqu'une seule vitre est ouverte, ouvrez légèrement la vitre opposée ou le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé).

Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON ou environ 45 secondes après positionnement du commutateur du moteur électrique sur OFF. Si la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte pendant ces 45 secondes environ, l'alimentation des vitres est coupée.

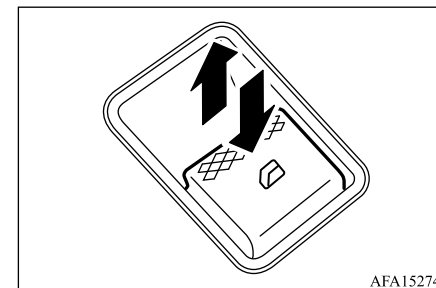
Commande principale de lève-vitre électrique (côté conducteur)

- ① Bouton de verrouillage des vitres
- ② Vitre côté passager arrière gauche
- ③ Vitre côté conducteur
- ④ Vitre côté passager avant
- ⑤ Vitre côté passager arrière droit

Pour baisser ou lever la vitre, maintenez le commutateur enfoncé **A** ou relevé **B**. La commande principale (côté conducteur) permet l'ouverture et la fermeture de toutes les vitres.

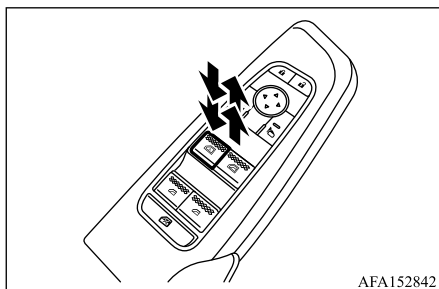
Verrouillage des vitres des passagers

Lorsque le bouton de verrouillage ① est enfoncé, seule la vitre côté conducteur peut être ouverte ou fermée. Appuyez à nouveau pour annuler.

5**Commande de lève-vitre électrique côté passager**

L'interrupteur côté passager permet d'abaisser et de relever la vitre correspondante uniquement. Pour baisser ou lever la vitre, maintenez l'interrupteur enfoncé ou relevé.

Vitres

Fonctionnement automatique (le cas échéant)**Exemple****5**

Le fonctionnement automatique est disponible pour les commutateurs dont la surface  est marquée.

Pour ouvrir ou fermer entièrement la vitre, enfoncez ou soulevez entièrement la commande avant de la relâcher; il n'est pas nécessaire de la maintenir. La vitre s'ouvre/se ferme entièrement automatiquement. Pour arrêter la vitre, il vous suffit d'appuyer ou de tirer sur l'interrupteur dans le sens opposé.

En appuyant ou tirant légèrement sur l'interrupteur, la vitre s'ouvre ou se ferme jusqu'à ce que l'interrupteur soit relâché.

Fonction d'inversion automatique (le cas échéant)**⚠ AVERTISSEMENT**

- Il existe de courtes distances, juste avant la position de fermeture, pour lesquelles aucune détection n'est possible. Assurez-vous que tous les passagers ont leurs mains, etc., à l'intérieur du véhicule avant de fermer la vitre.

Si le boîtier de commande détecte quelque chose pris dans la vitre lorsqu'elle se ferme, la vitre se baisse automatiquement.

La fonction d'inversion automatique peut être activée lors de la fermeture automatique de la vitre lorsque le commutateur du moteur électrique est positionné sur ON ou pendant 45 secondes après positionnement du commutateur du moteur électrique sur OFF.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique risque de s'activer si la vitre côté conducteur subit un impact ou une charge similaire à celle subie lorsqu'un corps étranger y est coincé.

Si les vitres ne se ferment pas automatiquement

Si la fonction automatique de la commande de lève-vitre électrique (fermeture uniquement) ne fonctionne pas correctement, effectuez la procédure suivante afin d'initialiser le système de lève-vitre électrique.

1. Démarrez le système EV hybride rechargeable.
2. Fermez la portière.
3. Après avoir démarré le système EV hybride rechargeable, ouvrez la vitre complètement en activant la commande de lève-vitre électrique.
4. Tirez sur la commande de lève-vitre électrique et maintenez-la afin de fermer la vitre, puis maintenez la commande pendant plus de 3 secondes après la fermeture complète de la vitre.
5. Relâchez la commande de lève-vitre électrique. Actionnez la vitre à l'aide de la fonction automatique afin de vous assurer que l'initialisation est terminée.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsque la fonction d'inversion automatique est annulée, le mouvement de la vitre ne s'inverse pas automatiquement, même si l'unité de contrôle détecte un obstacle. Assurez-vous que les passagers ont tous les mains, etc., à l'intérieur du véhicule avant de fermer les vitres.

Si la fonction de lève-vitre électrique automatique ne fonctionne pas correctement après avoir effectué la procédure ci-dessus, nous vous recommandons de faire vérifier votre véhicule par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Toit ouvrant (le cas échéant)

N07405900078

⚠️ AVERTISSEMENT

- En cas d'accident, vous pourriez être éjecté du véhicule par le toit ouvrant. Utilisez toujours les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfant.
- Ne laissez personne se tenir debout ou passer une partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant lorsque le véhicule se déplace ou lorsque le toit ouvrant se ferme.

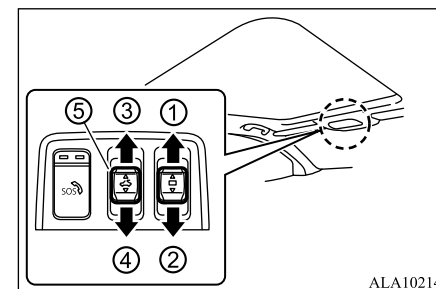
⚠️ ATTENTION

- Enlevez l'eau, la neige, la glace ou le sable du toit ouvrant avant de l'ouvrir.
- Ne placez pas d'objets lourds sur le panneau du toit ouvrant ni à proximité.

📖 REMARQUE

- Pour réduire le bruit du vent ou le bruit de vibration lorsqu'une seule vitre est ouverte, ouvrez légèrement la vitre opposée ou le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé).

L'écran solaire et le pare-soleil fonctionnent lorsque le commutateur du moteur électrique est positionné sur ON ou environ 45 secondes après positionnement du commutateur du moteur électrique sur OFF. Si la portière du conducteur ou du passager est ouverte pendant cette période d'environ 45 secondes, l'alimentation du toit ouvrant et du pare-soleil est coupée.

Toit ouvrant (le cas échéant)**Toit ouvrant panoramique et pare-soleil électriques****5****Coulissement du pare-soleil et du toit ouvrant**

Lorsque le commutateur de pare-soleil est poussé en position OPEN ①, le pare-soleil s'ouvre complètement. Lorsque la commande de toit ouvrant panoramique électrique est poussée en position d'ouverture ③, le toit ouvrant s'ouvre en position mode confort. Lorsque la commande est à nouveau poussée, le toit ouvrant s'ouvre complètement. En fonction de la position du pare-soleil, ce dernier s'ouvrira en même temps que le toit ouvrant.

Toit ouvrant (le cas échéant)

Lorsque la commande de toit ouvrant électrique est poussée en position de fermeture ④, le toit ouvrant se ferme automatiquement. Lorsque la commande de pare-soleil est poussée en position de fermeture ②, le pare-soleil se ferme. Le toit ouvrant doit être complètement fermé avant la fermeture complète du pare-soleil.

Pour arrêter le pare-soleil ou le toit ouvrant pendant le fonctionnement, poussez la commande de toit ouvrant panoramique électrique sur la position d'ouverture ①, ③, de fermeture ②, ④ ou sur la position de relèvement ⑤.

Inclinaison du toit ouvrant

Pour incliner le toit ouvrant vers le haut, placez la commande de toit ouvrant panoramique électrique en position de relèvement ⑤ lorsque le toit ouvrant est entièrement fermé.

Pour incliner le toit ouvrant vers le bas, placez la commande en position de fermeture ④.

Mode confort

C'est la position utilisée lors de la conduite avec le toit ouvrant ouvert. Lors de la

conduite avec le toit ouvrant complètement ouvert, le bruit du vent peut être très fort. Utilisez la position de mode confort lors de la conduite.

Fonction d'inversion automatique

⚠ AVERTISSEMENT

- Il existe un espace, juste avant la position complètement fermée, dans lequel aucune détection n'est possible. Assurez-vous que tous les passagers ont les mains etc. à l'intérieur du véhicule avant de fermer le toit ouvrant et le pare-soleil.

La fonction d'inversion automatique provoque l'inversion automatique du mouvement du toit ouvrant et du pare-soleil lorsqu'un objet se trouve sur la course du toit ouvrant et du pare-soleil pendant leur fermeture. Lorsque le boîtier de commande détecte un objet, le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent immédiatement.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut s'activer si le toit ouvrant et le pare-soleil subissent un impact ou une charge similaire à celle subie lorsqu'un objet y est coincé.

Si la fonction d'inversion automatique est activée à plusieurs reprises ou si la batterie

est déchargée, le toit ouvrant et le pare-soleil risquent de ne pas se fermer correctement. Dans ce cas, appuyez sur la position de fermeture ④ de la commande et maintenez-la enfoncée pour fermer le toit ouvrant.

En cas de non-fonctionnement du toit ouvrant

Si le toit ouvrant et le pare-soleil ne fonctionnent pas correctement, effectuez la procédure suivante pour réinitialiser le système de fonctionnement.

1. Maintenez la commande enfoncée dans le sens dans le sens ⑤.
2. Le toit ouvrant s'incline vers le haut et le pare-soleil se ferme complètement par petites étapes.

📖 REMARQUE

- Si le toit ouvrant et le pare-soleil sont tous deux ouverts, le toit ouvrant se ferme complètement, puis le pare-soleil en fait de même.



Éclairages intérieurs

3. Une fois le toit ouvrant immobilisé en position d'inclinaison vers le haut et le pare-soleil immobilisé en position complètement fermée, relâchez la commande. (La procédure de réinitialisation est terminée.)

REMARQUE

- Ne relâchez pas la commande avant la fin de la procédure de réinitialisation. Si vous relâchez la commande, le mode de réinitialisation s'annulerait. Pour effectuer à nouveau la procédure de réinitialisation, répétez la procédure à partir de l'étape 1.

AVERTISSEMENT

- **Le conducteur est toujours responsable de l'utilisation du toit ouvrant, même lorsque celui-ci est actionné par les passagers. Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du toit ouvrant risque de se solder par des blessures graves voire mortelles.**
- **Ne laissez pas les enfants actionner le toit ouvrant. Une utilisation inappropriée par des enfants risquerait de se solder par un accident. Un enfant ou une autre personne qui se trouverait coincé dans le toit ouvrant pourrait se blesser gravement.**

AVERTISSEMENT

- **Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du toit ouvrant, placez le commutateur du moteur électrique sur OFF, et ne laissez pas d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule avec l'émetteur.**
- **N'activez pas la fonction d'inversion automatique de manière intentionnelle. Si quelqu'un se coinçait la main, la tête etc. dans le toit ouvrant, cette personne pourrait se blesser gravement.**

ATTENTION

- Ne placez pas d'objets (journaux, mouchoirs, etc.) sur le pare-soleil lorsqu'il est en cours de déploiement ou de rabattement, car ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du pare-soleil ou de l'endommager.
- Ne poussez pas le bras de pare-soleil à la main, etc., car vous risqueriez de le déformer. Ceci pourrait entraîner un dysfonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.
- Ne placez pas d'objets dans l'orifice d'insertion du pare-soleil : ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du pare-soleil ou de l'endommager.
- N'accrochez pas d'objets sur le rail du bras, car ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du pare-soleil ou de l'endommager.

ATTENTION

- Ne forcez pas en tirant sur le pare-soleil. Cela pourrait détendre le pare-soleil. Ceci pourrait entraîner un dysfonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.

Éclairages intérieurs

N07406000092

5

ATTENTION

- Ne laissez pas les éclairages intérieurs allumés pendant une période prolongée lorsque le système EV hybride rechargeable est à l'arrêt, afin d'éviter que la batterie ne se décharge.
- Éteignez les éclairages lorsque vous quittez le véhicule.

REMARQUE

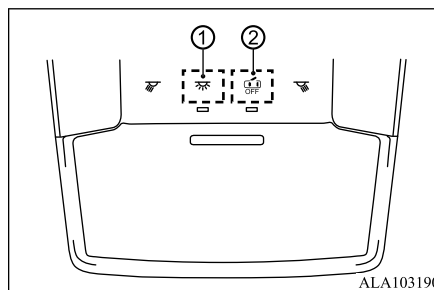
- Vous pouvez activer ou désactiver la fonction d'éclairage automatique des éclairages intérieurs dans l'écran multi-informations. Pour activer/désactiver la fonction d'éclairage automatique, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.
- Si vous désactivez la fonction d'éclairage automatique des éclairages intérieurs dans l'écran multi-informations, les fonctions suivantes se désactiveront également.
 - Fonction permettant d'allumer les éclairages intérieurs à l'ouverture de la portière.

Éclairages intérieurs

REMARQUE

- Fonction permettant d'allumer l'éclairage de la zone de chargement et du hayon lorsque le hayon est ouvert.
- Fonction permettant d'allumer les lumières intérieures lorsque le commutateur du moteur électrique est à l'arrêt.
- Fonction permettant d'allumer les lumières intérieures lors du déverrouillage du véhicule à l'aide de la fonction de fonctionnement sans clé.
- Lorsqu'ils sont restés allumés, les éclairages se désactivent également après une certaine période, afin d'éviter que la batterie ne se décharge.

5

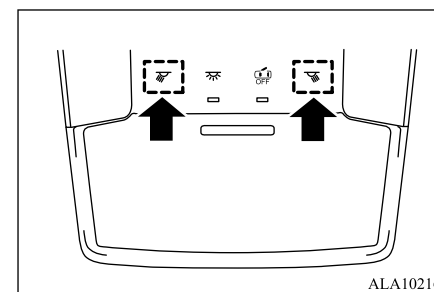
Commande d'éclairage intérieur

- ① Il est possible d'allumer l'éclairage intérieur, que les portières soient ouvertes ou fermées. L'éclairage s'éteint au bout d'un certain temps, sauf si le commutateur du moteur électrique est positionné sur « ON » et qu'au moins une portière est ouverte.

- ② Il est possible de régler les éclairages intérieurs de sorte qu'ils fonctionnent lorsque les portières sont ouvertes. Pour éteindre les éclairages intérieurs lorsqu'une portière est ouverte, appuyez sur le symbole; les éclairages intérieurs ne s'allumeront pas, que la portière soit ouverte ou fermée. Les éclairages s'éteignent lorsque le commutateur du moteur électrique est positionné sur « ON » ou lorsque la portière du conducteur est fermée et verrouillée.

Liseuses

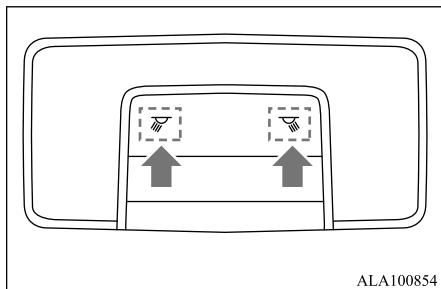
N07406100035



Appuyez sur le symbole pour allumer les liseuses. Pour les éteindre, appuyez à nouveau sur le symbole.

Plafonniers (le cas échéant)

N07406200049

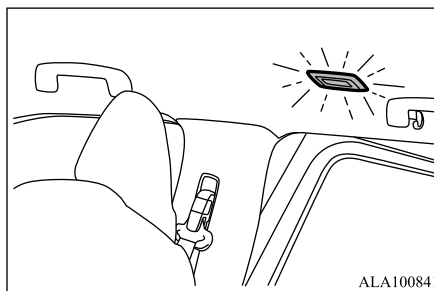


ALA100854

Les plafonniers sont situés sur le plafond, au-dessus des sièges de la deuxième rangée. Appuyez sur le symbole pour allumer les plafonniers. Pour les éteindre, appuyez à nouveau sur le symbole.

Éclairages individuels arrière (le cas échéant)

N07406300037



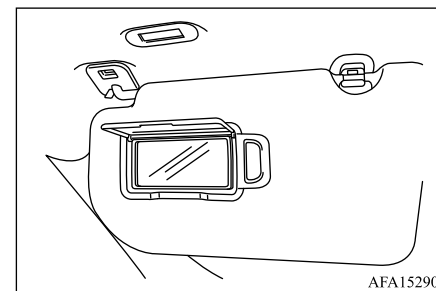
ALA100841

Appuyez sur la lentille pour allumer les éclairages individuels arrière. Pour les éteindre, appuyez à nouveau sur la lentille.

Éclairages intérieurs

Éclairage de miroir de courtoisie

N07406400041



AFA152901

L'éclairage de miroir de courtoisie se trouve sur le plafond, au-dessus du miroir de courtoisie.

L'éclairage du miroir de courtoisie s'allume à l'ouverture du couvercle du miroir.

L'éclairage s'éteint lorsque le couvercle est refermé.

Éclairage de la zone de chargement

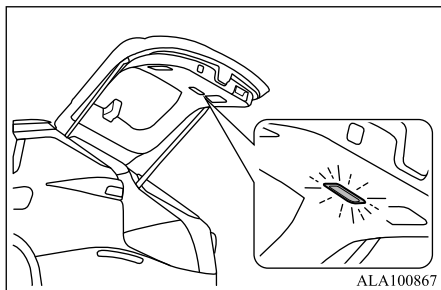
N07406500042

L'éclairage de la zone de chargement s'allume lorsque le hayon est ouvert. Lorsque le hayon est fermé, l'éclairage s'éteint.

Éclairages intérieurs

Éclairage de hayon

N07406600056

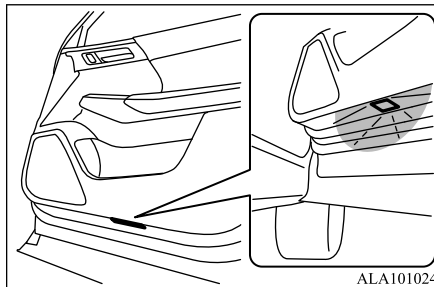


L'éclairage du hayon s'allume lorsque le hayon est ouvert. Lorsque le hayon est fermé, l'éclairage s'éteint.

REMARQUE

- Lorsque la fonction d'éclairage automatique des lumières intérieures est désactivée sur l'écran multi-informations, l'éclairage du hayon ne s'allume pas même si le hayon est ouvert.
Pour activer/désactiver la fonction d'éclairage automatique, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

Éclairage de pieds (le cas échéant)



L'éclairage de pieds s'allume lorsque la portière est ouverte. Lorsque la portière est fermée, les éclairages s'éteignent.

Vérifications et réglages avant démarrage

Clés	6-2
Portières	6-3
Verrouillage à télécommande sans clé (le cas échéant)	6-6
Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)	6-9
Capot	6-22
Hayon	6-23
Trappe de réservoir de carburant	6-31
Direction inclinable/télescopique	6-36
Pare-soleil	6-37
Pare-soleil enrouleur (porte arrière) (le cas échéant)	6-37
Rétroviseurs	6-38
Rétroviseur numérique sans cadre (le cas échéant)	6-41
Réglages de mémoire conducteur et passager avant (le cas échéant)	6-47

Clés

Clés

N07500100021

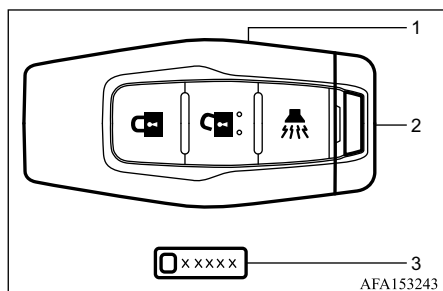
Le numéro de clé est poinçonné sur l'étiquette de numéro de clé comme indiqué sur l'illustration. Notez le numéro de la clé et rangez la clé et la plaque du numéro de clé dans des endroits séparés, afin de pouvoir commander une clé auprès de votre concessionnaire Mitsubishi EV agréé en cas de perte des clés d'origine.

6

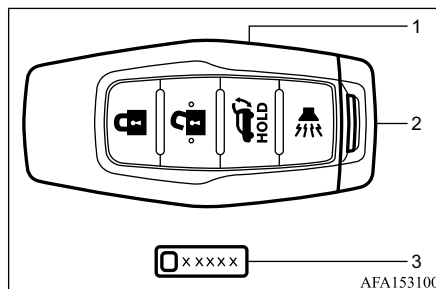
Émetteur

N07500200048

Type A



Type B



1. Émetteur (2 jeux)
2. Clé d'urgence (à l'intérieur de l'émetteur) (2 jeux)
3. Étiquette de numéro de clé

Votre véhicule ne peut être conduit qu'avec l'émetteur enregistré sur les composants de l'émetteur de votre véhicule et les composants du système d'antidémarrage antivol. 4 émetteurs maximum peuvent être enregistrés et utilisés avec le véhicule.

Pour éviter le vol de véhicule, apportez votre véhicule et les émetteurs restant chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour faire reprogrammer les codes d'identification.

Émetteurs de remplacement

Seuls les émetteurs qui ont été programmés sur le système électronique du véhicule

peuvent être utilisés pour démarrer le véhicule.

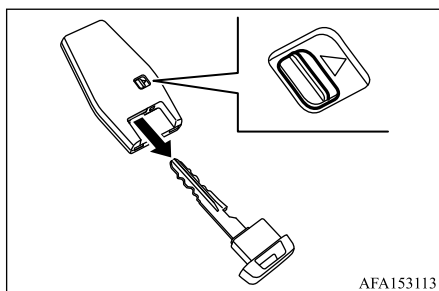
Si vous perdez l'émetteur, vous pouvez commander un émetteur auprès de votre concessionnaire Mitsubishi EV agréé en vous référant au numéro clé.

⚠ ATTENTION

- Assurez-vous d'avoir l'émetteur avec vous lorsque vous conduisez. L'émetteur est un dispositif de précision. Pour éviter de l'endommager, veuillez noter ce qui suit :
 - L'humidité peut endommager l'émetteur. Si l'émetteur est mouillé, essuyez-le immédiatement jusqu'à ce qu'il soit complètement sec.
 - Ne le pliez pas, ne le laissez pas tomber et ne le frappez pas contre un autre objet.
 - Si la température extérieure est inférieure à -10°C (14°F), la pile de l'émetteur risque de ne pas fonctionner correctement.
 - Ne placez pas l'émetteur pendant une période prolongée dans un endroit où les températures dépassent 60°C (140°F).
 - Ne changez pas ou ne modifiez pas l'émetteur.
 - N'utilisez pas de porte-clés magnétique.
 - Ne placez pas l'émetteur à proximité d'un appareil électrique tel qu'un téléviseur, un ordinateur personnel, un téléphone portable ou un chargeur sans fil.

⚠ ATTENTION

- Ne laissez pas l'émetteur entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, et ne le lavez pas dans une machine à laver ou un appareil de nettoyage par ultrasons. Ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du système.
- En cas de perte ou de vol d'un émetteur, Mitsubishi Motors recommande d'effacer le code d'identification de cet émetteur. Cela empêchera l'émetteur d'être utilisé sans autorisation pour déverrouiller le véhicule. Pour plus d'informations sur la procédure d'effacement, il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Clé d'urgence

Pour retirer la clé d'urgence, relâchez le bouton de verrouillage à l'arrière de l'émetteur. Pour installer la clé d'urgence, insérez-la fermement dans l'émetteur jusqu'à ce que le bouton

de verrouillage revienne en position de verrouillage.

Utilisez la clé d'urgence pour verrouiller ou déverrouiller les portes. (Reportez-vous à « Portières » à la page 6-3.)

⚠ ATTENTION

- Ayez toujours sur vous la clé d'urgence installée dans l'émetteur.

Portières

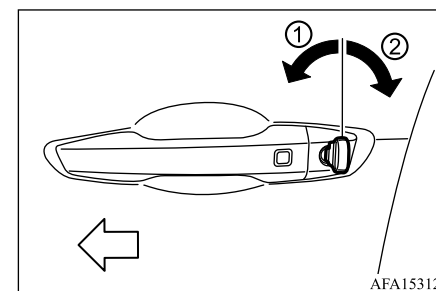
N07500300078

⚠ AVERTISSEMENT

- Verrouillez toujours les portières lors de la conduite. Associé à l'utilisation des ceintures de sécurité, ceci procure une plus grande sécurité en cas d'accident en empêchant les occupants d'être éjectés du véhicule. Cela permet également d'éviter l'ouverture accidentelle des portières par les enfants ou d'autres personnes et d'empêcher toute intrusion dans le véhicule.
- Lorsque vous fermez une portière, assurez-vous que celle-ci est correctement fermée et que l'affichage d'avertissement de portière entrouverte disparaît de l'écran d'informations sur l'écran multi-informations. Une portière entrouverte risquerait de s'ouvrir durant la conduite et de provoquer un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

- Avant d'ouvrir une portière, vérifiez toujours que cela ne gêne pas la circulation.
- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, y compris le fait d'être pris au piège dans les vitres ou l'activation involontaire du verrouillage des portes, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.

Verrouillage avec la clé

Portières

6

Portières

Pour verrouiller la portière du conducteur, tournez la clé dans le cylindre de la portière du conducteur vers l'avant du véhicule ①.

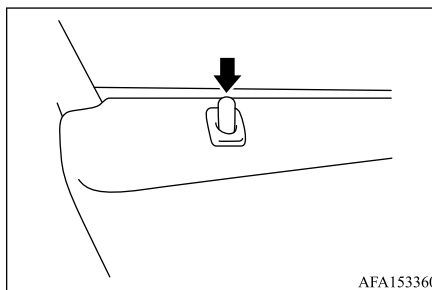
Pour déverrouiller la portière du conducteur, tournez la clé dans le cylindre de la portière du conducteur vers l'arrière du véhicule ②.

Pour verrouiller ou déverrouiller les autres portières et le hayon, utilisez la fonction d'émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] ou la fonction de déverrouillage à télécommande sans clé. (Reportez-vous à « Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] », page 6-9 ou « Verrouillage à télécommande sans clé », page 6-6).

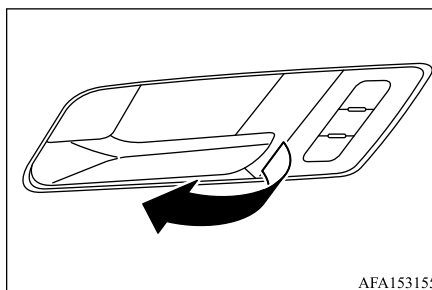
6

Verrouillage avec le bouton de verrouillage intérieur

Lorsque la portière est verrouillée sans la clé, veuillez à ne pas oublier la clé dans le véhicule.



Pour verrouiller la portière, enfoncez le bouton de verrouillage intérieur.

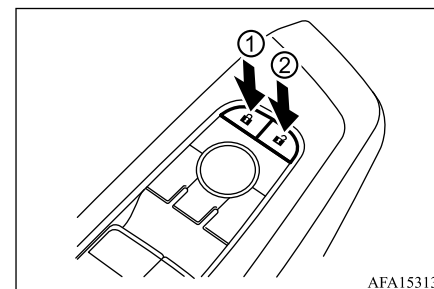


Pour déverrouiller et ouvrir la portière du conducteur, tirez la poignée de la portière. Pour déverrouiller et ouvrir les autres portières, tirez une fois sur la poignée de portière pour la déverrouiller, puis tirez à nouveau pour l'ouvrir.

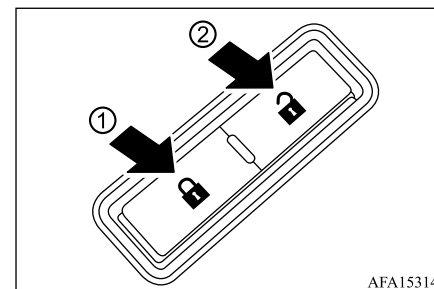
Verrouillage avec la commande de verrouillage électrique des portières

N07500400053

Accoudoir conducteur



Accoudoir passager



REMARQUE

- Les verrouillages et déverrouillages répétitifs risquent d'activer le circuit de protection intégré au système de verrouillage électrique de portière et d'empêcher le système de fonctionner. Le cas échéant, patientez environ 1 minute avant d'actionner la commande de verrouillage électrique des portières.

Le fait d'actionner la commande de verrouillage électrique des portières (située sur les portières conducteur et passager avant) verrouille ou déverrouille toutes les portières. Pour verrouiller les portières, appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portières ① avec les portières conducteur et passager avant ouvertes, puis fermez la portière. **Lorsque vous verrouillez la portière de cette façon, assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule.**

Pour déverrouiller les portières, appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portières ②.

Protection anti-verrouillage

La protection anti-verrouillage permet d'éviter d'enfermer accidentellement les clés à l'intérieur du véhicule.

Lorsque la commande de verrouillage électrique des portières ① (côté conducteur ou

passager avant) est enfoncée alors que l'émetteur se trouve dans le véhicule et que l'une des portières est ouverte, toutes les portières se déverrouillent automatiquement et un témoin sonore retentit après fermeture de la portière.

Verrouillage automatique des portières

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint 9 mi/h (15 km/h) ou lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position P (stationnement), en cas de sélection de cette position.
- Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque le moteur électrique est placé sur la position OFF ou lorsque le levier de vitesses est placé sur la position P (stationnement), en cas de sélection de cette position.

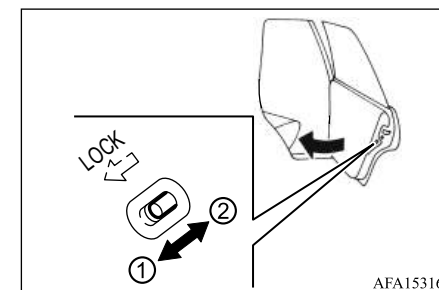
REMARQUE

- Il est possible de modifier la fonction de verrouillage et de déverrouillage automatique des portières au moyen du menu « Réglages véhicule » sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.)

Portières

Verrouillage de sécurité enfant de portières arrière

N07500600039



Le système de verrouillage de sécurité enfant de portières arrière empêche l'ouverture accidentelle des portières arrière, en particulier lorsque des enfants en bas âge se trouvent dans le véhicule.

Lorsque les leviers sont en position de verrouillage ①, les portières arrière peuvent être ouvertes uniquement depuis l'extérieur.

Pour désactiver le système, placez les leviers en position de déverrouillage ②.

6

Verrouillage à télécommande sans clé (le cas échéant)

Verrouillage à télécommande sans clé (le cas échéant)

N07500700085

⚠️ AVERTISSEMENT

- Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant utilisation, toute personne portant un stimulateur cardiaque doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.
- L'émetteur transmet des ondes radio lorsque les boutons sont pressés. La FAA avertit que les ondes radio risquent d'affecter les systèmes de navigation et de communication des avions. N'utilisez pas l'émetteur lorsque vous vous trouvez dans un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas activés par accident lorsque la clé est rangée pendant le vol.

⚠️ ATTENTION

- Ne laissez pas l'émetteur entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car il contient des composants électriques. Ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du système.
- Ne faites pas tomber l'émetteur.
- Ne cognez pas l'émetteur contre un autre objet.
- Ne changez pas ou ne modifiez pas l'émetteur.

⚠️ ATTENTION

- L'humidité peut endommager l'émetteur. Si l'émetteur est mouillé, essuyez-le immédiatement jusqu'à ce qu'il soit complètement sec.
- Si la température extérieure est inférieure à -10°C (14°F), la pile de l'émetteur risque de ne pas fonctionner correctement.
- Ne placez pas l'émetteur pendant une période prolongée dans un endroit où les températures dépassent 60°C (140°F).
- N'attachez pas l'émetteur sur un porte-clés muni d'un aimant.
- Ne placez pas l'émetteur à proximité d'équipements produisant un champ magnétique, tels qu'une télévision, un équipement audio, des ordinateurs ou un téléphone cellulaire.

📖 REMARQUE

- Sur les véhicules équipés de la commande de rabattement de rétroviseurs extérieurs, les rétroviseurs extérieurs se rabattent ou se déploient automatiquement lorsque toutes les portières et le hayon sont verrouillés ou déverrouillés au moyen de la fonction de verrouillage à télécommande sans clé.

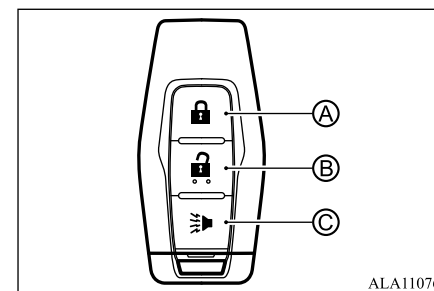
La fonction de verrouillage à télécommande sans clé permet d'actionner tous les verrouillages de portière à l'aide de la fonction de verrouillage à télécommande sans clé de l'émetteur. La fonction de verrouillage à télécommande sans clé peut fonctionner à une

distance d'environ 12 m (40 pi) du véhicule. (La distance de fonctionnement dépend des conditions autour du véhicule.)

La fonction de verrouillage à télécommande sans clé ne fonctionne pas :

- Lorsque l'émetteur se trouve hors du périmètre de fonctionnement.
- Lorsque la pile de l'émetteur est déchargée.

La fonction de verrouillage à télécommande sans clé peut également activer l'alarme du véhicule.



- Ⓐ Bouton de verrouillage 🔒
- Ⓑ Bouton de déverrouillage 🔓
- Ⓒ Bouton d'alarme d'urgence 🚨

Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portes ou le hayon, les clignotants clignotent

et le klaxon (ou l'avertisseur sonore extérieur) retentit en guise de confirmation. Pour plus de détails, reportez-vous à « Réglage des clignotants et du mode klaxon » à la page 6-8.

Verrouillage des portières

1. Placez le commutateur du moteur électrique en position OFF.
2. Munissez-vous de l'émetteur.*
3. Fermez toutes les portières.
4. Appuyez sur le bouton de verrouillage  de l'émetteur.
5. Toutes les portières et le hayon se verrouillent.
6. Les clignotants clignotent une fois et le klaxon retentit une fois.

* : Les portières ne se verrouillent pas à l'aide de l'émetteur lorsque le moteur électrique est positionné sur ON.

Actionnez les poignées de portière pour vérifier que toutes les portières sont correctement verrouillées.

Déverrouillage des portières

1. Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage  de l'émetteur.

2. Les clignotants clignotent deux fois. La portière du conducteur se déverrouille.
3. Appuyez à nouveau sur le bouton de déverrouillage  dans les 2 secondes.
4. Les clignotants clignotent deux fois. Toutes les portières et le hayon se déverrouillent.

Toutes les portes seront verrouillées automatiquement, à moins que l'une des opérations suivantes ne soit effectuée dans les 30 secondes suivant l'appui sur le bouton de déverrouillage  lorsque les portes sont verrouillées.

- Ouverture d'une des portières (y compris le hayon).
- Appuyez sur le commutateur du moteur électrique.

Pendant cette période de 30 secondes, si le bouton de déverrouillage  est enfoncé, toutes les portes seront verrouillées automatiquement après 30 secondes supplémentaires.

REMARQUE

- L'opération de déverrouillage peut être changée en déverrouillage sélectif dans les Réglages véhicule sur l'écran multi-informations. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

Verrouillage à télécommande sans clé (le cas échéant)

Utilisation de l'alarme d'urgence

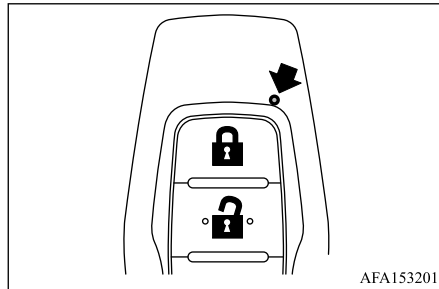
Si vous vous trouvez près de votre véhicule et que vous vous sentez menacé, vous pouvez activer l'alarme pour attirer l'attention, de la manière suivante :

1. Appuyez sur le  bouton  d'alarme d'urgence de l'émetteur pendant **plus de 1 seconde**.
2. L'alarme antivol reste activée et les phares restent allumés pendant 30 secondes.
3. L'alarme d'urgence s'arrête lorsque :
 - Elle a fonctionné pendant 30 secondes, ou
 - Un des boutons de l'émetteur est enfoncé. (Remarque : le bouton d'alarme d'urgence doit être enfoncé pendant plus de 1 seconde.)
 - Le commutateur du moteur électrique est positionné sur ON.

6

Verrouillage à télécommande sans clé (le cas échéant)

Témoin de fonctionnement de bouton de l'émetteur



l'émetteur a transmis un signal. Vous pouvez regarder et/ou écouter pour vérifier que le véhicule a effectué l'opération prévue. Si le témoin ne clignote pas, il se peut que la pile soit trop faible pour communiquer avec le véhicule. Le cas échéant, remplacez la pile. Pour des informations complémentaires sur le remplacement de la pile, reportez-vous à « Remplacement de la pile de l'émetteur » à la page 11-17.

Réglage des clignotants et du mode klaxon

N07500800044

En mode clignotants et klaxon, lorsque le bouton de verrouillage  A est enfoncé, les clignotants clignotent une fois et le klaxon retentit une fois. Lorsque le bouton de déverrouillage  B est enfoncé, les clignotants clignotent deux fois. Si le klaxon n'est pas nécessaire, le système peut être basculé sur le mode clignotants. En mode clignotants, lorsque le bouton de verrouillage  est enfoncé, les clignotants clignotent une fois. Lorsque le bouton de déverrouillage  est enfoncé, les clignotants clignotent deux fois.

Le témoin clignote uniquement lorsque vous appuyez sur un bouton de l'émetteur. L'activation du témoin signifie uniquement que

Ce véhicule est réglé sur le mode de clignotants et klaxon lors de sa livraison.

Mode clignotants et klaxon

Fonctionnement	VERROUILLAGE DES PORTIÈRES	DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES
Appuyez sur le bouton  ou 	CLIGNOTANTS - une fois KLAXON - une fois	CLIGNOTANTS - deux fois AVERTISSEUR SONORE EXTÉRIEUR - aucun



Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

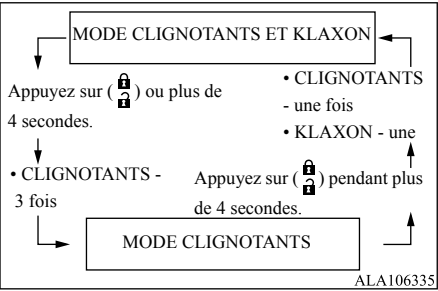
Mode clignotants

Fonctionnement	VERROUILLAGE DES PORTIÈRES	DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES
Appuyez sur le bouton ou	CLIGNOTANTS - une fois KLAXON - aucun	CLIGNOTANTS - aucun AVERTISSEUR SONORE EXTÉRIEUR - aucun

Procédure de basculement

Pour activer les clignotants et le klaxon (avertisseur sonore), appuyez simultanément sur les boutons de verrouillage ④ et de déverrouillage ⑤ de l'émetteur pendant plus de 4 secondes.

- Lorsque le mode clignotants est réglé, les clignotants clignent 3 fois.
- Lorsque les clignotants et le mode klaxon sont réglés, les clignotants clignent une fois et le klaxon retentit une fois.



Le fonctionnement de l'avertisseur sonore peut également être activé ou désactivé sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

N07500900090

⚠ AVERTISSEMENT

- Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant utilisation, toute personne portant un stimulateur cardiaque doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.
- L'émetteur transmet des ondes radio lorsque les boutons sont pressés. La FAA avertit que les ondes radio risquent d'affecter les systèmes de navigation et de communication des avions. N'utilisez pas l'émetteur lorsque vous vous trouvez dans un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas activés par accident lorsque la clé est rangée pendant le vol.

Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

Le système d'émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] permet d'actionner toutes les serrures de portières à l'aide de la fonction de verrouillage à télécommande sans clé ou en appuyant sur le contact extérieur de poignée de portière du véhicule (si le véhicule en est équipé) sans avoir à sortir la clé de votre poche ou de votre sac. L'environnement et/ou les conditions d'utilisation peuvent altérer le fonctionnement du système de clé F.A.S.T.

Veillez à lire ce qui suit avant d'utiliser le système de clé F.A.S.T.

⚠ ATTENTION

- Assurez-vous d'être en possession de l'émetteur lorsque vous utilisez votre véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, ne laissez jamais l'émetteur à l'intérieur.

L'émetteur est en liaison constante avec le véhicule en raison de la réception d'ondes radio. L'émetteur transmet des ondes radio de faible intensité. Les facteurs environnementaux risquent d'interférer avec le système d'émetteur dans les conditions d'utilisation suivantes.

- En cas d'utilisation à proximité d'un lieu où des ondes radio de forte intensité sont transmises, tel qu'une tour pour antennes de télévision, une centrale électrique et une station de radiodiffusion.
- Si vous êtes en possession d'équipements sans fil tels qu'un téléphone cellulaire, un émetteur-récepteur ou un poste BP.
- Lorsque l'émetteur est en contact avec des matériaux métalliques ou est couvert par ces derniers.
- Lorsqu'un type de télécommande à ondes radio est utilisé à proximité.
- Lorsque l'émetteur est situé près d'un dispositif électrique tel qu'un ordinateur.
- Lorsque le véhicule est garé à proximité d'un parcomètre.

Dans de tels cas, prenez les mesures nécessaires afin de pouvoir utiliser l'émetteur dans des conditions adéquates ou utilisez la clé d'urgence.

La durée de vie de la pile est d'environ 2 ans, mais elle peut varier en fonction des conditions d'utilisation. Si la pile est déchargée, remplacez-la par une pile neuve.

L'émetteur capte des ondes radio en permanence. Par conséquent, la durée de vie de la pile peut être réduite si vous laissez l'émetteur à proximité d'un équipement transmettant des ondes radio de forte intensité telles que des

signaux provenant d'une télévision ou d'un ordinateur.

Pour des informations sur le remplacement de la pile, reportez-vous à « Remplacement de la pile de l'émetteur » à la page 11-17.

4 émetteurs maximum peuvent être enregistrés et utilisés avec le véhicule. Si vous achetez un autre émetteur, amenez votre véhicule ainsi que tous les autres émetteurs chez votre concessionnaire Mitsubishi EV agréé. Pour plus d'informations concernant l'achat et l'utilisation d'émetteurs supplémentaires, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

⚠ ATTENTION

- Ne laissez pas l'émetteur entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car il contient des composants électriques. Ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du système.
- Ne faites pas tomber l'émetteur.
- Ne cognez pas l'émetteur contre un autre objet.
- Ne changez pas ou ne modifiez pas l'émetteur.
- L'humidité peut endommager l'émetteur. Si l'émetteur est mouillé, essuyez-le immédiatement jusqu'à ce qu'il soit complètement sec.
- Si la température extérieure est inférieure à -10°C (14°F), la pile de l'émetteur risque de ne pas fonctionner correctement.

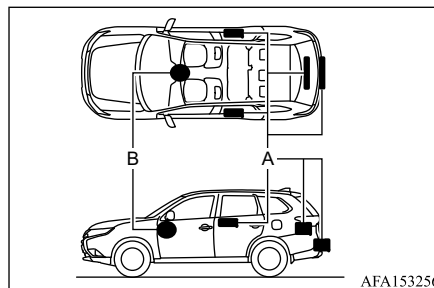
⚠ ATTENTION

- Ne placez pas l'émetteur pendant une période prolongée dans un endroit où les températures dépassent 60°C (140°F).
- N'attachez pas l'émetteur sur un porte-clés muni d'un aimant.
- Ne placez pas l'émetteur à proximité d'équipements produisant un champ magnétique, tels qu'une télévision, un équipement audio, des ordinateurs ou un téléphone cellulaire.

En cas de perte ou de vol d'un émetteur, Mitsubishi Motors vous recommande d'effacer le code d'identification de cet émetteur du véhicule. Ceci afin d'éviter tout démarrage non autorisé du véhicule à l'aide de l'émetteur. Pour plus d'informations sur la procédure d'effacement, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. La fonction de clé F.A.S.T. peut être désactivée. Pour plus d'informations concernant la fonction de désactivation de la clé F.A.S.T., nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

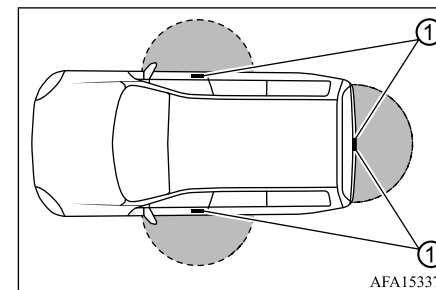
- Les personnes qui utilisent des stimulateurs cardiaques implantables ou des défibrillateurs cardiovasculaires implantables doivent se tenir à l'écart des émetteurs externes et internes. Les ondes électromagnétiques utilisées dans l'émetteur peuvent affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques implantables et des défibrillateurs cardiovasculaires implantables.
- Les personnes utilisant d'autres appareils médicaux électriques que des stimulateurs cardiaques implantables et des défibrillateurs cardiovasculaires implantables doivent vérifier auprès du fabricant de l'appareil pour confirmer l'effet des ondes électromagnétiques utilisées par l'émetteur. Les ondes électromagnétiques peuvent affecter le fonctionnement de l'appareil électromédical.



A. Antenne LF

- B. Commutateur du moteur électrique (avec émetteur intégré)

Périmètre de fonctionnement de la clé F.A.S.T. (modèles avec contact extérieur de poignée de portière)



Les fonctions de la clé F.A.S.T. peuvent être utilisées uniquement lorsque l'émetteur se trouve dans le périmètre de fonctionnement spécifié à partir du contact extérieur de poignée de portière ①.

Lorsque la pile de l'émetteur est déchargée ou en présence de fortes ondes radio à proximité du lieu d'utilisation, le périmètre de fonctionnement de l'émetteur rétrécit et la clé F.A.S.T. risque de ne pas fonctionner correctement.

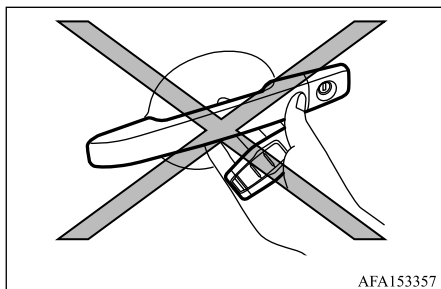
Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

Le périmètre de fonctionnement se trouve dans un rayon de 70 cm (2,3 pi) de chaque contact extérieur de poignée de portière ①.

Si l'émetteur se trouve trop près de la vitre de portière, de la poignée ou du pare-chocs arrière, les contacts extérieurs de poignée de portière risquent de ne pas fonctionner.

Lorsque l'émetteur se trouve dans le périmètre de fonctionnement, toute personne peut appuyer sur le contact extérieur de poignée de portière pour verrouiller/déverrouiller les portières et le hayon, même si elle ne porte pas l'émetteur sur elle.

Précautions relatives au verrouillage/déverrouillage des portières (modèles avec contact extérieur)



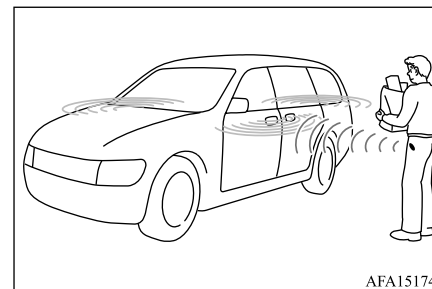
AFA153357

- N'appuyez pas sur le contact extérieur de poignée de portière lorsque vous tenez l'émetteur dans votre main de la manière indiquée sur l'illustration. La proximité de la poignée de portière peut empêcher le système de clé F.A.S.T. de détecter l'émetteur à l'extérieur du véhicule.
- Après avoir verrouillé le véhicule à l'aide du contact extérieur de poignée de portière, assurez-vous que les portières sont correctement verrouillées en les actionnant.
- Afin d'éviter de laisser l'émetteur à l'intérieur du véhicule, assurez-vous que vous êtes en possession de la clé avant de verrouiller les portières.
- Ne tirez pas sur la poignée de la portière avant d'avoir appuyé sur le contact extérieur de poignée de portière. La portière se déverrouille mais ne s'ouvre pas. Relâchez d'abord la poignée puis tirez à nouveau pour ouvrir la portière.

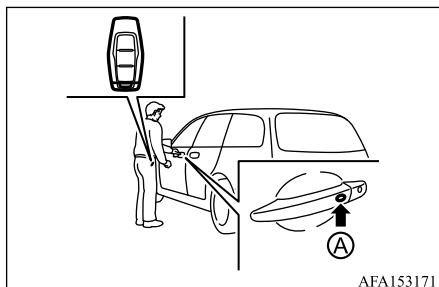
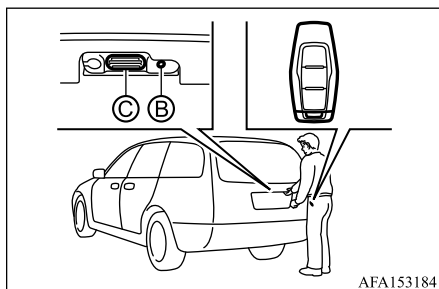
REMARQUE

- Lorsque « Déployer au déverr. » est sélectionné dans les Réglages véhicule de l'écran multi-informations :
Sur les véhicules équipés de la commande de rabattement de rétroviseurs extérieurs, les rétroviseurs extérieurs se rabattent ou se déploient automatiquement lorsque toutes les portières et le hayon sont verrouillés ou déverrouillés au moyen de la fonction de clé F.A.S.T.
Il est possible de désactiver cette fonction. Consultez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour de plus amples détails.

Fonctionnement de la clé F.A.S.T.



AFA151744

Exemple**Exemple**

Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portières sans avoir à sortir la clé de votre poche ou de votre sac.

Porter l'émetteur sur vous vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières en appuyant sur le contact extérieur de poignée de portière (A) (si le véhicule en est

équipé) ou sur le contact extérieur d'ouverture de hayon (B) (si le véhicule en est équipé), lorsque vous vous trouvez dans le périmètre de fonctionnement.

Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portières, les clignotants clignent et l'avertisseur sonore extérieur retentit en signe de confirmation. Pour plus de détails, reportez-vous à « Réglage des clignotants et du mode klaxon » à la page 6-8.

Fonction d'éclairage d'accueil

Lorsque vous déverrouillez les portières ou le hayon, les feux de stationnement et les feux arrière s'allument pendant un certain temps. La fonction d'éclairage d'accueil peut être désactivée. Pour des informations sur la désactivation de la fonction d'éclairage d'accueil, reportez-vous à la section « Réglages véhicule » à la page 5-24.

Verrouillage des portières (modèles avec contacts extérieurs)

1. Appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement). Placez le commutateur du moteur électrique en position OFF et assurez-vous d'emporter l'émetteur avec vous.

2. Fermez toutes les portières.
3. Appuyez sur un contact extérieur de poignée de portière (A) ou sur le contact extérieur de hayon (B) tout en portant l'émetteur sur vous.
4. Toutes les portières et le hayon se verrouillent.
5. Les clignotants clignent une fois et le carillon extérieur retentit une fois. Les feux de détresse clignent une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois.

6**REMARQUE**

- Il est possible de désactiver les contacts extérieurs de toutes les portières et du hayon lorsque le paramètre Bouton de porte ext. est désactivé dans les Réglages véhicule de l'écran multi-informations. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.
- Les portières ne se verrouillent pas à l'aide du commutateur extérieur de portière lorsque le moteur électrique n'est pas en position BLOQUER.
- Les portières ne se verrouillent pas avec le contact extérieur de poignée de portière si l'émetteur se trouve à l'intérieur du véhicule, et un bip se déclenche pour vous avertir.

Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

⚠ ATTENTION

- Après verrouillage des portières à l'aide du contact extérieur, assurez-vous que les portières sont correctement verrouillées en actionnant les poignées de portière.
- Lors du verrouillage des portières à l'aide du contact extérieur de poignée de portière, assurez-vous que vous êtes en possession de l'émetteur avant d'actionner le contact extérieur de poignée de portière afin d'éviter de laisser l'émetteur dans le véhicule.
- Le contact extérieur de poignée de portière est opérationnel uniquement lorsque l'émetteur a été détecté.

Déverrouillage des portières (modèles avec contacts extérieurs)

1. Appuyez sur le contact extérieur de poignée de portière ④ ou sur le contact extérieur de hayon ⑤ tout en portant l'émetteur sur vous.
2. Les clignotants clignotent deux fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit deux fois. La portière correspondante ou le hayon se déverrouille.
3. Appuyez à nouveau sur le contact extérieur dans les 2 secondes qui suivent.

4. Les clignotants clignotent deux fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit deux fois de nouveau. Toutes les portières et le hayon se déverrouillent.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement, à moins que l'une des opérations suivantes ne soit effectuée dans les 30 secondes suivant l'activation du contact extérieur alors que les portières sont verrouillées.

- Ouverture de l'une des portières.
- Appuyez sur le commutateur du moteur électrique.

Pendant ce délai de 30 secondes, si le bouton de déverrouillage  de l'émetteur est enfoncé, toutes les portières se verrouillent automatiquement au bout de 30 secondes supplémentaires.

📖 REMARQUE

- L'opération de déverrouillage peut être changée en déverrouillage sélectif dans les Réglages véhicule sur l'écran multi-informations. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

Ouverture du hayon

1. Portez l'émetteur avec vous.
2. Appuyez sur la commande d'ouverture de hayon ⑥.
3. Le hayon se déverrouille puis s'ouvre.

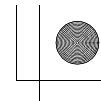
Coupe automatique de la batterie ACC

Lorsque les conditions suivantes sont réunies pendant un certain temps, la coupe automatique de la batterie ACC coupe l'alimentation électrique afin d'empêcher la batterie de se décharger.

- Le commutateur du moteur électrique est positionné sur ON. (Reportez-vous à la section « Positions du commutateur du moteur électrique » à la page 8-14.)
- Toutes les portes sont fermées et le levier de vitesses est en position P (stationnement).

Avertissements et témoins sonores de rappel

Pour éviter que le véhicule ne se déplace de manière inattendue en raison d'une mauvaise utilisation de l'émetteur indiqué dans le

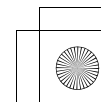
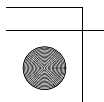


Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

tableau suivant ou pour éviter que le véhicule ne soit volé, un avertisseur sonore ou un bip se déclenche à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et un avertissement apparaît sur l'écran multi-informations.

Lorsqu'un avertisseur sonore ou un bip retentit ou qu'un avertissement s'affiche, veuillez vérifier le véhicule et l'émetteur.

Reportez-vous à « Guide des pannes » à la page 6-16 et à « Écran multi-informations » à la page 5-22.

6

Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

Guide des pannes

N07501000072

Vérifiez l'emplacement de tous les émetteurs programmés pour le véhicule. Si un autre émetteur se trouve à portée ou à l'intérieur du véhicule, le système du véhicule peut réagir différemment que prévu.

6

Symptôme		Cause possible	Action à effectuer
Lorsque vous arrêtez le système EV hybride rechargeable	L'avertissement « Passer en position P » apparaît à l'écran et l'avertisseur sonore intérieur retentit en continu.	Le levier de vitesses n'est pas en position P (stationnement).	Appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement).
Lors de l'ouverture de la porte du conducteur pour sortir du véhicule	L'avertissement d'ouverture de la porte/du hayon s'affiche à l'écran.	Le commutateur du moteur électrique est positionné sur ON.	Placez le commutateur du moteur électrique en position OFF.
Lors de la fermeture de la porte après que vous soyez sorti du véhicule	L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche à l'écran, l'avertisseur sonore extérieur retentit trois fois et l'avertisseur sonore intérieur retentit trois fois.	Le commutateur du moteur électrique est en position ON et le système EV hybride rechargeable fonctionne.	Placez le commutateur du moteur électrique en position OFF.
	L'avertissement « Passer en position P » rouge apparaît à l'écran et l'avertisseur sonore intérieur retentit en continu.	Le commutateur du moteur électrique est en position ON et le levier de vitesses n'est pas en position P (stationnement).	Appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement) et placez le commutateur du moteur électrique en position OFF.
	Le message d'alerte d'activation du siège arrière s'affiche à l'écran, l'avertisseur sonore retentit trois fois ou un avertissement de vérification du siège arrière s'affiche à l'écran.	L'alerte de siège arrière est activée.	Vérifiez que tous les articles sont sur le siège arrière, effacez le message d'avertissement d'alerte de siège arrière à l'aide des commandes au volant.

Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

Symptôme		Cause possible	Action à effectuer
Lors de la fermeture de la porte avec le bouton de verrouillage intérieur poussé sur LOCK (verrouillé)	L'avertisseur sonore extérieur retentit pendant environ trois secondes et toutes les portes se déverrouillent.	L'émetteur se trouve à l'intérieur du véhicule.	Emportez l'émetteur avec vous.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur de demande (si le véhicule en est équipé) pour verrouiller la porte	L'avertisseur sonore extérieur retentit pendant environ trois secondes.	L'émetteur se trouve à l'intérieur du véhicule.	Emportez l'émetteur avec vous.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur électrique pour démarrer le système EV hybride rechargeable	L'avertissement de pile faible de la clé apparaît à l'écran.	La charge de la pile est faible.	Remplacez la pile usagée par une pile neuve. (Reportez-vous à « Remplacement de la pile de l'émetteur » à la page 11-17.)
	L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche à l'écran.	L'émetteur n'est pas dans le véhicule.	Emportez l'émetteur avec vous.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur électrique	L'avertissement « Erreur syst. Clé » s'affiche à l'écran.	Il avertit d'un dysfonctionnement de l'émetteur.	Il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

Comment utiliser la fonction de verrouillage à télécommande sans clé

N07501100099

⚠️ AVERTISSEMENT

- Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant utilisation, toute personne portant un stimulateur cardiaque doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.
- L'émetteur transmet des ondes radio lorsque les boutons sont pressés. La FAA avertit que les ondes radio risquent d'affecter les systèmes de navigation et de communication des avions. N'utilisez pas l'émetteur lorsque vous vous trouvez dans un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas activés par accident lorsque la clé est rangée pendant le vol.

⚠️ ATTENTION

- Ne laissez pas l'émetteur entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car il contient des composants électriques. Ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du système.
- Ne faites pas tomber l'émetteur.
- Ne cognez pas l'émetteur contre un autre objet.

⚠️ ATTENTION

- Ne changez pas ou ne modifiez pas l'émetteur.
- L'humidité peut endommager l'émetteur. Si l'émetteur est mouillé, essuyez-le immédiatement jusqu'à ce qu'il soit complètement sec.
- Si la température extérieure est inférieure à -10°C (14°F), la pile de l'émetteur risque de ne pas fonctionner correctement.
- Ne placez pas l'émetteur pendant une période prolongée dans un endroit où les températures dépassent 60°C (140°F).
- N'attachez pas l'émetteur sur un porte-clés muni d'un aimant.
- Ne placez pas l'émetteur à proximité d'équipements produisant un champ magnétique, tels qu'une télévision, un équipement audio, des ordinateurs ou un téléphone cellulaire.

📖 REMARQUE

- Sur les véhicules équipés de la commande de rabattement de rétroviseurs extérieurs, les rétroviseurs extérieurs se rabattent ou se déploient automatiquement lorsque toutes les portières et le hayon sont verrouillés ou déverrouillés au moyen de la fonction de verrouillage à télécommande sans clé. Il est possible de désactiver cette fonction. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

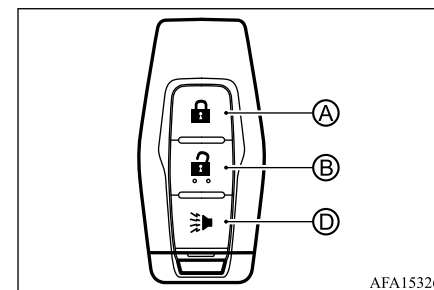
La fonction de verrouillage à télécommande sans clé permet d'actionner tous les verrouillages de portière à l'aide de la fonction de verrouillage à télécommande sans clé de l'émetteur. La fonction de verrouillage à télécommande sans clé peut fonctionner à une distance d'environ 12 m (40 pi) du véhicule. (La distance de fonctionnement dépend des conditions autour du véhicule.)

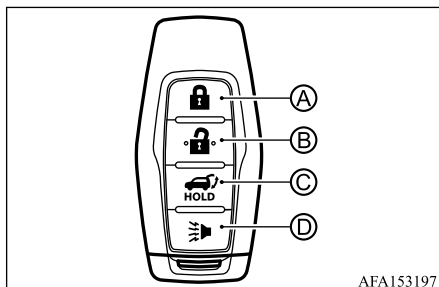
La fonction de verrouillage à télécommande sans clé ne fonctionne pas :

- Lorsque l'émetteur se trouve hors du périmètre de fonctionnement.
- Lorsque la pile de l'émetteur est déchargée.

La fonction de verrouillage à télécommande sans clé peut également activer l'alarme du véhicule.

Type A



Type B

- Ⓐ Bouton de verrouillage
- Ⓑ Bouton de déverrouillage
- Ⓒ Bouton de hayon électrique à commande à distance
- Ⓓ Bouton d'alarme d'urgence

Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portes ou le hayon, les clignotants clignotent et le klaxon (ou l'avertisseur sonore extérieur) retentit en guise de confirmation. Pour plus de détails, reportez-vous à « Réglage des clignotants et du mode klaxon » à la page 6-20.

Verrouillage des portières

- Placez le commutateur du moteur électrique en position OFF.
- Munissez-vous de l'émetteur.*
- Fermez toutes les portières.

- Appuyez sur le bouton de verrouillage Ⓐ de l'émetteur.
- Toutes les portières et le hayon se verrouillent.
- Les clignotants clignotent une fois et le klaxon retentit une fois.

* : Les portières ne se verrouillent pas à l'aide de l'émetteur lorsque le moteur électrique est positionné sur ON.

Actionnez les poignées de portière pour vérifier que toutes les portières sont correctement verrouillées.

Déverrouillage des portières

- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage Ⓑ de l'émetteur.
- Les clignotants clignotent deux fois. La portière du conducteur se déverrouille.
- Appuyez à nouveau sur le bouton de déverrouillage Ⓑ dans les 2 secondes.
- Les clignotants clignotent deux fois. Toutes les portières et le hayon se déverrouillent.

Toutes les portes seront verrouillées automatiquement, à moins que l'une des opérations suivantes ne soit effectuée dans les 30 secondes suivant l'appui sur le bouton de

déverrouillage Ⓐ lorsque les portes sont verrouillées.

- Ouverture d'une des portières (y compris le hayon).
- Appuyez sur le commutateur du moteur électrique.

Pendant cette période de 30 secondes, si le bouton de déverrouillage Ⓐ est enfoncé, toutes les portes seront verrouillées automatiquement après 30 secondes supplémentaires.

6**REMARQUE**

- L'opération de déverrouillage peut être changée en déverrouillage sélectif dans les Réglages véhicule sur l'écran multi-informations. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

Ouverture/fermeture du hayon (le cas échéant)

- Appuyez sur le bouton du hayon électrique à commande à distance pendant plus de 1 seconde.
- Le hayon s'ouvre automatiquement.

L'avertisseur sonore extérieur retentit à 3 reprises.

Vérifications et réglages avant démarrage 6-19

Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

Pour fermer le hayon, appuyez sur le bouton de hayon électrique à commande à distance  pendant plus de 1 seconde.

Le hayon se ferme automatiquement. L'avertisseur sonore extérieur retentit à 3 reprises.

Si le bouton  est enfoncé pendant l'ouverture ou la fermeture du hayon, le hayon s'arrêtera immédiatement. Ensuite, le hayon électrique à commande à distance se déplacera en sens inverse si le bouton  est à nouveau enfoncé.

Utilisation de l'alarme d'urgence

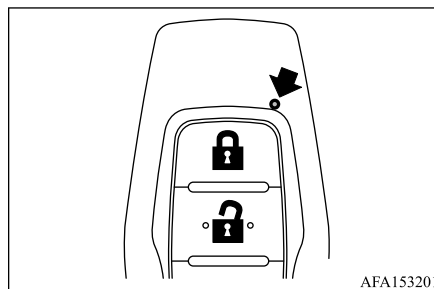
Si vous vous trouvez près de votre véhicule et que vous vous sentez menacé, vous pouvez activer l'alarme pour attirer l'attention, de la manière suivante :

1. Appuyez sur le  bouton  d'alarme d'urgence de l'émetteur pendant **plus de 1 seconde**.
2. L'alarme antivol reste activée et les phares restent allumés pendant 30 secondes.

3. L'alarme d'urgence s'arrête lorsque :

- Elle a fonctionné pendant 30 secondes, ou
- Un des boutons de l'émetteur est enfoncé. (Remarque : le bouton d'alarme d'urgence doit être enfoncé pendant plus de 1 seconde.)
- Le commutateur du moteur électrique est positionné sur ON.

Témoin de fonctionnement de bouton de l'émetteur



Le témoin clignote uniquement lorsque vous appuyez sur un bouton de l'émetteur. L'activation du témoin signifie uniquement que l'émetteur a transmis un signal. Vous pouvez regarder et/ou écouter pour vérifier que le véhicule a effectué l'opération prévue. Si le témoin ne clignote pas, il se peut que la pile soit trop faible pour communiquer avec le véhicule. Le cas échéant, remplacez la pile. Pour des informations complémentaires sur le remplacement de la pile, reportez-vous à « Remplacement de la pile de l'émetteur » à la page 11-17.

Réglage des clignotants et du mode klaxon

N07503300066

Ce véhicule est réglé sur le mode de clignotants et klaxon lors de sa livraison.

En mode clignotants et klaxon, lorsque le bouton de verrouillage   est enfoncé, les clignotants clignotent une fois et le klaxon retentit une fois. Lorsque le bouton de déverrouillage   est enfoncé, les clignotants clignotent deux fois.

6-20 Vérifications et réglages avant démarrage



Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée [clé F.A.S.T.] (le cas échéant)

Si le klaxon n'est pas nécessaire, le système peut être basculé sur le mode clignotants.

En mode clignotants, lorsque le bouton de verrouillage  est enfoncé, les clignotants clignotent une fois. Lorsque le bouton de déverrouillage  est enfoncé, les clignotants clignotent deux fois.

■ Mode clignotants et klaxon

Fonctionnement	VERROUILLAGE DES PORTIÈRES	DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES
Pression sur le contact extérieur de poignée de portière (si le véhicule en est équipé) ou sur le contact extérieur de hayon (si le véhicule en est équipé)	CLIGNOTANTS - une fois AVERTISSEUR SONORE EXTÉRIEUR - une fois	CLIGNOTANTS - deux fois AVERTISSEUR SONORE EXTÉRIEUR - deux fois
Appuyez sur le bouton  ou 	CLIGNOTANTS - une fois KLAXON - une fois	CLIGNOTANTS - deux fois AVERTISSEUR SONORE EXTÉRIEUR - aucun

6

■ Mode clignotants

Fonctionnement	VERROUILLAGE DES PORTIÈRES	DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES
Pression sur le contact extérieur de poignée de portière (si le véhicule en est équipé) ou sur le contact extérieur de hayon (si le véhicule en est équipé)	CLIGNOTANTS - une fois AVERTISSEUR SONORE EXTÉRIEUR - aucun	CLIGNOTANTS - aucun AVERTISSEUR SONORE EXTÉRIEUR - aucun
Appuyez sur le bouton  ou 	CLIGNOTANTS - une fois KLAXON - aucun	CLIGNOTANTS - aucun AVERTISSEUR SONORE EXTÉRIEUR - aucun

■ Procédure de basculement

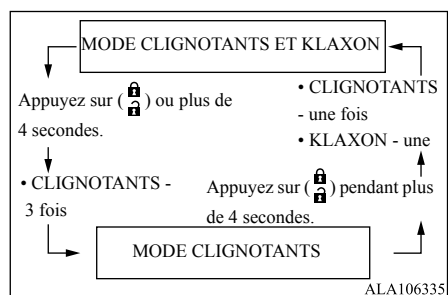
Pour activer les clignotants et le klaxon (aver-

tisseur sonore), appuyez simultanément sur les boutons de verrouillage  ④ et de déverrouillage  ⑤ de l'émetteur pendant plus de 4 secondes.

Capot

- Lorsque le mode clignotants est réglé, les clignotants clignotent 3 fois.
- Lorsque les clignotants et le mode klaxon sont réglés, les clignotants clignotent une fois et le klaxon retentit une fois.

6



Le fonctionnement de l'avertisseur sonore peut également être activé ou désactivé sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

Capot

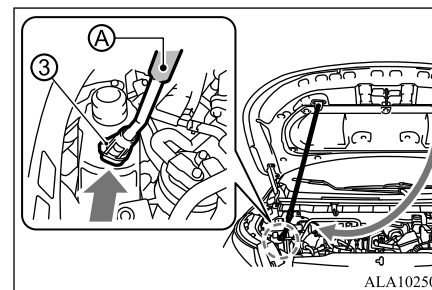
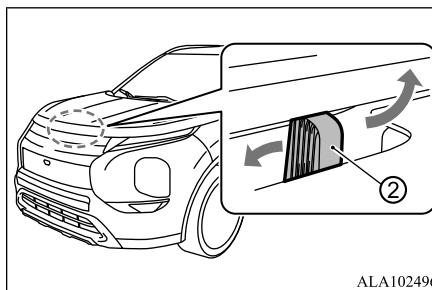
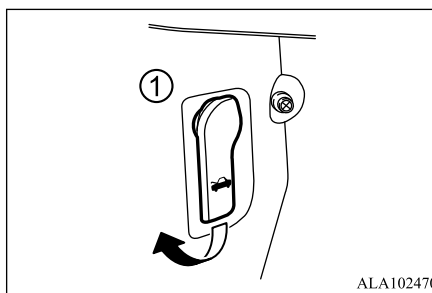
N07501200061

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le capot est complètement fermé et verrouillé avant de conduire le véhicule. À défaut, le capot risquerait de s'ouvrir et de provoquer un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

- N'ouvrez jamais le capot si de la vapeur ou de la fumée s'échappe du compartiment moteur : vous risqueriez d'être blessé.



1. Tirez sur la poignée de déverrouillage de capot ① située sous le tableau de bord du côté conducteur; le capot se relève alors légèrement.
2. Tout en poussant le levier ② situé sous l'avant du capot vers le haut comme illustré avec le bout des doigts, soulevez le capot.
3. Détachez la tige de support et insérez-la dans la fente ③.

Tenez la tige de support par ses parties recouvertes A lorsque vous la retirez ou la remettez en place. Évitez tout contact direct avec les pièces métalliques, car elles peuvent chauffer immédiatement après l'arrêt du système EV hybride rechargeable.

Lors de la fermeture du capot :

Hayon

1. Tout en soutenant le capot, replacez la tige de support dans sa position d'origine.
2. Abaissez lentement le capot à une hauteur d'environ 20 à 30 cm (8 à 12 po) au-dessus du verrouillage du capot, puis laissez-le retomber.
3. Assurez-vous qu'il est correctement verrouillé.

Hayon

N07501300075

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé et ne risque pas de s'ouvrir lors de la conduite.
- Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Des gaz d'échappement toxiques risqueraient de s'introduire dans le véhicule. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » à la page 8-2.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, y compris le fait de se trouver coincé par les vitres ou l'activation involontaire du verrouillage des portières, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.
- Afin d'éviter toute blessure, assurez-vous de ne jamais laisser les mains ou les pieds dans le cadre du hayon avant de le fermer.
- Si de la neige ou de la glace s'est accumulée, retirez-la avant l'ouverture du hayon. Si vous ouvrez le hayon sans l'avoir retirée préalablement, le hayon risque de se refermer brusquement en raison du poids de la neige ou de la glace.

⚠ AVERTISSEMENT

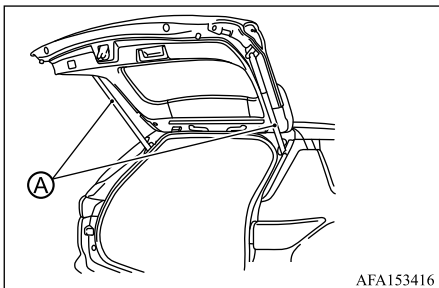
- Lorsque vous ouvrez le hayon, assurez-vous qu'il est complètement ouvert et qu'il reste dans cette position. Si vous vous contentiez d'ouvrir le hayon à moitié, il risquerait de retomber et de se fermer avec force. Il est plus difficile d'ouvrir le hayon lorsque votre véhicule est garé en pente. En outre, le hayon risque de s'ouvrir ou de se refermer brusquement. Lorsque vous utilisez la mémoire de hauteur du hayon électrique à commande à distance, le hayon s'ouvre uniquement jusqu'à la position définie.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon, contrôlez les alentours afin de vous assurer de pouvoir le faire en toute sécurité, prévoyez suffisamment d'espace à l'arrière et au-dessus du véhicule, et veillez à ne pas vous cogner la tête ou vous coincer les mains, le cou, etc.

⚠ ATTENTION

- N'utilisez pas de porte-accessoires qui s'attachent au hayon. Ceci endommagerait le véhicule.

Hayon

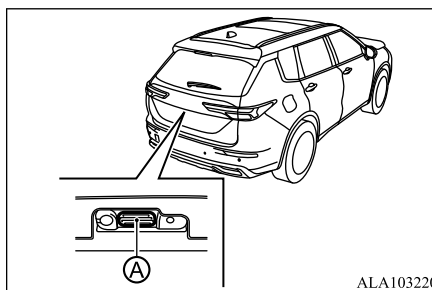
6



REMARQUE

- Des vérins à gaz (A) sont montés pour supporter le hayon.
Pour éviter des dommages ou un fonctionnement incorrect :
- Ne tenez pas les vérins à gaz lorsque vous fermez le hayon.
- N'appuyez pas et ne tirez pas sur les vérins à gaz.
- Ne fixez aucun plastique, bande adhésive, etc. sur les vérins.
- N'accrochez pas de ficelles, etc. autour des vérins à gaz.
- N'accrochez aucun objet aux vérins à gaz.

Fonctionnement du hayon manuel



Pour ouvrir le hayon, déverrouillez-le et appuyez sur la commande d'ouverture (A).
Soulevez le hayon pour l'ouvrir.
Le hayon peut être déverrouillé en :

- appuyant sur le bouton « DÉVERROUILLAGE »  de la clé.
- appuyant sur le contact extérieur de hayon (si le véhicule en est équipé).
- appuyant sur le contact extérieur de poignée de portière (si le véhicule en est équipé) ou sur la commande d'ouverture tout en portant l'émetteur sur vous.
- appuyant sur la position de déverrouillage de la commande de verrouillage électrique de portière.

REMARQUE

- Il n'est pas possible de lever le hayon si vous ne l'ouvrez pas juste après avoir appuyé sur la commande d'ouverture de hayon. Dans ce cas, appuyez à nouveau sur la commande d'ouverture de hayon, puis soulevez le hayon.

Pour fermer le hayon, baissez-le jusqu'à ce qu'il se ferme correctement.

Utilisation du hayon électrique à commande à distance (le cas échéant)

N07501400063

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le hayon électrique à commande à distance est complètement ouvert avant de charger et de décharger des bagages.

ATTENTION

- N'appliquez pas de force excessive sur le hayon électrique à commande à distance lors de son ouverture ou de sa fermeture. Cela pourrait provoquer une panne.

REMARQUE

- Le hayon électrique à commande à distance ne fonctionne pas normalement dans les conditions suivantes :
 - Lorsque le véhicule est garé sur une pente raide.
 - En cas de vents violents.
 - Lorsque le hayon électrique à commande à distance est recouvert de neige.
- Si la batterie ou le fusible est remplacé alors que le hayon électrique à commande à distance est ouvert, il ne peut pas se fermer automatiquement. Dans ce cas, fermez le hayon électrique à commande à distance manuellement.

Pour actionner le hayon électrique à commande à distance, le véhicule doit être en position « P » (stationnement).

Le hayon électrique à commande à distance ne fonctionnera pas si la tension de la batterie est faible.

Comment activer/désactiver le hayon électrique à commande à distance

Le fonctionnement du hayon électrique à commande à distance peut être activé ou désactivé à partir de l'écran multi-informations.

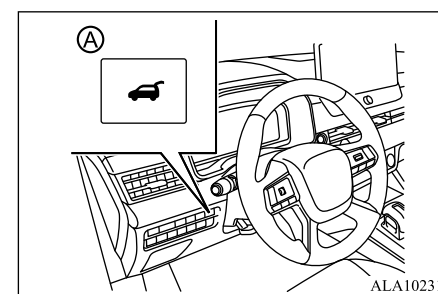
Lorsque le hayon électrique à commande à distance est désactivé, le fonctionnement électrique n'est pas disponible. Lorsque vous appuyez sur le bouton de hayon électrique à commande à distance sur l'émetteur, seul le loquet du hayon est déverrouillé.

REMARQUE

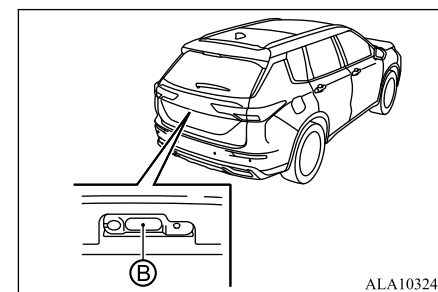
- Pour les modèles équipés d'un hayon électrique à commande à distance (avec accès mains libres) : Lorsque vous nettoyez votre véhicule, que vous le lustrez ou que vous l'entretenez, que vous mettez en place ou remplacez une housse de protection ou que vous projetez de l'eau dans la zone autour du capteur de mouvement, désactivez le hayon électrique.
- Si l'opération d'ouverture ou de fermeture électrique est effectuée de manière consécutive, le mode de sécurité s'active et l'opération ne peut pas être effectuée pendant un certain temps. Dans ce cas, patientez un moment, puis effectuez l'opération.

Ouverture électrique (à l'aide des commandes)

Commande de hayon électrique à commande à distance — Tableau de bord

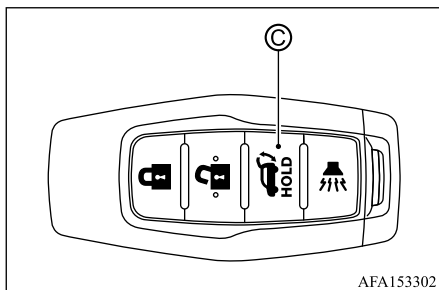


Contact d'ouverture de hayon



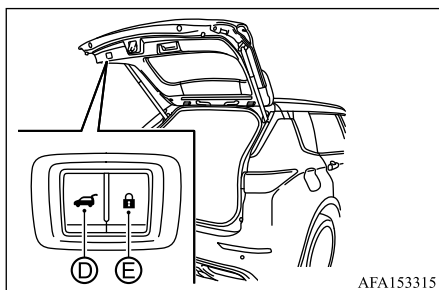
Hayon

Bouton d'ouverture électrique du hayon – Clé



AFA153302

Commande de fermeture de hayon électrique à commande à distance et commande de fermeture et de verrouillage — Hayon



AFA153315

Lorsque le hayon est complètement fermé, il est possible de l'ouvrir entièrement et automatiquement en :

- appuyant sur le commutateur du hayon électrique à commande à distance (A) sur le tableau de bord pendant plus 1 seconde
- appuyant sur le commutateur d'ouverture du hayon (B)
- appuyant sur le bouton du hayon électrique à commande à distance (C) sur la clé pendant plus 1 seconde

L'avertisseur sonore extérieur retentit à 3 reprises.

REMARQUE

- Le hayon peut être ouvert à l'aide du commutateur de hayon électrique à commande à distance (A), du commutateur d'ouverture du hayon (B) ou du bouton d'ouverture électrique du hayon (C) même si le hayon est verrouillé. Il est possible de déverrouiller et d'ouvrir le hayon indépendamment des autres portières, même quand elles sont verrouillées.

Fermeture électrique

Lorsque le hayon est complètement ouvert, il est possible de le fermer entièrement et automatiquement en :

- appuyant sur le commutateur de hayon électrique à commande à distance (A) sur le tableau de bord.
- appuyant sur le bouton du hayon électrique à commande à distance (C) sur la clé pendant plus 1 seconde
- appuyant sur le commutateur de fermeture de hayon électrique à commande à distance (D) situé dans la partie inférieure du hayon.

Le témoin sonore extérieur retentit 3 fois lorsque le hayon commence à se fermer.

Fermeture et verrouillage électriques

Lorsque le hayon est ouvert, il se ferme et se verrouille complètement automatiquement en appuyant sur l'interrupteur de fermeture et de verrouillage à distance du hayon électrique (E) situé sur la partie inférieure du hayon.

Les clignotants clignotent 2 fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit lorsque le hayon commence à se fermer.

Fonction d'arrêt et d'inversion

Le mouvement du hayon électrique à commande à distance s'arrête immédiatement si



Hayon

l'une des actions suivantes est effectuée pendant l'ouverture ou la fermeture électrique.

- appuyer sur le bouton de hayon électrique à commande à distance **A**
- appuyant sur le commutateur d'ouverture du hayon **B**
- appuyant sur le commutateur de fermeture de hayon électrique à commande à distance **D** situé dans la partie inférieure du hayon.
- appuyer sur le bouton de hayon électrique à commande à distance **C** sur la clé
- le capteur de mouvement de pied détecte un mouvement de pied (si le véhicule en est équipé) (Reportez-vous à la section « Fonctionnement du hayon électrique à commande à distance via l'accès mains-libres » à la page 6-28.)

Le hayon électrique à commande à distance entame ensuite un mouvement dans le sens inverse si l'une des actions ci-dessus est à nouveau effectuée.

Le témoin sonore extérieur retentit lorsque le mouvement du hayon s'inverse.

Fonction d'inversion automatique

La fonction d'inversion automatique permet au hayon de s'inverser automatiquement

lorsqu'un objet est coincé dans le hayon lors de son ouverture ou de sa fermeture. Lorsque l'unité de commande détecte un obstacle, le hayon s'inverse et revient à la position complètement ouverte ou complètement fermée. Si un deuxième obstacle est détecté, le mouvement du hayon s'arrête. Le hayon passe alors en mode manuel.

Un capteur anti-pincement est monté de chaque côté du hayon. Si un obstacle est détecté par le capteur anti-pincement pendant la fermeture électrique, le hayon effectue une inversion et revient immédiatement en position d'ouverture complète.

REMARQUE

- Si le capteur anti-pincement est endommagé ou retiré, la fonction de fermeture électrique ne fonctionne pas.

AVERTISSEMENT

- Il existe une petite distance juste avant la position fermée qui ne peut pas être détectée. Assurez-vous que tous les passagers gardent leurs mains, etc. à l'écart de l'ouverture du hayon avant de fermer celui-ci.

ATTENTION

- Le mécanisme de sécurité peut parfois ne pas fonctionner en fonction de l'état de l'objet coincé ou de la manière dont il est coincé. Par conséquent, veillez tout particulièrement à ne pas coincer une main, une partie de votre corps ou un objet.
- Si le mécanisme de sécurité est activé à plusieurs reprises, le hayon peut passer en mode manuel. Une fois que le hayon électrique à commande à distance est complètement ouvert ou fermé, le fonctionnement automatique normal est à nouveau possible.

6

Mode manuel

Si le fonctionnement électrique n'est pas disponible, le hayon peut être actionné manuellement. Le fonctionnement électrique peut ne pas être disponible si plusieurs obstacles ont été détectés au cours d'un même cycle électrique ou si la tension de la batterie est faible. Lorsque le hayon électrique à commande à distance est désactivé, ouvrez manuellement le hayon en appuyant sur le commutateur d'ouverture de ce dernier. Si le commutateur d'ouverture du hayon électrique à commande à distance est actionné pendant l'ouverture ou la fermeture électrique, le fonctionnement électrique est annulé et le hayon peut être actionné manuellement.

Hayon

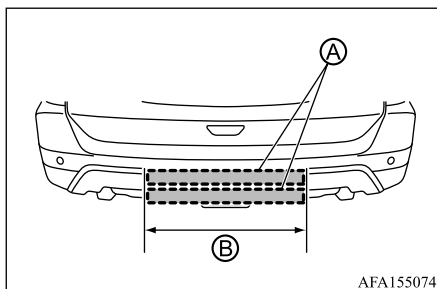
Fonctionnement du hayon électrique à commande à distance via l'accès mains-libres (le cas échéant)

N07501500077

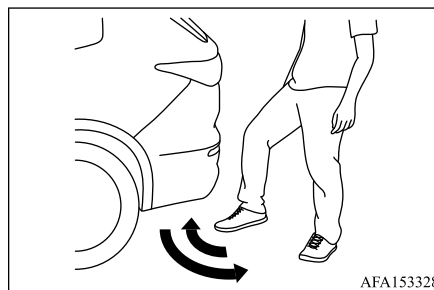
6

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous tractez une remorque, désactivez le hayon électrique à commande à distance pour éviter l'activation du hayon par une détection involontaire du faisceau de la remorque ou d'autres composants.



AFA155074



Le capteur de mouvement de pied ① situé derrière le pare-chocs arrière vous permet d'ouvrir ou de fermer le hayon sans utiliser vos mains.

Lorsque vous approchez votre pied puis que vous l'éloignez du périmètre de fonctionnement ② comme si vous donniez un coup de pied, le hayon s'ouvre ou se ferme automatiquement.

D'un mouvement de coup de pied, déplacez rapidement votre pied vers l'avant, aussi près que possible du pare-chocs, puis reculez vers l'arrière du véhicule.

REMARQUE

- Le capteur de mouvement de pied risque de ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :

REMARQUE

- En cas d'utilisation à proximité d'un lieu où des ondes radio de forte intensité sont transmises, comme une tour de télévision, une centrale électrique, une station de recharge pour véhicules électriques ou une station de radiodiffusion.
- Lorsque le véhicule est garé à proximité d'un parcomètre.
- Si vous portez une matière non conductrice d'électricité, comme des bottes en caoutchouc.
- Si de l'eau adhère au pare-chocs arrière lors du nettoyage du véhicule, par temps pluvieux, etc.
- Lorsque vous déplacez votre pied latéralement (d'un côté à l'autre).
- Si vous bougez votre pied de manière répétée.
- Le hayon électrique à commande à distance risque de ne pas fonctionner lorsque votre pied reste dans le périmètre de fonctionnement après avoir effectué le mouvement de coup de pied.
- Le capteur de mouvement de pied risque de ne pas détecter les mouvements de pied sous une barre de remorquage (si le véhicule en est équipé); il ne rencontre cependant pas de problèmes de détection des mouvements sur les côtés de la barre de remorquage (si le véhicule en est équipé).



Hayon

REMARQUE

- Lorsque vous nettoyez votre véhicule, que vous le lustrerez ou que vous l'entretenez, que vous mettez en place ou remplacez une housse de protection ou que vous projetez de l'eau dans la zone autour du capteur de mouvement, désactivez le hayon électrique.
- Lorsque de grandes quantités d'eau éclaboussent le pare-chocs arrière, par exemple en cas de forte pluie, etc. n'amenez pas l'émetteur dans la plage de fonctionnement durant cette période.

ATTENTION

- N'effectuez pas de mouvement de pied à proximité des composants du système d'échappement lorsqu'ils sont chauds. Vous vous exposeriez à des risques de brûlures graves.
- N'effectuez pas de mouvement de pied sur une surface instable (par exemple, en pente, dans la boue, etc.).

Fonction d'ouverture et de fermeture électrique

L'utilisation du capteur de mouvement de pied entraîne l'ouverture automatique complète du hayon.

1. Portez l'émetteur avec vous.
2. Approchez votre pied puis éloignez-le du pare-chocs arrière comme si vous donniez un coup de pied dans le périmètre de fonctionnement du capteur de mouvement de pied.
3. Le hayon s'ouvre ou se ferme automatiquement.

Fonction d'arrêt et d'inversion

Le mouvement du hayon électrique à commande à distance s'interrompt immédiatement si vous effectuez un mouvement de

coup de pied pendant l'ouverture ou la fermeture électrique.

Le hayon électrique à commande à distance entame ensuite un mouvement dans le sens inverse si vous effectuez à nouveau un mouvement de coup de pied. Vous pouvez inverser le mouvement du hayon électrique à commande à distance lorsque vous portez l'émetteur sur vous.

6

Fermeture et verrouillage faciles du hayon

N07501600065

Si le hayon est abaissé en position partiellement ouverte, le hayon se ferme de lui-même automatiquement.

N'appliquez pas de force excessive lors de la fermeture automatique. Appliquer une force excessive risque de provoquer un défaut de fonctionnement du mécanisme.

AVERTISSEMENT

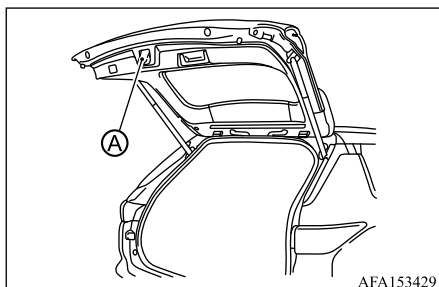
- Veillez à ne pas vous pincer la main ou les doigts lors de la fermeture et du verrouillage faciles du hayon. Si vous craignez que cela ne se produise, appuyez sur la commande de hayon électrique à commande à distance ou utilisez l'accès mains-libres. Le hayon électrique à commande à distance revient en position d'ouverture de la porte.

Hayon

⚠ ATTENTION

- Le hayon se ferme automatiquement à partir d'une position partiellement ouverte. Afin de ne pas vous pincer, gardez vos mains et vos doigts éloignés de l'ouverture du hayon.
- Ne laissez pas les enfants actionner le hayon.

6

**⚠ ATTENTION**

- Ne touchez pas au loquet (A) situé à l'intérieur du hayon électrique à commande à distance. Sinon, vous risquez de vous pincer les doigts dans le loquet lors de l'activation du hayon à fermeture facile.
- Le hayon à fermeture facile fonctionne même lorsque le fonctionnement du hayon électrique à commande à distance en mode automatique est désactivé. Par conséquent, faites particulièrement attention afin de ne pas vous coincer la main ou les doigts.

Levier de déverrouillage de hayon

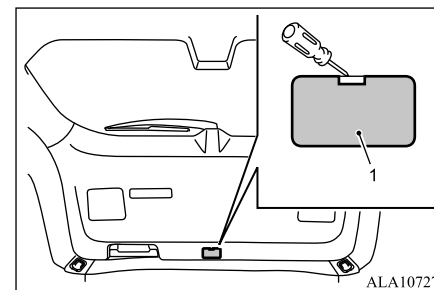
N07501700095

⚠ AVERTISSEMENT

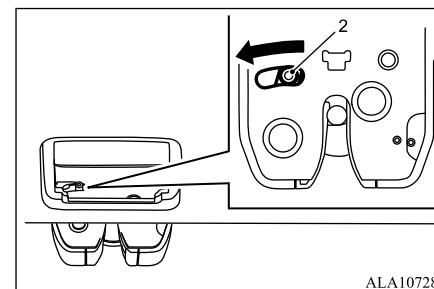
- Lors de la conduite, gardez toujours le couvercle du levier de déverrouillage situé sur le hayon fermé, de sorte que votre chargement ne puisse pas buter accidentellement contre le levier et ouvrir le hayon.

S'il n'est pas possible d'ouvrir le hayon au moyen de la commande (A), (B) ou (C) (reportez-vous à la section « Utilisation du hayon électrique à commande à distance » à la page 6-24) parce que la batterie est déchargée, suivez ces étapes.

1. Rabattez les sièges de troisième rangée. Reportez-vous à « Sièges de troisième rangée » à la page 4-8.
2. Munissez-vous d'un outil adéquat, comme un tournevis plat, pour ouvrir le couvercle (1), et insérez-le dans la fente d'accès.



3. Déplacez le levier de déverrouillage (2) vers la gauche à l'aide d'un outil adapté. Le hayon se déverrouille.



4. Poussez le hayon vers le haut pour l'ouvrir.

Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé au plus vite pour les réparations.

Fonction de mémorisation de hauteur

N07501800096

Il est possible de régler le hayon afin qu'il s'ouvre jusqu'à une hauteur spécifique en effectuant la procédure suivante :

1. Ouvrez le hayon.
2. Baissez le hayon jusqu'à la position souhaitée, puis maintenez-le (il offre une certaine résistance lorsqu'il est réglé manuellement).
3. Tout en maintenant le hayon en position, appuyez sur la commande de fermeture de hayon électrique à commande à distance
 ㊦ située sur le hayon pendant environ 3 secondes ou jusqu'à ce que 2 bips soient émis.

Le hayon s'ouvre alors selon le réglage de la position sélectionnée. Pour modifier la position du hayon, répétez les étapes 1 à 3 du réglage de la position du hayon.

⚠ ATTENTION

- Ne réglez pas la hauteur du hayon à moins de 1 400 mm (55 po) environ du sol à l'aide de la fonction de mémorisation de hauteur. Même si vous réglez une hauteur d'ouverture inférieure à environ 1 400 mm (55 po) du sol, la hauteur est automatiquement réglée à environ 1 400 mm (55 po) du sol.

Trappe de réservoir de carburant

N07501900097

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous manipulez du carburant, respectez les consignes de sécurité affichées dans les garages et les stations-service.
- L'essence est hautement inflammable et explosive. Vous risquez de vous brûler ou de vous blesser gravement en le manipulant. Lorsque vous faites le plein de votre véhicule, mettez toujours le commutateur du moteur électrique en position OFF et éloignez-vous des flammes, des étincelles et des sources de fumée. Manipulez toujours le carburant dans des zones extérieures bien ventilées.

Trappe de réservoir de carburant

⚠ AVERTISSEMENT

- Avant de retirer le bouchon du réservoir, veillez à vous débarrasser de l'électricité statique corporelle en touchant une pièce métallique du véhicule ou de la pompe à carburant. Toute électricité statique sur votre corps pourrait créer une étincelle qui enflammerait les vapeurs de carburant.
- Effectuez vous-même l'ensemble du processus de ravitaillement (ouverture de la trappe de réservoir de carburant, retrait du bouchon de carburant etc.) Ne laissez personne d'autre s'approcher de la trappe de carburant. Si vous permettez à une personne de vous aider et que cette personne transportait de l'électricité statique, les vapeurs de carburant pourraient s'enflammer.
- Ne procédez jamais à la fois à la recharge et au ravitaillement. Si vous êtes chargé d'électricité statique, les vapeurs de carburant pourraient s'enflammer au contact de l'étincelle de décharge.
- Ne vous éloignez pas du réservoir de carburant avant la fin du ravitaillement. Si vous vous éloignez et faites autre chose (par exemple, vous asseoir sur un siège) pendant le processus de ravitaillement en carburant, vous pourriez recevoir une charge d'électricité statique.
- Faites attention à ne pas inhaler les vapeurs de carburant. Le carburant contient des substances toxiques.

6

Trappe de réservoir de carburant

⚠️ AVERTISSEMENT

- Fermez les portières et les vitres pendant le ravitaillement en carburant. Si le réservoir reste ouvert, les vapeurs de carburant pourraient pénétrer dans l'habitacle.
- Si le bouchon du réservoir doit être remplacé, utilisez uniquement une pièce d'origine MITSUBIHI MOTORS.

6

⚠️ ATTENTION

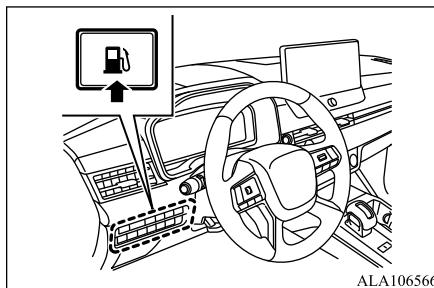
- Le carburant dans le réservoir peut ne pas être épuisé et peut stagner pendant une longue période en fonction de la fréquence d'utilisation du véhicule, la qualité du carburant peut changer et il peut avoir une mauvaise influence sur le moteur ou les pièces d'un système d'alimentation en carburant. Respectez les consignes suivantes à titre préventif.
- Activez le mode de charge de la batterie afin de démarrer le moteur dans les 3 mois. Reportez-vous à la section « Mode CHARGE » à la page 8-30.
- Remplissez le réservoir de carburant de plus de 20 litres (5,3 gal) en une seule fois en l'espace de 3 mois. Si l'indicateur de niveau de carburant est inférieur à la moitié, vous pouvez certainement faire le plein avec plus de 20 litres (5,3 gal). Reportez-vous à la section « Jauge de carburant » à la page 5-7.

Capacité du réservoir de carburant

14,0 gal (53 litres)

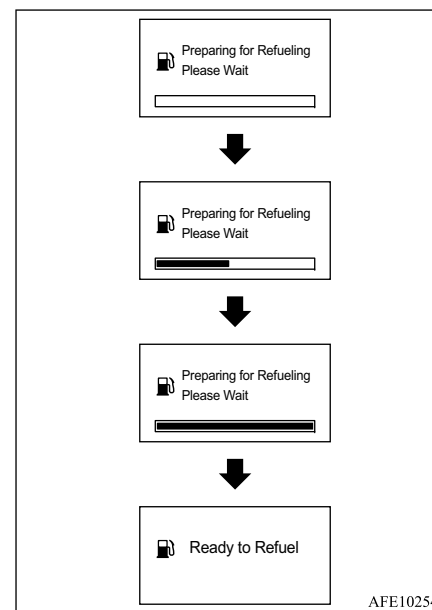
Ravitaillement en carburant

1. Avant de faire le plein, mettez le commutateur du mode de fonctionnement du moteur électrique sur OFF pour arrêter le système EV hybride rechargeable.



ALA106566

2. La trappe de réservoir de carburant est située à l'arrière gauche de votre véhicule. Il est possible d'ouvrir la trappe de réservoir de carburant depuis l'intérieur du véhicule. Il suffit d'appuyer sur le commutateur d'ouverture de la trappe de réservoir de carburant situé sur le tableau de bord.



AFE102542

3. La pression interne du réservoir de carburant est automatiquement relâchée pour éviter tout débordement de carburant lors du remplissage.

Trappe de réservoir de carburant

Avant d'ouvrir le bouchon de carburant, attendez que le message « PRÊT POUR FAIRE LE PLEIN DE CARBURANT » s'affiche à l'écran d'information de l'écran multi-informations. Si la pression interne est élevée, cela peut prendre plusieurs dizaines de secondes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les indicateurs « Préparation pour le réapprovisionnement » et « Prêt pour faire le plein de carburant » à l'écran multi-informations, consultez la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

⚠ AVERTISSEMENT

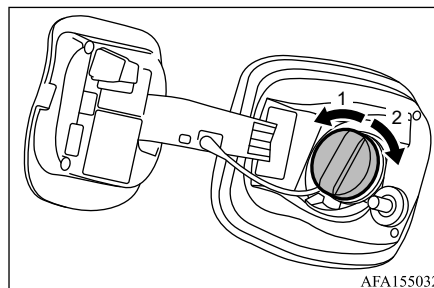
- En cas de problème au niveau du système de libération de la pression interne du réservoir de carburant, un avertissement s'affiche à l'écran d'information de l'écran multi-informations et la trappe de réservoir de carburant ne peut pas être ouverte.

Faites immédiatement inspecter votre véhicule par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Pour plus d'informations sur l'avertissement « Système de ravitaill. requiert entretien. » à l'écran multi-informations, reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

📖 REMARQUE

- Si la batterie de démarrage 12 V est faible ou déchargée, la fonction permettant de libérer la pression interne du réservoir de carburant est désactivée et la trappe de réservoir de carburant ne peut pas être ouverte.



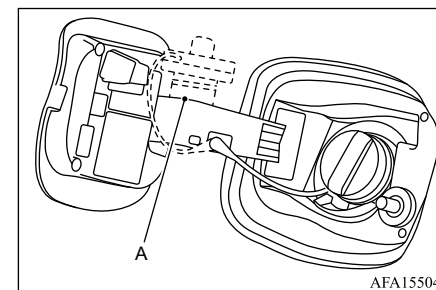
AFA155032

- 1- Retirer
 - 2- Fermer
4. Ouvrez le tuyau de réservoir de carburant en tournant lentement le bouchon du réservoir dans le sens antihoraire.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système d'alimentation en carburant pouvant être sous pression, retirez le bouchon du réservoir lentement. Cela permet de libérer toute pression ou dépression qui aurait pu s'accumuler dans le réservoir de carburant. Si le bouchon dégage de la vapeur ou si vous entendez un sifflement, patientez que le bruit cesse avant de retirer le bouchon. Dans le cas contraire, du carburant pourrait gicler et vous blesser ou blesser d'autres personnes.

6



AFA155045

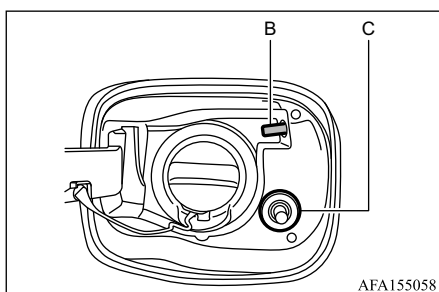
📖 REMARQUE

- Pendant le remplissage, placez le bouchon du réservoir sur le support (A) situé à l'intérieur de la trappe de réservoir de carburant.

Trappe de réservoir de carburant

5. Un remplissage correct dépend principalement d'une manipulation correcte du pistolet de remplissage. Ne penchez pas le pistolet. Insérez le pistolet dans l'orifice de remplissage jusqu'à ce qu'il soit complètement enfoncé.

6



⚠ ATTENTION

- N'inclinez pas le pistolet.
- N'appuyez pas sur la goupille (B) pendant le ravitaillement. Du carburant pourrait être projeté hors de l'orifice de remplissage.
- N'appuyez jamais sur l'actionneur (C) lorsque la trappe de réservoir de carburant est ouverte. Si vous appuyez sur l'actionneur (C), la trappe de réservoir de carburant ne pourra pas être fermée. Si vous avez appuyé sur l'actionneur (C), appuyez sur le commutateur d'ouverture de la trappe de réservoir de carburant.

⚠ ATTENTION

- Votre véhicule ne peut fonctionner qu'avec de l'essence sans plomb. Le remplissage de ces véhicules avec de l'essence au plomb entraînerait de graves dommages au moteur et au convertisseur catalytique. Il ne faut donc jamais tenter de le faire.

6. Lorsque le pistolet s'arrête automatiquement, cessez de remplir le réservoir.

⚠ ATTENTION

- Pour éviter tout débordement et toute fuite de carburant, ne remplissez pas le réservoir à ras bord. Un remplissage excessif peut entraîner un risque de fuite de carburant. Ce risque est particulièrement élevé en cas de remplissage à faible débit.
- Pour éviter tout débordement et toute fuite de carburant, « ne remplissez pas le réservoir à ras bord ». Le carburant renversé peut décolorer, tacher ou fissurer la peinture du véhicule. Si du carburant se renverse sur la peinture, essuyez-le avec un chiffon doux.

⚠ ATTENTION

- Le ravitaillement en carburant doit être terminé dans les 30 minutes suivant l'activation du commutateur d'ouverture de la trappe de réservoir de carburant. Au bout de 30 minutes, le système de ravitaillement en carburant permettant de libérer la pression interne du réservoir se désactive. Fermez le bouchon du réservoir et la trappe de réservoir de carburant. Pour éviter que le carburant ne déborde, appuyez à nouveau sur le commutateur d'ouverture de la trappe de réservoir de carburant afin de réactiver le système de ravitaillement en carburant.

7. Pour fermer, tournez lentement le bouchon du réservoir dans le sens horaire jusqu'à ce que vous entendiez un clic, puis refermez doucement la trappe de réservoir de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le bouchon du réservoir est bien fermé. Si le bouchon du réservoir n'est pas bien serré, du carburant pourrait s'échapper et provoquer un incendie.

REMARQUE

- Si vous roulez avec la trappe de réservoir de carburant ouverte, un affichage d'avertissement s'affiche à l'écran d'information du tableau de bord multi-informations. Pour plus d'informations sur le message d'avertissement « Fermer le couvercle et le bouchon du réservoir » à l'écran multi-informations, reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

Si la trappe de réservoir de carburant ne s'ouvre pas

Si la trappe de réservoir de carburant ne peut pas être déverrouillée, procédez comme suit. Pour ouvrir la trappe de réservoir de carburant, vous pouvez utiliser le levier de déverrouillage manuel situé à l'intérieur du cache de garniture intérieure.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez jamais le levier de déverrouillage manuel de la trappe de réservoir de carburant, sauf si la trappe ne peut pas être ouverte à l'aide du commutateur d'ouverture de la trappe de réservoir de carburant.

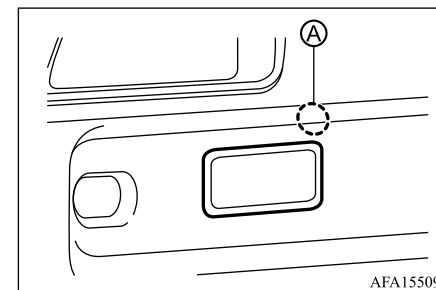
Si la trappe de réservoir de carburant est ouverte à l'aide du levier de déverrouillage manuel, la pression interne du réservoir n'est pas automatiquement relâchée. Pour éviter que le carburant ne déborde du réservoir, retirez lentement le bouchon de remplissage du réservoir de carburant afin de relâcher progressivement la pression interne et faites le plein à un débit plus faible.

ATTENTION

- Si le cache reste ouvert, les bagages peuvent accidentellement entrer en contact avec le levier de déverrouillage de la trappe de réservoir de carburant manuelle et celle-ci peut s'ouvrir.

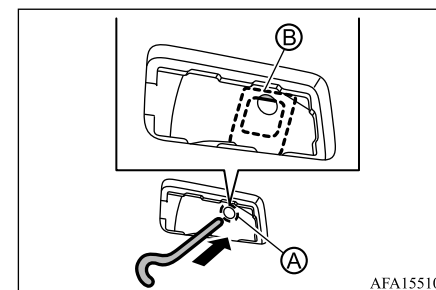
Trappe de réservoir de carburant

Pour ouvrir manuellement la trappe de réservoir de carburant



6

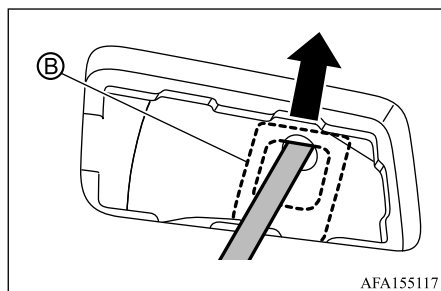
1. Retirez le couvercle en insérant un tourne-vis plat muni d'un chiffon à son extrémité dans l'encoche du couvercle, sur le côté gauche du coffre à bagages. Vérifiez l'emplacement du trou du panneau A.



Direction inclinable/télescopique

2. Observez l'intérieur de la doublure par en dessous.

Insérez un outil approprié dans le trou de la tige jaune ⑥ visible derrière le trou du panneau ④.



6

3. Tirez ensuite la tige jaune ⑥ à l'aide de l'outil approprié pour déverrouiller la trappe de réservoir de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

- Cette procédure n'est qu'une mesure d'urgence en cas de défaillance. Ne l'utilisez pas dans des conditions normales, car elle pourrait entraîner un dysfonctionnement.
- Lorsque vous effectuez cette opération, ne tournez pas brusquement le bouchon du réservoir de carburant.
- La pression interne du réservoir de carburant n'étant pas automatiquement relâchée, une rotation brusque du bouchon du réservoir de carburant peut provoquer un débordement de carburant.

📖 REMARQUE

- Après avoir actionné la tige, refermez le couvercle. Si elle reste ouverte, les bagages peuvent heurter la tige et la trappe de réservoir de carburant peut s'ouvrir accidentellement.



Close Fuel Lid & Cap

AFA155061

📖 REMARQUE

- Une fois cette procédure effectuée, le message d'avertissement peut s'afficher à l'écran multi-informations.
Le message d'avertissement disparaît :
 - Quelques dizaines de secondes après avoir roulé avec la trappe de réservoir de carburant fermée; ou
 - environ 30 minutes après avoir actionné la tige de déverrouillage manuel de la trappe de réservoir de carburant.
- Si vous effectuez cette opération, faites-la vérifier par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé, car cela pourrait entraîner un dysfonctionnement du dispositif d'ouverture de la trappe de réservoir de carburant.

Direction inclinable/télescopique

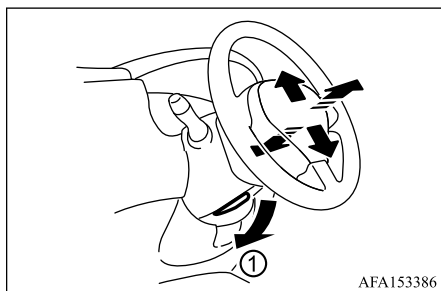
N0750200053

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne réglez pas la position du volant pendant la conduite. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident.

Inclinaison ou réglage télescopique

N07502100038

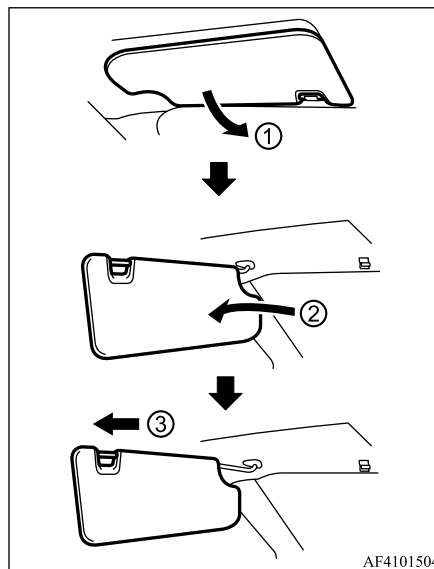


AFA153386

Tirez le levier de blocage ① vers le bas pour régler le volant vers le haut, vers le bas, vers l'avant ou vers l'arrière, jusqu'à la position souhaitée. Poussez le levier de blocage vers le haut pour fixer correctement le volant dans la position souhaitée.

Pare-soleil

N07502200039



AF4101504

1. Pour éviter les éblouissements frontaux, abaissez le pare-soleil ①.
2. Pour éviter les éblouissements latéraux, retirez le pare-soleil de la fixation centrale et déplacez-le latéralement ②.
3. Selon la situation, faites glisser le pare-soleil ③ vers l'intérieur ou l'extérieur.

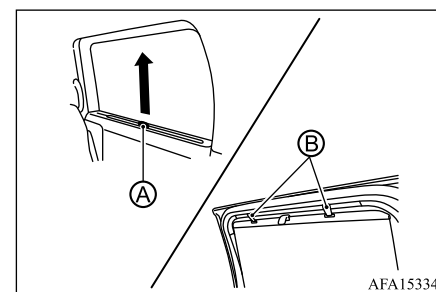
! ATTENTION

- Ne rangez pas le pare-soleil avant de l'avoir remis dans sa position initiale.
- Ne forcez pas en tirant sur le pare-soleil.

Pare-soleil enrouleur (porte arrière) (le cas échéant)

N07502300030

6



AFA153344

! ATTENTION

- Ne tirez pas le pare-soleil dans une autre direction que vers le haut. Cela pourrait endommager le pare-soleil.
- Ne relâchez pas le bouton A lorsque vous relevez ou rangez le pare-soleil. Le pare-soleil s'abaisse rapidement et si vous relâchez le bouton, votre doigt peut se coincer entre le pare-soleil et l'ouverture de la fenêtre.

Rétroviseurs

⚠ ATTENTION

- Ne conduisez pas le véhicule avec les vitres ouvertes lorsque vous utilisez le pare-soleil. Le pare-soleil peut causer des blessures s'il est frappé par une rafale de vent lorsqu'il est décroché, ou les pièces d'ombrage peuvent se plier.

6

Les pare-soleil enrouleurs sont installés sur les vitres des sièges arrière.

Pour lever le pare-soleil, tirez le bouton ㊶ vers le haut et poussez le bouton dans le crochet ㊷.

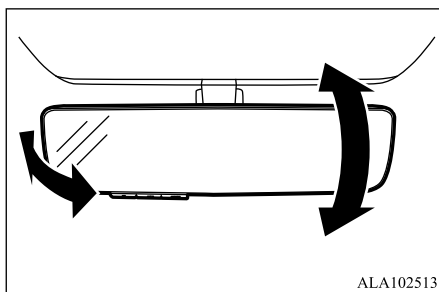
Pour ranger le pare-soleil, retirez-le des crochets et abaissez-le.

Rétroviseurs

N07502400028

Rétroviseur intérieur

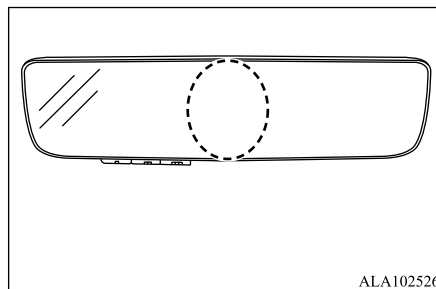
N07502500087



ALA102513

Réglez l'angle du rétroviseur intérieur selon la position souhaitée.

Rétroviseur sans cadre à anti-éblouissement automatique (le cas échéant)



ALA102526

Le rétroviseur intérieur est conçu de façon à changer automatiquement le reflet en fonction de l'intensité des phares du véhicule qui suit.

N'accrochez aucun objet au rétroviseur et n'appliquez aucun produit de nettoyage pour vitres. La sensibilité du capteur en serait réduite, ce qui altérerait le fonctionnement.

Rétroviseur numérique sans cadre (le cas échéant)

Reportez-vous à la section « Rétroviseur numérique sans cadre » à la page 6-41

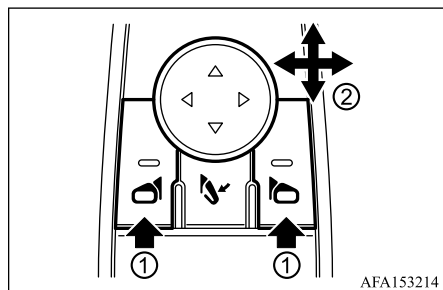
Rétroviseurs extérieurs

N07502600088

⚠ AVERTISSEMENT

- Les objets observés dans le rétroviseur côté passager sont plus proches qu'ils ne le paraissent. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. Utiliser seulement ce rétroviseur pourrait provoquer un accident. Utilisez le rétroviseur intérieur ou regardez par-dessus votre épaule pour évaluer correctement les distances par rapport aux autres objets.

Réglage des rétroviseurs extérieurs



La commande de rétroviseurs extérieurs est située sur l'accoudoir du conducteur. Le rétroviseur extérieur ne fonctionne que lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ACC ou ON.

Appuyez sur le commutateur du rétroviseur extérieur droit ou gauche pour sélectionner le rétroviseur droit ou gauche ①, puis réglez-le ② à l'aide du commutateur de commande.

Rétroviseurs extérieurs chauffants (le cas échéant)

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffés lorsque le commutateur du dégivreur électrique de la lunette arrière est actionné. (Reportez-vous à la section « Commutateur

du dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs » à la page 5-74.)

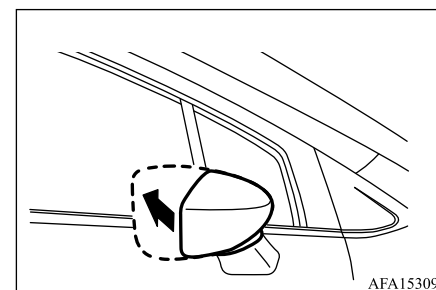
Rétroviseurs extérieurs rabattables

⚠ ATTENTION

- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs rabattus. Vous seriez incapable de visualiser ce qui passe derrière le véhicule.
- Si les rétroviseurs sont rabattus ou dépliés manuellement, il est possible que le rétroviseur bouge vers l'avant ou vers l'arrière lors de la conduite. Si les rétroviseurs sont rabattus ou dépliés manuellement, assurez-vous de les régler électriquement à nouveau avant de conduire le véhicule.

■ Type manuel (le cas échéant)

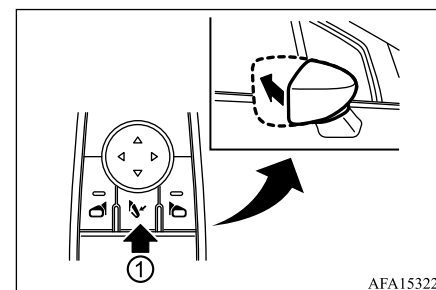
Exemple



6

Poussez le rétroviseur extérieur vers l'arrière du véhicule pour le rabattre.

■ Type à télécommande (le cas échéant)



Rétroviseurs

La télécommande des rétroviseurs extérieurs fonctionne lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ACC ou ON.

Pour rabattre les rétroviseurs extérieurs, appuyez sur la commande de rabatement des rétroviseurs extérieurs ①. Pour les déplier, appuyez à nouveau sur la commande.

Les rétroviseurs extérieurs se rabattent ou se déploient automatiquement lors du verrouillage ou du déverrouillage des portières au moyen des touches de clé ou de la clé F.A.S.T.

Il est possible de désactiver cette fonction. Reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

Si les rétroviseurs sont actionnés manuellement ou cognés, le corps du rétroviseur peut se desserrer au niveau du point d'articulation. Pour corriger le fonctionnement des rétroviseurs électroniques, faites tourner les rétroviseurs en appuyant sur la commande de rabatement de rétroviseurs extérieurs jusqu'à ce qu'ils soient en position ouverte.

REMARQUE

- Prenez garde de ne pas vous coincer les mains lorsqu'un rétroviseur est en mouvement.

REMARQUE

- Si vous déplacez un rétroviseur à la main ou si un rétroviseur se déplace après avoir heurté une personne ou un objet, vous risquez de ne pas pouvoir le remettre dans sa position d'origine à l'aide de la commande de rabatement de rétroviseurs extérieurs. Le cas échéant, appuyez sur la commande de rabatement de rétroviseurs extérieurs pour rabattre le rétroviseur, puis appuyez à nouveau sur la commande pour remettre le rétroviseur dans sa position d'origine.
- Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position OFF, le rétroviseur extérieur peut ne pas bouger lorsque vous appuyez sur le commutateur de rabatement du rétroviseur extérieur. Dans ce cas, placez le commutateur du moteur électrique en position ON, puis appuyez à nouveau sur le commutateur.
- En cas de gel, si les rétroviseurs ne fonctionnent pas correctement, évitez les pressions répétées sur la commande de rabatement de rétroviseurs extérieurs : vous risqueriez de faire surchauffer les circuits de moteur de rétroviseurs.

Rabattre et déployer les rétroviseurs sans utiliser la commande de rabatement des rétroviseurs extérieurs (fonction d'extension automatique)

Il est possible de désactiver cette fonction. Reportez-vous à « Réglages véhicule » à la page 5-24.

- Les rétroviseurs extérieurs se rabattent automatiquement lorsque le commutateur du moteur électrique est placé en position OFF, et se déploient lorsque le commutateur du moteur électrique est placé en position ON.
- La fonction de rabatement automatique des rétroviseurs extérieurs est désactivée.

Fonction d'inclinaison automatique en marche arrière (le cas échéant)

Lorsque vous reculez le véhicule, les rétroviseurs droits ou gauches s'inclinent automatiquement vers le bas pour offrir une meilleure visibilité arrière.

1. Placez le commutateur du moteur électrique en position ON.



Rétroviseur numérique sans cadre (le cas échéant)

2. Placez le levier de vitesses en position R (marche arrière).
3. Sélectionnez le rétroviseur droit ou gauche à l'aide du commutateur de commande des rétroviseurs extérieurs.
4. La surface du rétroviseur s'incline vers le bas.

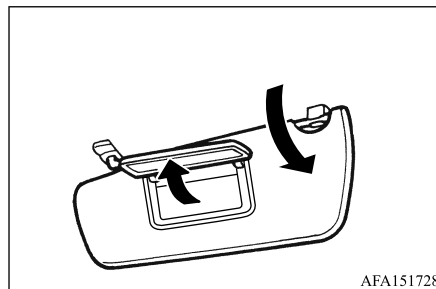
La surface du rétroviseur extérieur peut être réglée et mémorisée lorsque la fonction d'inclinaison automatique en marche arrière est activée. (Reportez-vous à la section « Réglage des rétroviseurs extérieurs » à la page 6-39.)

Lorsque l'une des conditions suivantes se produit, les surfaces des rétroviseurs extérieurs reviennent à leur position d'origine.

- Appuyez à nouveau sur le commutateur de commande du rétroviseur extérieur droit ou gauche.
- Le levier de vitesses est placé dans une position autre que R (marche arrière) et la vitesse du véhicule dépasse 5 mi/h (8 km/h).
- Après 9 secondes à compter du moment où le levier de vitesses est placé dans une position autre que R (marche arrière).
- Le commutateur du moteur électrique est placé en position OFF.

Miroir de courtoisie

N07502700021



AFA151728

Pour utiliser le miroir de courtoisie avant, abaissez le pare-soleil et soulevez le rabat.

Rétroviseur numérique sans cadre (le cas échéant)

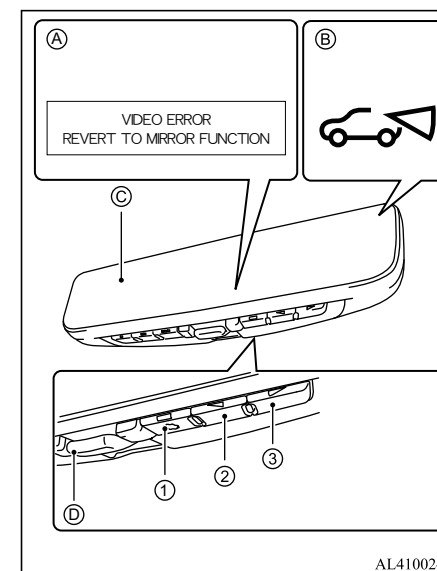
N07505600021

Un rétroviseur numérique sans cadre maintient une vue arrière claire, la vue arrière pouvant souvent être bloquée par les passagers ou par des objets comme les appuie-têtes et les chargements. Quelle que soit la situation où se trouve le véhicule, l'image est affichée dans le rétroviseur intérieur à partir d'une caméra située à l'arrière du véhicule. Le rétroviseur numérique sans cadre possède deux modes : le mode rétroviseur conventionnel et le mode rétroviseur numérique (mode de vue

de la caméra). Vous pouvez commuter entre ces deux modes au moyen du levier de sélection du mode.

Comment changer de mode

N07505700051



AL4100244

- ① Touche MENU
- ② Bouton central
- ③ Bouton de droite
- Ⓐ Affichage d'avertissement
- Ⓑ Icône de caméra

6

Rétroviseur numérique sans cadre (le cas échéant)

- © Miroir/Écran d'affichage
- ⓓ Levier de sélection du mode

⚠ AVERTISSEMENT

● Assurez-vous de régler le rétroviseur numérique sans cadre avant de conduire. Permutez le système en mode rétroviseur conventionnel et assurez-vous correctement sur le siège du conducteur. Réglez ensuite le rétroviseur de façon à bien voir la fenêtre arrière. Conduire sans régler le rétroviseur peut causer des difficultés pour observer l'affichage en mode rétroviseur numérique (mode de vue de la caméra) en raison de la réflexion de la surface du rétroviseur.

● Si l'affichage d'avertissement Ⓐ apparaît pendant l'utilisation du mode de rétroviseur numérique, permutez immédiatement le système sur le mode de rétroviseur conventionnel.

Si l'affichage d'avertissement Ⓐ ne disparaît pas après un certain temps, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

● Si l'image sur l'écran d'affichage ne s'affiche pas et que l'icône de caméra Ⓑ disparaît pendant l'utilisation du mode de rétroviseur numérique, basculez immédiatement le système en mode rétroviseur conventionnel.

Si l'image et l'icône de la caméra Ⓑ ne s'affichent pas à l'écran après un certain temps, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

📖 REMARQUE

● La pression sur chaque bouton s'effectue du bas vers le haut.

Mode de rétroviseur conventionnel

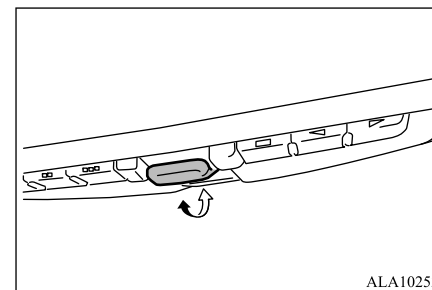
● Le rétroviseur numérique sans cadre est utilisé en tant que miroir.

Mode de rétroviseur numérique

● Le rétroviseur numérique sans cadre est utilisé en tant qu'écran.

L'icône de caméra Ⓑ s'affiche en mode rétroviseur numérique.

1. Mettez le mode de fonctionnement du moteur électrique sur ON.
2. Tirez sur le levier de sélection du mode ⓓ.



3. Le mode permute sur le mode de rétroviseur numérique (mode de vue de la caméra) et l'image de la vue arrière s'affiche. Appuyez sur le levier de sélection du mode ⓓ pour passer en mode rétroviseur conventionnel.

📖 REMARQUE

● S'il est difficile de voir dans l'écran du rétroviseur numérique sans cadre ou s'il est éblouissant à cause de la lumière ambiante, passez au mode de rétroviseur conventionnel.

Comment effectuer les réglages du rétroviseur numérique sans cadre

N07505800052

Lorsque le mode rétroviseur numérique (mode de vue de la caméra) est activé, vous pouvez choisir les paramètres d'affichage du rétroviseur numérique sans cadre, comme la luminosité, l'angle de la caméra et l'activation ou désactivation de l'indication de texte. Le menu de réglage suivant change chaque fois que vous appuyez sur la touche MENU.

- MENU (Menu principal)
- LUMINOSITÉ
- BAS/HAUT
- Gauche/Droite
- ROTATION
- INDICATION
- OBSCURCISSEMENT DU MIROIR
- LANGUE

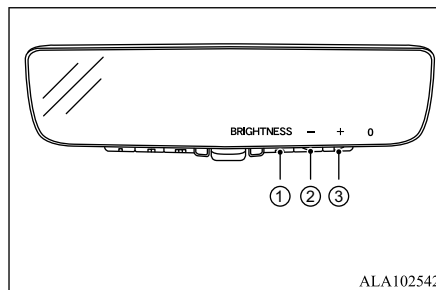
REMARQUE

- Pour permuter le menu de réglage, appuyez sur la touche MENU ① dans les 5 secondes suivant la sélection des réglages d'affichage dans le menu de réglage précédent.

Réglage de la luminosité

Vous pouvez régler la luminosité de l'écran en appuyant sur la touche MENU ① une fois.

- Appuyez sur le bouton central ② pour rendre l'écran plus sombre.
- Appuyez sur le bouton de droite ③ pour rendre l'écran plus lumineux.
- Plage de réglage : de -2 (assombri) à +2 (lumineux)

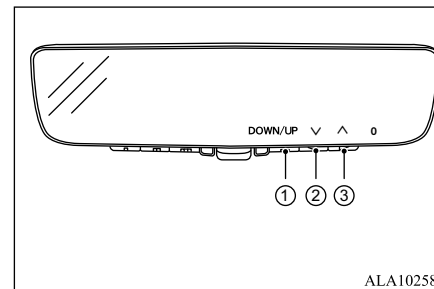


ALA102542

Réglage Bas/Haut

Vous pouvez régler verticalement l'angle de caméra de l'écran en appuyant sur la touche MENU ① deux fois.

- Appuyez sur le bouton central ② pour abaisser l'angle de caméra.
- Appuyez sur le bouton de droite ③ pour élever l'angle de caméra.
- Plage de réglage : de -5 (vers le bas) à +5 (vers le haut)



ALA102584

6

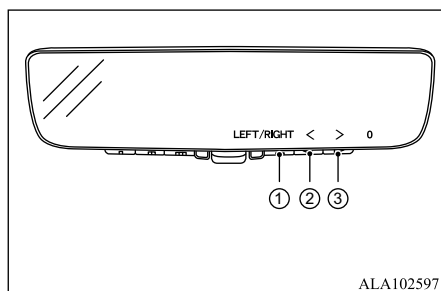
Rétroviseur numérique sans cadre (le cas échéant)

Réglage horizontal

Vous pouvez régler horizontalement l'angle de caméra de l'écran en appuyant sur la touche MENU ① trois fois.

6

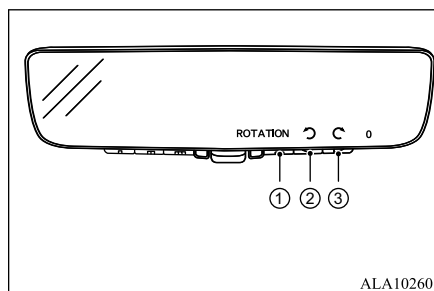
- Appuyez sur le bouton central ② pour déplacer l'angle de caméra vers la gauche.
- Appuyez sur le bouton de droite ③ pour déplacer l'angle de caméra vers la droite.
- Plage de réglage : de -3 (vers la gauche) à +3 (vers la droite)



Réglage de la rotation

Vous pouvez faire pivoter l'angle de caméra de l'écran en appuyant sur la touche MENU ① quatre fois.

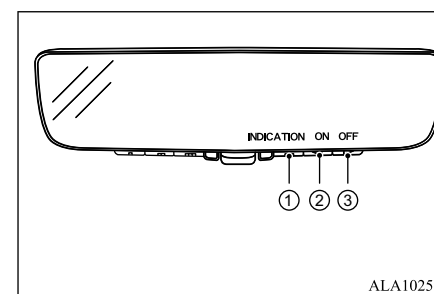
- Appuyez sur le bouton central ② pour faire pivoter l'angle de caméra vers la gauche.
- Appuyez sur le bouton de droite ③ pour faire pivoter l'angle de caméra vers la droite.
- Plage de réglage : de -6 (rotation en sens antihoraire) à +3 (rotation en sens horaire)



Sélection de l'indication

Vous pouvez activer ou désactiver l'indication de texte sur l'écran du rétroviseur numérique sans cadre en appuyant sur la touche MENU ① cinq fois.

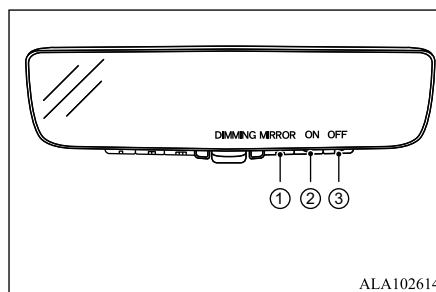
- Appuyez sur le bouton central ② pour activer l'indication de texte sur l'écran.
- Appuyez sur le bouton de droite ③ pour désactiver l'indication de texte sur l'écran.



Sélection de l'obscurcissement du miroir

Vous pouvez activer ou désactiver le mode OBSCURCISSEMENT DU MIROIR du mode de rétroviseur conventionnel en appuyant sur la touche MENU ① six fois. Lorsque le mode OBSCURCISSEMENT DU MIROIR est activé, le rétroviseur numérique sans cadre change automatiquement le reflet en fonction de l'intensité des phares du véhicule qui suit.

- Appuyez sur le bouton central ② pour activer le mode OBSCURCISSEMENT DU MIROIR du mode de rétroviseur conventionnel.
- Appuyez sur le bouton de droite ③ pour désactiver le mode OBSCURCISSEMENT DU MIROIR du mode de rétroviseur conventionnel.



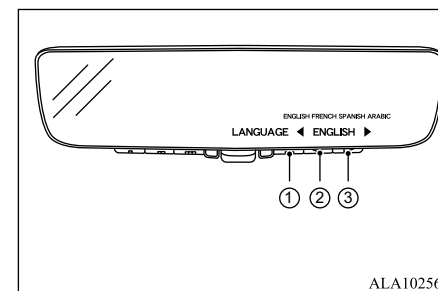
Rétroviseur numérique sans cadre (le cas échéant)

Sélection de la langue

Vous pouvez sélectionner l'indication de texte sur l'écran du rétroviseur numérique sans cadre en appuyant sur la touche MENU ① sept fois. Vous pouvez commuter sur l'anglais, le français, l'espagnol ou l'arabe. (Le réglage d'usine par défaut est l'anglais.)

- Appuyez sur le bouton central ② pour sélectionner la langue qui s'affiche du côté gauche.
- Appuyez sur le bouton de droite ③ pour sélectionner la langue qui s'affiche du côté droit.

Appuyez encore une fois sur la touche MENU ① (8 fois depuis le menu principal) pour revenir au menu principal.



6

Rétroviseur numérique sans cadre (le cas échéant)

Précautions relatives à l'utilisation du rétroviseur numérique sans cadre

N07505900053

⚠️ AVERTISSEMENT

- Vérifiez l'angle mort du rétroviseur numérique sans cadre avant de faire fonctionner le véhicule.

Le système comporte des zones où les objets ne sont pas visibles. Ne vous fiez pas excessivement au rétroviseur numérique sans cadre. Le conducteur est toujours responsable de la conduite sécuritaire.

- Évitez de démonter ou modifier le rétroviseur numérique sans cadre, la caméra ou les câbles.

Ce faisant, vous risqueriez de provoquer un accident ou un incendie. Si vous remarquez une odeur ou de la fumée provenant du rétroviseur numérique sans cadre, cessez immédiatement d'utiliser le système. Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

- Ne manipulez pas le rétroviseur numérique sans cadre tout en conduisant. Cela peut vous distraire, vous faire perdre le contrôle de votre véhicule et provoquer un accident ou des blessures graves.

- Ne mettez pas de cigarette ou de flammes sur le rétroviseur numérique sans cadre, la caméra ou les câbles. Cela peut provoquer un incendie.

⚠️ ATTENTION

- En cas de dysfonctionnement du rétroviseur numérique sans cadre, permutez immédiatement sur le mode rétroviseur classique.
- Ne regardez pas fixement dans le rétroviseur numérique sans cadre pendant la conduite.
 - Cela peut vous distraire, vous faire perdre le contrôle de votre véhicule et provoquer un accident ou des blessures graves.
 - Le fait de regarder l'écran d'affichage pendant la conduite peut également donner le mal de la route aux passagers.
- Lorsqu'une lumière intense (par exemple, les rayons du soleil ou des feux de route provenant des véhicules qui suivent) pénètre dans la caméra, un faisceau lumineux ou une lumière éblouissante peut apparaître sur l'écran du rétroviseur numérique sans cadre. Dans ce cas, permettez le système sur le mode de rétroviseur conventionnel au besoin.
- N'utilisez pas le rétroviseur numérique sans cadre lorsque le système EV hybride rechargeable ne fonctionne pas pendant de longues périodes afin d'éviter que la batterie ne se décharge.
- Ne fixez pas une antenne de dispositif sans fil près du rétroviseur numérique sans cadre. Les ondes électriques émises par un dispositif sans fil peuvent perturber l'image dans le rétroviseur numérique sans cadre.

⚠️ ATTENTION

- N'appuyez pas excessivement sur les boutons ni n'actionnez pas violemment le levier. Cela pourrait provoquer une défaillance du système. Cela pourrait aussi faire tomber le rétroviseur numérique sans cadre.
- Ne tournez jamais le corps du rétroviseur numérique sans cadre de 90° ou plus. Cela pourrait endommager les câbles du rétroviseur numérique sans cadre.
- N'appliquez pas de chocs puissants sur le corps du rétroviseur numérique sans cadre. Cela pourrait provoquer une défaillance du système.
- N'appliquez pas une charge lourde sur la caméra et sur le cache de caméra à l'arrière du véhicule. Cela pourrait causer le retrait de la caméra ou une défaillance du système.
- S'il est difficile de voir dans l'écran du rétroviseur numérique sans cadre à cause d'une lumière intense, passez au mode de rétroviseur conventionnel pour une meilleure utilisation.
- Lorsque des phares LED sont vus sur l'écran du rétroviseur numérique sans cadre, les images peuvent scintiller. Ceci est normal.
- En raison de la réflexion diffuse de l'environnement externe, les images à l'écran peuvent scintiller. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Une chose en déplacement rapide peut ne pas pouvoir s'afficher sur l'écran d'affichage de la caméra. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.



Réglages de mémoire conducteur et passager avant (le cas échéant)

⚠ ATTENTION

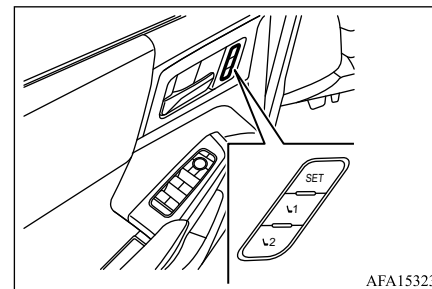
- L'affichage du rétroviseur numérique (mode d'affichage de la caméra) est différent du rétroviseur conventionnel. La distance des objets dans l'écran peut différer de la distance réelle. Ne vous fiez pas excessivement au rétroviseur numérique sans cadre. Le conducteur est toujours responsable de la sécurité, par exemple en vérifiant directement derrière lui.
- Si la luminosité de l'écran d'affichage de la caméra est réglée à un niveau de luminosité excessif, cela peut causer une fatigue oculaire lors de la conduite. Réglez la luminosité correctement.
- Utilisez l'essuie-glace de lunette arrière quand il pleut. Si l'image d'affichage de la caméra n'est toujours pas claire lorsque l'essuie-glace de lunette arrière fonctionne, vérifiez la détérioration de la lame d'essuie-glace de lunette arrière.
- Lors de l'utilisation de l'essuie-glace de lunette arrière, les images à l'écran peuvent scintiller. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

⚠ ATTENTION

- Si l'image de la caméra n'est pas claire, nettoyez la lunette arrière devant la caméra de rétroviseur numérique sans cadre. Si l'image d'affichage de la caméra n'est toujours pas claire, une pellicule d'huile adhère peut-être à la lunette arrière. Nettoyez le verre de la lunette arrière avec un séparateur de pellicule d'huile.
Reportez-vous à « Extérieur arrière » à la page 1-3 et à « Nettoyage du rétroviseur numérique sans cadre » à la page 10-6.
- Lorsque la lunette arrière est givrée, dégivrez-la à l'aide d'un dégivreur. Utilisez le mode rétroviseur conventionnel jusqu'à ce que la lunette arrière soit complètement dégivrée.
- L'écran du rétroviseur numérique sans cadre peut devenir chaud. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- La couleur d'un objet au loin ou dans l'obscurité peut être difficile à reconnaître. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Réglages de mémoire conducteur et passager avant (le cas échéant)

N07502800022



AFA153230

6

Les réglages de mémoire conducteur et passager avant incluent deux fonctions :

- Fonction de mémorisation
- Fonction d'entrée/de sortie (siège conducteur uniquement)

Fonction de stockage de la mémoire

N07502900049

Deux positions pour les sièges avant et les rétroviseurs extérieurs peuvent être enregistrées dans la mémoire personnelle. Suivez les procédures suivantes pour utiliser le système de mémorisation.

Vérifications et réglages avant démarrage 6-47

Réglages de mémoire conducteur et passager avant (le cas échéant)

Certains modèles ne disposent pas de fonction de mémorisation pour les rétroviseurs extérieurs.

1. Réglez les sièges avant et les rétroviseurs extérieurs dans les positions souhaitées en actionnant manuellement chaque commutateur de réglage. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous aux sections « Sièges » à la page 4-2 et « Rétroviseurs extérieurs » à la page 6-38.
2. Appuyez sur le bouton SET (réglage), puis, dans les 5 secondes, appuyez sur le commutateur de mémoire (1 ou 2).
3. Le témoin du bouton de mémoire enfoncé s'allume et reste allumé pendant environ 5 secondes.
4. Un signal sonore retentit si la mémoire a été enregistrée.

REMARQUE

- Si une nouvelle position mémorisée est enregistrée dans le même commutateur mémoire, la position mémorisée précédente sera écrasée par la nouvelle position enregistrée.

Confirmation du stockage en mémoire

Appuyez sur la commande SET. Si aucune position mémorisée n'a été enregistrée dans le

commutateur (1 ou 2), le témoin correspondant s'allume pendant environ 0,5 seconde. Si une position mémorisée a été enregistrée dans le commutateur (1 ou 2), le témoin correspondant reste allumé pendant environ 5 secondes.

Rappel des positions mémorisées dans le commutateur

Pour rappeler les positions mémorisées manuellement, appuyez sur le commutateur de mémorisation (1 ou 2). Les sièges avant et les rétroviseurs extérieurs se déplacent vers les positions enregistrées dans le commutateur de mémoire.

Associer la fonction de connexion à une position mémorisée

La fonction de connexion peut être associée à une position mémorisée en suivant la procédure suivante :

1. Placez le commutateur du moteur électrique en position ON tout en transportant l'émetteur qui a été enregistré dans le véhicule avec une fonction de connexion.

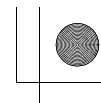
REMARQUE

- Assurez-vous que l'émetteur est éloigné. Sinon, le véhicule risque de détecter le mauvais émetteur.

2. Réglez la position des sièges avant et des rétroviseurs extérieurs. (Reportez-vous aux sections « Sièges » à la page 4-2 et « Rétroviseurs extérieurs » à la page 6-38.)
3. Placez le commutateur du moteur électrique en position OFF.

REMARQUE

- Consultez le manuel d'utilisation distinct du Smartphone-link Display Audio [SDA] pour les opérations suivantes.
 - La prochaine fois que vous vous connectez (en sélectionnant l'utilisateur sur l'écran) après avoir placé le commutateur du moteur électrique en position ON tout en transportant l'émetteur, le système s'ajuste automatiquement à la position de conduite mémorisée.
 - Chaque émetteur peut être associé à une position mémoire enregistrée à l'aide du système Smartphone-link Display Audio [SDA].



Réglages de mémoire conducteur et passager avant (le cas échéant)

**Fonction d'entrée/de sortie
(siège conducteur uniquement)**

N07503000021

Ce système est conçu pour que le siège conducteur se déplace automatiquement lorsque le levier de vitesses est placé sur P (stationnement). Ceci permet au conducteur d'accéder à son siège et de le quitter plus facilement.

Le siège conducteur coulisse vers l'arrière :

- Lorsque la portière du conducteur est ouverte et que l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur OFF.
- Lorsque l'interrupteur du moteur électrique passe de la position ON à OFF alors que la portière du conducteur est ouverte.

Le siège conducteur revient à sa position précédente :

- Lorsque l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON alors que le levier de vitesses est en position P (stationnement).

La fonction d'entrée/de sortie peut être annulée via «Réglages véhicule», sur l'écran multi-informations en effectuant ce qui suit :

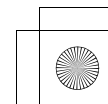
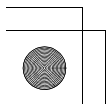
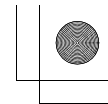
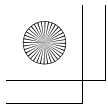
- Faites passer «Dépl. Lat. Siège» de la position activée à la position désactivée. Pour en savoir plus, reportez-vous à «Réglages véhicule», page 5-24.

Fonctionnement du système

N07503100022

Les réglages de mémoire du conducteur et du passager avant ne fonctionnent pas ou arrêtent de fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque le véhicule se déplace. (La fonction de retour des sièges avant peut être activée si la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (2 mi/h).)
- En cas de pression sur l'une des commandes de mémorisation alors que les réglages de mémoire sont en cours.
- En cas de pression sur la commande des sièges avant alors que les réglages de mémoire sont en cours.
- Lorsque le siège a déjà été placé sur la position mémorisée.
- Lorsqu'aucune position de siège n'est enregistrée dans la commande de mémorisation.
- Lorsque le levier de changement de vitesses est déplacé de P (stationnement) sur une autre position.



Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone

Manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio [SDA]	7-2
Caméra de vue arrière (le cas échéant)	7-4
Moniteur panoramique (le cas échéant)	7-11
Détection d'objets en mouvement (MOD) (le cas échéant)	7-21
Bouches d'aérations	7-25
Chauffage et climatisation	7-26
Antenne	7-36
Amplificateur	7-36
Téléphone ou poste BP dans le véhicule	7-37

Manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio [SDA]

Manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio [SDA]

N07600100080

Reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio [SDA] pour plus d'informations sur les points suivants. Les fonctions disponibles peuvent varier selon les modèles et les spécifications.

7

- Audio
- Téléphone mains-libres
- Apple CarPlay^{MD}
- Android Auto^{MC}
- MITSUBISHI CONNECT alimenté par SiriusXM^{MD}
- Système de navigation
- Reconnaissance vocale
- Informations et réglages visualisable sur le système de navigation

Notification concernant les fréquences radio

For USA:
FCC ID: 2AUXS-MMCSBXNAR
Model name: MMCSBXNAR
This device complies with Part 15 of the FCC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) this device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

⚠ ATTENTION

- Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules.

These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications.

However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is

encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

For Canada:

Model name: MMCSBXNAR

Product Marketing name: MMCSBXNAR

IC: 25847-MMCSBXNAR

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Deve-

Manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio [SDA]

lopment Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

RF Exposure Information:

This equipment complies with Canada radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

Déclaration d'exposition aux radiations:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec

un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Au Mexique

IFT or IFETEL No.: MIBOMM25-33830

Marca: BOSCH

Modelo: MMCSBXEUR

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

- (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
- (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Este equipo ha sido diseñado para operar con las antenas que enseguida se enlistan y para una ganancia máxima de antena de 3.5 dBi para 2.4 GHz y 3.7 dBi para 5GHz. El uso con este equipo de antenas no incluidas en esta lista o que tengan una ganancia mayor que 3.5 dBi y 3.7 dBi quedan prohibidas. La impedancia requerida de la antena es de 50 ohms

List of Antennas

● IFT certification



7

● NYCE certification



IFT or IFETEL No.: MIBOMM25-31808

Marca: BOSCH

Modelo: MMCSBXNAR

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

Caméra de vue arrière (le cas échéant)

(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
 (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Este equipo ha sido diseñado para operar con las antenas que enseguida se enlistan y para una ganancia máxima de antena de 3.5 dBi para 2.4 GHz y 3.7 dBi para 5GHz. El uso con este equipo de antenas no incluidas en esta lista o que tengan una ganancia mayor que 3.5 dBi y 3.7 dBi quedan prohibidas. La impedancia requerida de la antena es de 50 ohms.

7

List of Antennas

● IFT certification

 IFT MIBOMM25-31808

ALA111069

● NYCE certification

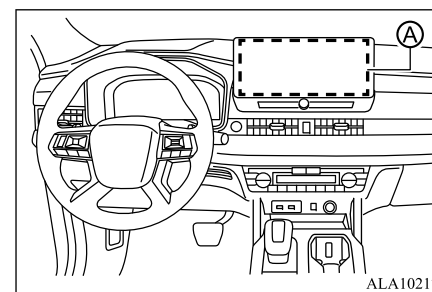


Marca: BOSCH Modelo: MMCSBXNAR

ALA111072

Caméra de vue arrière (le cas échéant)

N07600200078



Ⓐ Smartphone-link Display Audio [SDA]

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte de la caméra de vue arrière pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.
- La caméra de vue arrière facilite la marche arrière, mais elle ne permet pas à elle seule d'effectuer une marche arrière correctement. Retournez-vous toujours, regardez par les vitres et dans les rétroviseurs afin de vous assurer que la manœuvre du véhicule peut être effectuée en toute sécurité. Effectuez toujours la manœuvre de recul à faible vitesse.

⚠️ AVERTISSEMENT

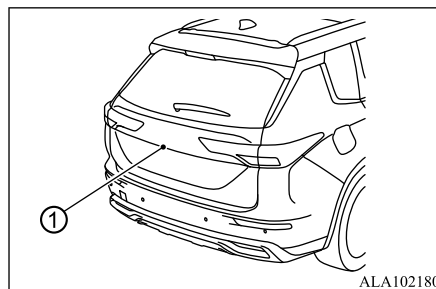
- Le système est conçu comme une aide au conducteur, permettant de détecter les objets de grande taille et immobiles, situés directement derrière le véhicule, afin d'éviter d'endommager le véhicule ou d'autres objets.
- La ligne de guidage de la distance et la ligne de largeur du véhicule doivent être utilisées comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane pavée. La distance indiquée sur le moniteur constitue uniquement une référence et peut être différente de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.

⚠️ ATTENTION

- Si l'objectif de la caméra est sale, il n'est pas possible d'obtenir une image nette. Si nécessaire, nettoyez l'objectif à l'eau claire puis essuyez-le avec un chiffon doux et propre.
- Pour éviter d'endommager la caméra :
 - Ne frottez pas excessivement, et ne la polissez pas avec des produits abrasifs.
 - Ne démontez pas la caméra.
 - Ne versez pas d'eau chaude directement sur l'objectif.
 - N'aspersionnez pas la caméra ni la zone environnante avec de l'eau sous haute pression.
 - Assurez-vous que le hayon est correctement fermé lorsque vous effectuez une marche arrière.

Le système de caméra de vue arrière indique automatiquement la vue arrière du véhicule lorsque le levier de vitesses est positionné sur R (marche arrière).

Vous pouvez continuer à écouter la radio lorsque la caméra de vue arrière est activée.



ALA102180

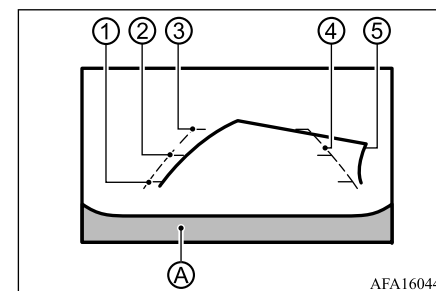
Pour afficher la vue arrière, le système de caméra de vue arrière utilise une caméra installée juste au-dessus de la plaque d'immatriculation du véhicule ①.

Fonctionnement du système de caméra de vue arrière

Lorsque le commutateur du moteur électrique est mis sur ON, mettez le levier de vitesses en position R (marche arrière) pour actionner la caméra de vue arrière.

Caméra de vue arrière (le cas échéant)

L'image de la vue arrière s'affiche sur l'écran du système Smartphone-link Display Audio [SDA].



AFA160447

Interprétation des lignes à l'écran

Les lignes de guidage, qui indiquent la largeur du véhicule et la distance des objets par rapport aux lignes de pare-chocs du véhicule ④ sont affichées sur le moniteur.

Lignes de distance :

Indiquent les distances par rapport à la carrosserie du véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)

Caméra de vue arrière (le cas échéant)

Lignes de largeur du véhicule ④ :

Indiquent la largeur du véhicule lors d'une marche arrière.

Lignes de manœuvre conseillée⑤ :

Indique les lignes de manœuvre conseillée lors d'une marche arrière. Les lignes de manœuvre conseillée s'affichent sur le moniteur lorsque le levier de vitesses est placé sur la position R (marche arrière) et que le volant est tourné. Les lignes de manœuvre conseillée se déplacent en fonction de la rotation du volant, et ne sont pas affichées lorsque ce dernier est en position neutre.

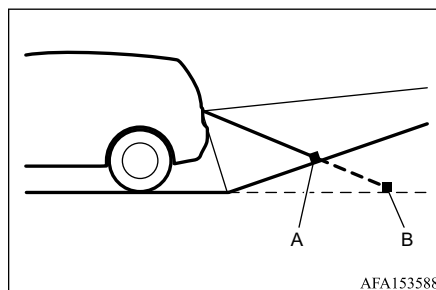
La largeur du véhicule, indiquée par les lignes, et l'espace entre les lignes de manœuvre conseillée sont plus importants qu'en réalité.

Différence entre les distances indiquées par les lignes et les distances réelles

Les lignes de guidage affichées et leur emplacement sur le sol sont approximatifs et doivent être utilisés en guise de référence uniquement. Les objets situés sur des surfaces en montée ou en descente ou les objets proéminents se trouvent à des distances différentes de celles indiquées sur le moniteur, par rapport aux lignes de guidage (reportez-vous aux illustrations). En cas de doute, retournez-vous

afin de voir les objets lorsque vous reculez ou garez-vous et descendez du véhicule pour observer la position des objets derrière le véhicule.

Montée de pentes raides en marche arrière

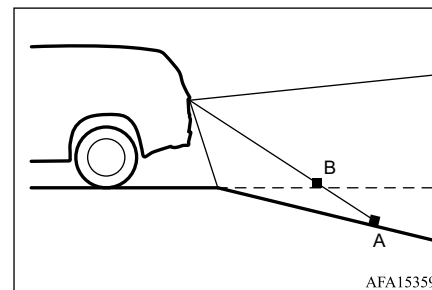


A : Objets réels

B : Objets affichés sur l'écran

Lorsque le terrain à l'arrière du véhicule est en côte, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus éloignés qu'ils ne le sont réellement.

Descente de pentes raides en marche arrière

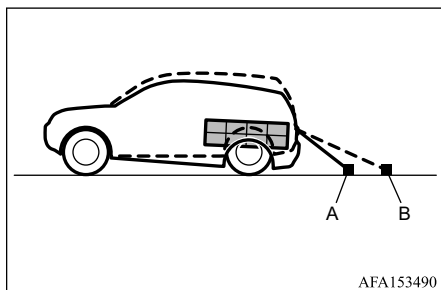


A : Objets réels

B : Objets affichés sur l'écran

Lorsque le terrain à l'arrière du véhicule est en descente, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus proches qu'ils ne le sont réellement.

Véhicule alourdi par le chargement

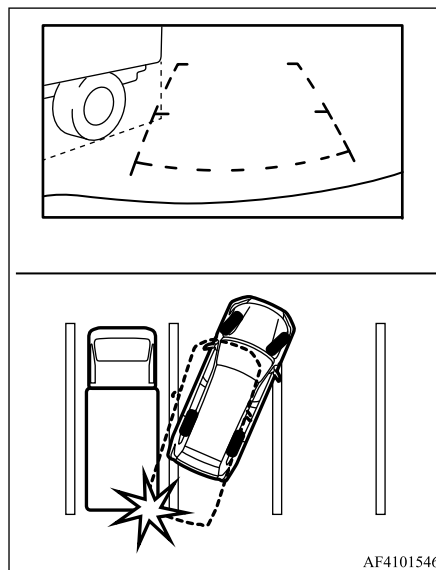


A : Objets réels

B : Objets affichés sur l'écran

Lorsque l'arrière du véhicule est alourdi par le poids des passagers et des bagages présents dans le véhicule, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.

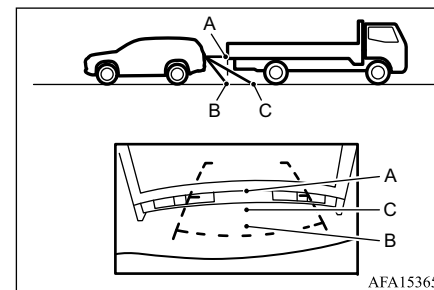
Marche arrière à proximité d'un objet proéminent



Lorsque votre véhicule s'approche d'un camion, les lignes de référence indiquent qu'il va passer à côté du camion. En réalité, le camion se trouve sur votre trajectoire.

Caméra de vue arrière (le cas échéant)

Marche arrière derrière un objet proéminent



Lorsqu'un objet situé derrière le véhicule présente des sections supérieures dépassant en direction du véhicule, les lignes de référence affichées à l'écran indiquent que le point A est le plus éloigné du véhicule, et le point B le plus proche. En réalité, les points A et B sont équidistants du véhicule, et le point C est plus éloigné que les points A et B.

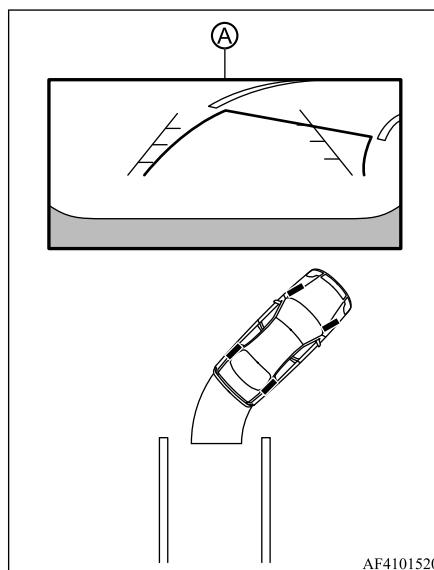
Caméra de vue arrière (le cas échéant)

Comment garer le véhicule à l'aide des lignes de manœuvre conseillée

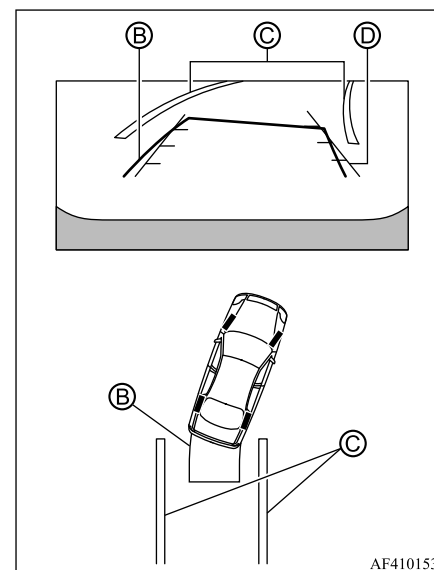
⚠ AVERTISSEMENT

- Si les pneus sont remplacés par des pneus de taille différente, les lignes de manœuvre conseillée risquent de ne pas s'afficher correctement.
- Sur route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de manœuvre conseillée et le mouvement réel du véhicule.
- Si la batterie est débranchée ou déchargée, les lignes de manœuvre conseillée peuvent ne pas s'afficher correctement. Si cela se produit, effectuez la procédure suivante :
 - Tournez le volant d'une position de verrouillage à l'autre lorsque le système EV hybride rechargeable est actionné.
 - Conduisez le véhicule sur une route droite pendant plus de 5 minutes.
- Lorsque le volant est tourné avec le commutateur du moteur électrique en position ON, les lignes de route prédictives peuvent mal s'afficher.

7



1. Assurez-vous visuellement que le stationnement peut être effectué en toute sécurité avant de manœuvrer le véhicule.
2. La vue arrière du véhicule s'affiche sur l'écran A lorsque le levier de vitesses est placé sur la position R (marche arrière).

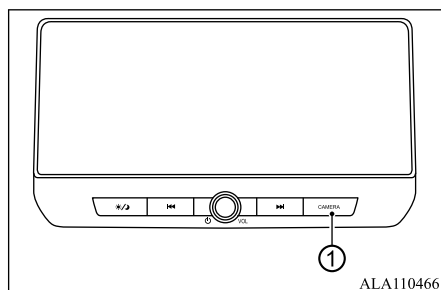


3. Reculez doucement et tournez le volant afin que les lignes de manœuvre conseillée B entrent dans l'espace de stationnement C.
4. Tournez le volant afin que les lignes de largeur du véhicule D soient parallèles à l'espace de stationnement C, tout en vous reportant aux lignes de manœuvre conseillée.

5. Lorsque le véhicule est entièrement garé dans l'espace de stationnement, placez le levier de vitesses sur la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

Réglage de l'écran

1. Appuyez sur la touche CAMERA ①.



ALA110466

2. Appuyez sur « Réglage affich. ».
3. Appuyez sur « Luminosité », « Contraste », « Teinte », « Couleur » ou « Niveau de noir ».
4. Ajustez le paramètre en appuyant sur « + » ou « - » sur l'écran tactile.

REMARQUE

- Ne réglez aucun des paramètres d'affichage de la caméra de vue arrière pendant que le véhicule se déplace. Assurez-vous que le frein de stationnement est fermement serré.

Comment activer et désactiver les lignes de manœuvre conseillée

Pour activer et désactiver les lignes de manœuvre conseillée lorsque le levier de vitesses est placé sur la position P (stationnement), effectuez les opérations suivantes.

1. Appuyez sur la touche CAMERA
2. Appuyez sur « Lignes de manœuvre conseillée » pour activer ou désactiver le mode.

Appuyer sur la touche CAMERA lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur R (marche arrière) permet également d'activer et de désactiver les lignes de manœuvre conseillée.

Caméra de vue arrière (le cas échéant)

Limites du système de caméra de vue arrière

⚠ AVERTISSEMENT

- Les limites du système de caméra de vue arrière sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites du système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- Le système ne permet pas d'éliminer complètement les angles morts et risque de ne pas indiquer tous les objets.
- Les zones situées sous le pare-chocs et au niveau des angles du pare-chocs n'apparaissent pas sur la caméra de vue arrière, car elles se trouvent en dehors du champ de vision. Le système n'indique pas les objets de petite taille situés sous le pare-chocs et risque de ne pas indiquer les objets proches du pare-chocs ou sur le sol.
- L'éloignement des objets visualisés sur la caméra de vue arrière diffère de la réalité en raison de l'utilisation d'un objectif grand angle.
- Les objets affichés par la caméra de vue arrière apparaissent de manière inversée par rapport à la vue dans le rétroviseur intérieur ou les rétroviseurs extérieurs.

7

Caméra de vue arrière (le cas échéant)

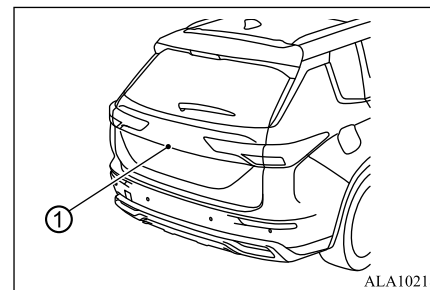
⚠ AVERTISSEMENT

- Utilisez les lignes à l'écran comme référence. Les lignes varient grandement selon le nombre de passagers, le niveau de carburant, la position du véhicule et l'état et le nivellement de la route.
- Assurez-vous que le hayon est correctement fermé lorsque vous effectuez une marche arrière.
- Ne placez rien sur la caméra de vue arrière. La caméra de vue arrière est installée au-dessus de la plaque d'immatriculation.
- Lors du lavage du véhicule à l'eau sous haute pression, assurez-vous de ne pas diriger le jet autour de la caméra. De l'eau pourrait s'introduire dans la caméra, provoquant de la condensation sur la lentille, un dysfonctionnement, un incendie ou une électrocution.
- Ne frappez pas la caméra. Il s'agit d'un instrument de précision qui risquerait de présenter des dysfonctionnements, provoquant ainsi un incendie ou un choc électrique.

Les descriptions suivantes constituent des limites de fonctionnement et n'indiquent pas de dysfonctionnement du système :

- Lorsque la température est extrêmement élevée ou extrêmement basse, l'écran risque de ne pas afficher clairement les objets.

- Lorsqu'une lumière forte est directement orientée vers la caméra, les objets peuvent ne pas s'afficher correctement.
- Des lignes verticales peuvent apparaître sur les objets affichés à l'écran. Cela est dû à la forte lumière qui se réfléchit sur le pare-chocs.
- L'écran peut clignoter sous l'effet d'une lumière intense.
- Les couleurs des objets affichés sur la caméra de vue arrière peuvent différer légèrement des couleurs réelles.
- Les objets risquent de ne pas apparaître clairement sur le moniteur dans un endroit sombre.
- Un retard peut être constaté lors du passage d'une vue à l'autre.
- Si de la saleté, de la pluie ou de la neige s'accumulent sur la caméra, la caméra de vue arrière peut ne pas afficher les objets correctement. Nettoyez la caméra.
- N'utilisez pas de cire sur l'objectif de la caméra. Essayez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humidifié d'une solution nettoyante douce diluée, puis séchez à l'aide d'un chiffon sec.

Entretien du système

ALA102180

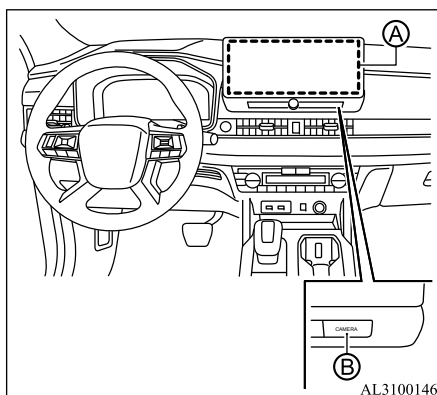
⚠ ATTENTION

- N'utilisez pas d'alcool, de benzine ou de diluant pour nettoyer la caméra. Ceci pourrait provoquer une décoloration.
- N'endommagez pas la caméra, car cela risque d'affecter l'écran de contrôle.

Si de la saleté, de la pluie ou de la neige s'accumulent sur la caméra ①, la caméra de vue arrière peut ne pas afficher clairement les objets. Nettoyez la caméra en l'essuyant avec un chiffon imprégné d'un produit de nettoyage doux dilué, puis avec un chiffon sec.

Moniteur panoramique (le cas échéant)

N07600300082



AL3100146

Ⓐ Smartphone-link Display Audio [SDA]

Ⓑ Bouton CAMERA

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect de ces instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du moniteur panoramique pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le moniteur panoramique est un dispositif de confort qui ne remplace pas une utilisation correcte du véhicule. En effet, il existe des zones dans lesquelles les objets ne peuvent pas être visualisés. Les quatre angles du véhicule sont des zones dans lesquelles les objets n'apparaissent pas toujours en vue avant, arrière et à vol d'oiseau. Vérifiez toujours les environs pour vous assurer que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité avant de déplacer le véhicule. Manœuvrez toujours le véhicule lentement.
- Le conducteur est toujours responsable de la sécurité lors d'un stationnement et d'autres manœuvres.

⚠ ATTENTION

- Si l'objectif de la caméra est sale, il n'est pas possible d'obtenir une image nette. Si nécessaire, nettoyez l'objectif à l'eau claire puis essuyez-le avec un chiffon doux et propre.
- Pour éviter d'endommager la caméra :
 - Ne frottez pas excessivement, et ne la polissez pas avec des produits abrasifs.
 - Ne démontez pas la caméra.
 - Ne versez pas d'eau chaude directement sur l'objectif.
 - N'aspersionnez pas la caméra ni la zone environnante avec de l'eau sous haute pression.

Moniteur panoramique (le cas échéant)

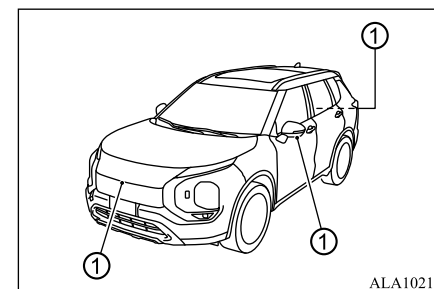
⚠ ATTENTION

- Assurez-vous que le hayon est correctement fermé lorsque vous effectuez une marche arrière.

Le moniteur panoramique est conçu pour aider le conducteur dans des situations telles que le stationnement sur une place de parking ou le stationnement en créneau.

Le moniteur affiche plusieurs vues de la position du véhicule, sous forme d'écran divisé. Toutes les vues ne sont pas toujours disponibles.

7



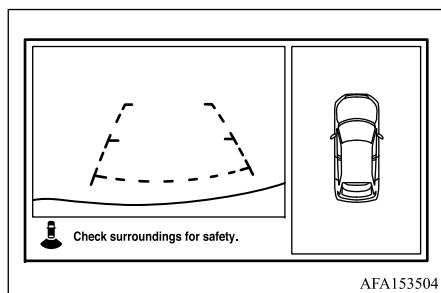
ALA102193

Pour afficher les multiples vues, le moniteur panoramique utilise des caméras ① situées sur la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs et juste au-dessus de la plaque d'immatriculation du véhicule.

Moniteur panoramique (le cas échéant)

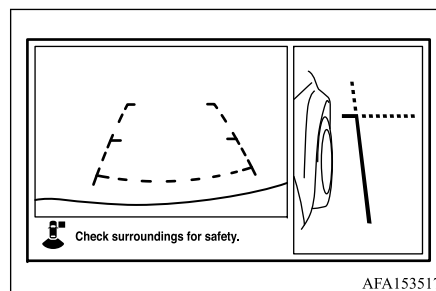
Type de vues du moniteur panoramique

Mode de vue à vol d'oiseau/vue arrière



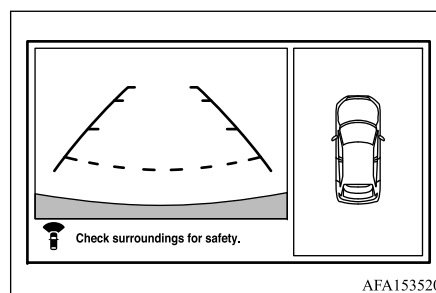
Des vues des alentours du véhicule et de l'arrière du véhicule sont affichées.

Mode de vue latérale/vue arrière



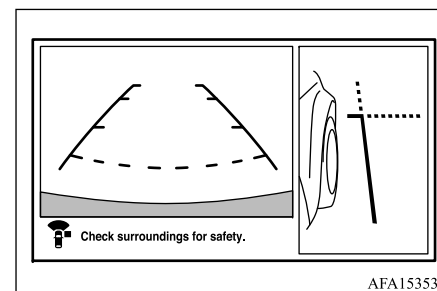
Des vues du côté passager du véhicule et de l'arrière du véhicule sont affichées.

Mode de vue à vol d'oiseau/vue avant



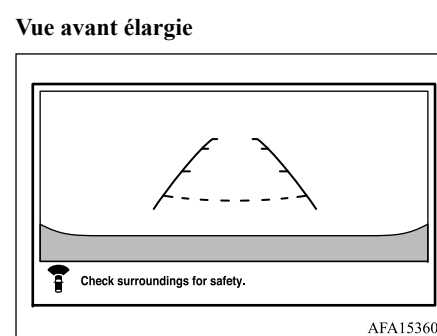
Des vues des alentours du véhicule et de l'avant du véhicule sont affichées.

Mode de vue latérale/vue avant

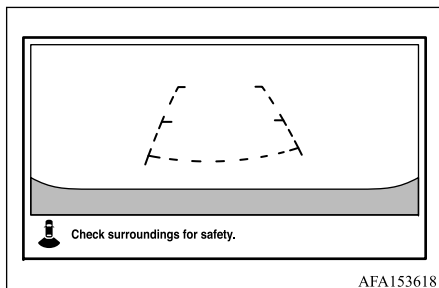


Des vues du côté passager du véhicule et de l'avant du véhicule sont affichées.

Vue avant/arrière élargie



Vue arrière élargie



Des vues de l'avant ou de l'arrière du véhicule sont affichées.

ATTENTION

- La caméra utilise un objectif spécial. Par conséquent, les images et les distances affichées sur l'écran ne sont pas exactes.

REMARQUE

- Étant donné que les caméras sont munies d'un objectif spécial, les lignes au sol entre les espaces de stationnement peuvent ne pas sembler parallèles sur l'écran.
- Dans certaines circonstances, il peut s'avérer difficile de voir une image à l'écran, même lorsque le système fonctionne correctement.
 - Dans un endroit sombre, comme lorsqu'il fait nuit.

REMARQUE

- Lorsque des gouttes d'eau ou de la condensation sont présentes sur l'objectif.
- Lorsque les rayons du soleil ou des phares frappent directement l'objectif.
- Lorsqu'une lumière fluorescente frappe directement l'objectif.
- Si la température extérieure est extrêmement chaude ou froide, les images de la caméra ne sont pas claires. Ceci n'est pas un dysfonctionnement.
- Si un dispositif sans fil est installé à proximité de la caméra, les images de la caméra peuvent provoquer des interférences avec le système électrique et le système peut cesser de fonctionner correctement.

Fonctionnement du système de moniteur panoramique

Lorsque le commutateur du moteur électrique est mis en position ON, appuyez sur le bouton CAMERA sur le tableau de bord ou mettez le levier de vitesses en position R (marche arrière) pour actionner le moniteur panoramique.

Les images du moniteur panoramique s'affichent sur l'écran du système Smartphone-link Display Audio [SDA]. L'écran du moniteur panoramique revient automatiquement à l'écran précédent 3 minutes après avoir appuyé sur le bouton

Moniteur panoramique (le cas échéant)

CAMERA lorsque le levier de vitesses est mis sur une position autre que R (marche arrière).

Vues disponibles

AVERTISSEMENT

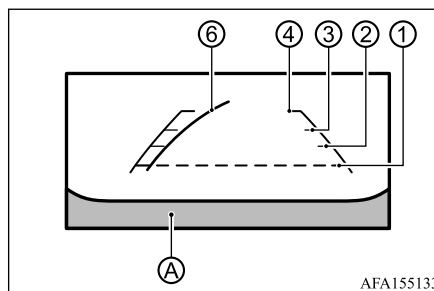
- Les lignes de distance et les lignes de largeur du véhicule doivent être utilisées à titre de référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface lisse et plane. La distance apparente visualisée sur le moniteur peut être différente de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.
- Utilisez les lignes affichées à l'écran et la vue à vol d'oiseau à titre de référence. Les lignes et la vue à vol d'oiseau varient beaucoup en fonction du nombre d'occupants, du niveau de carburant, de la position du véhicule et de l'état et du nivellement de la route.
- Si les pneus sont remplacés par des pneus de taille différente, les lignes de manœuvre conseillée et la vue à vol d'oiseau peuvent être affichées de manière incorrecte.
- En montée, les objets affichés par le moniteur sont plus éloignés qu'ils ne le semblent. En descente, les objets affichés par le moniteur sont plus proches qu'ils ne le semblent.

Moniteur panoramique (le cas échéant)

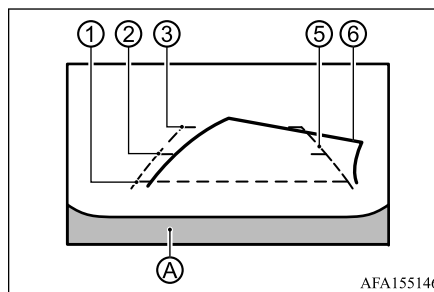
⚠ AVERTISSEMENT

- Les objets affichés sur la vue arrière apparaissent de manière inversée par rapport à la vue dans le rétroviseur intérieur ou les rétroviseurs extérieurs.
- Utilisez les rétroviseurs ou regardez en vision directe afin d'apprécier correctement les distances par rapport aux objets.
- Sur route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de manœuvre conseillée et le mouvement réel du véhicule.
- Les lignes de largeur du véhicule et les lignes de manœuvre conseillée sont plus larges qu'en réalité.
- Les lignes affichées en vue arrière apparaissent avec un léger décalage vers la droite, car la caméra de vue arrière n'est pas positionnée au centre de la partie arrière du véhicule.

7

■ Vue avant et vue arrière**Vue avant**

AFA155133

Vue arrière

AFA155146

Les lignes de guidage, qui indiquent la largeur approximative du véhicule et la distance des objets par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule A, sont affichées sur le moniteur.

Lignes de distance :

Indiquent les distances par rapport à la carrosserie du véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)

Lignes de largeur du véhicule ⑤ :

Indiquent la largeur du véhicule.

Lignes de manœuvre conseillée ⑥ :

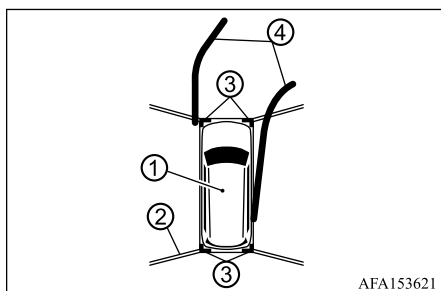
Indiquent la manœuvre conseillée lors du déplacement du véhicule. Lorsque le moniteur affiche la vue arrière, les lignes de manœuvre conseillée s'affichent sur le moniteur lorsque vous tournez le volant. Les lignes de manœuvre conseillée se déplacent en fonction de la rotation du volant, et ne sont pas affichées lorsque ce dernier est en position neutre.

La vue avant ne s'affiche pas lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h).

REMARQUE

- Lorsque le moniteur affiche la vue avant et que le volant est tourné d'environ 90 degrés ou moins par rapport à la position neutre, les lignes de manœuvre conseillée droite et gauche ⑥ s'affichent. Lorsque le volant est tourné d'environ 90 degrés ou plus, une ligne de manœuvre conseillée s'affiche uniquement du côté opposé au sens de rotation.

■ Vue à vol d'oiseau



La vue à vol d'oiseau offre une vision du dessus du véhicule, ce qui permet de confirmer la position du véhicule et la manœuvre conseillée par rapport à un espace de stationnement. L'icône du véhicule ① indique la position du véhicule. Notez que la distance entre les objets affichés par la vue à vol d'oiseau peut ne pas correspondre à la distance réelle.

Les zones qui ne sont pas couvertes par les caméras ② sont indiquées en noir si le véhicule n'est pas équipé d'un capteur d'aide au stationnement.

Une fois le commutateur du moteur électrique mis en position ON, la zone non visible ② s'affiche en jaune pendant quelques secondes après l'affichage de la vue à vol d'oiseau.

Les marqueurs rouges ③ (si le véhicule en est équipé) s'affichent lorsque le capteur d'aide au stationnement est désactivé ou n'est pas disponible au niveau du coin. Les lignes de manœuvre conseillée ④ indiquent la manœuvre conseillée lors du déplacement du véhicule.

AVERTISSEMENT

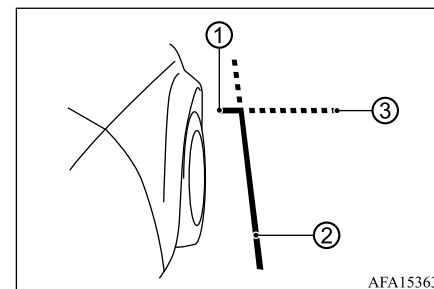
- Les objets visibles sur la vue à vol d'oiseau semblent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.
- Les objets de grande taille, tels que les trottoirs ou les autres véhicules, risquent de ne pas être correctement alignés ou de ne pas apparaître au niveau de la jonction des vues données par les caméras.
- Les objets qui se trouvent au-dessus de la caméra ne peuvent pas être affichés.
- Des défauts d'alignement peuvent être constatés en vue à vol d'oiseau lorsque la caméra est mal positionnée.

Moniteur panoramique (le cas échéant)

AVERTISSEMENT

- Une ligne sur le sol peut ne pas être correctement alignée. Elle peut également ne pas apparaître droite au niveau de la jonction des vues données par les caméras. Plus les lignes s'éloignent du véhicule, plus ces défauts d'alignement s'amplifient.

■ Vue latérale avant



Lignes de guidage :

Des lignes de guidage indiquant la largeur approximative et l'extrémité avant du véhicule sont affichées sur le moniteur.

La ligne avant ① représente l'avant du véhicule.

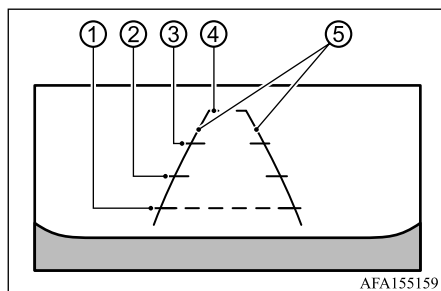
La ligne latérale ② représente la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

Moniteur panoramique (le cas échéant)

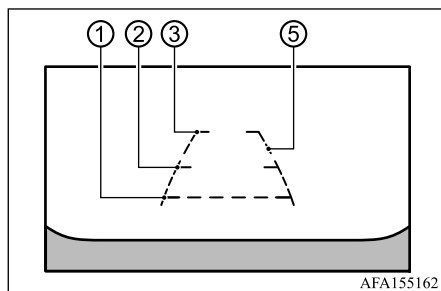
Le prolongement ③ des lignes avant ① et latérale ② est indiqué par une ligne en pointillés verte.

■ Vue avant/arrière élargie

Vue avant élargie



Vue arrière élargie



La vue avant élargie/arrière élargie affiche une zone plus large sur la totalité de l'écran et permet de vérifier les angles morts des côtés droit et gauche. La vue avant élargie/arrière élargie affiche une zone avec un angle d'environ 180 degrés alors que les vues avant et arrière affichent une zone avec un angle d'environ 150 degrés. Les lignes de manœuvre conseillée ne s'affichent pas sur la vue avant élargie/arrière élargie.

Lignes de distance ① - ④ :

Indiquent les distances par rapport à la carrosserie du véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)

Lignes de largeur du véhicule ⑤ :

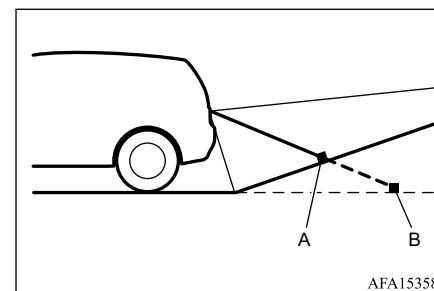
Indiquent la largeur approximative du véhicule.

Différence entre les distances indiquées par les lignes et les distances réelles

Les lignes de guidage affichées et leur emplacement sur le sol sont approximatifs et doivent être utilisés en guise de référence uni-

quement. Les objets situés sur des surfaces en montée ou en descente ou les objets proéminents se trouvent à des distances différentes de celles indiquées sur le moniteur, par rapport aux lignes de guidage (reportez-vous aux illustrations). En cas de doute, retournez-vous afin de voir les objets lorsque vous reculez ou gardez-vous et descendez du véhicule pour observer la position des objets derrière le véhicule.

Montée de pentes raides en marche arrière

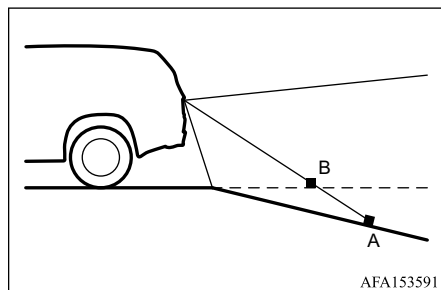


A : Objets réels

B : Objets affichés sur l'écran

Lorsque le terrain à l'arrière du véhicule est en côte, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus éloignés qu'ils ne le sont réellement.

Descente de pentes raides en marche arrière

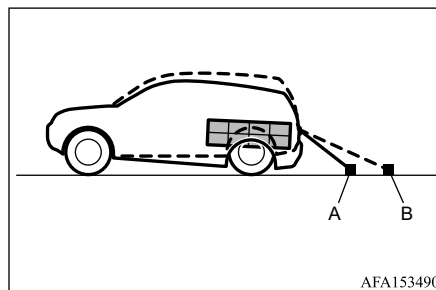


A : Objets réels

B : Objets affichés sur l'écran

Lorsque le terrain à l'arrière du véhicule est en descente, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus proches qu'ils ne le sont réellement.

Véhicule alourdi par le chargement



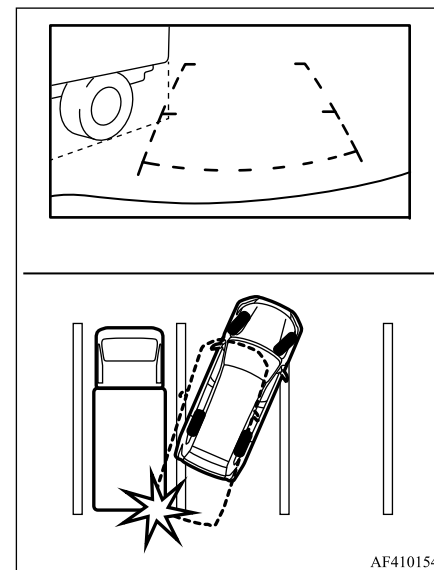
A : Objets réels

B : Objets affichés sur l'écran

Lorsque l'arrière du véhicule est alourdi par le poids des passagers et des bagages présents dans le véhicule, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.

Moniteur panoramique (le cas échéant)

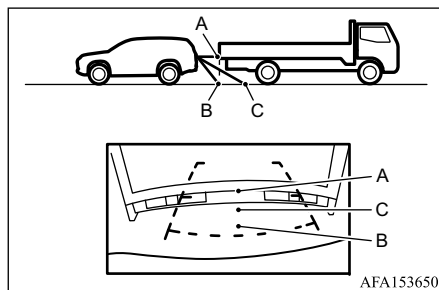
Marche arrière à proximité d'un objet proéminent



Lorsque votre véhicule s'approche d'un camion, les lignes de référence indiquent qu'il va passer à côté du camion. En réalité, le camion se trouve sur votre trajectoire.

Moniteur panoramique (le cas échéant)

Marche arrière derrière un objet proéminent



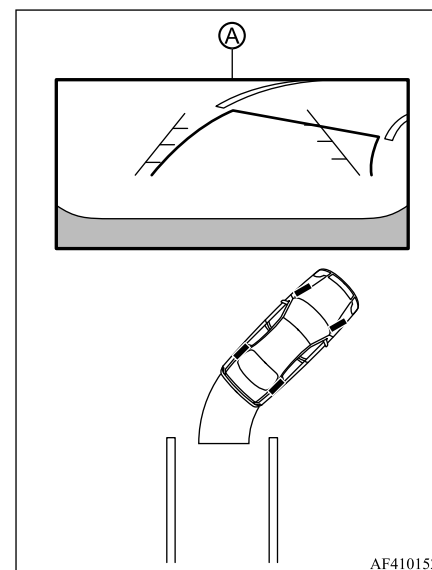
7

Lorsqu'un objet situé derrière le véhicule présente des sections supérieures dépassant en direction du véhicule, les lignes de référence affichées à l'écran indiquent que le point A est le plus éloigné du véhicule, et le point B le plus proche. En réalité, les points A et B sont équidistants du véhicule, et le point C est plus éloigné que les points A et B.

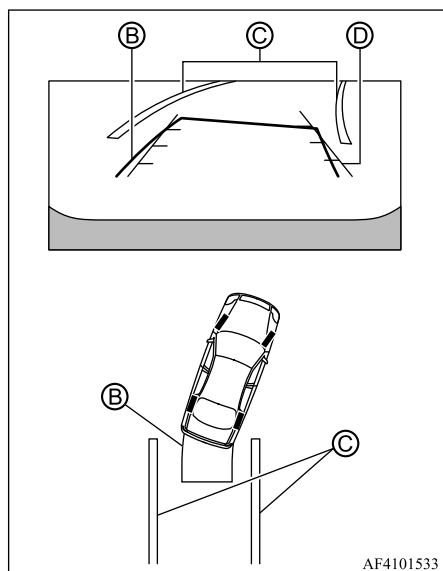
Comment garer le véhicule à l'aide des lignes de manœuvre conseillée

⚠ AVERTISSEMENT

- Si les pneus sont remplacés par des pneus de taille différente, les lignes de manœuvre conseillée risquent de ne pas s'afficher correctement.
- Sur route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de manœuvre conseillée et le mouvement réel du véhicule.
- Si la batterie est débranchée ou déchargée, les lignes de manœuvre conseillée peuvent ne pas s'afficher correctement. Si cela se produit, effectuez la procédure suivante :
 - Tournez le volant d'une position de verrouillage à l'autre lorsque le système EV hybride rechargeable est actionné.
 - Conduisez le véhicule sur une route droite pendant plus de 5 minutes.
- Lorsque le volant est tourné avec le commutateur du moteur électrique en position ON, les lignes de route prédictives peuvent mal s'afficher.



1. Assurez-vous visuellement que le stationnement peut être effectué en toute sécurité avant de manœuvrer le véhicule.
2. La vue arrière du véhicule s'affiche sur l'écran ① lorsque le levier de vitesses est placé sur la position R (marche arrière).



AF4101533

3. Reculez doucement et tournez le volant afin que les lignes de manœuvre conseillée ⑥ entrent dans l'espace de stationnement ③.
4. Tournez le volant afin que les lignes de largeur du véhicule ④ soient parallèles à l'espace de stationnement ③, tout en vous reportant aux lignes de manœuvre conseillée.

5. Lorsque le véhicule est entièrement garé dans l'espace de stationnement, placez le levier de vitesses sur la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

Modification de l'affichage

Le commutateur du moteur électrique étant mis sur la position ON, appuyez sur le bouton CAMERA ou mettez le levier de vitesses sur la position R (marche arrière) pour actionner le moniteur panoramique.

Le moniteur panoramique affiche différentes vues sur un écran divisé, en fonction de la position du levier de vitesses. Appuyez sur la touche CAMERA pour basculer entre les vues disponibles.

Si le levier de vitesses se trouve sur la position R (marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

- Écran divisé de vue arrière/vue à vol d'oiseau
- Écran divisé de vue arrière/vue latérale avant
- Vue arrière

Si le levier de vitesses se trouve sur une position autre que R (marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

Moniteur panoramique (le cas échéant)

- Écran divisé de vue avant/vue à vol d'oiseau
- Écran divisé de vue avant/vue latérale avant
- Vue avant

L'affichage quitte le moniteur panoramique lorsque :

- Le levier de changement de vitesses est placé sur la position D (conduite) et la vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 km/h (6 mi/h).
- Un écran différent est sélectionné.

7

Réglage de l'écran

Pour régler l'écran, effectuez les opérations suivantes.

1. Appuyez sur [] sur la barre de lancement.
2. Appuyez sur [].
3. Appuyez sur la touche « Caméra ».
4. Appuyez sur « Réglage affich. ».
5. Appuyez sur « Luminosité », « Contraste », « Teinte », « Couleur » ou « Niveau de noir ».
6. Ajustez le paramètre en appuyant sur « + » ou « - » sur l'écran tactile.

Moniteur panoramique (le cas échéant)

REMARQUE

- Ne configurez pas les réglages d'affichage du moniteur de vue panoramique pendant que le véhicule se déplace. Assurez-vous que le frein de stationnement est fermement serré.

Comment activer et désactiver les lignes de manœuvre conseillée

7

Pour activer et désactiver les lignes de manœuvre conseillée lorsque le levier de vitesses est placé sur la position P (stationnement), effectuez les opérations suivantes.

1. Appuyez sur [] sur la barre de lancement.
2. Appuyez sur [].
3. Appuyez sur la touche « Caméra ».
4. Appuyez sur « Lignes de manœuvre conseillée » pour activer ou désactiver le mode.

Appuyer sur la touche CAMERA lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur R (marche arrière) permet également d'activer et de désactiver les lignes de manœuvre conseillée.

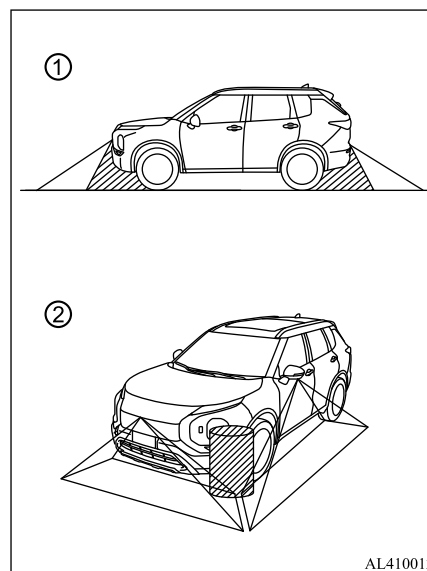
Limites du système de moniteur panoramique

AVERTISSEMENT

- Les limites du système de moniteur panoramique sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites du système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- N'utilisez pas le moniteur panoramique lorsque les rétroviseurs extérieurs sont en position rangée, et assurez-vous que le hayon est correctement fermé lorsque vous manœuvrez le véhicule en utilisant le moniteur panoramique.
- La distance apparente entre les objets affichés par le moniteur panoramique ne correspond pas à la distance réelle.
- Les caméras sont installées au-dessus de la calandre avant, des rétroviseurs extérieurs et de la plaque d'immatriculation arrière. Ne posez rien sur les caméras.
- Lorsque vous lavez le véhicule avec de l'eau sous haute pression, assurez-vous de ne pas la vaporiser autour des caméras. De l'eau pourrait s'introduire dans la caméra, provoquant de la condensation sur la lentille, un dysfonctionnement, un incendie ou une électrocution.

AVERTISSEMENT

- Ne cognez pas les caméras. Ce sont des instruments de précision. Un choc pourrait entraîner un dysfonctionnement ou endommager les caméras et provoquer un incendie ou une décharge électrique.



Les objets se trouvant dans certaines zones ne peuvent pas être affichés par le système, et le système n'avertit pas de la présence d'objets en mouvement. Lors de l'affichage de vue avant ou arrière, un objet situé sous le pare-

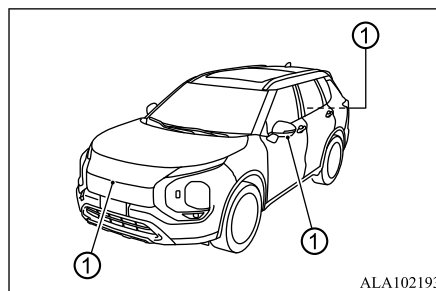
chocs ou sur le sol peut ne pas être visible ①. En vue à vol d'oiseau, un objet de grande taille situé à proximité de la limite ② de la zone d'affichage de la caméra n'apparaîtra pas sur le moniteur.

Les descriptions suivantes constituent des limites de fonctionnement et n'indiquent pas de dysfonctionnement du système :

- Un retard peut être constaté lors du passage d'une vue à l'autre.
- Lorsque la température est extrêmement élevée ou extrêmement basse, les objets risquent de ne pas s'afficher correctement sur l'écran.
- Lorsqu'une lumière forte est directement orientée vers la caméra, les objets peuvent ne pas s'afficher correctement.
- L'écran peut clignoter sous l'effet d'une lumière intense.
- Les couleurs des objets affichés sur le moniteur panoramique peuvent différer légèrement des couleurs réelles.
- Les objets risquent de ne pas apparaître clairement sur le moniteur panoramique et leur couleur peut varier lorsqu'ils se trouvent dans un environnement sombre.
- En vue à vol d'oiseau, des différences de netteté peuvent être observées entre les vues des différentes caméras.

- N'utilisez pas de cire sur l'objectif de la caméra. Essayez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humidifié d'une solution nettoyante douce diluée, puis séchez à l'aide d'un chiffon sec.

Entretien du système



⚠ ATTENTION

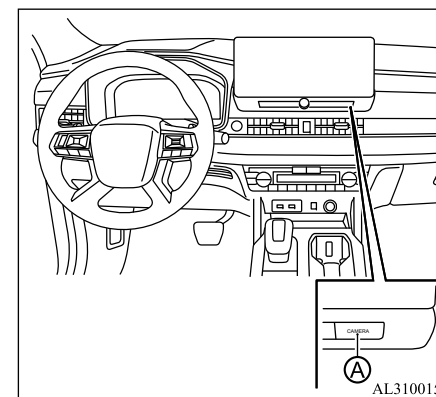
- N'utilisez pas d'alcool, de benzine ou de diluant pour nettoyer la caméra. Ceci pourrait provoquer une décoloration.
- N'endommagez pas la caméra, car cela risque d'affecter l'écran de contrôle.

Si de la saleté, de la pluie ou de la neige s'accumulent sur l'une des caméras ①, le moniteur panoramique peut ne pas afficher les objets correctement. Nettoyez la caméra en l'essuyant avec un chiffon imprégné d'un

produit de nettoyage doux dilué, puis avec un chiffon sec.

Détection d'objets en mouvement (MOD) (le cas échéant)

N07600400083



Ⓐ Bouton CAMERA

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système de détection d'objets en mouvement pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Détection d'objets en mouvement (MOD) (le cas échéant)

AVERTISSEMENT

- Le système MOD ne remplace pas l'utilisation correcte du véhicule et n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets se trouvant autour du véhicule. Lorsque vous effectuez des manœuvres, utilisez toujours le rétroviseur extérieur et le rétroviseur intérieur et observez pour vérifier les abords du véhicule et vous assurer que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité.
- Le système se désactive lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il se réactive à des vitesses inférieures.
- Le système MOD n'est pas conçu pour détecter les objets immobiles se trouvant à proximité du véhicule.

Le système MOD permet d'informer le conducteur de la présence d'objets en mouvement à proximité du véhicule à la sortie d'un garage, lors de manœuvres sur des aires de stationnement et autres.

Le système MOD détecte les objets en mouvement en utilisant la technologie de traitement de l'image sur l'image affichée.

Fonctionnement du système MOD

Le système MOD s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

- Lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière).
- Lorsque vous appuyez sur la touche CAMERA pour activer le système de moniteur panoramique sur l'affichage.
- Lorsque la vitesse du véhicule descend sous environ 10 km/h (6 mi/h).
- Lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 10 km/h (6 mi/h), le système MOD détecte les objets en mouvement sur la vue arrière. Le système MOD ne fonctionne pas si le hayon est ouvert.

Le système MOD fonctionne dans les conditions suivantes lorsque la vue de la caméra est affichée :

- Lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position P (stationnement) ou N (point mort) et que le véhicule est à l'arrêt, le système MOD détecte les objets en mouvement en vue à vol d'oiseau. Le système MOD ne fonctionne pas si l'une des portières est ouverte. Si les rétroviseurs extérieurs sont rabattus, le système MOD risque de ne pas fonctionner correctement.
- Lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position D (conduite) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 10 km/h (6 mi/h), le système MOD détecte les objets en mouvement sur la vue avant.

Le système MOD ne détecte pas les objets en mouvement en vue latérale avant. L'icône MOD n'apparaît pas sur l'écran lorsque cette vue est affichée.

Lorsque le système MOD détecte un objet en mouvement à proximité du véhicule, le cadre jaune s'affiche sur la vue sur laquelle l'objet est détecté et un témoin sonore retentit une fois. Tant que le système MOD détecte des objets en mouvement, le cadre jaune reste affiché.

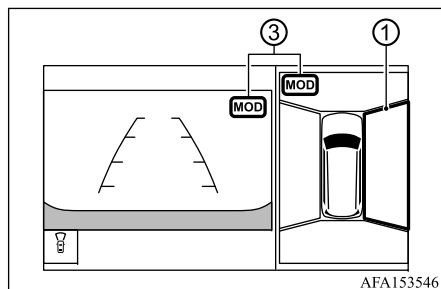
REMARQUE

- Tant que le témoin sonore RCTA émet des bips, le système MOD ne déclenche pas de signal sonore.

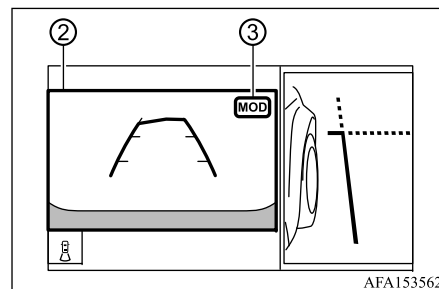


Détection d'objets en mouvement (MOD) (le cas échéant)

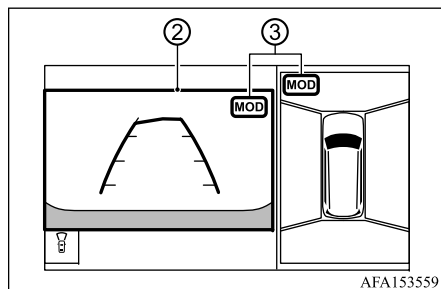
Vue avant et vue à vol d'oiseau



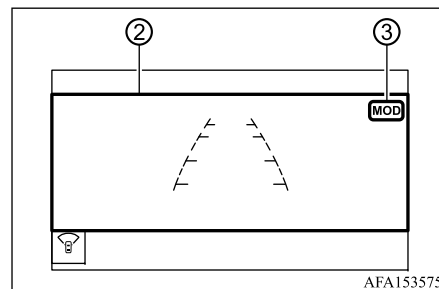
Vue arrière et vue latérale avant



Vue arrière et vue à vol d'oiseau



Vue avant élargie / vue arrière élargie



Sur la vue à vol d'oiseau, le cadre jaune ① s'affiche sur chaque image de la caméra (avant, arrière, droite, gauche), en fonction de l'emplacement où les objets en mouvement sont détectés.

Le cadre jaune ② s'affiche en modes de vue avant et de vue arrière.

Une icône MOD verte ③ s'affiche dans la vue où le système MOD est opérationnel.

Une icône MOD grise ③ s'affiche sur la vue où le système MOD n'est pas opérationnel.

Si le système MOD est désactivé, l'icône MOD ③ ne s'affiche pas.

Activation et désactivation du système MOD

7

Le système MOD peut être activé et désactivé à l'aide de l'écran multifonctions (voir « Assistance au conducteur » à la page 5-24) ou du réglage du système Smartphone-link Display Audio [SDA].

Pour les modèles équipés d'un moniteur panoramique

1. Appuyez sur [] sur la barre de lancement.
2. Appuyez sur [].
3. Appuyez sur la touche « Caméra ».
4. Appuyez sur « Détection d'objets en mouvement » pour activer ou désactiver le mode.

Pour les modèles équipés d'une caméra de recul

1. Appuyez sur la touche CAMERA .



Détection d'objets en mouvement (MOD) (le cas échéant)

- Appuyez sur « Détection d'objets en mouvement » pour activer ou désactiver le mode.

Limites du système MOD

⚠️ AVERTISSEMENT

- Les limites du système MOD sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites du système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- Tout bruit excessif (par exemple : le volume du système audio ou une vitre ouverte) peut interférer avec le son du témoin sonore et le rendre inaudible.
- Les performances du système MOD sont limitées selon les conditions de conduite et les objets autour du véhicule, par exemple :
 - Lorsque le contraste est faible entre l'arrière-plan et les objets en mouvement.
 - Lorsqu'une source lumineuse clignote.
 - En présence d'une source de lumière intense telle que les phares d'un autre véhicule ou les rayons du soleil.
 - Lorsque l'orientation de la caméra est différente de la position habituelle, par exemple lorsque le rétroviseur extérieur est rabattu.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsque l'objectif de la caméra est couvert de poussière, de gouttes d'eau ou de neige.
- Lorsque la position des objets en mouvement sur l'affichage reste inchangée.
- Il est possible que le système MOD détecte des gouttes d'eau s'écoulant sur l'objectif de la caméra, de la fumée blanche sortant de l'échappement, des ombres en mouvement, etc.
- Le système MOD risque de ne pas fonctionner correctement selon la vitesse, le sens, la distance ou la forme des objets en mouvement.
- Si votre véhicule subit des dommages au niveau des pièces où la caméra est installée, et que celle-ci n'est plus alignée ou est pliée, la zone de détection peut être modifiée et le système MOD risque de ne pas détecter les objets correctement.
- Lorsque la température est extrêmement élevée ou extrêmement basse, les objets risquent de ne pas s'afficher correctement sur l'écran. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

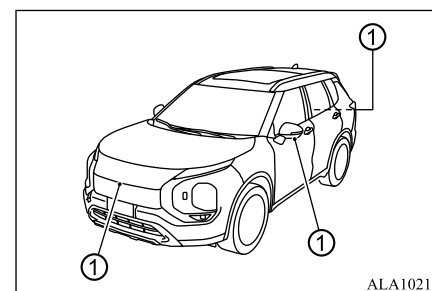
📖 REMARQUE

- L'icône MOD verte passe à l'orange si l'une des situations suivantes se présente.
 - Le système ne fonctionne pas correctement.
 - La température du composant atteint un niveau élevé (l'icône se met à clignoter).

📖 REMARQUE

- La caméra de vue arrière détecte un blocage (l'icône se met à clignoter). Si l'icône est toujours allumée en orange, faites vérifier le système MOD. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Entretien du système



ALA102193

⚠️ ATTENTION

- N'utilisez pas d'alcool, de benzine ou de diluant pour nettoyer la caméra. Ceci pourrait provoquer une décoloration.
- N'endommagez pas la caméra, car cela risque d'affecter l'écran de contrôle.

Si de la saleté, de la pluie ou de la neige s'accumulent sur l'une des caméras ①, le système MOD risque de ne pas fonctionner cor-

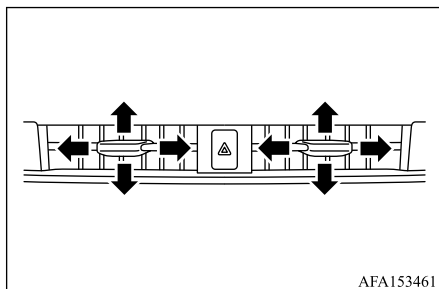
rectement. Nettoyez la caméra en l'essuyant avec un chiffon imprégné d'un produit de nettoyage doux dilué, puis avec un chiffon sec.

Bouches d'aérations

N07600500026

Bouches d'aération centrales

N07600600027



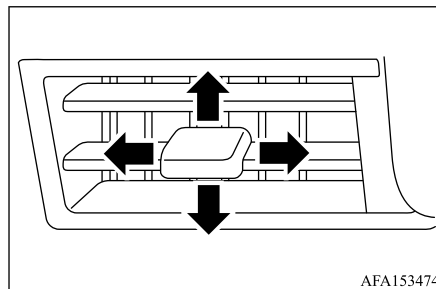
AFA153461

Il est possible de régler l'orientation du débit d'air des bouches d'aération en déplaçant la commande centrale (vers le haut/bas, vers la gauche/droite) jusqu'à atteindre la position souhaitée.

Pour fermer la bouche d'aération, positionnez la commande le plus possible vers l'intérieur.

Bouches d'aération latérales

N07600700028



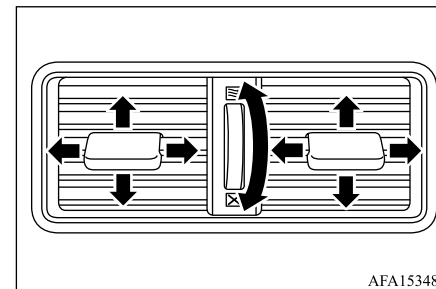
AFA153474

Il est possible de régler l'orientation du débit d'air des bouches d'aération en déplaçant la commande centrale (vers le haut/bas, vers la gauche/droite) jusqu'à atteindre la position souhaitée.

Pour fermer la bouche d'aération, positionnez la commande le plus possible vers l'extérieur.

Bouches d'aération arrière

N07600800032



AFA153487

Il est possible d'ouvrir/de fermer les bouches d'aération en déplaçant la commande dans la direction souhaitée.

- ≡ — Ce symbole indique que les bouches d'aération sont ouvertes. Le fait de déplacer la commande latérale dans cette direction permet d'ouvrir les bouches d'aération.
- ☒ — Ce symbole indique que les bouches d'aération sont fermées. Le fait de déplacer la commande latérale dans cette direction permet de fermer les bouches d'aération.

Il est possible de régler l'orientation du débit d'air des bouches d'aération en déplaçant la commande centrale (vers le haut/bas, vers la

Chauffage et climatisation

gauche/droite) jusqu'à atteindre la position souhaitée.

Chauffage et climatisation

N07600900105

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le chauffage et la climatisation fonctionnent uniquement lorsque le système EV hybride rechargeable est actionné.
- Ne laissez jamais des enfants ou des adultes nécessitant généralement l'aide d'autrui seuls dans le véhicule. Ne laissez pas non plus les animaux domestiques sans surveillance. Ils pourraient activer accidentellement des interrupteurs ou des commandes, occasionner un accident grave et se blesser. Par temps chaud et ensoleillé, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé peut rapidement s'élever et entraîner des blessures graves voire mortelles, pour les personnes ou les animaux.
- N'activez pas le mode de recyclage de l'air pendant une période prolongée, car l'air de l'habitacle risquerait d'être confiné et les vitres de s'embuer.
- Ne réglez pas les commandes du chauffage et de la climatisation en conduisant, de façon à prêter toute votre attention à la conduite.

⚠️ ATTENTION

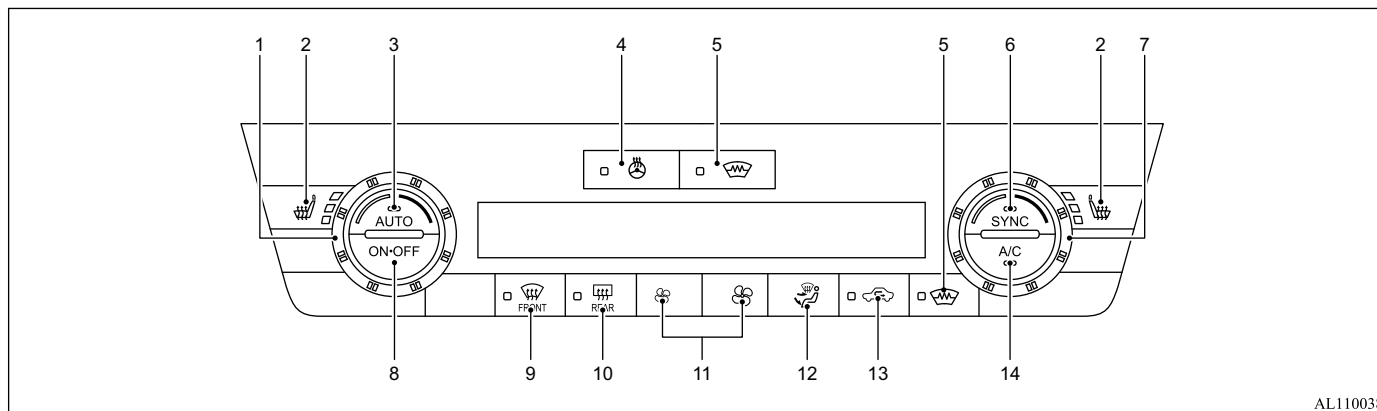
- Il est possible que le régime moteur augmente lorsque la climatisation fonctionne. Lorsque le régime moteur augmente, un véhicule se déplace davantage au ralenti qu'à un régime moteur inférieur. Enfoncez la pédale de frein au plancher pour éviter que le véhicule ne se déplace au ralenti.

Le chauffage et la climatisation fonctionnent lorsque le système EV hybride rechargeable est actionné. La soufflerie fonctionne même si le système EV hybride rechargeable est éteint et le commutateur du moteur électrique est mis en position ON.

📖 REMARQUE

- Des odeurs présentes à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule peuvent s'accumuler dans l'unité de climatisation. Ces odeurs risquent de pénétrer dans l'habitacle par les bouches d'aération.
- Pendant le stationnement, réglez les paramètres de chauffage/climatisation pour désactiver le mode de recyclage d'air afin de permettre la circulation d'air frais dans l'habitacle. Ceci doit permettre de réduire les odeurs à l'intérieur du véhicule.

Commande de climatisation automatique double zone



AL1100386

1. Commande de réglage de la température (côté conducteur)	5. Bouton (dégivrage d'essuie-glace avant) (si le véhicule en est équipé) (Reportez-vous à la section « Interrupteur de dégivrage d'essuie-glace avant » à la page 5-74.)	10. Bouton (dégivreur de lunette arrière électrique) (Reportez-vous à la section « Commutateur du dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs » à la page 5-74.)
2. Boutons (sièges avant chauffants) (si le véhicule en est équipé) (Reportez-vous à la section « Sièges chauffants » à la page 5-82.)	6. Touche SYNC (synchronisation)	11. Touches (réglage de la vitesse de ventilation)
3. Touche AUTO (automatique)	7. Commande de réglage de la température (côté passager)	12. Touche (réglage de la répartition d'air)
4. Touche (volant chauffant) (si le véhicule en est équipé) (Reportez-vous à la section « Volant chauffant » à la page 5-81.)	8. Bouton ON•OFF	13. Touche (recyclage d'air)
	9. Touche (dégivrage avant)	14. Touche A/C (climatisation)

Chauffage et climatisation

Fonctionnement automatique

■ Refroidissement et/ou chauffage avec déshumidification de l'air (mode AUTO)

Ce mode peut normalement être utilisé toute l'année, car le système se règle automatiquement de façon à maintenir une température constante. La répartition d'air et la vitesse de ventilation sont également contrôlées automatiquement.

1. Activez la commande AUTO. (Le témoin situé sur la commande s'allume.)
2. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Vous pouvez régler les températures de manière individuelle pour le côté conducteur et pour le côté passager avant lorsque le témoin lumineux sur la touche SYNC n'est pas allumé.

Dans des conditions climatiques chaudes et humides, vous risquez de voir de la buée sortir des bouches d'aération, car l'air est refroidi rapidement. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Chauffage (climatisation désactivée)

La climatisation ne s'active pas dans ce mode. Utilisez ce mode lorsque vous ne souhaitez que la fonction de chauffage.

1. Activez la commande AUTO. (Le témoin situé sur la commande s'allume.)
2. Appuyez sur la commande A/C. (Le témoin lumineux s'éteint.)
3. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Vous pouvez régler les températures de manière individuelle pour le côté conducteur et pour le côté passager avant lorsque le témoin lumineux sur la touche SYNC n'est pas allumé.
 - La température de l'habitacle est maintenue automatiquement. La répartition d'air et la vitesse de ventilation sont également contrôlées automatiquement.

REMARQUE

- Ne réglez pas la température sur une température plus basse que la température extérieure de l'air, sinon le système risque de ne pas fonctionner correctement.
- Non recommandé si les vitres s'embuent.

REMARQUE

- En cas d'utilisation du chauffage lorsque la température extérieure est basse et l'humidité élevée, comme pendant la chute de neige, le condensateur extérieur peut être givré et causer la réduction de performance du chauffage.
- Si le condensateur extérieur est givré, le compresseur électrique fonctionne pour assurer le dégivrage pendant la charge. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Lorsque le commutateur de moteur électrique est en position OFF, il est possible que vous entendiez le son d'initialisation de la climatisation. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Lorsque la température extérieure est basse ou lorsqu'il neige, la pompe de chauffage peut ne pas suffire pour fournir le chauffage nécessaire. Dans ce cas, le moteur démarre automatiquement pour fournir le chauffage. (Sauf lorsque le mode priorité EV est actionné)
- Puisque le chauffage utilise la chaleur provenant de l'eau de refroidissement, le moteur démarre lorsque le chauffage est utilisé. Les véhicules munis d'une pompe à chauffage peuvent être chauffés à l'aide de la batterie de traction afin de réduire la fréquence du moteur au démarrage.

Chauffage et climatisation

REMARQUE

- Lorsque le mode priorité EV est sélectionné, le moteur ne démarre pas sauf si le commutateur de dégivrage est enfoncé. Par conséquent, l'obtention de l'effet de chauffage peut s'avérer difficile. Si vous souhaitez améliorer l'effet de chauffage, sélectionnez un mode autre que le mode priorité EV. (Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.)
- Lorsque la température extérieure est basse et le système EV hybride rechargeable actionné tandis que la climatisation fonctionne, le moteur peut démarrer immédiatement pour se chauffer. Si vous souhaitez réduire la fréquence du moteur au démarrage avant d'actionner le système EV hybride rechargeable, sélectionnez le mode Priorité EV lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON.
- Lorsque le mode ÉCO est sélectionné, la climatisation peut sembler ne pas fonctionner convenablement parce que le mode ÉCO perturbe le fonctionnement de la climatisation. Si vous souhaitez améliorer l'effet de chauffage, sélectionnez un autre mode. (Reportez-vous à « Sélecteur de mode de conduite » à la page 8-35.)
- La climatisation peut être configurée à la commande normale même lorsque le mode ÉCO est sélectionné. (Reportez-vous à la section « Réglage du mode ÉCO » à la page 5-24.)

REMARQUE

- L'écran peut bouger doucement lorsque la température est très froide. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Il cesse de bouger lorsque la température revient à la normale.
- L'unité du témoin de la température configurée varie en conjonction avec l'unité de la température de l'écran multi-informations. (Reportez-vous à « Écran multi-informations » à la page 5-22.)
- Si vous sentez chaud ou froid en fonction de la température configurée, vous pouvez la régler à votre aise. Pour plus de détails, veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Si vous souhaitez chauffer ou refroidir l'intérieur du véhicule rapidement, utilisez le mode de recyclage de l'air.
- Si vous appuyez sur le bouton AUTO (automatique) après une opération manuelle, le bouton de commande d'admission d'air est également commandé automatiquement.
- Si la climatisation fonctionne lorsque la température extérieure est élevée, la climatisation risque de ne pas passer au mode Admission d'air extérieur. Cette mesure a pour but de protéger le compresseur de la climatisation et non de créer un dysfonctionnement.

REMARQUE

- Si la puissance restante de la batterie de traction est de 0, l'effet de refroidissement peut ne pas être obtenu même si la commande ou le commutateur est actionné. (Reportez-vous à la section « Jauge de niveau d'énergie » à la page 5-7)
- Si le moteur ne démarre pas à cause d'un manque de carburant, etc., l'effet de refroidissement peut ne pas être obtenu même si la commande ou le commutateur est actionné.
- Vous pouvez utiliser la climatisation en mettant le commutateur du moteur électrique en position ON lors de la charge. (Reportez-vous à la section « Comment utiliser les dispositifs électriques pendant la charge » à la page 3-26.)

7

■ Dégivrage ou désembuage déshumidifié

1. Appuyez sur la touche . (Le témoin sur la touche s'allume.)
2. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Une fois le pare-brise propre, appuyez sur la commande AUTO dès que possible afin de repasser en mode automatique.

Chauffage et climatisation

- Lorsque vous appuyez sur la touche  la climatisation s'active automatiquement si la température extérieure est supérieure à 2°C (35°F). Le mode de recyclage de l'air se désactive automatiquement, laissant l'air extérieur s'introduire dans l'habitacle pour améliorer davantage les performances de désembuage.

7 Fonctionnement manuel

■ Réglage de la vitesse de ventilation

Appuyez sur les touches  pour commander manuellement la vitesse de ventilation.

■ Commande d'admission d'air

Le mode de commande d'admission d'air change chaque fois que vous appuyez sur la touche .

- Lorsque le témoin lumineux est activé, l'air circule à nouveau dans l'habitacle.
- Lorsque le témoin lumineux est éteint, l'air insufflé dans l'habitacle provient de l'extérieur du véhicule.

- Pour passer au mode de commande automatique, maintenez la touche  enfoncée pendant 2 secondes environ. Le témoin lumineux clignote deux fois puis l'admission d'air est contrôlée automatiquement.

■ Commande de réglage de répartition d'air

Appuyer sur la touche  permet de commander le débit d'air et de sélectionner la bouche d'aération manuellement :

-  — L'air est diffusé principalement par les bouches d'aération centrales et latérales.
-  — L'air est diffusé principalement par les bouches d'aération centrales et latérales ainsi que par les sorties de plancher.
-  — L'air est principalement diffusé par la sortie de plancher, et partiellement par le dégivreur.
-  — L'air est diffusé principalement par les sorties de dégivrage et de plancher.
-  — L'air est diffusé principalement par le dégivreur.

■ Synchronisation des réglages de la température

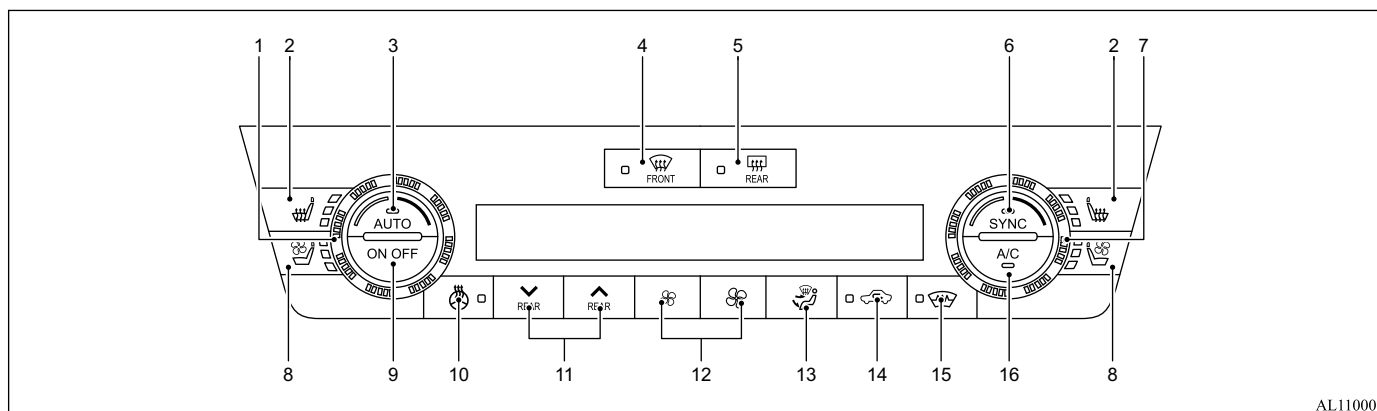
Appuyez sur la touche SYNC pour synchroniser les réglages de température du côté conducteur et du côté passager. Le témoin lumineux sync s'allume.

Lorsque le mode SYNC est actif, la commande de réglage de la température du côté conducteur permet de commander la température des côtés conducteur et passager avant. Pour quitter le mode SYNC, appuyez à nouveau sur la touche SYNC ou tournez la commande de réglage de la température du côté passager.

Pour désactiver le système

Appuyez sur la touche ON•OFF.

Commande de climatisation automatique triple zone



AL1100067

1. Commande de réglage de la température (côté conducteur)	(Reportez-vous à « Commutateur du dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs » à la page 5-74.)	(Reportez-vous à « Volant chauffant » à la page 5-81.)
2. Boutons (sièges avant chauffants) (Reportez-vous à « Sièges chauffants » à la page 5-82.)	6. Touche SYNC (synchronisation)	11. Touches de commande de la température arrière
3. Touche AUTO (automatique)	7. Commande de réglage de la température (côté passager)	12. Touches (réglage de la vitesse de ventilation)
4. Touche (dégivrage avant)	8. Touches (sièges avant aérés) (si le véhicule en est équipé) (Reportez-vous à « Sièges avant aérés » à la page 5-83.)	13. Touche (réglage de la répartition d'air)
5. Touche (désembueur de lunette arrière électrique)	9. Bouton ON•OFF	14. Touche (recyclage d'air)
	10. Touche (volant chauffant) (si le véhicule en est équipé)	15. Touche (interrupteur de dégivrage d'essuie-glace avant) (si le véhicule en est équipé)

Chauffage et climatisation

(Reportez-vous à « Interrupteur de dégivrage d'essuie-glace avant » à la page 5-74.)

16. Touche A/C (climatisation)

Fonctionnement automatique

■ Refroidissement et/ou chauffage avec déshumidification de l'air (mode AUTO)

Ce mode peut normalement être utilisé toute l'année, car le système se règle automatiquement de façon à maintenir une température constante. La répartition d'air et la vitesse de ventilation sont également contrôlées automatiquement.

1. Activez la commande AUTO. (Le témoin situé sur la commande s'allume.)
2. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Vous pouvez régler les températures de manière individuelle pour le côté conducteur et pour le côté passager avant lorsque le témoin lumineux sur la touche SYNC n'est pas allumé.

Dans des conditions climatiques chaudes et humides, vous risquez de voir de la buée sor-

tir des bouches d'aération, car l'air est refroidi rapidement. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Chauffage (climatisation désactivée)

La climatisation ne s'active pas dans ce mode. Utilisez ce mode lorsque vous ne souhaitez que la fonction de chauffage.

1. Activez la commande AUTO. (Le témoin situé sur la commande s'allume.)
2. Appuyez sur la commande A/C. (Le témoin lumineux s'éteint.)
3. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Vous pouvez régler les températures de manière individuelle pour le côté conducteur et pour le côté passager avant lorsque le témoin lumineux sur la touche SYNC n'est pas allumé.
 - La température de l'habitacle est maintenue automatiquement. La répartition d'air et la vitesse de ventilation sont également contrôlées automatiquement.

REMARQUE

- Ne réglez pas la température sur une température plus basse que la température extérieure de l'air, sinon le système risque de ne pas fonctionner correctement.
- Non recommandé si les vitres s'embuent.
- En cas d'utilisation du chauffage lorsque la température extérieure est basse et l'humidité élevée, comme pendant la chute de neige, le condensateur extérieur peut être givré et causer la réduction de performance du chauffage.
- Si le condensateur extérieur est givré, le compresseur électrique fonctionne pour assurer le dégivrage pendant la charge. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Lorsque le commutateur de moteur électrique est en position OFF, il est possible que vous entendiez le son d'initialisation de la climatisation. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Lorsque la température extérieure est basse ou lorsqu'il neige, la pompe de chauffage peut ne pas suffire pour fournir le chauffage nécessaire. Dans ce cas, le moteur démarre automatiquement pour fournir le chauffage. (Sauf lorsque le mode priorité EV est actionné)

Chauffage et climatisation

 REMARQUE

- Puisque le chauffage utilise la chaleur provenant de l'eau de refroidissement, le moteur démarre lorsque le chauffage est utilisé. Les véhicules munis d'une pompe à chauffage peuvent être chauffés à l'aide de la batterie de traction afin de réduire la fréquence du moteur au démarrage.
- Lorsque le mode priorité EV est sélectionné, le moteur ne démarre pas sauf si le commutateur de dégivrage est enfoncé. Par conséquent, l'obtention de l'effet de chauffage peut s'avérer difficile. Si vous souhaitez améliorer l'effet de chauffage, sélectionnez un mode autre que le mode priorité EV. (Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.)
- Lorsque la température extérieure est basse et le système EV hybride rechargeable actionné tandis que la climatisation fonctionne, le moteur peut démarrer immédiatement pour se chauffer. Si vous souhaitez réduire la fréquence du moteur au démarrage avant d'actionner le système EV hybride rechargeable, sélectionnez le mode Priorité EV lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON.

 REMARQUE

- Lorsque le mode ÉCO est sélectionné, la climatisation peut sembler ne pas fonctionner convenablement parce que le mode ÉCO perturbe le fonctionnement de la climatisation. Si vous souhaitez améliorer l'effet de chauffage, sélectionnez un autre mode. (Reportez-vous à « Sélecteur de mode de conduite » à la page 8-35.)
- La climatisation peut être configurée à la commande normale même lorsque le mode ÉCO est sélectionné. (Reportez-vous à la section « Réglage du mode ÉCO » à la page 5-24.)
- L'écran peut bouger doucement lorsque la température est très froide. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Il cesse de bouger lorsque la température revient à la normale.
- L'unité du témoin de la température configurée varie en conjonction avec l'unité de la température de l'écran multi-informations. (Reportez-vous à « Écran multi-informations » à la page 5-22.)
- Si vous sentez chaud ou froid en fonction de la température configurée, vous pouvez la régler à votre aise. Pour plus de détails, veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Si vous souhaitez chauffer ou refroidir l'intérieur du véhicule rapidement, utilisez le mode de recyclage de l'air.

 REMARQUE

- Si vous appuyez sur le bouton AUTO (automatique) après une opération manuelle, le bouton de commande d'admission d'air est également commandé automatiquement.
- Si la climatisation fonctionne lorsque la température extérieure est élevée, la climatisation risque de ne pas passer au mode Admission d'air extérieur. Cette mesure a pour but de protéger le compresseur de la climatisation et non de créer un dysfonctionnement.
- Si la puissance restante de la batterie de traction est de 0, l'effet de refroidissement peut ne pas être obtenu même si la commande ou le commutateur est actionné. (Reportez-vous à la section « Jauge de niveau d'énergie » à la page 5-7)
- Si le moteur ne démarre pas à cause d'un manque de carburant, etc., l'effet de refroidissement peut ne pas être obtenu même si la commande ou le commutateur est actionné.
- Vous pouvez utiliser la climatisation en mettant le commutateur du moteur électrique en position ON lors de la charge. (Reportez-vous à la section « Comment utiliser les dispositifs électriques pendant la charge » à la page 3-26.)

7**■ Dégivrage ou désembuage déshumidifié**

1. Appuyez sur la touche  (Le témoin sur la touche s'allume.)

Chauffage et climatisation

2. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.

- Une fois le pare-brise propre, appuyez sur la commande AUTO dès que possible afin de repasser en mode automatique.

- Lorsque vous appuyez sur la touche , la climatisation s'active automatiquement si la température extérieure est supérieure à 2°C (35°F). Le mode de recyclage de l'air se désactive automatiquement, laissant l'air extérieur s'introduire dans l'habitacle pour améliorer davantage les performances de désembuage.

7

Fonctionnement manuel

■ Réglage de la vitesse de ventilation

Appuyez sur les touches  pour commander manuellement la vitesse de ventilation.

■ Commande d'admission d'air

Le mode de commande d'admission d'air change chaque fois que vous appuyez sur la touche .

- Lorsque le témoin lumineux est activé, l'air circule à nouveau dans l'habitacle.
- Lorsque le témoin lumineux est éteint, l'air insufflé dans l'habitacle provient de l'extérieur du véhicule.
- Pour passer au mode de commande automatique, maintenez la touche  enfoncée pendant 2 secondes environ. Le témoin lumineux clignote deux fois puis l'admission d'air est contrôlée automatiquement.

■ Commande de réglage de répartition d'air

Appuyer sur la touche  permet de commander le débit d'air et de sélectionner la bouche d'aération manuellement :

-  — L'air est diffusé principalement par les bouches d'aération centrales et latérales.
-  — L'air est diffusé principalement par les bouches d'aération centrales et latérales ainsi que par les sorties de plancher.
-  — L'air est principalement diffusé par la sortie de plancher, et partiellement par le dégivreur.

 — L'air est diffusé principalement par les sorties de dégivrage et de plancher.

 — L'air est diffusé principalement par le dégivreur.

■ Synchronisation des réglages de la température

Appuyez sur la touche SYNC pour synchroniser les réglages de température du côté conducteur, du côté passager et à l'arrière. Le témoin lumineux sur la touche SYNC s'allume.

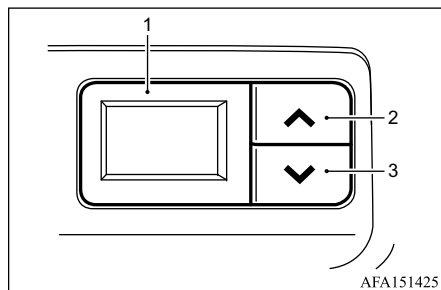
Lorsque le mode SYNC est actif, la commande de réglage de la température du côté conducteur permet de commander les températures des côtés conducteur, passager avant et à l'arrière.

Pour quitter le mode SYNC, appuyez à nouveau sur la touche SYNC ou tournez la commande de réglage de la température du côté passager.

Pour désactiver le système

Appuyez sur la touche ON•OFF.

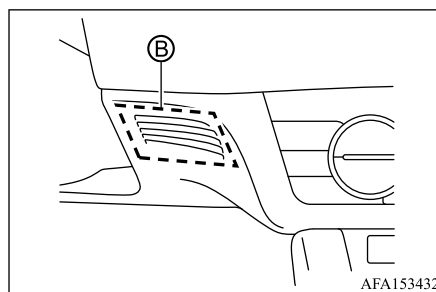
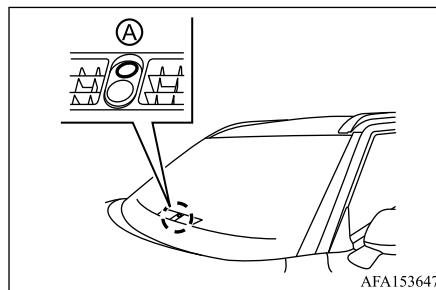
Commande de la température arrière



1. Affichage de la température arrière
2. « ^ » Touche d'augmentation de la température arrière
3. « v » Touche de baisse de la température arrière

Vous pouvez régler la température pour les passagers des sièges arrière à l'aide des touches situées sur la console arrière.

Conseils d'utilisation



Lorsque la température du liquide de refroidissement moteur et la température extérieure sont basses, les bouches d'aération de plancher risquent de ne pas fonctionner. Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Une fois que la température du liquide de refroidissement augmente, le débit d'air pro-

Chauffage et climatisation

venant des sorties de plancher fonctionne normalement.

Les capteurs A et B, situés sur le tableau de bord, permettent de maintenir une température constante. Ne placez rien sur ou autour des capteurs.

Entretien de la climatisation

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système de climatisation contient du réfrigérant sous haute pression. Afin d'éviter de vous blesser, toute opération d'entretien sur le système de climatisation doit être réalisée par un technicien expérimenté, avec un équipement approprié.

Le système de climatisation de votre véhicule fonctionne avec un réfrigérant respectant l'environnement.

Ce réfrigérant n'affecte pas la couche d'ozone. Il est cependant possible qu'il contribue dans une moindre mesure au réchauffement de l'atmosphère.

Il faut un équipement de charge et un lubrifiant spécifiques pour l'entretien de la climatisation de votre véhicule. L'utilisation de réfrigérants ou de lubrifiants inadaptés risque d'endommager sérieusement le système de climatisation. (Reportez-vous à « Recommandations concernant le réfrigérant

Antenne

et le lubrifiant du système de climatisation » à la page 13-6.)

Un concessionnaire Mitsubishi EV agréé est qualifié pour effectuer l'entretien de ce système de climatisation respectueux de l'environnement.

Filtration d'air au micron

7

Le système de climatisation est équipé d'une filtration d'air au micron. Pour vous assurer que les dispositifs de chauffage, de désembuage et de ventilation du système de climatisation fonctionnent efficacement, remplacez le filtre en vous conformant aux intervalles d'entretien spécifiés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour remplacer le filtre.

Le filtre doit être remplacé si le débit d'air diminue considérablement ou si les vitres s'embuent facilement lorsque le chauffage ou la climatisation est en marche.

Antenne

N07601000057

Antenne aileron de requin

L'antenne aileron de requin se trouve à la partie arrière du toit du véhicule.

Amplificateur

N07601200046

L'amplificateur se trouve sous le plancher du véhicule.

Avertissement FCC :

Pour les États-Unis :

AMPL UNIT-PRE MAIN

Modèle : P2302

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables, et (2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements.

⚠ ATTENTION

- Les modifications apportées à cet appareil qui ne sont pas expressément approuvées par la partie responsable de la conformité pourraient annuler le droit de l'utilisateur de se servir de l'équipement.

Cet équipement a été testé et jugé conforme aux limites d'un dispositif numérique de classe B, conformément à la partie 15 des Règles de la FCC.

Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre le brouillage

préjudiciable dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie radioélectrique, et il risque de provoquer du brouillage sur les communications radio s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions.

Cependant, rien ne garantit que du brouillage ne se produira pas dans une installation particulière. Si cet équipement ne cause pas de brouillage préjudiciable à la réception radio ou télévisuelle, ce qui peut être déterminé en éteignant et rallumant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à tenter de corriger le brouillage par une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement dans une prise d'un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché.
- Consultez le concessionnaire ou un technicien expérimenté en radio/télévision pour obtenir de l'aide.

Téléphone ou poste BP dans le véhicule

N07601100061

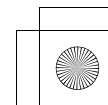
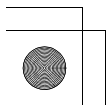
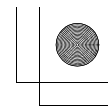
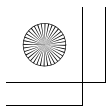
Lorsque vous installez un téléphone ou un poste BP dans votre véhicule, rassurez-vous de prendre les précautions suivantes au risque de voir le nouvel équipement affecter négativement les modules de commande électronique et le faisceau du système de commande électronique.

⚠ AVERTISSEMENT

- Il est strictement interdit d'utiliser un téléphone cellulaire au volant afin de rester concentré sur la conduite. Il existe des lois interdisant l'utilisation des téléphones cellulaires au volant.
- Si vous devez décrocher un appel pendant que vous conduisez, il est recommandé d'utiliser le mode de fonctionnement du téléphone cellulaire mains-libres. Vous devez rester extrêmement vigilant et concentré tout au long de la conduite.
- Si pendant que vous roulez, vous participez à une conversation qui nécessite la prise de notes, cherchez un endroit sécurisé pour arrêter le véhicule et prendre vos notes.

⚠ ATTENTION

- Gardez l'antenne aussi loin des modules de commande électronique que possible.
- Gardez le câble de l'antenne loin du faisceau du système de commande électronique. Ne placez pas le câble de l'antenne à côté du faisceau.
- Réglez le rapport d'ondes stationnaires de l'antenne comme recommandé par le fabricant.
- Connectez le câble de terre du châssis du poste BP à la carrosserie.
- Pour plus d'informations, veuillez vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.



Démarrage et conduite

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite	8-2	Conseils pour une conduite économique	8-155
Commutateur du moteur électrique	8-12	Réduction de la consommation de carburant	8-156
Avant d'activer le système hybride rechargeable EV	8-15	S-AWC (Super contrôle intégral)	8-156
Démarrage et arrêt du système EV hybride rechargeable	8-15	Stationnement/stationnement en pente	8-158
Conduite du véhicule	8-17	Direction assistée électrique	8-159
Frein de stationnement	8-22	Système de freinage	8-160
Maintien de frein automatique	8-25	Assistance au freinage	8-161
Commutateur de sélection de mode EV	8-27	Contrôle actif de stabilité [ASC]	8-162
Mode de fonctionnement innovant de la pédale	8-31	Assistance à la stabilité de la remorque [TSA]	8-165
Système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS]	8-34	Aide au démarrage en côte [HSA]	8-166
Sélecteur de mode de conduite	8-35	Contrôle de vitesse en descente [HDC]	8-166
Systèmes d'assistance au conducteur	8-38	Système de capteur d'aide au stationnement (le cas échéant).....	8-168
Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] (le cas échéant)	8-42	Système de capteur d'aide au stationnement arrière (le cas échéant)	8-174
Alerte de sortie de voie [LDW]	8-46	La conduite par temps froid	8-178
Prévention de sortie de voie [LDP] (le cas échéant).....	8-50		
Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie			
[LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] (le cas échéant)	8-55		
Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]	8-65		
Régulateur de vitesse (le cas échéant)	8-71		
Limiteur vitesse(si le véhicule en est équipé)	8-73		
Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)	8-78		
MI-PILOT Assist (le cas échéant)	8-96		
Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]	8-132		
Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]	8-141		
Alerte d'attention du conducteur [DAA]	8-147		
Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]	8-149		

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

N07700100023

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez ni enfants ni adultes nécessitant l'aide d'autrui seuls dans le véhicule. D'autre part il est préférable de ne pas laisser les animaux domestiques sans surveillance. Ils risqueraient de se blesser ou de blesser des tiers en activant accidentellement des commandes du véhicule. Par temps chaud et ensoleillé, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé peut rapidement s'élever et entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour les personnes ou les animaux.
- Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter tout basculement ou glissement. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.

8

Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)

N07700200040

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne respirez pas de gaz d'échappement, car il contient du monoxyde de carbone incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est dangereux. En effet, il peut provoquer une perte de connaissance ou la mort.
- Si vous soupçonnez l'entrée de gaz d'échappement dans le véhicule, conduisez avec toutes les fenêtres complètement ouvertes et faites inspecter le véhicule immédiatement.
- Ne faites pas fonctionner le moteur dans des espaces fermés à l'instar d'un garage.
- Ne garez pas le véhicule avec le système EV hybride rechargeable activé pendant une période prolongée.
- Gardez le hayon fermé pendant la conduite, dans le cas contraire, les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans le compartiment passager. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, suivez les consignes suivantes :
 - Ouvrez toutes les fenêtres.
 - Désactivez le mode de recirculation de l'air et réglez la commande de vitesse du ventilateur au niveau le plus élevé pour faire circuler l'air.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si d'autres équipements sont ajoutés pour un usage récréatif ou autre, suivez les recommandations du fabricant afin d'éviter l'entrée de monoxyde de carbone dans le véhicule. (Certains appareils des véhicules récréatifs, comme les cuisinières, les réfrigérateurs, les chauffages, etc., peuvent également produire du monoxyde de carbone.)
- Le système d'échappement et la carrosserie doivent être inspectés par un mécanicien qualifié chaque fois que :
 - votre véhicule est soulevé pendant l'entretien;
 - vous soupçonnez que des gaz d'échappement entrent dans le compartiment passager;
 - vous remarquez un changement dans le bruit du système d'échappement;
 - vous avez eu un accident impliquant des dommages au système d'échappement, sous la carrosserie ou à l'arrière du véhicule.

Catalyseur à trois voies

N07700300054

Le catalyseur à trois voies est un dispositif antipollution installé dans le système d'échappement. Les gaz d'échappement dans le catalyseur à trois voies sont brûlés à haute température pour aider à réduire les polluants.



Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le gaz d'échappement et le système d'échappement sont très chauds. Tenez les personnes, les animaux et les matériaux inflammables à l'écart des composants du système d'échappement.
- N'arrêtez pas ou ne garez pas votre véhicule sur des matières inflammables, comme de l'herbe sèche, des papiers usagés ou des chiffons. Ils pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.

⚠️ ATTENTION

- N'utilisez pas d'essence au plomb. Les dépôts provenant de l'essence au plomb réduiront sérieusement la capacité du catalyseur à trois voies à réduire les polluants d'échappement.
- Gardez votre moteur réglé. Des dysfonctionnements dans l'allumage, l'injection de carburant ou les systèmes électriques peuvent provoquer un écoulement de carburant trop riche dans le catalyseur à trois voies, ce qui provoque sa surchauffe. Ne continuez pas à conduire si le moteur ne démarre pas correctement, ou si une perte de performance notable ou d'autres conditions de fonctionnement inhabituelles sont détectées. Faites inspecter le véhicule. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

⚠️ ATTENTION

- Évitez de conduire avec un niveau de carburant extrêmement bas. Une panne de carburant pourrait provoquer un raté du moteur, endommageant le catalyseur à trois voies.
- N'emballez pas le moteur pendant le réchauffement.
- Ne poussez pas ou ne tirez pas votre véhicule pour démarrer le moteur.

Système de contrôle de pression des pneus [TPMS]

N07700400097



Témoin d'avertissement de pression de pneu basse

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être contrôlé à froid mensuellement et gonflé en fonction de la pression recommandée par le fabricant du véhicule, indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression des pneus. (Si votre véhicule est équipé de pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression des pneus, déterminez vous-même la pression requise pour ces pneus.) Pour une plus grande sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de pression des pneus [TPMS], qui allume un témoin de pression de pneu basse lorsqu'au moins un

des pneus est largement sous-gonflé. Lorsque le témoin de pression de pneus basse s'allume, vous devez donc arrêter le véhicule, vérifier les pneus dès que possible, et les gonfler en fonction de la pression requise. Conduire avec des pneus largement sous-gonflés provoque une surchauffe des pneus et peut entraîner des défaillances. Un gonflage insuffisant réduit également l'efficacité énergétique et la durée de vie des pneus et risque d'altérer la manœuvrabilité et les capacités de freinage du véhicule.

Notez que le système TPMS ne remplace pas un entretien correct des pneus. Il est de la responsabilité du conducteur de s'assurer que les pneus sont correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez important pour provoquer l'allumage du témoin de pression de pneus basse du système TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin de défaut du système TPMS, vous indiquant que le système est défectueux. Le témoin de défaut du système TPMS est combiné au témoin de pression de pneus basse. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumé de manière continue. Ceci se produit à chaque démarrage du véhicule, tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de défaut est allumé, le système risque de ne pas détecter ou signaler une pression de pneus basse

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

comme il le devrait. Des dysfonctionnements du système TPMS peuvent se produire pour de multiples raisons, y compris en cas de montage, de remplacement ou de permutation des pneus ou roues, ce qui empêche le système TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaut du système TPMS après avoir remplacé un(e) ou plusieurs pneu(s)/roue(s), pour vous assurer que les pneus/roues de remplacement n'empêchent pas le fonctionnement correct du système TPMS.

8

En cas de remplacement des pneus et des roues par des pièces neuves

Si vous installez des roues neuves équipées de nouveaux capteurs de pression des pneus, vous devez enregistrer leur identifiant dans le système de contrôle de pression des pneus. Confiez le remplacement des pneus et des roues à un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour éviter tout risque d'endommager les capteurs de pression des pneus. Si vous ne le faites pas, alors cette opération ne sera pas couverte par votre garantie.

Informations complémentaires

- Le système TPMS s'active uniquement lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système risque de ne pas détecter une baisse soudaine de la pression des pneus (par exemple, lorsque vous conduisez avec un pneu crevé).
- Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse ne s'éteint pas automatiquement après le réglage de la pression des pneus. Après avoir gonflé le pneu à la pression recommandée, le véhicule doit être conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système TPMS et désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.
- L'avertissement « Pression des pneus basse. Regonfler » s'affiche sur l'écran multi-informations lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume et qu'une pression de pneu basse est détectée. L'avertissement « Pression des pneus basse. Regonfler » s'éteint lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'éteint.

L'avertissement « Pression des pneus basse. Regonfler » ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume pour signaler un dysfonctionnement du TPMS.

- Vous pouvez également vérifier la pression de tous les pneus sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à « Ordinateur de bord » à la page 5-55.)

Pour des informations complémentaires, consultez « Témoin d'avertissement de pression de pneu basse » à la page 5-15 et « Système de contrôle de pression des pneus [TPMS] » à la page 9-3.



Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

⚠️ AVERTISSEMENT

- Si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume lors de la conduite, évitez les manœuvres de braquage soudaines ou les freinages trop brusques, réduisez la vitesse du véhicule, quittez la route, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule immédiatement. Le fait de conduire avec des pneus dégonflés risque d'endommager ces derniers de manière irréversible et d'accroître la probabilité d'une défaillance des pneus. Le véhicule peut être sérieusement endommagé, ce qui risque de provoquer un accident et d'entraîner des blessures graves. Vérifiez la pression des quatre pneus. Ajustez la pression des pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée, indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge, pour désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. En cas de crevaison, réparez immédiatement à l'aide du kit de réparation de pneu. (Reportez-vous à « Crevaison » à la page 9-3 pour réparer un pneu.)
- En l'absence de crevaison et si tous les pneus sont correctement gonflés, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

⚠️ AVERTISSEMENT

- En cas de remplacement par une roue non équipée du système TPMS, le TPMS ne fonctionne pas et le témoin d'avertissement de pression de pneu basse clignote pendant environ 1 minute. Le voyant reste allumé après 1 minute.
Il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

⚠️ ATTENTION

- La pression des pneus augmente ou diminue en raison de la génération de chaleur pendant la conduite et des changements de température ambiante. Plus précisément, lorsque la température extérieure est basse, l'air à l'intérieur des pneus se refroidit, ce qui peut potentiellement abaisser la pression des pneus, pouvant alors déclencher l'allumage du témoin d'avertissement de basse pression des pneus.
- Le système TPMS risque de ne pas fonctionner correctement lorsque des chaînes sont montées sur les roues ou que ces dernières sont enlissées dans la neige.
- Ne placez pas de film métallisé ni de pièces métalliques (antenne, etc.) sur les vitres. Cela pourrait affecter la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système TPMS ne fonctionnerait pas correctement.

Certains équipements et émetteurs risquent d'interférer temporairement avec le fonctionnement du système TPMS, et de causer une activation du témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Par exemple :

- Des installations ou équipements électriques utilisant des fréquences radio similaires se trouvent à proximité du véhicule.
- Un émetteur réglé à la même fréquence est en cours d'utilisation à l'intérieur ou à proximité du véhicule.
- Un ordinateur (ou un équipement similaire) ou un convertisseur CC/CA est en cours d'utilisation à l'intérieur ou à proximité du véhicule.

8

Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse risque de s'allumer dans les cas suivants.

- Si le véhicule est équipé d'une roue et d'un pneu non pourvus du TPMS.
- Si le TPMS a été remplacé et que le code d'identification n'a pas été enregistré.
- Si la roue installée n'est pas conforme aux spécifications de Mitsubishi Motors.

Avertissement FCC :

Pour les États-Unis :

Émetteur du système de contrôle de pression des pneus [TPMS]

ID FCC : KR5TIS-10DL

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables, et (2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements.

⚠ ATTENTION

- Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

8

Module de contrôle de la carrosserie (BCM)

Modèle : BCM S400 02

ID FCC : KR5BCMS40002

Pour le continent

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables, et (2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements.

⚠ ATTENTION

- Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Pour le Canada :

Émetteur du système de contrôle de pression des pneus [TPMS]

Pour le continent

Modèle : TIS-10DL

IC : 7812D-TIS10DL

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage

est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Module de contrôle de la carrosserie (BCM)

Modèle : BCM S400 02

IC : 7812D-BCMS40002

Pour le continent

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables, et (2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Au Mexique

IFETEL : RLVCOTI19-0707

Pour le continent

Modèle : TIS-10DL

”La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones: (1) es

posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.”

TPMS avec notification de gonflage de pneus

⚠ AVERTISSEMENT

● Après avoir permuté les pneus, n'utilisez pas la notification de gonflage des pneus pour ajuster la pression des pneus. Utilisez plutôt un manomètre pour ajuster les pneus à la pression correcte conformément à l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.

Lorsque vous ajoutez de l'air à un pneu sous-gonflé, le TPMS avec notification de gonflage de pneus fournit des signaux visuels et sonores à l'extérieur du véhicule pour vous aider à gonfler les pneus à la pression À FROID recommandée.

■ Préparation du véhicule

1. Garez le véhicule dans un endroit sûr, sur un sol plat.

2. Serrez le frein de stationnement et appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer à la position P (stationnement).
3. Placez le commutateur du moteur électrique en position ON. Ne démarrez pas le système EV hybride rechargeable.

■ Fonctionnement

1. Ajoutez de l'air au pneu.
2. Au bout de quelques secondes, les feux de détresse se mettent à clignoter.
3. Lorsque la pression définie est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de détresse arrêtent de clignoter.
4. Recommencez la procédure ci-dessus pour tous les pneus.

- Si le pneu est surgonflé de plus d'environ 30 kPa (4 psi), l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent 3 fois. Pour corriger la pression, appuyez brièvement sur le centre de la tige de la valve du pneu pour relâcher de la pression. Lorsque la pression atteint la pression définie, l'avertisseur sonore retentit une fois.
- Si les feux de détresse ne clignotent pas dans les 15 secondes environ après avoir commencé à gonfler le pneu, cela indique que le TPMS avec notification de gonflage de pneus ne fonctionne pas.

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

- Le TPMS n'active pas la notification de gonflage de pneus dans les conditions suivantes :
 - En cas d'interférences provenant d'un dispositif externe ou d'un émetteur
 - La pression d'air provenant de dispositifs de gonflage tels que ceux utilisant des prises électriques est insuffisante pour gonfler un pneu
 - En cas d'utilisation d'un équipement électrique à l'intérieur ou à proximité du véhicule
 - En cas de dysfonctionnement du système TPMS
 - En cas de dysfonctionnement de l'avertisseur sonore ou des feux de détresse
- Si le TPMS avec notification de gonflage de pneus ne fonctionne pas en raison d'interférences avec le TPMS, reculez ou avancez le véhicule d'environ 1 m (3 pi), puis faites une nouvelle tentative.

Si le TPMS avec notification de gonflage de pneus ne fonctionne pas, utilisez un manomètre pour pneus.

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

Prévention des collisions et des tonneaux

N07700500043

AVERTISSEMENT

● Le fait de ne pas conduire ce véhicule de manière sûre et prudente peut entraîner une perte de contrôle ou un accident.

8

Soyez vigilant et conduisez de manière défensive en tout temps. Respectez toutes les règles de circulation. Évitez la vitesse excessive, les virages à grande vitesse ou les manœuvres de direction soudaines, car ces pratiques de conduite pourraient vous faire perdre le contrôle de votre véhicule. **Comme pour tout autre véhicule, une perte de maîtrise du véhicule peut entraîner une collision avec d'autres véhicules ou objets, ou provoquer un tonneau, en particulier si la perte de maîtrise du véhicule provoque un glissement latéral.** Restez vigilant et évitez de conduire lorsque vous êtes fatigué. Ne conduisez jamais sous l'influence de l'alcool ou de drogues (y compris les médicaments sur ordonnance ou en vente libre qui peuvent causer la somnolence). Bouclez toujours votre ceinture de sécurité comme indiqué dans la section « Ceintures de sécurité » à la page 4-13 de ce manuel, et demandez également à vos passagers de le faire.

Les ceintures de sécurité aident à réduire le risque de blessures lors des collisions et des tonneaux. **En cas de tonneaux lors d'un accident, une personne sans ceinture de sécurité est beaucoup plus susceptible de mourir par rapport à une personne portant une ceinture de sécurité.**

Précautions à prendre lors de la conduite sur route et en tout terrain

N07700600044

Les véhicules utilitaires ont un centre de gravité significativement plus haut que celui d'autres types de véhicules.

Leur garde au sol est plus élevée que celle des véhicules de tourisme, ce qui leur permet d'être performantes dans diverses applications sur route et tout-terrain. Cela leur donne un centre de gravité plus élevé que celui des véhicules ordinaires. La garde au sol supérieure a notamment pour avantage une visibilité accrue de la route, ce qui vous permet d'anticiper les problèmes. Toutefois, ils ne sont pas conçus pour effectuer des virages aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme classiques, pas plus que les voitures de sport surbaissées ne sont conçues pour accomplir des performances satisfaisantes en conduite tout-terrain. Dans la mesure du possible, évitez les virages serrés ou les

manœuvres brusques, en particulier à vitesse élevée. Comme pour les autres véhicules de ce type, l'utilisation incorrecte de ce véhicule peut entraîner une perte de contrôle, voire un basculement du véhicule. Les ceintures de sécurité permettent de réduire les risques de blessure en cas de collisions ou de tonneaux. En cas de tonneau, une personne n'ayant pas attaché sa ceinture de sécurité a davantage de risques d'être blessée mortellement qu'une personne attachée. Veuillez à lire « Consignes de sécurité au volant », page 8-10.

Dégagement tout-terrain

N07700700029

Si les roues du côté droit ou du côté gauche quittent la surface de la route, gardez le contrôle du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Veuillez noter que cette procédure est uniquement mentionnée à titre de guide général. Vous devez conduire le véhicule de manière appropriée en vous basant sur l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Restez calme et ne réagissez pas de manière excessive.
2. Ne freinez pas.
3. Tenez fermement le volant avec les deux mains et tentez de maintenir une trajectoire rectiligne.



Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

4. Le cas échéant, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour ralentir progressivement.
5. Si aucun obstacle ne se trouve sur votre trajectoire, dirigez le véhicule de manière à ce qu'il suive la route pendant que le véhicule ralentit. Ne tentez pas de conduire à nouveau sur la route tant que la vitesse du véhicule n'est pas réduite.
6. Une fois la vitesse diminuée, tournez progressivement le volant jusqu'à ce que les deux roues reviennent sur la route. Lorsque toutes les roues sont sur la route, dirigez le véhicule de manière à ce qu'il demeure sur la voie de conduite appropriée.
 - Si vous décidez que les conditions de sécurité ne permettent pas de conduire à nouveau sur la route compte tenu de l'état du véhicule, de la route ou des conditions de circulation, ralentissez progressivement puis arrêtez le véhicule dans un endroit sécurisé hors de la route.

Perte de pression d'air rapide

N07700800062

Une perte rapide de pression d'air ou un « éclatement » peut se produire si le pneu est crevé ou endommagé en raison de la collision avec un trottoir ou un nid-de-poule. Une perte rapide de pression d'air peut également être

causée par la conduite sur des pneus sous-gonflés.

Une perte de pression d'air rapide peut affecter la maniabilité et la stabilité du véhicule, en particulier à grande vitesse.

Aidez à prévenir une perte de pression d'air rapide en maintenant la bonne pression d'air et réalisez une inspection visuelle des pneus afin de détecter toute usure et tout dommage. Reportez-vous à la section « Pneus » à la page 11-21 de ce manuel.

Si un pneu perd rapidement de la pression d'air ou si l'air s'évapore brusquement pendant la conduite, gardez le contrôle du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Veuillez noter que cette procédure n'est qu'un guide général. Le véhicule doit être conduit comme il convient en fonction de son état, de la route et de la circulation.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les actions suivantes peuvent augmenter le risque de perte de contrôle du véhicule en cas de perte soudaine de la pression d'air des pneus. Perdre le contrôle du véhicule peut provoquer une collision et entraîner des blessures corporelles.
- Le véhicule se déplace ou s'incline généralement dans la direction du pneu crevé.
- N'appuyez pas brusquement sur les freins.
- Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne tournez pas rapidement le volant.

1. Restez calme et ne surséagissez pas.
2. Maintenez une prise ferme sur le volant avec les deux mains et essayez de maintenir un cap droit.
3. Le cas échéant, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour ralentir progressivement le véhicule.
4. Dirigez progressivement le véhicule vers un endroit sûr, hors route et loin de la circulation si possible.
5. Serrez légèrement la pédale de frein pour arrêter progressivement le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et contactez un service d'urgence en bordure de route pour changer le pneu ou consultez la section « Kit et outils de réparation de pneus » à la page 9-4 de ce manuel du propriétaire.

8

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

Consommation d'alcool/drogues et conduite

N07700900050

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne conduisez jamais sous l'influence de l'alcool ou des drogues. L'alcool dans le sang réduit la coordination, retarde le temps de réaction et altère le jugement. Conduire en état d'ivresse augmente la probabilité d'avoir un accident et de vous blesser et blesser les autres. De plus, si vous êtes blessé lors d'un accident, l'alcool peut augmenter la gravité de la blessure.

8

Mitsubishi Motors est soucieux d'une conduite en toute sécurité. Toutefois, vous devez choisir de ne pas conduire en état d'ivresse. Chaque année, des milliers de personnes sont blessées ou tuées dans des accidents liés à l'alcool. Bien que les lois locales varient en fonction de ce qui est considéré comme légalement état d'ébriété, le fait est que l'alcool touche tout le monde différemment et que la plupart des personnes sous-estiment les effets de l'alcool.

Souvenez-vous, boire et conduire ne se mélangent pas! Il en va de même pour les drogues (en vente libre, sur ordonnance et illégales). Ne conduisez pas si votre capacité à conduire votre véhicule est affaiblie par

l'alcool, la drogue ou une autre condition physique.

Consignes de sécurité au volant

N07701000058

Votre véhicule a été conçu pour une utilisation hors route normale et occasionnelle. Cependant, évitez de conduire dans des zones où les pneus peuvent rester coincés dans du sable ou de la boue, car votre véhicule est conçu principalement pour être utilisé sur la chaussée, contrairement à un véhicule hors route conventionnel.

Veuillez respecter les consignes suivantes :

⚠ AVERTISSEMENT

- Conduisez prudemment en dehors de la route et évitez les zones dangereuses. Chaque personne qui conduit ou monte dans ce véhicule doit boucler sa ceinture de sécurité. Cette mesure de sécurité vous garde, ainsi que vos passagers, en position lorsque vous roulez sur un terrain accidenté.
- Ne conduisez pas sur des pentes raides. Conduisez plutôt en ligne droite ou tout droit le long des pentes. Les véhicules tout-terrain peuvent basculer de côté beaucoup plus facilement qu'ils ne le peuvent vers l'avant ou vers l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

- De nombreuses pentes sont trop raides pour tout véhicule. Si vous les conduisez, vous pouvez les bloquer. Si vous descendez des pentes à bord de ce type de véhicule, vous ne pourrez peut-être pas contrôler votre vitesse. Si vous les conduisez sur des collines, vous pouvez faire des tonneaux.
- Ne changez pas de vitesses en conduisant sur des pentes descendantes, car cela pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Restez vigilant lorsque vous conduisez jusqu'au sommet d'une colline. Au sommet, il pourrait y avoir un dépôt ou un autre danger qui pourrait causer un accident.
- Si votre système EV hybride rechargeable se bloque ou que vous ne pouvez pas vous rendre au sommet d'une colline abrupte, n'essayez jamais de faire demi-tour. Votre véhicule pourrait basculer ou faire un tonneau. Reculez toujours tout droit vers le bas dans la plage R (marche arrière). Ne reculez jamais en position N (neutre), en utilisant uniquement le frein, car cela pourrait entraîner une perte de maîtrise.
- Un freinage intense en descendant une pente pourrait entraîner la surchauffe et l'évanouissement des freins, ce qui entraînerait une perte de maîtrise et un accident. Serrez légèrement les freins et utilisez une gamme basse pour contrôler votre vitesse.

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite

⚠ AVERTISSEMENT

- Une cargaison non sécurisée peut tomber lors de la conduite sur un terrain accidenté. Sécurisez correctement toute la cargaison afin qu'elle ne tombe pas vers l'avant et ne vous blesse pas vous et vos passagers.
- Pour éviter de trop élever le centre de gravité, évitez de dépasser la capacité nominale du rail de toit (si le véhicule en est équipé) et répartissez uniformément la charge. Sécurisez les charges lourdes dans la zone de chargement aussi loin en avant et aussi bas que possible. N'équipez pas le véhicule de pneus plus gros que ceux spécifiés dans ce manuel. Si vous le faites, ces pneus pourraient provoquer le renversement de votre véhicule.
- Ne saisissez pas l'intérieur ou les rayons du volant lorsque vous conduisez hors route. Le volant pourrait bouger soudainement et vous blesser les mains. Conduisez plutôt avec vos doigts et vos pouces à l'extérieur de la jante.
- Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que le conducteur et tous les passagers ont leurs ceintures de sécurité attachées.
- Conduisez toujours avec les tapis de sol en place, car le sol peut devenir chaud.

⚠ AVERTISSEMENT

- Réduisez votre vitesse en cas de forts vents latéraux. Avec un centre de gravité plus élevé, votre véhicule est plus affecté par des vents latéraux forts. Des vitesses plus lentes assurent un meilleur contrôle du véhicule.
- Ne conduisez pas au-delà de la capacité de performance des pneus, même avec AWC activé.
- Ne tentez pas de soulever deux roues du sol et de déplacer la boîte-pont vers une position de conduite ou de marche arrière lorsque le système EV hybride rechargeable fonctionne. Cela peut entraîner des dommages à la transmission ou un mouvement inattendu du véhicule, ce qui pourrait causer de graves dommages au véhicule ou des blessures corporelles.
- Ne tentez pas de tester un véhicule AWC sur un dynamomètre à 2 roues (comme les dynamomètres utilisés par certains pays, provinces et états pour les essais d'émissions), ou un équipement similaire, même si les deux autres roues sont soulevées du sol. Assurez-vous d'informer le personnel de l'installation d'essai que votre véhicule est équipé d'un AWC avant de le placer sur un dynamomètre. L'utilisation d'un équipement d'essai inapproprié peut entraîner des dommages à la transmission ou un mouvement inattendu du véhicule, ce qui pourrait entraîner des dommages graves au véhicule ou des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsqu'une roue est décollée du sol en raison d'une surface non plane, ne la faites pas tourner excessivement.
- En accélérant rapidement, des manœuvres de direction brusques ou un freinage soudain peuvent provoquer une perte de contrôle.
- Dans la mesure du possible, évitez les manœuvres de virage brusques, en particulier à grande vitesse. Votre véhicule a un centre de gravité plus élevé qu'une voiture de tourisme conventionnelle. Le véhicule n'est pas conçu pour prendre les virages à la même vitesse que les voitures particulières classiques. Une mauvaise utilisation de ce véhicule pourrait entraîner une perte de contrôle et/ou des tonneaux.
- Utilisez toujours des pneus du même type, de la même taille, de la même marque, de la même construction (en biais, en biais ceinturé croisé ou radial) et du même motif de bande de roulement sur les quatre roues. Installez des dispositifs de traction sur les roues avant lorsque vous conduisez sur des routes glissantes et conduisez prudemment.
- Assurez-vous de vérifier les freins immédiatement après avoir conduit dans la boue ou dans de l'eau. Reportez-vous à la section « Système de freinage » à la page 8-160 pour les freins humides.

Commutateur du moteur électrique

⚠️ AVERTISSEMENT

- Évitez de stationner votre véhicule sur des pentes raides. Si vous sortez du véhicule lorsqu'il roule encore en avant, en arrière ou sur le côté, vous pourriez être blessé.
- Chaque fois que vous conduisez hors route dans le sable, la boue ou l'eau aussi profonde que le moyeu de la roue, un entretien plus fréquent peut être nécessaire.
- Faire tourner les roues avant sur des surfaces glissantes peut provoquer l'affichage du message d'avertissement AWC.

📖 REMARQUE

- Lorsque vous sortez de la boue, du sable ou de la neige, appuyer sur la pédale d'accélérateur peut empêcher l'augmentation de la puissance de l'unité d'entraînement. Dans de telles situations, passez en mode MUD à l'aide du sélecteur de mode de conduite et désactivez temporairement le contrôle de stabilité actif [ASC] à l'aide du commutateur ASC OFF. Reportez-vous à la section « Comment désactiver l'ASC » à la page 8-164.

8

⚠️ ATTENTION

- Utilisez toujours des pneus de la même taille, du même type et de la même marque qui ne présentent aucune différence d'usure. L'utilisation de pneus de tailles, de types, de marques ou de degrés d'usure différents augmente la température différentielle de l'huile et peut endommager le système de conduite. De plus, le train de traction est soumis à une charge excessive, ce qui pourrait entraîner une fuite d'huile, un grippage des composants ou d'autres défaillances graves.

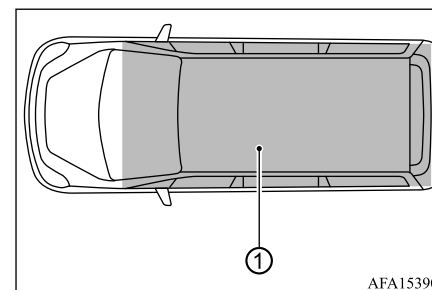
Commutateur du moteur électrique

N07701100062

⚠️ AVERTISSEMENT

- N'actionnez pas le commutateur du moteur électrique pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. (Le système EV hybride rechargeable s'arrête lorsque le commutateur du moteur électrique est enfoncé rapidement 3 fois de suite ou lorsque le commutateur du moteur électrique maintenu enfoncé pendant plus de 2 secondes.) Si le système EV hybride rechargeable s'arrête pendant que le véhicule roule. Cela peut entraîner un accident et des blessures graves.

Avant d'actionner le commutateur du moteur électrique, veuillez à appuyer sur le commutateur de stationnement électrique pour passer à la position P (stationnement).

Plage de fonctionnement de la fonction de démarrage du système EV hybride rechargeable

L'émetteur peut uniquement être utilisé pour démarrer le système EV hybride rechargeable lorsque l'émetteur se trouve dans le périmètre de fonctionnement spécifié ①.

Lorsque la pile de l'émetteur est presque déchargée ou en présence d'ondes radio puissantes à proximité de la zone de fonctionnement, le périmètre de fonctionnement devient plus restreint et le système risque de ne pas fonctionner correctement.

Si l'émetteur se trouve dans le périmètre de fonctionnement, toute personne peut actionner le commutateur et démarrer le système EV hybride rechargeable, même si elle ne porte pas l'émetteur sur elle.

- Si l'émetteur se trouve sur le tableau de bord, dans la boîte à gants ou le vide-poches de la portière, il peut ne pas fonctionner.
- Si l'émetteur se trouve à proximité de la portière ou de la vitre, à l'extérieur du véhicule, il peut fonctionner.

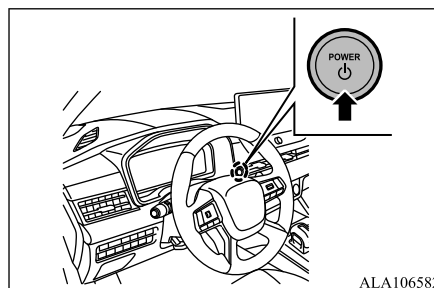
Fonctionnement du commutateur du moteur électrique

⚠ ATTENTION

- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée en laissant le commutateur du moteur électrique sur ON et le système EV hybride rechargeable ne fonctionne pas. La batterie risque de se décharger.
- Utilisez les accessoires électriques lorsque le système EV hybride rechargeable fonctionne afin d'éviter que la batterie du véhicule ne se décharge. Si vous devez utiliser des accessoires alors que le système EV hybride rechargeable ne fonctionne pas, ne les utilisez pas pendant de longues périodes et n'utilisez pas plusieurs accessoires électriques simultanément.

⚠ ATTENTION

- Si le système EV hybride rechargeable est mis en marche et arrêté à plusieurs reprises dans un court laps de temps, la fonction de protection de la batterie de traction fonctionne et il est possible que vous ne puissiez pas activer le système EV hybride rechargeable. (Reportez-vous à la section « Opération de récupération du système EV hybride rechargeable » à la page 9-2.)



Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur électrique sans appuyer sur la pédale de frein, le commutateur du moteur électrique s'allume.

Appuyez sur le centre du commutateur du moteur électrique :

- une fois pour passer sur ON.
- deux fois pour passer sur OFF.

Commutateur du moteur électrique

Le commutateur du moteur électrique revient automatiquement sur la position BLOQUER lorsque l'une des portières est ouverte ou fermée alors que le contact d'allumage se trouve sur la position OFF.

Le verrouillage du commutateur du moteur électrique est conçu afin qu'il ne puisse pas être placé en position OFF tant que le levier de vitesses n'est pas placé sur P (stationnement).

Lorsque le commutateur du moteur électrique ne peut pas être poussé vers la position OFF, procédez comme suit :

8

1. Appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement).
2. Appuyez sur le commutateur du moteur électrique. Le commutateur du moteur électrique est alors placé sur ON.
3. Appuyez à nouveau sur le commutateur du moteur électrique pour le placer sur OFF.

Le levier de vitesses peut être déplacé de la position P (stationnement) si le commutateur du moteur électrique est placé sur la position ON et que la pédale de frein est enfoncée.

Commutateur du moteur électrique

Positions du commutateur du moteur électrique

N07701200050

LOCK (verrouillé) (Position de stationnement normale)

Le commutateur du moteur électrique ne peut être verrouillé qu'à cette position.

Le commutateur du moteur électrique se verrouille lorsqu'une portière est ouverte ou fermée avec le moteur électrique coupé.

8

ON (marche) (position de fonctionnement normale)

Le système de démarrage du véhicule et l'alimentation électrique des accessoires s'activent à cette position sans que le système EV hybride rechargeable ne soit allumé.

La position ON dispose d'une fonction de coupure automatique de la batterie ACC qui place le commutateur du moteur électrique en position OFF, si le véhicule ne roule pas, après un certain temps dans les conditions suivantes :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le véhicule est en position P (stationnement).

Position OFF (arrêt)

Le système EV hybride rechargeable est éteint dans cette position.

Position ACC automatique

Lorsque le véhicule est en position P (stationnement), que l'émetteur et le commutateur du moteur électrique sont placés de ON à OFF, la radio et les autres accessoires peuvent toujours être utilisés pendant un certain temps ou jusqu'à ce que la portière du conducteur soit ouverte.

Selon les conditions, la fonction ACC automatique et les fonctions associées peuvent ne pas être activées ou continuer pendant une période plus courte que d'habitude.

Arrêt d'urgence du système EV hybride rechargeable

N07701300051

Pour arrêter le système EV hybride rechargeable en cas d'urgence pendant la conduite ou lorsque la batterie de l'émetteur est déchargée, effectuez l'une ou l'autre des procédures suivantes :

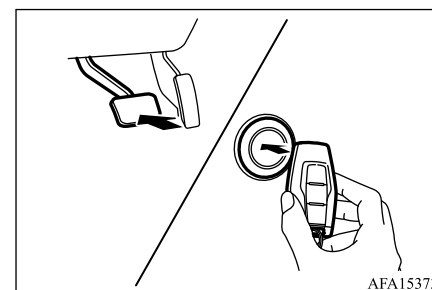
- Appuyez rapidement sur le commutateur du moteur électrique 3 fois de suite.

- Appuyez sur le commutateur du moteur électrique et maintenez-le enfoncé pendant plus de 2 secondes.

Après l'arrêt du moteur, ouvrez la portière pour revenir à la situation normale.

Décharge de la pile de l'émetteur

N07701400023



AFA153735

Si la pile de l'émetteur est déchargée, ou si les conditions environnementales perturbent le fonctionnement de l'émetteur, démarrez le système hybride rechargeable EV selon la procédure suivante :

1. Appuyez sur l'interrupteur de stationnement électrique pour le positionner sur P (stationnement).
2. Appuyez fermement sur la pédale de frein.

3. Placez l'émetteur contre l'interrupteur du moteur électrique comme indiqué sur l'illustration. (Un témoin sonore retentit.)
4. Appuyez sur l'interrupteur du moteur électrique tout en enfonçant la pédale de frein dans les 10 secondes suivant le retentissement du témoin sonore. Le système hybride rechargeable EV s'active.

Après avoir effectué l'étape 3, lorsque vous appuyez sur l'interrupteur du moteur électrique sans enfoncer la pédale de frein, l'interrupteur du moteur électrique passe en position ON.

REMARQUE

- Lorsque vous appuyez sur l'interrupteur du moteur électrique pour le positionner sur ON ou lorsque le système hybride rechargeable EV est activé selon la procédure décrite ci-dessus, l'avertissement «Batterie de la clé faible» s'affiche (sur l'écran multi-informations), même si l'émetteur se trouve à l'intérieur du véhicule. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Pour désactiver l'avertissement, placez à nouveau l'émetteur contre l'interrupteur du moteur électrique.
- Si l'avertissement «Batterie de la clé faible» apparaît (sur l'écran multi-informations), remplacez la pile dès que possible. (Reportez-vous à «Remplacement de la pile de l'émetteur», page 11-17.)

Avant d'activer le système hybride rechargeable EV

N07701500024

- Assurez-vous que l'espace est dégagé autour du véhicule.
- Vérifiez les niveaux des liquides tels que l'huile moteur, le liquide de refroidissement, le liquide de frein et le liquide de lave-vitres aussi fréquemment que possible ou au moins à chaque ravitaillement en carburant.
- Assurez-vous que toutes les vitres et les optiques d'éclairage sont propres.
- Inspectez visuellement l'aspect et l'état des pneus. Vérifiez également que la pression des pneus est correcte.
- Verrouillez toutes les portières.
- Réglez les sièges et les appuie-tête.
- Réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs.
- Attachez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les passagers d'en faire autant.
- Vérifiez le fonctionnement des témoins d'avertissement lorsque l'interrupteur du moteur électrique est positionné sur ON. (Reportez-vous à «Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel», page 5-10.)

Démarrage et arrêt du système EV hybride rechargeable

N07701600054

Démarrage du système EV hybride rechargeable

⚠ ATTENTION

- Lorsque le témoin d'avertissement du système EV hybride rechargeable s'allume alors que le voyant READY est allumé, évitez de conduire à grande vitesse et faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé dès que possible. (Reportez-vous à la section «Témoin d'avertissement du système EV hybride rechargeable» à la page 5-15.)
- N'essayez jamais de démarrer le système EV hybride rechargeable en poussant ou en tirant le véhicule.

1. Vérifiez que le câble de recharge EV n'est pas connecté à votre véhicule.
2. Attachez la ceinture de sécurité.
3. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et que le véhicule est en position P (stationnement).

Démarrage et arrêt du système EV hybride rechargeable

4. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la fermement enfoncée avec votre pied droit.
5. Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur électrique tout en enfonçant la pédale de frein, le voyant READY de l'écran multi-informations clignote et l'activation du système EV hybride rechargeable commence.
6. Lorsque le voyant READY cesse de clignoter pour rester allumé, le démarrage du système EV hybride rechargeable est activé et le véhicule est prêt à rouler.

8

⚠ ATTENTION

- N'appuyez pas sur le commutateur du moteur électrique lorsque vous maintenez le levier de sélection en position de fonctionnement.

📖 REMARQUE

- Continuez à appuyer sur la pédale de frein jusqu'à ce que le voyant READY de l'écran multi-informations reste allumé.
- Si le système EV hybride rechargeable n'a pas démarré pendant un certain temps, l'effort nécessaire sur la pédale de frein pour démarrer le système EV hybride rechargeable peut devenir plus important. Dans ce cas, appuyez sur la pédale de frein plus que d'habitude.
- Vous pouvez conduire votre véhicule même si le moteur est à l'arrêt.

📖 REMARQUE

- Vous pouvez démarrer le système EV hybride rechargeable dans n'importe quel mode de fonctionnement.
- Si le voyant READY ne s'allume pas, vérifiez le voyant de position de sélection. Si le commutateur n'indique pas « P », appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour afficher la position « P ».
- Si le voyant READY ne s'allume pas, mettez le commutateur du moteur électrique sur OFF une fois et, après un certain temps, appuyez sur le commutateur du moteur électrique pour démarrer le système EV hybride rechargeable.

Arrêt du système EV hybride rechargeable

1. Arrêtez complètement votre véhicule.
2. Serrez fermement le frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
3. Après avoir appuyé sur le commutateur de stationnement électrique, appuyez sur le commutateur du moteur électrique pour arrêter le système EV hybride rechargeable. (Reportez-vous à la section « Commutateur de stationnement électrique » à la page 8-21.)

⚠ AVERTISSEMENT

- N'arrêtez jamais le système EV hybride rechargeable en cours de fonctionnement, sauf en cas d'urgence. L'efficacité du frein devient très faible et le volant devient très lourd, ce qui peut facilement entraîner un accident.

📖 REMARQUE

- N'actionnez pas le commutateur du moteur électrique pendant la marche, sauf en cas d'urgence. Si vous devez arrêter le système EV hybride rechargeable en urgence pendant la marche, appuyez sur le commutateur du moteur électrique et maintenez-le enfoncé pendant plus de 2 secondes ou appuyez rapidement sur le commutateur du moteur électrique 3 fois de suite. Le système EV hybride rechargeable s'arrête, le mode de fonctionnement passe à ACC et la position du levier de vitesses passe à la position « P » à très faible vitesse.
- Si vous appuyez sur le commutateur du moteur électrique lorsque la position du levier de vitesses est différente de la position « P » alors que votre véhicule est à l'arrêt, la position du levier de vitesses passe automatiquement à la position « P », le système EV hybride rechargeable s'arrête et le mode d'alimentation passe à « OFF ».

REMARQUE

- Si le mécanisme de verrouillage de stationnement est défectueux, un avertissement s'affiche à l'écran d'information de l'écran multi-informations. Lorsque cet avertissement est affiché, le système EV hybride rechargeable ne peut pas être arrêté à moins que vous ne serriez le frein de stationnement et que vous n'appuyiez sur le commutateur du moteur électrique. Garez le véhicule sur une surface plane en serrant fermement le frein de stationnement. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Si le système EV hybride rechargeable a été arrêté rapidement alors que le moteur et le système EV hybride rechargeable sont chauds, le ventilateur de refroidissement peut fonctionner pendant un certain temps après l'arrêt du système EV hybride rechargeable pour refroidir les composants du compartiment moteur. Par conséquent, le bruit de fonctionnement des ventilateurs de refroidissement peut être entendu même après l'arrêt du moteur. Ce bruit est normal, il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement. Après un certain temps de fonctionnement, les ventilateurs de refroidissement s'arrêtent automatiquement.

REMARQUE

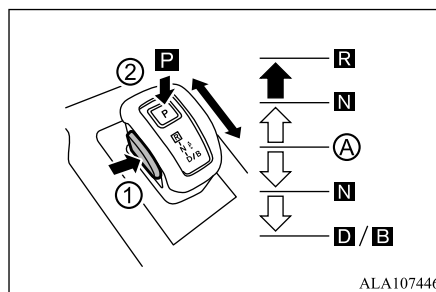
- Environ 6 heures après l'arrêt du système EV hybride rechargeable, vous pouvez entendre des bruits de fonctionnement sous le véhicule pendant plusieurs minutes. Il s'agit du bruit vérifiant la fuite d'évaporation du carburant. Ceci est normal.

Conduite du véhicule

N07701700026

Fonctionnement du levier de vitesses

N07701800056



ALA107446

① Position de repos (position centrale)

Le levier de vitesses revient toujours à sa position initiale ① lorsqu'il est relâché. La position sélectionnée à l'aide du levier de vitesses s'affiche sur le panneau de position

Conduite du véhicule

du levier de vitesses, situé sur le levier de vitesses, ou à l'écran multi-informations.

Pour déplacer le levier de vitesses,

➡ : Appuyez sur le bouton ① pour changer de vitesse.

⇨ : Changer de vitesse sans appuyer sur le bouton ①.

Appuyez sur le commutateur de stationnement électrique ② pour le placer sur la position P (stationnement).

Après avoir démarré le système EV hybride rechargeable, appuyez complètement sur la pédale de frein, déplacez le levier de vitesses de la position initiale à l'une des positions de changement de vitesses souhaitées.

Pour sélectionner la position « N » (neutre), maintenez le levier de vitesses en position N jusqu'à ce que N s'affiche à l'écran multi-informations.

La position « B » (freinage à récupération) ne peut être sélectionnée que lorsque le levier de vitesses est en position « D » (conduite). Lorsque le levier de changement de vitesse est déplacé en position « B », la force du frein à récupération devient plus importante.

Pour revenir à la position « D », utilisez le levier de changement de vitesse pour sélectionner la position « D ».

8

Conduite du véhicule

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne remplacez pas le pommeau du levier de vitesses par une pièce autre qu'une pièce d'origine Mitsubishi Motors. En outre, n'accrochez pas, ne fixez pas et ne posez pas d'objets, poches ou sacs à proximité du levier de vitesses. Ceci risquerait de déplacer accidentellement le levier de vitesses et de provoquer un accident.
- Avant de placer le levier de vitesse en position « D » (conduite) ou « R » (marche arrière) depuis la position « P » (stationnement) ou « N » (neutre), appuyez toujours fermement sur la pédale de frein avec votre pied droit et n'enfoncez jamais la pédale d'accélérateur. Le non-respect de cette recommandation peut entraîner un mouvement brusque et involontaire du véhicule et/ou endommager des composants du véhicule.

8

📖 REMARQUE

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif [ACC] fonctionne, le niveau de freinage à récupération ne peut pas être modifié en passant à la position « B » (freinage à récupération) ou en actionnant le sélecteur de niveau de freinage récupération.
- Lorsque vous actionnez le levier de vitesses, assurez-vous toujours que le témoin de position de sélection à l'écran multi-informations passe à la position de sélection sélectionnée.

📖 REMARQUE

- Si l'opération suivante est effectuée, un signal sonore peut retentir et la position de sélection peut passer automatiquement à la position « N » (neutre).
 - Si le commutateur électrique de stationnement est appuyé, le véhicule est en mouvement.
 - Si le levier de changement de vitesse est placé en position « R » (marche arrière) alors que le véhicule se déplace vers l'avant.
 - Si le levier de changement de vitesse est placé en position « D » (conduite) alors que le véhicule recule.
- Si l'opération suivante est effectuée à l'aide du levier de vitesses, un signal sonore retentit et le fonctionnement du levier de vitesses est annulé.
 - Lorsque la position sélectionnée est sur P (stationnement), le levier de vitesses est déplacé sans appuyer sur la pédale de frein.
 - Lorsque le commutateur du moteur électrique est placé sur la position ON et le voyant READY n'est pas allumé, le levier de vitesses est placé sur la position « D » (conduite) ou sur la position « R » (marche arrière).

📖 REMARQUE

- Si la portière du conducteur est ouverte et que la ceinture de sécurité est détachée alors que le véhicule est à l'arrêt et que le levier de vitesses est sur une position autre que « P », ou si le véhicule se déplace lentement et que le voyant READY est allumé, la fonction de verrouillage du stationnement est activée et la position « P » (stationnement) peut être automatiquement sélectionnée.

Sélection de la position N

N07701900044

Lorsque le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est mis sur ON, la position de sélection sélectionnée est affichée à l'écran multi-informations.

📖 REMARQUE

- Lorsque la position « B » (freinage à récupération) est sélectionnée, le niveau de la force de freinage à récupération est également affiché.

Sélection des positions

N07702000042

« P » STATIONNEMENT

Cette position bloque les roues pour empêcher le véhicule de se déplacer.

⚠ AVERTISSEMENT

- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le commutateur de stationnement électrique a été actionné, que « P » est affiché à l'écran multi-informations et que le frein de stationnement est fermement serré pour éviter que le véhicule ne parte à la dérive.

« R » MARCHE ARRIÈRE

Cette position est utilisée pour reculer.

« N » NEUTRE

Cette position ne doit être utilisée que lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant une période prolongée, par exemple dans un embouteillage.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne mettez jamais le levier de vitesse en position « N » (neutre) lorsque le véhicule est en mouvement. Le freinage à récupération serait perdu.
- Appuyez toujours fermement sur la pédale de frein avec votre pied droit lorsque vous passez à la position « N » (neutre) ou que vous en sortez, afin d'éviter tout mouvement involontaire du véhicule.

« D » CONDUITE

Cette position correspond à la conduite normale.

« B » FREIN À RÉCUPÉRATION

Utilisez cette position lorsqu'un freinage à récupération puissant est nécessaire, par exemple dans une descente abrupte.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous conduisez sur une route glissante, n'utilisez pas la position « B » (freinage à récupération). Si vous relâchez brusquement la pédale d'accélérateur, vous risquez d'appliquer un freinage à récupération puissant et de faire déraiper le véhicule, ce qui pourrait provoquer un accident.
- Si une force de freinage à récupération importante est appliquée à l'aide du levier de vitesses ou du sélecteur de niveau de freinage à récupération, les feux de freinage s'allument automatiquement.

8

📖 REMARQUE

- Lorsque le niveau de la batterie de traction est plein ou presque plein, ou que sa température est trop chaude ou trop froide, la force de freinage à récupération peut être réduite et un effort plus important peut être nécessaire pour actionner les freins.

Sélecteur de niveau de freinage régénératif (type palette)

N07702100043

Lorsque la position « D » (conduite) ou « B » (freinage à récupération) est sélectionnée, le niveau de la force de freinage par récupération peut être modifié en tirant vers soi l'une

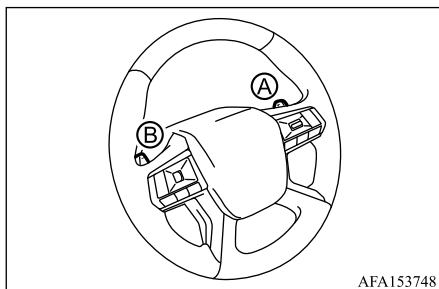
Conduite du véhicule

des palettes de sélection de la force de freinage à récupération. Il est possible de sélectionner l'un des six niveaux de force de freinage à récupération, B0 (sans freinage à récupération), ou B1 (niveau le plus faible) à B5 (niveau le plus fort).

Lorsqu'un freinage à récupération plus puissant est appliqué, davantage d'énergie est chargée dans la batterie de traction.

Reportez-vous à la section « Freinage par récupération » à la page 2-2.

8



AFA153748

- Pour diminuer la force de freinage à récupération : Tirez le sélecteur « + » (A). La force de freinage à récupération diminue d'un niveau à chaque opération.
- Pour augmenter la force de freinage à récupération : Tirez le sélecteur « + » (B). La force de freinage à récupération augmente d'un niveau à chaque opération.

- Pour revenir au niveau normal de la force de freinage à récupération (B2), tirez et maintenez le sélecteur « + » (A) pendant au moins deux secondes. Lorsque la force de freinage à récupération revient au niveau par défaut (B2), « D » s'affiche à l'écran multi-informations.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsqu'un niveau de force de freinage à récupération plus élevé est sélectionné et que le véhicule est conduit sur une route glissante, si la pédale d'accélérateur est brusquement relâchée, une forte force de freinage à récupération est appliquée, ce qui pourrait faire déraiper le véhicule et provoquer un accident. Sélectionnez toujours un niveau de force de freinage à récupération adapté à l'état de la route.**

📖 REMARQUE

- Le niveau de force de freinage à récupération peut ne pas changer lorsque les sélecteurs de niveau de freinage à récupération latéral sont actionnés simultanément.
- L'actionnement répété et continu du sélecteur de niveau de freinage à récupération modifie en permanence les niveaux de force de freinage à récupération.

📖 REMARQUE

- Si vous activez le régulateur de vitesse alors qu'un niveau de force de freinage plus faible (B0 ou B1) est sélectionné, le niveau de force de freinage à récupération revient automatiquement au niveau normal (B2). De plus, lorsque le régulateur de vitesse fonctionne, les niveaux de force de freinage à récupération B0 et B1 ne peuvent pas être sélectionnés. Un signal sonore retentit si vous tentez de sélectionner ces niveaux.
- Sur les véhicules équipés du régulateur de vitesse adaptatif [ACC], et lorsque le régulateur de vitesse adaptatif [ACC] fonctionne, le niveau de force de freinage à récupération ne peut pas être modifié à partir du niveau normal (B2). Si le sélecteur de niveau de freinage à récupération est actionné, un signal sonore retentit.
- Si le mode TARMAC ou POWER est sélectionné par le sélecteur de mode de conduite (rapportez-vous à la section « Sélecteur de mode de conduite » à la page 8-35), le niveau de force de freinage passe automatiquement à B5. Une fois le niveau B5 sélectionné, vous pouvez modifier manuellement le niveau de la force de freinage. Si un mode autre que TARMAC ou POWER est sélectionné, la position de sélection passe automatiquement à la position « D » (conduite).

Affichage du niveau de freinage à récupération

Lorsque le sélecteur de niveau de freinage à récupération est actionné ou que « B » (freinage à récupération) est sélectionné, le niveau de force de freinage à récupération sélectionné (B0 à B5) s'affiche à l'écran multi-informations.

Fonctionnement de la boîte-pont

N07702200044

⚠ ATTENTION

- Avant de choisir une position de sélection lorsque le système EV hybride rechargeable fonctionne et que le véhicule est à l'arrêt, appuyez fermement sur la pédale de frein pour empêcher le véhicule de se déplacer. Le véhicule commence à se déplacer dès que la boîte-pont est engagée, et les freins ne doivent être relâchés que lorsque vous êtes prêt à partir.
- Appuyez toujours sur la pédale de frein avec le pied droit. L'utilisation du pied gauche peut entraîner un retard de réaction ou une confusion chez le conducteur.

⚠ ATTENTION

- Le fait d'actionner la pédale d'accélérateur alors que l'autre pied repose sur la pédale de frein affecte l'efficacité du freinage et peut entraîner une usure prématurée des plaquettes de frein.

Attente

Pour de courtes périodes d'attente, par exemple aux feux de circulation, le véhicule peut être laissé en position de sélection et maintenu immobile à l'aide du frein de service.

Pour des périodes d'attente plus longues avec le système EV hybride rechargeable en fonctionnement, placez la position de sélection sur « N » (neutre) et serrez le frein de stationnement, tout en maintenant le véhicule à l'arrêt à l'aide du frein de service.

Avant de repartir après avoir arrêté le véhicule, assurez-vous que la position de sélection est en position « D » (conduite).

⚠ ATTENTION

- Ne maintenez jamais le véhicule à l'arrêt sur une colline en appuyant sur l'accélérateur. Si vous le faites, cela pourrait entraîner une défaillance de la boîte-pont et/ou un manque de puissance. Serrez toujours le frein de stationnement et/ou le frein de service pour immobiliser le véhicule.

Conduite du véhicule

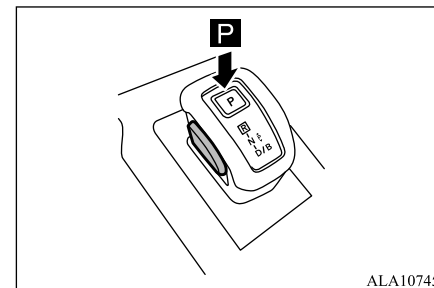
Stationnement

Pour garer le véhicule, il faut d'abord l'arrêter complètement, serrer fermement le frein de stationnement, puis appuyer sur le commutateur de stationnement électrique. Lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance, arrêtez toujours le système EV hybride rechargeable et retirez la clé.

Commutateur de stationnement électrique

N07702300045

8



ALA107459

Frein de stationnement

⚠️ AVERTISSEMENT

- N'appuyez jamais sur le commutateur de stationnement électrique lorsque le véhicule est en mouvement.

Si vous le faites alors que le véhicule roule à faible vitesse, vous risquez de passer en position « P » (stationnement) et d'arrêter brusquement le véhicule. Cela peut endommager le véhicule et/ou blesser les occupants.

- Pour éviter tout actionnement involontaire du commutateur de position « P » (stationnement), ne placez jamais d'objet sur le commutateur.

Le passage involontaire à la position « P » (stationnement) peut entraîner un accident.

⚠️ ATTENTION

- Si un problème survient avec le système du commutateur de stationnement électrique, un avertissement s'affiche à l'écran multi-informations. Si cet avertissement s'affiche, faites immédiatement inspecter votre véhicule par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Ne renversez pas de liquide, comme une boisson, sur le commutateur de stationnement électrique. Cela peut entraîner un dysfonctionnement du commutateur de stationnement électrique.

📖 REMARQUE

- Lorsque vous passez à la position « P » (stationnement) ou que vous en revenez, vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement et/ou ressentir des vibrations. Ceci est normal.

- Si le commutateur de stationnement électrique et le levier de changement de vitesse sont actionnés à plusieurs reprises dans un court laps de temps, le changement de vitesse depuis ou vers la position « P » (stationnement) sera temporairement limité pour protéger le système.

Si cela se produit, patientez un moment, puis actionnez à nouveau le commutateur de stationnement électrique ou le levier de vitesses.

- Si la portière du conducteur est ouverte et que la ceinture de sécurité est détachée alors que le véhicule est à l'arrêt et que le levier de vitesses est sur une position autre que « P », ou si le véhicule se déplace lentement et que le voyant READY est allumé, la fonction de verrouillage du stationnement est activée et la position « P » (stationnement) peut être automatiquement sélectionnée.

Signal sonore de rappel du commutateur de stationnement électrique

Si le véhicule est à l'arrêt et que la portière du conducteur est ouverte alors que la position de sélection n'est pas en position « P » (stationnement), un signal sonore retentit pour vous rappeler d'appuyer sur le commutateur de stationnement électrique.

Frein de stationnement

N07702400091

⚠️ AVERTISSEMENT

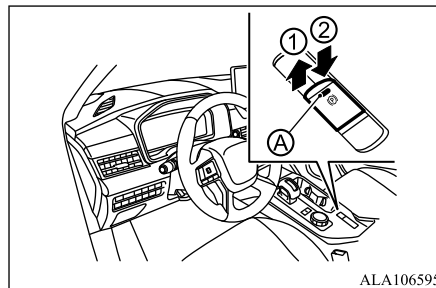
- Ne conduisez jamais le véhicule avec le frein de stationnement serré. Le frein risque de surchauffer et de ne plus fonctionner, ce qui peut entraîner un accident.
- Ne desserrez pas le frein de stationnement depuis l'extérieur du véhicule. Si le véhicule bouge, il est impossible d'enfoncer la pédale de frein, ce qui peut entraîner un accident.
- N'utilisez jamais le levier de vitesses à la place du frein de stationnement. Lors d'un stationnement, assurez-vous de serrer complètement le frein de stationnement.



Frein de stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, ne laissez pas d'enfants, de personnes nécessitant l'aide d'autrui ou d'animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.



ALA106595

Le frein de stationnement électrique peut être relâché automatiquement ou en actionnant la commande de frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

- Avant de quitter le véhicule, positionnez le levier de vitesses sur P (stationnement) et assurez-vous que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électrique est serré. Le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique reste allumé pendant un certain temps une fois la portière du conducteur verrouillée.

⚠ ATTENTION

- Lors du stationnement dans une zone où la température extérieure est inférieure à 0°C (32°F), ne serrez pas le frein de stationnement afin d'éviter qu'il ne gèle.
Pour un stationnement en toute sécurité, placez le levier de vitesses sur la position P (stationnement) et calez correctement les roues.

8

⚠ ATTENTION

- Ne mettez rien à proximité du commutateur du frein de stationnement. Tout objet à proximité peut entraîner l'allumage du témoin d'avertissement du système de freinage. Si cela se produit, retirez l'objet et si le témoin d'avertissement s'éteint au bout de 10 secondes, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Fonctionnement automatique

Le frein de stationnement électrique se relâche automatiquement dès que le véhicule démarre lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée dans les conditions suivantes.

- lorsque le système EV hybride rechargeable fonctionne.
- lorsque le levier de vitesses est positionné sur D (conduite) ou R (marche arrière).
- lorsque la portière du conducteur est fermée.

📖 REMARQUE

- En cas de dysfonctionnement du système de frein de stationnement électrique (par exemple, pour cause de batterie déchargée), il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Si le levier de vitesses est positionné sur P (stationnement) alors que la force de freinage est maintenue par la fonction de maintien de frein automatique, le frein de stationnement électrique s'active automatiquement.

Démarrage et conduite 8-23

Frein de stationnement

REMARQUE

- Si la ceinture de sécurité du conducteur est détachée alors que la force de freinage est maintenue par la fonction de maintien de frein automatique, le frein de stationnement électrique s'active automatiquement.
- Si le commutateur du moteur électrique est positionné sur OFF alors que la force de freinage est maintenue par la fonction de maintien de frein automatique, le frein de stationnement électrique s'active automatiquement.
- Avant de conduire, assurez-vous que le témoin d'avertissement du système de freinage est sur OFF.

8

Fonctionnement manuel

Pour le serrer : Lorsque le véhicule est à l'arrêt, tirez la commande ① vers le haut. (Le frein de stationnement électrique s'applique même si le commutateur du moteur électrique est placé sur la position « OFF ».) Le témoin lumineux ④ et le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (rouge) s'allument.

Pour le desserrer : Le commutateur du moteur électrique étant positionné sur ON, enfoncez la pédale de frein et appuyez la commande vers le bas ②. Le témoin lumineux ④ et le témoin d'avertissement de frein

de stationnement électrique (rouge) s'éteignent.

Avant de conduire, vérifiez que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (rouge) s'éteint. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel » à la page 5-10.

REMARQUE

- Lorsque le frein de stationnement électrique est serré ou desserré, un bruit de fonctionnement est émis, provenant de la partie inférieure du siège arrière. Ceci est normal, il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement.
- Lorsque le frein de stationnement électrique est serré et desserré à plusieurs reprises dans un court laps de temps, le témoin d'avertissement du système de freinage peut clignoter et le frein de stationnement peut ne pas fonctionner afin d'empêcher la surchauffe du système de frein de stationnement. Si cela se produit, actionnez le commutateur de frein de stationnement électrique à nouveau après avoir attendu environ 1 minute.
- Si le frein de stationnement électrique doit être serré pendant la conduite en cas d'urgence, tirez et maintenez la commande de frein de stationnement. Le frein de stationnement se desserre lorsque vous relâchez la commande.

REMARQUE

- Lorsque vous tirez la commande de frein de stationnement électrique vers le haut pendant la conduite, le frein de stationnement se serre et un témoin sonore retentit. Les témoins d'avertissement de frein de stationnement électrique situés sur le tableau de bord et sur la commande de frein de stationnement s'allument. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement. Les témoins d'avertissement de frein de stationnement électrique situés sur le tableau de bord et sur la commande de frein de stationnement s'éteignent lorsque le frein de stationnement est relâché.
- Si vous tirez le commutateur de frein de stationnement électrique alors que le commutateur du moteur électrique est placé sur OFF ou ACC, le témoin du commutateur de frein de stationnement reste allumé pendant un court laps de temps.

En fonction du poids du véhicule et de la remorque et de la déclivité de la pente, le véhicule peut avoir tendance à se déplacer vers l'arrière lors des démarrages à partir d'une position arrêtée. Le cas échéant, vous pouvez utiliser la commande de frein de stationnement de la même manière que pour un frein de stationnement à levier conventionnel. Avant de démarrer en pente lorsque vous tractez une remorque, veillez à lire ce qui suit afin d'empêcher le véhicule de se déplacer accidentellement vers l'arrière.

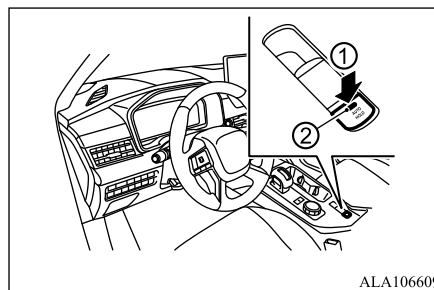
- Appuyez sur le commutateur vers le bas pour relâcher le commutateur de frein de stationnement dès que le système EV hybride rechargeable fournit suffisamment de puissance aux roues.

Maintien de frein automatique

N07702500092

La fonction de maintien de frein automatique maintient la force de freinage sans que le conducteur n'appuie sur la pédale de frein lorsque le véhicule est immobile à un feu rouge ou une intersection.

Dès que le conducteur appuie à nouveau sur la pédale d'accélérateur, la fonction de maintien de frein automatique se désactive et la force de freinage se relâche. Il est possible d'afficher le statut de la fonction de maintien de frein automatique à l'écran multi-informations.



ALA106609

Comment utiliser la fonction de maintien de frein automatique

Pour mettre la fonction de maintien de frein automatique en mode Veille

Le commutateur du moteur électrique étant positionné sur ON, appuyez sur le commutateur de maintien de frein automatique ①. Le témoin lumineux du commutateur de maintien de frein automatique ② s'allume.

Maintien de frein automatique

Maintien automatique de la force de freinage

Lorsque vous continuez à appuyer sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule jusqu'à ce que le témoin lumineux de maintien de frein automatique sur le compteur devienne vert, la fonction de maintien de frein automatique est activée.

Démarrage du véhicule lorsqu'il est à l'arrêt

8

Lorsque le véhicule n'est pas en position P (stationnement) ou N (neutre), appuyez sur la pédale d'accélérateur tout en maintenant la force de freinage. La force de freinage se relâche automatiquement afin de permettre au véhicule de se déplacer.

Pour désactiver la fonction de maintien de frein automatique

Lorsque la fonction de maintien de frein automatique est activée, appuyez sur le commutateur de maintien de frein automatique ① afin d'éteindre le témoin lumineux de maintien de frein automatique et de désactiver la fonction de maintien de frein automatique.

Maintien de frein automatique

Pour désactiver la fonction de maintien de frein automatique lorsque le véhicule s'arrête, appuyez fermement sur la pédale de frein et poussez le commutateur de maintien de frein automatique ①.

REMARQUE

- Lorsque la fonction de maintien de frein automatique passe en mode veille, le témoin lumineux de maintien de frein automatique (blanc) s'allume sur les instruments. La fonction de maintien de frein automatique n'est activée que dans les conditions suivantes :
 - La ceinture de sécurité du conducteur est attachée.
 - Le véhicule n'est pas placé sur la position P (stationnement).
 - Le frein de stationnement électrique est relâché.
 - Le véhicule n'est pas stationné sur un terrain à forte déclivité.
- Lorsque la force de freinage, le témoin lumineux de maintien de frein automatique (vert) s'allume sur les instruments.
- Lorsque la force de freinage est relâchée, le témoin lumineux de maintien de frein automatique (blanc) s'allume sur le compteur et la fonction de maintien de frein automatique revient en mode Veille.

REMARQUE

- Lorsque le véhicule s'immobilise, mais que la force de freinage n'est pas maintenue, appuyez fermement sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage de la fonction de maintien de frein automatique.
- Le réglage ON/OFF de la fonction de maintien de frein automatique est conservé, même si le commutateur du moteur électrique est placé sur la position OFF.
- Lorsque la fonction de maintien de frein automatique est activée pour maintenir la force de freinage et que le témoin lumineux de maintien de frein automatique (vert) s'allume, le frein de stationnement est automatiquement serré et la force de freinage du maintien de frein automatique est libérée dans les conditions suivantes :
 - La force de freinage est appliquée par la fonction de maintien de frein automatique pendant 3 minutes ou plus.
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
 - Le commutateur du moteur électrique est placé en position OFF.
 - En cas de dysfonctionnement de la fonction de maintien de frein automatique.
 - Le levier de vitesses est positionné sur P (stationnement).
 - Le frein de stationnement électrique est activé.

Précautions relatives au maintien frein automatique

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque le véhicule s'arrête, mais que la force de freinage n'est pas appliquée, continuez à appuyer sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule jusqu'à ce que le témoin lumineux de maintien de frein automatique sur le compteur devienne vert.
Si la pédale de frein n'est pas fermement enfoncée ou si elle est relâchée trop tôt après l'arrêt du véhicule, le témoin lumineux de maintien de frein automatique (vert) du compteur ne s'allumera pas.
- Veillez à maintenir la pédale de frein bien enfoncée lorsque vous désactivez la fonction de maintien de frein automatique alors que la force de freinage est appliquée.
Lorsque la fonction de maintien de frein automatique se désactive, la force de freinage se relâche. Ceci peut provoquer un déplacement inattendu du véhicule. Ne prendre aucune mesure pour empêcher le déplacement du véhicule peut entraîner des blessures graves ou endommager le véhicule.

⚠️ AVERTISSEMENT

- N'utilisez jamais le maintien de frein automatique lorsque le véhicule est arrêté en pente ou sur une chaussée glissante. Même si la fonction de maintien de frein automatique est activée, le véhicule peut se mettre en mouvement, ce qui pourrait causer des blessures graves ou des dommages matériels.
- Lorsque la fonction de maintien de frein automatique est activée, mais qu'elle ne permet pas de maintenir le véhicule immobile, appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser le véhicule. En cas de mouvement inattendu du véhicule à la suite d'événements extérieurs, un avertisseur sonore risque de retentir et l'avertissement de maintien de frein automatique risque de s'allumer à l'écran multi-informations.
- Assurez-vous de désactiver la fonction de maintien de frein automatique dans les conditions suivantes :
 - utilisation d'un dispositif de lavage de voiture
 - remorquage de votre véhicule
- Veillez à pousser le commutateur électrique de stationnement en position P (stationnement) et à serrer le frein de stationnement dans les conditions suivantes :
 - lorsque vous stationnez le véhicule
 - lorsque vous montez ou descendez du véhicule

⚠️ AVERTISSEMENT

- lorsque vous chargez des bagages
Le non-respect de ces recommandations pourrait provoquer le déplacement intempestif du véhicule et causer des blessures graves ou des dommages matériels.
 - Pour maintenir la force de freinage nécessaire à l'immobilisation du véhicule, un bruit peut être perçu. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
 - Si l'une des conditions suivantes se présente, la fonction de maintien de frein automatique risque de ne pas fonctionner. Faites vérifier le système dans les meilleurs délais. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour cette réparation :
 - Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations.
 - Le témoin lumineux du commutateur de maintien de frein automatique ne s'allume pas lorsque le commutateur est enfoncé.
- Ne pas utiliser le véhicule conformément à ces conditions pourrait provoquer un déplacement inattendu du véhicule et causer des blessures graves ou des dommages matériels.

Commutateur de sélection de mode EV

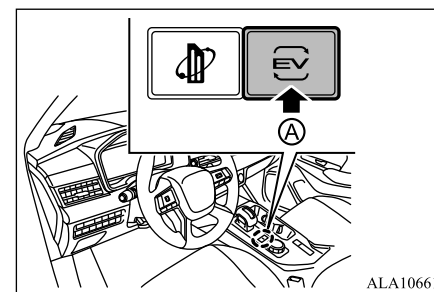
⚠️ AVERTISSEMENT

- La fonction de maintien de frein automatique ne s'active pas si le témoin d'avertissement du contrôle actif de stabilité [ASC], le témoin d'avertissement du frein de stationnement électronique ou le témoin d'avertissement principal s'allume et que le message Erreur du système de contrôle du châssis s'affiche à l'écran multi-informations.

Commutateur de sélection de mode EV

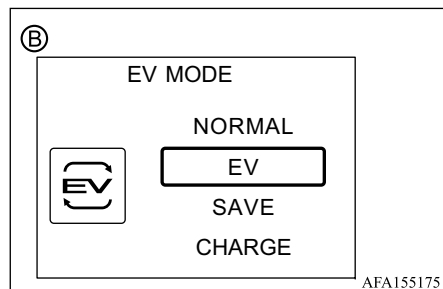
N07702600064

Ⓐ Commutateur de sélection de mode EV



Commutateur de sélection de mode EV

Exemple d'écran multi-informations ①



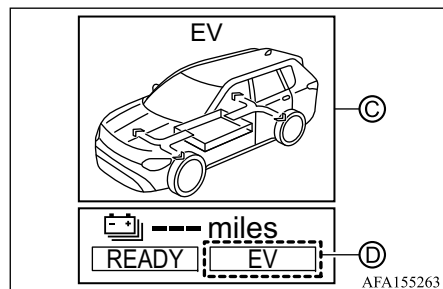
suivant : NORMAL, EV, SAVE, CHARGE, NORMAL.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur de sélection de mode EV, le mode EV s'affiche à l'écran multi-informations ③. Sélectionnez un mode et attendez environ 2 secondes pour le confirmer.

Le mode sélectionné est interrompu pendant quelques secondes ④ à l'écran multi-informations et le voyant de mode EV ⑤ s'allume.

8

Exemple d'écran multi-informations ②



Pour passer au mode EV, appuyez sur le commutateur de sélection de mode EV ②.

Si vous appuyez sur le commutateur de sélection de mode EV lorsque le mode de fonctionnement du commutateur du moteur électrique est sur ON, vous pouvez changer le mode de la batterie de traction dans l'ordre

REMARQUE

- Selon le véhicule et les conditions de conduite, certains modes peuvent ne pas être disponibles. Les caractères sont grisés pour les modes qui ne peuvent pas être utilisés.
- Si vous sélectionnez un mode EV non disponible, la raison pour laquelle le mode n'est pas disponible s'affiche à l'écran multi-informations.

Mode NORMAL

Sélectionnez ce mode pour une conduite normale. Le moteur électrique et le moteur sont utilisés de manière équilibrée.

- Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON, le mode EV est réglé sur « NORMAL ».

Mode prioritaire EV

Ce mode permet de conduire le véhicule sans démarrer le moteur autant que possible dans un endroit où l'on craint les bruits et les émissions de gaz d'échappement, comme les zones résidentielles, etc.

- Lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON, appuyez sur le commutateur de sélection de mode EV pour sélectionner « EV ». Même si la pédale d'accélérateur a été grossièrement enfoncée, vous pouvez conduire en mode EV autant que possible.

REMARQUE

- Lorsque le mode TARMAC ou POWER est sélectionné par le sélecteur de mode de Conduite, le mode prioritaire EV ne peut pas être utilisé.
Reportez-vous à « Sélecteur de mode de conduite » à la page 8-35.
- Lorsque la position de changement de vitesse est en « B », si le moteur est démarré pour décélérer le véhicule (ce que l'on appelle le « frein moteur »), le mode prioritaire EV n'est pas disponible. Reportez-vous à la section « Fonctionnement du moteur à essence » à la page 2-4.

REMARQUE

- La température de la batterie de traction est trop élevée ou trop basse et la fonction de protection du système EV hybride rechargeable a été activée, le mode prioritaire EV n'est pas disponible.
Reportez-vous à la section « Précautions et mesures à prendre en cas de chaleur intense » à la page 2-13.
Reportez-vous à la section « Précautions et mesures à prendre en cas de froid intense » à la page 2-15.
 - Lorsque vous conduisez le véhicule en mode prioritaire EV, si le moteur démarre automatiquement pendant que le véhicule accélère, il se peut que le véhicule accélère plus rapidement.
 - Dans l'une des situations énumérées ci-dessous, le mode prioritaire EV continue même si le moteur démarre automatiquement.
 - Lorsque la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée.
 - Lorsque le commutateur de dégivrage est enfoncé.
 - Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à la plage de vitesse de conduite du moteur.
- Le moteur peut également démarrer en fonction d'autres conditions du véhicule.

REMARQUE

- Si la température ambiante est basse, le moteur peut démarrer pour le chauffage lorsque le système EV hybride rechargeable est démarré avec la climatisation en marche. Si vous ne souhaitez pas démarrer le moteur, sélectionnez le mode prioritaire EV avec le commutateur du moteur électrique en position ON avant de démarrer le système EV hybride rechargeable.
- Lorsque le mode prioritaire EV fonctionne, la réponse à l'actionnement de la pédale d'accélérateur peut devenir lente.
- La puissance du moteur en mode prioritaire EV peut diminuer en raison de la détérioration de la batterie de traction ou de la baisse de la température ambiante. Dans ce cas, démarrez le moteur en annulant le mode prioritaire EV pour sécuriser la sortie du moteur.

Mode SAVE

Pour économiser l'énergie restante dans la batterie de traction pendant la conduite, activez le mode SAVE. Ce mode permet de préserver l'énergie électrique de la batterie de traction pour une utilisation ultérieure, par exemple dans une zone résidentielle, ou pour une utilisation à destination. Le mode SAVE peut également être utilisé pour réduire la consommation électrique de la batterie de traction pendant la conduite à grande vitesse.

Commutateur de sélection de mode EV

Lorsque le mode SAVE est activé, le moteur démarre afin de préserver la puissance restante de la batterie de traction et le véhicule fonctionne en mode Hybride série ou en mode Hybride parallèle en fonction de la puissance restante dans la batterie de traction.

REMARQUE

- Le moteur peut s'arrêter lorsque le véhicule s'arrête ou roule.
- Même si le mode SAVE est sélectionné, le moteur peut ne pas démarrer en fonction de la capacité restante de la batterie de traction ou de la commande du système EV hybride rechargeable.
- Dans les conditions suivantes, le mode SAVE ne peut pas être utilisé même s'il est sélectionné, un signal sonore retentit et le message s'affiche à l'écran multi-informations.
 - Lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée.
 - Lorsque la quantité de carburant restante est faible.
 - Lorsque la température de la batterie de traction est froide.
- Dans l'une des situations énumérées ci-dessous, le mode SAVE est automatiquement annulé et le message s'affiche à l'écran multi-informations.
 - Lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur augmente.

Commutateur de sélection de mode EV

 REMARQUE

- Lorsque la quantité de carburant restante diminue.
- Lorsque la température de la batterie de traction refroidit.

Mode CHARGE

N07702700052

Le mode CHARGE peut être utilisé pour charger la batterie de traction pendant la conduite. Il est recommandé d'utiliser ce mode avant de conduire sur de longues colines ou des routes de montagne.

Lorsque le mode CHARGE est activé, le moteur commence à charger la batterie de traction jusqu'à ce qu'elle soit presque pleine.

 AVERTISSEMENT

- Lorsque vous quittez le véhicule, veillez à arrêter le système EV hybride rechargeable. Reportez-vous à la section « Stationnement/stationnement en pente » à la page 8-158.
- N'utilisez le mode CHARGE que dans un espace bien ventilé.
Le moteur démarre lorsque le véhicule est en mode CHARGE, ce qui peut entraîner une accumulation de monoxyde de carbone et une intoxication au monoxyde de carbone. Veillez à l'utiliser dans un endroit bien ventilé.

 AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas le mode CHARGE à proximité d'objets inflammables comme de l'herbe ou du papier séché, etc. La température élevée du tuyau d'échappement risque de déclencher un incendie.

 ATTENTION

- Lorsque le mode CHARGE est activé, ne couvrez pas l'avant du véhicule avec quoi que ce soit, y compris une housse de voiture. Cela pourrait entraîner une surchauffe du moteur.

 REMARQUE

- Même si le mode CHARGE est sélectionné, le moteur peut ne pas démarrer en fonction de la capacité restante de la batterie de traction ou de la commande du système EV hybride rechargeable.
- Dans les conditions suivantes, le mode CHARGE ne peut pas être utilisé même s'il est sélectionné, un signal sonore retentit et le message s'affiche à l'écran multi-informations.
 - Lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée.
 - Lorsque la quantité de carburant restante est faible.
 - Lorsque la température de la batterie de traction est froide.

 REMARQUE

- Dans l'une des situations énumérées ci-dessous, le mode CHARGE est automatiquement annulé et le message s'affiche à l'écran multi-informations.
 - Lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur augmente.
 - Lorsque la quantité de carburant restante diminue.
 - Lorsque la température de la batterie de traction refroidit.
- Lors d'une montée continue, l'accélération et la vitesse du véhicule peuvent être insuffisantes si le niveau de charge de la batterie de traction est faible. Il est recommandé de sélectionner simultanément le mode CHARGE à l'aide du commutateur de mode EV et le mode POWER à l'aide du sélecteur de mode de conduite (reportez-vous à la section « Sélecteur de mode de conduite ») avant de monter une côte, afin d'augmenter le niveau de charge de la batterie jusqu'à environ 25 % de la pleine charge.
Conduire à une vitesse modérée augmente le niveau de charge de la batterie de traction. En cas de remorquage, la charge de la batterie de traction peut ne pas augmenter en fonction du poids du véhicule.
- En cas d'utilisation prolongée du mode CHARGE et d'arrêt du véhicule à des températures élevées, il se peut que la batterie ne soit pas rechargée.

REMARQUE

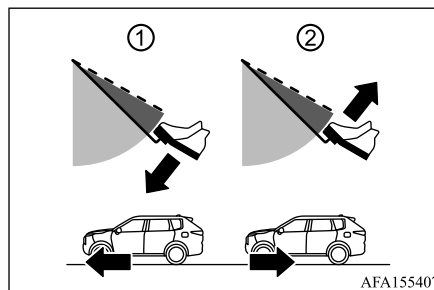
- Le temps de charge proche de la charge complète de la batterie de traction s'allonge en fonction de l'état de la batterie de traction, des conditions de conduite ou de l'environnement.
- Le moteur peut s'arrêter presque à pleine charge, mais il s'arrête plus tôt au point d'arrêt.
- Si vous utilisez le mode CHARGE pour produire de l'électricité en utilisant de l'essence, cela se traduira par une augmentation de la consommation de carburant.
Nous vous recommandons d'utiliser un environnement écologiquement sain.
- Lorsque le moteur est mis en marche pendant le stationnement, il existe un risque de pénalités liées à l'ordonnance d'arrêt au ralenti. Il est conseillé d'utiliser le mode CHARGE et de se renseigner auprès de la municipalité concernée.
De plus, si le moteur est mis en marche, assurez-vous qu'il existe suffisamment de carburant dans le réservoir afin que le moteur ne manque pas de carburant.

Mode de fonctionnement innovant de la pédale

N07702800066

AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez jamais uniquement au mode de fonctionnement innovant de la pédale, car il existe une limite de performance à la fonction du système. Conduisez toujours avec prudence et attention. La pédale de frein doit être actionnée pour ralentir ou arrêter le véhicule, en fonction des conditions de circulation ou de l'état de la route.



AFA155407

- ① Accélération
- ② Décélération (au lieu de la pédale de frein)

Le mode de fonctionnement innovant de la pédale permet au conducteur d'accélérer ou de décélérer le véhicule, avec un frein à récu-

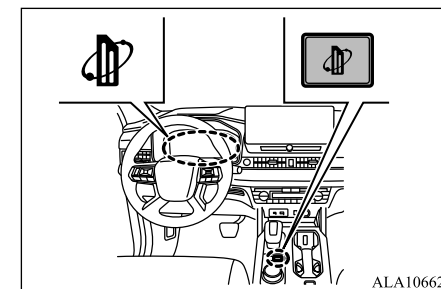
Mode de fonctionnement innovant de la pédale

pération et un frein de service contrôlés de manière optimale, en actionnant uniquement la pédale d'accélérateur. Il permet au conducteur de ne pas avoir à changer de pied entre la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Actionnement du mode de fonctionnement innovant de la pédale

Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, le frein à récupération est renforcé et le conducteur peut régler la vitesse du véhicule en enfonçant ou en relâchant uniquement la pédale d'accélérateur. Lorsque vous relâchez (retirez votre pied) la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit en douceur sans appuyer sur la pédale de frein.

8



ALA106625

Mode de fonctionnement innovant de la pédale

Le mode de fonctionnement innovant de la pédale est en position ON ou OFF chaque fois que l'on appuie sur le commutateur de mode de fonctionnement innovant de la pédale. (Le voyant du mode de fonctionnement innovant de la pédale à l'écran multi-informations indique l'état du mode de fonctionnement innovant de la pédale.)

Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, les caractéristiques de la pédale d'accélérateur changent de manière significative et la pédale d'accélérateur fonctionne différemment d'une pédale conventionnelle. Veillez à confirmer l'état du mode de fonctionnement innovant de la pédale (ON ou OFF) à l'écran multi-informations avant de prendre la route.

Activation du système

Pour activer le mode de fonctionnement innovant de la pédale, placez le commutateur du moteur électrique en position READY à conduire ou ON et appuyez sur le commutateur du mode de fonctionnement innovant de la pédale situé sur la console centrale.

Désactivation du système

Pour désactiver le mode de fonctionnement innovant de la pédale, placez le commutateur

du moteur électrique en position READY à conduire ou ON et appuyez sur le commutateur du mode de fonctionnement innovant de la pédale.



REMARQUE

- Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est en position ON ou OFF, le degré de décélération du véhicule change.
- Le mode de fonctionnement innovant de la pédale est automatiquement désactivé lorsque le système EV hybride rechargeable est redémarré.
- La pédale de frein peut se déplacer pendant que le véhicule décélère grâce au mode de fonctionnement innovant de la pédale. Ceci est normal.

Caractéristiques de conduite du mode de fonctionnement innovant de la pédale

Le mode de fonctionnement innovant de la pédale offre les caractéristiques de conduite suivantes :

■ Lors de la conduite du véhicule

- Toute pression sur la pédale d'accélérateur ou tout relâchement de celle-ci modifie le degré d'accélération et de décélération en conséquence.
- Le retour de la pédale d'accélérateur génère une décélération plus importante que la normale. (La décélération maximale varie en fonction de la vitesse du véhicule.)
- Le « déplacement au ralenti » se produit de la même manière que sur les véhicules à moteur à essence.
- Lorsque le véhicule est arrêté, appuyez sur la pédale de frein.
- Les feux de freinage du véhicule s'allument lorsque le niveau de décélération atteint un niveau de freinage ordinaire.

Si la décélération n'est pas suffisante lorsque la pédale d'accélérateur est ramenée ou relâchée, appuyez sur la pédale de frein. La pédale de frein peut être actionnée pour réduire la vitesse du véhicule de la même manière que d'habitude, même lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé.



Mode de fonctionnement innovant de la pédale

■ Autres conseils de conduite pour le mode de fonctionnement innovant de la pédale

- Pour une décélération en douceur lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, il est recommandé de régler la pédale d'accélérateur tout en conduisant avec le pied dessus (en l'enfonçant ou en la ramenant, mais sans la relâcher).
- Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, il n'est pas possible de sélectionner le niveau de la force de freinage à récupération.
- Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé, le contrôle de vitesse en descente [HDC] est désactivé.
- Le mode de fonctionnement innovant de la pédale ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :
 - Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif [ACC] ou le système d'atténuation des collisions frontales [FCM] est activé.

Limitations du mode de fonctionnement innovant de la pédale

⚠ AVERTISSEMENT

- Les limitations du système pour le mode de fonctionnement innovant de la pédale sont énumérées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites du système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- Si la force de décélération fournie par le mode de fonctionnement innovant de la pédale n'est pas suffisante, appuyez sur la pédale de frein.
- Dans les conditions suivantes, le mode de fonctionnement innovant de la pédale peut ne pas permettre de décélérer suffisamment le véhicule. Appuyez sur la pédale de frein chaque fois que cela est nécessaire.
 - Lorsque le véhicule est chargé de bagages excessivement lourds.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes en pente raide.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes verglacées.

⚠ ATTENTION

- Veillez à ne pas actionner le commutateur du mode de fonctionnement innovant de la pédale par erreur ou involontairement.

Dysfonctionnement du mode de fonctionnement innovant de la pédale

Si le message d'avertissement « Mode pédale indisponible Appuyez sur le frein pour ralentir ou arrêter » s'affiche à l'écran multi-informations, ralentissez le véhicule à l'aide de la pédale de frein. Pour plus d'informations sur le message d'avertissement « Mode pédale indisponible Appuyez sur le frein pour ralentir ou arrêter » s'affiche à l'écran multi-informations, reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

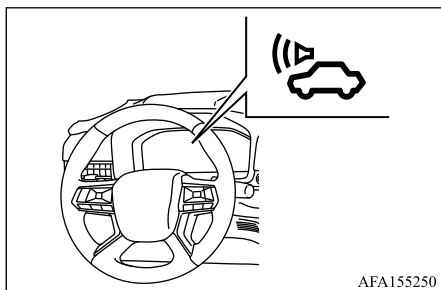
Lorsque le message d'avertissement s'affiche, le mode de fonctionnement innovant de la pédale est automatiquement désactivé. Faites vérifier le système dès que possible par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

8

Système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS]

Système d'alerte acoustique
du véhicule [AVAS]

N07702900054



AFA155250

8

Le système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS] est un dispositif qui utilise le son pour alerter les piétons de la présence d'un véhicule. Le système fonctionne dans les cas suivants lorsque le moteur ne tourne pas et que le voyant READY est allumé :

- Lorsque vous vous arrêtez dans une position autre que la position P
- Lorsque vous accélérez : 40 km/h (25 mi/h) ou moins
- Lorsque vous décélérez : 35 km/h (22 mi/h) ou moins
- Lorsque la position sélectionnée est la position « R » (marche arrière).

Le son ne démarre pas dans les cas suivants.

8-34 Démarrage et conduite

- Lorsque le témoin d'avertissement du système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS] s'allume à l'écran multi-informations.
- Lorsque le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si vous n'entendez pas le son du système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS], faites vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Même si le système d'alerte acoustique du véhicule [AVAS] retentit, faites particulièrement attention aux piétons.
Les piétons peuvent ne pas remarquer le véhicule arrivant en sens inverse, ce qui peut provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

- En cas de dysfonctionnement du système, le témoin d'avertissement du système AVAS s'allume à l'écran multi-informations. Si le témoin d'avertissement est allumé, faites vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

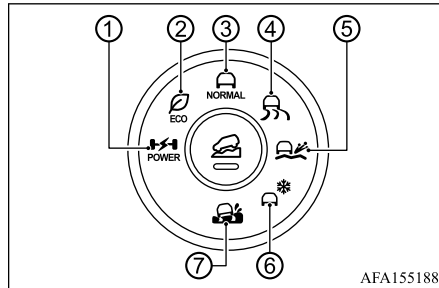
📖 REMARQUE

- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, le système AVAS est activé pour rappeler au conducteur que le système EV hybride rechargeable fonctionne lorsqu'il sort du véhicule.
 - Lorsque le levier de vitesses est en position P (stationnement).
 - Lorsque le voyant READY est allumé.
 - Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.
 - Lorsque la porte du conducteur est ouverte.
 Le système AVAS s'arrête lorsque le commutateur du moteur électrique est mis en position d'arrêt.

Sélecteur de mode de conduite

N07703000094

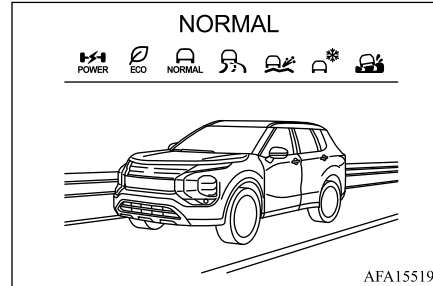
Sélecteur de mode de conduite



AFA155188

- ① Mode POWER
- ② Mode ÉCO
- ③ Mode NORMAL
- ④ Mode TARMAC
- ⑤ Mode GRAVEL
- ⑥ Mode SNOW
- ⑦ Mode MUD

Affichage (exemple)



AFA155191

Le sélecteur mode de conduite est capable de sélectionner les caractéristiques d'un système intégré de contrôle de la dynamique du véhicule qui contribue à améliorer les performances de conduite et la stabilité du véhicule dans un large éventail de styles de conduite et de conditions de conduite grâce à la gestion intégrée du système EV hybride rechargeable, de l'EPS, de l'AWC, de l'AYC (contrôle actif du lacet), de l'ABS et de l'ASC.

Sélectionnez un mode de conduite parmi les types suivants, en fonction du style ou des conditions de conduite :

NORMAL, POWER, GRAVEL, ECO, SNOW, TARMAC, MUD.

Le mode en cours s'affiche sur l'écran multi-informations.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur de mode de Conduite vers la droite ou vers la

Sélecteur de mode de conduite

gauche. La liste de modes s'affiche sur l'écran multi-informations, permettant de sélectionner un mode.

REMARQUE

- La liste de modes s'éteint environ 4 secondes après la sélection d'un mode.
- Le mode de Conduite passe automatiquement en mode NORMAL lorsque le commutateur du moteur électrique est mis hors tension puis remis sous tension.

Si le mode de Conduite ne peut pas être changé à l'aide du sélecteur de mode de Conduite lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON, faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

8

AVERTISSEMENT

- Ne fixez pas le sélecteur mode de Conduite ou l'écran pendant la conduite afin de pouvoir vous concentrer pleinement sur la conduite du véhicule.

Mode NORMAL

Ce mode offre des performances de conduite bien équilibrées avec une efficacité pour les SUV dans diverses conditions routières.

Démarrage et conduite 8-35

Sélecteur de mode de conduite

Mode ÉCO

Ce mode favorise une conduite écologique et économique en optimisant les caractéristiques du groupe motopropulseur.

 REMARQUE

- La sélection du mode ÉCO ne réduit pas forcément la consommation de carburant, car plusieurs facteurs de conduite influencent son efficacité.

8**Mode TARMAC**

Ce mode offre le plaisir de conduire avec une dynamique souple sur route pavée sèche, comme une accélération réactive et puissante, une sensation de direction réactive et linéaire, une stabilité et une traçabilité dans les virages.

 REMARQUE

- Lorsque le mode TARMAC est sélectionné, le mode priorité EV ne peut pas être utilisé ni annulé.

 REMARQUE

- Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27. De plus, le niveau de frein à récupération devient plus fort (niveau B5). Reportez-vous à la section « Sélecteur de niveau de freinage régénératif (type palette) » à la page 8-19.

Mode POWER

Ce mode offre une accélération plus puissante et plus réactive grâce au moteur électrique.

 REMARQUE

- Lorsque le mode POWER est sélectionné, le mode priorité EV ne peut pas être utilisé ni annulé. Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27. De plus, le niveau de frein à récupération devient plus fort (niveau B5). Reportez-vous à la section « Sélecteur de niveau de freinage régénératif (type palette) » à la page 8-19.

Mode GRAVEL

Ce mode est destiné à la conduite sur des routes accidentées telles que les routes plates non pavées ou les routes pavées mouillées et améliore la rectitude sur les routes accidentées et la puissance d'accélération de lancement.

 REMARQUE

- Lorsque le mode GRAVEL (GRAVIER) est sélectionné, les fonctions du régulateur de vitesse adaptatif [ACC], de MI-PILOT Assist, de la prévention de sortie de voie [LDP] et de l'assistance active angles morts [ABSA] sont affectées. Reportez-vous à la section « Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] » à la page 8-78, « MI-PILOT Assist » à la page 8-96, « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-50 et « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55.

Mode SNOW

Ce mode est destiné à la conduite sur des surfaces glissantes telles que les routes enneigées, et offre une réponse initiale optimisée de la direction ainsi qu'une stabilité accrue en virage sur route glissante.



REMARQUE

- Lorsque le mode SNOW (NEIGE) est sélectionné, les fonctions du régulateur de vitesse adaptatif [ACC], de MI-PILOT Assist, de la prévention de sortie de voie [LDP] et de l'assistance active angles morts [ABSA] sont affectées. Reportez-vous à la section « Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] » à la page 8-78, « MI-PILOT Assist » à la page 8-96, « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-50 et « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55.

Mode MUD

Ce mode est destiné à la conduite sur route glissante où une traction maximale est requise, comme les routes boueuses et les routes enneigées, et améliore les performances de traction.



REMARQUE

- Lorsque le mode MUD (tout-terrain) est sélectionné, les fonctions du régulateur de vitesse adaptatif [ACC], de MI-PILOT Assist, de la prévention de sortie de voie [LDP] et de l'assistance active angles morts [ABSA] sont affectées. Reportez-vous à la section « Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] » à la page 8-78, « MI-PILOT Assist » à la page 8-96, « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-50 et « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55.

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'assistance au conducteur

N07703100112

Les systèmes d'assistance au conducteur sont uniquement destinés à assister le conducteur et ne remplacent en aucun cas une conduite prudente et sûre. Chaque système d'assistance au conducteur est conçu pour aider de différentes manières le conducteur tout au long de son trajet. Les systèmes d'assistance au conducteur suivants sont présents sur ce véhicule (si le véhicule en est équipé) :

Catégorie	Système	Symbole	Description du système (Reportez-vous à la page spécifiée pour en savoir plus.)	Page
8 Aides à la conduite en marche avant	Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]		Aide le conducteur à faire fonctionner un système d'avertissement ou de freinage lorsqu'il détecte un risque de collision avant avec le véhicule qui le précède, ou avec un piéton ou un cycliste.	8-132
	Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]		Aide à alerter le conducteur en cas de freinage brusque d'un deuxième véhicule circulant devant le véhicule qui précède dans la même voie.	8-141
	Régulateur de vitesse adaptatif [ACC]		Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] ● Aide le conducteur à maintenir une distance sélectionnée par rapport au véhicule qui précède et peut aider à réduire la vitesse pour s'adapter à un véhicule plus lent qui précède, si celui-ci est détecté. ● Aide à ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt lorsqu'un véhicule devant est détecté en train de ralentir pour s'arrêter.	8-78
			Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) ● Permet au conducteur de conduire le véhicule à une vitesse fixe sans garder le pied sur la pédale d'accélérateur.	8-93
	Régulateur de vitesse		Permet au conducteur de conduire le véhicule à une vitesse fixe sans garder le pied sur la pédale d'accélérateur. (Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist (l'assistance MI-PILOT), reportez-vous à « Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) » à la page 8-129.)	8-71

Systèmes d'assistance au conducteur

Catégorie	Système	Symbole	Description du système (Reportez-vous à la page spécifiée pour en savoir plus.)	Page
Aides à la conduite latérales (Alerte de sortie de voie et Angle mort)	Alerte de sortie de voie [LDW]		Avertit le conducteur que le véhicule est sur le point de franchir une ligne de démarcation de voie à l'aide d'un voyant et d'une vibration du volant.	8-46
	Prévention de sortie de voie [LDP]		● Avertit le conducteur que le véhicule est sur le point de franchir une ligne de démarcation de voie à l'aide d'un voyant et d'une vibration du volant. ● Aide le conducteur à ramener le véhicule au centre de sa voie de circulation.	8-50
	Avertisseur d'angle mort [BSW]		Signale au conducteur la détection d'un véhicule se trouvant sur une voie adjacente lorsqu'il change de voie, au moyen d'un témoin.	8-55
	Assistance active angles morts [ABSA]		● Signale au conducteur la détection d'un véhicule se trouvant sur une voie adjacente lors d'un changement de voie. ● Aide le conducteur à ramener le véhicule au centre de sa voie de circulation.	8-55
	Système d'aide au maintien dans la voie [LKA]		Aide le conducteur à maintenir le véhicule au centre de la voie de circulation (ce système est intégré à MI-PILOT Assist).	8-122
Aides à la conduite en marche arrière	Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]		Aide le conducteur à sortir d'une place de stationnement en marche arrière, en détectant les autres véhicules en approche depuis la droite ou la gauche du véhicule.	8-65
	Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]		Assiste le conducteur lorsque le véhicule recule et s'approche d'objets immobiles détectés directement derrière le véhicule en émettant un avertissement et en freinant automatiquement si nécessaire.	8-149

Systèmes d'assistance au conducteur

Catégorie	Système	Symbole	Description du système (Reportez-vous à la page spécifiée pour en savoir plus.)	Page
Aides au stationnement	Caméra de vue arrière	-	Présente une vue arrière du véhicule lorsque le levier de vitesses est placé en position R (marche arrière).	7-4
	Moniteur panoramique	-	Aide le conducteur dans les situations de stationnement en montrant différentes vues de la position du véhicule dans un format d'écran partagé.	7-11
	Détection d'objets en mouvement (MOD)	-	Informe le conducteur de la présence d'objets en mouvement détectés à proximité du véhicule dans les situations de stationnement.	7-21
	Système de capteur d'aide au stationnement	-	Signale au conducteur, par une alerte visuelle et sonore, les obstacles fixes détectés situés à proximité des pare-chocs.	8-168
	Système de capteur d'aide au stationnement arrière	-	Signale au conducteur, par une alerte visuelle et sonore, la présence d'obstacles fixes détectés à l'arrière du véhicule lorsque le levier de vitesses est en position R (marche arrière).	8-174
MI-PILOT Assist	MI-PILOT Assist		Comprend le régulateur de vitesse adaptatif [ACC] et l'aide au maintien dans la voie [LKA].	8-96
	Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link		Détecte un changement de la limite de vitesse, indique la limite de vitesse détectée et peut l'appliquer à la vitesse définie pour le véhicule automatique ou manuellement.	8-107
	Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link	 	Ajuste la vitesse du véhicule en fonction des virages, des intersections et des sorties, en utilisant les informations routières fournies par le système de navigation.	8-107

Systèmes d'assistance au conducteur

Catégorie	Système	Symbole	Description du système (Reportez-vous à la page spécifiée pour en savoir plus.)	Page
Autres aides à la conduite	Feux de route automatiques [AHB]		Met automatiquement les phares en feux de croisement lorsqu'un véhicule venant en sens inverse ou un véhicule de tête est détecté devant votre véhicule.	5-75
	Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR]		Fournit des informations au conducteur concernant la limite de vitesse la plus récemment détectée.	8-42
	Alerte d'attention du conducteur [DAA]		Permet d'alerter le conducteur lorsque le système détecte un manque d'attention ou de la fatigue.	8-147
	Aide au démarrage en côte [HSA]	-	Permet d'empêcher le véhicule de reculer pendant le temps nécessaire au conducteur pour relâcher la pédale de frein et actionner la pédale d'accélérateur lorsque le véhicule est arrêté en côte.	8-166

8

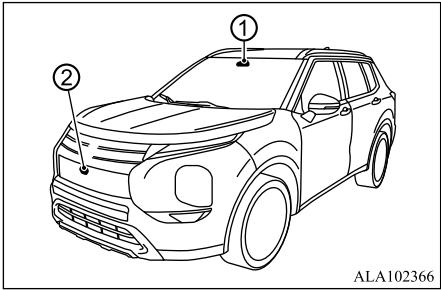
Affichage de l'assistance au conducteur

L'affichage de l'assistance au conducteur apparaît sur l'écran multi-informations lorsqu'il est sélectionné à l'aide de la commande de défilement, ou pendant une courte période lorsque MI-PILOT Assist est enfoncé.
Pour plus de détails, reportez-vous à la section « Ordinateur de bord » à la page 5-55.

Emplacements des caméras, radars et capteurs

La caméra, le radar et le capteur utilisés par chaque système d'Assist. au conduct. (si le véhicule en est équipé) sont situés à l'avant et à l'arrière du véhicule. Pour l'entretien de chaque composant, reportez-vous à la section « Entretien du système » dans ce Manuel du conducteur pour chaque système d'application.

Avant du véhicule



- ① Unité de caméra avant
 - Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]
 - Alerte de sortie de voie [LDW]

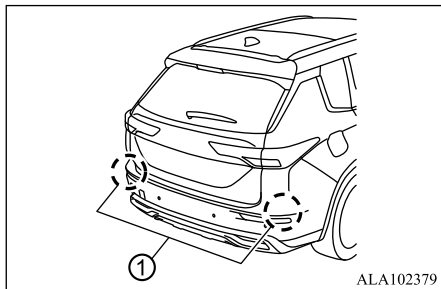
Démarrage et conduite 8-41

Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] (le cas échéant)

- Prévention de sortie de voie [LDP]
- Assistance active angles morts [ABSA]
- Système d'aide au maintien dans la voie [LKA]
- Feux de route automatiques [AHB]
- Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR]
- Régulateur de vitesse adaptatif [ACC]
- ② Capteur radar avant
- Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]
- Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]
- Régulateur de vitesse adaptatif [ACC]

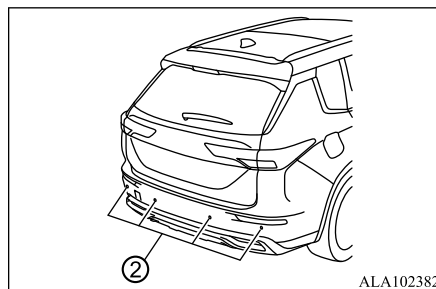
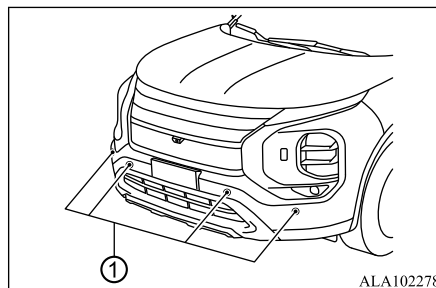
8

Arrière du véhicule



- ① Capteur radar latéral
- Avertisseur d'angle mort [BSW]
 - Assistance active angles morts [ABSA]
 - Alerte de circulation arrière [RCTA]

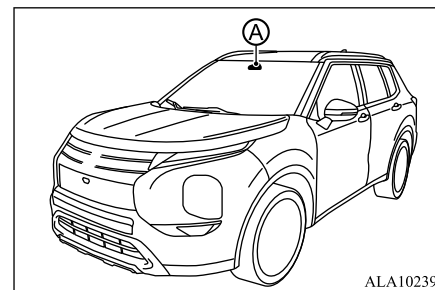
Sonar



- ① Capteurs avant
- Système de capteur de stationnement
- ② Capteurs arrière
- Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]
 - Système de capteur de stationnement
 - Système de capteur de stationnement arrière

Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] (le cas échéant)

N07703200100



Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] fournit des informations au conducteur concernant la limite de vitesse la plus récemment détectée. Le système détecte les informations de signalisation routière grâce à la caméra avant ① située sur le pare-brise devant le rétroviseur intérieur, puis il affiche les signalisations détectées sur l'écran multi-informations. Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, la limite de vitesse affichée est établie en combinant les données du système de navigation et la reconnaissance en temps réel effectuée par la caméra. Les informations TSR s'affichent également sur l'écran multi-informations et



Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] (le cas échéant)

l'affichage tête haute (si le véhicule en est équipé). (Reportez-vous à « Affichage tête haute [HUD] » à la page 5-65.)

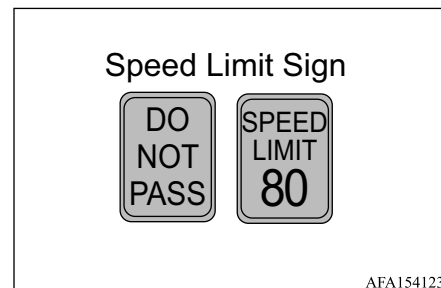
⚠ AVERTISSEMENT

- Le système TSR est un dispositif de soutien uniquement conçu pour fournir des informations au conducteur. Il ne peut pas remplacer l'attention du conducteur quant aux conditions de circulation ni sa responsabilité dans le fait de conduire prudemment. Cela ne peut pas empêcher les accidents. Dans certaines situations, il est possible que le système ne soit pas capable de reconnaître des panneaux routiers, ou qu'il affiche des informations de signalisation différentes des informations réelles. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant et de toujours faire acte de prudence.

Fonctionnement du système

Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] affiche les types suivants de panneaux de signalisation (exemple) :

Exemple



- « DO NOT PASS » (INTERDICTION DE DÉPASSER)
 - indique que le véhicule se trouve dans une zone de dépassement non autorisé.
- « SPEED LIMIT » (VITESSE LIMITE)
 - indique la dernière limitation de vitesse détectée.

⚠ ATTENTION

- Le système TSR est destiné à aider le conducteur pour une conduite prudente. Il est de la responsabilité du conducteur de rester attentif, de conduire prudemment et de respecter toutes les réglementations routières en vigueur, y compris en étant attentif aux panneaux de signalisation.
- Il est possible que le système TSR ne fonctionne pas correctement dans les conditions suivantes :

⚠ ATTENTION

- Lorsque de la pluie, de la neige ou de la saleté adhère au pare-brise devant la caméra avant.
- Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment, car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.
- Lorsque la caméra est traversée par une lumière puissante. (Par exemple si la lumière est orientée directement sur l'avant du véhicule pendant un lever ou un coucher de soleil.)
- Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu'il passe sous un pont.)
- Lorsque vous dépassez des bus ou des camions sur lesquels se trouvent des étiquettes de limitation de vitesse.
- Lorsqu'un panneau de signalisation est dans une position où le feu provenant du phare avant du véhicule est difficile à éclairer, la nuit ou dans un tunnel.
- Lorsque la visibilité est mauvaise en raison du mauvais temps (pluie, neige, brouillard, vent, poussière, tempête de neige, etc.)
- Lorsque de l'eau, de la neige, du sable, etc., sont projetés par un véhicule qui précède ou qui arrive en sens inverse.
- En cas de changement de pente.
- En cas de conduite sur des routes irrégulières comme des routes non pavées.
- Lorsque la vue est bloquée par un véhicule roulant près de vous.

Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] (le cas échéant)

⚠ ATTENTION

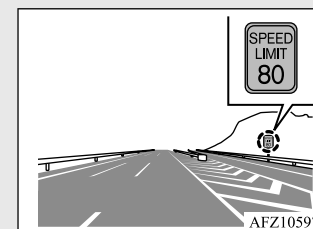
- Lorsque le panneau se trouve à l'extrémité d'un virage ou d'une courbe.
- Lorsque la zone autour du panneau est complexe et qu'il est difficile de reconnaître le panneau.
- Lorsque le panneau est loin de votre véhicule.
- Lorsque les phares de votre véhicule ont du mal à atteindre le panneau la nuit.
- Lorsque le panneau est décoloré ou déformé.
- Lorsque la forme du panneau a changé, par exemple lorsque le panneau est endommagé.
- Le panneau est recouvert de boue, de neige, de givre, etc.
- Lorsqu'une partie du panneau est cachée par des arbres ou de la terre et n'est pas claire.
- Lorsque la lumière (éclairage public, etc.) ou les ombres se reflètent sur le panneau.
- Lorsque le panneau est trop grand ou trop petit.
- Lorsque le panneau est trop bas ou trop haut.
- Lorsque le panneau est trop lumineux ou trop sombre.
- Lorsque l'appareil photo est mal aligné.
- Environ 15 secondes après le démarrage.
- Panneau de vitesse avec panneau auxiliaire.

⚠ ATTENTION

- Le système TSR peut afficher un panneau de signalisation même s'il n'y en a pas devant le véhicule. Il peut afficher une limitation de vitesse différente de celle applicable aux véhicules de tourisme. Le panneau de limitation de vitesse maximale peut afficher un nombre supérieur ou inférieur à la vitesse maximale réelle, par exemple lorsqu'il détecte un panneau de limitation de vitesse pour les camions, une limitation de vitesse différente selon l'heure de la journée ou le jour de la semaine.
- Dans les cas suivants, le panneau peut ne pas être détecté correctement et un panneau différent du contenu réglementaire réel peut être affiché, ou un panneau peut être affiché alors qu'il n'existe pas de panneau applicable. Le panneau de limitation de vitesse peut afficher un chiffre supérieur ou inférieur à la vitesse limite réelle.
 - Panneaux difficiles à reconnaître (chiffres qui disparaissent, etc.)
 - S'il existe un élément semblable en couleur ou en forme au panneau à détecter (panneaux similaires, tableaux d'affichage électriques, panneaux indicateurs, bannières, structures, etc.)

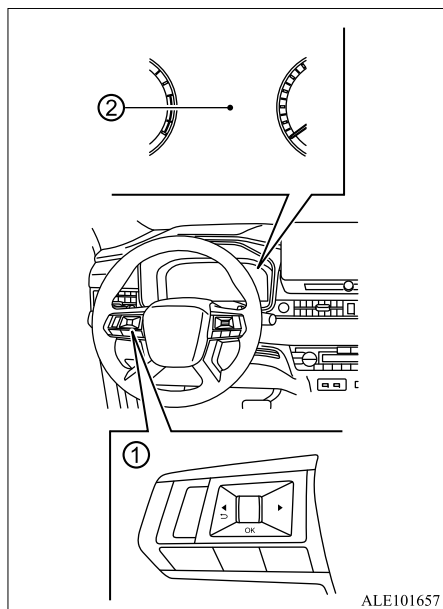
⚠ ATTENTION

- Il ne s'agit pas d'un panneau pour la voie de votre véhicule, mais s'il est proche de la voie de votre véhicule et que le panneau fait face à la voie de votre véhicule (comme un panneau de limitation de vitesse pour une route secondaire dérivant de la ligne principale).

Exemple

- Panneau électronique à faible contraste.
- Panneaux électriques dont les numéros sont difficiles à reconnaître (panneaux éloignés, panneaux à 3 chiffres, etc.)
- En cas de détection d'un signe auxiliaire (début ou fin de la zone, jour de la semaine, heure, etc.) à proximité du panneau.
- Lorsqu'un panneau se trouve dans une section à circulation restreinte, par exemple en cas de travaux.

Comment activer/désactiver le système TSR



- ① Commandes au volant (côté gauche)
- ② Écran multi-informations

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système TSR :

1. Appuyez sur la touche ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » s'affiche sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Tournez la molette de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez « Rec. Panneau routier » et appuyez sur la molette de défilement pour activer ou désactiver le système.

Système temporairement indisponible

Si le véhicule est garé dans une zone directement exposée aux rayons du soleil et que la température est élevée (plus de 40°C (104°F) environ), puis que le moteur est démarré, le système TSR risque d'être désactivé automatiquement. Le message d'avertissement « Caméra non-disp. temp. d'habitacle élevée » apparaît à l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Lorsque la température intérieure diminue, le système TSR fonctionne à nouveau automatiquement.

Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] (le cas échéant)

Dysfonctionnement du système

Si le système TSR présente un dysfonctionnement, il se désactive automatiquement et le message d'avertissement « Défaut du système Voir Manuel cond. » du système TSR apparaît sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer

Si le message d'avertissement « Défaut du système Voir Manuel cond. » du système TSR s'affiche, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule. Éteignez le système EV hybride rechargeable et redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le message TSR « Défaut du système Voir Manuel cond. » reste affiché, faites vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Entretien du système

L'unité de caméra de voie pour le système de reconnaissance des Rec. Panneau routier [TSR] est située au-dessus du rétroviseur intérieur. Pour assurer le bon fonctionnement du système de reconnaissance des Rec. Panneau routier [TSR] et éviter tout dysfonctionnement du système, veillez à respecter les points suivants :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.

Alerte de sortie de voie [LDW]

- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité de la caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. La réflexion des rayons du soleil peut altérer la capacité de détection de la caméra.
- Ne frappez pas et n'endommagez pas les zones entourant la caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Si la caméra est endommagée suite à un accident, contactez un concessionnaire MITSUBISHI ou un atelier qualifié.

8

Alerte de sortie de voie [LDW]

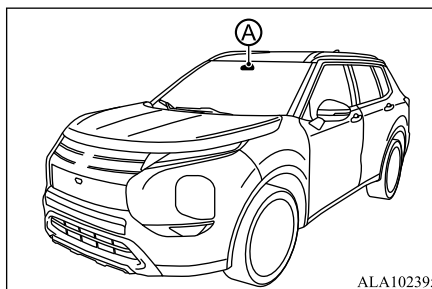
N07703300101

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système LDW peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ce système est uniquement un dispositif d'avertissement ayant pour but d'informer le conducteur d'un potentiel franchissement de ligne involontaire. Il ne dirige pas le véhicule et ne permet pas d'éviter les pertes de contrôle. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.

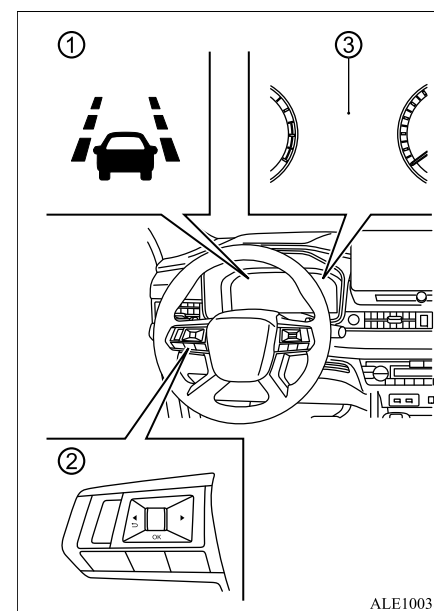


ALA102395

Le système LDW fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 60 km/h (37 mi/h) environ, et que le marquage des voies est clairement visible sur la route.

Le système LDW contrôle les lignes de marquage sur la voie de circulation au moyen de la caméra ① située au-dessus du rétroviseur intérieur.

Le système LDW avertit le conducteur que le véhicule commence à s'éloigner du centre de la voie de circulation au moyen d'un témoin et de vibrations au niveau du volant. (Reportez-vous à « Fonctionnement du système LDW » à la page 8-47.)



ALE100386

- ① Témoin LDW (sur l'écran multi-informations)

- ② Commandes au volant (côté gauche)
- ③ Écran multi-informations

Fonctionnement du système LDW

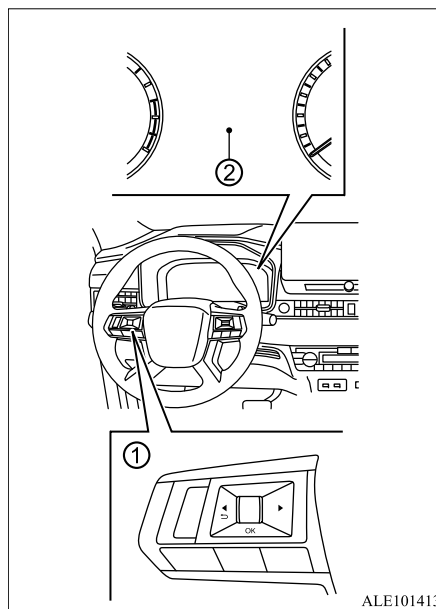
N07703400085

Le système LDW fournit une fonction d'avertissement de franchissement de ligne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 60 km/h (37 mi/h) et que le marquage des voies est clair. Lorsqu'il est détecté que le véhicule s'approche du côté gauche ou droit de la voie de circulation, le volant se met à vibrer et le témoin LDW ① clignote sur l'écran multi-informations ③ pour alerter le conducteur.

La fonction d'avertissement est interrompue lorsque le véhicule circule à nouveau entre les lignes de marquage.

Comment activer/désactiver le système LDW

N07703500103



- ① Commandes au volant (côté gauche)
- ② Écran multi-informations

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système LDW.

Alerte de sortie de voie [LDW]

1. Appuyez sur la touche ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez « Voie » puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez « Avertissement [LDW] » puis appuyez sur la commande de défilement.

REMARQUE

- Si vous désactivez le système LDW, le système reste désactivé la prochaine fois que vous démarrez le système EV hybride rechargeable du véhicule.

8

Réglage de la sensibilité de détection de ligne (le cas échéant)

N07720000031

Réglage de la sensibilité de la voie (si le véhicule en est équipé)

Vous pouvez régler la sensibilité de détection de ligne à l'aide du menu « Réglages » de l'écran multi-informations.

Alerte de sortie de voie [LDW]

1. Appuyez sur la touche ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » s'affiche sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ».

Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Sélectionnez « Assistant de voie » puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez « Sensibilité voie ».

- Fort
- Normal
- Faible

8

REMARQUE

- Le réglage de la sensibilité est conservé même si le système EV hybride rechargeable est redémarré. Ce réglage s'applique également au LDP.

Limites du système LDW

N07703600090

⚠ AVERTISSEMENT

- Les limites du système LDW sont indiquées ci-dessous. Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système LDW peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne parvient pas à détecter le marquage des voies de circulation.
- N'utilisez pas le système LDW dans les conditions suivantes, car il risque de ne pas fonctionner correctement :
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
 - En cas de conduite sur une surface glissante, comme le verglas ou la neige.
 - En cas de conduite ou de virage sur des routes accidentées.
 - Lorsque l'une des voies de circulation est fermée pour travaux.
 - En cas de conduite sur une voie sommairement aménagée ou temporaire.
 - En cas de conduite sur une route dont les voies de circulation sont étroites.
 - En cas de conduite alors que l'état des pneus ne correspond pas aux spécificités normales (par exemple en cas d'usure des pneus, de pression basse, de conduite avec une roue de secours, des chaînes ou des roues non standard).
 - Lorsque le véhicule est équipé de pièces de freinage, de direction ou de suspension qui ne sont pas d'origine.
 - En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les conditions suivantes :
 - Sur les routes où de multiples marquages parallèles sont tracés; si le marquage des voies s'est effacé ou n'est pas peint nettement; si les lignes de marquage sont jaunes; si les lignes ne correspondent pas au marquage standard; si les lignes de marquage sont recouvertes d'eau, de saletés, de neige, etc.
 - Sur les routes où des lignes discontinues sont toujours visibles.
 - Sur les routes sinueuses.
 - Sur les routes présentant des contrastes importants provoqués par des ombres, de la neige, de l'eau, des traces de pneus ou des marques résultant de travaux sur la chaussée. (Le système LDW peut prendre ces éléments pour des lignes de marquage.)
 - Sur les routes où des voies de circulation se rejoignent ou se séparent.
 - Lorsque le sens de circulation du véhicule n'est pas parallèle aux lignes de marquage.
 - Lorsque le véhicule est proche du véhicule qui le précède. La plage de détection de la caméra de voie de circulation est alors obstruée.
 - Si de la pluie, de la neige, de la saleté ou des particules adhèrent au pare-brise, devant la caméra de voie de circulation.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment, car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.
- Lorsque la caméra de voie de circulation est traversée par une lumière puissante. (Par exemple si la lumière est orientée directement sur l'avant du véhicule pendant un lever ou un coucher de soleil.)
- Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu'il passe sous un pont.)

Système temporairement indisponible

N07703700062

Condition A :

Si le véhicule est garé en plein soleil dans des conditions de température élevée (plus de 40°C [104°F] environ) et qu'il est ensuite démarré, le système LDW peut être désactivé automatiquement, le voyant LDW clignote et le message suivant s'affiche à l'écran multi-informations. - « Caméra non-disp. temp. d'habitacle élevée ».

Lorsque la température intérieure diminue, le système LDW se remet en marche automatiquement et le voyant LDW cesse de clignoter.

Condition B :

La fonction d'avertissement du système LDW n'est pas conçue pour fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous actionnez le signal de changement de voie et que vous changez de voie dans la direction du signal. (Le système LDW redevient opérationnel environ 2 secondes après l'arrêt du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule baisse à moins de 60 km/h (37 mi/h) environ.

Alerte de sortie de voie [LDW]**Action à effectuer :**

Une fois que les conditions susmentionnées ont été remplies et que les conditions de fonctionnement nécessaires sont satisfaites, le système LDW reprend.

Dysfonctionnement du système

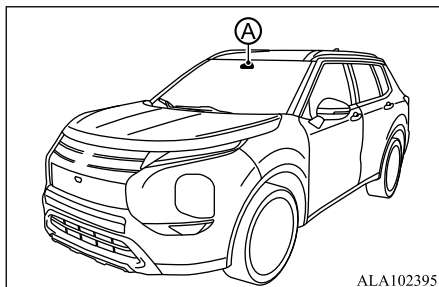
N07703800092

En cas de dysfonctionnement du système LDW, il s'annule automatiquement et le message « Défaut du système Voir Manuel cond. » s'affiche à l'écran multi-informations. Si le message « Défaut du système Voir Manuel cond. » apparaît sur l'écran multi-informations, quittez la route, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule. Placez le commutateur du moteur électrique en position OFF et redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le message « Défaut du système Voir Manuel cond. » continue d'apparaître sur l'écran multi-informations, faites vérifier le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Prévention de sortie de voie [LDP] (le cas échéant)

Entretien du système

N07703900093



ALA102395

8

La caméra de voie de circulation ① du système LDW est située au-dessus du rétroviseur intérieur.

Pour maintenir le fonctionnement correct du système LDW et éviter un dysfonctionnement du système, veillez à respecter ce qui suit :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité de la caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité de la caméra à détecter les lignes de marquage.

- Ne frappez pas et n'endommagez pas les zones entourant la caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Si les unités de caméra sont endommagées à la suite d'un accident, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Prévention de sortie de voie [LDP] (le cas échéant)

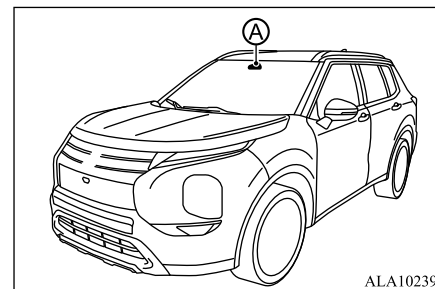
N07704000105

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système LDP peut entraîner des blessures graves ou mortelles.
- Le système LDP ne dirige pas le véhicule et ne permet pas d'éviter une éventuelle perte de contrôle. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système LDP a d'abord été conçu pour une utilisation sur des autoroutes modernes et bien entretenues. Il risque de ne pas détecter les lignes de marquage sur certaines routes, et en fonction des conditions météorologiques et de conduite.

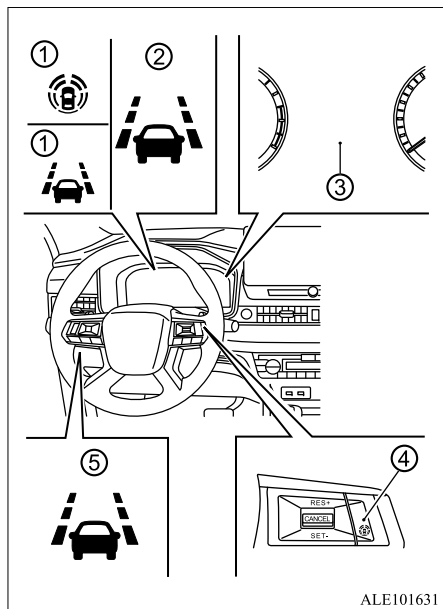


ALA102395

Le système LDP doit être activé à l'aide de la commande MI-PILOT Assist ou de la commande LDP située sur le volant, chaque fois que le commutateur du moteur électrique est placé en position ON.

Le système LDP fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 60 km/h (37 mi/h) environ, et que le marquage des voies est clairement visible sur la route. Lorsque le véhicule quitte le centre de la voie de circulation, le système LDP avertit le conducteur au moyen d'un témoin et de vibrations au niveau du volant. Le système aide le

conducteur à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation en entraînant un court instant la direction vers la gauche ou la droite. Le système LDP contrôle les lignes de marquage sur la voie de circulation au moyen de la caméra ① située au-dessus du rétroviseur intérieur.



- ① Témoin d'activation du système LDP (sur l'écran multi-informations)
- ② Témoin LDP (sur l'écran multi-informations)
- ③ Écran multi-informations
- ④ Commutateur MI-PILOT Assist (si le véhicule en est équipé)
- ⑤ Commande LDP (le cas échéant)

Fonctionnement du système LDP

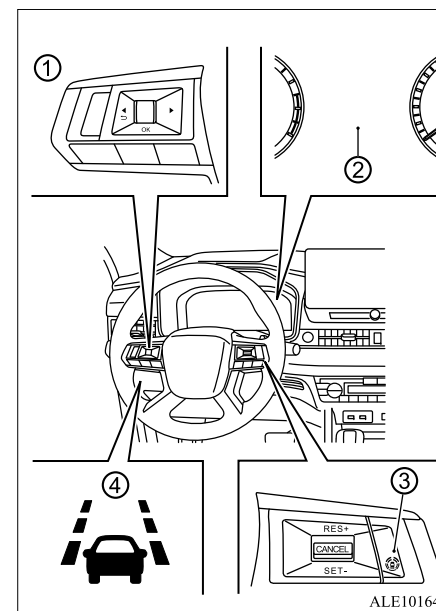
Le système LDP fonctionne lorsque la vitesse est supérieure à environ 60 km/h (37 mi/h) et que le marquage des voies est visible. Lorsque le véhicule s'approche du côté gauche ou du côté droit de la voie de circulation, le volant se met à vibrer et le témoin LDP (orange) ② clignote sur l'écran multi-informations pour alerter le conducteur. Puis, le système LDP entraîne automatiquement la direction pendant un court instant afin d'aider le conducteur à replacer le véhicule au centre de la voie de circulation.

Pour activer le système LDP, appuyez sur la commande MI-PILOT Assist ④ sur le volant ou sur la commande LDP ⑤ après avoir démarré le système EV hybride rechargeable.

Prévention de sortie de voie [LDP] (le cas échéant)

Le témoin d'activation du système LDP ① s'allume sur l'écran multi-informations ③. Appuyez à nouveau sur la commande MI-PILOT Assist ou sur la commande LDP pour désactiver le système LDP. Le témoin d'activation du système LDP s'éteint.

Comment activer/désactiver le système LDP



8

Prévention de sortie de voie [LDP] (le cas échéant)

- ① Commandes au volant (côté gauche)
- ② Écran multi-informations
- ③ Commutateur MI-PILOT Assist (si le véhicule en est équipé)
- ④ Commande LDP (le cas échéant)

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système LDP.

8

1. Appuyez sur la touche ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez « Voie » puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez « Prév. sortie voie », puis appuyez sur la commande de défilement.
4. Appuyez sur la commande MI-PILOT Assist ③ ou sur la commande LDP ④ pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE

- Le fait d'activer le système MI-PILOT Assist (si le véhicule en est équipé) permet d'activer simultanément les systèmes LDP et ABSA. Si le système LDP est désactivé dans le menu de réglages, il s'active automatiquement lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est actif. (Reportez-vous à « MI-PILOT Assist » à la page 8-96.)

Limites du système LDP

AVERTISSEMENT

- Les limites du système LDP sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites du système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- Le système LDP peut s'activer si vous changez de voie sans activer auparavant votre clignotant ou, par exemple, si une zone de travaux amène la circulation à traverser une ligne de marquage existante. Si cela se produit, vous devrez peut-être corriger la direction pour effectuer le changement de voie.

AVERTISSEMENT

- Étant donné que le système LDP peut ne pas s'activer dans les conditions de circulation, météorologiques et de marquage de voie, décrites dans cette section, il peut ne pas s'activer à chaque fois que votre véhicule commence à sortir de la voie de voyage et vous devrez corriger la direction.
- Le système LDP ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne parvient pas à détecter le marquage des voies de circulation.
- Lorsque le système LDP est activé, évitez toute manœuvre de braquage excessive ou brutale. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.
- N'utilisez pas le système LDP dans les conditions suivantes, car il risque de ne pas fonctionner correctement :
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
 - En cas de conduite sur une surface glissante, comme le verglas ou la neige.
 - En cas de conduite ou de virage sur des routes accidentées.
 - Lorsque l'une des voies de circulation est fermée pour travaux.
 - En cas de conduite sur une voie sommairement aménagée ou temporaire.
 - En cas de conduite sur une route dont les voies de circulation sont étroites.

Prévention de sortie de voie [LDP] (le cas échéant)

⚠ AVERTISSEMENT

- En cas de conduite alors que l'état des pneus ne correspond pas aux spécifications normales (par exemple en cas d'usure des pneus, de pression basse, de conduite avec une roue de secours, des chaînes ou des roues non standard).
- Lorsque le véhicule est équipé de pièces de freinage, de direction ou de suspension qui ne sont pas d'origine.
- Sur les routes où de multiples marquages parallèles sont tracés; si le marquage des voies s'est effacé ou n'est pas peint nettement; si les lignes de marquage sont jaunes; si les lignes ne correspondent pas au marquage standard; si les lignes de marquage sont recouvertes d'eau, de saletés, de neige, etc.
- Sur les routes où des lignes discontinues sont toujours visibles.
- Sur les routes sinueuses.
- Sur les routes présentant des contrastes importants provoqués par des ombres, de la neige, de l'eau, des traces de pneus ou des marques résultant de travaux sur la chaussée. (Le système LDP peut prendre ces éléments pour des lignes de marquage.)
- Sur les routes où des voies de circulation se rejoignent ou se séparent.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque le sens de circulation du véhicule n'est pas parallèle aux lignes de marquage.
- Lorsque le véhicule est proche du véhicule qui le précède. La plage de détection de la caméra de voie de circulation est alors obstruée.
- Si de la pluie, de la neige, de la saleté ou des particules adhèrent au pare-brise, devant la caméra de voie de circulation.
- Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment, car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.
- Lorsque la caméra de voie de circulation est traversée par une lumière puissante. (Par exemple si la lumière est orientée directement sur l'avant du véhicule pendant un lever ou un coucher de soleil.)
- Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu'il passe sous un pont.)
- Lorsque vous tractez une remorque ou un autre véhicule.

Système temporairement indisponible**Condition A :**

Les fonctions d'avertissement et d'assistance du système LDP ne sont pas conçues pour fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous activez le signal de changement de voie et que vous passez dans la voie de circulation indiquée par le signal. (Le système LDP est désactivé pendant environ 2 secondes après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule baisse à moins de 60 km/h (37 mi/h) environ.

8**Action à effectuer :**

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu et que les conditions nécessaires au fonctionnement sont satisfaites, les fonctions d'avertissement et d'assistance sont réactivées.

Condition B :

La fonction d'assistance du système LDP n'est pas conçue pour fonctionner dans les conditions suivantes (l'avertissement reste opérationnel) :

- Lorsque la pédale de frein est enfoncée.

Prévention de sortie de voie [LDP] (le cas échéant)

- Lorsque le volant est tourné autant que nécessaire pour effectuer un changement de voie.
- Lorsque le véhicule accélère alors que le système LDP fonctionne.
- Lorsque l'avertissement d'approche du système de régulateur de vitesse adaptatif [ACC] s'active (si le véhicule en est équipé).
- Lorsque les feux de détresse sont activés.
- En cas de virage à vitesse élevée.

8

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu et que les conditions nécessaires au fonctionnement sont satisfaites, la fonction d'entraînement de la direction par le système LDP est réactivée.

Condition C :

Si le message suivant s'affiche à l'écran multi-informations, un avertisseur sonore retentit et le système LDP se désactive automatiquement.

- « Actuellement indisponible » :
 - Lorsque le système ASC est désactivé.
 - Lorsque le mode SNOW (neige), GRAVEL (gravier) ou MUD (tout-terrain) est sélectionné.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, désactivez le système LDP. Appuyez à nouveau sur la commande MI-PILOT Assist ou sur la commande pour réactiver le système LDP.

Condition D :

Si le véhicule est garé dans une zone directement exposée aux rayons du soleil par temps chaud (plus de 40°C (104°F) environ) puis que le système LDP est activé, ce dernier risque de se désactiver automatiquement et le message suivant de s'afficher sur l'écran multi-informations : « Caméra non-disp. temp. d'habitacle élevée ».

Action à effectuer :

Lorsque la température intérieure diminue, le système fonctionne à nouveau automatiquement.

Condition E :

Lorsque l'ABS ou l'ASC (système de contrôle de traction (TCS) non compris) sont activés, le message d'avertissement « Non disponible Route glissante » s'affiche à l'écran multi-informations, un signal sonore retentit et le fonctionnement du système est annulé.

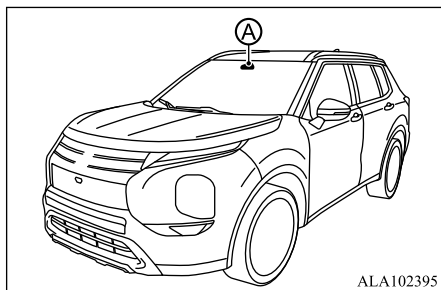
Action à effectuer :

Désactivez la commande MI-PILOT Assist puis réactivez le système LDP une fois que la condition ci-dessus est améliorée.

Dysfonctionnement du système

En cas de panne du système LDP, il est automatiquement désactivé. Le voyant LDP (orange) s'allume et le message d'avertissement « Défaut du système Voir Manuel cond » apparaît à l'écran multi-informations. Si le témoin LDP (orange) s'allume, quittez la route vers un endroit sûr. Éteignez le système EV hybride rechargeable et redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le témoin LDP (orange) reste allumé, faites vérifier le système LDP. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Entretien du système



ALA102395

La caméra de voie de circulation ① du système LDP est située au-dessus du rétroviseur intérieur. Pour maintenir le fonctionnement correct du système LDP et éviter un dysfonctionnement du système, veuillez à respecter ce qui suit :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité de la caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité de la caméra à détecter les lignes de marquage.

- Ne frappez pas et n'endommagez pas les zones entourant la caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Si les unités de caméra sont endommagées à la suite d'un accident, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] (le cas échéant)

N07704100106

⚠ AVERTISSEMENT

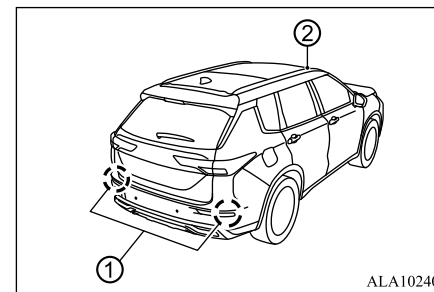
- Les systèmes BSW/LCA/ABSA ne peuvent remplacer une conduite responsable et ne sont pas conçus pour éviter le contact avec d'autres véhicules ou des objets. Lors de la conduite, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieur et tournez-vous pour regarder du côté où vous souhaitez vous engager afin de vous assurer que la voie est libre. Ne vous fiez jamais exclusivement au système.

⚠ AVERTISSEMENT

- La capacité de détection du radar est limitée. L'utilisation du système sur certaines routes, sur des routes où le marquage est incertain et dans certaines conditions climatiques, peut entraîner un fonctionnement incorrect du système. Comptez toujours sur vos propres actions pour éviter tout risque d'accident.

Le système BSW/LCA permet d'alerter le conducteur de la présence d'autres véhicules détectés dans les voies adjacentes. Le système ABSA alerte le conducteur de la présence d'autres véhicules détectés dans les voies adjacentes lors d'un changement de voie, et aide le conducteur à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation.

8



ALA102409

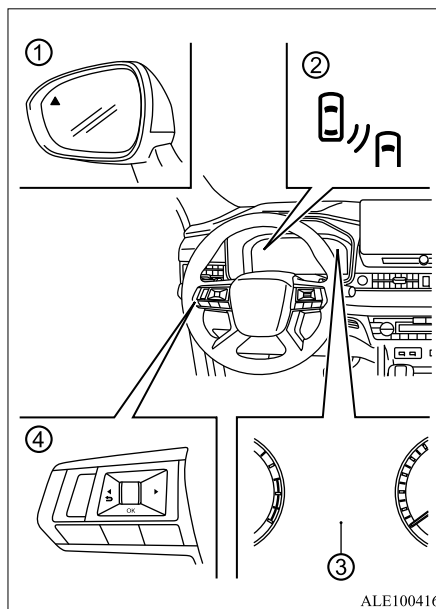
Le système BSW/LCA/ABSA utilise des capteurs radar ① installés près du pare-chocs

Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] (le cas échéant)

arrière pour détecter d'autres véhicules dans une voie adjacente.

En plus des capteurs radar, le système ABSA utilise une caméra ② installée derrière le pare-brise pour contrôler les lignes de marquage de votre voie de circulation.

Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]



- ① Témoin lumineux latéral
- ② Témoin BSW/LCA (sur l'écran multi-informations)
- ③ Écran multi-informations

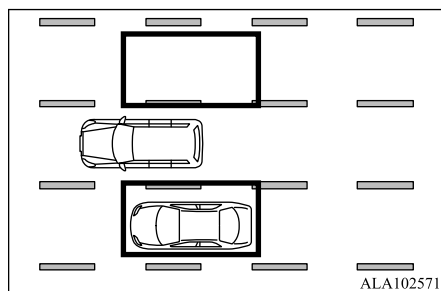
- ④ Commandes au volant (côté gauche)

- Le système utilise des capteurs radar installés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules proches du vôtre dans une voie adjacente.
- Le système fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h) environ.
- Si les capteurs radar détectent des véhicules dans la zone de détection, le témoin lumineux latéral ① s'allume sur le rétroviseur extérieur du côté où un véhicule est détecté.
- Lorsqu'un véhicule est détecté sur la voie voisine et que le clignotant est activé du côté du véhicule détecté, le système émet un signal sonore, le témoin BSW/LCA ② s'allume sur l'écran multi-informations ③ et le témoin lumineux latéral ① clignote sur le rétroviseur extérieur. De même, lorsque le capteur détecte qu'un véhicule s'approche par-derrière dans une voie adjacente, le système alerte le conducteur du danger de la même manière (fonction Aide au changement de voie [LCA]).

REMARQUE

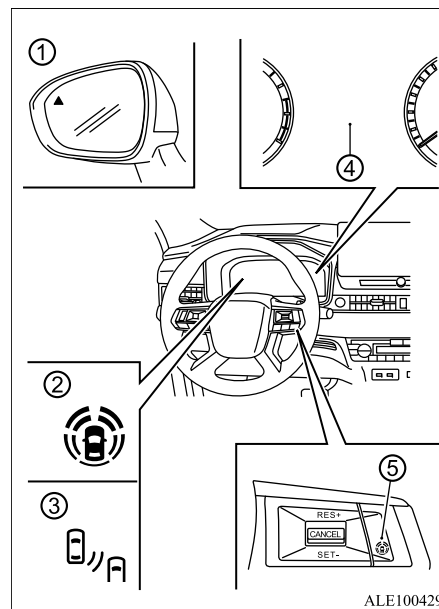
- Le témoin lumineux latéral s'allume pendant quelques secondes lorsque le commutateur de moteur électrique est placé sur la position ON.
- La luminosité du témoin lumineux latéral se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.
- L'état de fonctionnement du BSW/LCA peut être vérifié à l'écran « Assist. au conduct. » de l'écran multi-informations (reportez-vous à la section « Ordinateur de bord » à la page 5-55).

Zone de détection



Les capteurs radar détectent un véhicule dans le périmètre de détection à gauche et à droite du véhicule.

Assistance active angles morts [ABSA]



- ① Témoin lumineux latéral
- ② Témoin d'activation du système ABSA (sur l'écran multi-informations)

- ③ Témoin ABSA (sur l'écran multi-informations)
- ④ Écran multi-informations
- ⑤ Commande MI-PILOT Assist

- Le système ABSA utilise des capteurs radar installés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules dans une voie adjacente. En plus des capteurs radar, le système ABSA utilise une caméra située derrière le pare-brise pour contrôler les lignes de marquage de votre voie de circulation.

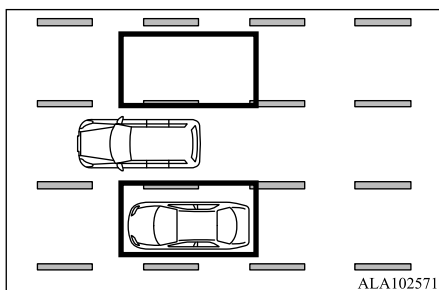
- Le système ABSA fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 60 km/h (37 mi/h). Lorsqu'un véhicule de la voie suivante est détecté et que votre véhicule s'approche de la balise de voie du côté du véhicule détecté, le système émet un signal sonore et le voyant ABSA ③ à l'écran multi-informations ④ et le témoin lumineux latéral ① sur le rétroviseur extérieur clignotent. En même temps, le système commande le système de direction pour aider à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation.

Une ligne de marquage est une ligne dessinée sur la gauche ou la droite d'une voie de circulation.

Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] (le cas échéant)

REMARQUE

- Si votre véhicule s'approche de la ligne de marquage avec le témoin lumineux latéral déjà allumé, l'alarme retentit et le contrôle de direction s'active. Cependant, l'ABSA ne fonctionne pas si un autre véhicule pénètre dans la zone de détection après que votre véhicule a franchi la ligne de marquage.
- Le système ABSA est généralement activé avant le système de prévention de sortie de voie [LDP].
- L'état de fonctionnement du système ABSA peut être vérifié sur l'écran « Assistance au conducteur » de l'écran multi-informations (reportez-vous à « Ordinateur de bord » à la page 5-55).

Zone de détection

Les capteurs radar détectent un véhicule dans le périmètre de détection à gauche et à droite du véhicule.

Situations de conduite du système BSW/LCA/ABSA**ATTENTION**

- Lorsque vous changez de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieur et tournez-vous pour regarder vers le côté où vous souhaitez vous engager afin de vous assurer que la voie est libre. Ne vous fiez jamais exclusivement au système BSW. Par exemple, il se peut que le système ne puisse détecter les véhicules qui se rapprochent à des vitesses nettement plus élevées que celle de votre véhicule.

REMARQUE

- L'ABSA ne fonctionnera pas si un autre véhicule entre dans la zone de détection après que votre véhicule a franchi le marqueur de voie.

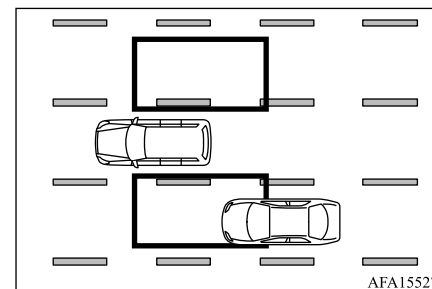
Illustration 1 – Approchant par l'arrière

Illustration 1 : L'indicateur latéral s'active si un véhicule entre dans la zone arrière du périmètre de détection dans une voie adjacente.

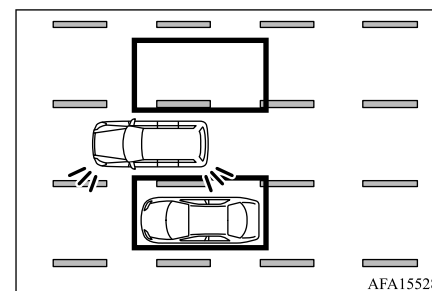
Illustration 2 – Approchant par l'arrière

Illustration 2 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le sys-

Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] (le cas échéant)

tème déclenche un signal sonore et le témoin lumineux latéral clignote.

Illustration 3 – Approchant par l'arrière

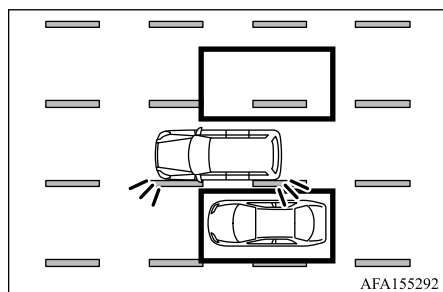


Illustration 3 : Si votre véhicule s'approche d'un marquage de voie alors qu'un autre véhicule est détecté dans la zone de détection, le système émet un signal sonore et le témoin lumineux latéral clignote. En même temps, le système commande le système de direction pour aider à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation.

Illustration 4 – Au démarrage du véhicule

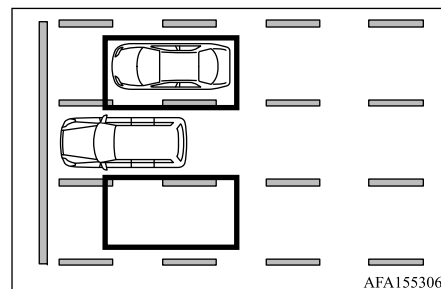


Illustration 4 : Il peut ne pas être possible de détecter un véhicule qui reste dans la zone de détection lorsque votre véhicule s'est arrêté.

Illustration 5 – Dépassement d'un autre véhicule

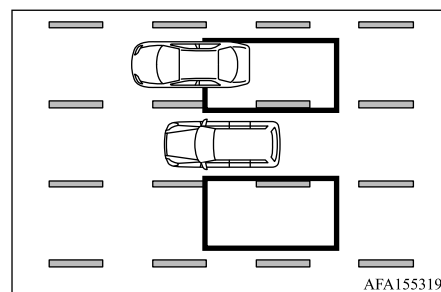


Illustration 5 : L'indicateur latéral s'allume si vous dépassez un véhicule et que le véhicule

reste dans le périmètre de détection pendant environ 2 secondes.

REMARQUE

- Les capteurs radar peuvent ne pas détecter des véhicules roulant plus lentement si vous les dépassez rapidement.

Illustration 6 – Dépassement d'un autre véhicule

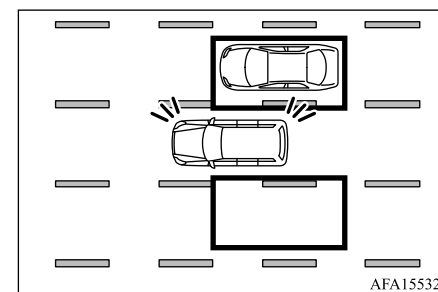


Illustration 6 : Si le conducteur actionne le clignotant alors qu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, le système émet un signal sonore et le témoin lumineux latéral clignote.

Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] (le cas échéant)

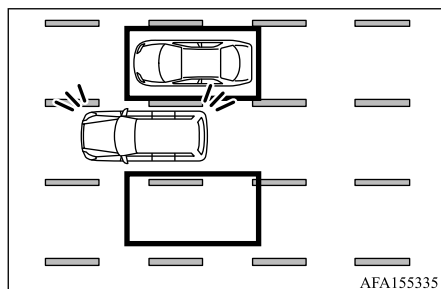
Illustration 7 – Dépassement d'un autre véhicule**8**

Illustration 7 : Si votre véhicule s'approche d'un marquage de voie alors qu'un autre véhicule est détecté dans la zone de détection, le système émet un signal sonore et le témoin lumineux latéral clignote. En même temps, le système commande le système de direction pour aider à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation.

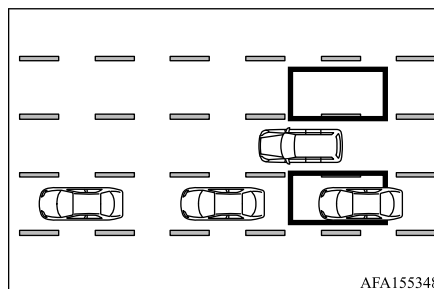
Illustration 8 – Dépassement par d'autres véhicules

Illustration 8 : Si votre véhicule est dépassé par deux véhicules ou plus qui roulent très près les uns des autres, il se peut que seul le premier de ces véhicules soit détecté.

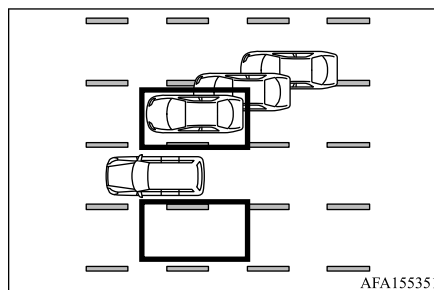
Illustration 9 – Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 9 : Lorsqu'un autre véhicule s'approche en raison d'un changement de voie, etc., le témoin lumineux latéral s'allume lorsque le véhicule est détecté comme entrant dans la zone de détection.

REMARQUE

- Les capteurs radar risquent de ne pas détecter un véhicule roulant à la même vitesse environ que votre véhicule lorsqu'il entre dans le périmètre de détection.

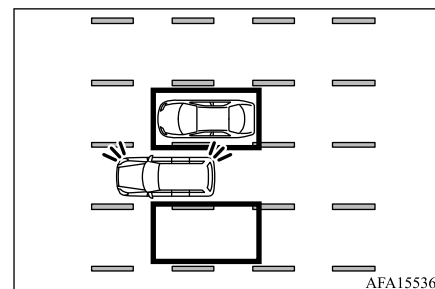
Illustration 10 – Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 10 : Si le conducteur actionne le clignotant alors qu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, le système émet un signal sonore et le témoin lumineux latéral clignote.

Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] (le cas échéant)

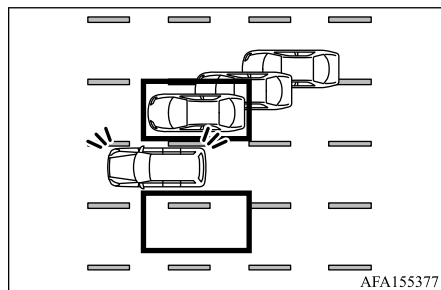
Illustration 11 – Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 11 : Si votre véhicule s'approche d'un marquage de voie alors qu'un autre véhicule est détecté dans la zone de détection, le système émet un signal sonore et le témoin lumineux latéral clignote. En même temps, le système commande le système de direction pour aider à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation.

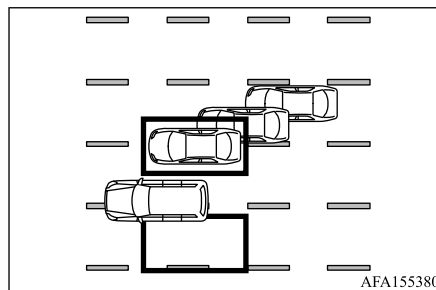
Illustration 12 – Si votre véhicule se trouve sur un marqueur de voie

Illustration 12 : Le système ABSA ne fonctionne pas si votre véhicule se trouve sur une ligne de marquage lorsqu'un autre véhicule entre dans le périmètre de détection. Dans ce cas, seuls les systèmes BSW/LCA fonctionnent.

Comment utiliser les systèmes BSW/LCA/ABSA**REMARQUE**

- Le fait d'enfoncer la commande MI-PILOT Assist active ou désactive en même temps les systèmes de prévention de sortie de voie [LDP] et ABSA.
- Les systèmes BSW/LCA s'activent automatiquement lorsque le système ABSA est activé.

REMARQUE

- Si vous voulez activer ou désactiver uniquement le système ABSA, sélectionnez « Réglages » sur « Assist. au conduct. », « Angle mort », puis « Assist. Activée [ABSA] » sur l'écran multi-informations.
- L'ABSA s'éteint lorsque le système EV hybride rechargeable est désactivé.
- Les réglages de l'écran multi-informations sont conservés lorsque le système EV hybride rechargeable est éteint.

Comment utiliser les systèmes BSW/LCA**8**

Pour activer ou désactiver la fonction BSW/LCA, configurez « Réglages » sur « Assist. au conduct. », « Angle mort » puis « Avertissement [BSW] » sur l'écran multi-informations.

Pour plus de détails, reportez-vous à « Assistance au conducteur » à la page 5-24.

Comment utiliser le système ABSA

Lorsque « Réglages » est configuré sur l'activation de « Assist. au conduct. », « Angle mort », puis « Assist. Activée [ABSA] » sur l'écran multi-informations, appuyez sur la

Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] (le cas échéant)

commande MI-PILOT Assist pour activer le système.

Pour plus de détails, reportez-vous à « Assistance au conducteur » à la page 5-24.

Précautions BSW/LCA/ABSA

⚠ AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas l'assistance active angles morts [ABSA] dans les situations suivantes, car cela pourrait entraîner un accident.
- Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises. (Par exemple en cas de pluie, brouillard, neige, etc.)
- En cas de conduite sur une surface glissante, comme le verglas ou la neige, etc.
- En cas de conduite ou de virage sur des routes accidentées.
- Lors de la conduite sur une route en travaux ou une route avec des restrictions de circulation.
- En cas de conduite sur une route dont les voies de circulation sont étroites.
- En cas de conduite alors que l'état des pneus ne correspond pas aux spécificités normales (par exemple en cas d'usure des pneus, de pression basse, de conduite avec une roue de secours, des chaînes ou des roues non standard).

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque le véhicule est équipé de pièces de freinage, de direction ou de suspension qui ne sont pas d'origine.
- Le système peut ne pas fonctionner correctement en cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule.
- Les véhicules suivants peuvent ne pas être détectés avec précision et le système peut ne pas fonctionner correctement.
- Les véhicules de faible hauteur ou largeur, comme les motocyclettes.
- Les véhicules restant dans le périmètre de détection lorsque vous accélérez à partir d'une position arrêtée.
- Un véhicule s'approchant rapidement depuis l'arrière.
- Un véhicule que vous dépassez rapidement.
- Un véhicule s'engageant dans une voie adjacente à une vitesse presque identique à celle de votre véhicule.
- Les véhicules de la voie contiguë peuvent ne pas être détectés dans les situations suivantes :
 - Lorsqu'il y a une forte lumière (comme la lumière directe du soleil).
 - Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre ou sort d'un tunnel.)
 - Si vous conduisez sur une route présentant des voies très larges.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque la visibilité est mauvaise en raison du mauvais temps (pluie, neige, brouillard, etc.)
- Lorsque de l'eau, de la neige, du sable, etc. sont transportés dans l'air.
- Lorsque de la saleté, du givre, de la neige ou tout autre matériau adhère à la surface du capteur radar.
- Lorsqu'un autocollant (même transparent) est fixé autour du capteur du radar.
- Lorsque des accessoires qui ne sont pas d'origine sont fixés autour du capteur du radar.
- Lorsque la zone autour du capteur de radar est repeinte.
- Dans les situations suivantes, la ligne de marquage peut ne pas être détectée avec précision et le système peut ne pas fonctionner correctement.
- Lors de la conduite sur des routes présentant des lignes de marquage difficiles à détecter (lignes de marquage peu visibles, jaunes, inhabituelles, recouvertes d'eau, de saleté, de neige, etc.)
- Sur les routes sinueuses.
- Lors de la conduite sur une route où les lignes de marquage sont effacées, mais encore discernables.

Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] (le cas échéant)

⚠️ AVERTISSEMENT

- Sur les routes présentant des contrastes importants provoqués par des ombres, de la neige, de l'eau, des traces de pneus ou des marques résultant de travaux sur la chaussée. (Le système peut les détecter comme une ligne de marquage et peut émettre un avertissement ou contrôler le véhicule.)
- Sur les routes où des voies de circulation se rejoignent ou se séparent.
- Lorsque le sens de circulation du véhicule n'est pas parallèle aux lignes de marquage.
- Lorsque le véhicule est proche du véhicule qui le précède. La plage de détection de la caméra de voie de circulation est alors obstruée.
- Lorsque de la pluie, de la neige ou de la saleté adhère au pare-brise.
- Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment, car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.

⚠️ ATTENTION

- Le capteur ne sera pas capable de détecter certains objets tels que :
 - Piétons, bicyclettes, animaux, etc.
 - Les véhicules roulant en sens inverse

📖 REMARQUE

- Un bruit excessif peut interférer avec le témoin sonore et il est possible que vous ne l'entendiez pas.
- Si le véhicule circule sur une route aux voies extrêmement larges, le système peut ne pas être capable de détecter des véhicules sur la voie contiguë. De même, si le véhicule circule sur une route aux voies extrêmement étroites, le système peut ne pas être capable de détecter un véhicule sur la voie contiguë.
- Les capteurs radar sont conçus pour ignorer les objets immobiles, toutefois des objets tels que des barrières de sécurité, des parois, des feuillages et des véhicules garés peuvent être détectés occasionnellement.
- Le contrôle de la direction n'est pas effectué dans les cas suivants.
 - Lorsque la pédale de frein est enfoncée.
 - Lorsqu'un mouvement rapide de la direction est effectué.
- Lors de l'avertissement d'approche de MI-PILOT Assist, le système d'atténuation des collisions frontales [FCM] ou l'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] émet un son
- Lorsque le système d'atténuation des collisions frontales [FCM] est en fonctionnement.
- Lorsque les feux de détresse sont activés.
- Lors d'une conduite à vitesse élevée sur des routes en virage.

📖 REMARQUE

- Pendant le contrôle de la direction, si le conducteur enfonce un peu plus la pédale d'accélérateur, le contrôle de la direction sera annulé.

Lorsque les systèmes BSW/LCA sont temporairement indisponibles**📖 REMARQUE**

- Le système BSW/LCA, le système ABSA et le système RCTA utilisent le même radar. Si le système BSW arrête de fonctionner en raison de l'indisponibilité temporaire des capteurs radar, le système ABSA et le système RCTA arrêteront eux aussi de fonctionner.
- Si la zone du capteur est sale, arrêtez-vous dans un endroit sûr pour enlever la saleté autour du capteur, puis redémarrez le système EV hybride rechargeable.
- Lorsqu'un message d'avertissement apparaît à l'écran multi-informations, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système EV hybride rechargeable, puis redémarrez-le.

8

Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] (le cas échéant)

 REMARQUE

- Si le message d'avertissement continue d'apparaître après le redémarrage du système EV hybride rechargeable, il se peut que le système présente un dysfonctionnement. La conduite normale est toujours possible, cependant, veuillez le faire inspecter par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

8

- Dans les cas suivants, l'avertissement « Non disponible Obstruction radar latérale » s'affiche sur l'écran multi-informations et le système s'arrête temporairement.
 - Lorsque les capteurs sont sales.
 - Lorsque la pluie, la neige ou la saleté, etc., adhèrent au capteur.
- En cas de dysfonctionnement du système, l'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations et le système s'éteint. (Reportez-vous à « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.)

Lorsque le système ABSA est temporairement indisponible **REMARQUE**

- Le système BSW/LCA, le système ABSA et le système RCTA utilisent le même radar. Si le système BSW arrête de fonctionner en raison de l'indisponibilité temporaire des capteurs radar, le système ABSA et le système RCTA arrêtent eux aussi de fonctionner.
- Lorsqu'un message d'avertissement apparaît à l'écran multi-informations, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système EV hybride rechargeable, puis redémarrez-le. Si le message d'avertissement continue d'apparaître après le redémarrage du système EV hybride rechargeable, il se peut que le système présente un dysfonctionnement. La conduite normale est toujours possible, cependant, veuillez le faire inspecter par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Dans les cas suivants, l'avertissement « Actuellement indisponible » s'affiche sur l'écran multi-informations, un signal sonore retentit et le fonctionnement du système est annulé.
 - Lorsque le système ASC est désactivé.
 - Lorsque le mode de conduite est en mode SNOW (neige), GRAVEL (gravier) ou MUD (tout-terrain).

- Dans les cas suivants, l'avertissement « Non disponible Route glissante » s'affiche sur l'écran multi-informations, un signal sonore retentit et le fonctionnement du système est annulé.
- Lorsque l'ABS ou l'ASC (système de contrôle de traction (TCS) non compris) sont activés.

Pour redémarrer le système, désactivez la commande MI-PILOT Assist (assistance MI-PILOT), puis réactivez le système ABSA une fois que la condition ci-dessus s'est améliorée.
- Lorsque le véhicule à l'intérieur est chaud, par exemple lorsqu'il est stationné en plein soleil, un avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations avec un signal sonore et le fonctionnement du système est annulé. Si vous souhaitez réactiver le système, attendez que la température refroidisse et rallumez le système.
- Dans les cas suivants, l'avertissement « Non disponible Obstruction radar latérale » apparaît sur l'écran multi-informations, un signal sonore retentit et le fonctionnement du système sera annulé.
 - Lorsque la zone du capteur radar est sale.
 - Lorsque la pluie, la neige ou le verglas, etc., adhèrent à la zone du capteur.

- En cas de dysfonctionnement du système, le témoin ABSA sur l'écran multi-informations s'allume en orange et le système s'arrête.

Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

ID FCC : LTQ6TR

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) ce dispositif ne provoque pas d'interférences dangereuses, et
- (2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements.

⚠ ATTENTION

- Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Pour les appareils de classe A (industriels) et de classe B, veuillez consulter le document 784748 D01 Étiquetage général et notification v09r01.

Pour le Canada

IC : 3659A-6TR

Ce dispositif contient des émetteur(s)/récepteur(s) exempts de licence qui sont conformes aux CNR exempts de licence d'Innovation, Science et Développement économique Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne provoque pas d'interférences.
 - (2) Ce dispositif doit supporter la réception d'interférences, y compris celles pouvant provoquer des dysfonctionnements.
- L'émetteur/le récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
 - (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Au Mexique

IFT : SYAP6T23-1752

Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]

”La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

- (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial
- (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.”

Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]

N07704200107

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système RCTA peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'un accident.
- Le système RCTA ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçu pour éviter le contact avec d'autres véhicules ou des objets. Lorsque vous sortez d'un espace de stationnement en marche arrière, utilisez toujours les rétroviseurs intérieur et extérieurs et tournez-vous afin de regarder dans la direction dans laquelle vous déplacez le véhicule. Ne vous fiez jamais exclusivement au système RCTA.

Le système RCTA vous fournit une assistance lorsque vous quittez une place de stationnement en marche arrière. Ce système est conçu

Démarrage et conduite 8-65

Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]

pour détecter les autres véhicules s'approchant par la droite ou par la gauche lorsque votre véhicule se déplace en marche arrière. Si le système détecte une circulation croisée, il vous avertit.

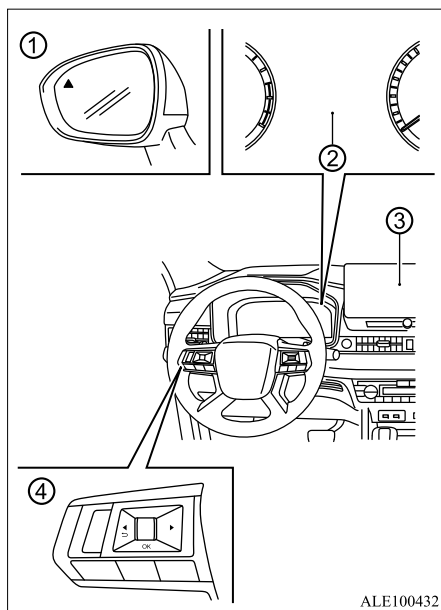
- ③ Écran Smartphone-link Display Audio [SDA]
- ④ Commandes au volant (côté gauche)

Fonctionnement du système RCTA

Le système RCTA permet d'alerter le conducteur de l'approche d'un véhicule lorsqu'il sort d'une place de stationnement en marche arrière.

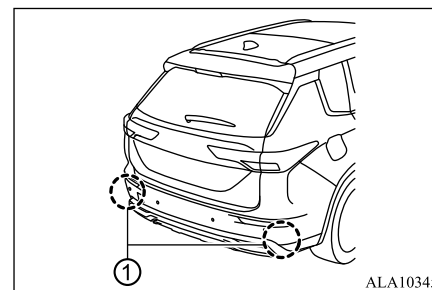
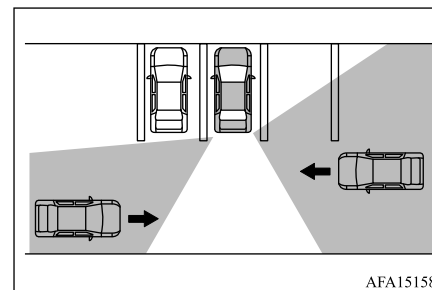
Le système RCTA fonctionne lorsque le levier de vitesses est positionné sur R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h).

Si le radar détecte un véhicule qui s'approche de l'un ou l'autre côté, le système émet un signal sonore (une fois), le témoin latéral ① clignote du côté d'où le véhicule s'approche et un cadre rectangulaire jaune apparaît sur l'affichage de vue arrière de l'écran Smartphone-link Display Audio [SDA] ③.



ALE100432

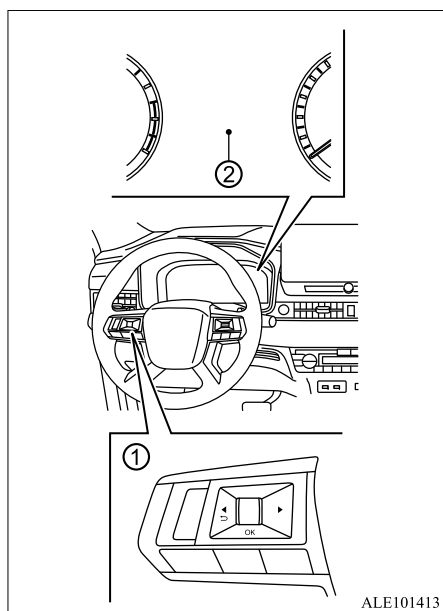
- ① Témoin lumineux latéral
- ② Écran multi-informations



Le système RCTA utilise des capteurs radar ① installés près du pare-chocs arrière pour détecter un véhicule en approche.

Les capteurs radar ① peuvent détecter un véhicule en approche jusqu'à une distance d'environ 20 m (66 pi).

Comment activer/désactiver le système RCTA



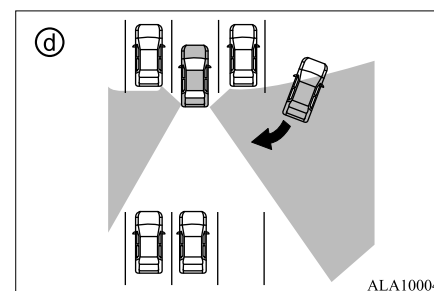
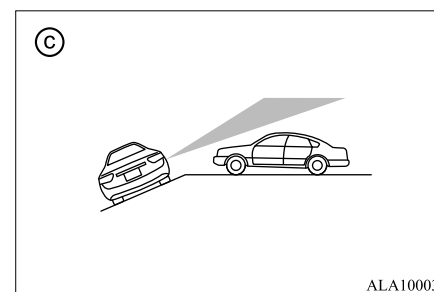
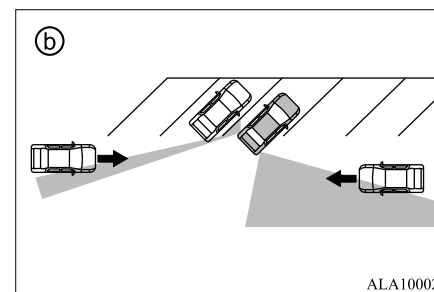
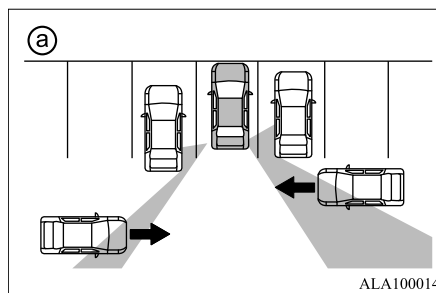
- ① Commandes au volant (côté gauche)
② Écran multi-informations

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système RCTA.

1. Appuyez sur la touche ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » apparaisse sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Utilisez la touche pour sélectionner « Alerte circulation arrière », puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE

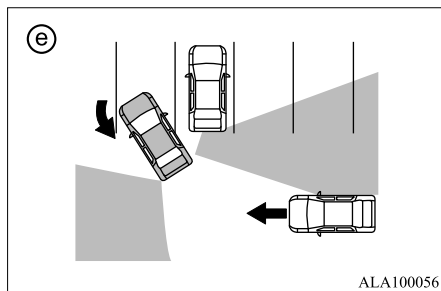
- Le réglage du système sera conservé même si le système EV hybride rechargeable est redémarré.



Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]

8

Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]



8 Limites du système RCTA

⚠ AVERTISSEMENT

- Les limites du système RCTA sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites du système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- Vérifiez toujours les environs et tournez-vous pour vérifier que rien ne se trouve derrière le véhicule lorsque vous effectuez une marche arrière. Les capteurs radar détectent les véhicules en approche (en mouvement). Certains éléments ne sont pas détectés par les capteurs radar :
 - Les piétons, bicyclettes, motos, animaux ou véhicules télécommandés pour enfants
 - Un véhicule passant à une vitesse supérieure à environ 30 km/h (19 mi/h)

⚠ AVERTISSEMENT

- Un véhicule passant à une vitesse inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h)
- Les capteurs radar peuvent ne pas détecter des véhicules en approche dans certaines situations :
 - Illustration (a) : Lorsqu'un véhicule garé près du vôtre gêne le faisceau du capteur radar.
 - Illustration (b) : Lorsque le véhicule est garé en épi.
 - Illustration (c) : Lorsque le véhicule est garé sur un sol incliné.
 - Illustration (d) : Lorsqu'un véhicule en approche tourne dans le même espace de stationnement que votre véhicule.
 - Illustration (e) : Lorsque l'angle formé par votre véhicule et un véhicule en approche est trop faible.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Mauvais temps
 - Éclaboussures provenant de la chaussée
 - Glace/givre/saletés accumulées sur le véhicule
- N'utilisez pas le système RCTA dans les conditions suivantes, car il risque de ne pas fonctionner correctement :
 - En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar. Ces conditions risquent de réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- Tout bruit excessif (par exemple le volume du système audio, une vitre ouverte) peut couvrir le bruit de l'avertisseur sonore et rendre ce dernier inaudible.

Illustration 1

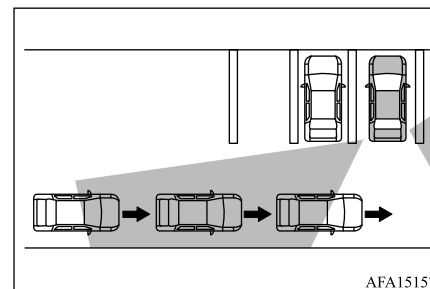
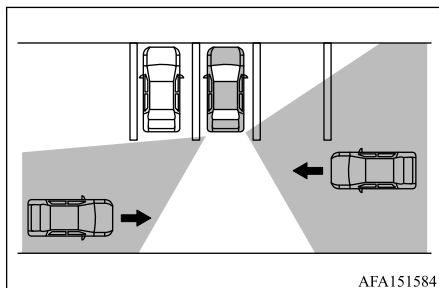


Illustration 2



REMARQUE

- Au cas où plusieurs véhicules s'approchent l'un derrière l'autre (illustration 1) ou en sens contraire (illustration 2), il est possible qu'aucun avertisseur sonore ne soit émis par le système RCTA après que le premier véhicule a passé les capteurs.

Système temporairement indisponible

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé. Le message « Non disponible Obstruction radar latérale » d'avertissement s'affiche à l'écran multi-informations.

Les systèmes restent indisponibles jusqu'à ce que la condition disparaisse.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.

Le blocage peut également être causé par de la glace, du givre ou de la saleté recouvrant les capteurs radar.

REMARQUE

- Le système BSW/LCA, le système RCTA et le système ABSA utilisent le même radar. Si le système BSW arrête de fonctionner en raison de l'indisponibilité temporaire des capteurs radar, le système RCTA et le système ABSA arrêteront eux aussi de fonctionner.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système reprend automatiquement.

Dysfonctionnement du système

Si le système RCTA est défectueux, il est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement « Défaut du système Voir Manuel cond. » apparaît sur l'écran multi-informations.

Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]

REMARQUE

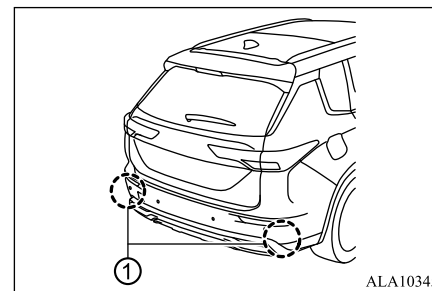
- Le système BSW/LCA, le système RCTA et le système ABSA utilisent le même radar. Si le système BSW arrête de fonctionner en raison d'un dysfonctionnement des capteurs radar, le système RCTA et le système ABSA arrêteront eux aussi de fonctionner.

Action à effectuer :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, arrêtez le système EV hybride rechargeable, puis redémarrez-le. Si le message reste affiché, faites contrôler le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

8

Entretien du système



Les deux capteurs radar ① du système RCTA sont situés à proximité du pare-chocs arrière.



Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]

La zone autour des capteurs radar doit toujours être gardée propre.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.

Le blocage peut également être causé par de la glace, du givre ou de la saleté recouvrant les capteurs radar.

Vérifiez la zone entourant les capteurs radar et retirez tout corps étranger.

Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar.

Ne cognez pas et n'endommagez pas la zone périphérique des capteurs radar. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé si la zone autour des capteurs radar est endommagée à la suite d'une collision.

8

Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

ID FCC : LTQ6TR

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

(1) ce dispositif ne provoque pas d'interférences dangereuses, et

(2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements.

⚠ ATTENTION

- Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Pour les appareils de classe A (industriels) et de classe B, veuillez consulter le document 784748 D01 Étiquetage général et notification v09r01.

Pour le Canada

IC : 3659A-6TR

Ce dispositif contient des émetteur(s)/récepteur(s) exempts de licence qui sont conformes aux CNR exempts de licence d'Innovation, Science et Développement économique Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne provoque pas d'interférences.

(2) Ce dispositif doit supporter la réception d'interférences, y compris celles pouvant provoquer des dysfonctionnements.

L'émetteur/le récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Au Mexique

IFT : SYAP6T23-1752

"La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicialy

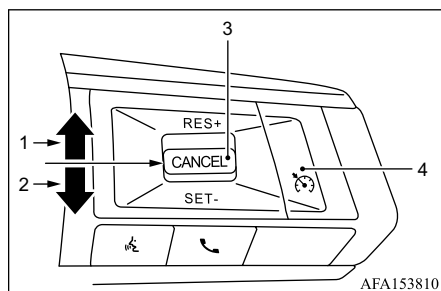
(2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada."

8-70 Démarrage et conduite



Régulateur de vitesse (le cas échéant)

N07704300078



1. Commande RES+
2. Commande SET-
3. Commande CANCEL
4. Commande ON/OFF de régulateur de vitesse

Pour les modèles avec système de régulateur de vitesse adaptatif, reportez-vous à la section « Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) » à la page 8-93. Pour les modèles équipés de MI-PILOT Assist, reportez-vous à « Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) » à la page 8-129.

⚠ AVERTISSEMENT

- Respectez toujours les limitations de vitesse indiquées et ne réglez jamais la vitesse au-delà de celles-ci.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les conditions de conduite suivantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule et de provoquer un accident.
 - Lorsqu'il est impossible de maintenir le véhicule à une vitesse constante
 - En cas de circulation dense
 - Lorsque la circulation vous empêche de maintenir une vitesse constante
 - Lorsque vous conduisez dans des régions venteuses
 - Lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses ou vallonées
 - Lorsque vous conduisez sur des routes glissantes (pluie, neige, verglas, etc.)

Précautions concernant le régulateur de vitesse

- Le système de régulation de vitesse est automatiquement désactivé s'il ne fonctionne pas correctement. Le témoin de régulateur de vitesse situé sur l'écran multi-informations clignote alors pour avertir le conducteur.

Régulateur de vitesse (le cas échéant)

- Si le témoin de régulateur de vitesse clignote, activez/désactivez la commande de régulateur de vitesse et faites vérifier le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.
- Il est possible que le témoin de régulateur de vitesse se mette à clignoter lorsque le commutateur ON/OFF de régulateur de vitesse est mis en position ON tout en poussant vers le haut la commande RES+, la commande SET- vers le bas ou en appuyant sur la touche CANCEL. Pour régler correctement le système de régulation de vitesse, conformez-vous à la procédure suivante.
- Si le « Rég. de vitesse » est sélectionné sous le « Régl. mode ÉCO » dans l'écran multi-informations, le système de régulateur de vitesse fonctionnera en mode ÉCO. La commande d'accélération sera plus lente que le réglage standard. Reportez-vous à la section « Réglage du mode ÉCO » à la page 5-24.

8

Fonctionnement du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse vous permet de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h

Régulateur de vitesse (le cas échéant)

(20 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le régulateur de vitesse est automatiquement désactivé si le véhicule ralentit de plus d'environ 15 km/h (10 mi/h) sous la vitesse réglée. Placer le levier de vitesses sur la position N (point mort) désactive le régulateur de vitesse.

Activation du régulateur de vitesse

8

Appuyez sur la commande d'activation/de désactivation (ON/OFF) de régulateur de vitesse. Le témoin de régulateur de vitesse apparaît.

Réglage de la vitesse de croisière

1. Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée.
2. Poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la.
3. Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Le véhicule se maintient à la vitesse définie.

REMARQUE

- Si vous appuyez sur la commande RES+ puis la relâchez alors qu'aucune vitesse n'est définie, la vitesse actuelle est réglée comme vitesse définie.

■ Dépassement d'un véhicule

Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer. Après avoir relâché la pédale d'accélérateur, le véhicule reprend la vitesse qui avait été définie précédemment. Il est possible que le véhicule ne maintienne pas la vitesse définie lors de la montée ou de la descente de pentes raides. Dans de telles situations, conduisez sans le régulateur de vitesse.

■ Définition d'une vitesse moins élevée

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour définir une vitesse moins élevée.

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la commande SET- vers le bas et relâchez-la.
- Poussez la commande SET- vers le bas et maintenez-la appuyée. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, relâchez la commande SET-.
- Poussez brièvement la commande SET- vers le bas et relâchez-la. Ceci permet de réduire la vitesse du véhicule d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

■ Définition d'une vitesse plus élevée

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour définir une vitesse plus élevée.

- Poussez le commutateur RES+ vers le haut et maintenez-le appuyé. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, relâchez la commande RES+.
- Poussez brièvement la commande RES+ vers le haut et relâchez-la. Ceci permet d'augmenter la vitesse du véhicule d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

■ Reprise de la vitesse définie

Poussez la commande RES+ vers le haut et relâchez-la.

Le véhicule reprend la dernière vitesse de croisière définie lorsque sa vitesse est supérieure à 30 km/h (20 mi/h).

Désactivation du régulateur de vitesse

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour désactiver la limite de vitesse définie.

- Appuyez sur la commande CANCEL.
- Appuyez sur la pédale de frein.

- Appuyez sur la commande d'activation/de désactivation (ON/OFF) de régulateur de vitesse. Le témoin de régulateur de vitesse s'éteint.

Limiteur vitesse(si le véhicule en est équipé)

N07704400040

Le limiteur de vitesse est une fonction d'assistance au conducteur qui permet d'éviter de dépasser la vitesse fixée par le conducteur tout en contrôlant le groupe motopropulseur.

⚠ ATTENTION

- Comme le système n'utilise pas de frein de service (frein hydraulique), la vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse définie dans les descentes. Si le conducteur souhaite maintenir la vitesse du véhicule dans une telle situation, il doit appliquer un frein de service ou rétrograder.

Si la vitesse du véhicule dépasse la vitesse définie (environ 5 km/h (5 mi/h)), le voyant clignote à l'écran multi-informations.

Si la vitesse du véhicule dépasse la vitesse définie d'environ +5 km/h (5 mi/h) après l'affichage du message d'alerte, un signal sonore est émis pendant environ 10 secondes au maximum.

Pendant la marche sans message d'alerte, si vous diminuez la vitesse réglée et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse réglée d'environ +5 km/h (5 mi/h), le message d'alerte s'affiche, mais le signal sonore est retardé.

Dans ce cas, si la vitesse du véhicule continue à dépasser la vitesse réglée d'environ +5 km/h (5 mi/h) pendant environ 30 secondes après l'affichage du message d'alerte, un signal sonore est émis pendant environ 10 secondes au maximum.

Si la vitesse du véhicule diminue moins que la vitesse réglée après l'apparition du message d'alerte, le message disparaît. Lorsque l'alerte sonore retentit, le signal sonore s'éteint également.

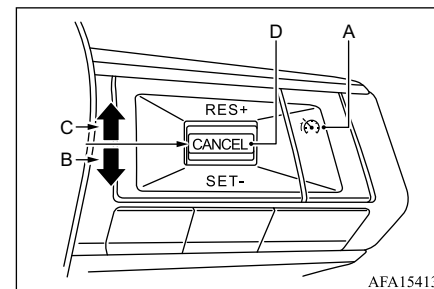
📖 REMARQUE

- Toutefois, la priorité est donnée aux signaux sonores et visuels pour des raisons de sécurité ou à la demande du conducteur.
- Si la vitesse réglée est trop basse en fonction de la position actuelle du levier de vitesse, le limiteur de vitesse peut ne pas limiter la vitesse du véhicule pour éviter le calage du moteur.

Limiteur vitesse(si le véhicule en est équipé)

Commutateurs de commande du limiteur de vitesse

Quatre commutateurs se rapportent au limiteur de vitesse situé sur le côté droit du volant.



8

A- Commutateur SPEED LIMITER ON/OFF

Pour activer/désactiver le limiteur de vitesse.

B- Commutateur SET -

Pour régler la vitesse actuelle du véhicule sur une vitesse définie, diminuez la vitesse définie.

C- Commutateur RES +

Pour reprendre le limiteur de vitesse avec la vitesse définie mémorisée ou augmenter la vitesse définie.

D- Commande CANCEL

Pour annuler le limiteur de vitesse.

Limiteur vitesse(si le véhicule en est équipé)

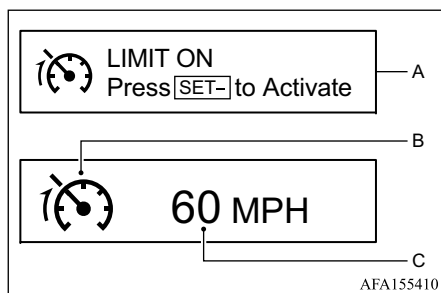
REMARQUE

- Appuyez sur le commutateur un par un.
- Le limiteur de vitesse peut être annulé automatiquement si deux commutateurs ou plus sont actionnés simultanément.

Informations sur le limiteur de vitesse dans la zone de l'écran multi-informations

8

Les informations sur le limiteur de vitesse sont affichées dans la zone d'écran multi-informations.



A- État de contrôle

En fonction de la situation, les états de contrôle pertinents sont affichés. Voici quelques exemples :

● Attente

Lorsque le limiteur de vitesse est en attente, la vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse réglée.

● LIMIT ON

Lorsque le limiteur de vitesse fonctionne. Le véhicule est contrôlé afin de ne pas dépasser la vitesse fixée.

B- Témoin SPEED LIMITER ON/OFF

Lorsque le limiteur de vitesse est mis en marche, le symbole du limiteur de vitesse apparaît.

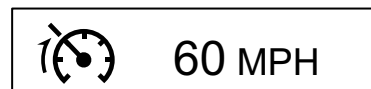
C- Vitesse définie

La vitesse définie est affichée si elle est mémorisée.

Pour démarrer

Tout d'abord, appuyez sur le commutateur ON/OFF pour mettre le limiteur de vitesse sous tension lorsque le commutateur du moteur électrique est en position « ON » ou que le mode de fonctionnement est en position « ON ».

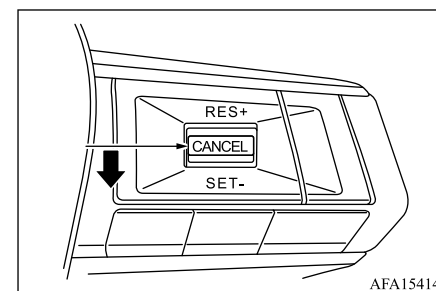
L'indication du limiteur de vitesse apparaît à l'écran multi-informations.



AFA155423

Pour activer

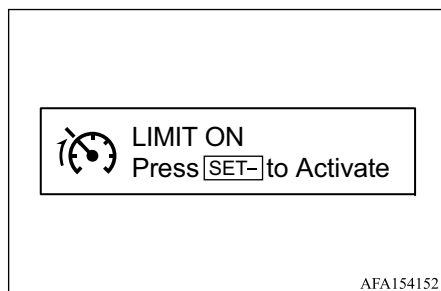
Accélérez ou décélérez jusqu'à la vitesse souhaitée et appuyez sur le commutateur « SET - », le limiteur de vitesse mémorise la vitesse actuelle du véhicule lorsque vous relâchez le commutateur « SET - ». Le limiteur de vitesse commence alors à contrôler la vitesse afin de ne pas la dépasser.



Si la vitesse actuelle du véhicule est inférieure à environ 30 km/h (20 mi/h) (vitesse minimale réglable), la vitesse réglée est fixée à environ 30 km/h (20 mi/h).

La vitesse définie est affichée à l'écran multi-informations.

L'état de la commande « **LIMIT ON** » est affiché à l'écran multi-informations.

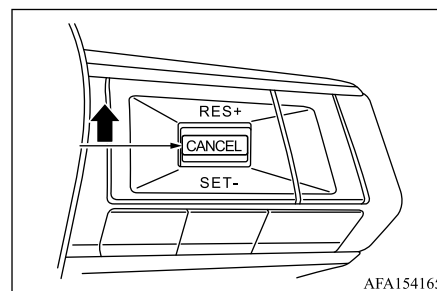


Pour augmenter la vitesse définie

En utilisant le commutateur RES +

Poussez continuellement le commutateur « RES + » vers le haut.

La vitesse définie affichée à l'écran multi-informations augmente alors de 5 km/h (5 mi/h). Si la vitesse définie atteint la vitesse souhaitée, relâchez le commutateur « RES + ».

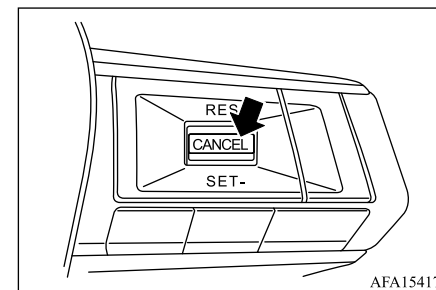


Si le conducteur souhaite augmenter légèrement la vitesse définie, poussez rapidement le commutateur « RES + » vers le haut et le relâcher. La vitesse définie augmente de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que l'on appuie sur le commutateur.

En utilisant la commande CANCEL, la pédale d'accélérateur et le commutateur SET -

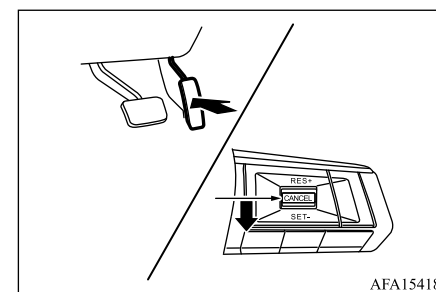
Appuyez sur le commutateur « CANCEL » pour désactiver le limiteur de vitesse.

Limiteur vitesse(si le véhicule en est équipé)



L'état de la commande « **LIMIT ON** » disparaît et l'état de la commande « **Attente** » s'affiche à l'écran multi-informations.

Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée par le conducteur, appuyez sur le commutateur « SET - » et relâchez-le.



L'état de contrôle « **LIMIT ON** » s'affiche à nouveau et la vitesse réglée est mise à jour.

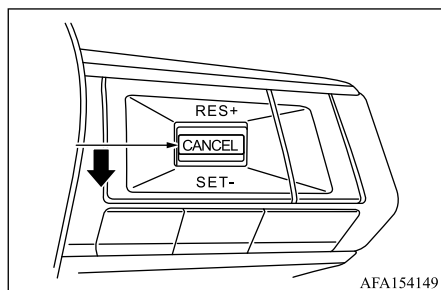
Limiteur vitesse(si le véhicule en est équipé)

Pour réduire la vitesse définie

En utilisant le commutateur « SET - »

Appuyez sur le commutateur « SET - ».
La vitesse définie affichée à l'écran multi-informations décroît alors de 5 km/h (5 mi/h).
Si la vitesse définie atteint la vitesse souhaitée, relâchez le commutateur « SET - ».

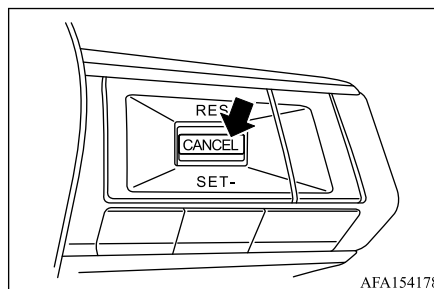
8



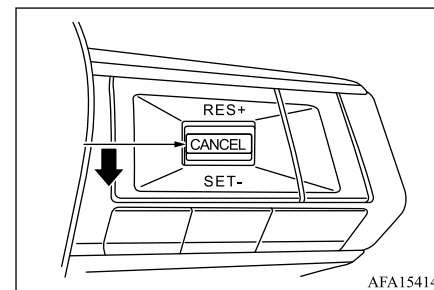
Si le conducteur souhaite réduire légèrement la vitesse définie, appuyez rapidement sur le commutateur « SET - » et relâchez-le.
La vitesse définie est réduite de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que l'on appuie sur le commutateur.

En utilisant la commande CAN-CEL, le frein de service et le commutateur SET -

Appuyez sur le commutateur « CANCEL » pour désactiver le limiteur de vitesse.



L'état de la commande « **LIMIT ON** » disparaît et l'état de la commande « **Attente** » s'affiche à l'écran multi-informations.
Décélérez jusqu'à la vitesse souhaitée par le conducteur et poussez le commutateur « SET - » vers le bas et relâchez-le.



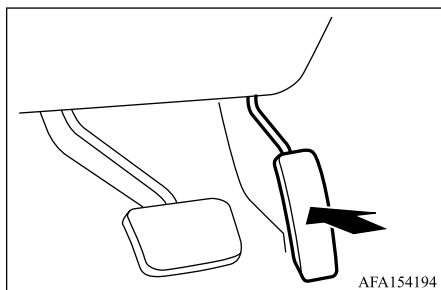
Le témoin du limiteur de vitesse s'affiche à nouveau et la vitesse définie est mise à jour.

Pour augmenter temporairement la vitesse du véhicule

Le conducteur peut accélérer temporairement en cas d'urgence.

Le limiteur de vitesse est temporairement désactivé et la vitesse du véhicule peut être augmentée.

Le limiteur de vitesse se réactive lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à la vitesse définie.



Appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à la fin de la course de la pédale. (au-dessus d'un cran qui augmente la force de réaction de la pédale avant la fin de la course de la pédale)

⚠ ATTENTION

- Il est possible que le limiteur de vitesse permette une accélération brusque correspondant à la position de la pédale d'accélérateur. Il faut donc faire attention à l'accélération brusque.

Si la vitesse du véhicule dépasse la vitesse réglée d'environ +5 km/h (5 mi/h), l'affichage de la vitesse réglée à l'écran multi-informations commence à clignoter.

⚠ ATTENTION

- Attention aux excès de vitesse.

📖 REMARQUE

- Le conducteur peut modifier la vitesse définie lors de cette utilisation d'urgence.

Pour désactiver

Pour désactiver le limiteur de vitesse, utilisez l'une ou l'autre des méthodes suivantes.

- Appuyez sur la commande CANCEL
- Appuyez sur le commutateur ON/OFF du limiteur de vitesse
- Si vous appuyez sur le commutateur ACC ON/OFF, le limiteur de vitesse est annulé.

📖 REMARQUE

- Si le limiteur de vitesse est annulé par d'autres états, il peut s'agir d'un dysfonctionnement du système. Cessez d'utiliser le limiteur de vitesse et éteignez-le. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

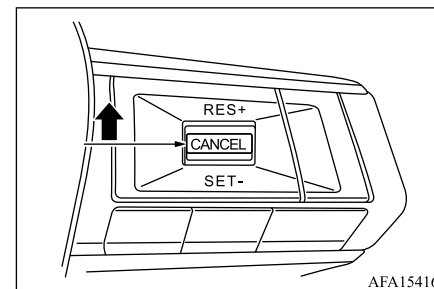
⚠ ATTENTION

- Il est possible que le limiteur de vitesse permette une accélération brusque correspondant à la position de la pédale d'accélérateur lorsque le limiteur de vitesse est désactivé. Soyez prudent.

Limiteur vitesse(si le véhicule en est équipé)

Récupération

Le limiteur de vitesse mémorise la vitesse réglée lorsque le système a été désactivé, le limiteur de vitesse peut reprendre en poussant le commutateur « RES + » vers le haut.



8

Cependant, le limiteur de vitesse commence immédiatement à contrôler et le véhicule diminue comme si la pédale d'accélérateur était complètement fermée, lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse réglée.

⚠ ATTENTION

- Il est possible que des secousses se produisent, en fonction de la résistance à l'avancement. Soyez prudent.

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

N07704500083

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système ACC peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'un accident.
- Le système ACC n'est qu'une aide pour le conducteur et n'est pas un dispositif d'avertissement ou d'évitement des collisions ni un substitut à une conduite prudente. Son utilisation est recommandée sur autoroute uniquement et il n'est pas conçu pour une conduite en ville. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Les capacités du système ACC présentent certaines limites. En fonction des conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières, le système ACC peut ne pas fonctionner. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Respectez toujours les limitations de vitesse indiquées et ne réglez jamais la vitesse au-delà de celles-ci.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système ACC ne détecte pas les véhicules immobiles ou se déplaçant lentement.
- Conduisez toujours de manière prudente et attentive lorsque vous utilisez le système ACC. Lisez attentivement le manuel du conducteur avant d'utiliser le système ACC. Afin d'éviter toute blessure grave ou mortelle, le système ne doit pas être considéré comme un moyen d'éviter les accidents ou de contrôler la vitesse du véhicule dans des situations d'urgence. N'utilisez pas le système ACC si l'état de la route et les conditions de circulation ne sont pas appropriés.
- Le système ACC peut être annulé en cas d'accélération soudaine dans une descente.

📖 REMARQUE

- Pour les véhicules équipés du système MI-PILOT Assist, reportez-vous à « MI-PILOT Assist » à la page 8-96.

Le système ACC maintient la distance sélectionnée entre votre véhicule et celui qui le précède, dans une plage de vitesses comprises entre 0 et 144 km/h (0 et 90 mi/h) jusqu'à la vitesse définie. Le conducteur peut sélectionner une vitesse définie comprise entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h).

Le véhicule roule à la vitesse définie lorsque la route est dégagée devant.

Si le « Rég. de vitesse » est sélectionné sous le « Régl. mode ÉCO » dans l'écran multi-informations, le système ACC fonctionnera en mode ÉCO.

La commande d'accélération sera plus lente que le réglage standard.

Reportez-vous à la section « Réglages » à la page 5-24.

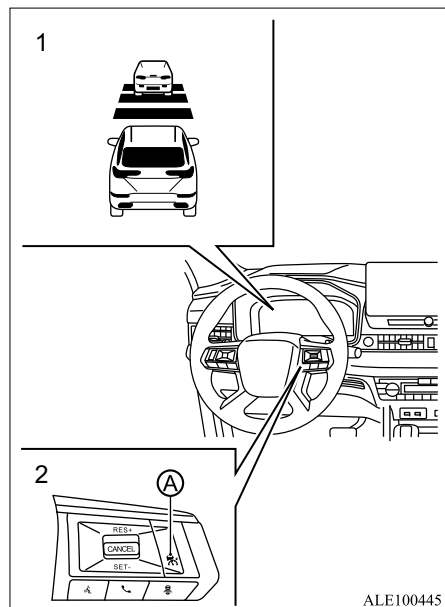
Le système ACC peut être réglé sur l'un des deux modes de régulateur de vitesse.

● **Mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule :**

Pour maintenir une distance sélectionnée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède sans dépasser la vitesse prédéfinie.

● **Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) :**

Pour rouler en régime de croisière à une vitesse présélectionnée.

Exemple

1. Affichages et témoins
 2. Commandes ACC
- Ⓐ Commande principale (ON·OFF)

Activez la commande principale Ⓐ pour sélectionner le mode de régulateur de vitesse : mode de contrôle de distance de

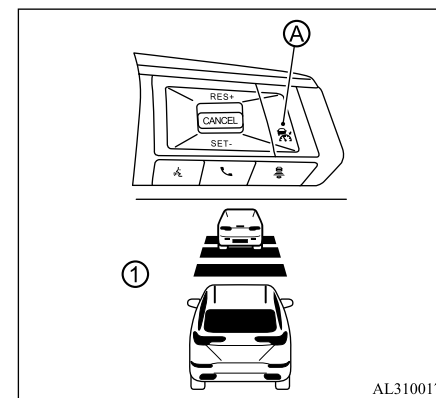
véhicule à véhicule ou mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).

Lorsqu'un mode de contrôle est activé, il ne peut pas être remplacé par l'autre mode de régulateur de vitesse. Pour changer de mode, appuyez une fois sur la commande principale

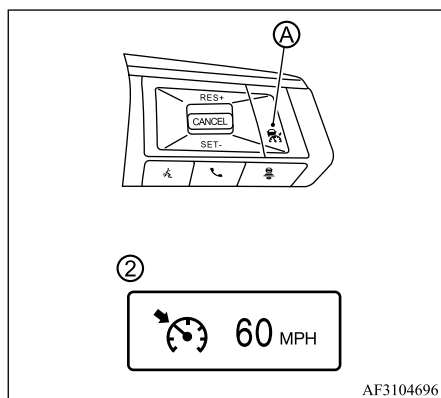
Ⓐ pour éteindre le système. Appuyez ensuite à nouveau sur la commande principale Ⓐ pour réactiver le système et sélectionner le mode de régulateur de vitesse souhaité. Vérifiez toujours le réglage sur l'écran du système ACC.

Pour des détails sur le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule, reportez-vous à « Mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule » à la page 8-80.

Pour des détails sur le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), reportez-vous à la section « Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) » à la page 8-93.

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)**Comment sélectionner le mode du régulateur de vitesse****Exemple****8**

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)



8

Sélection du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

Pour choisir le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule ①, appuyez et relâchez rapidement la commande principale ②.

Sélection du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

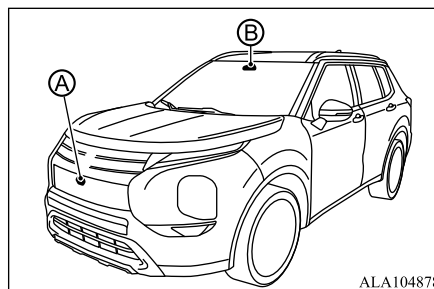
Pour activer le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) ②, maintenez la commande principale ② enfoncée pendant

plus de 1,5 seconde environ. Reportez-vous à « Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) » à la page 8-93.

Mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

N07704600084

Dans le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule, le système ACC maintient automatiquement une distance déterminée entre votre véhicule et le véhicule détecté qui le précède, en fonction de la vitesse de celui-ci (sans dépasser la vitesse définie), ou maintient le véhicule à la vitesse définie lorsque la route devant est dégagée.



Le système ACC est conçu pour optimiser la conduite du véhicule lorsque vous suivez un véhicule roulant sur la même voie et dans la même direction.

Le système fait usage d'une caméra avant multisensorielle ② installée derrière le pare-brise et d'un capteur radar ① situé à l'avant du véhicule afin de mesurer la distance vous séparant du véhicule qui précède dans la même voie de circulation. Si le véhicule détecte que le véhicule qui vous précède roule plus lentement, le système réduit la vitesse de votre véhicule afin de maintenir la distance sélectionnée par rapport au véhicule qui précède.

REMARQUE

- Il est important de s'assurer que la caméra avant et les capteurs radar soient toujours propres. (Reportez-vous à la section « Entretien du capteur ACC » à la page 8-92.)

Fonctionnement du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

Le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule est conçu pour maintenir une distance sélectionnée et réduire la vitesse afin de l'adapter à celle du véhicule plus lent qui précède. Le système diminue la vitesse du véhicule autant que nécessaire, et si le véhicule qui précède est détecté comme s'arrêtant, le



Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

véhicule ralentit et s'arrête également. Cependant, le système ACC ne peut utiliser jusqu'à 40 % environ de la puissance de freinage totale du véhicule. Ce système doit uniquement être utilisé lorsque les conditions de circulation permettent aux véhicules de maintenir une vitesse relativement constante ou lorsque leur vitesse change progressivement. Si un véhicule s'insère dans la voie de circulation devant le vôtre ou si le véhicule qui précède ralentit rapidement, la distance séparant les véhicules peut diminuer, car le système ACC ne peut pas réduire la vitesse du véhicule assez rapidement. Si cela se produit, le système ACC émet un avertisseur sonore et l'écran du système clignote pour permettre au conducteur de réagir en conséquence.

Le système se désactive et un avertisseur sonore retentit si la vitesse est inférieure à 25 km/h (15 mi/h) environ et qu'aucun véhicule n'est détecté devant.

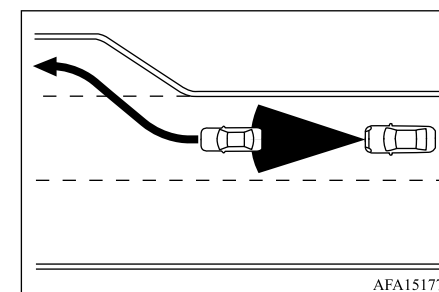
Reportez-vous à la section « Avertissement d'approche » à la page 8-86.

Les éléments suivants sont vérifiés dans le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule :

- Lorsqu'aucun véhicule ne vous précède, le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule maintient la vitesse définie par le conducteur. La plage vitesses définie est comprise entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h) environ.
- Lorsque le mode prioritaire EV est sélectionné, la limite supérieure de la vitesse du véhicule SET est fixée à 135 km/h (83 mi/h).
- Lorsqu'un véhicule vous précède, le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule ajuste la vitesse pour maintenir la distance sélectionnée par le conducteur par rapport au véhicule qui précède. La plage de réglage de vitesses ne dépasse pas la vitesse définie. Si le véhicule qui précède s'arrête, le véhicule ralentit jusqu'à s'arrêter, dans les limites des possibilités du système. Le système se désactive lorsqu'il juge que le véhicule est à l'arrêt et émet un avertisseur sonore.
- Lorsque le véhicule qui précède est détecté hors de sa voie de circulation, le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule augmente et maintient la vitesse sans dépasser la vitesse définie.

Le système ACC ne contrôle pas la vitesse et ne vous avertit pas lorsque vous vous approchez de véhicules en stationnement ou se déplaçant lentement. Assurez-vous de main-

tenir une distance convenable par rapport aux véhicules qui précèdent lorsque vous approchez de péages ou en cas d'embouteillages.



8

Lorsque vous roulez sur l'autoroute à une vitesse définie et que vous approchez d'un véhicule détecté roulant plus lentement, le système ACC ajuste la vitesse afin de maintenir la distance de sécurité définie par rapport au véhicule qui précède. Si le véhicule qui précède change de voie ou sort de l'autoroute, le système ACC augmente la vitesse et la maintient, sans dépasser la vitesse définie. Soyez attentif lors de la conduite afin de garder le contrôle du véhicule lorsqu'il accélère jusqu'à la vitesse définie.

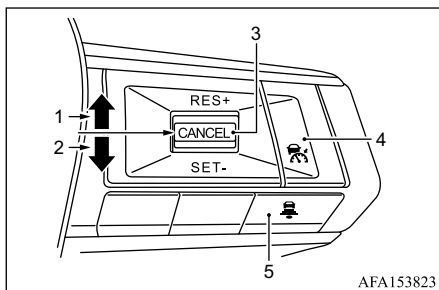
Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse définie sur des routes sinueuses ou vallonnées. Si cela se produit, vous devrez contrôler manuellement la vitesse du véhicule.

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

Habituellement, lors du contrôle de la distance vous séparant du véhicule qui précède, le système augmente ou diminue automatiquement la vitesse de votre véhicule en fonction de la vitesse détectée du véhicule qui précède. Appuyez sur la pédale d'accélérateur afin d'augmenter la vitesse du véhicule autant que nécessaire lors d'un changement de voie. Appuyez sur la pédale de frein lorsqu'il est nécessaire de ralentir. Une distance de sécurité appropriée sera alors maintenue par rapport au véhicule qui précède si celui-ci freine de manière inattendue ou qu'un véhicule s'intercale. Faites toujours preuve de vigilance lorsque vous utilisez le système ACC.

8

Commandes du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

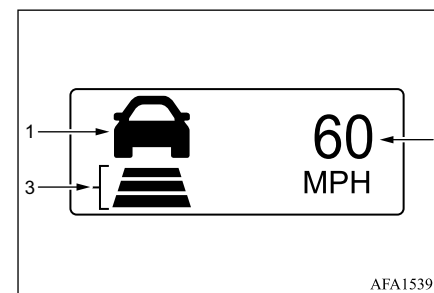


Le système est commandé par une commande principale et quatre autres commandes de réglage, toutes situées sur le volant.

1. Commande **RES+** :
Permet de reprendre la vitesse définie ou d'augmenter la vitesse par palier.
2. Commande **SET-** :
Permet de régler la vitesse de croisière souhaitée ou de réduire la vitesse par palier.
3. Commande **CANCEL** :
Permet de désactiver le système sans effacer la vitesse définie.
4. Commande **principale** :
Permet d'activer le système.
5. Commande **DISTANCE** :
Permet de modifier la distance de sécurité du véhicule :
 - Longue
 - Moyenne
 - Courte

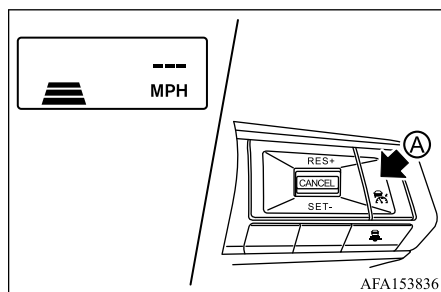
Affichage et témoins du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

Exemple

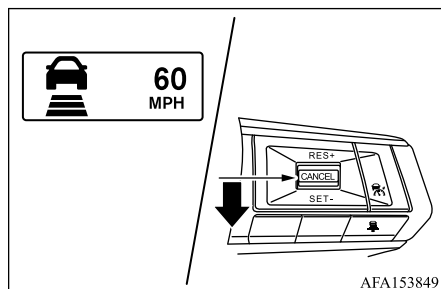


1. Témoin de détection du véhicule à l'avant :
Indique si un véhicule est détecté devant le vôtre.
2. Témoin de vitesse du véhicule définie :
Indique la vitesse du véhicule définie.
L'unité de mesure de la vitesse peut différer en fonction du pays.
3. Témoin de distance définie :
Affiche la distance de sécurité entre les véhicules sélectionnée à l'aide de la commande DISTANCE.

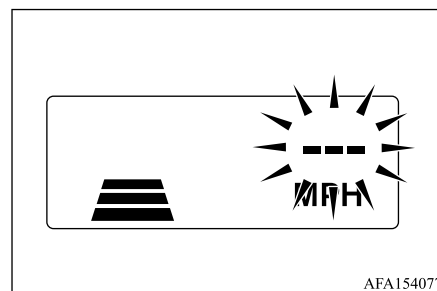
Fonctionnement du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule



Pour activer le régulateur de vitesse, appuyez brièvement sur la commande principale **A** et relâchez-la. Les témoins de distance et de vitesse définies pour le véhicule s'allument et restent en mode de veille en vue du réglage.



Pour régler la vitesse de croisière, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée, appuyez sur la commande SET- puis relâchez-la. (Le témoin de détection du véhicule à l'avant, le témoin de distance définie et le témoin de vitesse définie pour le véhicule s'allument.) Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Le véhicule se maintient à la vitesse définie.



Lorsque la commande SET- est poussée vers le bas dans les conditions suivantes, le système ACC Assist ne peut pas être réglé et le témoin de vitesse définie pour le véhicule clignote pendant 2 secondes environ.

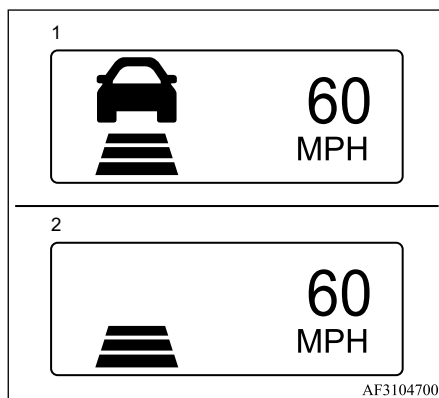
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (20 mi/h) environ et que le véhicule qui précède n'est pas détecté.

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

- Lorsque le levier de vitesses n'est pas sur la position D (conduite) ou B (frein à récupération). (Si vous activez l'ACC lorsque le levier de vitesses est en position B, il passe automatiquement en position D.)
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque les freins sont actionnés par le conducteur.
- Lorsque le système ASC est désactivé. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Contrôle actif de stabilité [ASC] » à la page 8-162.
- Lorsque le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) fonctionne.
- Lorsque le mode SNOW (neige), MUD (gravier) ou GRAVEL (tout-terrain) est sélectionné.
- Lorsque l'une des roues patine.

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

8



1. Écran de réglage du système avec véhicule détecté devant*
2. Écran de réglage du système sans véhicule détecté devant*

Le conducteur règle la vitesse souhaitée en fonction des conditions de circulation. Le système ACC maintient la vitesse définie, tout comme le régulateur de vitesse standard, tant qu'aucun véhicule n'est détecté devant dans la voie.

Le système ACC affiche la vitesse définie.

■ Véhicule détecté devant

Lorsqu'un véhicule est détecté devant dans la voie, le système ACC diminue la vitesse du véhicule en contrôlant le papillon des gaz et

en commandant le freinage afin d'adapter la vitesse à celle d'un véhicule plus lent. Le système contrôle alors la vitesse du véhicule en se basant sur la vitesse détectée du véhicule détecté qui précède afin de maintenir la distance sélectionnée par le conducteur.

REMARQUE

- Les feux de freinage du véhicule s'allument lorsque le freinage est commandé par le système ACC.
- Lorsque les freins sont actionnés, un bruit peut être perçu et/ou des vibrations ressenties. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Lorsqu'un véhicule est détecté devant le vôtre, le voyant de détection du véhicule à l'avant s'allume. Le système ACC affiche également la vitesse définie et la distance sélectionnée.

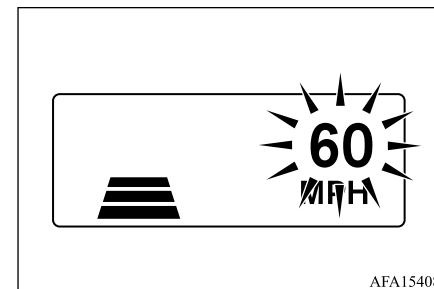
* : La présentation de l'écran de réglage peut différer en fonction du modèle

■ Aucun véhicule détecté devant

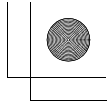
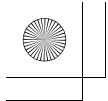
Lorsqu'il n'y a plus de véhicule détecté devant le vôtre, le système ACC relance petit à petit votre véhicule pour atteindre à nouveau la vitesse de véhicule définie précédemment. Le système ACC maintient ensuite la vitesse définie pour le véhicule.

Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté, le voyant de détection du véhicule à l'avant et le voyant d'état d'activation du contrôle de la vitesse (maintien du mode de contrôle de la vitesse) s'éteignent.

Le système ACC accélère progressivement le véhicule jusqu'à la vitesse définie pour le véhicule. Vous pouvez toutefois appuyer sur la pédale d'accélérateur pour accélérer plus rapidement. Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté et que votre véhicule circule à une vitesse inférieure à environ 25 km/h (15 mi/h), le système ACC se désactive automatiquement.



Lorsque vous dépassez un autre véhicule, le témoin de vitesse définie clignote si la vitesse de votre véhicule dépasse la vitesse définie. Le témoin de détection de véhicule s'éteint lorsque la zone devant le véhicule est dégagée. Lorsque la pédale est relâchée, le



Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

véhicule reprend la vitesse qui avait été définie précédemment.
Bien que la vitesse de votre véhicule soit réglée dans le système ACC, vous pouvez appuyer sur la pédale d'accélérateur lorsque vous devez accélérer rapidement.

Comment modifier la vitesse du véhicule définie

La vitesse définie pour le véhicule peut être ajustée.
Pour passer à une vitesse de croisière plus élevée :

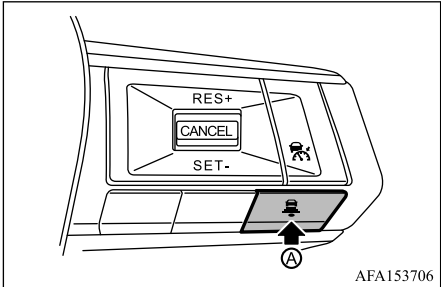
- Poussez la commande RES+ vers le haut et maintenez-la appuyée. La vitesse définie pour le véhicule augmente par incréments de 5 km/h (5 mi/h).

- Poussez la commande RES+ vers le haut, puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule augmente de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la.

Pour passer à une vitesse de croisière plus basse :

- Poussez la commande SET- vers le bas et maintenez-la appuyée. La vitesse définie pour le véhicule diminue par incréments de 5 km/h (5 mi/h).
- Poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule diminue de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

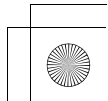
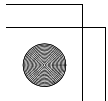
Comment modifier la distance définie par rapport au véhicule qui précède



8

La distance par rapport au véhicule qui précède peut être sélectionnée à tout moment en fonction des conditions de circulation. Chaque fois que vous appuyez sur la commande DISTANCE ① la distance définie alterne entre longue, moyenne ou courte, dans cet ordre, puis revient à longue.

Distance	Affichage	Distance approximative à 100 km/h (60 mi/h) [pi (mi)]
Longue	 60 MPH	200 (60)



Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

Distance	Affichage	Distance approximative à 100 km/h (60 mi/h) [pi (mi)]
Moyenne		150 (45)
Courte		90 (30)

8

- La distance par rapport au véhicule qui précède change en fonction de la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la distance est longue.
- Le réglage de la distance est conservé, même si le système EV hybride rechargeable est redémarré.

Détection du rabatement d'un autre véhicule

Si un véhicule est détecté sur votre voie de circulation à proximité de votre véhicule, le système ACC peut vous en informer en faisant clignoter le voyant de détection du véhicule à l'avant.

Avertissement d'approche

Si votre véhicule se rapproche du véhicule qui vous précède en raison de la décélération

rapide de ce véhicule ou si un autre véhicule entre en collision, le système avertit le conducteur à l'aide du carillon et de l'écran du système ACC. Ralentissez en appuyant sur la pédale de frein afin de maintenir une distance de sécurité convenable si :

- L'avertisseur sonore retentit.
- Les voyants de détection du véhicule à l'avant et de distance définie clignotent.
- Vous estimez qu'une distance de sécurité doit être maintenue.

Il est possible que l'avertisseur sonore ne se déclenche pas dans certains cas si la distance séparant les véhicules est courte. Par exemple :

- Lorsque les véhicules roulent à la même vitesse et que la distance entre les véhicules ne change pas

- Lorsque le véhicule qui précède roule plus vite et que la distance entre les véhicules augmente
- Lorsqu'un véhicule s'intercale près de votre véhicule

L'avertisseur sonore ne retentit pas lorsque :

- Votre véhicule s'approche de véhicules en stationnement ou se déplaçant lentement.
- La pédale d'accélérateur est appuyée, désactivant le système.



Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

REMARQUE

- L'avertisseur sonore d'approche peut retentir et l'affichage du système peut briller lorsque le capteur radar détecte des objets sur le côté du véhicule ou sur le côté de la route. Il est possible que le système ACC diminue ou augmente la vitesse du véhicule. Le capteur radar peut détecter ces objets lors de la conduite sur des routes sinueuses, étroites ou vallonnées ou à l'entrée et à la sortie d'un virage. Dans de telles situations, vous devez contrôler manuellement la distance convenable par rapport au véhicule qui précède.

La sensibilité du capteur peut également être affectée par le déplacement du véhicule (manœuvre de direction ou position de conduite dans la voie), la circulation ou l'état du véhicule (par exemple, lors de la conduite d'un véhicule endommagé).

Accélération lors d'un dépassement

Lorsque le système ACC est activé à une vitesse supérieure à 70 km/h (44 mi/h), que vous circulez derrière un véhicule plus lent (dont la vitesse est inférieure à la vitesse définie pour le véhicule) et que vous allumez le clignotant gauche, le système ACC commence automatiquement à accélérer votre véhicule pour aider à amorcer le dépassement

à gauche et commence à réduire la distance par rapport au véhicule qui le précède directement. Seul le clignotant gauche permet d'utiliser cette fonction. Au fur et à mesure que le conducteur tourne le volant et s'engage dans la voie de dépassement, le système ACC continue d'accélérer jusqu'à la vitesse définie pour le véhicule si aucun véhicule n'est détecté devant le vôtre. Si un autre véhicule est détecté devant le vôtre, alors votre véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse de véhicule situé devant le vôtre. Si le véhicule n'est pas amené dans la voie de dépassement de gauche, l'accélération s'arrête après un laps de temps court et se réadapte à la distance de sécurité paramétrée. L'accélération peut être interrompue à tout moment en appuyant sur la pédale de frein ou sur la commande CANCEL au volant.

AVERTISSEMENT

- Afin de réduire le risque d'une collision pouvant entraîner des blessures graves ou la mort, veuillez prendre connaissance des points suivants :
- Cette fonction n'est activée qu'avec le clignotant de gauche et accélère brièvement le véhicule même si un changement de voie n'est pas amorcé. Il peut s'agir de situations autres qu'un dépassement comme des sorties à gauche.

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que lorsque vous dépassez un autre véhicule, la voie adjacente est libre avant d'amorcer le dépassement. Des changements soudains de la circulation peuvent survenir pendant un dépassement. Dirigez le véhicule ou freinez manuellement si nécessaire. Ne vous fiez jamais uniquement au système.

Comment annuler le système ACC

Pour annuler le système ACC, utilisez l'une des méthodes suivantes :

8

- Appuyez sur la commande CANCEL.
- Appuyez brièvement sur la pédale de frein.
- Appuyez sur la commande principale pour désactiver le système. Le témoin d'état d'activation du contrôle de la vitesse et le témoin de vitesse définie pour le véhicule s'éteignent.

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

Limites du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule**⚠ AVERTISSEMENT**

- Les limites du système ACC sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites du système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- Le système est avant tout conçu pour une utilisation sur des routes droites, sèches lorsque la circulation est fluide. Il n'est pas conseillé d'utiliser le système en circulation urbaine ou dense.
- Ce système ne s'adapte pas automatiquement aux conditions de conduite. Le système doit être utilisé dans des conditions de circulation régulière et fluide. N'utilisez pas ce système sur des routes très sinueuses ou verglacées, ni en cas de forte pluie ou de brouillard.

⚠ AVERTISSEMENT

- La fonction de contrôle de la distance présente des limites. Ne vous fiez donc jamais uniquement au système ACC. Ce système ne peut pas corriger une conduite dangereuse, inattentive ou distraite, palier à de mauvaises conditions météorologiques ou à une mauvaise visibilité en cas de pluie ou de brouillard. Réduisez la vitesse du véhicule en appuyant sur la pédale de frein, en fonction de la distance vous séparant du véhicule de devant et des circonstances environnantes afin de maintenir une distance de sécurité entre les véhicules.
- Si le véhicule qui précède s'arrête, le véhicule ralentit jusqu'à s'arrêter, dans les limites des possibilités du système. Le système se désactive lorsqu'il considère que le véhicule est à l'arrêt et l'avertisseur sonore retentit. Pour empêcher le véhicule de bouger, le conducteur doit appuyer sur la pédale de frein.
- Faites toujours attention au fonctionnement du véhicule et soyez prêt à contrôler manuellement la distance de sécurité convenable. Dans certaines circonstances, le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule du système ACC peut ne pas être capable de maintenir la distance sélectionnée entre les véhicules (distance de sécurité) ou la vitesse sélectionnée.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système ACC ne détecte pas les objets suivants :
 - Les véhicules à l'arrêt ou se déplaçant lentement (lorsque votre véhicule s'en approche)
 - Les piétons ou les objets sur la chaussée
 - Les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie
 - Les motos roulant en décalage dans la voie de circulation
- Le système ACC risque de ne pas détecter un véhicule se trouvant devant le vôtre dans certaines conditions routières, météorologiques ou de conduite. Afin d'éviter tout accident, n'utilisez jamais le système ACC dans les conditions suivantes :
 - Lorsque la circulation est dense et rapide ou sur les routes très sinueuses
 - Sur des routes glissantes, recouvertes de verglas, de neige, etc.
 - Sur une route cahoteuse, comme un chemin de terre irrégulier
 - Dans une descente en pente raide (le véhicule pourrait dépasser la vitesse définie et des freinages fréquents risqueraient d'entraîner une surchauffe des freins)

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

⚠️ AVERTISSEMENT

- Sur des routes vallonnées
- Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.)
- Lorsque le niveau de détection du capteur est réduit (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable et éclaboussures provoquées par d'autres véhicules)
- Lorsque de la saleté, du givre, de la neige ou tout autre matériau adhère à la surface du capteur radar
- Lorsque les conditions de circulation permettent difficilement de maintenir la distance convenable entre les véhicules en raison des accélérations et décélérations fréquentes
- Lorsqu'un véhicule de forme compliquée, tel qu'une remorque porte-voiture ou un camion/une remorque à plateau, se trouve à proximité du véhicule de devant
- En cas d'interférences causées par d'autres sources radar
- Lorsque des bagages excessivement lourds sont placés sur le siège arrière ou dans la zone de chargement de votre véhicule
- En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule
- N'utilisez pas le système ACC si vous tractez une remorque. Le système risque de ne pas détecter un véhicule qui précède.

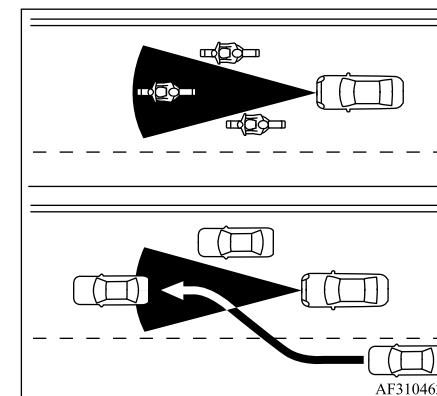
⚠️ AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas le système ACC lorsque vous conduisez avec une roue dont le pneu est en mauvais état (par exemple en cas d'usure, de pression basse, d'utilisation de chaînes de roues, de roues non standard).
- Selon l'état de la route et les conditions de circulation, un véhicule ou un objet peut apparaître de manière inattendue dans la zone de détection du capteur et provoquer un freinage automatique. Il est possible que vous ayez à contrôler la distance vous séparant des autres véhicules à l'aide de la pédale d'accélérateur. Restez toujours vigilant et évitez d'utiliser le système ACC lorsque cela n'est pas recommandé dans cette section.
- Le système ACC utilise également une caméra avant. Dans les conditions suivantes, entre autres, la caméra risque de ne pas détecter correctement un véhicule ou de détecter le véhicule qui précède trop tard :
 - Mauvaise visibilité (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable, et éclaboussures projetées par d'autres véhicules)
 - La surface de la caméra du pare-brise est embuée ou couverte de saleté, d'eau, de gouttelettes, de givre, de neige, etc.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Une lumière forte (par exemple, les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse) pénètre dans la caméra avant
- Un changement soudain du niveau de luminosité se produit (par exemple, lorsque le véhicule entre ou sort d'un tunnel ou d'une zone ombragée ou que des éclairs se produisent)

Le système ACC est conçu pour vérifier automatiquement le fonctionnement du capteur radar, dans la limite des capacités du système.

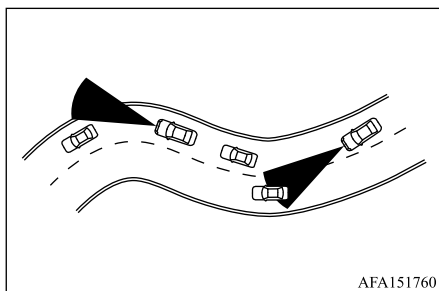
8

La zone de détection du capteur ACC est limitée. Un véhicule qui précède doit se trouver dans la zone de détection pour que le

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule maintienne la distance sélectionnée par rapport à celui-ci.

Le véhicule qui précède peut sortir de la zone de détection en raison de sa position sur la même voie de circulation. Lorsque vous suivez des motos circulant dans la même voie, il est possible qu'elles ne soient pas détectées si elles ne circulent pas au centre de la voie. Il est possible qu'un véhicule s'insérant devant vous dans la voie ne soit pas détecté tant qu'il ne se trouve pas complètement à l'intérieur de la voie. **Si cela se produit, le système ACC peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et en faisant retentir le témoin sonore. Le conducteur peut avoir à contrôler lui-même la distance de sécurité convenable par rapport au véhicule qui précède.**



En cas de conduite sur routes sinueuses, vallonnées, en lacets, étroites ou en travaux, il est possible que le capteur du système ACC détecte des véhicules circulant dans une autre voie, ou qu'il ne détecte temporairement pas un véhicule circulant devant. Il est possible que le système ACC diminue ou augmente la vitesse du véhicule.

Le déplacement (manœuvre de direction ou position dans la voie de circulation, etc.) ou l'état du véhicule peuvent également affecter la détection des véhicules. **Si cela se produit, le système ACC peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et en faisant retentir le témoin sonore de manière inattendue. Le conducteur devra alors maintenir lui-même une distance de sécurité appropriée par rapport au véhicule qui circule devant.**

Système temporairement indisponible

Condition A :

Lorsque les conditions suivantes sont remplies, le système ACC se désactive automatiquement. Un témoin sonore retentit et le système ne peut pas être réglé.

- Le véhicule qui précède n'est pas détecté et votre véhicule roule à une vitesse inférieure à 25 km/h (15 mi/h) environ.

- Lorsque le système estime que le véhicule est à l'arrêt.
- Lorsque le levier de vitesses n'est pas sur la position D (conduite) ou B (frein à récupération). (Si vous activez l'ACC lorsque le levier de vitesses est en position B, il passe automatiquement en position D.)
- Le frein de stationnement électrique est activé.
- Le système ASC est désactivé.
- Le système AEB applique un freinage plus fort.
- Le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) fonctionne.
- Le mode SNOW (neige), GRAVEL (gravier) ou MUD (tout-terrain) est sélectionné.
- Une roue dérape.
- Lorsque la mesure de la distance n'est pas possible à cause de saletés qui adhèrent au capteur ou si ce dernier est obstrué.
- Lorsque le signal du radar est provisoirement interrompu.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions énumérées ci-dessus ne sont plus remplies, désactivez le système à l'aide de la commande principale. Activez le système ACC à nouveau pour utiliser le système.

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

Condition B :

Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.) bloquant le capteur radar avant, le système ACC se désactive automatiquement, l'avertisseur sonore retentit et le message d'avertissement « Désactivé temp. Radar avant bloqué Voir manuel du propriétaire » apparaît à l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Une fois que la condition ci-dessus n'est plus présente, le message d'avertissement disparaît de l'écran multi-informations et le système reprend son fonctionnement normal. Si le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué » est toujours affiché, faites vérifier le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Condition C :

Lorsque le capteur radar monté à l'avant du véhicule est recouvert de poussière ou est obstrué, le système ACC se désactive automatiquement.

L'avertisseur sonore retentit et le message d'avertissement « Désactivé temp. Radar avant bloqué Voir manuel du propriétaire » apparaît à l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Si le message d'avertissement apparaît, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez

sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement) et arrêtez le système EV hybride rechargeable. Si le signal du radar s'interrompt provisoirement, nettoyez la zone du capteur à l'avant du véhicule et redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué » reste affiché, vérifiez que la protection du capteur n'est pas recouverte de saletés, de neige ou de glace. Si le message d'avertissement reste affiché, faites vérifier le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Condition D :

Lorsque vous conduisez sur des routes bordées d'immeubles ou lorsque les infrastructures routières sont limitées (par exemple, longs ponts, déserts, champs enneigés, conduite le long de longs murs), le système peut allumer le témoin d'avertissement du système et afficher le message « Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué ».

Action à effectuer :

Lorsque les conditions de conduite ci-dessus ont disparu, réactivez le système.

Dysfonctionnement du système ACC

En cas de dysfonctionnement du système ACC, celui-ci s'éteint automatiquement, un avertisseur retentit et le voyant d'état du régulateur de vitesse (orange) s'allume.

Action à effectuer :

Si l'avertissement s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Désactivez le système EV hybride rechargeable, redémarrez le système EV hybride rechargeable et réglez à nouveau le système ACC. S'il n'est pas possible de régler le système ACC ou si l'avertissement reste allumé, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Bien que la conduite normale puisse être poursuivie, le système ACC doit être inspecté. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

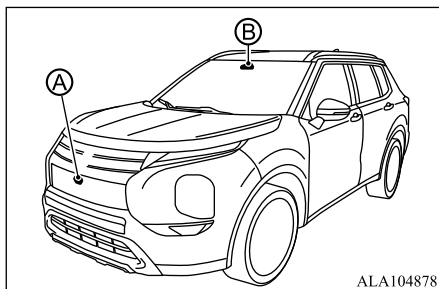
8

REMARQUE

- Si le système ACC est temporairement indisponible, le mode de régulation de vitesse conventionnel peut toujours être utilisé. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) » à la page 8-93.

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

Entretien du capteur ACC



8

Le capteur radar (A) se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le système ACC fonctionne correctement, observez toujours les points suivants :

- Maintenez toujours la zone du capteur propre.
- Ne heurtez pas et n'endommagez pas les surfaces autour du capteur.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires près du capteur. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.
- Ne fixez pas d'objets métalliques près de la zone du capteur (pare-broussaille, etc.). Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.
- L'extérieur de la zone avant du véhicule ne doit pas être modifié, démonté ni peint.

Avant de personnaliser ou de réparer l'extérieur de la zone avant du véhicule, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Le capteur de la caméra (B) est situé au-dessus du rétroviseur intérieur.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des systèmes et d'éviter tout dysfonctionnement, observez les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité de la caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité de la caméra à détecter les lignes de marquage.
- Ne frappez pas et n'endommagez pas les zones entourant la caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra.

Si les unités de caméra sont endommagées à la suite d'un accident, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

■ Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses et
2. ce dispositif doit supporter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

⚠ ATTENTION

- Les changements ou modifications réalisés sur cet équipement sans approbation explicite de Robert Bosch GmbH peuvent rendre nulle l'autorisation de la FCC à utiliser cet équipement.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites de dispositif digital de classe A, en application de la section 15 de la réglementation FCC. L'objectif de ces limites est d'offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie radioélectrique, et il



Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

risque de provoquer des interférences avec les communications radio s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions.

L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nocives; le cas échéant, l'utilisateur se verra dans l'obligation de remédier à l'interférence à ses frais.

Informations relatives à l'exposition aux rayonnements radioélectriques :

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition aux radiations de la FCC prescrites en environnement libre. Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance minimale de 20 cm entre vous et le radiateur.

Cet émetteur ne doit pas être co-implanté ou exploité conjointement à une autre antenne ou un autre émetteur.

Pour le Canada

Texte de mise en garde juridique en matière d'équipements RF :

Ce dispositif contient des émetteur(s)/récepteur(s) exempts de licence qui sont conformes aux CNR exempts de licence d'Innovation, Science et Développement économique Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne peut pas provoquer d'interférences. (2) Ce dispositif doit supporter la réception d'interfê-

rences, y compris celles pouvant provoquer des dysfonctionnements.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement Économique du Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

N07704700085

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système ACC ne fournit pas d'avertissement d'approche ni de freinage automatique en mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).

Ce mode permet de conduire à une vitesse comprise entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur la pédale d'accélérateur.

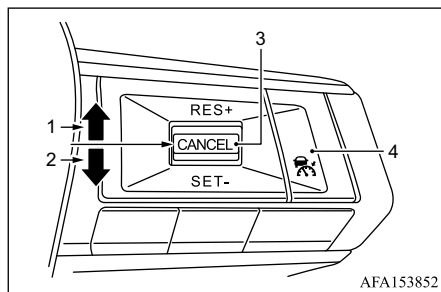
Lorsque le mode prioritaire EV est sélectionné, la limite supérieure de la vitesse du véhicule SET est fixée à 135 km/h (83 mi/h).

⚠ AVERTISSEMENT

- En mode de régulation de vitesse conventionnel (vitesse fixe), un signal sonore ne se fait pas entendre pour vous avertir si vous êtes trop près du véhicule devant vous, car ni la présence du véhicule devant ni la distance entre le véhicule et le véhicule ne sont détectées.
- Soyez particulièrement attentif à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui le précède afin d'éviter toute collision.
- Vérifiez toujours le réglage sur l'écran du système ACC.
- N'utilisez pas le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) dans les conditions de conduite suivantes :
 - Lorsqu'il est impossible de maintenir le véhicule à une vitesse définie
 - En cas de circulation dense ou dans une circulation dont la vitesse varie
 - Sur des routes sinueuses ou vallonnées
 - Sur des routes glissantes (pluie, neige, verglas, etc.)
 - En cas de vent violent
- Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule et de provoquer un accident.

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

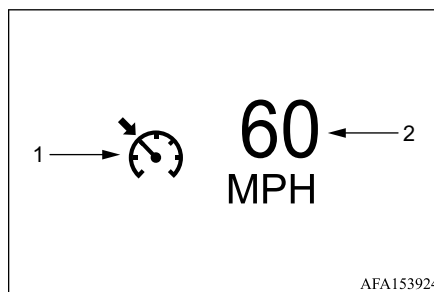
Commande de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)



8

1. Commande **RES+** :
Permet de reprendre la vitesse définie ou d'augmenter la vitesse par palier.
2. Commande **SET-** :
Permet de régler la vitesse de croisière souhaitée ou de réduire la vitesse par palier.
3. Commande **CANCEL** :
Permet de désactiver le système sans effacer la vitesse définie.
4. Commande **principale** :
Permet d'activer le système.

Écran et témoins du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)



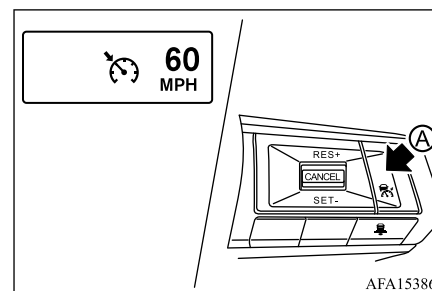
L'affichage se trouve sur l'écran multi-informations.

1. Témoin de régulateur de vitesse :
Ce témoin indique l'état d'activation du système ACC en fonction d'une couleur.
 - Témoin d'activation du régulateur de vitesse (gris) : Indique que la commande ACC est en position de marche
 - Témoin SET de régulateur de vitesse (vert) : Indique que la vitesse de croisière est définie
 - Avertissement du régulateur de vitesse (orange) : Indique la présence d'un dysfonctionnement au niveau du système ACC
2. Témoin de vitesse du véhicule définie :

Ce témoin indique la vitesse du véhicule définie.

Pour les modèles pour le Canada, la vitesse est affichée en km/h.

Fonctionnement du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)



Pour activer le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), maintenez la commande principale **A** enfoncée pendant plus de 1,5 seconde environ. Lorsque vous activez la commande principale, l'affichage du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) ainsi que les témoins s'affichent sur l'écran multi-informations. Après avoir maintenu la commande principale pendant plus de 1,5 seconde environ, l'écran du système ACC s'éteint. Le témoin de régulateur de vitesse apparaît. Vous



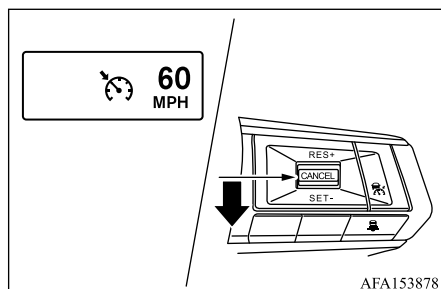
Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (le cas échéant)

pouvez à présent régler la vitesse de croisière souhaitée. Si vous appuyez à nouveau sur la commande principale, le système se désactive complètement. Lorsque le commutateur du moteur électrique est positionné sur OFF, le système est également désactivé automatiquement.

Pour utiliser à nouveau le système ACC, appuyez brièvement sur la commande principale (mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule) puis relâchez-la, ou maintenez-la à nouveau enfoncée (mode de régulateur de vitesse conventionnel) pour l'activer.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter toute activation accidentelle du régulateur de vitesse, veillez à désactiver la commande principale lorsque vous n'utilisez pas le système ACC.



AFA153878

Pour régler la vitesse de croisière, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée, poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la. (La couleur du témoin de régulateur de vitesse passe au vert et le témoin de vitesse définie pour le véhicule s'allume.) Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Le véhicule se maintient à la vitesse définie.

- Pour dépasser un autre véhicule, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous relâchez la pédale, le véhicule revient à la vitesse précédemment définie.
- Il est possible que le véhicule ne maintienne pas la vitesse définie lors de la montée ou de la descente de pentes raides. Si cela se produit, maintenez manuellement la vitesse du véhicule.

Pour annuler la vitesse prédéfinie pour le véhicule, utilisez l'une des méthodes suivantes :

1. Appuyez sur la commande CANCEL. L'indicateur de vitesse réglé du véhicule deviendra gris.
2. Appuyez brièvement sur la pédale de frein. L'indicateur de vitesse réglé du véhicule deviendra gris.
3. Désactivez la commande principale. Le témoin de régulateur de vitesse et le témoin de vitesse définie pour le véhicule s'éteignent.

REMARQUE

- Dans les conditions suivantes, le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) est automatiquement désactivé et un avertisseur sonore retentit.
 - Votre véhicule roule à une vitesse inférieure à 25 km/h (15 mi/h).
 - Le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) fonctionne.
 - Une roue dérape.
 - Le levier de vitesses n'est pas sur D (conduite) ou en mode Manuel de changement des vitesses.
 - Le frein de stationnement électrique est activé.
 - Le système ASC est désactivé.
 - Le système FCM applique un freinage.
 - Le système ne fonctionne pas correctement.
 - Le mode SNOW (neige), MUD (tout-terrain) (modèles avec système AWC) ou GRAVEL (gravier) est sélectionné.

8

Pour régler une vitesse de croisière plus rapide, procédez selon l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la.

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

2. Maintenez la commande RES+ poussée vers le haut. La vitesse définie pour le véhicule augmente par incréments de 5 km/h (5 mi/h).
3. Poussez la commande RES+ vers le haut, puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule augmente de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

Pour définir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

8

1. Appuyez légèrement et brièvement sur la pédale de frein. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la.
2. Poussez la commande SET- vers le bas et maintenez-la appuyée. La vitesse définie pour le véhicule diminue par incréments de 5 km/h (5 mi/h).
3. Poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule diminue de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

Pour revenir à la vitesse prédéfinie pour le véhicule, poussez la commande RES+ vers le haut puis relâchez-la. Le véhicule reprend la dernière vitesse de croisière définie lorsque sa

vitesse est supérieure à 30 km/h (20 mi/h) environ.

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

N07704800103

Cette section contient des informations relatives aux fonctionnalités de système suivantes :

- MI-PILOT Assist (fonctionnement général du système)
- MI-PILOT Assist avec Navi-link (fonctionnalité supplémentaire, si le véhicule en est équipé)

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système MI-PILOT Assist peut entraîner des blessures graves voire mortelles lors d'un accident.
- MI-PILOT Assist n'est pas un système de conduite autonome. Dans la limite des capacités du système (indiquée dans ce manuel), une aide est fournie au conducteur au cours de certaines activités liées à la conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

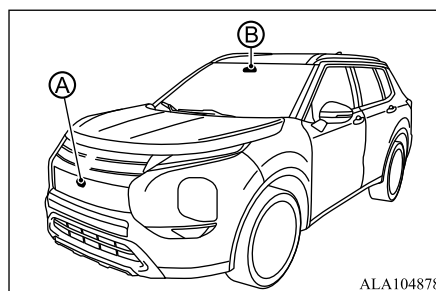
- Le système MI-PILOT Assist ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçu pour palier à un comportement dangereux, à un manque d'attention ou à une attitude distraite. Le système MI-PILOT Assist ne dirigera pas toujours le véhicule pour le maintenir dans la voie. Le système MI-PILOT Assist n'est pas conçu pour éviter une éventuelle perte de contrôle. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Les capacités du système MI-PILOT Assist présentent certaines limites. Le système MI-PILOT Assist risque de ne pas fonctionner dans certaines conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Le système MI-PILOT Assist constitue seulement une aide pour assister le conducteur, pas un système d'alerte ou d'évitement de collision.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le système MI-PILOT Assist est conçu pour une utilisation sur autoroute uniquement, pas pour une conduite en ville. Ne pas appliquer les freins ou diriger le véhicule si nécessaire peut entraîner un accident grave.
- Respectez toujours les limitations de vitesse indiquées et ne réglez jamais la vitesse au-delà de celles-ci.
- Ne retirez jamais les mains du volant pendant la conduite. Laissez toujours les mains sur le volant et conduisez le véhicule prudemment.
- Ne détachez jamais votre ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système MI-PILOT Assist. Le système MI-PILOT Assist se désactiverait automatiquement.
- Le système MI-PILOT Assist ne détecte pas les véhicules immobiles ou se déplaçant lentement.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Conduisez toujours de manière prudente et attentive lorsque vous utilisez le système MI-PILOT Assist. Lisez attentivement le manuel du conducteur avant d'utiliser le système MI-PILOT Assist. Afin d'éviter toute blessure grave ou mortelle, le système ne doit pas être considéré comme un moyen d'éviter les accidents ou de contrôler la vitesse du véhicule dans des situations d'urgence. N'utilisez pas le système MI-PILOT Assist si l'état de la route et les conditions de circulation ne sont pas appropriés.
- Le système ACC peut être annulé en cas d'accélération soudaine dans une descente.



Le système MI-PILOT Assist est conçu pour optimiser la conduite du véhicule lorsque vous suivez un véhicule roulant sur la même voie et dans la même direction.

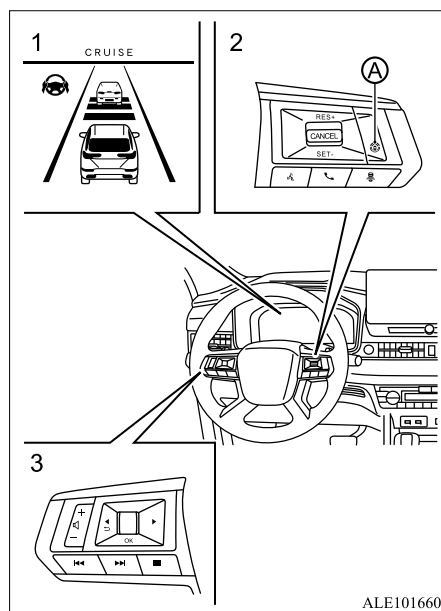
MI-PILOT Assist (le cas échéant)

Le système MI-PILOT Assist (assistance MI-PILOT) fait usage d'une caméra avant ② installée derrière le pare-brise afin de contrôler les lignes de marquage, et d'un capteur radar ① situé à l'avant du véhicule afin de mesurer la distance jusqu'au véhicule qui précède le vôtre dans la même voie de circulation. Si le système détecte que le véhicule qui vous précède roule plus lentement, il réduit la vitesse de votre véhicule afin de maintenir la distance sélectionnée par rapport au véhicule qui précède. Le système vous aide également à maintenir le véhicule au centre de la voie de circulation lorsqu'un marquage clair des voies est détecté.

8**📖 REMARQUE**

- Il est important de s'assurer que la caméra avant et les capteurs radar soient toujours propres. (Reportez-vous aux sections « Entretien du capteur ACC » à la page 8-107 et « Entretien du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] » à la page 8-122 pour plus de détails.)

MI-PILOT Assist (le cas échéant)



1. Écran multi-informations
 2. Commandes au volant (côté droit)
 3. Commandes au volant (côté gauche)
- (A) Commande MI-PILOT Assist

Fonctionnement du système MI-PILOT Assist

Le système MI-PILOT Assist dispose des deux fonctions suivantes :

1. Régulateur de vitesse adaptatif [ACC]

Le système ACC peut être réglé sur l'un des deux modes de régulateur de vitesse :

- Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) :
Pour rouler en régime de croisière à une vitesse prédéfinie pour le véhicule

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Placez le mode de régulateur de vitesse conventionnel sur ON (vitesse fixe) » à la page 8-101.

REMARQUE

- Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] n'est pas disponible en mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).

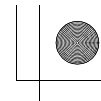
- Mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule :

Le système ACC maintient la distance sélectionnée entre votre véhicule et celui qui le précède, dans une plage de vitesses comprises entre 0 et 144 km/h (0 et 90 mi/h) jusqu'à la vitesse définie pour le véhicule. Le conducteur peut sélectionner une vitesse définie pour le véhicule comprise entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h). Lorsque le véhicule qui précède ralentit avant de s'arrêter, votre véhicule ralentit progressivement jusqu'à l'arrêt complet. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le système ACC maintient la force de freinage afin que votre véhicule reste immobile. Si le « Rég. de vitesse » est sélectionné sous le « Régl. mode ÉCO » dans l'écran multi-informations, le système ACC fonctionnera en mode ÉCO.

La commande d'accélération sera plus lente que le réglage standard.

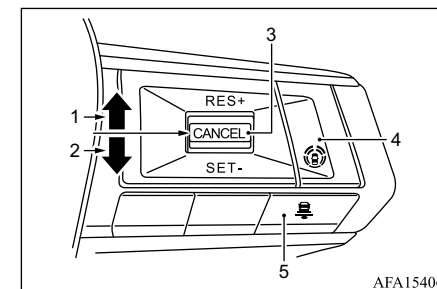
Reportez-vous à la section « Réglages » à la page 5-24.

- Lorsque le mode prioritaire EV est sélectionné, la limite supérieure de la vitesse du véhicule SET est fixée à 135 km/h (83 mi/h).
- Si votre véhicule est à l'arrêt depuis moins de 3 secondes environ et que le véhicule qui le précède commence à se déplacer, votre véhicule recommence automatiquement à se déplacer.



MI-PILOT Assist (le cas échéant)

Commandes MI-PILOT Assist



8

- Si votre véhicule est immobile depuis plus de 3 secondes environ et que le véhicule qui le précède commence à accélérer, poussez la commande RES+ vers le haut ou appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur. Grâce au système ACC, le véhicule commence à suivre le véhicule qui précède.

- Vérifiez toujours les environs avant de redémarrer votre véhicule.

- Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute à accès limité (telle qu'identifiée dans les données du système de navigation) :

- La durée pendant laquelle le véhicule peut rester arrêté avant de redémarrer automatiquement est prolongée, passant de 3 secondes à 30 secondes.

- Si un véhicule se trouvant à l'avant du vôtre s'intercale dans la voie ou en ressort, il est possible que votre véhicule ne démarre pas automatiquement lorsque la circulation reprend. Vous devez pousser la commande RES+ vers le haut ou appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule juste devant le vôtre lorsque les conditions de sécurité le permettent.

- Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté devant le vôtre sur la distance sélectionnée par le conducteur, le véhicule se déplace à la vitesse définie par le conducteur. La vitesse doit être supérieure à 30 km/h (20 mi/h) pour que cette fonction soit utilisée.

REMARQUE

- Même si le système d'atténuation des collisions frontales [FCM] est désactivé par le conducteur via le menu « Réglages » sur l'écran multi-informations, le système FCM sera automatiquement activé si le système ACC est utilisé.

2. Système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

La fonction d'aide au maintien dans la voie [LKA] contrôle le système de direction afin de vous aider à maintenir votre véhicule dans la voie de circulation.

Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant le vôtre, le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] n'est pas disponible à des vitesses inférieures à 60 km/h (37 mi/h).

1. Commande RES+ :
Permet de rétablir la vitesse définie du véhicule ou d'augmenter la vitesse par palier
2. Commande SET- :
Permet de régler la vitesse de croisière souhaitée ou de réduire la vitesse par palier
3. Commande CANCEL :
Désactive le système MI-PILOT Assist
4. Commande MI-PILOT Assist :
Active ou désactive le système MI-PILOT Assist
5. Commande DISTANCE :
 - Longue
 - Moyenne
 - Courte

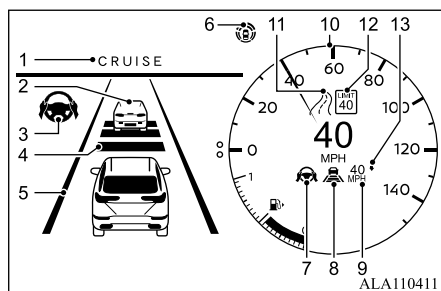
MI-PILOT Assist (le cas échéant)

REMARQUE

- Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link : Lorsque le mode Manuel est sélectionné dans le menu « Assist. limite vit. » sur l'écran multi-informations, une pression sur la touche RES+ ou SET- permet d'appliquer la vitesse indiquée sur le panneau de limitation de vitesse à la vitesse définie pour le véhicule. (Reportez-vous à « Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link » à la page 8-107.)

8**Écran et témoins du système MI-PILOT Assist**

N07704900090

**1. Activation du système MI-PILOT Assist**

S'affiche une fois que le système MI-PILOT Assist est activé

2. Témoin de détection du véhicule à l'avant

Indique si le système détecte un véhicule devant le vôtre

3. Témoin du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

Indique l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] au moyen de la couleur du témoin

- Témoin (gris) du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] : Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] en veille
- Témoin (vert) du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] : Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] activé

4. Témoin de distance définie

Indique la distance sélectionnée

5. Témoin de ligne de marquage

Indique si le système détecte des lignes de marquage

- Aucune ligne de marquage affichée : Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est éteint
- Témoin de ligne de marquage (gris) : Aucune ligne de marquage n'est détectée
- Témoin de ligne de marquage (vert) : Lignes de marquage détectées, le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est activé

- Témoin de ligne de marquage (orange) : Une sortie de voie est détectée

6. Témoin d'état d'activation MI-PILOT Assist (assistance MI-PILOT) (MI-PILOT Assist)

Indique l'état d'activation du système MI-PILOT Assist au moyen de la couleur du témoin

- Témoin d'état d'activation MI-PILOT Assist (blanc) : MI-PILOT Assist est activé, mais en veille
- Témoin d'état d'activation MI-PILOT Assist (vert) : MI-PILOT Assist est actif

7. Témoin/avertissement d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] (LKA)

Affiche l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] au moyen de la couleur du témoin/de l'avertissement

- Aucun témoin d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] n'est affiché : Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est éteint
- Témoin (gris) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] : Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] en veille
- Témoin (vert) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] : Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] activé



MI-PILOT Assist (le cas échéant)

- Témoin (orange) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] : Dysfonctionnement du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

8. Témoin d'état d'activation du contrôle de la vitesse/témoin de distance définie/témoin de ligne de marquage(車)

Affiche l'état d'activation du contrôle de la vitesse au moyen de la couleur du témoin, et affiche la distance sélectionnée selon le nombre de barres horizontales affichées

- Témoin (blanc) d'état d'activation du contrôle de la vitesse : Le système ACC est en veille

- Témoin (vert) d'état d'activation du contrôle de la vitesse : Le système ACC (mode de contrôle de la distance) est actif

· Une icône de véhicule s'affiche en vert : Véhicule détecté devant

· Aucune icône de véhicule ne s'affiche : Aucun véhicule n'est détecté devant (votre véhicule maintient la vitesse définie sélectionnée par le conducteur.)

- Témoin (orange) d'état d'activation du contrôle de la vitesse : Indique un dysfonctionnement du système ACC

Pour le témoin de ligne de marquage, reportez-vous à « Affichage et témoins du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] » à la page 8-122.

9. Témoin de vitesse du véhicule définie

Indique la vitesse définie pour le véhicule

10. Témoin de vitesse du véhicule définie (si le véhicule en est équipé)

Indique la vitesse définie pour le véhicule

11. Témoin d'informations routières (si le véhicule en est équipé) (車, |, 〰)

Indique les informations routières détectées

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link » à la page 8-107.

12. Témoin de panneau de limitation de vitesse détecté (si le véhicule en est équipé) (車, 〰)

Indique le panneau de limitation de vitesse actuellement détecté

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link » à la page 8-107.

13. Témoin d'assistant de limitation de vitesse (si le véhicule en est équipé) (A, ↑, ↓)

Indique le mode d'activation de l'assistant de limitation de vitesse ou le fonctionnement du système

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link » à la page 8-107.

REMARQUE

- Lorsque le système MI-PILOT Assist est activé, l'affichage passe automatiquement à l'écran du système MI-PILOT Assist. Pour désactiver cette fonction, désactivez « Affichage régulateur vit. » sous « Éléments d'affichage » dans le menu de réglages.

8

L'affichage MI-PILOT Assist apparaît également sur l'affichage tête haute [HUD] (si le véhicule en est équipé). (Reportez-vous à « Affichage tête haute [HUD] » à la page 5-65.)

Placez le mode de régulateur de vitesse conventionnel sur ON (vitesse fixe)

N07705000056

REMARQUE

- MI-PILOT Assist ne fournit pas d'avertissement d'approche, de freinage automatique ni d'aide au maintien dans la voie [LKA] en mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

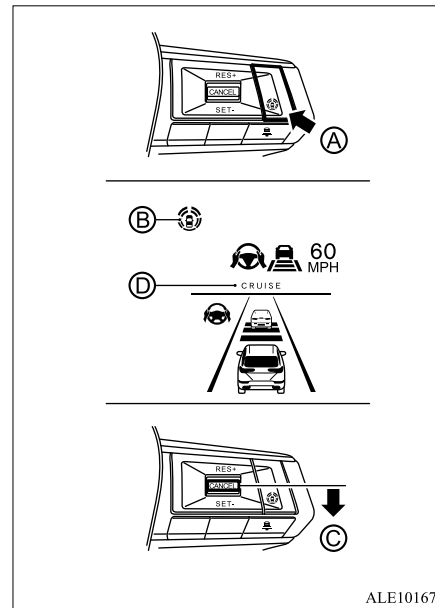
Pour sélectionner le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), maintenez la commande MI-PILOT Assist enfoncée pendant plus de 1,5 seconde environ. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) » à la page 8-129.

8

Fonctionnement du système MI-PILOT Assist

N07705100103

Exemple

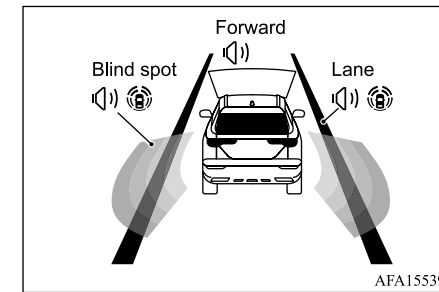


1. Appuyez sur la commande MI-PILOT Assist ①. Cela active le système MI-PILOT Assist.

- Le témoin d'état d'activation MI-PILOT Assist ② s'allume en blanc.

- Un écran s'affiche pendant un certain temps pour indiquer l'état des fonctions d'aide au conducteur.

Exemple (tout activé)



Lorsque les aides au conducteur sont activées :

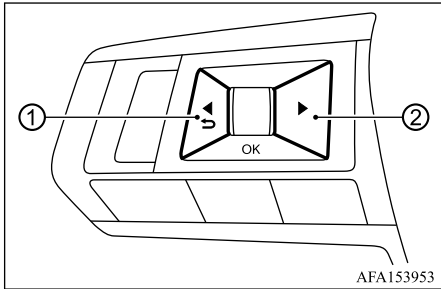
Zone	Aide au conducteur	Affi-chage
Avant	Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]	Contour
	Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]	
Voie	Alerte de sortie de voie [LDW]	Grisé
	Prévention de sortie de voie [LDP]	Grisé



MI-PILOT Assist (le cas échéant)

Zone	Aide au conducteur	Affichage
Angle mort	Avertisseur d'angle mort [BSW]	Contour
	Assistance active angles morts [ABSA]	Grisé

- Lorsque l'un des systèmes d'« Avertissement » est activé, le symbole «  » s'affiche dans chaque zone.
- Lorsque l'un des systèmes d'« Intervention » est activé, le symbole «  » s'affiche dans chaque zone.
- Si aucun système n'est activé, « OFF » s'affiche dans chaque zone.



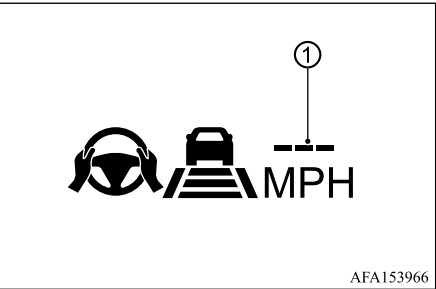
Pour modifier l'état d'activation des aides à la conduite, utilisez ① ou ② pour naviguer sur l'écran de réglages. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Comment utiliser l'écran multi-informations » à la page 5-23.

2. Accélérez ou ralentissez votre véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis poussez la commande SET- ① vers le bas.
- Le système MI-PILOT Assist commence à maintenir automatiquement la vitesse définie pour le véhicule. Le témoin d'activation du système MI-PILOT Assist ② et le témoin d'état du système MI-PILOT Assist ③ s'allument en vert. Si un véhicule circulant à une vitesse de 30 km/h (20 mi/h) ou moins est détecté devant le vôtre et que la commande SET- est poussée vers le bas, la vitesse définie pour le véhicule sera de 30 km/h (20 mi/h).

 **REMARQUE**

- Lorsque les systèmes LDP et ABSA sont activés dans le menu de réglages de l'écran multi-informations, l'activation du système MI-PILOT Assist entraîne l'activation simultanée des systèmes LDP et ABSA. Si le système LDP est désactivé dans le menu de réglages, il s'active automatiquement lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est actif. Pour des informations complémentaires, voir « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-50, « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-122 ou « Avertisseur d'angle mort [BSW]/Aide au changement de voie [LCA]/Assistance active angles morts [ABSA] » à la page 8-55.

8



Lorsque la commande SET- (réglage) est poussée vers le bas dans les conditions suivantes, le système MI-PILOT Assist (assistance MI-PILOT) ne peut pas être réglé et le

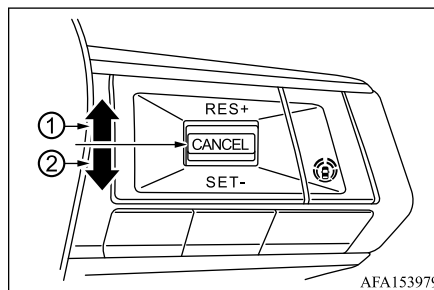
MI-PILOT Assist (le cas échéant)

témoin de vitesse du véhicule définie ① clignote pendant 2 secondes.

8

- Lorsque le déplacement est inférieur à 30 km/h (20 mi/h) environ et que le véhicule qui précède n'est pas détecté
- Lorsque le levier de vitesses n'est pas sur la position D (conduite) ou B (frein à récupération). (Si vous activez l'ACC lorsque le levier de vitesses est en position B, il passe automatiquement en position D.)
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque les freins sont actionnés par le conducteur
- Lorsque le système ASC est désactivé. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Contrôle actif de stabilité [ASC] » à la page 8-162.
- Lorsque le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) est activé
- Lorsque le mode SNOW (neige), GRAVEL (gravier) ou MUD (tout-terrain) est sélectionné
- Lorsque l'une des roues patine
- Lorsque l'une des portières est ouverte
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée

Comment modifier la vitesse définie pour le véhicule



La vitesse définie pour le véhicule peut être ajustée.

Pour passer à une vitesse de croisière plus élevée :

- Maintenez la commande RES+ poussée vers le haut ①. La vitesse définie pour le véhicule augmente par incréments de 5 km/h (5 mi/h).
- Poussez le commutateur RES+ ① vers le haut, puis relâchez-le rapidement. La vitesse définie pour le véhicule augmente de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la.

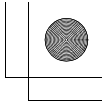
Pour passer à une vitesse de croisière plus basse :

- Maintenez la commande SET- ② poussée vers le bas. La vitesse définie pour le véhicule diminue par incréments de 5 km/h (5 mi/h).
- Poussez la commande SET- ② vers le bas puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule diminue de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link : La vitesse définie pour le véhicule peut également être modifiée en fonction du panneau de limitation de vitesse. (Reportez-vous à « Assistant de limitation de la vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link » à la page 8-107.)

Comment obtenir une accélération ou un ralentissement ponctuels

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsqu'une accélération est nécessaire. Relâchez la pédale d'accélérateur pour rétablir la vitesse précédemment définie pour le véhicule.



MI-PILOT Assist (le cas échéant)

- Appuyez sur la pédale de frein lorsqu'un ralentissement est nécessaire. Le contrôle effectué par le système MI-PILOT Assist est désactivé. Poussez le commutateur RES+ vers le haut pour rétablir la vitesse précédemment définie pour le véhicule.

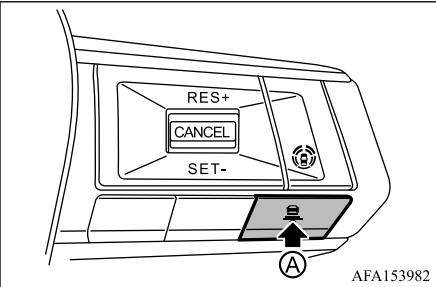
⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée et que le véhicule s'approche du véhicule qui le précède, le système ACC ne contrôle pas les freins et n'avertit pas le conducteur à l'aide des témoins sonore et visuel. Le conducteur doit contrôler manuellement la vitesse du véhicule afin de pouvoir maintenir une distance sûre par rapport au véhicule qui précède. Ne pas se conformer à cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

📖 REMARQUE

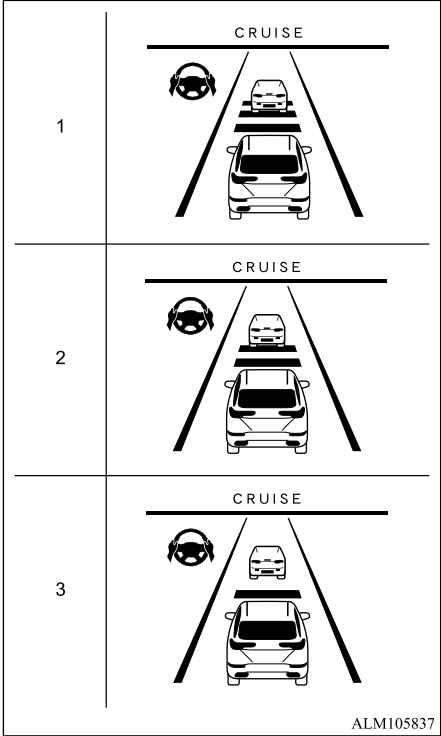
- Lorsque vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou que vous ralentissez en poussant le commutateur SET- vers le bas et que la vitesse du véhicule est supérieure à celle définie par le conducteur, le témoin de vitesse définie pour le véhicule clignote.

Comment modifier la distance définie par rapport au véhicule qui précède



La distance par rapport au véhicule qui précède peut être sélectionnée à tout moment. Chaque fois que vous appuyez sur la commande DISTANCE **A**, la distance définie alterne entre longue, moyenne ou courte, dans cet ordre, puis revient à longue.

Exemple



8

Distance — distance approximative à 100 km/h (60 mi/h)

1. Longue – 60 m (200 pi)
2. Moyenne – 45 m (150 pi)

Démarrage et conduite 8-105

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

3. Courte – 30 m (90 pi)

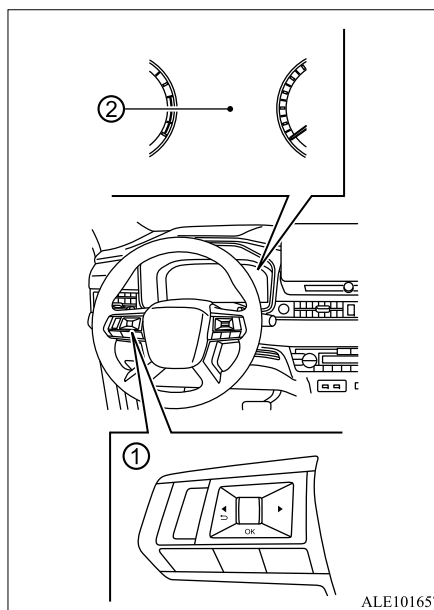
- La distance par rapport au véhicule qui précède change automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la distance est longue.
- Le réglage de la distance est conservé, même si le système EV hybride rechargeable est redémarré.

8

Comment activer/désactiver le système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

N07705200090

Utilisez les méthodes suivantes pour activer ou désactiver le système d'aide au maintien dans la voie [LKA].



ALE101657

- ① Commandes au volant (côté gauche)
- ② Écran multi-informations

1. Appuyez sur la touche ◀▶ sur le volant ① jusqu'à ce que « Réglages » s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement.

2. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez « direction assistée » puis appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système d'aide au maintien dans la voie [LKA].

REMARQUE

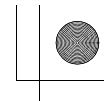
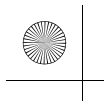
- Lorsque l'écran du régulateur de vitesse est affiché à l'écran multi-informations, appuyez sur la commande de défilement sur le volant pour afficher le réglage « Assist. au conduct. ».
- Lorsque le système est activé/désactivé via l'écran multi-informations, le système mémorise les réglages actuels même en cas de redémarrage du système EV hybride rechargeable.

Comment désactiver le système MI-PILOT Assist

N07705300059

Pour désactiver le système MI-PILOT Assist, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur la commande CANCEL.
- Appuyez brièvement sur la pédale de frein (sauf à l'arrêt).



- Appuyez sur la commande MI-PILOT Assist pour désactiver le système. Le voyant d'état d'activation MI-PILOT Assist se désactive.

Lorsque le système MI-PILOT Assist est désactivé alors que le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement électrique est automatiquement activé.

AVERTISSEMENT

- Pour éviter que le véhicule ne se déplace ou ne roule inopinément, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou des dommages matériels, assurez-vous, avant de sortir du véhicule, d'appuyer sur la commande MI-PILOT Assist pour désactiver le système, d'appuyer sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement) et d'éteindre le système EV hybride rechargeable.

Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] avec Stop & Go

N0770540092

- Le régulateur de vitesse adaptatif [ACC] fait partie du MI-PILOT Assist. Pour sélectionner le système de régulateur de vitesse adaptatif [ACC] sans le système d'aide au maintien dans la voie [LKA], activez le système d'assistance MI-PILOT Assist, puis désactivez le système d'aide au maintien dans la voie [LKA]. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Fonctionnement du système MI-PILOT Assist » à la page 8-102 et à « Comment activer/désactiver le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] » à la page 8-106.
- Pour sélectionner le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), maintenez la commande MI-PILOT Assist enfoncée pendant plus de 1,5 seconde environ. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) » à la page 8-129.

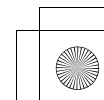
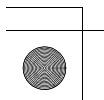
MI-PILOT Assist (le cas échéant)

AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système ACC peut entraîner des blessures graves ou mortelles.
- Le système ACC n'est qu'une aide pour le conducteur et ne remplace pas une conduite prudente. Son utilisation est recommandée sur autoroute uniquement et il n'est pas conçu pour une conduite en ville. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Les capacités du système ACC présentent certaines limites. En fonction des conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières, le système ACC peut ne pas fonctionner. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Respectez toujours les limitations de vitesse indiquées et ne réglez jamais la vitesse au-delà de celles-ci.
- Le système ACC ne détecte pas les véhicules immobiles ou se déplaçant lentement.

8

Démarrage et conduite 8-107



MI-PILOT Assist (le cas échéant)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Conduisez toujours de manière prudente et attentive lorsque vous utilisez le système ACC. Lisez attentivement le manuel du conducteur avant d'utiliser le système ACC. Afin d'éviter toute blessure grave ou mortelle, le système ne doit pas être considéré comme un moyen d'éviter les accidents ou de contrôler la vitesse du véhicule dans des situations d'urgence. N'utilisez pas le système ACC si l'état de la route et les conditions de circulation ne sont pas appropriés.**
- **Le système ACC peut être annulé en cas d'accélération soudaine dans une descente.**

8

Fonctionnement du système ACC

Le système ACC est conçu pour maintenir une distance définie entre votre véhicule et le véhicule qui le précède et réduire la vitesse de votre véhicule si le véhicule de devant roule plus lentement. Le système ralentit autant que nécessaire le véhicule et, si le véhicule qui précède est détecté en train de s'arrêter, le véhicule ralentit jusqu'à l'arrêt. Cependant, le système ACC ne peut pas utiliser plus de 40 % de la puissance de freinage totale du véhicule.

Ce système doit uniquement être utilisé lorsque les conditions de circulation per-

mettent aux véhicules de maintenir une vitesse relativement constante ou lorsque leur vitesse change progressivement. Si un véhicule s'insère dans la voie de circulation devant le vôtre ou si le véhicule qui précède ralentit rapidement, la distance séparant les véhicules peut diminuer, car le système ACC ne peut pas réduire la vitesse du véhicule assez rapidement. Si ceci se produit, le système ACC émet un avertisseur sonore et l'écran du système clignote pour permettre au conducteur de réagir en conséquence.

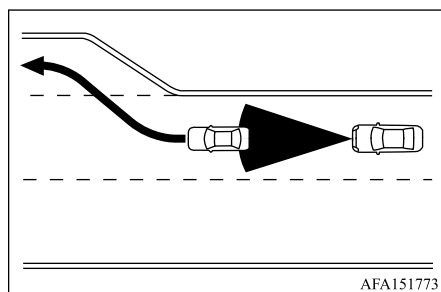
Le système ACC se désactive et un avertisseur sonore retentit si la vitesse est inférieure à 25 km/h (15 mi/h) environ et qu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant. Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute identifiée dans les données du système de navigation comme ayant un accès limité, le système ACC se désactive et un avertisseur sonore retentit si votre véhicule reste immobile pendant plus de 3 secondes environ et qu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant.

Le système ACC fonctionne comme suit :

- Lorsque aucun véhicule ne précède le vôtre, le système ACC maintient la vitesse définie par le conducteur. La plage de vitesses définie est comprise entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h) environ.

- Lorsque le mode prioritaire EV est sélectionné, la limite supérieure de la vitesse du véhicule SET est fixée à 135 km/h (83 mi/h).
- Lorsqu'un véhicule vous précède dans la voie de circulation, le système ACC ajuste la vitesse pour maintenir la distance sélectionnée par le conducteur par rapport au véhicule qui précède. Si le véhicule qui précède est détecté en train de s'arrêter, votre véhicule ralentit également jusqu'à l'arrêt complet. Une fois votre véhicule à l'arrêt, le système ACC le maintient dans cet état.
- Lorsque le véhicule circulant devant le vôtre change de voie, le système ACC augmente la vitesse de votre véhicule et la maintient au niveau défini.

Le système ACC ne contrôle pas la vitesse et ne vous avertit pas lorsque vous vous approchez de véhicules en stationnement ou se déplaçant lentement. Assurez-vous de maintenir une distance convenable par rapport aux véhicules qui précèdent lorsque vous approchez de péages ou en cas d'embouteillages.



Lorsque vous roulez sur autoroute à la vitesse définie pour le véhicule, et que votre véhicule s'approche d'un véhicule roulant plus lentement, le système ACC ajuste la vitesse définie afin de maintenir la distance de sécurité sélectionnée par le conducteur par rapport au véhicule qui précède. Si le véhicule qui précède change de voie ou sort de l'autoroute, le système ACC augmente à nouveau la vitesse de votre véhicule et la maintient au niveau défini. Soyez attentif lors de la conduite afin de garder le contrôle du véhicule lorsqu'il accélère jusqu'à la vitesse définie.

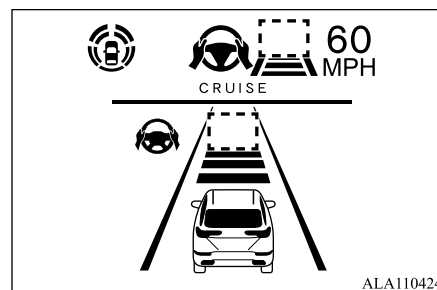
Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse définie sur des routes sinueuses ou vallonnées. Si cela se produit, vous devrez contrôler manuellement la vitesse du véhicule.

Habituellement, lors du contrôle de la distance vous séparant du véhicule qui précède, le système augmente ou diminue automatiquement la vitesse de votre véhicule en fonc-

tion de la vitesse détectée du véhicule qui précède.

Appuyez sur la pédale d'accélérateur afin d'augmenter la vitesse du véhicule autant que nécessaire lors d'un changement de voie. Appuyez sur la pédale de frein lorsqu'il est nécessaire de ralentir pour maintenir une distance de sécurité appropriée par rapport au véhicule qui précède si celui-ci freine de manière inattendue ou si un véhicule s'intercale. Faites toujours preuve de vigilance lorsque vous utilisez le système ACC.

Écran de réglage du système — aucun véhicule n'est détecté devant*



■ Aucun véhicule détecté devant

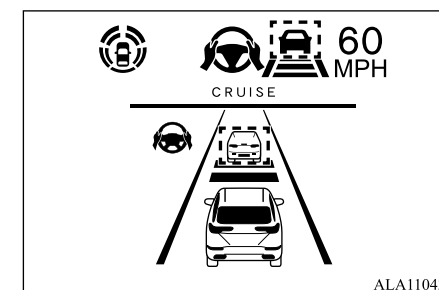
Le conducteur règle la vitesse souhaitée en fonction des conditions de circulation. Le système ACC maintient la vitesse définie

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

pour le véhicule, comme le ferait le régulateur de vitesse standard, tant qu'aucun véhicule n'est détecté devant dans la voie. Le système ACC affiche la vitesse définie pour le véhicule.

* : La présentation de l'écran de réglage peut différer en fonction du modèle.

Écran de réglage du système — véhicule détecté devant*



■ Véhicule détecté devant

Lorsqu'un véhicule est détecté devant dans la voie, le système ACC diminue la vitesse du véhicule en contrôlant le papillon des gaz et en commandant le freinage afin d'adapter la vitesse à celle d'un véhicule plus lent. Le système ACC règle alors la vitesse du véhicule en fonction de la vitesse du véhicule qui pré-

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

cède, afin de maintenir la distance sélectionnée par le conducteur.

REMARQUE

- Les feux de freinage du véhicule s'allument lorsque le freinage est commandé par le système ACC.
- Lorsque les freins sont actionnés par le système, un bruit peut être perçu. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

8

Lorsque le système ACC détecte un véhicule à l'avant, le voyant de détection du véhicule à l'avant et le voyant d'état d'activation du contrôle de la vitesse (mode de contrôle de la distance) s'allument en vert.

* : La présentation de l'écran de réglage peut différer en fonction du modèle.

■ Le véhicule qui précède s'arrête

Lorsqu'un véhicule est détecté devant le vôtre et qu'il ralentit graduellement pour s'immobiliser, votre véhicule ralentit également jusqu'à l'arrêt complet. Une fois votre véhicule immobile, le message « (RES+) Suivre le véhicule devant » s'affiche sur l'écran multi-informations.

■ Le véhicule qui précède accélère

- Si votre véhicule est à l'arrêt depuis moins de 3 secondes environ et que le véhicule qui le précède est détecté comme commençant à se déplacer, votre véhicule recommence automatiquement à se déplacer.
- Si votre véhicule est immobile depuis plus de 3 secondes environ et que le véhicule qui le précède est détecté comme commençant à accélérer, poussez la commande RES+ vers le haut ou appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur. Grâce au système ACC, le véhicule commence à suivre le véhicule qui précède.
- Vérifiez toujours les environs avant de redémarrer votre véhicule.
- Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute à accès limité (telle qu'identifiée dans les données du système de navigation) :
 - La durée pendant laquelle le véhicule peut rester arrêté avant de redémarrer automatiquement est prolongée, passant de 3 secondes à 30 secondes.

- Si un véhicule se trouvant à l'avant du vôtre s'intercale dans la voie ou en ressort, il est possible que votre véhicule ne démarre pas automatiquement lorsque la circulation reprend. Vous devez pousser la commande RES+ vers le haut ou appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule juste devant le vôtre lorsque les conditions de sécurité le permettent.

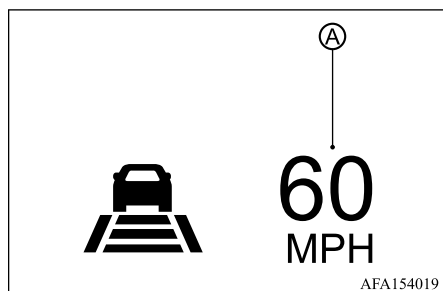
■ Aucun véhicule détecté devant

Lorsqu'il n'y a plus de véhicule détecté devant le vôtre, le système ACC relance petit à petit votre véhicule pour atteindre à nouveau la vitesse de véhicule définie précédemment. Le système ACC maintient ensuite la vitesse définie pour le véhicule.

Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté, le voyant de détection du véhicule à l'avant et le voyant d'état d'activation du contrôle de la vitesse (maintien du mode de contrôle de la vitesse) s'éteignent.

Le système ACC accélère progressivement le véhicule jusqu'à la vitesse définie pour le véhicule. Vous pouvez toutefois appuyer sur la pédale d'accélérateur pour accélérer plus rapidement. Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté et que votre véhicule circule à une vitesse inférieure à environ 25 km/h (15 mi/h), le système ACC se désactive auto-

matiquement. Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute identifiée dans les données du système de navigation comme ayant un accès limité, le système ACC se désactive et un avertisseur sonore retentit si votre véhicule reste immobile pendant plus de 3 secondes environ et qu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant.



Lorsque vous dépassez un autre véhicule, le voyant de vitesse du véhicule définie ① clignote si la vitesse de votre véhicule dépasse la vitesse définie. Le voyant de détection du véhicule à l'avant s'éteint lorsque la zone devant le véhicule est libre. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule reprend la vitesse précédemment définie. Bien que la vitesse de votre véhicule soit réglée dans le système ACC, vous pouvez appuyer sur la pédale

d'accélérateur lorsque vous devez accélérer rapidement.

Détection du rabattement d'un autre véhicule

Si un véhicule entre dans votre voie de circulation à proximité de votre véhicule, le système ACC peut vous en informer en faisant clignoter le voyant de détection du véhicule à l'avant.

Avertissement d'approche

Si votre véhicule se rapproche du véhicule qui vous précède en raison de la décélération rapide de ce véhicule ou si un autre véhicule entre en collision, le système avertit le conducteur à l'aide du carillon et de l'écran du système ACC. Ralentissez en appuyant sur la pédale de frein afin de maintenir une distance de sécurité convenable si :

- L'avertisseur sonore retentit.
- Les voyants de détection du véhicule à l'avant et de distance définie clignotent.
- Vous estimez qu'une distance de sécurité doit être maintenue.

Il est possible que l'avertisseur sonore ne se déclenche pas dans certains cas si la distance

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

séparant les véhicules est courte. Par exemple :

- Lorsque les véhicules roulent à la même vitesse et que la distance entre les véhicules ne change pas.
- Lorsque le véhicule qui précède roule plus vite et que la distance entre les véhicules augmente.
- Lorsqu'un véhicule s'intercale près de votre véhicule.

L'avertisseur sonore ne retentit pas lorsque :

- Votre véhicule s'approche de véhicules en stationnement ou se déplaçant lentement.
- La pédale d'accélérateur est appuyée, désactivant le système.

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

 REMARQUE

- L'avertisseur sonore d'approche peut retentir et l'affichage du système peut clignoter lorsque le capteur radar détecte des objets sur le côté du véhicule ou sur le côté de la route. Il est possible que le système ACC diminue ou augmente la vitesse du véhicule. Le capteur radar peut détecter ces objets lors de la conduite sur des routes sinueuses, étroites ou vallonnées ou à l'entrée et à la sortie d'un virage. Dans de telles situations, vous devez contrôler manuellement la distance convenable par rapport au véhicule qui précède.
La sensibilité du capteur peut également être affectée par le déplacement du véhicule (manœuvre de direction ou position de conduite dans la voie), la circulation ou l'état du véhicule (par exemple, lors de la conduite d'un véhicule endommagé).

Accélération lors d'un dépassement

Lorsque le système ACC est activé à une vitesse supérieure à 70 km/h (44 mi/h), que vous circulez derrière un véhicule plus lent (dont la vitesse est inférieure à la vitesse définie pour le véhicule) et que vous allumez le clignotant gauche, le système ACC commence automatiquement à accélérer votre véhicule pour aider à amorcer le dépassement

8-112 Démarrage et conduite

à gauche et commence à réduire la distance par rapport au véhicule qui le précède directement. Seul le clignotant gauche permet d'utiliser cette fonction. Au fur et à mesure que le conducteur tourne le volant et s'engage dans la voie de dépassement, le système ACC continue d'accélérer jusqu'à la vitesse définie pour le véhicule si aucun véhicule n'est détecté devant le vôtre. Si un autre véhicule est détecté devant le vôtre, alors votre véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse de véhicule situé devant le vôtre. Si le véhicule n'est pas amené dans la voie de dépassement de gauche, l'accélération s'arrête après un laps de temps court et se réadapte à la distance de sécurité paramétrée. L'accélération peut être interrompue à tout moment en appuyant sur la pédale de frein ou sur la commande CAN-CEL au volant.

 AVERTISSEMENT

- Afin de réduire le risque d'une collision pouvant entraîner des blessures graves ou la mort, veuillez prendre connaissance des points suivants :
- Cette fonction n'est activée qu'avec le clignotant de gauche et accélère brièvement le véhicule même si un changement de voie n'est pas amorcé. Il peut s'agir de situations autres qu'un dépassement comme des sorties à gauche.

 AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que lorsque vous dépassez un autre véhicule, la voie adjacente est libre avant d'amorcer le dépassement. Des changements soudains de la circulation peuvent survenir pendant un dépassement. Dirigez le véhicule ou freinez manuellement si nécessaire. Ne vous fiez jamais uniquement au système.

Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link (le cas échéant) **AVERTISSEMENT**

- Les limites du système de l'assistant de limitation de vitesse sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites de système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort :
- Il incombe au conducteur de choisir une vitesse appropriée, de respecter les règles de circulation et d'observer les autres usagers de la route.

⚠️ AVERTISSEMENT

- L'assistant de limitation de la vitesse risque de ne pas fonctionner correctement et la limite de vitesse réelle peut ne pas être correctement appliquée à la vitesse définie pour le véhicule dans toutes les conditions. Le conducteur doit commander manuellement la vitesse du véhicule.
- Lorsque le système de Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] ne fonctionne pas correctement ou est désactivé. (Reportez-vous à « Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] » à la page 8-42.)
- Lors de la conduite dans des pays ou des zones non couverts par le système de navigation.
- Lorsque le véhicule traverse une frontière nationale.
- Lors de la sortie d'une autoroute à accès limité telle qu'identifiée dans les données du système de navigation.
- En cas de conduite à proximité de routes parallèles (par exemple, dans le cas d'une autoroute doublée d'une voie de service parallèle).
- Lors de la conduite dans une zone dans laquelle chaque voie a un panneau de limitation de vitesse différent.
- Lors de la conduite sur une route en travaux ou dans une zone de travaux.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsque les données du système de navigation ne sont pas à jour ou sont indisponibles.

Lorsque le système MI-PILOT Assist avec Navi-link est activé et qu'il détecte un changement de limitation de vitesse, le nouveau panneau de limitation de vitesse s'affiche. Il peut alors être appliqué à la vitesse définie pour le véhicule de manière automatique ou manuelle.

L'assistant de limitation de la vitesse fonctionne :

- Lorsque le panneau de limitation de vitesse détecté indique 30 km/h (20 mi/h) ou plus.
- « Assist. limite vit. » est activé dans le menu de réglages de l'écran multi-informations.

📖 REMARQUE

- Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que le mode AUTO est sélectionné, l'assistant de limitation de la vitesse (réglage automatique de la vitesse définie pour le véhicule) fonctionne uniquement lorsque la vitesse indiquée sur le panneau de limitation est supérieure à la vitesse définie pour le véhicule.
- L'assistant de limitation de la vitesse ne fonctionne pas dans les situations suivantes :

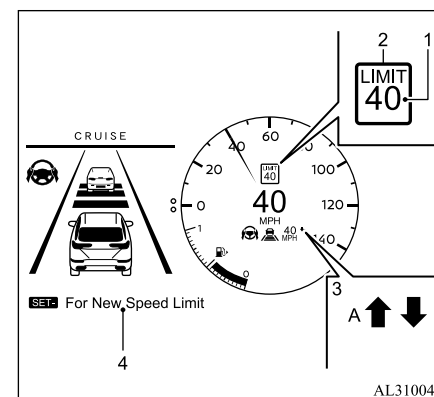
MI-PILOT Assist (le cas échéant)

📖 REMARQUE

- En cas d'augmentation de la vitesse limite indiquée sur le panneau, si la vitesse définie pour le véhicule est déjà plus rapide que la nouvelle limite de vitesse.
- En cas de baisse de la vitesse limite indiquée sur le panneau, si la vitesse définie pour le véhicule est déjà plus lente que la nouvelle limite de vitesse.

■ Affichage et témoins du système

Exemple



1. Témoin de panneau de limitation de vitesse détecté

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

Affiche le panneau de limitation de vitesse actuellement détecté. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Reconnaissance des panneaux de signalisation [TSR] » à la page 8-42.

2. Témoin de panneau de limitation de vitesse appliqué (cadre vert)

Indique que le panneau de limitation de vitesse détecté peut être appliqué à la vitesse définie pour le véhicule.

3. Témoin d'assistant de limitation de la vitesse

Indique le mode d'activation du système ou le fonctionnement du système.

« ↑ » : Le mode manuel est activé et un nouveau panneau de limitation de vitesse (valeur de vitesse supérieure) est indiqué.

« ↓ » : Le mode manuel est activé et un nouveau panneau de limitation de vitesse (valeur de vitesse inférieure) est indiqué.

« A » : Le mode Auto est activé.

4. Message de guidage, instruction sur le réglage d'une nouvelle vitesse.

■ Fonctionnement du système

Lorsque le système détecte un panneau avec une limitation de vitesse différente, la nouvelle valeur de vitesse est indiquée. La vitesse définie pour le véhicule peut être modifiée afin de correspondre au panneau de limitation

de vitesse de manière automatique ou manuelle.

Lorsque le mode Manuel est sélectionné sur le menu de réglages (réglage d'usine par défaut) :

- Pour accepter la nouvelle limite de vitesse indiquée, appuyez sur la commande RES+ (en cas de limite de vitesse supérieure) ou sur la commande SET- (en cas de limite de vitesse inférieure).

- Le témoin d'assistant de limitation de vitesse (↑ ou ↓) s'éteint après 10 secondes environ si la commande RES+ ou SET- n'est pas actionnée. (Il est possible d'éteindre immédiatement le témoin d'assistant de limitation de vitesse en actionnant la commande opposée à la direction indiquée par le témoin d'assistant de limitation de vitesse.)

Le système ne s'active pas si aucun panneau de limitation de vitesse n'est détecté.

Lorsque le mode Auto est sélectionné sur le menu de réglages :

- Le panneau de limitation de vitesse s'applique automatiquement à la vitesse définie pour le véhicule lors de la conduite sur une route identifiée dans les données du système de navigation comme une autoroute à accès limité. En outre, lorsque le système MI-PILOT Assist avec Navi-link est activé, mais non paramétré (actif) et qu'il détecte un nouveau panneau de limitation de vitesse, la vitesse définie pour le véhicule est automatiquement actualisée.

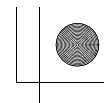
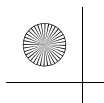
- Le mode Auto peut ne pas être disponible dans certaines régions ou sur des routes autres que des autoroutes à accès limité. Le cas échéant, le système fonctionne en mode manuel.

REMARQUE

- Le mode automatique ne fonctionne pas à Hawaï ni dans les zones insulaires des États-Unis.

■ Comment activer et désactiver le système

1. Appuyez sur la touche ◀▶ sur le volant jusqu'à ce que « Réglages » s'affiche sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement.



2. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez « Assist. limite vit. » et appuyez sur la commande de défilement pour sélectionner « Auto » ou « Manuel » pour autoriser (et non pas activer) le système.

Pour désactiver le système, sélectionnez « Désactiver ».

REMARQUE

- Le système conserve les réglages actuels présents à l'écran multi-informations, même en cas de redémarrage du système EV hybride rechargeable.

Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link (le cas échéant)

AVERTISSEMENT

- Les limites du système d'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire sont énumérées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites de système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort :
- Les capacités du système d'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire présentent certaines limites. En fonction des conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières, le système risque de ne pas fonctionner. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Le système d'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire ne réduit pas la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt. Le conducteur doit donc freiner lorsque cela s'avère nécessaire.
- Il incombe au conducteur de choisir une vitesse appropriée, de respecter les règles de circulation et d'observer les autres usagers de la route.

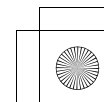
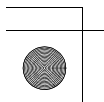
MI-PILOT Assist (le cas échéant)

AVERTISSEMENT

- Le système d'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire ne fonctionne pas à Hawaï ni dans les zones insulaires des États-Unis.
- L'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions routières et de circulation, et le système peut changer la vitesse de manière inattendue. Le conducteur doit commander manuellement la vitesse du véhicule.
- Lorsque les données du système de navigation ne sont pas à jour ou sont indisponibles.
- Lorsque vous ne suivez pas l'itinéraire suggéré par le système de navigation.
- Lorsque le système de navigation calcule à nouveau l'itinéraire.
- Lors de la conduite dans des pays ou des zones non couverts par le système de navigation.
- Lors de la conduite sur une route en travaux ou sur une nouvelle route.
- Lors de la conduite à proximité d'un embranchement ou d'une jonction de route.
- Lors de la conduite par mauvais temps ou sur une route en mauvais état.

8

Lorsque le système MI-PILOT Assist avec Navi-link est activé sur une route identifiée dans les données du système de navigation comme une autoroute à accès limité, l'ajuste-



MI-PILOT Assist (le cas échéant)

ment de la vitesse en fonction de l'itinéraire utilise les informations routières fournies par le système de navigation et peut ajuster la vitesse du véhicule en fonction des virages, des intersections et des sorties. Il est possible que le système ne réduise pas toujours la vitesse en cas de virage, d'intersection ou de sortie; le conducteur doit donc toujours se tenir prêt à appliquer un freinage supplémentaire.

Une fois le véhicule sorti du virage ou de l'intersection, il accélère à nouveau pour atteindre la vitesse définie. Lorsqu'il quitte une autoroute à accès limité, le conducteur doit freiner à la fin de la sortie.

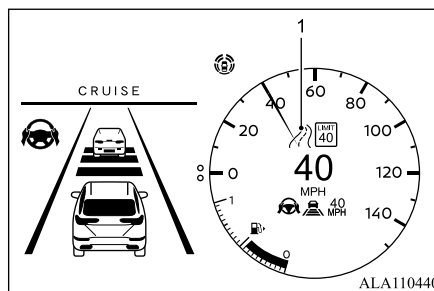
8

REMARQUE

- Le système ne fonctionne pas lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le système peut ne pas fonctionner en fonction de la distance fixée par rapport au véhicule qui le précède et des véhicules détectés devant.

Affichage et témoins du système

Exemple



1. Témoin d'informations routières

Ce témoin apparaît lorsque le système ajuste la vitesse en fonction des virages ou des sorties.

	Virages et intersections
	Sorties

Comment activer et désactiver le système

1. Appuyez sur la touche ◀▶ sur le volant jusqu'à ce que « Réglages » s'affiche sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement.

2. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez « Navigation avec rég vit », puis appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE

- Le système conserve les réglages actuels présents à l'écran multi-informations, même en cas de redémarrage du système EV hybride rechargeable.

Limites du système ACC

AVERTISSEMENT

- Les limites du système ACC sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites de système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort :
 - Le système ACC est principalement conçu pour une utilisation sur autoroutes. Il est déconseillé d'utiliser le système ACC en zone urbaine/en ville.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le système ACC ne s'adapte pas automatiquement aux conditions extérieures. Le système doit être utilisé dans des conditions de circulation régulière et fluide. N'utilisez pas ce système sur des routes très sinueuses ou verglacées ou en cas de forte pluie ou de brouillard.
- La fonction de contrôle de la distance présente des limites. Ne vous fiez donc jamais uniquement au système ACC. Ce système ne peut pas corriger une conduite dangereuse, inattentive ou distraite, palier à de mauvaises conditions météorologiques ou à une mauvaise visibilité en cas de pluie ou de brouillard. Réduisez la vitesse du véhicule en appuyant sur la pédale de frein, en fonction de la distance vous séparant du véhicule de devant et des circonstances environnantes afin de maintenir une distance de sécurité entre les véhicules.
- Lorsque le système ACC arrête automatiquement le véhicule, ce dernier peut accélérer automatiquement s'il a été arrêté pendant moins de 3 secondes environ. Soyez prêt à arrêter votre véhicule si nécessaire.
- Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute à accès limité (telle qu'identifiée dans les données du système de navigation) :

⚠️ AVERTISSEMENT

- La durée pendant laquelle le véhicule peut rester arrêté avant de redémarrer automatiquement est prolongée, passant de 3 secondes à 30 secondes.
- Si un véhicule se trouvant à l'avant du vôtre s'intercale dans la voie ou en ressort, il est possible que votre véhicule ne démarre pas automatiquement lorsque la circulation reprend. Vous devez pousser la commande RES+ vers le haut ou appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule juste devant le vôtre lorsque les conditions de sécurité le permettent.
- Vérifiez toujours les environs avant de redémarrer votre véhicule.
- Faites toujours attention au fonctionnement du véhicule et soyez prêt à contrôler manuellement la distance de sécurité convenable. En fonction des circonstances, le système ACC peut ne pas être capable de maintenir la distance définie entre les véhicules (distance de sécurité) ou la vitesse définie.
- Le système ACC ne détecte pas les objets suivants :
 - Les véhicules à l'arrêt ou se déplaçant lentement (lorsque votre véhicule s'en approche)
 - Les piétons ou les objets sur la chaussée
 - Les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie

⚠️ AVERTISSEMENT

- Les motos roulant en décalage dans la voie de circulation
- Le système ACC risque de ne pas détecter un véhicule se trouvant devant le vôtre dans certaines conditions routières, météorologiques ou de conduite. Afin d'éviter tout accident, n'utilisez jamais le système ACC dans les conditions suivantes :
 - Lorsque la circulation est dense et rapide ou sur les routes très sinueuses
 - Sur des routes glissantes, recouvertes de verglas, de neige, etc.
 - Sur une route cahoteuse, comme un chemin de terre irrégulier
 - Dans une descente en pente raide (le véhicule pourrait dépasser la vitesse définie et des freinages fréquents risqueraient d'entraîner une surchauffe des freins)
 - Sur des routes vallonnées
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.)
 - Lorsque le niveau de détection du capteur est réduit (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable et éclaboussures provoquées par d'autres véhicules)
 - Lorsque de la saleté, du givre, de la neige ou tout autre matériau adhère à la surface du capteur radar

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsque les conditions de circulation permettent difficilement de maintenir la distance convenable entre les véhicules en raison des accélérations et décélérations fréquentes
- Lorsqu'un véhicule de forme compliquée, tel qu'une remorque porte-voiture ou un camion/une remorque à plateau, se trouve à proximité du véhicule de devant
- En cas d'interférences causées par d'autres sources radar
- Lorsque des bagages excessivement lourds sont placés sur le siège arrière ou dans la zone de chargement de votre véhicule
- En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule
- Selon l'état de la route et les conditions de circulation, un véhicule ou un objet peut apparaître de manière inattendue dans la zone de détection du capteur et provoquer un freinage automatique. Restez toujours vigilant et évitez l'utilisation du système ACC lorsqu'elle n'est pas recommandée dans cette section d'avertissement.
- Le système ACC utilise également une caméra avant. Dans les conditions suivantes, entre autres, la caméra risque de ne pas détecter correctement un véhicule ou de détecter le véhicule qui précède trop tard :

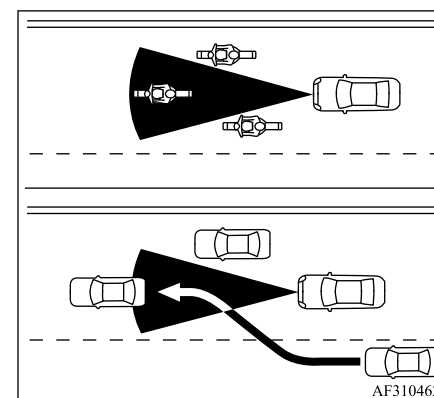
⚠️ AVERTISSEMENT

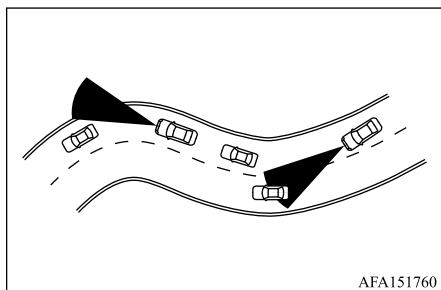
- Mauvaise visibilité (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable, et éclaboussures projetées par d'autres véhicules)
- La surface de la caméra du pare-brise est embuée ou couverte de saleté, d'eau, de gouttelettes, de givre, de neige, etc.
- Une lumière forte (par exemple, les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse) pénètre dans la caméra avant
- Un changement soudain du niveau de luminosité se produit (par exemple, lorsque le véhicule entre ou sort d'un tunnel ou d'une zone ombragée ou que des éclairs se produisent)

Le système ACC est conçu pour vérifier automatiquement le fonctionnement du capteur radar, dans la limite des capacités du système. La zone de détection du capteur radar est limitée. Le véhicule qui précède doit se trouver dans la zone de détection pour que le système ACC maintienne la distance sélectionnée par rapport à celui-ci. Le véhicule qui précède peut sortir de la zone de détection en raison de sa position sur la même voie de circulation. Lorsque vous suivez des motos circulant dans la même voie, il est possible qu'elles ne soient pas détectées si elles ne circulent pas au centre de la voie. Il est possible qu'un véhicule s'insérant devant vous

dans la voie ne soit pas détecté tant qu'il ne se trouve pas complètement à l'intérieur de la voie.

Si cela se produit, le système ACC peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et en faisant retentir le témoin sonore. Le conducteur peut être amené à déterminer lui-même la distance de sécurité convenable par rapport au véhicule qui précède.





En cas de conduite sur routes sinueuses, vallonnées, en lacets, étroites ou en travaux, il est possible que le capteur radar détecte des véhicules circulant dans une autre voie, ou qu'il ne détecte temporairement pas un véhicule circulant devant. Il est possible que le système ACC diminue ou augmente la vitesse du véhicule.

Le déplacement (manœuvre de direction ou position dans la voie de circulation, etc.) ou l'état du véhicule peuvent également affecter la détection des véhicules.

Si cela se produit, le système ACC peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et en faisant retentir le témoin sonore de manière inattendue. Le conducteur devra alors maintenir lui-même une distance de sécurité appropriée par rapport au véhicule qui circule devant.

Lorsque le système ACC est temporairement indisponible

Les conditions suivantes peuvent entraîner une indisponibilité temporaire du système ACC. Dans ces cas, le système ACC peut ne pas s'annuler et ne pas être en mesure de maintenir la distance de sécurité sélectionnée par rapport au véhicule qui précède.

Condition A :

Lorsque les conditions suivantes sont remplies, le système ACC se désactive automatiquement. Un avertisseur sonore retentit et le système ne peut pas être réglé :

- Lorsque l'une des portières est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
- Le véhicule qui précède n'est pas détecté et votre véhicule roule à une vitesse inférieure à 25 km/h (15 mi/h). Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute identifiée dans les données du système de navigation comme ayant un accès limité, le système ACC se désactive et un avertisseur sonore retentit si votre véhicule reste immobile pendant plus de 3 secondes environ et qu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant.

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

- Votre véhicule a été arrêté par le système ACC pendant environ 3 minutes ou plus.
- Lorsque le levier de vitesses n'est pas sur la position D (conduite) ou B (frein à récupération). (Si vous activez l'ACC lorsque le levier de vitesses est en position B, il passe automatiquement en position D.)
- Le frein de stationnement électrique est activé.
- Le système ASC est désactivé.
- Le système FCM applique un freinage plus fort.
- Le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) fonctionne.
- Le mode SNOW (neige), MUD (gravier) ou GRAVEL (tout-terrain) est sélectionné.
- Une roue dérape.
- Lorsque le radar avant est altéré en raison de saleté ou d'une autre obstruction bloquant le capteur radar.
- Lorsque le signal du radar est provisoirement interrompu.

8

Action à effectuer :

Lorsque les conditions énumérées ci-dessus ne sont plus remplies, désactivez le système à l'aide de la commande MI-PILOT Assist (assistance MI-PILOT). Activez le système MI-PILOT Assist (assistance MI-PILOT) à nouveau pour utiliser le système.

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

 REMARQUE

- Lorsque le système ACC est annulé dans l'une des conditions suivantes à l'arrêt, le frein de stationnement électrique est automatiquement activé :
 - Lorsque l'une des portières est ouverte.
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
 - Votre véhicule a été arrêté par le système ACC pendant environ 3 minutes ou plus.
- Lorsque le levier de vitesses n'est pas sur la position D (conduite) ou B (frein à récupération). (Si vous activez l'ACC lorsque le levier de vitesses est en position B, il passe automatiquement en position D.)
- Le système ASC est désactivé.
- Lorsque le radar avant est altéré en raison de saleté ou d'une autre obstruction bloquant le capteur radar.
- Lorsque le signal du radar est provisoirement interrompu.

Condition B :

Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.) bloquant le capteur radar avant, le système ACC se désactive automatiquement, l'avertisseur sonore retentit et le message d'avertissement « Désactivé temp. Radar avant bloqué Voir manuel du propriétaire » apparaît à l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Une fois que la condition ci-dessus n'est plus présente, le message d'avertissement disparaît de l'écran multi-informations et le système reprend son fonctionnement normal. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour cette réparation.

Condition C :

Lorsque le capteur radar monté à l'avant du véhicule est recouvert de poussière ou est obstrué, le système ACC se désactive automatiquement.

L'avertisseur sonore retentit et le message d'avertissement « Désactivé temp. Radar avant bloqué Voir manuel du propriétaire » apparaît à l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Si le message d'avertissement apparaît, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement) et désactivez le système EV hybride rechargeable. Lorsque le signal du radar s'interrompt provisoirement, nettoyez la zone du capteur et redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Condition D :

Lorsque vous conduisez sur des routes dont la structure ou les bâtiments sont limités (par exemple, longs ponts, déserts, champs de neige, conduite près de murs longs), le système peut afficher le message « Désactivé temp. Radar avant bloqué Voir manuel du propriétaire ».

Action à effectuer :

Lorsque les conditions de conduite ci-dessus ont disparu, réactivez le système.

Dysfonctionnement du système ACC

En cas de dysfonctionnement du système ACC, celui-ci s'éteint automatiquement, un avertisseur sonore retentit et le voyant d'état du régulateur de vitesse (orange) s'allume.

Action à effectuer :

Si l'avertissement s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Désactivez le système EV hybride rechargeable, redémarrez le système EV hybride rechargeable et réglez à nouveau le système ACC. S'il n'est pas possible de régler le système ACC ou si l'avertissement reste allumé, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Bien que la conduite normale puisse être poursuivie, le système ACC doit être inspecté. Il est recommandé de se

rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

REMARQUE

- Si le système ACC est temporairement indisponible, le mode de régulation de vitesse conventionnel peut toujours être utilisé. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à la section « Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) » à la page 8-129.

Entretien du capteur ACC

Le capteur radar se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le système ACC fonctionne correctement, observez toujours les points suivants :

- Maintenez toujours la zone du capteur propre.
- Ne heurtez pas et n'endommagez pas les surfaces autour du capteur.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires près du capteur. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.
- Ne fixez pas d'objets métalliques près de la zone du capteur (pare-broussaille, etc.). Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.

- L'extérieur de la zone avant du véhicule ne doit pas être modifié, démonté ni peint.

Avant de personnaliser ou de réparer le pare-chocs avant, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Le capteur de la caméra est situé au-dessus du rétroviseur intérieur.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des systèmes et d'éviter tout dysfonctionnement, observez les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité de la caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité de la caméra à détecter les lignes de marquage.
- Ne frappez pas et n'endommagez pas les zones entourant la caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra.

Si les unités de caméra sont endommagées à la suite d'un accident, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

■ Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses et
2. ce dispositif doit supporter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

8

⚠ ATTENTION

- Les changements ou modifications réalisés sur cet équipement sans approbation explicite de Robert Bosch GmbH peuvent rendre nulle l'autorisation de la FCC à utiliser cet équipement.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites de dispositif digital de classe A, en application de la section 15 de la réglementation FCC. L'objectif de ces limites est d'offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie radioélectrique, et il

Démarrage et conduite 8-121

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

risque de provoquer des interférences avec les communications radio s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions.

L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nocives; le cas échéant, l'utilisateur se verra dans l'obligation de remédier à l'interférence à ses frais.

Informations relatives à l'exposition aux rayonnements radioélectriques :

8

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition aux radiations de la FCC prescrites en environnement libre. Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance minimale de 20 cm entre vous et le radiateur.

Cet émetteur ne doit pas être co-implanté ou exploité conjointement à une autre antenne ou un autre émetteur.

Pour le Canada

Texte de mise en garde juridique en matière d'équipements RF :

Ce dispositif contient des émetteur(s)/récepteur(s) exempts de licence qui sont conformes aux CNR exempts de licence d'Innovation, Science et Développement économique Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne peut pas provoquer d'interférences. (2) Ce dispositif doit supporter la réception d'interfê-

rences, y compris celles pouvant provoquer des dysfonctionnements.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement Économique du Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

N07705500077

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçu pour pallier un comportement dangereux, à un manque d'attention ou à une attitude distraite. Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] ne dirigera pas toujours le véhicule pour le maintenir dans la voie. Il n'est pas conçu pour éviter une éventuelle perte de contrôle. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] présente des limites. Ne vous y fiez donc jamais uniquement. Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] risque de ne pas fonctionner dans certaines conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières. Conduisez toujours prudemment, faites attention au fonctionnement du véhicule et contrôlez manuellement votre véhicule de manière appropriée.
- Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est conçu pour être utilisé sur des autoroutes bien développées avec des courbes douces (modérées). Pour éviter tout risque d'accident, n'utilisez pas ce système sur des routes locales ou hors autoroute.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] dirige uniquement le véhicule pour maintenir sa position au centre d'une voie. Le véhicule ne se dirigera pas pour éviter les objets sur la route devant le véhicule ou pour éviter un véhicule se déplaçant sur votre voie.
- Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule. Ne retirez jamais les mains du volant pendant la conduite. Laissez toujours les mains sur le volant et conduisez le véhicule prudemment.
- Conduisez toujours de manière prudente et attentive lorsque vous utilisez le système d'aide au maintien dans la voie [LKA]. Lisez attentivement le manuel du conducteur avant d'utiliser le système d'aide au maintien dans la voie [LKA]. Afin d'éviter toute blessure grave ou mortelle, le système ne doit pas être considéré comme un moyen d'éviter les accidents ou de contrôler la vitesse du véhicule dans des situations d'urgence. N'utilisez pas le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] si l'état de la route et les conditions de circulation ne sont pas appropriés.

Fonctionnement du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] aide le conducteur à maintenir le véhicule près du centre de la voie lorsque les marqueurs de voie droit et gauche sont détectés. Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] ne fonctionne que lorsqu'il est associé au système de régulateur de vitesse adaptatif [ACC]. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] avec Stop & Go » à la page 8-107.

Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] peut être activé lorsque les conditions suivantes soient remplies :

- Le système ACC est activé et la vitesse réglée.
- Les lignes de marquage des deux côtés sont clairement détectées.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 60 km/h (37 mi/h), OU un véhicule est détecté devant vous alors qu'il roule à moins d'environ 60 km/h (37 mi/h).
- Le conducteur saisit le volant.
- Le véhicule circule au centre de la voie.
- Les clignotants ne sont pas actionnés.

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

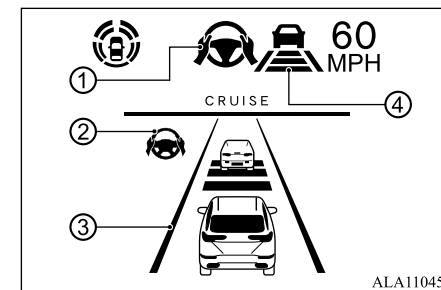
- L'essuie-glace ne fonctionne pas en position haute vitesse (la fonction d'assistance au maintien dans la voie [LKA] est désactivée après que l'essuie-glace a fonctionné pendant environ 10 secondes en position haute vitesse).

Pour activer ou désactiver le système d'aide au maintien dans la voie [LKA], voir « Comment activer/désactiver le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] » à la page 8-106.

Affichage et témoins du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

8

Exemple



MI-PILOT Assist (le cas échéant)

1. Témoin/avertissement d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] ①

Affiche l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] au moyen de la couleur du témoin/de l'avertissement

- Témoin (gris) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] : Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] en veille
- Témoin (vert) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] : Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] activé
- Témoin (orange) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] : Dysfonctionnement du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

2. Témoin du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] ②

Indique l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] selon la couleur du témoin

- Témoin (gris) du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] : Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] en veille
- Témoin (vert) du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] : Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] activé

3. Témoin de ligne de marquage ③

Indique si le système détecte la ligne de marquage

- Témoin de ligne de marquage (gris) : Aucune ligne de marquage n'est détectée
- Témoin de ligne de marquage (vert) : Des lignes de marquage sont détectées
- Témoin de ligne de marquage (orange) : Une sortie de voie est détectée

4. Témoin de ligne de marquage/témoin d'état d'activation du contrôle de la vitesse/témoin de distance définie ④

Affiche l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] selon la couleur du témoin de ligne de marquage.

- Témoin de ligne de marquage (gris) : Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] en veille
- Témoin de ligne de marquage (vert) : Système d'aide au maintien dans la voie [LKA] activé

En ce qui concerne le témoin d'état d'activation du contrôle de la vitesse et le témoin de distance définie, reportez-vous à « Écran et témoins du système MI-PILOT Assist » à la page 8-100.

Lorsque l'assistance au maintien dans la voie [LKA] est en fonctionnement, le témoin d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] ①, le témoin du système

d'aide au maintien dans la voie [LKA] ②, et le témoin de ligne de marquage l'indicateur de marquage ③ et ④ sur l'écran multi-informations deviennent verts. Un avertisseur sonore retentit lors de l'activation initiale du système d'aide au maintien dans la voie [LKA].

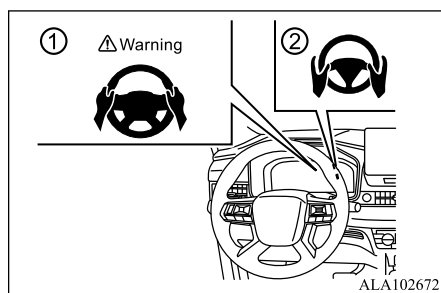
Lorsque l'assistance au maintien dans la voie [LKA] se désactive, le témoin d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] ①, le témoin du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] ②, et le témoin de ligne de marquage l'indicateur de marquage ③ et ④ sur l'écran multi-informations deviennent verts et un avertisseur sonore retentit deux fois.

Prévention de sortie de voie [LDP]

Lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est actif, si un virage ou un vent transversal fort dépasse les capacités du système et que votre véhicule s'approche du bord gauche ou du bord droit de la voie de circulation, le système LDP fait clignoter le témoin LDP sur l'écran multi-informations et fait vibrer le volant afin d'alerter le conducteur. L'avertisseur sonore retentit également (4 bips rapides). Puis, le système LDP entraîne automatiquement les freins pendant un court instant afin d'aider le conducteur à

replacer le véhicule au centre de la voie de circulation. Cette action s'ajoute à toutes les autres actions effectuées par l'assistance au maintien dans la voie [LKA] et les avertissements ne peuvent pas être désactivés. Pour des informations complémentaires, consultez « Prévention de sortie de voie [LDP] » à la page 8-50.

Détection des mains



Lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est activé, il surveille l'utilisation du volant par le conducteur.

Si le volant n'est pas actionné ou que le conducteur retire les mains du volant pendant un certain temps, l'avertissement ① apparaît à l'écran multi-informations et le témoin d'avertissement de volant non tenu ② s'allume.

Si le conducteur n'actionne pas le volant après l'affichage de l'avertissement et l'allu-

mage du témoin d'avertissement, un signal sonore retentit et le message ainsi que le témoin d'avertissement se mettent à clignoter. Si le conducteur n'actionne toujours pas le volant, le système applique brièvement les freins afin de signifier une nouvelle fois au conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

En l'absence de réponse de la part du conducteur, le système active les feux de détresse et ralentit le véhicule jusqu'à son arrêt complet. Le conducteur peut interrompre cette décélération à tout moment en actionnant le volant, en freinant, en accélérant ou en actionnant la commande MI-PILOT Assist.

⚠ AVERTISSEMENT

- L'aide au maintien dans la voie [LKA] n'est pas un système de conduite mains libres. Laissez toujours les mains sur le volant et conduisez le véhicule prudemment. Ne pas se conformer à cette consigne pourrait entraîner une collision et des blessures graves ou mortelles.

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

📖 REMARQUE

- Si le conducteur ne touche que légèrement le volant (au lieu de le tenir fermement), le capteur de couple de braquage risque de ne pas détecter les mains du conducteur sur le volant et une suite d'avertissements risquent d'être émis. Lorsque le conducteur tient le volant et l'actionne à nouveau, les avertissements se désactivent.

Activation/désactivation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

8

Utilisez la méthode suivante pour activer ou désactiver l'aide au maintien dans la voie [LKA].

■ Commutateur MI-PILOT sur le volant

Appuyez sur le commutateur MI-PILOT. Vous activez alors l'ACC. Notez que l'aide au maintien dans la voie [LKA] est peut-être déjà activée, en fonction des réglages du menu « Réglages ». Ces réglages sont conservés si le système EV hybride rechargeable est redémarré.

Appuyez ensuite sur SET- sur l'interrupteur droit du volant pour régler la vitesse du régu-

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

lateur de vitesse. Lorsque le système détecte que les lignes de démarcation sont dégagées, les icônes de l'aide au maintien dans la voie [LKA] deviennent vertes et le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] s'active. L'icône de l'aide au maintien de voie [LKA] restera grise si le véhicule est conduit à une vitesse inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h) et qu'aucun véhicule n'est détecté devant lui.

■ Réglage sur l'écran multi-informations

8

1. Appuyez sur les boutons ◀▶ du volant jusqu'à ce que le menu « Réglages » s'affiche à l'écran multi-informations et appuyez sur la commande de défilement.
2. Utilisez la commande de défilement pour mettre en surbrillance « Assist. au conduct. », puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez « direction assistée » puis appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système d'aide au maintien dans la voie [LKA].

REMARQUE

- Lorsque l'écran d'aide au maintien dans la voie [LKA] est affiché sur l'écran multi-informations, appuyez sur le bouton OK sur le volant pour afficher le menu de réglage « Assist. au conduct. ».

REMARQUE

- Lors de l'activation ou de la désactivation du système à partir de l'écran multi-informations ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au maintien dans la voie [LKA], le système conserve les paramètres actuels, même si le système EV hybride rechargeable est redémarré.

Limites du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

AVERTISSEMENT

- Dans les situations suivantes, la caméra peut ne pas détecter correctement le marquage des voies ou le détecter de manière incorrecte et l'assistance au maintien dans la voie [LKA] peut ne pas fonctionner correctement :
 - Lorsque vous conduisez sur des routes où il y a plusieurs marquages de voie parallèles, des marquages de voie décolorés ou mal peints, des marquages de voie non standard ou des marquages de voie recouverts d'eau, de saleté, de neige, etc.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes dont les marquages de voie ont été supprimés
 - Lorsque vous conduisez sur des routes dont la largeur des voies s'élargit ou se rétrécit

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous conduisez sur des routes comportant plusieurs voies ou des lignes de marquage peu claires en raison de travaux routiers
- Lorsque vous conduisez sur des routes où il y a des objets très contrastés, tels que des ombres, de la neige, de l'eau, des ornières de roue, des joints ou des lignes restantes après des réparations de route (l'assistance au maintien dans la voie [LKA] pourrait détecter ces éléments comme des lignes de marquage)
- Lorsque vous conduisez sur des routes où les voies de circulation fusionnent ou se séparent
- N'utilisez pas l'assistance au maintien dans la voie [LKA] dans les conditions suivantes, car le système peut ne pas détecter correctement les lignes de marquage. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule et de provoquer un accident.
 - Lors d'intempéries (pluie, brouillard, neige, poussière, etc.)
 - Lorsque la pluie, la neige, le sable, etc., sont projetés par les roues d'autres véhicules
 - Lorsque de la saleté, de l'huile, de la glace, de la neige, de l'eau ou tout autre objet adhère à la caméra
 - Lorsque l'objectif de la caméra est embué



MI-PILOT Assist (le cas échéant)

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsqu'une lumière forte (par exemple, la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) brille sur la caméra
- Lorsque les phares ne sont pas brillants à cause de la saleté sur l'objectif ou que les phares sont éteints dans les tunnels ou l'obscurité
- Lorsqu'un changement soudain de luminosité se produit (par exemple, lorsque le véhicule entre ou sort d'un tunnel ou se trouve sous un pont)
- Sur les routes où des voies de circulation se rejoignent ou se séparent ou lorsqu'il y a des lignes de marquage temporaires en raison de travaux routiers
- Lorsqu'il y a une fermeture de voie en raison de travaux sur la chaussée
- Lorsque vous conduisez sur une chaussée cahoteuse, comme un chemin de terre inégal
- Lors de la conduite dans des virages serrés ou sur des routes sinueuses
- Lors de la conduite sur des routes en montée et en descente répétées
- N'utilisez pas l'assistance au maintien dans la voie [LKA] dans les conditions suivantes, car le système ne fonctionnera pas correctement :

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous conduisez avec un pneu qui n'est pas dans des conditions normales (par exemple, usure des pneus, pression anormale des pneus, installation d'un pneu de secours, chaînes de pneus, roues non standard)
- Lorsque le véhicule est équipé de pièces de frein ou de suspension non originales
- Lorsqu'un objet tel qu'un autocollant ou une cargaison obstrue la caméra
- Lorsque des bagages excessivement lourds sont chargés sur le siège arrière ou dans le coffre à bagages de votre véhicule
- Lorsque la capacité de charge du véhicule est dépassée
- En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule
- Un bruit excessif interférera avec le son de l'avertisseur sonore et le bip peut ne pas être entendu.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Pour que le système d'assistance MI-PILOT Assist fonctionne correctement, le pare-brise devant la caméra doit être propre. Remplacez les balais d'essuie-glace usés. Des balais d'essuie-glace de la bonne taille doivent être utilisés pour s'assurer que le pare-brise est propre. N'utilisez que des balais d'essuie-glace d'origine Mitsubishi Motors, ou des balais d'essuie-glace équivalents, spécialement conçus pour être utilisés sur le modèle et l'année de votre véhicule. Il est recommandé de vous rendre chez votre concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour trouver les bonnes pièces pour votre véhicule.

8

Mise en veille temporaire du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

Mise en veille automatique à cause des conditions de conduite :

Lorsque le conducteur active le clignotant, le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est temporairement placé en mode veille. (Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] redémarre automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies.)

Mise en veille automatique :

Démarrage et conduite 8-127

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

Dans les cas suivants, l'avertisseur sonore retentit deux fois et le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] passe à un mode de veille temporaire. (Le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] redémarre automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies.)

- Lorsque la voie de circulation actuelle est trop étroite pour circuler.
- Lorsqu'un virage est trop serré et que le véhicule ne peut pas rester dans la voie de circulation.
- Lorsque les lignes de marquage des deux côtés ne sont plus détectées.
- Lorsqu'un véhicule devant n'est plus détecté à une vitesse inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h).
- Lorsque la caméra est traversée par une lumière puissante.
(Par exemple si la lumière est orientée directement sur l'avant du véhicule pendant un lever ou un coucher de soleil.)
- Lorsque la température de la caméra est trop élevée.



REMARQUE

- Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, lors de la conduite sur une route identifiée dans les données du système de navigation comme une autoroute à accès limité, il est possible que le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] continue de fonctionner en présence de lignes de marquage visibles des deux côtés de la voie, même lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h) et qu'aucun véhicule n'est détecté devant.

Annulation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

Dans les conditions suivantes, l'assistant de maintien dans la voie [LKA] s'annule, et le témoin d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] et de maintien dans la voie [LKA] s'éteignent :

- Lorsque des lignes de marquage inhabituelles apparaissent dans la voie de circulation ou lorsque les lignes de marquage ne peuvent pas être correctement détectées pendant un certain temps en raison de certaines conditions (par exemple, une ornière de neige, la réflexion de la lumière un jour de pluie, la présence de plusieurs lignes de marquage peu claires sur la voie)
- Lorsque l'essuie-glace fonctionne à grande vitesse (le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] est désactivé lorsque l'essuie-glace fonctionne pendant plus de 10 secondes environ)
- Lorsque la zone de la caméra du pare-brise est embuée ou recouverte de saleté, d'eau, de gouttes, de glace, de neige, etc.

Action à effectuer :

Désactivez le système ACC à l'aide de la commande CANCEL. Lorsque les conditions énumérées ci-dessus ne sont plus remplies, réactivez le système ACC.

Dysfonctionnement du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

Si le système est défectueux, il est automatiquement désactivé. Le voyant (orange) d'état d'activation du système d'aide au maintien



dans la voie [LKA]. Un avertisseur peut retentir en fonction de la situation.

Action à effectuer :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour le placer sur la position P (stationnement), désactivez le système EV hybride rechargeable, redémarrez le système EV hybride rechargeable, reprenez la route et réglez à nouveau le système ACC. Si l'avertissement (orange) continue à s'allumer, le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] fonctionne mal. Bien que le véhicule puisse encore être conduit dans des conditions normales, faites vérifier le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Entretien du système d'aide au maintien dans la voie [LKA]

La caméra est située au-dessus du rétroviseur intérieur.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du système et d'éviter tout dysfonctionnement, observez les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.

- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité de la caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité de la caméra à détecter les lignes de marquage.
- Ne frappez pas et n'endommagez pas les zones entourant la caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra.

Si les unités de caméra sont endommagées à la suite d'un accident, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

N07705600094



REMARQUE

- MI-PILOT Assist ne fournit pas d'avertissement d'approche, de freinage automatique ni d'aide au maintien dans la voie [LKA] en mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).

Ce mode permet de conduire à une vitesse comprise entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h)

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

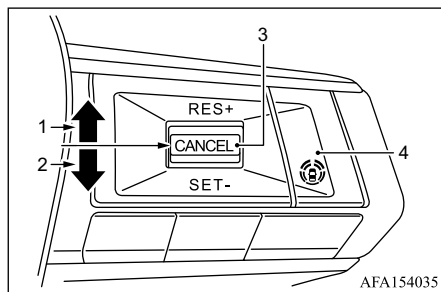
sans avoir à laisser le pied sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque le mode prioritaire EV est sélectionné, la limite supérieure de la vitesse du véhicule SET est fixée à 135 km/h (83 mi/h).

⚠ AVERTISSEMENT

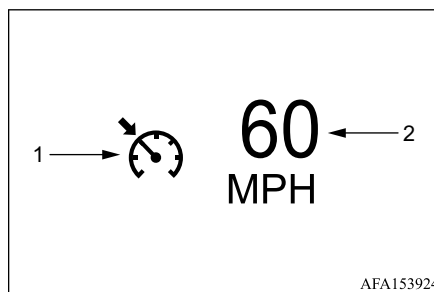
- En mode de régulation de vitesse conventionnel (vitesse fixe), un signal sonore ne se fait pas entendre pour vous avertir si vous êtes trop près du véhicule devant vous, car ni la présence du véhicule devant ni la distance entre le véhicule et le véhicule ne sont détectées.
- Soyez particulièrement attentif à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui le précède afin d'éviter toute collision.
- Vérifiez toujours le réglage sur l'écran du système ACC.
- N'utilisez pas le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) dans les conditions de conduite suivantes :
 - Lorsqu'il est impossible de maintenir le véhicule à une vitesse définie
 - En cas de circulation dense ou dans une circulation dont la vitesse varie
 - Sur des routes sinueuses ou vallonnées
 - Sur des routes glissantes (pluie, neige, verglas, etc.)
 - En cas de vent violent
- Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule et de provoquer un accident.

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

Commandes de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

8

1. Commande RES+ :
Permet de rétablir la vitesse définie du véhicule ou d'augmenter la vitesse par palier
2. Commande SET- :
Permet de régler la vitesse de croisière souhaitée ou de réduire la vitesse par palier
3. Commande CANCEL :
Permet de désactiver le système sans effacer la vitesse définie du véhicule
4. Commande MI-PILOT Assist :
Active ou désactive le système MI-PILOT Assist

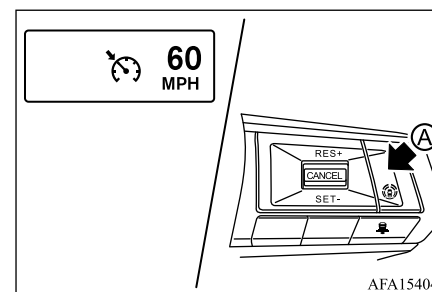
Écran et témoins du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

L'affichage se trouve sur l'écran multi-informations.

1. Témoin de régulateur de vitesse :
Ce témoin indique l'état d'activation du système ACC en fonction d'une couleur.
 - Témoin d'activation du régulateur de vitesse (gris) : Indique que la commande MI-PILOT Assist est en position de marche
 - Témoin SET de régulateur de vitesse (vert) : Indique que la vitesse de croisière est définie
 - Avertissement du régulateur de vitesse (orange) : Indique la présence d'un dysfonctionnement au niveau du système ACC

2. Témoin de vitesse du véhicule définie :
Ce témoin indique la vitesse du véhicule définie.

Pour les modèles pour le Canada, la vitesse est affichée en km/h.

Fonctionnement du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

Pour activer le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), maintenez la commande MI-PILOT Assist (A) enfoncée plus de 1,5 seconde environ.

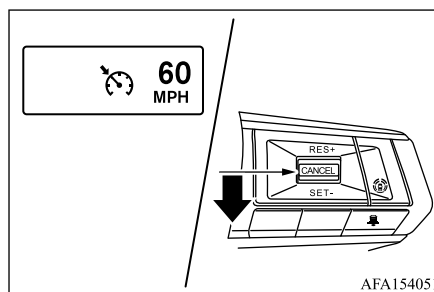
Lorsque vous activez la commande MI-PILOT Assist, l'affichage du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) ainsi que les témoins s'affichent sur l'écran multi-informations. Après avoir maintenu la commande MI-PILOT Assist pendant plus de 1,5 seconde environ, l'écran du système ACC

s'éteint. Le témoin de régulateur de vitesse apparaît. Vous pouvez à présent régler la vitesse de croisière souhaitée. Si vous appuyez à nouveau sur la commande MI-PILOT Assist, le système se désactive complètement. Lorsque le commutateur du moteur électrique est positionné sur OFF, le système est également désactivé automatiquement.

Pour utiliser à nouveau le système ACC, appuyez brièvement sur la commande MI-PILOT Assist (pour le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule) ou maintenez-la à nouveau enfoncée (pour le mode de régulateur de vitesse conventionnel) afin de l'activer.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter toute activation accidentelle du régulateur de vitesse, veillez à désactiver la commande MI-PILOT Assist lorsque vous n'utilisez pas le système ACC.



Pour régler la vitesse de croisière, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée, poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la. (La couleur du témoin de régulateur de vitesse passe au vert et le témoin de vitesse définie pour le véhicule s'allume.) Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Le véhicule se maintient à la vitesse définie.

- Pour dépasser un autre véhicule, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous relâchez la pédale, le véhicule revient à la vitesse précédemment définie.
- Il est possible que le véhicule ne maintienne pas la vitesse définie lors de la montée ou de la descente de pentes raides. Si cela se produit, maintenez manuellement la vitesse du véhicule.

Pour annuler la vitesse prédéfinie pour le véhicule, utilisez l'une des méthodes suivantes :

MI-PILOT Assist (le cas échéant)

1. Appuyez sur la commande CANCEL. L'indicateur de vitesse réglé du véhicule deviendra gris.
2. Appuyez brièvement sur la pédale de frein. L'indicateur de vitesse réglé du véhicule deviendra gris.
3. Désactivez la commande MI-PILOT Assist. Le témoin de régulateur de vitesse et le témoin de vitesse définie pour le véhicule s'éteignent.

REMARQUE

- Dans les conditions suivantes, le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) est automatiquement désactivé et un avertisseur sonore retentit.
 - Votre véhicule roule à une vitesse inférieure à 25 km/h (15 mi/h).
 - Le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) fonctionne.
 - Une roue dérape.
 - Le levier de vitesses n'est pas sur D (conduite) ou en mode Manuel de changement des vitesses.
 - Le frein de stationnement électrique est activé.
 - Le système ASC est désactivé.
 - Le système FCM applique un freinage.
 - Le système ne fonctionne pas correctement.
 - Le mode SNOW (neige), MUD (tout-terrain) (modèles avec système AWC) ou GRAVEL (gravier) est sélectionné.

Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

Pour régler une vitesse de croisière plus rapide, procédez selon l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la.
2. Poussez la commande RES+ vers le haut et maintenez-la appuyée. La vitesse définie pour le véhicule augmente par incréments de 5 km/h (5 mi/h).
3. Poussez la commande RES+ vers le haut, puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule augmente de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

8

Pour définir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez légèrement et brièvement sur la pédale de frein. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la.
2. Poussez la commande SET- vers le bas et maintenez-la appuyée. La vitesse définie pour le véhicule diminue par incréments de 5 km/h (5 mi/h).

3. Poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule diminue de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

Pour revenir à la vitesse prédéfinie pour le véhicule, poussez la commande RES+ vers le haut puis relâchez-la. Le véhicule reprend la dernière vitesse de croisière définie lorsque sa vitesse est supérieure à 30 km/h (20 mi/h) environ.

Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

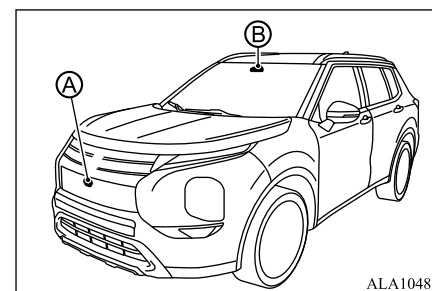
N07705700095

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système FCM peut entraîner des blessures graves ou mortelles.
- Le système FCM est un système conçu pour aider le conducteur. Il ne peut pas remplacer l'attention du conducteur quant aux conditions de circulation ni sa responsabilité dans le fait de conduire prudemment. Cela ne peut pas empêcher les accidents.
- En fonction des conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières, le système FCM peut ne pas fonctionner.

Le système FCM peut aider le conducteur lorsqu'un risque de collision avant est détecté avec :

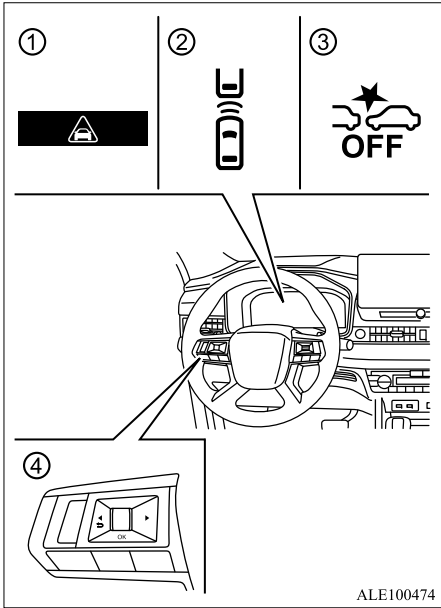
- un véhicule devant sur la voie de circulation
- un piéton devant sur la voie de circulation
- un cycliste devant sur la voie de circulation
- un motocycliste à l'arrêt sur la voie de circulation



Le système FCM utilise un capteur radar ① situé à l'avant du véhicule pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui précède dans la même voie de circulation. Pour les piétons, le système FCM utilise une caméra ② installée derrière le pare-brise en plus du capteur radar.



Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]



ALE100474

- ① Témoin d'avertissement d'urgence du système FCM
- ② Témoin de détection du véhicule à l'avant (sur l'écran multi-informations)
- ③ Témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (sur le tableau de bord)
- ④ Commutateurs de direction. (côté gauche)

Fonctionnement du système FCM

En cas de détection d'un risque de collision à l'avant, le système FCM commence par émettre un avertissement au conducteur en faisant clignoter l'avertissement (jaune) sur l'écran multi-informations et en faisant retentir un avertissement sonore. En outre, le FCM système actionne un freinage partiel. Si le conducteur actionne les freins rapidement et puissamment après l'avertissement, mais si le système FCM détecte qu'une collision avant peut encore se produire, le système augmente alors automatiquement la force de freinage. Si le conducteur n'a pris aucune mesure, le système FCM émet un deuxième avertissement visuel (clignotant rouge et blanc) et un avertissement sonore, puis le système applique un freinage partiel. Si le risque de collision devient imminent, le système FCM effectue automatiquement un freinage plus vigoureux.

Lorsque le système FCM est activé, vous risquez d'entendre le bruit provoqué par le fonctionnement des freins. Ceci est normal et indique que le système FCM fonctionne correctement.

Avertissement	Visuel	Sonore
Premier		Avertisseur sonore
Deuxième		Avertisseur sonore aigu

8

Le système FCM fonctionne lorsque votre véhicule est conduit à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mi/h) environ. Pour la fonction de détection des piétons, le système FCM fonctionne à des vitesses comprises entre 10 et 80 km/h (6 et 50 mi/h). Pour la fonction de détection de motocycliste à l'arrêt, le système FCM fonctionne à des vitesses comprises entre 10 et 70 km/h (6 et 43 mi/h).

REMARQUE

- Les feux de freinage du véhicule s'allument lorsque le freinage est effectué par le système FCM.

Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

 REMARQUE

- Lorsque le système FCM détecte un obstacle sur la trajectoire du véhicule et affiche l'avertissement FCM, un bruit peut être entendu en provenance du compartiment moteur, car le véhicule amorce les freins pour améliorer le temps de réponse.

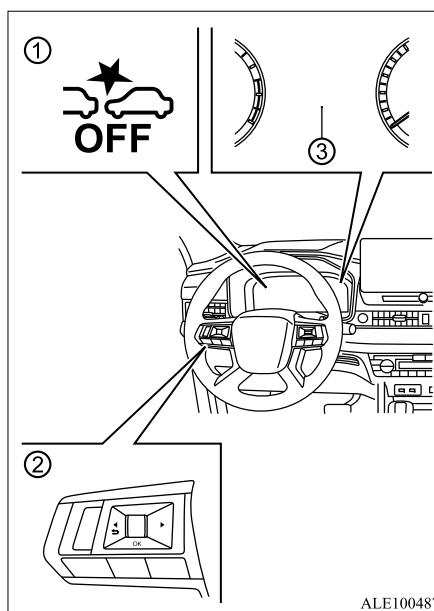
En fonction de la vitesse du véhicule et de la distance par rapport au véhicule qui précède ou au piéton, ainsi que des conditions de conduite et routières, le système peut aider le conducteur à éviter une collision à l'avant ou à atténuer les conséquences si la collision est inévitable. Si le conducteur est en train de tourner le volant, d'accélérer ou de freiner, le système FCM fonctionnera plus tard ou ne fonctionnera pas.

Si le système FCM a entraîné l'arrêt du véhicule, ce dernier reste immobilisé pendant 2 secondes environ avant que les freins ne soient relâchés.

Si la pédale de frein est enfoncée pendant que les freins sont serrés par le système, il est possible que vous ressentiez un changement dans l'effort sur la pédale ou que vous entendiez un son et un bruit de vibration. Ceci est normal, il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement. En outre, la force de freinage peut augmenter par l'ajout de l'effort sur la pédale.

Le freinage automatique est interrompu dans les conditions suivantes :

- Lorsque le volant est tourné autant que nécessaire pour éviter une collision.
- Lorsque plus aucun véhicule ou piéton n'est détecté devant.
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée.

Activation/désactivation du système FCM

ALE100487

- ① Témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (sur le tableau de bord)
- ② Commandes au volant (côté gauche)
- ③ Écran multi-informations

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système FCM.

1. Appuyez sur la touche ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » apparaisse sur l'écran multi-informations ③, puis appuyez sur la commande de défilement. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Comment utiliser l'écran multi-informations » à la page 5-23.
2. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez « Frein d'urg. », puis appuyez sur la commande de défilement.
4. Pour activer ou désactiver le système FCM, cochez la case « Avant » à l'aide de la commande de défilement.

Lorsque le système FCM est désactivé, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM ① s'allume.



Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

REMARQUE

- Si le système ASC est désactivé, le système FCM n'est plus disponible quels que soient les réglages sélectionnés dans l'écran multi-informations.
- Le système FCM s'active automatiquement au redémarrage du système EV hybride rechargeable.
- Le système d'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW] est intégré au système FCM. Aucune sélection distincte n'est disponible pour le système PFCW. Lorsque le système FCM est désactivé, le système PFCW est également désactivé.
- La désactivation du système FCM ne peut pas être exécutée pendant que vous conduisez.
- Lorsque le système MI-PILOT Assist est activé, le système FCM s'active automatiquement.
De plus, après la désactivation du système MI-PILOT Assist, le système FCM retourne automatiquement au dernier réglage effectué par le conducteur.

Limites du système FCM
AVERTISSEMENT

- Les limites du système FCM sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites de système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort suite à un accident.
- Le système FCM ne peut pas détecter tous les véhicules ou piétons dans toutes les conditions.
- Le système FCM ne détecte pas les objets suivants :
 - Les piétons de petite taille (y compris les petits enfants) et les animaux.
 - Les piétons en fauteuil roulant ou utilisant un moyen de transport mobile comme les scooters, les jouets actionnés par des enfants, ou les skateboards.
 - Les piétons qui sont assis ou qui ne sont pas dans une position debout ou de marche complètement verticale.
 - Véhicules qui traversent.
 - Obstacles au bord de la route
 - Véhicules stationnés
- Les performances du système FCM sont limitées.
 - Si un véhicule à l'arrêt se trouve sur la trajectoire de votre véhicule, le système FCM ne fonctionnera pas si vous circulez à plus de 80 km/h (50 mi/h) environ.

AVERTISSEMENT

- Le système FCM ne fonctionne pas pour les piétons se trouvant dans l'obscurité ou dans des tunnels, même si la zone dispose d'un éclairage public.
- Le système FCM risque de ne pas fonctionner si le véhicule qui le précède est étroit (un tricycle à moteur ou un scooter électrique par exemple).
- Le système FCM peut ne pas fonctionner si la différence de vitesse entre les deux véhicules est trop faible.
- Le système FCM peut ne pas appliquer de freinage lorsque la vitesse du véhicule est élevée dans la plage de fonctionnement.
- En présence de piétons, le système FCM avec un système de détection de piétons n'émet pas le premier avertissement.
- Le système FCM peut ne pas fonctionner correctement, ne pas détecter un véhicule, piéton situé devant, mal identifier une forme similaire (piéton, cycliste ou motocycliste) dans les conditions suivantes :
 - Dans l'obscurité ou dans des conditions de faible éclairage, comme la nuit ou dans les tunnels, y compris lorsque les phares de votre véhicule sont éteints ou atténués, ou que les feux arrière du véhicule qui précède sont éteints.
 - Lorsque la direction de la caméra présente un défaut d'alignement.

Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

⚠️ AVERTISSEMENT

- Mauvaise visibilité (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable, et éclaboussures projetées par d'autres véhicules)
- Conduite en descente sur une pente raide ou sur des routes très sinueuses.
- Conduite sur une route cahoteuse, comme un chemin de terre irrégulier.
- Si de la saleté, du givre, de la neige, du brouillard ou tout autre matériau recouvre la surface du capteur radar ou la surface de la caméra du pare-brise.
- En cas d'interférences causées par d'autres sources radar.
- Une lumière forte (par exemple, les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse) pénètre dans la caméra avant. Une lumière intense provoque un obscurcissement de la zone autour du piéton, qui devient difficilement visible.
- La surface de la caméra du pare-brise est embuée ou couverte de saleté, d'eau, de gouttelettes, de givre, de neige, etc.
- Une lumière forte (par exemple, les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse) pénètre dans la caméra avant. Une lumière intense provoque un obscurcissement de la zone autour du piéton, qui devient difficilement visible.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Un changement soudain de luminosité se produit. (Par exemple, lorsque le véhicule entre ou sort d'un tunnel ou d'une zone ombragée ou que des éclairs se produisent.)
- Le faible contraste d'une personne par rapport à l'arrière-plan, par exemple si la couleur ou le motif des vêtements sont semblables à ceux de l'arrière-plan.
- Le profil du piéton est partiellement masqué ou non identifiable, par exemple parce qu'il transporte des bagages, pousse une poussette, porte des vêtements ou des accessoires volumineux ou très amples, ou adopte une posture particulière (comme lever les mains).
- Lorsque la position ou le mouvement de votre véhicule est modifié(e) rapidement ou considérablement (par exemple, changement de voie, véhicule qui tourne, braquage brusque, accélération ou décélération soudaine).

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lorsque votre véhicule, le véhicule ou le piéton qui vous précède se déplace rapidement ou de façon importante de sorte que le système ne peut pas détecter et réagir à temps (par exemple, un piéton qui se déplace rapidement vers le véhicule à courte distance, un véhicule qui s'enfonce, change de voie, fait un virage, roule brusquement, accélère ou décélère subite).
- Lorsque le véhicule ou le piéton est décalé par rapport à la trajectoire du véhicule en marche avant.
- Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est faible.
- Pendant environ 15 secondes après le démarrage du système EV hybride rechargeable.
- Si le véhicule qui précède a une forme particulière ou inhabituelle, des hauteurs de dégagement extrêmement basses ou hautes, un chargement de marchandises inhabituel ou est étroit (une moto, par exemple).
- Lorsque le véhicule ou le piéton se trouve à proximité d'un panneau de signalisation, d'une surface réfléchissante (par exemple eau sur la route) ou dans l'ombre.
- Lorsque plusieurs véhicules, piétons, cyclistes ou motocyclistes sont regroupés.



Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

⚠️ AVERTISSEMENT

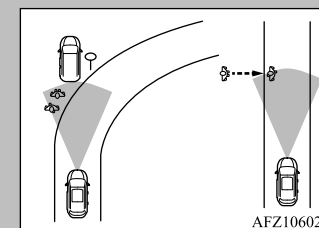
- Lorsque plusieurs piétons ou cyclistes sont regroupés.
- Lorsque la vue du piéton ou du cycliste est masquée par un véhicule ou un autre objet.
- En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule.
- Lorsque l'objet est un piéton vêtu d'un costume blanc ou un cycliste vêtu d'un costume blanc.
- Les performances du système peuvent se détériorer dans les conditions suivantes :
 - Le véhicule roule sur une route glissante.
 - Le véhicule roule sur une pente.
 - Des bagages excessivement lourds se trouvent sur le siège arrière ou dans la zone de chargement de votre véhicule.
- Le système est conçu pour vérifier automatiquement le fonctionnement des capteurs (du radar et de la caméra), dans certaines limites. Le système peut ne pas détecter que la surface des capteurs est obstruée par du givre, de la neige ou des autocollants, par exemple. Dans ce cas, le système risque de ne pas avertir le conducteur correctement. Veillez à vérifier, nettoyer et dégager régulièrement la surface des capteurs.

⚠️ AVERTISSEMENT

- En fonction de l'état de la route et des conditions de circulation, il est possible que le système FCM actionne partiellement les freins de manière intempestive. Lorsqu'une accélération est nécessaire, appuyez sur la pédale d'accélérateur pour neutraliser le système.
- Un bruit excessif peut interférer avec l'avertisseur sonore. Il est possible que vous n'entendiez pas l'avertisseur sonore.
- Les distances de freinage augmentent sur les surfaces glissantes.
- Il est possible que le système FCM s'active lorsqu'un motif, un objet, une ombre ou des lumières sont détectés et présentent les mêmes contours que ceux des véhicules ou des piétons, ou s'ils ont la même taille et la même position que les feux arrière d'un véhicule.
- Peinture, ombre ou motif sur la route, sur le bas-côté ou sur un mur (y compris les marquages routiers partiellement effacés ou inhabituels).
- Forme constituée par des infrastructures routières à l'avant du véhicule (telles que des tunnels, viaducs, panneaux de signalisation, réflecteurs installés sur le côté des véhicules, plaques réfléchissantes ou glissières de sécurité), des objets se trouvant sur le bord de la route (arbres, bâtiments) et des sources lumineuses.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Forme constituée par des objets se trouvant sur le bord de la route, tels que des arbres, éclairages, ombres ou bâtiments.
- Le système FCM peut continuer à fonctionner lorsque le véhicule qui précède tourne à droite ou à gauche.
- Le système FCM peut fonctionner lorsque votre véhicule s'approche d'un véhicule qui précède et le dépasse.
- En fonction de la configuration de la route (route en lacets, entrée et sortie de virage, route sinueuse, régulation de voie, en travaux, etc.), la fonction peut s'activer temporairement pour le véhicule arrivant en sens inverse devant votre véhicule.
- Le système FCM peut réagir à :

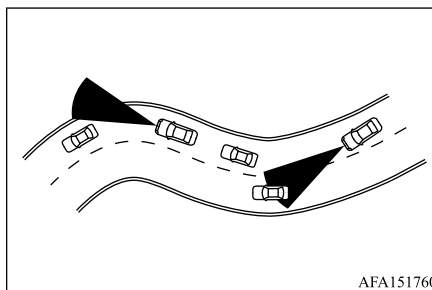


- des objets situés sur le bord de la route (panneau de signalisation, rail de sécurité, piéton ou cycliste, véhicule, etc.)
- des objets situés au-dessus de la route (pont bas, panneau de signalisation, etc.)

Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

⚠ AVERTISSEMENT

- des objets sur le revêtement de la route (voie ferrée, grille, plaque d'acier, etc.)
- des objets dans un parking couvert (poutre, etc.)
- des piétons, cyclistes ou motocyclistes approchant de la voie de circulation
- des piétons et des cyclistes lorsque vous circulez dans des allées étroites, par exemple.
- des piétons et des cyclistes pénétrant temporairement ou approchant de la voie de circulation pour éviter des obstacles sur le côté de la route.
- Des objets sur la route tels que des arbres.
- des véhicules, piétons, cyclistes, motocyclistes ou objets se trouvant sur la voie adjacente ou à proximité du véhicule
- des piétons ou des cyclistes venant en sens inverse
- N'utilisez pas le système FCM si vous tractez une remorque. Le système risque de ne pas détecter un véhicule qui précède.
- N'utilisez pas le système FCM lorsque vous conduisez avec une roue dont le pneu est en mauvais état (par exemple en cas d'usure, de pression basse, d'utilisation de chaînes de roues, de roues non standard).



AFA151760

En cas de conduite sur routes sinueuses, vallonnées, en lacets, étroites ou en travaux, ou sur une pente, il est possible que le capteur détecte des véhicules circulant dans une autre voie, ou qu'il ne détecte temporairement pas un véhicule circulant devant. Ceci peut entraîner un mauvais fonctionnement du système.

Le déplacement (manœuvre de direction ou position dans la voie de circulation, etc.) ou l'état du véhicule peuvent également affecter la détection des véhicules. **Si cela se produit, le système peut vous avertir en faisant clignoter le voyant du système et en déclenchant l'avertisseur sonore de manière inattendue. Le conducteur devra alors maintenir lui-même une distance de sécurité appropriée par rapport au véhicule qui circule devant.**

Système temporairement indisponible**Condition A :**

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM et le message d'avertissement « Désactivé temp. Caméra bloquée Voir manuel du propriétaire » apparaît à l'écran multi-informations. Et le système se désactive automatiquement.

- La zone de caméra du pare-brise est embuée ou couverte d'humidité, de neige, de glace, de saletés ou autre objet.
- La zone de caméra du pare-brise est couverte en permanence de saletés, etc.

Action à effectuer :

Vérifiez que le pare-brise est propre et exempt de glace/buée devant la caméra. Si nécessaire, activez la fonction de désembuage/dégivrage Max pour le nettoyer. Cela peut prendre plusieurs minutes.

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système FCM reprend automatiquement.

Condition B :

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement

Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

« Actuellement indisponible Mauvaise visibilité » apparaît à l'écran multi-informations.

- Une lumière intense se projette directement sur l'avant du véhicule.
- La zone de caméra du pare-brise est temporairement embuée ou couverte de saletés, de gouttes d'eau, de glace, de neige, etc.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système FCM reprend automatiquement.

Condition C :

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement « Actuellement indisponible Caméra avant Température élevée » apparaît à l'écran multi-informations.

- La température de l'habitacle est supérieure à environ 40°C (104°F) en plein soleil.

Action à effectuer :

Lorsque la température intérieure diminue, le fonctionnement du système FCM reprend automatiquement.

Condition D :

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement « Actuellement indisponible » apparaît à l'écran multi-informations.

- Lorsque le système vérifie si la fonction d'avertissement ne s'est pas achevée normalement.
- Lorsque le véhicule est remorqué.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système FCM reprend automatiquement.

Condition E :

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement « Actuellement indisponible Radar inhibé » apparaît à l'écran multi-informations.

- Lorsque le capteur radar détecte des interférences provenant d'une autre source radar.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus disparaissent, le fonctionnement du système FCM reprend automatiquement.

Condition F :

Dans la condition suivante, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM et le message d'avertissement « Désactivé temp. Radar avant bloqué Voir manuel du propriétaire » apparaît à l'écran multi-informations.

- La surface du capteur situé à l'avant du véhicule est couverte de saleté ou est obstruée.

Action à effectuer :

Si le témoin d'avertissement s'allume, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule. Désactivez le système EV hybride rechargeable. Nettoyez le cache du radar situé à l'avant du véhicule à l'aide d'un chiffon doux, puis redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système FCM. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Condition G :

Dans la condition suivante, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM et le message d'avertissement « Désactivé temp. Radar avant bloqué Voir manuel du propriétaire » apparaît à l'écran multi-informations.

Système d'atténuation des collisions frontales [FCM]

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus disparaissent, le fonctionnement du système FCM reprend automatiquement.

Condition H :

Lorsque le système de contrôle actif de stabilité [ASC] est désactivé, le freinage du système FCM ne fonctionne pas et le message d'avertissement « Actuellement indisponible ASC DÉSACTIVÉ » apparaît à l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Lorsque le système ASC est activé, le système FCM se réactive automatiquement.

8

Dysfonctionnement du système

Si le système FCM présente un dysfonctionnement, il se désactive automatiquement, un avertisseur sonore retentit, le témoin d'avertissement du système FCM s'allume et le message d'avertissement « Défaut du système Voir Manuel cond. » s'affiche sur l'écran multi-informations.

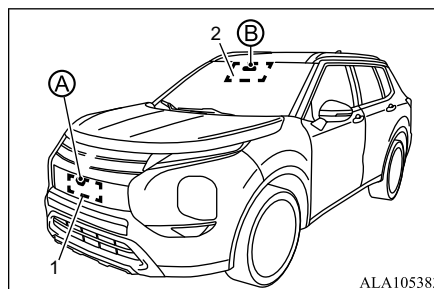
Action à effectuer :

Si le témoin d'avertissement s'allume, gardez le véhicule dans un endroit sûr. Éteignez le système EV hybride rechargeable et redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système FCM. Il est recommandé

8-140 Démarrage et conduite

de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Entretien du système



Le capteur radar ① se trouve à l'avant du véhicule. La caméra ② est située sur la partie supérieure du pare-brise.

Pour que le système FCM fonctionne correctement, observez toujours les points suivants :

- La zone située autour du capteur radar (1) et la caméra (2) doivent toujours rester propre.
- Ne heurtez pas et n'endommagez pas les zones du capteur radar (1) et de la caméra (2).

- Ne couvrez pas la zone du capteur radar (1) et de la caméra (2), et n'y placez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents) ni d'objets similaires. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.

- Ne fixez pas d'objets métalliques à proximité des zones du capteur radar (1) et de la caméra (2) (pare-broussaille, autocollants (même s'ils sont transparents), etc.) Cela pourrait entraîner une panne ou un dysfonctionnement.

- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. La réflexion des rayons du soleil peut altérer la capacité de détection de la caméra.

- L'avant du véhicule à proximité de la zone du capteur ne peut être modifié, démonté ou peint. Avant de personnaliser ou de réparer la zone située autour du capteur, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

- Lorsque le capteur radar ①, la caméra ② ou leur zone (1) (2) est endommagé suite à un accident, le système FCM est défectueux et cela peut provoquer un accident.

Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses et
2. ce dispositif doit supporter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

⚠ ATTENTION

- Les changements ou modifications réalisés sur cet équipement sans approbation explicite de Robert Bosch GmbH peuvent rendre nulle l'autorisation de la FCC à utiliser cet équipement.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites de dispositif digital de classe A, en application de la section 15 de la réglementation FCC. L'objectif de ces limites est d'offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et

peut irradier de l'énergie radioélectrique, et il risque de provoquer des interférences avec les communications radio s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions.

L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nocives; le cas échéant, l'utilisateur se verra dans l'obligation de remédier à l'interférence à ses frais.

Informations relatives à l'exposition aux rayonnements radioélectriques :

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition aux radiations de la FCC prescrites en environnement libre. Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance minimale de 20 cm entre vous et le radiateur.

Cet émetteur ne doit pas être co-implanté ou exploité conjointement à une autre antenne ou un autre émetteur.

Pour le Canada

Texte de mise en garde juridique en matière d'équipements RF :

Ce dispositif contient des émetteur(s)/récepteur(s) exempts de licence qui sont conformes aux CNR exempts de licence d'Innovation, Science et Développement économique Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage. (2) Ce dispositif doit supporter la réception d'interférences, y

compris celles pouvant provoquer des dysfonctionnements.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement Économique du Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

8

Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]

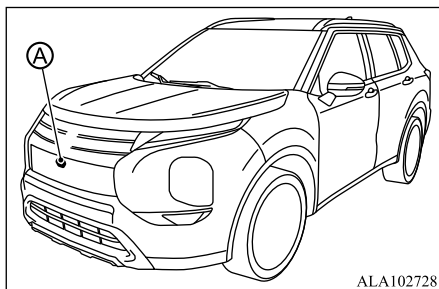
N07705800096

⚠ AVERTISSEMENT

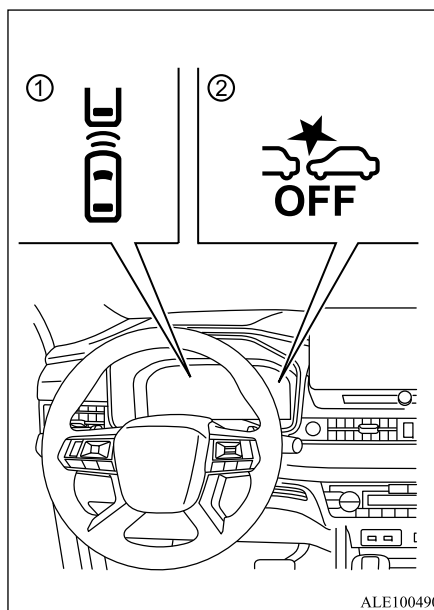
- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système PFCW peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'un accident.
- Le système PFCW aide à avertir le conducteur avant une collision, mais ne permet pas d'éviter la collision. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.

Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]

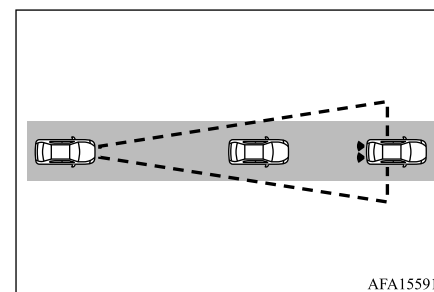
Le système PFCW peut alerter le conducteur lorsqu'un freinage brusque d'un deuxième véhicule circulant devant le véhicule qui précède le vôtre dans la même voie de circulation est détecté.



Le système PFCW utilise un capteur radar ① situé à l'avant du véhicule pour mesurer la distance par rapport au véhicule circulant devant le vôtre dans la même voie de circulation.



- ① Témoin de détection du véhicule à l'avant (sur l'écran multi-informations)
- ② Témoin d'avertissement de désactivation du système d'atténuation des collisions frontales [FCM] (sur le tableau de bord)

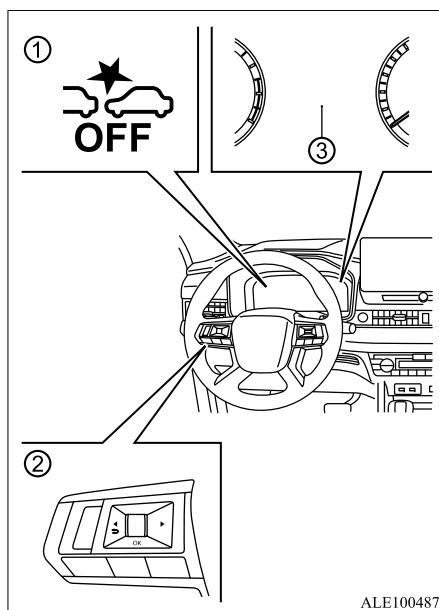


Fonctionnement du système PFCW

Le système PFCW fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 km/h (6 mi/h).

Si un risque potentiel de collision avant est détecté, le système PFCW avertit le conducteur en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule qui précède ①, et fait également retentir un avertissement sonore.

Activation/désactivation du système PFCW



- ① Témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (sur le tableau de bord)
- ② Commandes au volant (côté gauche)

③ Écran multi-informations

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système PFCW.

1. Appuyez sur la touche ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » apparaisse sur l'écran multi-informations ③, puis appuyez sur la commande de défilement. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Comment utiliser l'écran multi-informations » à la page 5-23.
2. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez « Frein d'urg. », puis appuyez sur la commande de défilement.
4. Pour activer ou désactiver le système PFCW, cochez la case « Avant » à l'aide de la commande de défilement.

Lorsque le système PFCW est désactivé, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM ① s'allume.

REMARQUE

- Le système PFCW s'active automatiquement au redémarrage du système EV hybride rechargeable.

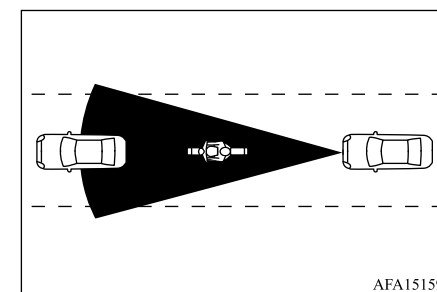
Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]

REMARQUE

- Le système PFCW est intégré au système FCM. Aucune sélection distincte n'est disponible sur l'affichage pour le système PFCW. Lorsque le système FCM est désactivé, le système PFCW est également désactivé.

Limites du système PFCW

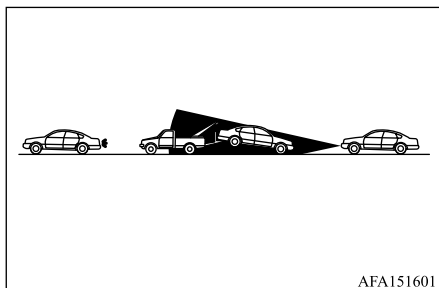
Illustration A



8

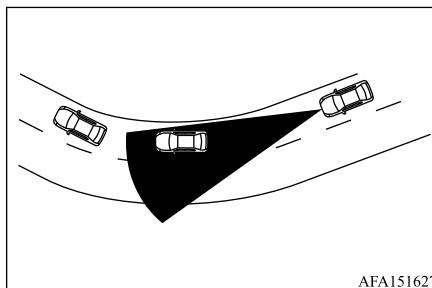
Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]

Illustration B



AFA151601

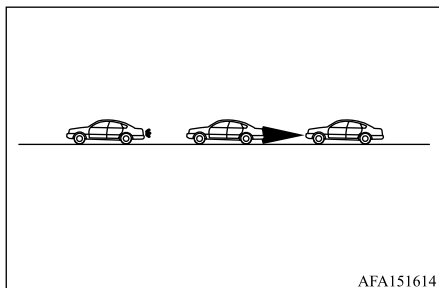
Illustration D



AFA151627

8

Illustration C



AFA151614

⚠️ AVERTISSEMENT

- Les limites du système PFCW sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites de système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort suite à un accident.
- Le système PFCW ne peut pas détecter tous les véhicules, dans toutes les conditions.
- Le capteur radar ne détecte pas les éléments tels que :
 - Les piétons, les animaux ou les obstacles sur la chaussée
 - Les véhicules roulant en sens inverse
 - Les véhicules qui traversent
- (Illustration A) Le système PFCW ne fonctionne pas lorsque le véhicule situé devant est un véhicule étroit, une moto par exemple.

⚠️ AVERTISSEMENT

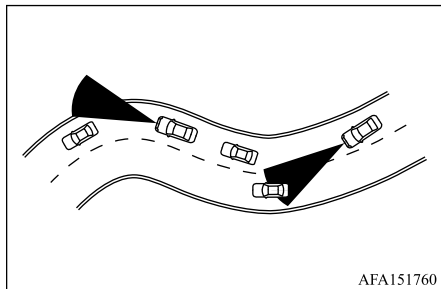
- Le capteur radar peut ne pas détecter un véhicule situé devant dans les conditions suivantes :
 - En cas de neige ou de pluie intense
 - Lorsque le capteur radar est couvert de saletés, de glace, de neige ou d'autres matériaux
 - En cas d'interférences causées par d'autres sources radar
 - Lorsque de la neige ou des éclaboussures de la route sont projetées par les autres véhicules.
 - Si vous conduisez dans un tunnel
 - Si vous tractez une remorque
- (Illustration B) En cas de remorquage du véhicule situé devant.
- (Illustration C) Lorsque la distance par rapport au véhicule situé devant est trop courte, le faisceau du capteur radar est gêné.
- (Illustration D) Si vous descendez une pente raide ou circulez sur des routes sinueuses.



Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le système est conçu pour vérifier automatiquement le fonctionnement du capteur, dans certaines limites. Le système risque de ne pas détecter certaines formes d'obstructions au niveau de la zone du capteur telles que du givre, de la neige ou des autocollants par exemple. Dans ce cas, le système risque de ne pas avertir le conducteur correctement. Veillez à vérifier, nettoyer et dégager régulièrement la zone du capteur.
- Un bruit excessif peut interférer avec l'avertisseur sonore. Il est possible que vous n'entendiez pas l'avertisseur sonore.



AFA151760

En cas de conduite sur routes sinueuses, vallonnées, en lacets, étroites ou en travaux, il est possible que le capteur radar détecte des véhicules circulant dans une autre voie, ou qu'il ne détecte temporairement pas un véhi-

cule circulant devant. Ceci peut entraîner un mauvais fonctionnement du système PFCW.

Le déplacement (manœuvre de direction ou position dans la voie de circulation, etc.) ou l'état du véhicule peuvent également affecter la détection des véhicules. **Si cela se produit, le système peut vous avertir en faisant clignoter le voyant de détection du véhicule à l'avant et en déclenchant l'avertisseur sonore de manière inattendue. Le conducteur devra alors maintenir lui-même une distance de sécurité appropriée par rapport au véhicule qui circule devant.**

Système temporairement indisponible

Condition A :

Lorsque le capteur radar détecte des interférences provenant d'une autre source radar, rendant impossible la détection d'un véhicule situé devant, le système PFCW est automatiquement désactivé. Le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume et le message d'avertissement « Actuellement indisponible Radar inhibé » apparaît à l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus disparaissent, le fonctionnement du système PFCW reprend automatiquement.

Condition B :

Dans les conditions suivantes, rendant impossible la détection de tout véhicule à l'avant, le système PFCW est automatiquement désactivé.

Le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM et le message d'avertissement « Désactivé temp. Radar avant bloqué Voir manuel du propriétaire » apparaît à l'écran multi-informations.

- Lorsque la zone de capteur à l'avant du véhicule est couverte de saletés ou est obstruée.
- Lorsque vous conduisez sur des routes présentant des infrastructures routières limitées ou des immeubles (par exemple, longs ponts, déserts, champs enneigés, conduite le long de longs murs)

Action à effectuer :

Si le témoin d'avertissement s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement) et désactivez le système EV hybride rechargeable. Nettoyez le cache du radar situé à l'avant du véhicule à l'aide d'un chiffon doux, puis redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système PFCW. Il est recommandé de vous rendre chez un

Démarrage et conduite 8-145

Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]

concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Lorsque les conditions ci-dessus disparaissent, le fonctionnement du système PFCW reprend automatiquement.

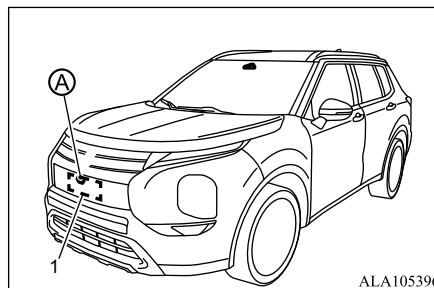
Dysfonctionnement du système

Si le système PFCW présente un dysfonctionnement, il se désactive automatiquement, un avertisseur sonore retentit, le témoin d'avertissement du système FCM s'allume et le message d'avertissement « Défaut du système Voir Manuel cond. » s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Si le témoin d'avertissement s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Éteignez le système EV hybride rechargeable et redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système PFCW. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Entretien du système



Le capteur ① se trouve à l'avant du véhicule. Pour que le système fonctionne correctement, respectez toujours les points suivants :

- La zone située autour du capteur radar (1) à l'avant du véhicule doit toujours rester propre.
- Ne cognez pas et n'endommagez pas les zones du capteur radar (1).
- Ne couvrez pas la zone avant du véhicule à proximité de la zone du capteur radar (1), et n'y placez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents) ni d'objets similaires. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.

- Ne fixez pas d'objets métalliques à proximité des zones du capteur radar (1) (pare-broussaille, autocollants (même s'ils sont transparents), etc.). Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.
- L'extérieur de la zone avant du véhicule ne doit pas être modifié, démonté ni peint. Il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé avant de personnaliser ou de restaurer l'extérieur de la zone avant du véhicule.
- Lorsque le capteur radar ① ou la zone du capteur radar (1) est endommagé, le système PFCW est défectueux et cela peut provoquer un accident.

Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses et



2. ce dispositif doit supporter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

⚠ ATTENTION

- Les changements ou modifications réalisés sur cet équipement sans approbation explicite de Robert Bosch GmbH peuvent rendre nulle l'autorisation de la FCC à utiliser cet équipement.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites de dispositif digital de classe A, en application de la section 15 de la réglementation FCC. L'objectif de ces limites est d'offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie radioélectrique, et il risque de provoquer des interférences avec les communications radio s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions.

L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nocives; le cas échéant, l'utilisateur se verra dans l'obligation de remédier à l'interférence à ses frais.

Informations relatives à l'exposition aux rayonnements radioélectriques :

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition aux radiations de la FCC prescrites en environnement libre. Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance minimale de 20 cm entre vous et le radiateur.

Cet émetteur ne doit pas être co-implanté ou exploité conjointement à une autre antenne ou un autre émetteur.

Pour le Canada

Texte de mise en garde juridique en matière d'équipements RF :

Ce dispositif contient des émetteur(s)/récepteur(s) exempts de licence qui sont conformes aux CNR exempts de licence d'Innovation, Science et Développement économique Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage. (2) Ce dispositif doit supporter la réception d'interférences, y compris celles pouvant provoquer des dysfonctionnements.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement Économique du Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi,

Alerte d'attention du conducteur [DAA]

même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Alerte d'attention du conducteur [DAA]

N07705900097

⚠ AVERTISSEMENT

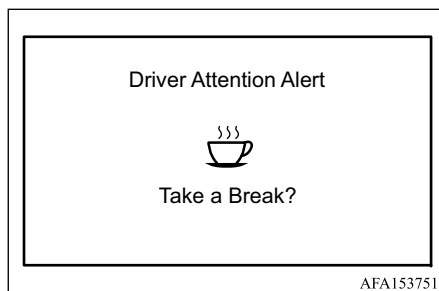
- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système DAA peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'un accident.
- Le système DAA émet uniquement un avertissement visant à informer le conducteur d'un manque éventuel d'attention ou de somnolence. Il ne dirige pas le véhicule et ne permet pas d'éviter les pertes de contrôle.
- Le système DAA ne détecte pas le manque d'attention ou la fatigue du conducteur, et il ne fournit pas une alerte dans toutes les situations.
- Il est de la responsabilité du conducteur de :
 - rester vigilant.
 - conduire prudemment.
 - maintenir le véhicule dans la voie de circulation.
 - garder le contrôle du véhicule à chaque instant.
 - éviter de conduire en cas de fatigue.
 - éviter les distractions (envoi de messages, etc).

Alerte d'attention du conducteur [DAA]

Le système DAA permet d'alerter le conducteur si le système détecte un manque d'attention ou de la fatigue.

Le système contrôle le style de conduite et le comportement de la direction pendant un certain temps, et détecte les changements par rapport au schéma normal. Si le système détecte une baisse de l'attention du conducteur pendant un certain temps, il envoie des avertissements sonores et visuels pour lui suggérer de faire une pause.

8 Fonctionnement du système DAA



Si le système détecte la fatigue du conducteur ou une baisse d'attention du conducteur, le message « Une pause? » s'affiche à l'écran multi-informations et un avertisseur sonore retentit lorsque le véhicule est conduit à plus de 60 km/h (37 mi/h).

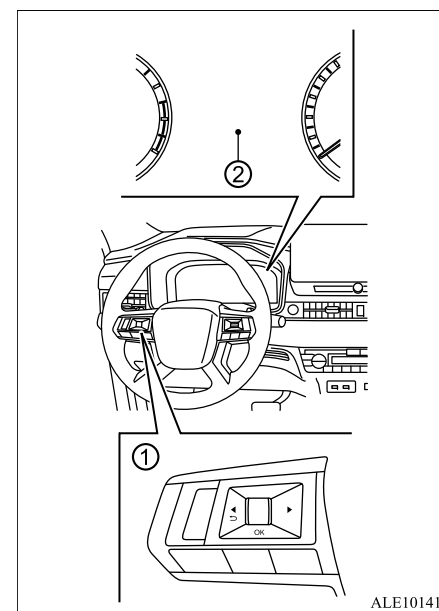
8-148 Démarrage et conduite

Le système surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet.

Le système est réinitialisé et commence à réévaluer le style de conduite et le comportement de la direction lorsque le commutateur du moteur électrique est placé de la position ON à la position OFF, puis à nouveau sur la position ON.

Le système ne fonctionne pas lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] (si le véhicule en est équipé) est activé.

Comment activer/désactiver le système DAA



- ① Commandes au volant (côté gauche)
- ② Écran multi-informations

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système DAA.



Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]

1. Appuyez sur la touche ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » s'affiche sur l'écran multi-informations ②. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez « Surveillance du conducteur » puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez « Alerte du Attention », puis appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE

- Le système DAA s'active automatiquement au redémarrage du système EV hybride rechargeable.
- Tant que le système d'assistance au maintien de la voie [LKA] (si le véhicule en est équipé) est activé, le système DAA est désactivé. La désactivation du système d'aide au maintien dans la voie [LKA] réactive le système DAA.

Limites du système DAA

⚠ AVERTISSEMENT

- Les limites du système DAA sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites de système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort suite à un accident.
- Le système DAA peut ne pas fonctionner correctement et ne pas fournir d'alerte dans les conditions suivantes :
 - Route en mauvais état, par exemple inégalité de la chaussée ou nids de poule.
 - Vent fort latéral.
 - Si vous adoptez un style de conduite sportif avec prises de virages à vitesses élevées ou accélérations poussées.
 - Changements fréquents de voie ou de la vitesse du véhicule.
- Le système DAA ne fournit pas d'alerte dans les conditions suivantes :
 - La vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mi/h).
 - Courts relâchements de l'attention.
 - Distractions soudaines comme la chute d'un objet.
 - Lorsque le système d'aide au maintien dans la voie [LKA] (si le véhicule en est équipé) est activé.

Dysfonctionnement du système

Si le système DAA présente un dysfonctionnement, le message d'avertissement « Défaut du système Voir Manuel cond. » apparaît sur l'écran multi-informations, et la fonction se désactive automatiquement.

Action à effectuer

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le véhicule sur la position P (stationnement), puis coupez et redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le message d'avertissement du système reste affiché, faites contrôler le système. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

8

Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]

N07706000095

⚠ AVERTISSEMENT

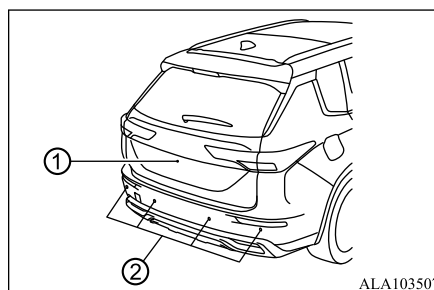
- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système de freinage d'urgence automatique arrière peut entraîner des blessures graves voire mortelles lors d'un accident.

Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le système de freinage d'urgence automatique arrière est un système conçu pour aider le conducteur. Il ne permet pas de pallier une conduite imprudente. Utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et regardez dans la direction que vous souhaitez suivre avant et pendant la marche arrière. Ne vous fiez jamais exclusivement au système de freinage d'urgence automatique arrière. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Les capacités du système de freinage d'urgence automatique arrière présentent certaines limites. Le système de freinage d'urgence automatique arrière n'est pas efficace dans toutes les situations.

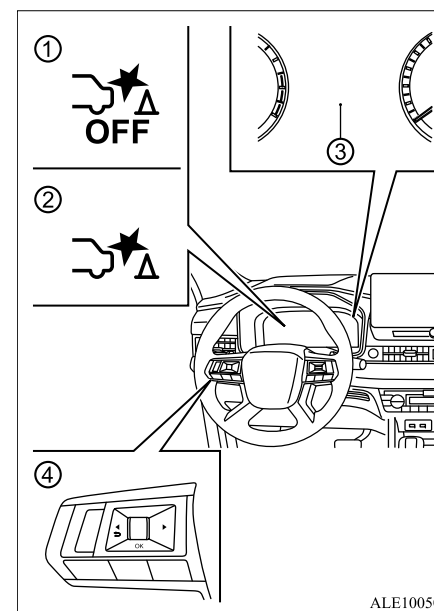
Le système de freinage d'urgence automatique arrière peut aider le conducteur lorsque le véhicule recule et s'approche d'objets détectés situés directement derrière le véhicule.



Le système de freinage d'urgence automatique arrière détecte les obstacles situés derrière le véhicule grâce à la caméra de vue arrière ① située sur le hayon et aux capteurs ② situés sur le pare-chocs arrière.

📖 REMARQUE

- La fonction de capteurs du véhicule peut être temporairement désactivée, mais le système de freinage d'urgence automatique arrière continuera à fonctionner. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Système de capteur d'aide au stationnement arrière » à la page 8-174.



- ① Témoin lumineux de désactivation du freinage d'urgence automatique arrière
- ② Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique arrière
- ③ Écran multi-informations
- ④ Commandes au volant (côté gauche)

Fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique arrière

Lorsque le levier de vitesses est positionné sur R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 15 km/h (9 mi/h), le système de freinage d'urgence automatique arrière fonctionne.

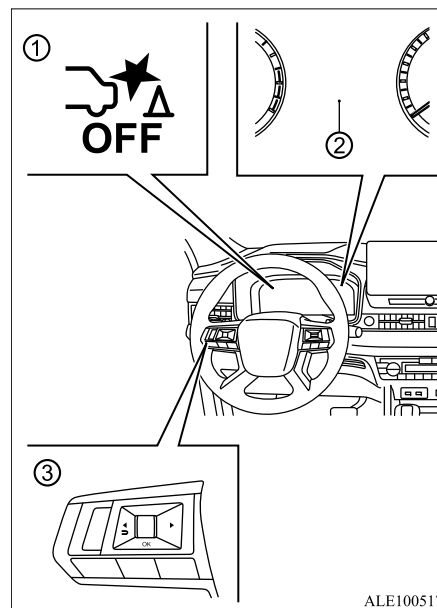
Si un risque de collision avec un obstacle est détecté lorsque votre véhicule recule, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique arrière ② clignote à l'écran multi-informations ③ et le système émet trois signaux sonores, puis un rectangle rouge apparaît à l'affichage de vue arrière de l'écran Smartphone-link Display Audio [SDA]. Le système applique ensuite automatiquement les freins. Une fois l'actionnement automatique des freins effectué, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein pour maintenir la pression de freinage.

REMARQUE

- Les feux de freinage du véhicule s'allument lorsque le freinage est commandé par le système de freinage d'urgence automatique arrière.
- Lorsque les freins sont actionnés, un bruit peut se produire. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Activation/désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système de freinage d'urgence automatique arrière.



- ① Témoin lumineux de désactivation du freinage d'urgence automatique arrière
- ② Écran multi-informations
- ③ Commandes au volant (côté gauche)

1. Appuyez sur la touche ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » apparaisse sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Comment utiliser l'écran multi-informations » à la page 5-23.
2. Sélectionnez « Frein d'urg. », puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Pour activer ou désactiver le système de freinage d'urgence automatique arrière, cochez la case « Arrière » à l'aide de la commande de défilement.

Lorsque le système de freinage d'urgence automatique arrière est désactivé, le témoin lumineux de désactivation du freinage d'urgence automatique arrière ① s'allume.

Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]

 REMARQUE

- Le système de freinage d'urgence automatique s'active automatiquement au redémarrage du système EV hybride rechargeable.

- Lorsque le système EV hybride rechargeable redémarre.

Limites du système de freinage d'urgence automatique arrière **AVERTISSEMENT**

- Les limites du système de freinage d'urgence automatique arrière sont indiquées ci-dessous. Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système de freinage d'urgence automatique arrière peut entraîner des blessures graves voire mortelles lors d'un accident.
- Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle alors que la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein est enfoncée, la fonction risque de ne pas être opérationnelle ou le début du fonctionnement risque d'être retardé. Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner ou ses performances risquent d'être insuffisantes à cause de l'état du véhicule, des conditions de conduite, de la circulation, des conditions météorologiques, de l'état de la route, etc. N'attendez pas que le système commence à fonctionner. Appuyez vous-même sur la pédale de frein à chaque fois que cela est nécessaire.

 AVERTISSEMENT

- Si le fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique arrière doit être outrepassé, appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur.
- Vérifiez toujours les environs et tournez-vous pour vérifier que rien ne se trouve derrière le véhicule lorsque vous effectuez une marche arrière. Le système de freinage d'urgence automatique arrière détecte les objets immobiles derrière le véhicule. Le système de freinage d'urgence automatique arrière ne détecte pas les objets suivants :
 - Objets en mouvement
 - Objets bas
 - Objets étroits
 - Objets cunéiformes
 - Objets de forme complexe
 - Objets multiples proches
 - Objets proches du pare-chocs (se trouvant à moins de 30 cm [1 pi] environ)
 - Objets apparaissant de manière soudaine
 - Des objets fins tels qu'une corde, un câble, une chaîne, etc.
- Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner en présence des obstacles suivants :
 - Obstacles surélevés du sol
 - Obstacles décalés par rapport à votre véhicule

8

Parking Sensors

**OK** Hold to Cancel

ALA102265

Lorsque la boîte de vitesses est sur R (marche arrière) et que l'écran « Aides stationnement » est affiché sur l'écran multi-informations, il est possible de désactiver temporairement le système de freinage d'urgence automatique arrière en appuyant sur la commande OK du volant pendant plus de 3 secondes.

Dans les cas suivants, le système se réactive automatiquement.

- Lorsque la boîte de vitesses est sur P (stationnement) ou N (point mort).
- Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h) environ.

Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]

⚠️ AVERTISSEMENT

- Obstacles dont les surfaces extérieures molles peuvent facilement absorber les ondes acoustiques, tels que des matériaux spongieux ou de la neige
- Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :
 - Lorsque de la pluie, de la neige, de la glace, des saletés, etc. adhèrent aux capteurs.
 - Un son puissant retentit dans la zone entourant le véhicule.
 - La surface de l'obstacle forme une diagonale par rapport à l'arrière du véhicule.
 - Les capteurs ou la zone autour des capteurs sont très froids ou chauds.
- Le système de freinage d'urgence automatique arrière peut être accidentellement activé dans les conditions suivantes :
 - Des herbes hautes entrent dans la zone autour du véhicule.
 - Une structure (mur, équipement de péage, tunnel étroit, barrière de parc de stationnement, etc.) se trouve à proximité du côté du véhicule.
 - En présence de bosses, de saillies, de grilles métalliques ou de plaques d'égout sur la surface de la route.
 - Lorsque le véhicule traverse un tissu ou un rideau.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le véhicule roule sur un terrain à forte déclivité.
- Une accumulation de neige ou de glace se trouve derrière le véhicule.
- Une source d'ondes ultrasonores, comme le capteur d'un autre véhicule, se trouve à proximité du véhicule.
- Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner en présence de piétons ou d'animaux.
- Après avoir fonctionné, la commande de freinage automatique ne fonctionne plus si le véhicule approche du même obstacle.
- La commande de freinage automatique ne peut fonctionner que pendant un laps de temps court. Le conducteur doit donc appuyer sur la pédale de frein.
- Dans les situations suivantes, le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner correctement ou d'offrir des performances insuffisantes :
 - Le véhicule roule par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
 - Le véhicule roule sur un terrain à forte déclivité.
 - La position du véhicule change (par exemple, en cas de passage sur une bosse).
 - Le véhicule roule sur une route glissante.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le véhicule tourne brusquement suite à une rotation complète du volant.
- Des chaînes à neige sont utilisées.
- Des pneus ou des roues autres que ceux recommandés par Mitsubishi Motors sont utilisés.
- Les freins sont froids lorsque la température ambiante est basse ou immédiatement après le démarrage.
- La force de freinage est faible, car les freins sont mouillés après avoir traversé une flaque d'eau ou avoir lavé le véhicule.
- En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule.
- Lorsque des pièces non d'origine (comme des cadres de plaque d'immatriculation) sont installées, il se peut que le système ne fonctionne pas correctement en raison de la forme irrégulière de ces pièces ou du bruit qu'elles provoquent.
- La caméra de vue arrière pourrait ne pas détecter les obstacles dans les conditions suivantes :
 - La zone de la caméra est couverte de pluie ou de gouttes d'eau.
 - Dans un endroit sombre ou dans un parking souterrain.
 - Dans des conditions de mauvaise visibilité (comme la pluie, la neige, le brouillard, les tempêtes de poussière, les tempêtes de sable et le blizzard).

Système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière]

⚠️ AVERTISSEMENT

- La lentille est embuée avec de l'eau chaude et de l'eau.
- La lumière, comme la lumière du soleil et la lumière électrique, se reflète sur la surface de la route.
- La lumière forte, comme la lumière du soleil et la lumière électrique, se reflète sur la surface de la route.
- Lorsque la surface de la route est humide et brillante ou qu'il y a des flaques d'eau, comme pendant ou après la pluie.
- La lumière du soleil au lever et au coucher du soleil pénètre dans la caméra.
- Lorsque l'objectif de l'appareil photo est embué ou recouvert de saleté, d'un film d'huile, de taches d'insectes, de gouttelettes d'eau, de glace, de neige ou de boue.
- Lorsque le hayon est équipé d'un objet qui obstrue la vue de la caméra.
- La lumière forte (par exemple, la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) pénètre dans l'objectif de la caméra.
- Lorsque la position du véhicule s'incline considérablement en raison d'un freinage d'urgence ou d'un chargement.
- Un changement soudain de luminosité se produit. Par exemple, lorsque le véhicule entre ou sort d'un tunnel ou d'une zone ombragée ou que des éclairs se produisent.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lors d'un déplacement sur une pente variable.
- Lorsque le hayon est ouvert.
- Lorsque le levier de vitesses n'est pas placé sur la position R (marche arrière).
- Lorsqu'un piéton saute à une distance rapprochée.
- Des petits piétons, y compris les enfants, les animaux et les vélos.
- Des piétons dans des postures autres que la position debout ou la marche, comme se penchant en avant ou vers l'arrière.
- Des gens dans des véhicules.
- Des piétons poussant un panier d'épicerie, une poussette ou tout autre objet à roulettes.
- Des piétons portant des vêtements qui masquent leurs contours, comme un imperméable ou une robe.
- Des piétons portant des parapluies ou de grands sacs qui cachent des parties de leur corps.
- Des piétons transportant de gros bagages ou le faible contraste d'une personne par rapport à l'arrière-plan, par exemple si la couleur ou le motif des vêtements sont semblables à ceux de l'arrière-plan.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Désactivez le système de freinage d'urgence automatique arrière dans les conditions suivantes pour éviter tout accident résultant du fonctionnement soudain du système :
 - Lors du remorquage d'une remorque.
 - Le véhicule est remorqué.
 - Le véhicule est transporté sur un camion à plateforme.
 - Le véhicule se trouve sur un dynamomètre de châssis.
 - Le véhicule roule sur une surface irrégulière.
 - Des pièces de la suspension autres que celles désignées comme des pièces d'origine sont utilisées. (Si la hauteur du véhicule ou l'inclinaison de la carrosserie du véhicule est modifiée, le système risque de ne pas détecter un obstacle correctement.)
- Tout bruit excessif (par exemple le volume du système audio, une vitre ouverte) peut couvrir le bruit de l'avertisseur sonore et rendre ce dernier inaudible.

Dysfonctionnement du système

Si le système de freinage d'urgence automatique arrière fonctionne mal, il se désactive automatiquement, le témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage

d'urgence automatique arrière s'allume et le message d'avertissement « Défaut du système Voir Manuel cond. » apparaît sur l'écran multi-informations.

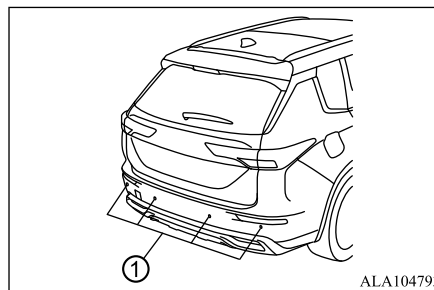
Action à effectuer

Si le témoin d'avertissement s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, coupez et redémarrez le système EV hybride rechargeable. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique arrière. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

REMARQUE

- Si le système de freinage d'urgence automatique arrière est temporairement indisponible, le témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière s'allume.

Entretien du système



Conformez-vous aux points suivants pour vous assurer du fonctionnement correct du système :

- Gardez toujours les capteurs ① propres.
- Si les capteurs sont sales, essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux en veillant à ne pas les endommager.
- Les capteurs peuvent être bloqués dans certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par de la glace, des gouttes d'eau, du gel ou des saletés obstruant les capteurs. Vérifiez la zone entourant les capteurs et retirez tout objet causant de l'obstruction.

Conseils pour une conduite économique

- Ne soumettez pas la zone autour des capteurs ① à un choc violent. En outre, évitez de retirer ou démonter les capteurs. Si les capteurs et les zones périphériques sont déformés suite à un accident, etc., faites vérifier les capteurs. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.
- N'apposez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture à proximité ou sur les capteurs ①. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou une panne.
- Lors du lavage du véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression, n'appliquez pas la pression directe du nettoyeur sur les capteurs, cela peut entraîner un dysfonctionnement.

8

Conseils pour une conduite économique

N07706100025

Suivez ces conseils de conduite simples pour un meilleur rendement du carburant afin de réaliser une meilleure économie de carburant au niveau de votre véhicule.

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur et de frein en douceur.

Réduction de la consommation de carburant

- Évitez les démarrages et les arrêts rapides.
 - Accélérez et freinez doucement et sans à-coups dans la mesure du possible.
 - Maintenez une vitesse constante lorsque vous effectuez un trajet régulier et avancez en roue libre dans la mesure du possible.
2. Maintenez une vitesse constante.
 - Regardez en avant pour essayer d'anticiper et minimisez les arrêts.
 - Le fait de synchroniser votre vitesse avec les feux de circulation vous permet de réduire votre nombre d'arrêts.
 - Le fait de maintenir une vitesse constante peut minimiser les arrêts aux feux rouges et améliorer le rendement du carburant.
 3. Conduisez à des vitesses et sur des distances économiques.
 - Le fait de maintenir une distance de sécurité derrière les autres véhicules réduit les freinages inutiles.
 - Le fait de surveiller en toute sécurité la circulation afin d'anticiper les changements de vitesse permet une réduction des freinages et des changements d'accélération sans à-coups.
 - Enclenchez le rapport le mieux approprié à l'état de la route.
 4. Utilisez le régulateur de vitesse.
 - L'utilisation du régulateur de vitesse pendant la conduite sur autoroute permet de maintenir une vitesse constante.
 - Le régulateur de vitesse est particulièrement efficace pour économiser du carburant lors de la conduite sur terrain plat.
 5. Planifiez l'itinéraire le plus court.
 - Utilisez une carte ou un système de navigation pour déterminer le meilleur itinéraire afin d'économiser du temps.
 6. Achetez une carte électronique de télépéage.
 - Les cartes électroniques permettent aux conducteurs d'utiliser des voies spéciales pour maintenir une vitesse de croisière lors du passage au péage et éviter de s'arrêter et de démarrer.
 7. Maintien de la fraîcheur dans votre véhicule.
 - Garez votre véhicule dans une zone de stationnement couverte ou à l'ombre dans la mesure du possible.
 - Lorsque vous entrez dans un véhicule chaud, le fait d'ouvrir les vitres vous permet de réduire la température intérieure plus rapidement, ce qui permet de moins solliciter le système de climatisation.

Réduction de la consommation de carburant

N07706200026

- Maintenez votre moteur bien réglé.
- Respectez le programme d'entretien recommandé.
- Veillez à ce que les pneus du véhicule soient toujours correctement gonflés. L'usure des pneus et la consommation de carburant augmentent lorsque les pneus ne sont pas suffisamment gonflés.
- Veillez à conserver un parallélisme correct des roues. Un mauvais parallélisme des roues augmente l'usure des pneus et la consommation de carburant.
- Utilisez une huile moteur d'un indice de viscosité recommandé. (Reportez-vous à «Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile», page 13-4.)

S-AWC (Super contrôle intégral)

N07706300085

Le système S-AWC est un système intégré de contrôle dynamique du véhicule qui contribue à améliorer les performances de conduite, les performances en virage et la stabilité du véhicule dans un large éventail de conditions de conduite grâce à la gestion intégrée du système AWC à moteur double, du système AYC

(contrôle actif du lacet), de l'ABS et de l'ASC.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez pas uniquement au S-AWC. Même le S-AWC ne peut empêcher les lois naturelles de la physique d'agir sur le véhicule. Ce système, comme tout autre système, a des limites et ne peut pas vous aider à maintenir la traction et le contrôle du véhicule en toutes circonstances. Le S-AWC ne peut pas empêcher les collisions. Il est de la responsabilité du conducteur de conduire prudemment. Cela signifie qu'il doit tenir compte des conditions de circulation, de la route et de l'environnement.**

Moteur double AWC

Ce système permet d'améliorer les performances du véhicule et les économies de carburant lors de l'accélération et de la décélération grâce à des moteurs situés respectivement à l'avant et à l'arrière des roues, qui contrôlent et optimisent la répartition de la force motrice entre les roues avant et arrière.

Contrôle actif du lacet [AYC]

L'AYC est un système, avec une fonction de contrôle du lacet, qui contrôle la force de conduite/de freinage gauche-droite en gérant le frein.

⚠ ATTENTION

- Le contrôle de la force de freinage n'améliore pas les performances de freinage du véhicule, c'est pourquoi vous devez faire très attention à la sécurité de votre entourage lorsque vous conduisez.

Fonction de contrôle du lacet

La fonction de contrôle du lacet est une fonction qui améliore les performances du véhicule dans les virages et la stabilité du véhicule grâce à la gestion de la puissance de rotation du véhicule (moment de lacet) en contrôlant la force de freinage lorsque le véhicule ne tourne pas en réponse à la commande de direction, par exemple lorsque le volant est tourné rapidement ou lorsque vous conduisez sur une route glissante.

S-AWC (Super contrôle intégral)

Affichage du fonctionnement du système S-AWC

L'état de fonctionnement du système S-AWC peut être affiché sur l'écran multi-informations.

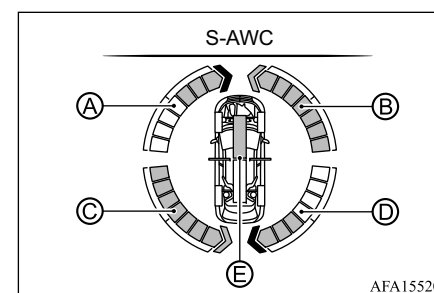
Pour afficher l'état de fonctionnement, changez l'écran d'informations.

(Reportez-vous à « Comment utiliser l'écran multi-informations » à la page 5-23.)

Exemple d'affichage

8

L'état d'activation du système S-AWC est affiché.



Stationnement/stationnement en pente

■ Affichage du contrôle de lacet

La valeur du moment de lacet s'affiche sous forme de graphique à barres.

- Ⓐ, Ⓓ Moment de lacet dans le sens horaire
 Ⓑ, Ⓒ Moment de lacet dans le sens anti-horaire

8

■ Affichage du contrôle de la répartition du couple

La répartition du couple entre les roues avant et arrière est affichée sous la forme d'un graphique à barres ㉔ à l'écran multi-informations.

Lorsque la zone située en haut du graphique (partie bleue) est grande, le couple du moteur avant est important, et lorsqu'elle est petite, le couple du moteur arrière est important.

⚠ AVERTISSEMENT

- Concentrez-vous toujours d'abord sur votre conduite. Gardez vos yeux et votre esprit sur la route. Les distractions au volant peuvent entraîner un accident.

⚠ ATTENTION

- La répartition de la traction avant et arrière des quatre roues motrices peut être fixée pour protéger le système, par exemple lorsque la température de l'huile du système de traction augmente.

■ Affichage du maintien du point le plus haut

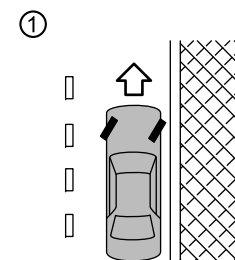
Le moment de lacet est maintenu pendant 5 secondes après l'activation.

⚠ AVERTISSEMENT

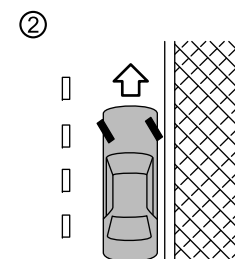
- Concentrez-vous toujours d'abord sur votre conduite. Gardez vos yeux et votre esprit sur la route. Les distractions au volant peuvent entraîner un accident.

Stationnement/stationnement en pente

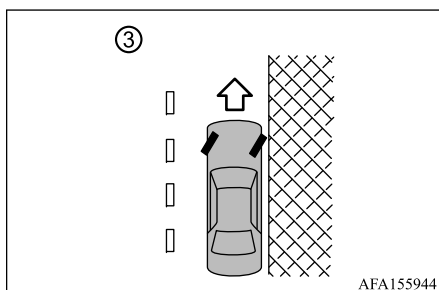
N07706400086



AFA155928



AFA155931



⚠️ AVERTISSEMENT

- N'arrêtez pas ou ne garez pas votre véhicule sur des matières inflammables telles que de l'herbe sèche, des papiers usagés ou des chiffons. Ils pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne laissez jamais le système EV hybride rechargeable fonctionner lorsque le véhicule est sans surveillance.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Ils pourraient activer accidentellement certains interrupteurs ou commandes. Des enfants sans surveillance pourraient occasionner des accidents graves.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, ne laissez pas d'enfants, de personnes nécessitant l'aide d'autrui ou d'animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.
- Pour que le stationnement du véhicule soit conforme aux normes de sécurité, le frein de stationnement doit être serré et la boîte-pont doit être placée sur P (stationnement). À défaut, le véhicule pourrait se déplacer de manière inopinée et provoquer un accident.
- Assurez-vous que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé sans appuyer sur la pédale de frein.

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement).
3. Pour éviter le déplacement inopiné du véhicule sur la route pendant un stationnement en pente, il est conseillé de tourner les roues comme illustré.

- EN DESCENTE AVEC TROTTOIR : ①

Direction assistée électrique

Tournez les roues vers le trottoir et faites avancer le véhicule jusqu'à ce que la roue côté trottoir touche légèrement ce dernier.

- EN MONTÉE AVEC TROTTOIR : ②
Tournez les roues du côté opposé au trottoir et faites reculer le véhicule jusqu'à ce que la roue côté trottoir touche légèrement ce dernier.
- EN MONTÉE OU EN DESCENTE, SANS TROTTOIR : ③
Tournez les roues vers l'accotement de la route de sorte que le véhicule s'éloigne du centre de la chaussée s'il venait à se déplacer accidentellement.

4. Placez le commutateur du moteur électrique en position OFF.

8

Direction assistée électrique

N07706500058

⚠️ AVERTISSEMENT

- Si le système EV hybride rechargeable ne fonctionne pas ou est éteint pendant la conduite, l'assistance de la direction ne fonctionne pas. La direction sera plus difficile à utiliser.

Système de freinage

⚠ AVERTISSEMENT

● Lorsque le témoin d'avertissement de la direction assistée électrique s'allume alors que le système EV hybride rechargeable fonctionne, l'assistance de la direction cesse de fonctionner. Vous aurez toujours le contrôle du véhicule, mais la direction sera plus difficile à utiliser.

La direction assistée électrique est conçue pour fournir une assistance électrique pendant la conduite afin d'actionner le volant avec une force légère.

8

Lorsque le volant est actionné de manière répétée ou continue pendant le stationnement ou la conduite à très basse vitesse, l'assistance électrique du volant sera réduite. Cela a pour but d'éviter la surchauffe de la direction assistée électrique et de la protéger contre les dommages. Lorsque l'assistance électrique est réduite, l'utilisation du volant devient lourde. Lorsque la température de la direction assistée électrique baisse, le niveau d'assistance électrique revient à la normale. Évitez de répéter de telles opérations sur le volant qui pourraient provoquer une surchauffe de la direction assistée électrique.

Il se peut que vous entendiez un bruit lorsque le volant est actionné rapidement. Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Si le témoin d'avertissement de la direction assistée électrique  s'allume pendant que le

système EV hybride rechargeable fonctionne, cela peut indiquer que la direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement et qu'elle nécessite un entretien. Faites vérifier la direction assistée électrique. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service. (Reportez-vous à « Témoin d'avertissement de direction assistée électrique » à la page 5-15.)

Lorsque le témoin d'avertissement de la direction assistée électrique s'allume alors que le système EV hybride rechargeable fonctionne, l'assistance de la direction cesse de fonctionner. Vous aurez toujours le contrôle du véhicule. Cependant, un effort de direction plus important est nécessaire, en particulier dans les virages serrés et à basse vitesse.

Le mode de la direction assistée est modifié automatiquement en fonction du mode de conduite du véhicule. (Reportez-vous à « Sélecteur de mode de conduite » à la page 8-35.)

Système de freinage

N07706600075

Précautions relatives au freinage

Ce véhicule est équipé de deux systèmes de freinage.

- Système de freinage hydraulique
- Système de frein à récupération

Système de freinage hydraulique

Le système de freinage dispose de deux circuits hydrauliques distincts. Si un circuit fonctionne mal, vous aurez toujours un freinage sur deux roues.

Système de frein à récupération

Reportez-vous à la section « Freinage par récupération » à la page 2-2.

Utilisation des freins

Évitez de poser votre pied sur la pédale de frein pendant la conduite. Cela entraînerait une surchauffe des freins, une usure plus



Assistance au freinage

rapide des plaquettes de frein et une augmentation de la consommation de carburant.

Pour réduire l'usure des freins et éviter qu'ils ne surchauffent, réduisez votre vitesse et réglez le niveau de la force de frein à récupération avant de descendre une pente ou une longue pente. Une surchauffe des freins peut réduire les performances de freinage et entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Lorsque vous conduisez sur une surface glissante, soyez prudent lorsque vous freinez, accélérez ou rétrogradez. Un freinage ou une accélération brusque peut faire déraiser les roues et entraîner un accident.

⚠ ATTENTION

- Lorsque la pédale de frein est enfoncée alors que le système EV hybride rechargeable ne fonctionne pas, vous pouvez avoir l'impression qu'un effort plus important que la normale est nécessaire sur la pédale de frein ou que la course de la pédale de frein devient plus petite. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement si le fonctionnement de la pédale de frein redevient normal lorsque le système EV hybride rechargeable est redémarré.
- Vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement ou un bruit de moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Freins humides

Lorsque le véhicule est lavé ou conduit dans l'eau, les freins peuvent être mouillés. En conséquence, votre distance de freinage sera plus longue et le véhicule peut tirer d'un côté lors du freinage.

Pour sécher les freins, conduisez le véhicule à une vitesse sûre tout en tapotant légèrement sur la pédale de frein pour chauffer les freins. Faites-le jusqu'à ce que les freins reviennent à la normale. Évitez de conduire le véhicule à grande vitesse jusqu'à ce que les freins fonctionnent correctement.

Assistance au freinage

N07706700076

Assistance au freinage

Lorsque la force appliquée sur la pédale de frein dépasse un certain niveau, l'assistance au freinage est activée et génère une force de freinage supérieure à celle d'un servofrein conventionnel, même si la force exercée sur la pédale est faible.

⚠ AVERTISSEMENT

- L'assistance au freinage n'est qu'une aide au fonctionnement de frein d'assistance et n'est pas un dispositif d'avertissement ou d'évitement des collisions. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.

Système de freinage antiblocage [ABS]**8****⚠ AVERTISSEMENT**

- Le système de freinage antiblocage [ABS] est un dispositif sophistiqué, mais il ne peut pas empêcher les accidents. Il peut aider à maintenir le contrôle du véhicule lors du freinage sur des surfaces glissantes. N'oubliez pas que les distances d'arrêt sur les surfaces glissantes seront plus longues que sur les surfaces normales, même avec l'ABS. Les distances d'arrêt peuvent également être plus longues sur des routes accidentées, gravillonnées ou enneigées, ou si vous utilisez des chaînes pour vos pneus. Maintenez toujours une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède. En fin de compte, c'est le conducteur qui est responsable de la sécurité.

Contrôle actif de stabilité [ASC]

⚠ AVERTISSEMENT

- Le type et l'état des pneus peuvent également affecter l'efficacité du freinage.
- Lorsque vous remplacez des pneus, installez des pneus de la taille spécifiée sur les quatre roues.
- Pour des informations détaillées, reportez-vous à la section « Pneus » à la page 11-21 de ce manuel.

Le système de freinage antiblocage [ABS] contrôle les freins afin que les roues ne se bloquent pas lors d'un freinage brusque ou sur une surface glissante. Le système détecte la vitesse de rotation de chaque roue et fait varier la pression du liquide de frein pour éviter que chaque roue ne se bloque et ne glisse. En empêchant chaque roue de se bloquer, le système aide le conducteur à garder le contrôle de la direction et contribue à minimiser les embardées et le patinage sur les surfaces glissantes.

Utilisation du système

Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez sur la pédale de frein en exerçant une pression ferme et régulière, mais ne pompez pas les freins. Le système ABS fonctionne pour empêcher les roues de se bloquer. Dirigez le véhicule pour éviter les obstacles.

8-162 Démarrage et conduite

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne pompez pas la pédale de frein. Cela pourrait augmenter les distances d'arrêt.

Fonction d'autotest

L'ABS comprend des capteurs électroniques, des pompes électriques, des solénoïdes hydrauliques et un ordinateur. L'ordinateur est doté d'une fonction de diagnostic intégrée qui teste le système chaque fois que vous démarrez le système EV hybride rechargeable et que vous déplacez le véhicule à faible vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'autotest se produit, vous pouvez entendre un bruit de claquement et/ou sentir une pulsation dans la pédale de frein. Ceci est normal, il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement. Si l'ordinateur détecte un dysfonctionnement, il désactive l'ABS et allume le témoin d'avertissement ABS sur le tableau de bord. Le système de freinage fonctionne alors normalement, mais sans l'assistance antiblocage.

Si le témoin d'avertissement ABS s'allume pendant l'autotest ou pendant la conduite, faites vérifier le véhicule. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Fonctionnement normal

L'ABS fonctionne à des vitesses supérieures à 5 à 10 km/h (3 à 6 mi/h). La vitesse varie en fonction de l'état de la route.

Lorsque l'ABS détecte qu'une ou plusieurs roues sont sur le point de se bloquer, l'actionneur applique et relâche rapidement la pression hydraulique. Cette action est similaire au fait de pomper les freins très rapidement. Vous pouvez ressentir une pulsation dans la pédale de frein et entendre un bruit sous le capot ou sentir une vibration de l'actionneur lorsqu'il fonctionne. Ce phénomène est normal et indique que l'ABS fonctionne correctement. Cependant, la pulsation peut indiquer que l'état de la route est dangereux et qu'il faut être plus prudent lors de la conduite.

Contrôle actif de stabilité [ASC]

N07706800064

Le contrôle actif de stabilité [ASC] utilise plusieurs capteurs permettant d'évaluer les manœuvres du conducteur et le déplacement du véhicule. Dans certaines conditions de conduite, l'ASC active les fonctions suivantes.



Contrôle actif de stabilité [ASC]

- Contrôle de la pression des freins afin de réduire le patinage au niveau d'une roue motrice, en transmettant la force d'entraînement sur une roue motrice ne patinant pas, sur le même essieu.
- Contrôle de la pression des freins et de la performance du système hybride rechargeable EV afin de réduire le patinage des roues motrices en fonction de la vitesse du véhicule (fonction antipatinage).
- Contrôle de la pression des freins sur chaque roue et de la performance du système hybride rechargeable EV afin d'aider le conducteur à garder le contrôle du véhicule dans les conditions suivantes :
 - Sous-virage (le véhicule a tendance à ne pas suivre l'angle de braquage même si la rotation du volant est plus importante)
 - Survirage (le véhicule a tendance à tourner, à cause de l'état de la route ou des conditions de conduite).

Le système ASC peut aider le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais il ne permet pas d'éviter les pertes de contrôle dans toutes les conditions de conduite.

Lorsque le système ASC fonctionne, le témoin d'avertissement ASC  clignote sur le tableau de bord. Dans ce cas, prenez note de ce qui suit :

- La route risque d'être glissante ou le système peut déterminer que certaines actions sont nécessaires afin que le véhicule ne dévie pas de l'angle de braquage souhaité.
- Vous risquez de sentir une pulsation au niveau de la pédale de frein et d'entendre du bruit ou des vibrations sous le capot. Ceci est normal et indique que le système ASC fonctionne correctement.
- Ajustez votre vitesse et votre conduite en fonction de l'état de la route.

Si un dysfonctionnement se produit au niveau du système, le témoin d'avertissement ASC

 s'allume sur le tableau de bord. Le système ASC se désactive automatiquement.

L'écran multi-informations permet de désactiver le système ASC. Le témoin de désactivation du système ASC  s'allume pour indiquer que le système ASC est désactivé. Lorsque le système ASC est désactivé, il fonctionne toujours afin d'éviter que l'une des roues motrices ne patine, en transférant la force d'entraînement sur une roue qui ne patine pas. Le témoin d'avertissement ASC

 clignote si cela se produit. Toutes les autres fonctions du système ASC sont désactivées, et le témoin d'avertissement ASC  ne clignote pas. Le système ASC se réactive automatiquement lorsque l'interrupteur du

moteur électrique est placé sur OFF puis de nouveau sur ON.

Reportez-vous à «Témoin d'avertissement de contrôle actif de la stabilité [ASC]», page 5-15 et «Témoin lumineux de désactivation de contrôle actif de stabilité [ASC]», page 5-15.

L'ordinateur comprend une fonction de diagnostic intégrée qui teste le système chaque fois que vous activez le système hybride rechargeable EV et que le véhicule avance ou recule à vitesse réduite. Pendant la réalisation de l'essai automatique, vous risquez d'entendre un bruit sourd et/ou de ressentir une pulsation au niveau de la pédale de frein. Ceci est un phénomène normal qui n'indique en rien un dysfonctionnement.

8

AVERTISSEMENT

- Le système ASC est conçu pour améliorer la stabilité de conduite, mais n'évite pas les accidents. Réduisez la vitesse du véhicule, soyez particulièrement attentif lorsque vous conduisez et tournez sur des surfaces glissantes, et conduisez toujours prudemment.

Contrôle actif de stabilité [ASC]

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des pièces liées à la suspension, comme les amortisseurs, les renforts, les ressorts, les barres stabilisatrices, les paliers et les roues ne sont pas des pièces recommandées pour votre véhicule par Mitsubishi Motors ou sont extrêmement détériorées, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement. Ceci peut affecter la tenue de route du véhicule et le témoin d'avertissement ASC  risque de s'allumer.
- Si des pièces liées aux freins, comme les plaquettes, les rotors et les étriers, ne sont pas des pièces recommandées par Mitsubishi Motors ou sont extrêmement détériorées, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement et le témoin d'avertissement ASC  risque de s'allumer.
- Si les pièces liées au système hybride rechargeable EV ne sont pas des pièces recommandées par Mitsubishi Motors ou si elles sont extrêmement détériorées, le témoin d'avertissement ASC  risque de s'allumer.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Lors de la conduite sur des surfaces extrêmement inclinées, telles que des virages relevés, il est possible que le système ASC ne fonctionne pas correctement, et que le témoin d'avertissement ASC  s'allume. Ne conduisez pas sur ces types de routes.
- Lorsque vous conduisez sur des surfaces instables telles qu'une plate-forme tournante, un ferry, un système d'élévation ou une rampe, le témoin d'avertissement ASC  risque de s'allumer. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Redémarrez le système hybride rechargeable EV après avoir conduit sur une surface stable.
- Si les roues ou les pneus utilisé(e)s sont différent(e)s de celles/ceux recommandé(e)s par Mitsubishi Motors, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement et le témoin d'avertissement ASC  pourrait s'allumer.
- Le système ASC ne remplace pas les pneus neige ou les chaînes de pneus sur une route enneigée.

Comment désactiver l'ASC

N07706900049

⚠️ ATTENTION

- Évitez de conduire sur des surfaces où les pneus ont tendance à glisser, comme les zones sablonneuses ou boueuses. Si les pneus continuent à patiner, les pièces de la transmission seront surchargées, ce qui peut les endommager gravement.

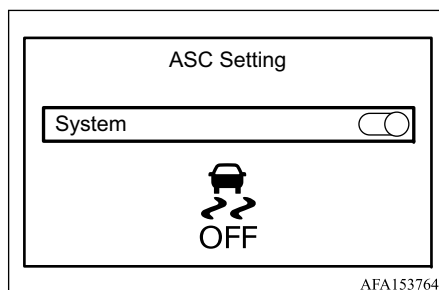
Le véhicule doit être conduit avec le contrôle actif de la stabilité [ASC] activé dans la plupart des conditions de conduite.

Lorsque le véhicule est enlisé dans la boue ou la neige, l'ASC réduit la puissance du système EV hybride rechargeable pour réduire le patinage des roues. La puissance de sortie sera réduite même si l'accélérateur est enfoncé jusqu'au plancher. Si une puissance maximale est nécessaire pour libérer un véhicule enlisé, désactivez l'ASC.



Assistance à la stabilité de la remorque [TSA]

Exemple



Pour désactiver l'ASC, effectuez les étapes suivantes à l'écran multi-informations.

1. Appuyez sur le bouton ◀▶ situé sur le côté gauche du volant jusqu'à ce que « Réglages » s'affiche.
2. Utilisez le bouton de défilement pour sélectionner « Réglage ASC » et appuyez dessus.
3. Sélectionnez « Système » et appuyez sur le bouton de défilement. Le témoin lumineux  s'allume.

Réactivez le « Réglage ASC » dans l'affichage multi-informations ou redémarrez le système EV hybride rechargeable pour activer l'ASC.

Assistance à la stabilité de la remorque [TSA]

N0771400036

Le système d'assistance à la stabilité de la remorque [TSA] contribue à la sécurité du roulement lors du remorquage d'une remorque en contrôlant la force de freinage de chaque roue et la puissance de conduite afin de stabiliser le mouvement lors de la détection du balancement continu du véhicule. Lorsque le système d'assistance à la stabilité de la remorque actionne les freins, le feu de freinage s'allume. Pour le remorquage de la remorque, reportez-vous à la section « Si vous tractez une remorque » à la page 13-18.

⚠ ATTENTION

- Ne vous fiez pas trop au système d'assistance à la stabilité de la remorque.
En raison de la chaussée glissante, d'un vent latéral fort, d'un poids et d'un positionnement inappropriés des bagages et/ou de la conduite à grande vitesse, le système d'assistance à la stabilité de la remorque peut ne pas parvenir à garantir la stabilité.
Conduisez toujours de manière appropriée en fonction des conditions de circulation, de l'état de la chaussée, des conditions météorologiques, du poids et de la position des bagages.

⚠ ATTENTION

- Le système d'assistance à la stabilité de la remorque ne fonctionne pas dans les cas suivants :
 - Lorsqu'un freinage brusque et un freinage en descente provoquent un mouvement brusque du véhicule, ce qui fait que le véhicule et la remorque ont une forme de coude.
 - Lorsqu'un dérapage se produit à la suite d'une direction brusque.

📖 REMARQUE

- Lorsque le système d'assistance à la stabilité de la remorque fonctionne, la carrosserie du véhicule peut vibrer et les bruits de fonctionnement du compartiment moteur peuvent être entendus. Ces mouvements indiquent un fonctionnement normal du système, et non un fonctionnement anormal.
- Le système d'assistance à la stabilité de la remorque fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 60 km/h (37 mi/h) ou plus.
- Lorsque le système d'assistance à la stabilité de la remorque fonctionne, le témoin d'avertissement du contrôle actif de la stabilité [ASC] s'allume et s'éteint.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Témoins d'avertissement/témoins lumineux (jaune) » à la page 5-15.
- Lorsque le contrôle actif de la stabilité ne fonctionne pas, le système d'assistance à la stabilité de la remorque ne fonctionne pas.

8

Aide au démarrage en côte [HSA]

Aide au démarrage en côte [HSA]

N0770700050

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne comptez jamais exclusivement sur le système d'aide au démarrage en côte [HSA] pour éviter que le véhicule ne recule lorsqu'il se trouve dans une pente. Conduisez toujours de manière prudente et attentive. Enfoncez la pédale de frein lorsque le véhicule est arrêté en côte. Soyez particulièrement attentif lorsque le véhicule est arrêté en côte sur des routes verglacées ou boueuses. Le véhicule pourrait devenir incontrôlable s'il venait à reculer, et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Le système d'aide au démarrage en côte [HSA] n'est pas conçu pour maintenir le véhicule arrêté en côte. Enfoncez la pédale de frein lorsque le véhicule est arrêté en côte. Si tel n'est pas le cas, le véhicule pourrait se mettre à reculer, risquant de provoquer un accident ou des blessures corporelles graves.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système d'aide au démarrage en côte [HSA] peut ne pas éviter que le véhicule recule, en fonction de la charge transportée ou de l'état de la route. Soyez toujours prêt à appuyer sur la pédale de frein pour éviter que le véhicule ne recule. Ne pas suivre cette recommandation pourrait entraîner une collision et des blessures corporelles graves.

Le système d'aide au démarrage en côte [HSA] maintient automatiquement les freins serrés afin d'empêcher le véhicule de reculer pendant le temps nécessaire au conducteur pour relâcher la pédale de frein et actionner la pédale d'accélérateur lorsque le véhicule est arrêté en côte.

Le système d'aide au démarrage en côte [HSA] s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

- La boîte de vitesses est placée sur un rapport de marche avant ou arrière.
- Le véhicule est complètement arrêté en côte et le frein de stationnement est serré.

Le temps maximum du maintien de freinage est de 2 secondes. Une fois les 2 secondes écoulées, le véhicule se met à reculer et le système d'aide au démarrage en côte [HSA] se désactive complètement.

L'assistance au démarrage en côte [HSA] ne fonctionne pas lorsque la boîte de vitesses est placée sur la position N (neutre) ou P (stationnement), ou sur une route plane et horizontale.

Lorsque le témoin d'avertissement du contrôle actif de stabilité [ASC] s'allume sur le compteur, l'assistance au démarrage en côte [HSA] ne fonctionne pas. (Reportez-vous à «Témoin d'avertissement de contrôle actif de la stabilité [ASC]», page 5-15.)

Contrôle de vitesse en descente [HDC]

N07707100080

Le système de contrôle de vitesse en descente [HDC] aide à la conduite régulière avec une vitesse constante lors de la descente de pentes raides où il est impossible de décélérer suffisamment le véhicule par le frein à récupération uniquement ou à cause de l'état de la route.

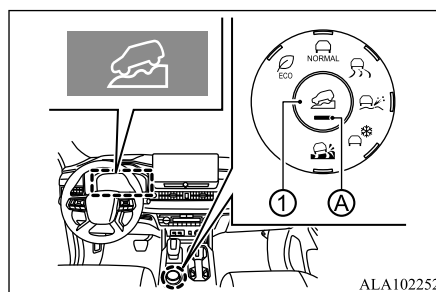
⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de contrôle de vitesse en descente [HDC] pour contrôler la vitesse du véhicule lorsque vous descendez une pente raide. Conduisez toujours prudemment lorsque vous utilisez le système de contrôle de vitesse en descente [HDC]; si nécessaire, réduisez la vitesse du véhicule en enfonçant la pédale de frein. Soyez particulièrement attentif lorsque vous conduisez sur des routes verglacées, boueuses ou si vous descendez des pentes extrêmement raides. Si vous ne contrôlez pas la vitesse du véhicule, la perte de contrôle de ce dernier risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles.
- Le système de contrôle de vitesse en descente [HDC] peut ne pas contrôler la vitesse du véhicule en descente; ceci dépend de la charge transportée et de l'état de la route. Par exemple, lorsque vous conduisez sur des routes glissantes telles que des routes boueuses, verglacées ou non pavées, le véhicule ne vous permettra pas de rester à une certaine vitesse réduite, ce qui peut entraîner un accident grave. Soyez toujours prêt à enfoncer la pédale de frein pour contrôler la vitesse du véhicule. Ne pas suivre cette recommandation pourrait entraîner une collision et des blessures corporelles graves.

⚠️ ATTENTION

- En cas de dysfonctionnement du système de contrôle de vitesse en descente [HDC], le témoin d'avertissement ASC s'allume. Lorsque le témoin d'avertissement ASC s'allume, faites inspecter le véhicule chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. (Reportez-vous à « Témoin d'avertissement de contrôle actif de la stabilité [ASC] » à la page 5-15.) Lorsque le témoin d'avertissement s'allume, le message d'avertissement peut également apparaître.

Fonctionnement du contrôle de vitesse en descente [HDC]



1. Arrêtez le véhicule complètement.
2. Appuyez sur le commutateur du contrôle de vitesse en descente [HDC] ①.

Contrôle de vitesse en descente [HDC]

3. Assurez-vous que le témoin de contrôle de vitesse en descente [HDC] ④ clignote ou s'allume. Lorsque le voyant de contrôle de vitesse en descente [HDC] ④ clignote ou s'allume, le contrôle de vitesse en descente [HDC] est réglé sur ON (en veille).

📖 REMARQUE

- Le témoin doit s'allumer lorsque le mode de fonctionnement est positionné sur ON et doit s'éteindre après quelques secondes.
- Il est impossible de régler le contrôle de vitesse en descente [HDC] sur ON (en veille) dans les conditions suivantes :
 - Système de freinage : température élevée des freins
 - Témoin d'avertissement ASC allumé ou clignotant (reportez-vous à « Témoin d'avertissement de contrôle actif de la stabilité [ASC] » à la page 5-15.)
 - Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé. (Reportez-vous à la section « Mode de fonctionnement innovant de la pédale » à la page 8-31.)

Dans les cas suivants, la commande de frein du contrôle de vitesse en descente [HDC] fonctionne :

Système de capteur d'aide au stationnement (le cas échéant)

- Le levier de vitesses du véhicule est positionné sur D (conduite) ou R (marche arrière).
- Vitesse du véhicule : 25 km/h (16 mi/h) ou moins
- La pédale d'accélérateur ou la pédale de frein n'est pas actionnée.

Lorsque la commande fonctionne, le voyant du contrôle de vitesse en descente [HDC] s'allume et le feu de freinage surélevé s'allume. Il est possible de modifier la vitesse du véhicule contrôlée en actionnant la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein.

Lorsque vous levez le pied de la pédale, le contrôle de vitesse en descente [HDC] contrôle les freins de manière à maintenir la vitesse du véhicule à ce moment-là.

REMARQUE

- Le contrôle de vitesse en descente [HDC] ne fonctionne pas même si le contrôle de vitesse en descente [HDC] est sur ON (en veille), et la commande s'arrête temporairement lors de son activation dans les conditions suivantes :
 - La vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (16 mi/h)
 - Lorsque le mode de fonctionnement innovant de la pédale est activé. (Reportez-vous à la section « Mode de fonctionnement innovant de la pédale » à la page 8-31.)

REMARQUE

- Lorsque le contrôle de vitesse en descente [HDC] est activé, vous pouvez sentir la carrosserie du véhicule, le volant et la pédale de frein vibrer et entendre un bruit de fonctionnement. Vous pouvez également avoir l'impression que la pédale de frein enfoncée est solide ou lâche. Cela n'indique pas un dysfonctionnement et le contrôle de vitesse en descente [HDC] fonctionne normalement.
- Le contrôle de vitesse en descente [HDC] s'allume sur une route plate, mais cela n'indique pas un dysfonctionnement.

Désactivation du contrôle de vitesse en descente [HDC]

1. Appuyez sur la commande de contrôle de vitesse en descente. Le système de contrôle de vitesse en descente se désactive graduellement.
2. Assurez-vous que le témoin du contrôle de vitesse en descente **A** est éteint.

REMARQUE

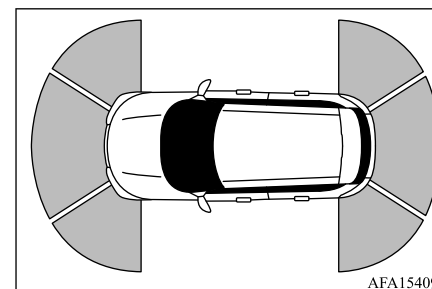
- Le système de contrôle de vitesse en descente se désactive automatiquement et le témoin de contrôle de vitesse en descente s'éteint sans appuyer sur la commande de contrôle de vitesse en descente dans les conditions suivantes :
 - Témoin d'avertissement ASC : allumé

REMARQUE

- Système de freinage : température élevée des freins

Système de capteur d'aide au stationnement (le cas échéant)

N07707200094

Exemple

Le système de capteur d'aide au stationnement émet un signal sonore pour informer le conducteur de la présence d'obstacles détectés à proximité du véhicule, en s'aidant de capteurs d'aide au stationnement situés sur les pare-chocs avant et arrière.

Lorsque le réglage « Affichage capteur auto » est activé, la vue du capteur d'aide au stationnement apparaît automatiquement à l'écran multi-informations.

Système de capteur d'aide au stationnement (le cas échéant)

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le système de capteur d'aide au stationnement est un dispositif de commodité mais ne suffit pas à lui seul à stationner le véhicule correctement.
- Le conducteur est toujours responsable de la sécurité lors d'un stationnement et d'autres manœuvres. Avant de garer le véhicule, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité.
- Lisez attentivement les informations relatives au système de capteur d'aide au stationnement contenues dans ce chapitre, afin de comprendre les limites du système. Les couleurs du témoin du capteur d'aide au stationnement indiquent différentes distances par rapport à l'objet.
- Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'une station de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du système; ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.
- Le système de capteur d'aide au stationnement est conçu pour aider le conducteur à détecter des objets de grande taille immobiles, afin d'éviter d'endommager le véhicule.

⚠️ AVERTISSEMENT

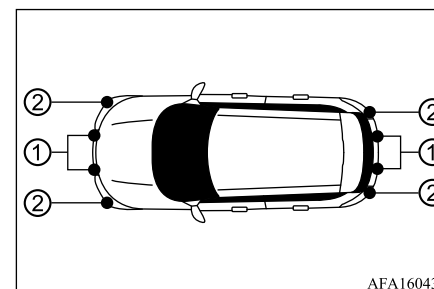
- Le système de capteur d'aide au stationnement n'est pas conçu pour éviter des objets de petite taille ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille sous le pare-chocs et peut ne pas détecter des objets proches du pare-chocs ou sur le sol.
- Le système de capteur d'aide au stationnement risque de ne pas détecter les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc., les objets minces tels que les cordes, les câbles et les chaînes, etc. ou les objets cunéiformes.
- Maintenez la pression d'air appropriée pour les pneus. Une pression d'air inappropriée peut entraîner un dysfonctionnement. De plus, s'il y a une différence dans la taille des pneus, le système de capteur d'aide au stationnement peut ne pas fonctionner normalement.
- Si des pièces autres que les pièces d'origine MITSUBISHI MOTORS sont installées, le système de capteur d'aide au stationnement peut ne pas fonctionner normalement.

Si la garniture du pare-chocs de votre véhicule est endommagée et mal alignée ou pliée, la zone entourant les capteurs peut être abîmée, ce qui risque de rendre les mesures par

rapport aux obstacles imprécises ou de déclencher de fausses alertes.

⚠️ ATTENTION

- Tout bruit excessif (tel que le volume du système audio ou une vitre du véhicule ouverte) peut interférer avec le signal sonore et le rendre inaudible.
- Veillez à ne pas laisser la neige, le givre et la saleté s'accumuler sur les capteurs d'aide au stationnement (situés sur la garniture de pare-chocs). Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants. Si les capteurs sont couverts, ils fonctionnent de manière moins précise.

8

AFA160434

- ① Capteurs centraux d'aide au stationnement
- ② Capteurs de coin d'aide au stationnement

Système de capteur d'aide au stationnement (le cas échéant)

Fonctionnement du système

Le système informe le conducteur au moyen d'une alerte visuelle et sonore :

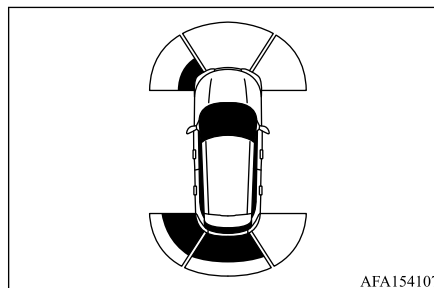
- des obstacles situés à l'avant lorsque le levier de vitesses est placé sur la position D (conduite)
- des obstacles situés à l'avant et à l'arrière lorsque le levier de vitesses est placé sur la position R (marche arrière)

8

Le système se désactive lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il se réactive à des vitesses inférieures.

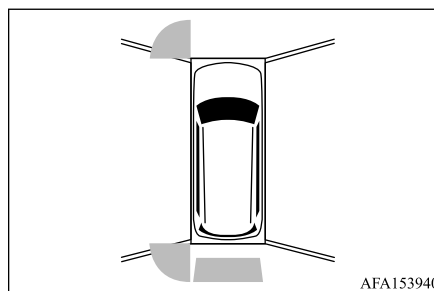
Lorsque l'objet est détecté, le témoin (vert) apparaît et se met à clignoter, et le signal sonore retentit par intermittence. Lorsque le véhicule se rapproche de l'objet, le témoin devient jaune et la fréquence du clignotement augmente. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin arrête de clignoter et devient rouge, et le signal sonore est continu.

Exemple



Lorsque le véhicule se rapproche d'un obstacle, le témoin du capteur d'aide au stationnement (zone détectée) apparaît sur l'écran multi-informations.

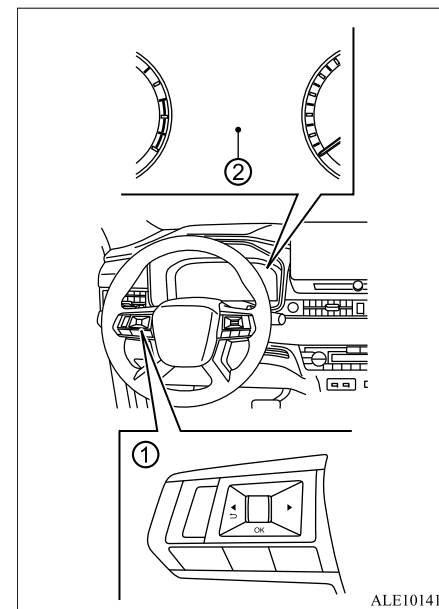
Exemple



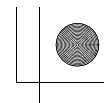
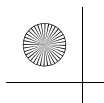
Le témoin de capteur d'aide au stationnement s'affiche également sur l'écran de vue du

moniteur panoramique de l'écran Smartphone-link Display Audio [SDA].

Comment activer/désactiver le système de capteur d'aide au stationnement



- ① Commandes au volant (côté gauche)



Système de capteur d'aide au stationnement (le cas échéant)

② Écran multi-informations

Le système est automatiquement activé lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON et que le levier de vitesses est en position D (conduite) ou R (marche arrière).

Effectuez les étapes suivantes pour paramétrer la fonction de capteur d'aide au stationnement.

1. Appuyez sur la touche ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » apparaisse sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez « Aides stationnement » puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Utilisez la commande de défilement pour naviguer dans le menu et sélectionner ou modifier un paramètre :
 - Objet en mouv.
Active/désactive le système de détection d'objets en mouvement (MOD) (Reportez-vous à la section « Détection d'objets en mouvement (MOD) » à la page 7-21.)
 - Affichage capteur auto

Active l'affichage du capteur d'aide au stationnement à l'écran multi-informations lorsque le capteur de stationnement s'active

• Avant

Active/désactive le capteur d'aide au stationnement avant

• Arrière

Active/désactive le capteur d'aide au stationnement arrière

• Distance

Règle la distance du capteur d'aide au stationnement sur « Loin », « Moyen » ou « Proche »

• Volume

Règle le volume du son émis sur « Fort », « Moyen » ou « Bas »

informations, il est possible de désactiver temporairement le système de capteur d'aide au stationnement en appuyant sur la commande OK du volant pendant plus de 3 secondes.

Dans les cas suivants, le système se réactive automatiquement.

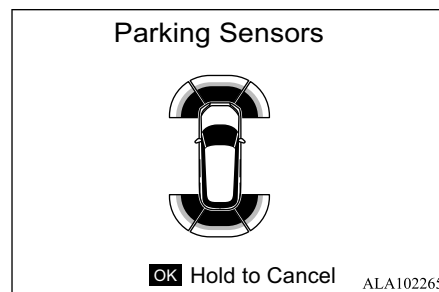
- Lorsque la boîte de vitesses est sur P (stationnement) ou N (point mort).
- Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h) environ.
- Lorsque le système EV hybride rechargeable redémarre.

8

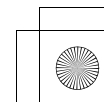
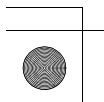
Limites du système de capteur d'aide au stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

- Les limites du système de capteur d'aide au stationnement sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites de système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort suite à un accident.



Lorsque la boîte de vitesses est sur R (marche arrière) et que l'écran « Aides stationnement » est affiché sur l'écran multi-



Système de capteur d'aide au stationnement (le cas échéant)

⚠ AVERTISSEMENT

- Lisez attentivement les informations relatives au système de capteur d'aide au stationnement contenues dans ce chapitre, afin de comprendre les limites du système. Le mauvais temps peut altérer le fonctionnement du système de capteur d'aide au stationnement, et entraîner une baisse des performances ou une activation inappropriée.
- Le système de capteur d'aide au stationnement se désactive lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il se réactive à des vitesses inférieures.
- Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'un poste de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du système de capteur d'aide au stationnement; ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.
- Le système de capteur d'aide au stationnement n'est pas conçu pour éviter des objets de petite taille ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille situés sous le pare-chocs ou sur le sol.

⚠ AVERTISSEMENT

- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement ne détecte pas les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc., les objets minces tels que les cordes, les fils et les chaînes, etc. ou les objets cunéiformes, les objets de forme complexe ou les objets multiples de près.
- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement ne détecte pas les objets à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ainsi que certains objets angulaires ou en mouvement.
- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement ne détecte pas les objets suivants :
 - Piétons s'approchant du véhicule par le côté
 - Objets proches du véhicule
- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :
 - Lorsque de la pluie, de la neige, du givre, de la saleté, etc. adhèrent au capteur d'aide au stationnement.
 - Lorsqu'un son puissant retentit à proximité du véhicule.
 - Lorsque la surface de l'obstacle forme une diagonale par rapport à l'avant ou l'arrière du véhicule.
 - Lorsqu'un capteur d'aide au stationnement ou la zone autour du capteur est très froid(e) ou chaud(e).

⚠ AVERTISSEMENT

- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement fonctionne de manière inopinée dans les conditions suivantes :
 - En présence d'herbes hautes dans la zone autour du véhicule.
 - Si une structure (par exemple un mur, un équipement de péage, un tunnel étroit ou une barrière de parc de stationnement) se trouve à proximité du côté du véhicule.
 - En présence de bosses, de saillies ou de plaques d'égout sur la surface de la route.
 - Lorsque le véhicule traverse un tissu ou un rideau.
 - En cas d'accumulation de neige ou de glace derrière le véhicule.
 - Lors de la conduite sur une pente abrupte.

Système temporairement indisponible

Lorsqu'une obstruction du capteur d'aide au stationnement est détectée, le système se désactive automatiquement et le message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations.

Le système reste indisponible jusqu'à ce que la condition disparaisse.



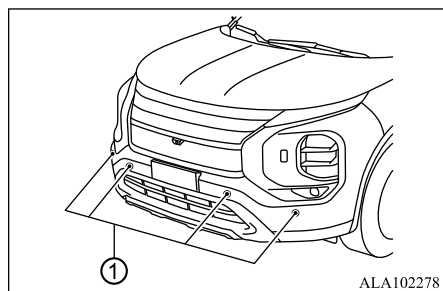
Système de capteur d'aide au stationnement (le cas échéant)

Les capteurs d'aide au stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par de la glace, des gouttes d'eau, du gel ou des saletés obstruant les capteurs d'aide au stationnement.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système reprend automatiquement.

Entretien du système



Les capteurs d'aide au stationnement ① sont situés sur les pare-chocs avant et arrière. La zone autour des capteurs d'aide au stationnement doit toujours être gardée propre.

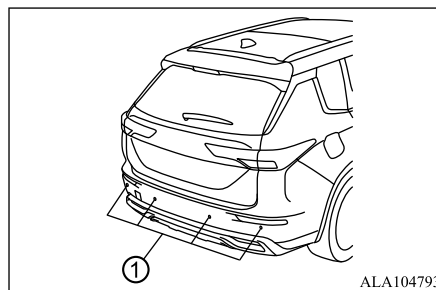
Si les capteurs d'aide au stationnement sont sales, essuyez-les à l'aide d'un chiffon non abrasif en veillant à ne pas les endommager.

Les capteurs d'aide au stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.

L'obstruction peut également être causée par de la glace, des gouttes d'eau, du gel ou des saletés obstruant les capteurs d'aide au stationnement.

Vérifiez la zone entourant les capteurs d'aide au stationnement et retirez tout objet causant de l'obstruction.

Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture à proximité ou sur



les capteurs d'aide au stationnement. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou une panne.

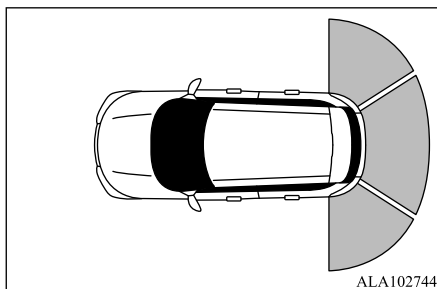
Ne soumettez pas la zone autour des capteurs d'aide au stationnement à un impact important. En outre, ne retirez pas/ne démontez pas les capteurs d'aide au stationnement. Si les capteurs d'aide au stationnement et les zones périphériques sont déformés suite à un accident, etc., faites vérifier les capteurs d'aide au stationnement. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Lors du lavage du véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression, n'appliquez pas la pression directe du nettoyeur sur les capteurs d'aide au stationnement. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement des capteurs d'aide au stationnement.

Système de capteur d'aide au stationnement arrière (le cas échéant)

Système de capteur d'aide au stationnement arrière (le cas échéant)

N07707300082



8

Le capteur d'aide au stationnement arrière émet un signal sonore pour informer le conducteur de la présence d'obstacles détectés à proximité du pare-chocs arrière.

Lorsque le réglage « Affichage capteur auto » est activé, la vue du capteur d'aide au stationnement apparaît automatiquement à l'écran multi-informations.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système de capteur d'aide au stationnement arrière est un dispositif de commodité mais ne suffit pas à lui seul à stationner le véhicule correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le conducteur est toujours responsable de la sécurité lors d'un stationnement et d'autres manœuvres. Avant de garer le véhicule, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité.
- Veuillez lire attentivement les limites du système d'aide au stationnement arrière contenues dans ce chapitre. Les couleurs du témoin du capteur d'aide au stationnement indiquent différentes distances par rapport à l'objet.
- Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'une station de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du système; ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.
- Le capteur d'aide au stationnement arrière est conçu pour aider le conducteur à détecter des objets de grande taille immobiles, afin d'éviter d'endommager le véhicule.
- Le capteur d'aide au stationnement arrière n'est pas conçu pour éviter des objets de petite taille ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille sous le pare-chocs et peut ne pas détecter des objets proches du pare-chocs ou sur le sol.

⚠ AVERTISSEMENT

- Il est possible que le capteur d'aide au stationnement arrière ne détecte pas les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc., les objets minces tels que les cordes, les fils et les chaînes, etc. ou les objets cunéiformes.
- Maintenez la pression d'air appropriée pour les pneus. Une pression d'air inappropriée peut entraîner un dysfonctionnement. De plus, s'il y a une différence dans la taille des pneus, le système de capteur d'aide au stationnement peut ne pas fonctionner normalement.
- Si des pièces autres que les pièces d'origine MITSUBISHI MOTORS sont installées, le système de capteur d'aide au stationnement peut ne pas fonctionner normalement.

Si la garniture du pare-chocs de votre véhicule est endommagée et mal alignée ou pliée, la zone entourant les capteurs peut être abîmée, ce qui risque de rendre les mesures par rapport aux obstacles imprécises ou de déclencher de fausses alertes.

⚠ ATTENTION

- Tout bruit excessif (tel que le volume du système audio ou une vitre du véhicule ouverte) peut interférer avec le signal sonore et le rendre inaudible.



Système de capteur d'aide au stationnement arrière (le cas échéant)

⚠ ATTENTION

- Veillez à ne pas laisser la neige, le givre et la saleté s'accumuler sur les capteurs d'aide au stationnement (situés sur la garniture de pare-chocs arrière). Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants. Si les capteurs sont couverts, ils fonctionnent de manière moins précise.

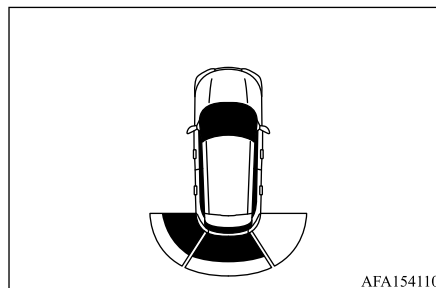
Fonctionnement du système

Le système informe le conducteur des obstacles se trouvant à l'arrière du véhicule au moyen d'une alerte visuelle et sonore, lorsque le levier de vitesses se trouve sur R (marche arrière).

Le système se désactive lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il se réactive à des vitesses inférieures.

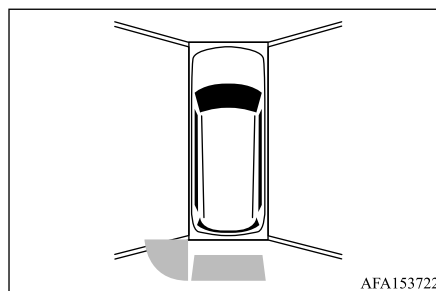
Lorsque l'objet est détecté, le témoin (vert) apparaît et se met à clignoter, et le signal sonore retentit par intermittence. Lorsque le véhicule se rapproche de l'objet, le témoin devient jaune et la fréquence du clignotement augmente. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin arrête de clignoter et devient rouge, et le signal sonore est continu.

Exemple



Lorsque l'arrière du véhicule se rapproche d'un obstacle, le témoin du capteur d'aide au stationnement apparaît sur l'écran multi-informations.

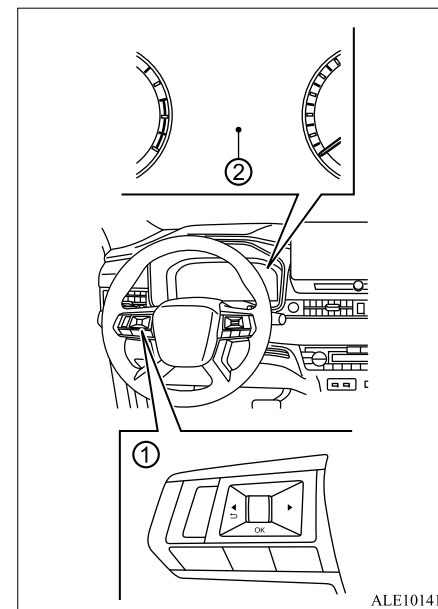
Exemple



Le témoin de capteur d'aide au stationnement s'affiche également sur l'écran de vue du

moniteur panoramique de l'écran Smartphone-link Display Audio [SDA].

Comment activer/désactiver le capteur d'aide au stationnement arrière



- ① Commandes au volant (côté gauche)

Système de capteur d'aide au stationnement arrière (le cas échéant)

② Écran multi-informations

Le système est automatiquement activé lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON et que le levier de vitesses est en position R (marche arrière). Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le capteur d'aide au stationnement arrière :

1. Appuyez sur le bouton ◀▶ jusqu'à ce que « Réglages » apparaisse à l'écran multi-informations, puis ② appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Sélectionnez « Aides stationnement » puis appuyez sur la commande de défilement.

3. Utilisez la commande de défilement pour naviguer dans le menu et sélectionner ou modifier un paramètre :

- **Objet en mouv.** (si le véhicule en est équipé)

Active/désactive le système de détection d'objets en mouvement (MOD) (Reportez-vous à la section « Détection d'objets en mouvement (MOD) » à la page 7-21.)

- **Affichage capteur auto**

Active l'affichage du capteur d'aide au stationnement à l'écran multi-informations lorsque le capteur d'aide au stationnement arrière s'active

- **Arrière**

Active/désactive le capteur d'aide au stationnement arrière

- **Distance**

Règle la distance de détection du capteur d'aide au stationnement arrière sur « Longue », « Moyenne » ou « Courte »

- **Volume**

Règle le volume du son émis sur « Fort », « Moyen » ou « Bas »

Parking Sensors



OK Hold to Cancel

ALA102265

Lorsque la boîte de vitesses est sur R (marche arrière) et que l'écran « Aides stationnement » est affiché sur l'écran multi-informations, il est possible de désactiver temporairement le système de capteur d'aide au stationnement en appuyant sur la com-

mande OK du volant pendant plus de 3 secondes.

Dans les cas suivants, le système se réactive automatiquement.

- Lorsque la boîte de vitesses est sur P (stationnement) ou N (point mort).
- Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h) environ.
- Lorsque le système EV hybride rechargeable redémarre.

Limites du capteur d'aide au stationnement arrière

⚠ AVERTISSEMENT

- Les limitations du système de capteur d'aide au stationnement arrière sont énumérées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites de système pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort suite à un accident.

- Veuillez lire attentivement les limites du système d'aide au stationnement arrière contenues dans ce chapitre. Le mauvais temps peut altérer le fonctionnement du système de capteur d'aide au stationnement arrière et entraîner une baisse des performances ou une activation inappropriée.



Système de capteur d'aide au stationnement arrière (le cas échéant)

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le système se désactive lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il se réactive à des vitesses inférieures.
- Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'un poste de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du capteur d'aide au stationnement arrière. Ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.
- Le capteur d'aide au stationnement arrière n'est pas conçu pour éviter des objets de petite taille ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille situés sous le pare-chocs ou sur le sol.
- Il est possible que le capteur d'aide au stationnement arrière ne détecte pas les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc., les objets minces tels que les cordes, les fils et les chaînes, etc. ou les objets cunéiformes, les objets de forme complexe ou les objets multiples proches.
- Il est possible que le capteur d'aide au stationnement arrière ne détecte pas les objets à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ainsi que certains objets angulaires ou en mouvement, les objets de forme complexe ou les objets multiples proches.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Le système de capteur d'aide au stationnement arrière peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :
 - Lorsque de la pluie, de la neige, du givre, de la saleté, etc. adhèrent au capteur d'aide au stationnement.
 - Lorsqu'un son puissant retentit à proximité du véhicule.
 - Lorsque la surface de l'obstacle forme une diagonale par rapport à l'arrière du véhicule.
 - Lorsqu'un capteur d'aide au stationnement ou la zone autour du capteur est très froid(e) ou chaud(e).
- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement fonctionne de manière inopinée dans les conditions suivantes :
 - En présence d'herbes hautes dans la zone autour du véhicule.
 - En présence de bosses, de saillies ou de plaques d'égout sur la surface de la route.
 - Lorsque le véhicule traverse un tissu ou un rideau.
 - En cas d'accumulation de neige ou de glace derrière le véhicule.
 - Lors de la conduite sur une pente abrupte.

Système temporairement indisponible

Lorsqu'une obstruction du capteur d'aide au stationnement est détectée, le système se désactive automatiquement et le message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations.

Le système reste indisponible jusqu'à ce que la condition disparaisse.

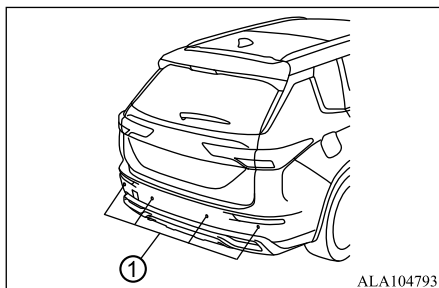
Les capteurs d'aide au stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par de la glace, des gouttes d'eau, du gel ou des saletés obstruant les capteurs d'aide au stationnement.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système reprend automatiquement.

La conduite par temps froid

Entretien du système



8

Les capteurs d'aide au stationnement ① sont situés sur le pare-chocs arrière. La zone autour des capteurs d'aide au stationnement doit toujours être gardée propre.

Si les capteurs d'aide au stationnement sont sales, essuyez-les à l'aide d'un chiffon non abrasif en veillant à ne pas les endommager.

Les capteurs d'aide au stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.

L'obstruction peut également être causée par de la glace, des gouttes d'eau, du gel ou des saletés obstruant les capteurs d'aide au stationnement.

Vérifiez la zone entourant les capteurs d'aide au stationnement et retirez tout objet causant de l'obstruction.

Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture à proximité ou sur les capteurs d'aide au stationnement. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou une panne.

Ne soumettez pas la zone autour des capteurs d'aide au stationnement à un impact important. En outre, ne retirez pas/ne démontez pas les capteurs d'aide au stationnement. Si les capteurs d'aide au stationnement et les zones périphériques sont déformés suite à un accident, etc., faites vérifier les capteurs d'aide au stationnement. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Lors du lavage du véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression, n'appliquez pas la pression directe du nettoyeur sur les capteurs d'aide au stationnement. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement des capteurs d'aide au stationnement.

La conduite par temps froid

N07707400070

Débloquer une serrure de porte gelée

Pour éviter qu'une serrure de porte ne gèle, appliquez du dégivrant par le trou de la ser-

rure. Si la serrure se gèle, chauffez la clé avant de l'insérer dans le trou de la serrure ou utilisez l'émetteur.

Antigel

En hiver, lorsqu'on prévoit que la température extérieure descendra en dessous de 0°C (32°F), assurez-vous que la teneur en antigel du liquide de refroidissement du moteur est suffisante. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Système de refroidissement du moteur et du système EV hybride rechargeable » à la page 11-5.

Batterie auxiliaire

Si la batterie auxiliaire n'est pas complètement chargée par temps extrêmement froid, le liquide de la batterie peut geler et endommager la batterie auxiliaire. Pour maintenir une efficacité maximale, la batterie auxiliaire doit être vérifiée régulièrement. Pour plus de détails, reportez-vous à la section « Batterie auxiliaire » à la page 11-9 de ce manuel.

Liquide de refroidissement du moteur et du système EV hybride rechargeable (LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR ARRIÈRE)

Si le véhicule doit être laissé à l'extérieur sans antigel, vidangez le système de refroidissement, y compris le bloc moteur. Faites le plein avant d'utiliser le véhicule. Pour plus de détails, reportez-vous à la section « Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur et du système EV hybride rechargeable (LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR ARRIÈRE) » à la page 11-6 de ce manuel.

Équipement de pneus

Les pneus d'ÉTÉ ont une bande de roulement conçue pour offrir des performances supérieures sur les chaussées sèches. Cependant, les performances de ces pneus seront considérablement réduites dans des conditions enneigées et glacées. Si vous utilisez votre véhicule sur des routes enneigées ou verglacées, Mitsubishi Motors recommande l'utilisation de pneus boue et neige ou de pneus

toutes saisons sur les quatre roues. Il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour connaître le type, la taille, l'indice de vitesse et la disponibilité des pneus.

Pour une traction supplémentaire sur les routes glacées, des pneus cloutés peuvent être utilisés. Toutefois, certains États américains et certaines provinces canadiennes interdisent leur utilisation. Vérifiez les lois locales, provinciales et provinciales avant d'installer des pneus cloutés.

Les capacités de dérapage et de traction des pneus d'hiver cloutés, sur des surfaces mouillées ou sèches, peuvent être inférieures à celles des pneus d'hiver non cloutés.

Des chaînes de pneus peuvent être utilisées. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Chaînes de pneus » à la page 11-32 de ce manuel.

Si vous installez des pneus d'hiver, ils doivent également être de la même taille, de la même marque, de la même construction et de la même bande de roulement sur les quatre roues.

Équipement spécial d'hiver

Il est recommandé de transporter les articles suivants dans le véhicule pendant l'hiver :

La conduite par temps froid

- Un grattoir et une brosse à poils durs pour enlever la glace et la neige des vitres et des balais d'essuie-glace.
- Une pelle pour sortir le véhicule des bancs de neige.
- Du liquide de lave-vitres supplémentaire pour remplir le réservoir.

Conduite sur la neige ou la glace

⚠ AVERTISSEMENT

- La glace mouillée (0°C, 32°F et pluie verglaçante), la neige très froide ou la glace peuvent être glissantes et rendre la conduite très difficile. Dans ces conditions, le véhicule aura beaucoup moins de traction ou d'adhérence. Essayez d'éviter de conduire sur de la glace mouillée jusqu'à ce que la route soit salée ou sablée.
- Quelles que soient les conditions, conduisez avec prudence. Accélérez et ralentissez avec précaution. Si vous accélérez ou rétrogradez trop vite, les roues motrices perdront encore plus de traction.
- Prévoyez une plus grande distance d'arrêt dans ces conditions. Le freinage doit être amorcé plus tôt que sur une chaussée sèche.
- Prévoyez de plus grandes distances intervéhiculaires sur les routes glissantes.

La conduite par temps froid

AVERTISSEMENT

- Surveillez les endroits glissants (glace vive). Ceux-ci peuvent apparaître sur une route autrement dégagée dans des zones ombragées. Si vous apercevez une plaque de glace devant vous, freinez avant de l'atteindre. Essayez de ne pas freiner sur la glace et évitez toute manœuvre de direction brusque.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes glissantes.
- La neige peut piéger des gaz d'échappement dangereux sous votre véhicule. Dégagez la neige du tuyau d'échappement et des alentours de votre véhicule.

8

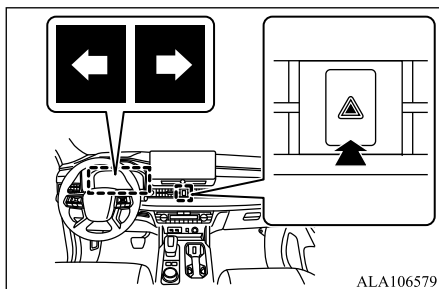
En cas d'urgence

Commande de feux de détresse	9-2
Arrêt d'urgence du système EV hybride rechargeable	9-2
Opération de récupération du système EV hybride rechargeable	9-2
Crevaision	9-3
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours	9-9
Démarrage sans clé	9-12
Si votre véhicule surchauffe	9-12
Remorquage de votre véhicule	9-13

Commande de feux de détresse

Commande de feux de détresse

N07800100082



9

Appuyez sur la commande pour prévenir les autres conducteurs que vous êtes dans l'obligation de vous arrêter ou de vous garer d'urgence. Tous les clignotants fonctionnent simultanément.

Pour les éteindre, appuyez à nouveau sur la commande.

⚠️ AVERTISSEMENT

- En cas d'arrêt d'urgence, assurez-vous d'éloigner le véhicule de la circulation.
- N'utilisez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur autoroute, sauf si les conditions de circulation vous poussent à ralentir au point que votre véhicule pourrait devenir dangereux pour les autres usagers.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.

Les feux de détresse peuvent être actionnés, quelle que soit la position du moteur électrique.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne désactivez pas la commande de feux de détresse avant d'être certain qu'il n'y a aucun risque. En fonction de la force du choc, il est possible que les feux de détresse ne clignotent pas.

Il se peut que les réglementations de certains états interdisent l'utilisation des feux de détresse pendant la conduite.

Arrêt d'urgence du système EV hybride rechargeable

N07800200041

Pour arrêter le système EV hybride rechargeable en cas d'urgence pendant la conduite ou lorsque la batterie de l'émetteur est déchargée, effectuez l'une ou l'autre des procédures suivantes :

- Appuyez rapidement sur le commutateur du moteur électrique 3 fois de suite.

- Appuyez sur le commutateur du moteur électrique et maintenez-le enfoncé pendant plus de 2 secondes.

Après avoir éteint le système EV hybride rechargeable, ouvrez la portière pour retourner à la condition normale.

Opération de récupération du système EV hybride rechargeable

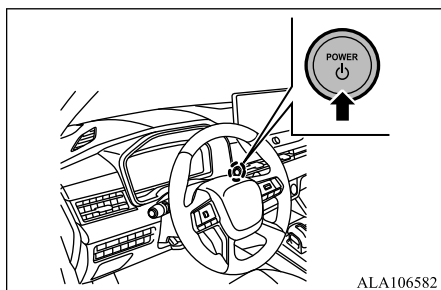
N07800300042

Si le système EV hybride rechargeable ainsi que la charge ne peuvent pas être activés, allumez le commutateur du moteur électrique et confirmez que le voyant READY s'allume à l'écran multi-informations.

Si la charge ne démarre pas, appuyez pour activer le système EV hybride rechargeable avant de confirmer que le voyant READY s'allume. (Reportez-vous à la section « Démarrage et arrêt du système EV hybride rechargeable » à la page 8-15.)

Si le voyant READY continue de clignoter, il est possible que la fonction protection de la batterie de traction ait été activée de façon temporaire. Dans ce cas, veuillez mettre en œuvre l'opération de récupération suivante.

Procédure de récupération du système PHEV



ALA106582

1. Patientez pendant 3 minutes.
2. Si le connecteur de charge est branché, débranchez-le.
3. Appuyez pour activer le système EV hybride rechargeable. (Reportez-vous à la section « Démarrage et arrêt du système EV hybride rechargeable » à la page 8-15.)
 - Lors de la conduite, appuyez pour activer le système EV hybride rechargeable, et vérifiez si le voyant READY s'allume.
 - Lors de la charge, ouvrez le couvercle de charge, branchez le connecteur de charge et vérifiez que le voyant du port de charge clignote en vert. (Reportez-vous à la section « Éclairage d'accueil du port de charge » à la page 3-11.)

Si le système EV hybride rechargeable ou sa charge ne démarre pas, suivez à nouveau les étapes 1 à 3.

Si vous ne parvenez pas à le récupérer après plusieurs tentatives, veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

4. Autant que possible, n'arrêtez pas le système EV hybride rechargeable ou cessez de charger avant que 10 minutes ou plus se soient écoulées.

Crevaision

N07800400027

Système de contrôle de pression des pneus [TPMS]

N07800500073

Ce véhicule est équipé du système de contrôle de pression des pneus [TPMS]. Il surveille la pression des pneus de tous les pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus est allumé et que le message d'avertissement « Pression des pneus basse. Regonfler » s'affiche sur l'écran multi-informations, un ou plusieurs de vos pneus sont considérablement sous-gonflés. Si le véhicule roule avec une pression des pneus basse, le système TPMS s'activera et vous en avertira par le biais du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Ce système

s'activera uniquement lorsque le véhicule roulera à des vitesses supérieures à 25 km/h (16 mi/h). Pour plus de détails, reportez-vous à la section « Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel » à la page 5-10 et à « Système de contrôle de pression des pneus [TPMS] » à la page 8-3.

⚠ AVERTISSEMENT

● Si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume lors de la conduite, évitez les manœuvres de braquage soudaines ou les freinages trop brusques, réduisez la vitesse du véhicule, quittez la route, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule immédiatement. Le fait de conduire avec des pneus dégonflés risque d'endommager ces derniers de manière irréversible et d'accroître la probabilité d'une défaillance des pneus. Le véhicule peut être sérieusement endommagé, ce qui risque de provoquer un accident et d'entraîner des blessures graves. Vérifiez la pression des quatre pneus. Ajustez la pression des pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée, indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge, pour désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse.

9

En cas d'urgence 9-3

Crevaision

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le témoin reste allumé pendant la conduite après avoir réglé la pression des pneus, il se peut qu'un pneu soit à plat ou que le système TPMS ne fonctionne pas correctement. Si vous avez un pneu crevé, réparez-le avec le kit de réparation de pneu.
- En l'absence de crevaision et si tous les pneus sont correctement gonflés, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Si une roue non équipée du capteur du système TPMS est installée, le système de contrôle de pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ 1 minute. Le voyant reste allumé après 1 minute. Remplacez vos pneus et/ou rétablissez le système TPMS. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ces services.
- N'injectez pas de liquide pour pneus ou de produit d'étanchéité en aérosol (à l'exception du produit d'étanchéité du kit de réparation de pneus d'origine) dans les pneus, car cela pourrait provoquer un dysfonctionnement des capteurs de pression des pneus.

Kit et outils de réparation de pneus

N07800600087

Le kit de réparation de pneu peut être utilisé pour réparer temporairement une petite crevaision dans la zone de la bande de roulement causée par un clou, une vis ou un objet similaire. Ainsi, un pneu de secours n'est pas fourni.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le kit de réparation de pneu ne permet pas de réparer de façon permanente un pneu crevé. Faites immédiatement réparer le pneu.
- L'utilisation du kit de réparation de pneu peut endommager la roue et/ou le capteur de pression de gonflage du pneu. Le véhicule doit être rapidement inspecté et réparé par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé après que le kit de réparation des pneus ait été utilisé.
- Utilisez uniquement le kit de réparation de pneu d'origine Mitsubishi Motors. Le produit d'étanchéité contenu dans d'autres kits de réparation peut ne pas sceller suffisamment la crevaision du pneu.

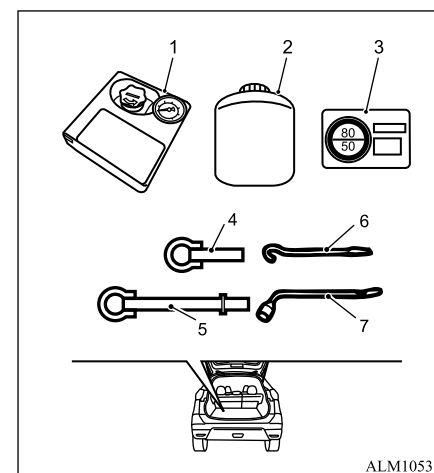
Rangement du kit et outils de réparation de pneus

N07801300052

Le kit et outils de réparation de pneus se range sous le panneau du plancher de coffre du compartiment à bagages.

L'emplacement de rangement du kit et outils de réparation de pneus doit être mémorisé pour les situations d'urgence.

Reportez-vous à « Compartiment à bagages » à la page 5-107.



1. Compresseur de pneu



Crevaïson

2. Bouteille de produit d'étanchéité pour pneu
3. Autocollant de limitation de vitesse
4. Crochet de remorquage arrière
5. Crochet de remorquage avant
6. Levier pour cric
7. Clé pour écrou de roue

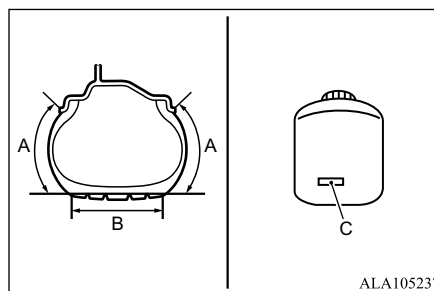
Avant de retirer le kit et outils de réparation des pneus, relevez les sièges de la troisième rangée.

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que le kit et les outils de réparation de pneus sont correctement fixés après utilisation. De tels objets peuvent devenir de dangereux projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

Comment utiliser le kit de réparation de pneu

N07801400066



ALA105237

⚠ AVERTISSEMENT

- N'utilisez jamais le kit de réparation de pneu dans l'une des situations énumérées ci-dessous. Le pneu ne peut pas être réparé par le kit de réparation de pneu. Si l'une de ces situations se produit, veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- Plusieurs pneus sont crevés.
- Le trou de perforation a une longueur ou une largeur de 4 mm (1/7 po) ou plus.
- Le pneu est crevé au niveau de sa paroi latérale (A), et non dans la bande de roulement (B).
- Le véhicule a été conduit avec le pneu presque complètement à plat.
- Le pneu a complètement glissé sur la jante et s'est détaché de la roue.

⚠ AVERTISSEMENT

- La roue est endommagée.
- Le pneu présente une bosse, une coupure ou une fissure.
- La date d'expiration du produit d'étanchéité de pneu est dépassée. (La date d'expiration est indiquée sur l'étiquette de la bouteille (C).)
- La température ambiante est inférieure à -30°C (-22°F) ou supérieure à 60°C (140°F).
- Le produit d'étanchéité de pneu peut causer des dommages sur la santé s'il est avalé. Si vous l'avez accidentellement, buvez autant d'eau que possible et consultez immédiatement un médecin.
- Si le produit d'étanchéité de pneu entre en contact avec vos yeux ou votre peau, rincez-les abondamment à l'eau. Si vous ressentez toujours une anomalie, consultez un médecin.
- Consultez immédiatement un médecin en cas de réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants entrer en contact avec le produit d'étanchéité de pneu.

⚠ ATTENTION

- Si la carrosserie du véhicule est contaminée par le produit d'étanchéité de pneu, essuyez-le immédiatement avec un chiffon humide.

Crevaision

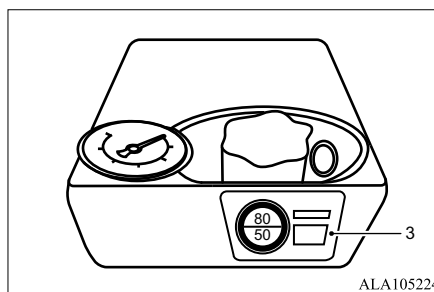
⚠ ATTENTION

- Lavez immédiatement les vêtements contaminés par le produit d'étanchéité de pneu. Le produit d'étanchéité de pneu peut endommager irrémédiablement vos vêtements.

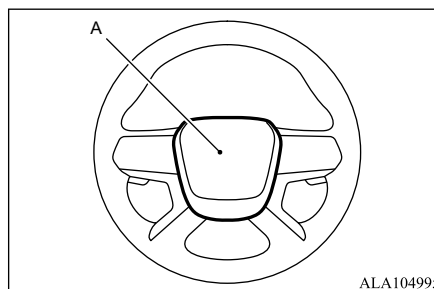
📖 REMARQUE

- Ne retirez pas un objet, tel qu'un clou ou une vis, qui pénètre dans le pneu crevé.
- Déplacez le véhicule de manière à ce que la valve du pneu soit positionnée loin du point où le pneu touche le sol. Si la valve est proche du point où le pneu touche le sol, le produit d'étanchéité risque de ne pas pénétrer facilement dans le pneu.
- Vérifiez régulièrement la date d'expiration du produit d'étanchéité de pneu et veillez à en acheter un nouveau chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé avant la date d'expiration.

1. Retirez l'autocollant de limitation de vitesse (3) sur le compresseur de pneu.

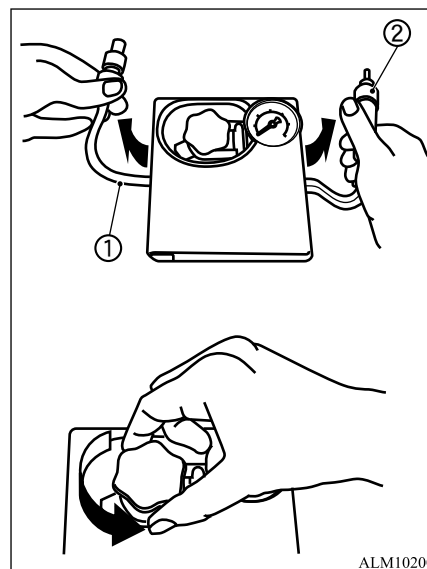


2. Apposez l'autocollant de limitation de vitesse (A) sur la marque des trois diamants sur le volant.

**⚠ ATTENTION**

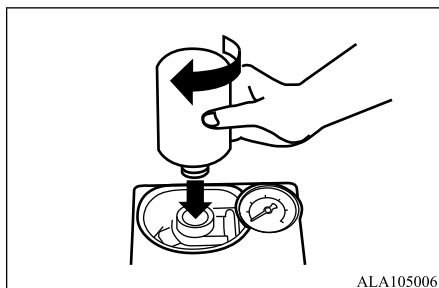
- N'apposez pas l'autocollant ailleurs qu'à l'endroit indiqué sur la partie rembourrée du volant. Apposer l'autocollant dans une position incorrecte pourrait empêcher le coussin gonflable SRS de fonctionner correctement.

3. Déconnectez le flexible ① et débranchez la fiche d'alimentation ② sur le compresseur de pneu. Retirez le capuchon du porte-bouteille sur le compresseur de pneu.

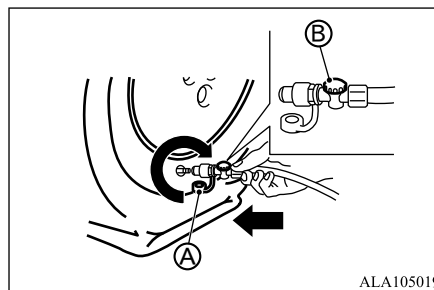


Crevaision

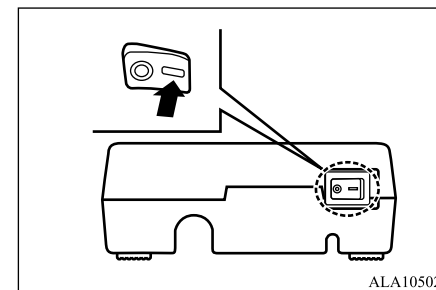
4. Retirez le capuchon de la bouteille de produit d'étanchéité de pneu, et vissez la bouteille dans le porte-bouteille en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. (Laissez le joint d'étanchéité de la bouteille intact. Visser la bouteille dans le porte-bouteille percera le joint d'étanchéité de la bouteille.)



5. Retirez le capuchon de la valve du pneu sur le pneu crevé.
6. Retirez le capuchon protecteur ① du flexible et vissez le flexible fermement sur la valve du pneu. Assurez-vous que la valve de libération de la pression ② est fermement serrée. Assurez-vous que l'interrupteur du compresseur de pneu est sur la position OFF (○), puis insérez sa fiche d'alimentation dans la prise électrique du véhicule.



7. Placez le commutateur du moteur électrique en position ON. Tournez ensuite l'interrupteur du compresseur sur la position ON (-) et gonflez le pneu, si possible jusqu'à la pression spécifiée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge apposée sur le montant central du côté conducteur, ou jusqu'à la pression minimale de 130 kPa (18 psi). Désactivez brièvement le compresseur de pneu afin de vérifier la pression de pneu à l'aide du manomètre.



Si le pneu est gonflé à une pression supérieure à la pression spécifiée, ajustez la pression du pneu en libérant de l'air à l'aide de la soupape de libération de la pression. La pression des pneus froids est indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge apposée sur le montant central du côté conducteur.

9

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne placez pas votre main ou vos doigts entre le pneu et la roue pendant le gonflage. Votre main ou vos doigts pourraient se trouver coincés entre le pneu et la roue.

⚠ ATTENTION

- Le compresseur fourni est conçu uniquement pour le gonflage des pneus de votre véhicule.

En cas d'urgence 9-7

Crevaisson

⚠ ATTENTION

- Le compresseur est conçu pour fonctionner sur l'alimentation électrique 12 V d'un véhicule. Ne le branchez pas sur une autre source d'alimentation électrique.
- Le compresseur n'est pas étanche à l'eau. Si vous l'utilisez sous la pluie, veillez à ce que l'eau ne s'y infiltre pas.
- Tout sable ou poussière aspiré dans le compresseur pourrait le faire tomber en panne. Ne placez pas le compresseur directement sur une surface sableuse ou poussiéreuse lorsque vous l'utilisez.
- Ne démontez pas ni ne modifiez le compresseur. De plus, ne soumettez pas le manomètre à des chocs. Cela risquerait de causer un dysfonctionnement.
- Une connexion incomplète entre le flexible et la valve du pneu entraîne une fuite d'air ou la dispersion du produit d'étanchéité.
- Ne vous tenez pas juste à côté du pneu endommagé pendant qu'il se fait gonfler, en raison du risque de rupture. S'il y a des fissures ou des bosses, désactivez immédiatement le compresseur.
- Il est possible que la pression atteigne 600 kPa (87 psi) pendant que le pneu se fait gonfler, mais il s'agit d'une situation normale. Normalement, la pression redescend au bout d'environ 30 secondes.

9

⚠ ATTENTION

- Ne faites pas fonctionner le compresseur pendant plus de 10 minutes. Si la pression du pneu n'augmente pas jusqu'à 130 kPa (18 psi) dans les 10 minutes, il est possible que le pneu soit gravement endommagé et ne puisse pas être réparé avec ce kit de réparation des crevaisons. Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

8. Lorsque la pression du pneu atteint la pression spécifiée ou la pression minimale de 130 kPa (18 psi), désactivez le compresseur de pneu. Débranchez la fiche d'alimentation de la prise électrique et retirez rapidement le flexible de la valve du pneu. Fixez le capuchon protecteur et le capuchon de valve.

⚠ ATTENTION

- Laissez la bouteille de produit d'étanchéité de pneu sur le porte-bouteille afin d'empêcher le produit d'étanchéité d'être renversé.

9. Conduisez immédiatement le véhicule pendant 10 minutes ou sur une distance de 3 km (2 miles) à une vitesse de 80 km/h (50 mi/h) ou moins.

10. Après cela, assurez-vous que l'interrupteur du compresseur d'air est sur la position OFF (○), puis vissez le flexible fermement sur la valve du pneu. Vérifiez le compresseur de pneu à l'aide du manomètre.

Si la pression du pneu descend sous 130 kPa (18 psi) :

Le pneu ne peut pas être réparé avec ce kit de réparation des crevaisons. Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Si la pression du pneu est de 130 kPa (18 psi) ou plus, mais inférieure à la pression spécifiée :

Mettez l'interrupteur du compresseur sur la position ON (-) et gonflez le pneu jusqu'à la pression spécifiée. Répétez ensuite la procédure à partir de l'étape 8.

Si la pression descend à nouveau, le pneu ne peut pas être réparé avec ce kit de réparation des crevaisons. Contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Si la pression du pneu correspond à la pression spécifiée :

La réparation temporaire est terminée.

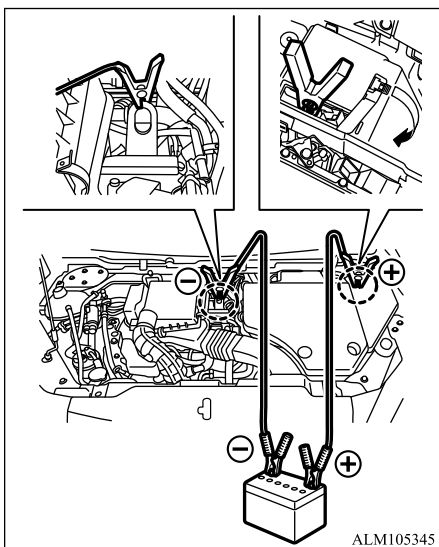
Contactez dès que possible un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour faire réparer/remplacer le pneu.

⚠ ATTENTION

- Ne réutilisez pas la bouteille de produit d'étanchéité de pneu ni le flexible. Pour vous procurer une nouvelle bouteille de produit d'étanchéité de pneu et un nouveau flexible, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Démarrage à l'aide d'une batterie de secours

N07800700091



ALM105345

Si la batterie auxiliaire s'épuise et que vous ne pouvez pas allumer le commutateur du moteur électrique, demandez un véhicule de secours, branchez le câble de démarrage (vendu séparément), et démarrez le système EV hybride rechargeable.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous effectuez un démarrage à l'aide d'une batterie de secours, ventilez suffisamment la batterie et gardez hors de portée du feu. Le gaz inflammable produit par la batterie auxiliaire peut s'enflammer et exploser.
- Si le fluide de la batterie vous touche, lavez-le immédiatement dans une grande quantité d'eau, et si vous l'avez, buvez une grande quantité d'eau en guise de premiers secours, puis consultez un médecin. Le fluide de la batterie est un acide sulfurique dilué. En cas de contact avec les yeux ou la peau, il peut provoquer des conséquences graves et conduire à la cécité et l'inflammation.
- Branchez les câbles de démarrage dans l'ordre et la position exactes.
- Ne branchez pas directement le câble de démarrage à la borne négative de la batterie auxiliaire de votre véhicule.
- Ne touchez pas les bornes positive et négative de votre câble de démarrage. Des étincelles peuvent se produire et faire exploser le gaz inflammable généré par la batterie auxiliaire.

Démarrage à l'aide d'une batterie de secours**⚠ AVERTISSEMENT**

- Rassurez-vous que la borne positive de la batterie ne touche pas le métal qui l'entoure. Tout contact peut provoquer un court-circuit et causer un incendie. En outre, si les bornes de la batterie auxiliaire ne sont pas bien serrées, les câbles peuvent connaître une surchauffe et brûler, provoquant un incendie.

REMARQUE

- Même si le modèle de la batterie auxiliaire est identique, il est possible qu'elle ne soit pas bien installée dans la voiture. Demandez au concessionnaire Mitsubishi EV agréé de remplacer la batterie auxiliaire.
- Rassurez-vous de demander un véhicule de secours muni d'une batterie de 12 V ayant la même capacité minimum que votre véhicule.
- Vu que la tension peut être instable en fonction du dispositif, n'utilisez pas des alimentations énergétiques portables, y compris les batteries mobiles et les démarreurs de secours. Dans le cas contraire, il est possible que le système EV hybride rechargeable ne démarre pas.
- Utilisez un câble de démarrage adapté à la capacité de la batterie auxiliaire. Par ailleurs, avant de l'utiliser, vérifiez que le câble ne présente aucune anomalie comme des dommages ou une corrosion. Dans le cas contraire, le câble peut brûler.

Démarrage à l'aide d'une batterie de secours

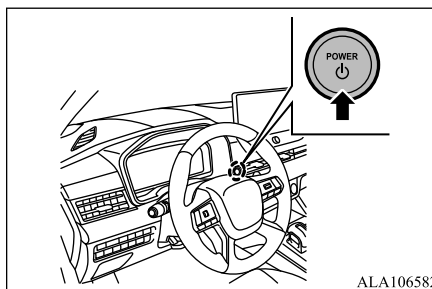
REMARQUE

- Ne branchez pas le câble de démarrage à la batterie auxiliaire lorsque la batterie auxiliaire est en charge. Le véhicule ou l'équipement de charge peut être endommagé.
- Même si vous retirez la batterie, le statut du mode d'alimentation du commutateur du moteur électrique est mémorisé. Lorsque la batterie auxiliaire est branchée au véhicule de secours à l'aide d'un câble de démarrage, elle retourne au statut du mode d'alimentation avant la coupure de l'alimentation. Faites attention si vous ne connaissez pas l'état du mode d'alimentation avant la décharge de la batterie auxiliaire.
- Si la batterie auxiliaire se décharge alors que le levier de vitesse est en position P (stationnement), vous pourriez avoir des difficultés à changer la position du levier de vitesses. Dans ce cas, puisque les roues avant sont bloquées, il est impossible de bouger le véhicule sans soulever les roues avant.

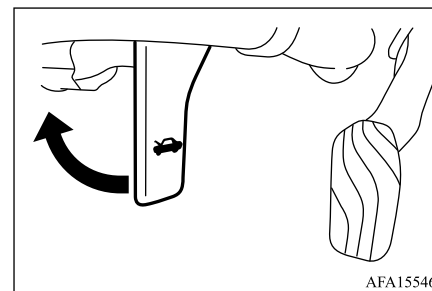
Procédure de démarrage à l'aide d'une batterie de secours

1. Calez le véhicule de secours à une position qui permet de brancher le câble de secours sans qu'il touche votre véhicule.
2. Éteignez toutes les composantes électriques comme les éclairages et les climatiseurs.

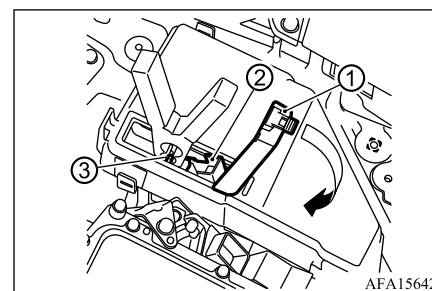
3. Assurez-vous de serrer le frein de stationnement du véhicule de secours et de votre véhicule. Si le véhicule de sauvetage est un véhicule manuel, placez le levier de changement de vitesse en position N (neutre), et s'il s'agit d'un véhicule automatique, mettez le levier de déplacement en position P (stationnement) et arrêtez le moteur.



4. Éteignez le commutateur du moteur électrique de votre véhicule.
(Reportez-vous à la section « Commutateur du moteur électrique » à la page 8-12.)



5. Tirez le poignet de déverrouillage du capot à l'extrémité droite du siège du conducteur de votre véhicule pour ouvrir le capot.



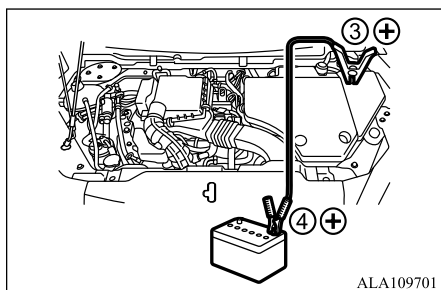
6. Ouvrez le couvercle ① de boîte à fusibles.



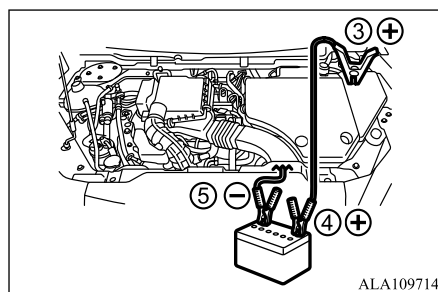
REMARQUE

- Ledit couvercle doit être complètement ouvert à 180°. Autrement, votre main peut toucher le bord du couvercle et causer un dommage.

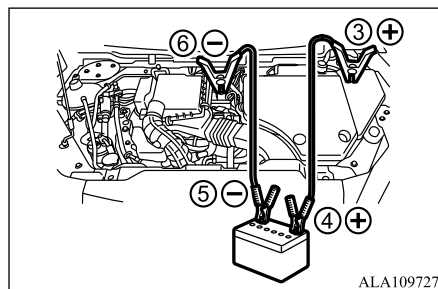
- Ouvrez le cache de la borne de secours ② situé dans le boîtier à fusibles de votre véhicule tout en pressant la languette.
- Branchez le câble de démarrage de la borne positive ③ de votre véhicule dans le boîtier à fusibles.



- Branchez l'autre extrémité ④ du câble branché à l'étape 8 sur la borne positive de la batterie du véhicule de secours.



- Branchez un autre câble de démarrage ⑤ sur la borne négative de la batterie du véhicule de secours.



- Branchez l'autre extrémité ⑥ du câble branché à l'étape 10 sur la carrosserie du véhicule (partie en métal non peinte éloignée de la position connectée à l'étape 8).
- Démarrez le moteur du véhicule de secours et augmentez légèrement la vitesse du moteur.

Démarrage à l'aide d'une batterie de secours

- Appuyez pour activer le système EV hybride rechargeable.

(Reportez-vous à la section « Démarrage et arrêt du système EV hybride rechargeable » à la page 8-15.)

Dès que le système PHEV est activé, débranchez le câble de démarrage dans l'ordre inverse de celui utilisé pour le brancher.

Si le système PHEV ne s'active pas, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

- Assurez-vous que le levier de vitesses peut passer de P (stationnement) à toute autre position.
- Faites vérifier la batterie auxiliaire chez votre concessionnaire Mitsubishi EV agréé le plus proche.

9

AVERTISSEMENT

- Veuillez à suivre les instructions suivantes au moment de brancher le câble de démarrage. Des étincelles peuvent se produire et le gaz inflammable généré par la batterie peut s'enflammer et exploser.
 - Branchez les câbles de démarrage dans l'ordre et la position exactes.
 - Ne touchez pas les bornes positive et négative du câble de démarrage.
 - Ne fumez pas ou n'utilisez pas des allumettes ou des briquets près de la batterie.

En cas d'urgence 9-11

Démarrage sans clé

AVERTISSEMENT

- **Veillez à bien fermer le couvercle de la borne après avoir terminé le branchement.**

ATTENTION

- Coupez le moteur du véhicule de secours au moment de brancher le câble de démarrage. Les câbles et les vêtements peuvent se coincer dans le ventilateur ou dans la courroie de transmission et causer des dommages.
- Veillez à ne pas toucher la pince du câble de démarrage avec la carrosserie du véhicule ou d'autres pinces.
- Branchez le câble de démarrage en toute sécurité. Assurez-vous que la vibration qui se produit au démarrage du système EV hybride rechargeable ne le débranche pas.
- Faites attention aux ventilateurs de refroidissement et à la courroie de transmission. Lorsque vous branchez ou débranchez le câble de démarrage, veillez à ce qu'il ne se coince pas dans le ventilateur de refroidissement ou dans la courroie de transmission.
- Branchez correctement le câble de démarrage sur les bornes positive et négative de la batterie. S'il est mal branché, les composants électriques du véhicule peuvent être endommagés.
- Un dysfonctionnement peut se produire si le câble de démarrage est branché à une position autre que celle spécifiée.

REMARQUE

- Ce véhicule ne peut pas être démarré sans clé.
- N'utilisez pas ce véhicule comme véhicule de secours.
- Lorsque la batterie se décharge, le commutateur du moteur électrique ne s'allume et ne s'éteint pas. Assurez-vous de demander au concessionnaire Mitsubishi EV agréé de charger la batterie auxiliaire.
- Lorsque vous activez le système PHEV, éteignez les phares et la climatisation.
- N'utilisez pas la climatisation ou le système audio pendant un moment même si le système PHEV est activé.

Démarrage sans clé

N07800800047

N'essayez pas de démarrer le système EV hybride rechargeable sans clé.

ATTENTION

- Il est impossible de démarrer les modèles de système EV hybride rechargeable sans clé ou à la remorque. Si vous essayez, vous causerez des dommages au système EV hybride rechargeable, au moteur et au groupe motopulseur.

Si votre véhicule surchauffe

N07800900077

AVERTISSEMENT

- **Ne continuez jamais à conduire si votre véhicule surchauffe. Cela pourrait provoquer un incendie de véhicule.**
- **N'ouvrez jamais le capot si de la vapeur s'échappe.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Si le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement est retiré lorsque le moteur est chaud, de l'eau chaude sous pression s'échappera et pourra causer des brûlures, des brûlures ou des blessures graves.**
- **Si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe du moteur, tenez-vous à l'écart du véhicule pour éviter de vous brûler.**
- **Le ventilateur de refroidissement du moteur se met en marche à tout moment lorsque la température du liquide de refroidissement dépasse les degrés prédéfinis.**
- **Veillez à ne pas laisser vos mains, vos cheveux, vos bijoux ou vos vêtements entrer en contact avec, ou à ne pas se coincer dans le ventilateur de refroidissement ou la courroie d'entraînement.**

Étiquettes d'avertissement (exemple)



AFA154383

Si votre véhicule surchauffe (comme l'indique une lecture de jauge de température extrêmement élevée), ou si vous ressentez un manque de puissance motrice, détectez un bruit anormal, etc., prenez les mesures suivantes :

1. Avec précaution, amenez le véhicule en dehors de la route, et serrez le frein de stationnement.
2. Appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement).
N'arrêtez pas le système EV hybride rechargeable.
3. Éteignez le climatiseur. Ouvrez toutes les fenêtres, déplacez le contrôle de la température du chauffage ou du climatiseur au maximum chaud et le contrôle du ventilateur à grande vitesse.

4. Sortez du véhicule. Regardez et écoutez la vapeur ou le liquide de refroidissement s'échapper du radiateur avant d'ouvrir le capot. (Si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe, éteignez le système EV hybride rechargeable.) N'ouvrez pas davantage le capot jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeur ou de liquide de refroidissement.

5. Ouvrez le capot moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si de la vapeur ou de l'eau s'échappe du moteur, tenez-vous à l'écart pour éviter de vous brûler.

6. Vérifiez visuellement que la courroie d'entraînement n'est pas endommagée ou desserrée. Vérifiez également si le ventilateur de refroidissement fonctionne. Les tuyaux du radiateur et le radiateur ne doivent pas laisser échapper d'eau. Si le liquide de refroidissement fuit ou si le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas, arrêtez le système EV hybride rechargeable.

Remorquage de votre véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

- Veuillez à ne pas laisser vos mains, vos cheveux, vos bijoux ou vos vêtements entrer en contact avec la courroie d'entraînement ou le ventilateur de refroidissement du moteur, ou s'y coincer. Le ventilateur de refroidissement du moteur peut démarrer à tout moment.

7. Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir lorsque le système EV hybride rechargeable fonctionne. Ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir si nécessaire. Faites réparer votre véhicule. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

9

Remorquage de votre véhicule

N07801000062

Lorsque vous remorquez votre véhicule, vous devez respecter toutes les réglementations juridictionnelles et locales relatives au remorquage. L'utilisation d'équipements de remorquage inappropriés peut endommager votre véhicule. Les instructions relatives au remorquage sont disponibles chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé. Les dépanneurs locaux connaissent généralement les lois et

En cas d'urgence 9-13

Remorquage de votre véhicule

les procédures applicables au remorquage. Pour remorquer convenablement votre véhicule et prévenir de dommages fortuits, Mitsubishi Motors recommande le recours aux services d'un dépanneur pour remorquer votre véhicule. Il est conseillé de demander au dépanneur de lire attentivement les précautions suivantes.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne conduisez jamais un véhicule qui est en train d'être remorqué.
- Ne vous glissez jamais sous un véhicule qui vient d'être soulevé par une dépanneuse.

9

⚠️ ATTENTION

- Lors du remorquage, rassurez-vous que la boîte-pont, les essieux, le système de direction et le groupe motopropulseur sont en bon état. Si toutes ces conditions sont réunies, les chariots de remorquage ou un camion à plateau doivent être utilisés.
- Il faut toujours attacher les chaînes de sécurité avant de procéder au remorquage.

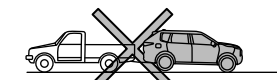
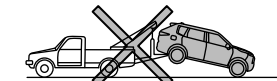
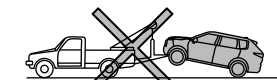
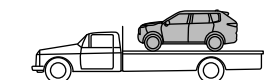
(Reportez-vous à « Remorquage à plat pour véhicule contrôle intégral » à la page 13-29.)

📖 REMARQUE

- Lorsque la batterie est complètement déchargée, la boîte-pont ne passe pas manuellement aux autres vitesses. Pour passer aux autres vitesses, chargez la batterie ou fournissez une alimentation électrique suivant la procédure de démarrage de secours. Appuyez sur le commutateur du stationnement électrique pour passer à P (stationnement) avant de passer aux autres positions.

Remorquage recommandé par Mitsubishi Motors

N07801100050



AF4101591

Mitsubishi Motors recommande d'utiliser des chariots de remorquage pour remorquer votre véhicule ou de placer le véhicule sur un camion à plateau comme illustré sur le schéma.

⚠ ATTENTION

- Ne remorquez jamais les modèles AWC lorsque les roues sont au sol parce que cela risque de causer des dommages graves et coûteux sur le groupe motopropulseur.

Remorquage du véhicule (libérer un véhicule coincé)

N07801200051

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter d'endommager le véhicule, de subir des dommages corporels ou de mourir lors du remorquage d'un véhicule coincé :
- Contactez un service de remorquage professionnel pour remorquer le véhicule si vous avez des questions relatives à la procédure de remorquage.
- Des chaînes ou câbles de remorquage doivent être attachés uniquement aux éléments structurels du véhicule.
- N'utilisez pas les attaches du véhicule pour remorquer ou libérer un véhicule coincé.
- Utilisez uniquement les dispositifs conçus spécialement pour le remorquage du véhicule et suivez les instructions du fabricant.
- Tirez toujours le dispositif de remorquage vers l'avant du véhicule. Ne le tirez jamais en biais.

⚠ AVERTISSEMENT

- Dirigez les dispositifs de remorquage de sorte qu'ils ne touchent aucune partie du véhicule sauf le point d'attache.

Si votre véhicule est coincé dans du sable, de la neige ou de la boue, utilisez une sangle de remorquage ou autre dispositif conçu spécialement pour le remorquage du véhicule. Respectez toujours les instructions du fabricant relatives au dispositif de remorquage.

Dégagez un véhicule coincé**⚠ AVERTISSEMENT**

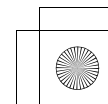
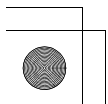
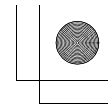
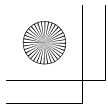
- Tenez-vous à l'écart d'un véhicule coincé.
- Ne faites pas patiner les pneus à grande vitesse. Cela pourrait faire exploser les pneus et causer de graves dommages. Des parties de votre véhicule pourraient surchauffer et subir des dommages.

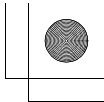
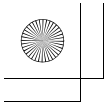
Si votre véhicule est coincé dans du sable, de la neige ou de la boue, etc., suivez la procédure suivante :

1. Éteignez le contrôle actif de stabilité [ASC].
2. Rassurez-vous de dégager tout obstacle qui se trouverait devant ou derrière le véhicule.

Remorquage de votre véhicule

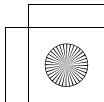
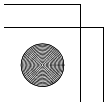
3. Tournez le volant à droite et à gauche pour créer de l'espace autour des pneus avant.
4. Basculez légèrement le véhicule vers l'avant et vers l'arrière.
 - Passez de R (marche arrière) à D (marche avant) et vis versa.
 - Accélérez légèrement pour maintenir le basculement.
 - Relâchez la pédale d'accélération avant de passer de R à D et vis versa.
 - Ne faites pas patiner les pneus au-delà de 35 mi/h (55 km/h).
5. Si, après quelques essais, le véhicule ne se libère pas, contactez un service de remorquage professionnel pour remorquer le véhicule.





Soins extérieurs et intérieurs

Nettoyage extérieur 10-2
Nettoyage d'intérieur 10-4
Protection contre la corrosion 10-7



Nettoyage extérieur

Nettoyage extérieur

N07900100096

Afin de préserver l'aspect extérieur du véhicule, il est important de l'entretenir correctement.

Afin de protéger les surfaces peintes, il est recommandé de laver le véhicule le plus rapidement possible :

- après la pluie, pour éviter d'éventuels dommages causés par des pluies acides
- après une conduite sur une route côtière
- en cas de salissure des surfaces peintes par de la suie, de la fiente d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes
- lorsqu'une couche de poussière ou de boue s'est formée sur les surfaces peintes

Dans la mesure du possible, gardez votre véhicule dans un garage ou un lieu couvert.

Si votre véhicule doit être garé à l'extérieur, gardez-le dans une zone ombragée ou protégez-le à l'aide d'une housse.

Veillez à ne pas rayer la surface peinte lorsque vous placez ou retirez la housse de protection.

Lavage

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Nettoyez soigneusement le véhicule à l'aide d'une solution à base de savon doux, d'un savon spécial pour véhicules ou de liquide vaisselle mélangé à de l'eau propre et tiède (jamais chaude).

⚠ ATTENTION

- Si votre véhicule est équipé d'un détecteur de pluie, positionnez la commande d'essuie-glace sur « OFF » pour désactiver le détecteur avant de laver le véhicule.
- Ne vous rendez pas dans les centres de lavage utilisant des détergents composés d'agents acides. Certains centres de lavage, en particulier lorsqu'ils ne font pas usage de brosses, utilisent des détergents composés d'agents acides. Ces derniers pourraient causer une réaction chimique au niveau des composants en plastique du véhicule, et les craqueler. Ceci pourrait détériorer leur aspect, et affecter éventuellement leur bon fonctionnement. Assurez-vous toujours que votre centre de lavage n'utilise pas de détergents à base d'agents acides.
- Ne nettoyez pas le véhicule à l'aide de produits ménagers ou de détergents chimiques puissants, d'essence ou de solvants.
- Ne nettoyez pas le véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, de façon à éviter que l'eau ne laisse des traces.

⚠ ATTENTION

- Ne mettez pas les pièces en plastique en contact avec de l'essence, de l'huile légère, des liquides de frein, des huiles à moteur, des graisses, des diluants pour peinture et de l'acide sulfurique (électrolyte de batterie), ces produits pouvant fissurer, tacher ou décolorer les pièces en plastique. Veillez aussi à éviter tout contact, même bref, avec des produits chimiques comme les matériaux de revêtement, car ils provoquent des fissures qui permettent à l'eau de pénétrer dans les témoins.

En cas de contact avec les pièces en plastique, essuyez-les avec un chiffon doux, une peau de chamois ou autre tissu doux imbibé d'un mélange d'eau et de détergent neutre, puis rincez immédiatement les pièces concernées à grande eau.

- Évitez l'utilisation de chiffons trop rêches ou rugueux, tels que des gants de toilette. Un soin particulier doit être apporté au nettoyage des salissures et corps étrangers durcis, de façon à ne pas rayer ou endommager la peinture.

Rincez abondamment le véhicule à l'eau claire.

Les plieuses et les articulations de la carrosserie, des portières, du hayon et du capot sont particulièrement affectées par le sel. Par conséquent, ces parties du véhicule doivent être lavées régulièrement. Assurez-vous que

les orifices d'écoulement situés à la base des portières ne sont pas obstrués. Lavez la partie inférieure de la carrosserie et l'intérieur des ailes au jet d'eau pour décoller les accumulations de boue et de sel.

Évitez les taches d'eau sur les surfaces peintes en utilisant une peau de chamois humide pour sécher le véhicule.

Lustrage

Un lustrage régulier protège la peinture et permet de conserver l'aspect neuf du véhicule. Un polissage est recommandé afin d'éviter les marques et d'éliminer les accumulations de cire, avant toute nouvelle application de cire.

- Lavez soigneusement le véhicule avant de le lustrer. Suivez les instructions fournies avec la cire.
- N'utilisez ni cire contenant des produits abrasifs ni produit de nettoyage caustique pour ne pas endommager la finition du véhicule.

L'utilisation d'une lustruse ou un polissage trop agressif sur un apprêt ou une couche de peinture à finition transparente risque de ternir la finition ou de laisser des traces.

Élimination des taches

Éliminez aussi rapidement que possible les taches provoquées par l'huile et le goudron, les poussières industrielles, les insectes et la sève de la surface de la peinture, de façon à éviter les marques ou taches indélébiles. Des produits de nettoyage spéciaux sont disponibles chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé ou dans tout magasin d'accessoires automobiles. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour obtenir ces produits.

Dessous de caisse

Dans les régions où le sel est utilisé pendant l'hiver, il est indispensable de nettoyer régulièrement le dessous de caisse du véhicule. Ceci empêche l'accumulation de saletés et de sel qui accélèrent la corrosion au niveau du dessous de caisse et de la suspension. Avant l'hiver et au printemps, le dessous de caisse du véhicule doit être vérifié et le traitement anti-rouille renouvelé si nécessaire.

Vitres

Utilisez un produit de nettoyage pour vitres pour éliminer les pellicules de fumée et de poussière des surfaces vitrées. Il est normal que les vitres du véhicule se recouvrent de cette pellicule lorsque le véhicule a été garé au soleil. Un produit de nettoyage pour vitres et un chiffon doux permettent de la supprimer facilement.

⚠ ATTENTION

- Lors du nettoyage de la surface intérieure des vitres, n'utilisez pas d'outils tranchants, de nettoyeurs abrasifs ou de désinfectants à base de chlore. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques, les éléments de l'antenne radio ou les éléments du dégivreur électrique de la lunette arrière.

10

Pièces chromées

Pour éviter les taches et la corrosion des pièces chromées, il faut les laver à l'eau avec un chiffon doux et les sécher soigneusement.

Roues en aluminium

1. Enlevez la saleté à l'aide d'une éponge humide.

Nettoyage d'intérieur

2. Utilisez un détergent doux sur toute saleté qui ne peut pas être enlevée facilement avec de l'eau. Rincez pour enlever le détergent après avoir lavé les roues.
3. Séchez soigneusement les roues à l'aide d'une peau de chamois ou d'un chiffon doux.

⚠ ATTENTION

- Suivez les instructions ci-dessous afin d'éviter de tacher ou de décolorer les jantes :
- N'utilisez pas de brosse ou d'autre outil dur sur les roues.
- N'utilisez pas de nettoyant contenant une substance abrasive, acide ou alcaline. Le cas échéant, le revêtement des roues pourrait s'écailler, se décolorer ou se tacher.
- N'appliquez pas directement de l'eau chaude à l'aide d'un nettoyeur à vapeur ou par tout autre moyen.
- Le contact avec l'eau de mer ou le sel routier utilisé pour le dégivrage peut provoquer de la corrosion. Rincez pour retirer ces substances dès que possible.

10

Nettoyage d'intérieur

N07900200055

À l'occasion, retirez la poussière libre des garnitures intérieures, des pièces de plastique et des sièges à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse à poils souples. Essuyez les surfaces

en vinyle et en cuir avec un chiffon propre et doux imbibé d'une solution savonneuse douce, puis essuyez-les avec un chiffon doux et sec.

Un entretien et un nettoyage réguliers sont nécessaires pour préserver l'aspect du cuir. Avant d'utiliser un protecteur de tissu, lisez les recommandations du fabricant. Certains protecteurs de tissu contiennent des produits chimiques qui peuvent tacher ou décolorer le matériau du siège ou les surfaces en cuir. Utilisez un chiffon humidifié uniquement avec de l'eau pour nettoyer le lecteur et l'écran.

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas d'eau ni de produits de nettoyage acides (nettoyeurs vapeur) sur le siège. Cela risquerait d'endommager le capteur de siège ou le capteur d'évaluation du poids de l'occupant. Ceci peut également affecter le fonctionnement du système de coussin gonflable et causer des blessures corporelles graves.**

⚠ ATTENTION

- N'utilisez jamais de benzène, de diluant ou tout autre produit similaire.

⚠ ATTENTION

- Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux humidifié avec de l'eau. N'utilisez jamais de chiffon rugueux, d'alcool, d'essence, de diluant, de solvant ou de serviettes en papier imprégnées d'agents nettoyants chimiques. Ces éléments risqueraient de rayer ou de décolorer la lentille.
- N'aspergez pas de liquides tels que de l'eau sur la lentille des instruments. Toute asper-sion de liquide provoquerait un dysfonctionnement du système.
- Les petites particules de saleté peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir, par conséquent, elles doivent être nettoyées rapidement. N'utilisez pas de savon de selle, de cires pour voitures, de produits à polir, d'huiles, de fluides de nettoyage, de solvants, de détergents ou de nettoyants à base d'ammoniac, car ils pourraient endom-mager le fini naturel du cuir.
- N'utilisez jamais de protecteurs de tissu, sauf si le fabricant le recommande.
- N'utilisez pas de nettoyant en verre ou en plastique sur le compteur ou les couvercles de lentilles de jauge. Ils risquent d'endomma-ger le couvercle de la lentille.

Désodorisants

La plupart des désodorisants utilisent un sol-vant qui peut affecter l'intérieur du véhicule.

Si vous utilisez un désodorisant, prenez les précautions suivantes :

- Les désodorisants suspendus peuvent provoquer une décoloration permanente en cas de contact avec les surfaces intérieures du véhicule. Placez le désodorisant à un endroit qui lui permet de rester suspendu et de ne pas entrer en contact avec une surface intérieure.
- Les désodorisants liquides se fixent généralement sur les orifices d'aération. Ces produits peuvent causer des dommages immédiats et des décolorations lorsqu'ils sont renversés sur les surfaces intérieures.

Lisez attentivement et suivez les instructions du fabricant avant d'utiliser des désodorisants.

Tapis de sol

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter toute interférence avec les pédales pouvant entraîner une collision, des blessures ou la mort :
- Ne placez JAMAIS un tapis de sol sur un autre tapis de sol dans la position avant du conducteur et ne les installez jamais à l'envers.

⚠ AVERTISSEMENT

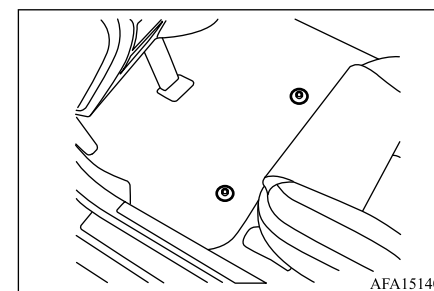
- Il est recommandé d'utiliser uniquement des tapis de sol d'origine Mitsubishi Motors spécifiquement conçus pour votre modèle de véhicule et l'année du modèle.
- Positionnez correctement les tapis de sol sur le plancher à l'aide des crochets de positionnement des tapis de sol. Reportez-vous à « Installation du tapis de sol » à la page 10-5.
- Assurez-vous que le tapis de sol ne gêne pas le fonctionnement des pédales.
- Vérifiez régulièrement que les tapis de sol sont correctement installés.
- Après avoir nettoyé l'intérieur du véhicule, vérifiez les tapis de sol afin de vous assurer qu'ils sont correctement installés.

L'utilisation de tapis de sol d'origine Mitsubishi Motors peut prolonger la durée de vie de la moquette de votre véhicule et faciliter le nettoyage de l'intérieur. Les tapis doivent être entretenus par un nettoyage régulier et remplacés en cas d'usure excessive.

Nettoyage d'intérieur

Installation du tapis de sol

Exemple



Votre véhicule est équipé de crochets de positionnement du tapis de sol. Le nombre et la forme des crochets de positionnement du tapis de sol pour chaque place assise varient en fonction du véhicule.

Lors de l'installation des tapis de sol d'origine Mitsubishi Motors, suivez les instructions d'installation fournies avec le tapis de sol et ce qui suit :

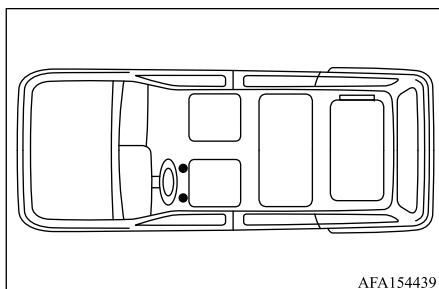
1. Positionnez le tapis de sol dans le plancher de manière à ce que les œillets du tapis de sol soient alignés avec le(s) crochet(s).
2. Fixez les œillets du tapis dans le(s) crochet(s) et assurez-vous que le tapis de sol est correctement positionné.

Nettoyage d'intérieur

3. Assurez-vous que le tapis de sol ne gêne pas le fonctionnement des pédales. Le commutateur du moteur électrique étant en position OFF et le levier de vitesse en position P (stationnement), enfoncez et relâchez complètement toutes les pédales. Le tapis de sol ne doit pas gêner le fonctionnement de la pédale ni l'empêcher de revenir à sa position normale. Il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour obtenir des détails sur l'installation des tapis de sol dans votre véhicule.

Crochet(s) de positionnement

10



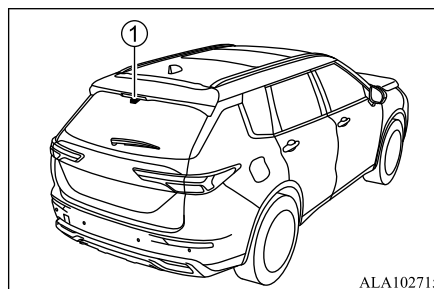
AFA154439

L'illustration montre l'emplacement du ou des crochets de positionnement du tapis de sol.

Nettoyage du rétroviseur numérique sans cadre (le cas échéant)

N07900800035

- Gardez toujours propre la zone autour du miroir et de la caméra de la lunette arrière.
- Nettoyez le miroir et l'objectif de la caméra avec un chiffon sec et doux.
- Lorsque vous nettoyez la zone de la caméra de la lunette arrière, utilisez un chiffon doux imbibé d'eau et de détergent neutre. Après cela, séchez-la avec un chiffon doux et sec.
- N'utilisez jamais d'alcool, de benzine, de diluant ou produit similaire pour nettoyer le miroir ou l'objectif de la caméra. Cela provoquerait la décoloration, la détérioration ou un dysfonctionnement du système.



ALA102715

- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) sur la zone de la caméra de la lunette arrière ①.
(Reportez-vous à « Extérieur arrière » à la page 1-3.)
- Ne frappez pas et n'endommagez pas les zones entourant la caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Si la caméra est endommagée, contactez un concessionnaire MITSUBISHI ou un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité

Nettoyez les ceintures de sécurité à l'aide d'une éponge imbibée d'une solution savonneuse douce. Laissez les ceintures sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser.

Reportez-vous à la section « Ceintures de sécurité » à la page 4-13.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas les ceintures de sécurité mouillées s'enrouler dans l'enrouleur. N'utilisez JAMAIS d'eau de Javel, de teinture ou de solvants chimiques pour nettoyer les ceintures de sécurité, car ces matériaux peuvent gravement affaiblir la sangle des ceintures de sécurité.

Nettoyage des rails de siège

⚠ ATTENTION

- Nettoyez périodiquement les rails de siège pour éviter de réduire la capacité de déplacement des sièges.

Nettoyez-les régulièrement à l'aide d'un aspirateur puissant. La saleté et les débris peuvent réduire la capacité de réglage du siège. Utilisez un produit de nettoyage humide si nécessaire.

Protection contre la corrosion

N07900300027

Facteurs de corrosion les plus courants

- Accumulation de poussière humide et de débris au niveau des panneaux de carrosserie, des orifices et des autres parties du véhicule.
- Endommagement de la peinture et d'autres enduits protecteurs provoqué par les graviers ou petits accidents de la circulation.

Facteurs environnementaux influençant la corrosion

Humidité

L'accumulation de sable, de poussière et d'eau sous le véhicule accélère la corrosion. Les revêtements de sols humides ne sèchent jamais très bien dans le véhicule ; aussi est-il recommandé de les retirer et de les faire sécher afin de protéger le plancher de la corrosion.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, notamment dans les régions où la température ambiante reste positive et où la pollution atmosphérique et l'emploi de sel sont très élevés.

Température

L'augmentation de la température accélère la corrosion des pièces du véhicule mal ventilées.

Protection contre la corrosion

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, l'air salin des régions côtières et le salage fréquent des routes accélèrent la corrosion. Le sel accélère également la dégradation des surfaces peintes.

Protection du véhicule contre la corrosion

- Lavez et lustrez le véhicule aussi souvent que possible afin de le maintenir propre.
- Vérifiez aussi souvent que possible l'état de la peinture et effectuez au plus tôt les retouches nécessaires.
- Veillez à ce que les orifices d'écoulement de la carrosserie situés à la base des portières ne soient pas bouchés, afin d'y éviter l'accumulation d'eau.
- Vérifiez que le dessous de caisse n'est pas recouvert de sable, de poussière ou de sel. Dans le cas contraire, lavez-le à l'eau dès que possible.

⚠ ATTENTION

- Ne retirez JAMAIS la poussière, le sable ou les autres débris situés dans l'habitacle avec un jet d'eau. Nettoyez la saleté à l'aide d'un aspirateur.

Protection contre la corrosion

ATTENTION

- Évitez tout contact entre les pièces électroniques internes du véhicule et les liquides (eau ou autre). Elles pourraient être endommagées.

Les produits chimiques utilisés pour dégivrer les routes peuvent être extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des éléments du dessous de caisse, tels que le système d'échappement, les conduites de carburant et de frein, les câbles de frein, le bac de plancher et les ailes.

En hiver, le dessous de caisse du véhicule doit être nettoyé régulièrement.

Pour une protection supplémentaire contre la rouille et la corrosion, qui peut être nécessaire dans certaines régions, il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

10

Interventions à effectuer soi-même

Précautions d'entretien	11-2
Emplacements de vérification du compartiment moteur	11-4
Système de refroidissement du moteur et du système EV hybride rechargeable	11-5
Huile moteur	11-7
Liquide de frein	11-8
Liquide de lave-vitres	11-9
Batterie auxiliaire	11-9
Bougies d'allumage	11-10
Filtre à air	11-11
Balais d'essuie-glaces	11-11
Balai d'essuie-glace de lunette arrière	11-12
Freins	11-12
Fusibles	11-13
Remplacement de la pile de l'émetteur	11-17
Éclairages	11-19
Pneus	11-21

Précautions d'entretien

Précautions d'entretien

N0800010078

Lorsque vous effectuez des travaux d'inspection ou d'entretien sur votre véhicule, veillez toujours à éviter de vous blesser accidentellement gravement ou d'endommager le véhicule. Voici les précautions générales qui doivent être observées de près :

⚠ AVERTISSEMENT

- Garez le véhicule sur une surface plane, serrez fermement le frein de stationnement et bloquez les roues pour empêcher le véhicule de bouger. Appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement).
- Assurez-vous que le commutateur du moteur électrique est en position OFF ou **BLOQUER** lorsque vous effectuez un remplacement de pièces ou une réparation.
- Si vous devez travailler avec le système EV hybride rechargeable en marche, gardez vos mains, vos vêtements, vos cheveux et vos outils loin des ventilateurs en mouvement, de la courroie d'entraînement et de toute autre pièce mobile.
- Il est conseillé de placer de manière sûre ou d'enlever tous les vêtements amples, et d'enlever tous les bijoux, comme les bagues, les montres, etc. avant de travailler sur votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Portez toujours des lunettes de protection chaque fois que vous travaillez sur votre véhicule.
- Si vous devez faire fonctionner le système EV hybride rechargeable dans un espace clos comme un garage, assurez-vous que la ventilation est suffisante pour permettre aux gaz d'échappement de s'évaporer.
- Ne passez jamais sous le véhicule lorsqu'il n'est soutenu que par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, soutenez-le avec des tréteaux.
- Les conduites de carburant étant sous haute pression même lorsque le système EV hybride rechargeable est éteint, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour l'entretien du filtre à carburant ou des conduites de carburant.
- Ne travaillez pas sous le capot lorsque le système EV hybride rechargeable est chaud. Éteignez toujours le système EV hybride rechargeable et patientez qu'il refroidisse.
- Gardez les matériaux fumants, les flammes et les étincelles loin du carburant et de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

- Sur les modèles à moteur à essence équipés du système d'injection de carburant multipoint (MFI), le filtre à carburant et les conduites de carburant doivent être entretenus, car les conduites de carburant sont sous haute pression même lorsque le moteur est éteint. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.
- Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement automatique du moteur. Il peut se mettre en marche à tout moment sans avertissement, même si le commutateur du moteur électrique est en position OFF et que le système EV hybride rechargeable ne fonctionne pas. Pour éviter les blessures, débranchez toujours le câble négatif de la batterie avant de travailler à proximité du ventilateur.
- Évitez tout contact direct avec l'huile moteur et le liquide de refroidissement usagés. L'huile moteur, le liquide de refroidissement et/ou d'autres liquides du véhicule mal éliminés peuvent nuire à l'environnement. Respectez toujours les réglementations locales pour l'élimination des liquides de véhicule.

11-2 Interventions à effectuer soi-même

⚠ ATTENTION

- Ne travaillez pas sous le capot lorsque le moteur est chaud. Éteignez le système EV hybride rechargeable et patientez qu'il refroidisse.
- Évitez tout contact direct avec l'huile moteur et le liquide de refroidissement usagés. L'huile moteur mal éliminée et le liquide de refroidissement du moteur et/ou d'autres liquides du véhicule peuvent endommager l'environnement. Respectez toujours les réglementations locales pour l'élimination des liquides de véhicule.
- Ne laissez jamais les faisceaux des composants du système EV hybride rechargeable déconnectés lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON.
- Ne connectez ou ne déconnectez jamais la batterie auxiliaire ou tout autre composant transistorisé lorsque le commutateur du moteur électrique est en position ON.
- Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement automatique du moteur. Il peut se mettre en marche à tout moment sans avertissement, même si le commutateur du moteur électrique est en position OFF et que le système EV hybride rechargeable ne fonctionne pas. Pour éviter les blessures, débranchez toujours le câble négatif de la batterie avant de travailler à proximité du ventilateur.

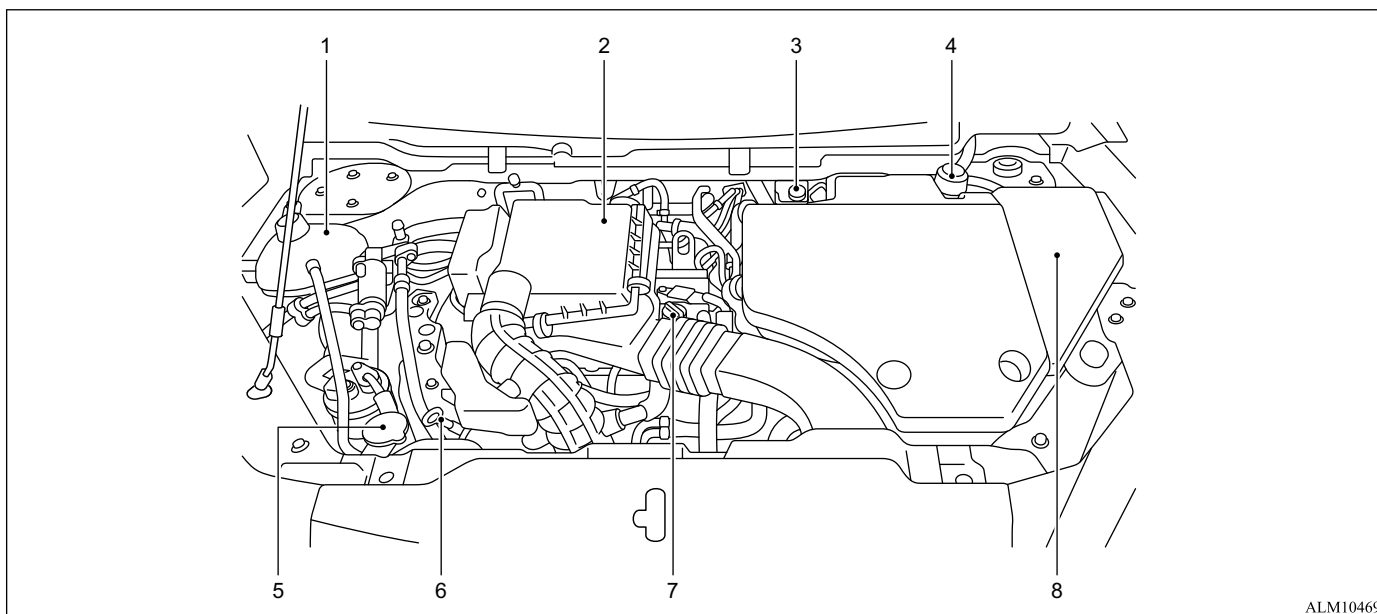
nant uniquement les éléments qui sont relativement faciles à réaliser pour un propriétaire. Vous devez savoir qu'un entretien incomplet ou inapproprié peut entraîner des difficultés de fonctionnement ou des émissions excessives, et pourrait affecter votre couverture de garantie. **En cas de doute sur une intervention, il est recommandé de la confier à un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.**

Cette section « 11. Interventions à effectuer soi-même » donne des instructions concer-

Emplacements de vérification du compartiment moteur

Emplacements de vérification du compartiment moteur

N08000200066



ALM104696

11

1. Réservoir de liquide de refroidissement moteur	4. Réservoir du liquide de refroidissement du système EV hybride rechargeable (liquide de refroidissement du moteur arrière)	7. Bouchon de remplissage d'huile moteur
2. Filtre à air	5. Réservoir de liquide de lave-vitres	8. Boîte à fusibles
3. Réservoir de liquide de frein	6. Jauge d'huile moteur	

11-4 Interventions à effectuer soi-même

Système de refroidissement du moteur et du système EV hybride rechargeable

N08000300054

Le système de refroidissement du moteur et du système hybride EV rechargeable est rempli à l'usine avec un mélange pré-dilué de 50 % de liquide de refroidissement Mitsubishi Motors véritable Super Long Life Coolant Premium et 50 % d'eau pour assurer une protection antigel et réfrigérant toute l'année. La solution antigel contient des agents anti-rouille et anticorrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'autres additifs au système de refroidissement du moteur et du système EV hybride rechargeable.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir du liquide de refroidissement lorsque le moteur et le système EV hybride rechargeable sont chauds. Patientez que le moteur et le système EV hybride rechargeable se refroidissent. Du liquide sous haute pression pourrait s'échapper du radiateur et entraîner de graves brûlures. Reportez-vous à « Si votre véhicule surchauffe » à la page 9-12 de ce manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le radiateur est équipé d'un bouchon avec soupape de pression. Pour éviter d'endommager le moteur et le système EV hybride rechargeable, utilisez uniquement un bouchon de radiateur d'origine Mitsubishi Motors.
- Si le système EV hybride rechargeable a été arrêté rapidement alors que le moteur et le système EV hybride rechargeable sont chauds, le ventilateur de refroidissement peut fonctionner pendant un certain temps après l'arrêt du système EV hybride rechargeable pour refroidir les composants du compartiment moteur. Lors du fonctionnement du ventilateur de refroidissement, veillez à ne pas y coincer vos mains ou un objet.

⚠ ATTENTION

- Ne placez jamais d'additifs, comme du produit d'étanchéité pour radiateur, dans le circuit de refroidissement. Les additifs peuvent boucher le système de refroidissement et endommager le moteur, le système EV hybride rechargeable et/ou le système de refroidissement.

⚠ ATTENTION

- Lors du remplissage ou du remplacement du liquide de refroidissement, assurez-vous de n'utiliser que du liquide de refroidissement Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) ou un liquide équivalent. Le liquide de refroidissement antigel Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) est pré-dilué pour fournir une protection antigel jusqu'à -35°C (-31°F). Si une protection supplémentaire contre le gel est nécessaire en raison des conditions météorologiques dans lesquelles le véhicule est utilisé, ajoutez du concentré d'origine Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) en suivant les indications fournies sur le contenant. Si un liquide de refroidissement équivalent autre que le liquide d'origine Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) est utilisé, suivez les instructions du fabricant pour maintenir une protection antigel minimale jusqu'à -35°C (-31°F) minimum. L'utilisation d'autres types de solutions de liquide de refroidissement que l'antigel/le liquide de refroidissement Long Life (bleu) d'origine Mitsubishi Motors ou l'équivalent peut endommager le moteur et le système de refroidissement du système EV hybride rechargeable.
- La durée de vie du liquide de refroidissement rempli en usine est indiquée ci-dessous.
 - Liquide de refroidissement du moteur : 120 000 miles (192 000 km) ou 8 ans.

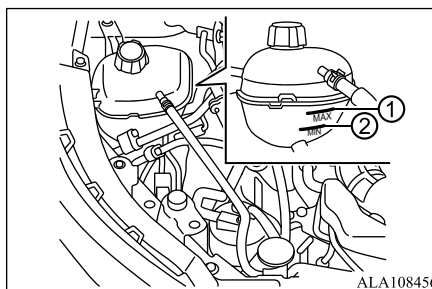
Système de refroidissement du moteur et du système EV hybride rechargeable

⚠ ATTENTION

- Liquide de refroidissement du système EV hybride rechargeable (liquide de refroidissement du moteur arrière) : 248 000 miles (400 000 km) ou 20 ans.

La durée de vie du liquide de refroidissement rempli en usine est réduite si le mélange est effectué avec un autre liquide que le liquide d'origine Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu), y compris le liquide d'origine Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (vert) ou si de l'eau non distillée est utilisée.

Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur et du système EV hybride rechargeable (LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR ARRIÈRE)



Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement **dans le réservoir lorsque le moteur et le système EV hybride rechargeable sont froids** après avoir garé le véhicule sur une surface plane. Si le niveau de liquide de refroidissement est inférieur au repère MIN ②, ouvrez le bouchon du réservoir et ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère MAX ①. Si le réservoir est vide, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement **dans le radiateur lorsque le moteur et le système**

EV hybride rechargeable sont froids. Si le niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur est insuffisant, remplissez le radiateur jusqu'à l'ouverture de remplissage ainsi que le réservoir jusqu'au repère MAX ①. Serrez fermement le bouchon après avoir ajouté le liquide de refroidissement. **Si le circuit de refroidissement nécessite l'ajout fréquent de liquide, faites-le vérifier. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.**

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout risque d'éclatement ou de débordement lorsque le liquide de refroidissement est brûlant, ne remplissez jamais le liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

Purge du liquide de refroidissement du moteur et du système hybride rechargeable EV (LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR ARRIÈRE)

N0800040026

Un concessionnaire agréé Mitsubishi EV peut purger le liquide de refroidissement du

moteur et du système hybride rechargeable EV (liquide de refroidissement du moteur arrière).

Un entretien inadéquat peut altérer les performances du chauffage et causer une surchauffe du système.

Exemple



AFA154501

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout risque de brûlures, ne remplacez jamais le liquide de refroidissement lorsque le moteur et le système hybride rechargeable EV sont chauds.
- Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur et le système hybride rechargeable EV sont chauds. Du liquide sous haute pression pourrait s'échapper du radiateur et entraîner de graves brûlures.

⚠ AVERTISSEMENT

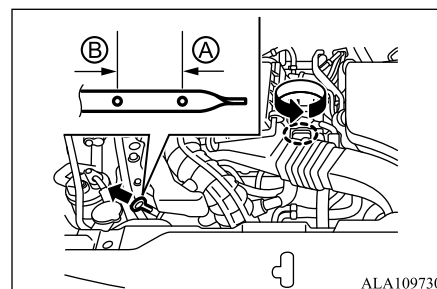
- Évitez tout contact du liquide de refroidissement usagé avec la peau. En cas de contact, lavez soigneusement avec du savon ou une solution nettoyante pour les mains immédiatement.
- Gardez le liquide de refroidissement hors de portée des enfants et des animaux.

Le liquide de refroidissement du moteur et du système hybride rechargeable EV (liquide de refroidissement du moteur arrière) doit être mis au rebut de manière adéquate. Vérifiez les réglementations locales en vigueur.

Huile moteur

N08000500072

Pour vérifier et remplir l'huile moteur



ALA109730

Huile moteur

Le type d'huile moteur utilisée a un effet significatif sur les performances, la durée de vie et la facilité de démarrage du moteur. Assurez-vous d'utiliser de l'huile de la qualité recommandée et de la viscosité appropriée. Tous les moteurs consomment une certaine quantité d'huile pendant leur fonctionnement normal. Par conséquent, il est important de vérifier le niveau d'huile à intervalles réguliers ou avant de commencer un long voyage.

1. Garez le véhicule sur une surface horizontale.
2. Éteignez le système EV hybride rechargeable.
3. Attendez quelques minutes.
4. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre.
5. Réinsérez la jauge aussi loin que possible.
6. Retirez la jauge et vérifiez que le niveau d'huile est compris entre le niveau minimum ① et le niveau maximum ②.
7. Si le niveau d'huile est inférieur au niveau minimum ①, retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et ajoutez suffisamment d'huile pour augmenter le niveau entre le niveau minimum ① et le niveau maximum ②.
8. Après avoir ajouté de l'huile, fermez bien le bouchon.
9. Confirmez le niveau d'huile en répétant les étapes 4 à 6.

11

Liquide de frein

REMARQUE

- Pour éviter d'endommager le moteur, ne remplissez pas trop en dépassant le niveau maximum ②.
- Assurez-vous d'utiliser l'huile moteur spécifiée et de ne pas mélanger différents types d'huile.
- Lorsque vous vérifiez le niveau d'huile à l'étape 6 ci-dessus, vérifiez-le sur un côté bas de la jauge, car il est différent en apparence du niveau d'huile des deux côtés de la jauge.
- L'huile moteur se détériorera rapidement si le véhicule est soumis à des conditions difficiles, nécessitant un remplacement plus précoce de l'huile.
Veuillez vous référer au calendrier d'entretien.
- Pour la manipulation des huiles moteur usagées, reportez-vous à la section « Informations sur la sécurité et l'élimination de l'huile moteur usagée » à la page 2-20.

11

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre

N08000600028

L'huile moteur et le filtre à huile doivent être remplacés au moment ou au kilométrage indiqués dans le programme d'entretien. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour procéder à cet entretien.

11-8 Interventions à effectuer soi-même

AVERTISSEMENT

- Tout contact prolongé et répété avec de l'huile moteur usagée peut entraîner des cancers de la peau.
- Dans la mesure du possible, évitez tout contact direct entre la peau et l'huile usagée. En cas de contact, lavez soigneusement avec du savon ou une solution nettoyante pour les mains immédiatement.
- Gardez l'huile moteur usagée hors de portée des enfants.

Liquide de frein

N08000700074

Pour des informations complémentaires concernant le liquide de frein, reportez-vous à « Contenances et liquides/lubrifiants recommandés » à la page 13-2 de ce manuel.

AVERTISSEMENT

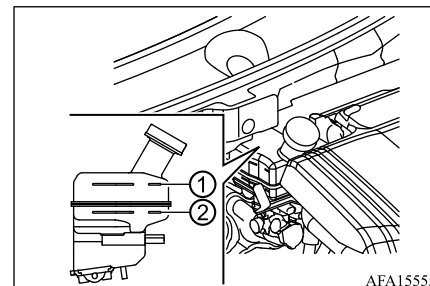
- Utilisez uniquement du liquide neuf provenant d'un récipient hermétique. Les liquides usagés, contaminés ou de qualité inférieure peuvent endommager le système de freinage. L'utilisation de liquides inappropriés peut provoquer l'endommagement du système de freinage et réduire les capacités de freinage du véhicule.
- Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.

AVERTISSEMENT

- Le liquide de frein est un produit toxique. Il est donc nécessaire de le conserver dans un bidon étiqueté hors de portée des enfants.

ATTENTION

- Évitez de renverser du liquide sur les surfaces peintes. La peinture pourrait être endommagée. Si du liquide se renverse, lavez immédiatement la surface avec de l'eau.



AFA155553

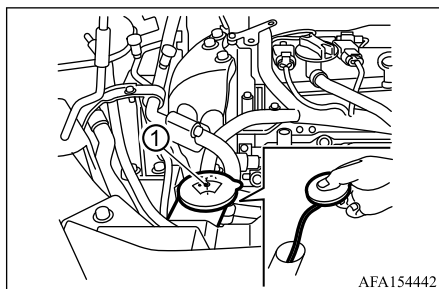
Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir. Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN ② ou si le témoin d'avertissement de frein s'allume, ajoutez du liquide de frein MITSUBISHI MOTORS GENUINE BRAKE FLUID SUPER4 (DOT 4) ou un liquide équivalent **DOT 3** ou **DOT 4** jusqu'au

repère MAX ①. Si du liquide doit être ajouté fréquemment, le système doit être vérifié. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Le bouchon de réservoir doit être fermé de manière étanche pour empêcher les infiltrations d'eau et de saletés.

Liquide de lave-vitres

N08000800088



AFA154442

Pour vérifier le niveau de liquide, utilisez votre doigt pour boucher l'orifice central ① de l'ensemble du bouchon/tube, puis retirez ce dernier du réservoir. S'il n'y a pas de liquide dans le tube, ajoutez-en.

Ajoutez un solvant au lave-vitres pour un meilleur nettoyage. En hiver, ajoutez de l'antigel pour lave-vitres. Respectez les ins-

tructions du fabricant pour la richesse du mélange.

Remplissez le réservoir de liquide de lave-vitres régulièrement.

Ajoutez du liquide lorsque le témoin d'avertissement de niveau bas de liquide de lave-vitres apparaît.

Faites l'appoint plus fréquemment lorsque les conditions de conduite nécessitent une consommation plus importante de liquide de lave-vitres.

Liquide recommandé :

Nettoyant concentré et antigel pour lave-vitres d'origine Mitsubishi Motors ou équivalent

ATTENTION

- Utilisez uniquement des liquides à base d'eau.

N'utilisez pas d'eau savonneuse, de nettoyant pour vitres ni de liquide de refroidissement moteur.

L'utilisation d'autres liquides pourrait laisser des traces sur les surfaces peintes du véhicule, endommager la pompe à eau ou encrasser la buse, ce qui empêcherait la vaporisation du liquide.

Liquide de lave-vitres

ATTENTION

- Si des saletés adhèrent à l'intérieur de la buse du lave-glace, le liquide de lave-glace risque de ne pas être projeté correctement sur le pare-brise. La buse peut être endommagée si vous essayez de nettoyer la saleté avec une épingle ou un autre objet. Veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.
- En hiver, un liquide de lave-vitre trop dilué risquerait de geler sur le pare-brise.

Batterie auxiliaire

N08000900034

L'état de la batterie auxiliaire est très important pour le démarrage rapide du système EV hybride rechargeable et le bon fonctionnement du système électrique du véhicule. Une inspection régulière est particulièrement importante par temps froid. Demandez à un concessionnaire Mitsubishi EV agréé de vérifier la batterie auxiliaire.

AVERTISSEMENT

- Veillez à ce qu'un concessionnaire Mitsubishi EV agréé charge la batterie. Ne chargez pas la batterie vous-même. Des gaz inflammables peuvent s'échapper et exploser.

Bougies d'allumage

⚠ ATTENTION

- Il existe un type de batterie auxiliaire qui n'est pas correctement installé dans le véhicule, même si les spécifications sont identiques.
Lors du remplacement de la batterie auxiliaire, veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

📖 REMARQUE

- Lorsque la batterie auxiliaire est retirée, la minuterie de contrôle du démarrage forcé du moteur peut être réinitialisée.
Étant donné qu'un dispositif d'injection de carburant peut provoquer une obstruction si le moteur ne fonctionne pas après la réinitialisation de la minuterie, veuillez sélectionner le mode CHARGE afin de démarrer le moteur. Toutefois, si la batterie de traction est presque pleine, le moteur peut ne pas démarrer même si le mode CHARGE est sélectionné.
Dans ce cas, activez à nouveau le mode CHARGE lorsque le niveau de la batterie de traction diminue. Reportez-vous à la section « Commutateur de sélection de mode EV » à la page 8-27.

Déconnexion et connexion

Pour débrancher le câble de la batterie, arrêtez le système EV hybride rechargeable. Débranchez d'abord la borne négative (-), puis la borne positive (+). Pour reconnecter la batterie, connectez d'abord la borne positive (+) puis la borne négative (-), avant de démarrer le véhicule.

📖 REMARQUE

- Ouvrez le couvercle de la borne positive (+) avant de déconnecter ou de connecter la borne positive (+) de la batterie
- Desserrez l'écrou de la pince de la borne positive (+), puis débranchez le câble de la batterie de la borne positive (+).

Démarrage à l'aide d'une batterie de secours

Si un démarrage rapide est nécessaire, reportez-vous à la section « Démarrage à l'aide d'une batterie de secours » à la page 9-9. Si le système EV hybride rechargeable ne démarre pas après un démarrage de secours, il se peut que la batterie auxiliaire doive être remplacée. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Bougies d'allumage

N08001000061

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le moteur et le commutateur du moteur électrique sont éteints et que le frein de stationnement est serré.

⚠ ATTENTION

- Assurez-vous d'utiliser la bonne douille pour retirer les bougies. Une douille incorrecte peut endommager les bougies.

Remplacement des bougies d'allumage

Si un remplacement est nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Bougies d'allumage à pointe de platine iridium

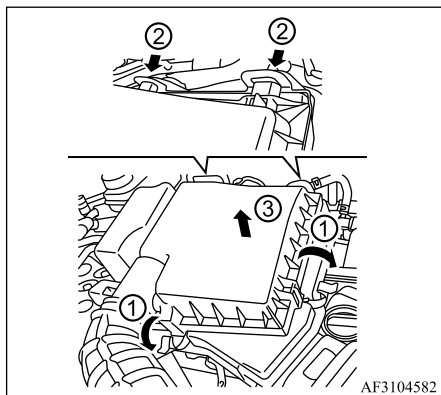
Il n'est pas nécessaire de remplacer les bougies d'allumage à pointe de platine iridium aussi souvent que les bougies d'allumage de type conventionnel, car elles dureront beaucoup plus longtemps. Ne réutilisez pas les

bougies d'allumage à pointe de platine iridium en les nettoyant ou en les ré-écartant.

Remplacez toujours les bougies d'allumage par des bougies recommandées ou équivalentes.

Filtre à air

N08001100033



AF3104582

Pour retirer le filtre, libérez les broches de verrouillage ①, retirez les bouchons de leurs raccords en faisant glisser le couvercle du filtre à air ②, puis tirez celui-ci vers le haut ③.

Le filtre ne doit pas être nettoyé ni réutilisé. Remplacez le filtre à air en fonction des intervalles d'entretien indiqués dans le carnet

d'entretien fourni séparément. Dans des conditions poussiéreuses/difficiles ou lorsque vous conduisez sur des routes non revêtues, le filtre à air devra être vérifié et remplacé plus fréquemment que l'intervalle d'entretien standard. Lors du remplacement du filtre, nettoyez l'intérieur du boîtier de filtre et du couvercle avec un chiffon humide.

⚠ AVERTISSEMENT

- L'activation du système hybride EV rechargeable sans le filtre à air peut entraîner des brûlures à vous ou à autrui. Le filtre à air permet non seulement de purifier l'air d'admission, mais joue également le rôle de pare-étincelles en cas de retour de flamme du moteur. Si le filtre à air n'est pas installé et que le moteur connaît des retours de flamme, vous risquez d'être brûlé. Ne roulez jamais lorsque le filtre à air a été retiré du véhicule. Soyez prudent en cas d'intervention sur le moteur lorsque le filtre à air a été retiré.
- Ne versez jamais de carburant sur le corps de papillon et n'essayez pas de démarrer le système hybride EV rechargeable sans filtre à air. Vous risqueriez de vous blesser gravement.

Filtre à air

Balais d'essuie-glaces

N08001200063

Nettoyage

Si votre pare-brise n'est pas propre après avoir utilisé le lave-vitre ou si le balai crisse durant sa course, de la cire ou un autre matériau adhère peut-être au balai ou au pare-brise.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise avec un liquide lave-glace ou un détergent doux. Le pare-brise est propre lorsqu'aucune gouttelette d'eau ne se forme à la surface si vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque balai en l'essuyant avec un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou de détergent doux. Rincez ensuite le balai à l'eau claire. Si votre pare-brise n'est toujours pas propre lorsque vous actionnez les essuie-glaces après avoir nettoyé les balais, remplacez les balais.

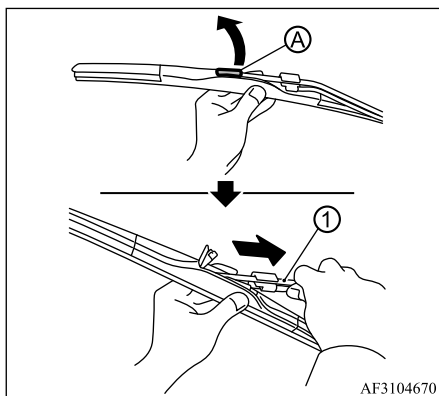
11

⚠ ATTENTION

- Des balais d'essuie-glaces de pare-brise usés peuvent endommager le pare-brise ou altérer la visibilité du conducteur.

Balai d'essuie-glace de lunette arrière

Remplacement



AF3104670

11

Remplacez les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés.

1. Écartez le bras d'essuie-glace du pare-brise.
2. Tirez la languette de déblocage vers le haut ①, tournez le balai d'essuie-glace en biais puis poussez le balai d'essuie-glace vers le bas parallèlement au bras d'essuie-glace ② pour le retirer.
3. Engagez le balai neuf sur le bras d'essuie-glace et poussez-le jusqu'à ce qu'un clic se produise.

4. Poussez la languette de déblocage vers le bas ③ pour verrouiller le balai d'essuie-glace et reposez le bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

⚠ ATTENTION

- Après avoir remplacé le balai d'essuie-glace, repositionnez le bras d'essuie-glace dans sa position d'origine afin de ne pas l'endommager en cas d'ouverture du capot.
- Assurez-vous que les balais d'essuie-glaces sont en contact avec la vitre. À défaut, le bras risque d'être endommagé à cause de la pression d'air.

Balai d'essuie-glace de lunette arrière

N08001300022

Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé si une vérification ou un remplacement est nécessaire.

Freins

N08001400052

Si les freins ne fonctionnent pas correctement, il est recommandé de les faire vérifier par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Freins à réglage automatique

Votre véhicule est équipé de freins à réglage automatique.

Les freins à disque s'ajustent automatiquement chaque fois que la pédale de frein est actionnée.

⚠ AVERTISSEMENT

- Faites vérifier votre système de freinage si la hauteur de la pédale de frein ne revient pas à la normale. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Avertissement d'usure des plaquettes de frein

Les plaquettes de frein à disque sont dotées d'avertissements sonores d'usure. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, elle émet un bruit de raclage aigu lorsque le véhicule est en mouvement. Ce bruit de raclage ne se produira pour la première fois que lorsque la pédale de frein est enfoncée. Après une usure supplémentaire de la plaquette de frein, le son se fera toujours entendre, même si la pédale de frein n'est pas enfoncée. Faites vérifier les freins dès que possible si vous entendez le signal sonore d'usure.

11-12 Interventions à effectuer soi-même

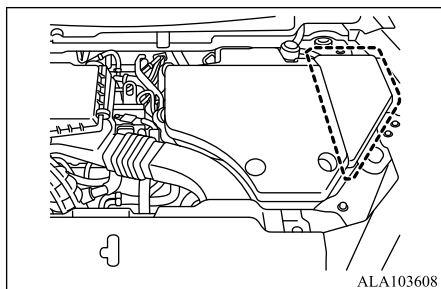
Dans certaines conditions de conduite ou climatiques, un grincement, un crissement ou un autre bruit de frein peut se faire entendre occasionnellement. Le bruit occasionnel des freins lors d'arrêts légers à modérés est normal et n'affecte pas le fonctionnement ou les performances du système de freinage.
Respectez les intervalles d'inspection des freins appropriés.

Fusibles

N08001500024

Compartiment moteur

N08001600054

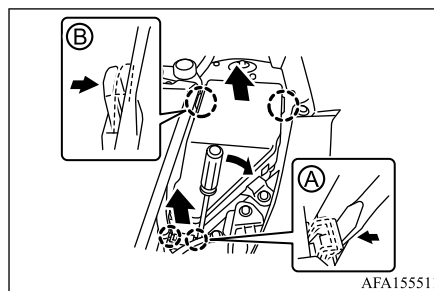


⚠ AVERTISSEMENT

● N'utilisez jamais de fusible dont l'ampérage est supérieur ou inférieur à la valeur indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci risquerait d'endommager le circuit électrique ou les unités de commande électroniques et de provoquer un incendie.

Si l'un des équipements électriques du véhicule ne fonctionne pas, vérifiez la présence éventuelle d'un fusible grillé.

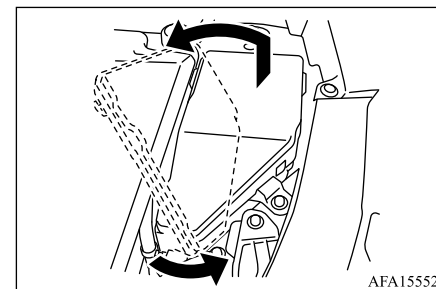
1. Assurez-vous que le commutateur du moteur électrique et l'interrupteur des phares sont éteints.
2. Ouvrez le capot moteur.



3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles en procédant comme suit.

Fusibles

- (1) Tout en appuyant sur les deux languettes situées à l'avant du véhicule, soulevez légèrement le couvercle. S'il est difficile d'appuyer sur la languette ①, utilisez un tournevis à lame plate, un outil de voiture ou tout autre outil à pointe fine.
- (2) Tout en poussant vers l'intérieur les deux languettes situées à l'arrière du véhicule, soulevez légèrement le couvercle. À ce moment-là, tirez le couvercle vers le haut tout en appuyant sur la languette ② afin que la languette ② ne se coince pas dans le couvercle de l'unité EV.



- (3) Soulevez légèrement l'ensemble du couvercle et faites-le tourner lentement dans le sens antihoraire vers le couvercle de l'unité EV tout en soulevant davantage la partie arrière, en vous centrant sur le bord avant du couvercle.

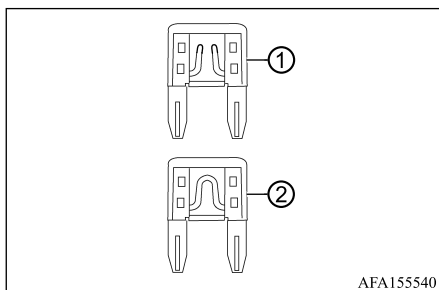
Fusibles

Lors de l'installation du couvercle, effectuez l'étape (3) dans l'ordre inverse de la dépose, puis poussez l'ensemble du couvercle vers le bas jusqu'à ce que les languettes s'enclenchent, afin de verrouiller les quatre languettes en toute sécurité.

REMARQUE

- Lors de la dépose et de l'installation, veillez à ce que les languettes ne se coincent pas dans d'autres pièces.
Si elles sont coincées, les languettes peuvent être endommagées.

4. Localisez le fusible qui doit être remplacé.
5. Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur de fusible qui se trouve dans la boîte à fusibles située dans l'habitacle.

11


6. Si le fusible est grillé ①, remplacez-le par un fusible neuf ②.

11-14 Interventions à effectuer soi-même

7. Si le fusible neuf grille à nouveau, faites vérifier et réparer le circuit électrique. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

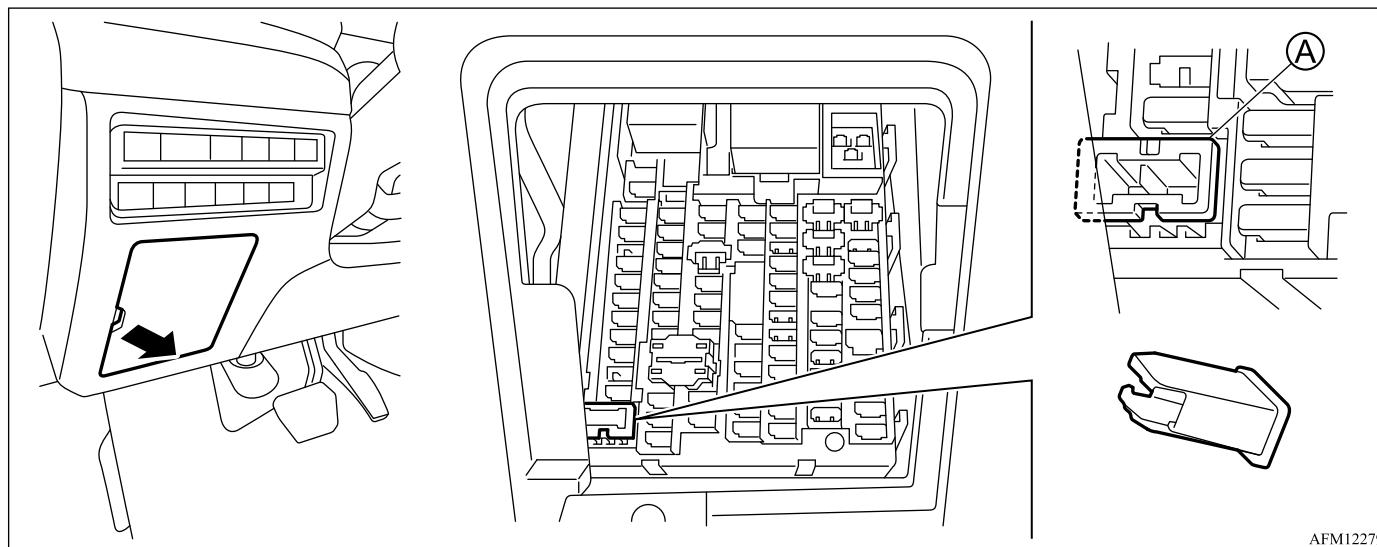
Raccords à fusibles

Si un équipement électrique quelconque ne fonctionne pas et que les fusibles sont en bon état, vérifiez les raccords à fusibles. Si l'un de ces raccords à fusibles est fondu, remplacez-le uniquement avec des pièces d'origine Mitsubishi Motors.

Pour vérifier et remplacer les fusibles, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Habitacle

N08001700097



AFM122791

⚠ AVERTISSEMENT

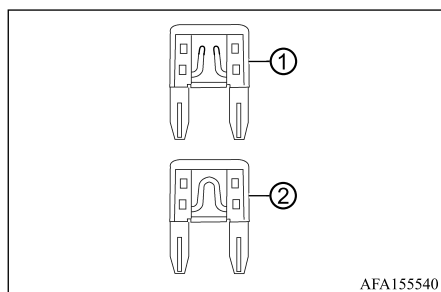
- N'utilisez jamais de fusible dont l'ampérage est supérieur ou inférieur à la valeur indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci risquerait d'endommager le circuit électrique ou les unités de commande électroniques et de provoquer un incendie.

Si l'un des équipements électriques du véhicule ne fonctionne pas, vérifiez la présence éventuelle d'un fusible grillé.

1. Assurez-vous que le commutateur du moteur électrique et l'interrupteur des phares sont éteints.
2. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles.

3. Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur à fusibles Ⓐ.

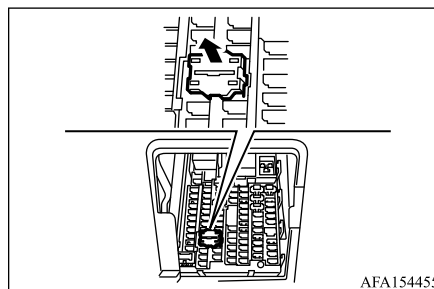
Fusibles



4. Si le fusible est grillé ①, remplacez-le par un fusible neuf ②.
5. Si le fusible neuf grille à nouveau, faites vérifier et réparer le circuit électrique. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

11

Fusible-interrupteur de stockage étendu



Pour réduire les pertes énergétiques de la batterie, le fusible-interrupteur de stockage étendu est désactivé à la sortie d'usine du véhicule. Avant la livraison de votre véhicule, l'interrupteur est enfoncé (activé) et devrait toujours rester activé.

Un message d'avertissement peut apparaître sur les instruments si le fusible-interrupteur de stockage étendu n'est pas enfoncé (activé). Pour des informations complémentaires sur le témoin « Sur mode de transport Pousser pin c-circuit » sur l'écran multi-informations, reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

Si l'un des équipements électriques du véhicule ne fonctionne pas, retirez le fusible-

interrupteur de stockage étendu et vérifiez la présence éventuelle d'un fusible grillé.

REMARQUE

- En cas de dysfonctionnement du fusible-interrupteur de stockage étendu, ou si le fusible est grillé, il n'est pas nécessaire de remplacer l'interrupteur. Dans ce cas, retirez le fusible-interrupteur de stockage étendu et remplacez-le par un fusible neuf de même puissance.

■ Comment retirer le fusible-interrupteur de stockage étendu

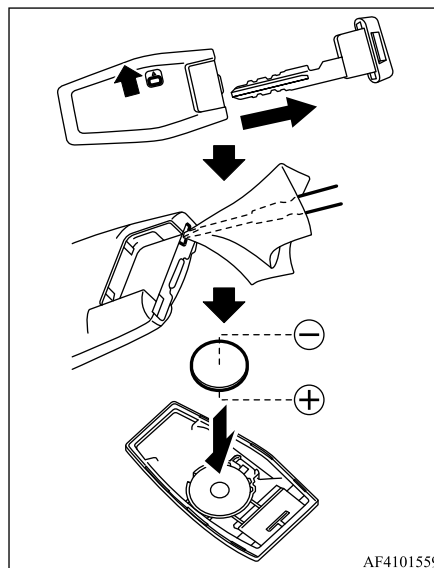
1. Pour retirer le commutateur du fusible de stockage prolongé, assurez-vous que le commutateur du moteur électrique est en position OFF ou BLOQUER.
2. Assurez-vous que l'interrupteur des phares est en position OFF (si le véhicule en est équipé) ou AUTO (si le véhicule en est équipé).
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles.
4. Pincez et extrayez le fusible-interrupteur de stockage étendu.
5. Extrayez le fusible-interrupteur de stockage étendu de la boîte à fusibles en le tenant droit.

Remplacement de la pile de l'émetteur

N08001800098

⚠ ATTENTION

- Veillez à ce que les enfants n'avalent pas la pile ou les pièces qui ont été retirées.
- Une pile ou une batterie mise au rebut de manière incorrecte risque de nuire à l'environnement. Vérifiez toujours les réglementations locales en matière de mise au rebut des piles et des batteries.
- Veillez à éviter toute contamination des composants par de la poussière ou de l'huile lors du remplacement de la pile.
- Un remplacement incorrect de la pile au lithium entraînerait des risques d'explosion. Remplacez uniquement par une pile identique ou par une pile de type équivalent.



AF4101559

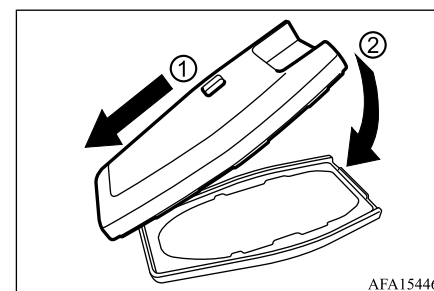
Remplacez la pile de l'émetteur comme suit :

1. Retirez la clé d'urgence de l'émetteur.
2. Insérez un petit tournevis dans la fente de l'angle et tournez-le afin de séparer la partie supérieure de la partie inférieure. Utilisez un chiffon afin de protéger le boîtier.
3. Remplacez la pile usagée par une pile neuve.

Pile recommandée :
CR2032 ou équivalent

Remplacement de la pile de l'émetteur

- Ne touchez pas le circuit interne ni les bornes électriques : vous pourriez provoquer un dysfonctionnement.
- Tenez la pile par les bords. Le fait de toucher les points de contact de la pile réduit de manière significative sa capacité à maintenir sa charge.
- Assurez-vous d'orienter le côté (+) de la pile vers le fond du logement.



AFA154468

11

4. Superposez les parties supérieure et inférieure ①, puis appuyez sur les deux parties ② jusqu'à ce que le boîtier soit bien fermé.
5. Actionnez les boutons afin d'en vérifier le bon fonctionnement.

Si vous avez besoin d'aide pour le remplacement, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Remplacement de la pile de l'émetteur

Avertissement FCC :**Pour les États-Unis :****ID FCC : KR5MTXN1****ID FCC : KR5HFM401**

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables, et (2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements.

⚠ ATTENTION

- Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

11**Pour le Canada :****IC : 7812D-MTXN1****IC : 7812D-HFM401**

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage

est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Pour le Mexique (FOB) :

MTXN1
IFETEL: RLVCMT20-0475
Continental Automotive GmbH
Siemensstrasse 12
93055 Regensburg
Germany
Para su uso en México, la operación de este equipo est sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

AFA155582

Pour le Mexique (KOS ECU) :

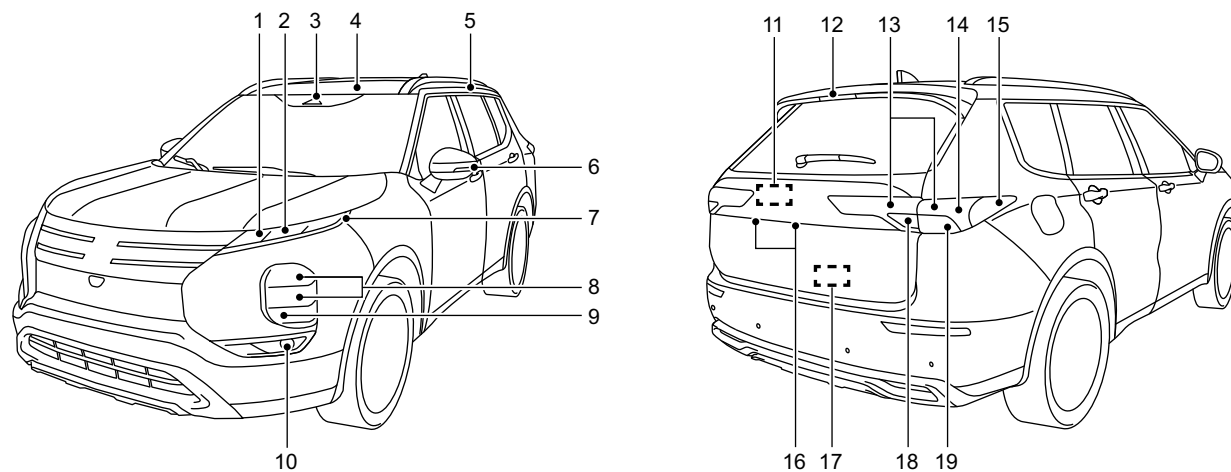
HFM401
IFETEL: RLVCOHF19-1992
Continental Automotive GmbH
Siemensstrasse 12
93055 Regensburg
Germany
Para su uso en México, la operación de este equipo est sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

AFA155595

Éclairages

Éclairages

N08001900086



ALM101116

1. Clignotant avant	5. Éclairage individuel arrière (si le véhicule en est équipé)	10. Feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)
2. Feu de stationnement avant/Feu de jour	6. Clignotant latéral	11. Éclairage de la zone de chargement
3. Liseuse	7. Feu de position latéral avant	12. Feu de freinage surélevé
4. Plafonnier (si le véhicule en est équipé)	8. Phare (feu de croisement)	13. Feu arrière
	9. Phare (feu de route)	14. Feu de freinage
		15. Feu de position latéral arrière

Interventions à effectuer soi-même 11-19

Éclairages

16. Éclairage de plaque d'immatriculation
17. Éclairage de hayon
18. Feu de recul
19. Clignotant arrière

Éclairages extérieurs

De la buée peut se former temporairement derrière la lentille des éclairages extérieurs en cas de pluie ou de passage dans un poste de lavage. Une différence de température entre l'intérieur et l'extérieur de l'optique provoque la formation de la buée. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Si de grosses gouttes d'eau s'accumulent à l'intérieur de la lentille, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour une réparation.

Phares

Remplacement

Si le remplacement des phares à LED est nécessaire, il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.

Réglage de l'orientation des faisceaux de phares

L'alignement des phares doit être vérifié par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé ou par un réparateur de votre choix.

Éclairages intérieurs et extérieurs

⚠ ATTENTION

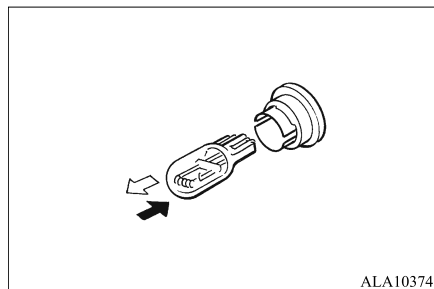
- N'installez pas d'ampoules de type LED disponibles dans le commerce. Les ampoules de type LED vendues dans le commerce pourraient nuire au fonctionnement du véhicule, par exemple en empêchant les feux et d'autres équipements du véhicule de fonctionner correctement.
- Lorsque vous remplacez une ampoule, veillez à utiliser une ampoule neuve de même type, de même puissance et de même couleur. Si vous installez une ampoule différente, elle pourrait mal fonctionner ou ne pas s'allumer, ce qui pourrait provoquer un incendie dans le véhicule.

Élément	Type	Puissance (W)
Feux de route/de croisement*	LED	—
Clignotant avant*	LED	—
Feu de stationnement avant*	LED	—
Feu de position latéral avant*	LED	—
Feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)*	LED	—
Clignotant latéral*	LED	—
Feu de jour*	LED	—
Clignotant arrière*	LED	—
Feu de freinage/arrière*	LED	—
Feu de recul*	LED	—
Feu de position latéral arrière*	LED	—
Éclairage de plaque d'immatriculation*	LED	—
Liseuse*	LED	—

Élément	Type	Puis- sance (W)
Éclairage individuel arrière (si le véhicule en est équipé)*	LED	—
Plafonnier (si le véhicule en est équipé)*	LED	—
Éclairage de miroir de courtoisie*	LED	—
Éclairage de pieds	LED	—
Feu de freinage surélevé*	LED	—
Éclairage de la zone de chargement	LED	—
Éclairage de boîte à gants*	Cunéi- forme	1,4
Éclairage de hayon*	LED	—

* : Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour le remplacer.

Méthodes de remplacement



ALA103741

⇨ : RETIRER

⇨ : INSTALLER

Pour remplacer une ampoule, enlevez d'abord la lentille et/ou le couvercle.

Pneus

N08002000039

⚠ AVERTISSEMENT

- Il est dangereux de conduire avec des pneus usés, endommagés ou mal gonflés. Ces conditions peuvent également entraîner une séparation de la bande de roulement ou un éclatement, ce qui peut provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.
- Les pneus se dégradent avec le temps, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Il est recommandé de remplacer les pneus de plus de 6 ans, même si les dommages ne sont pas évidents.

Il est important de se familiariser avec les termes suivants :

- Pression pneu à froid :

Pneus

11

- La pression mesurée après que le véhicule a été garé pendant au moins trois heures, ou
- la pression mesurée lorsque le véhicule a roulé moins de 1 mile (1,6 km) après avoir été garé pendant trois heures.
- Pression maximale : la pression de gonflage à froid maximale autorisée pour ce pneu.
- Pression de gonflage recommandée : la pression de gonflage pour une performance optimale du pneu.
- Flanc extérieur prévu :
 - Le flanc latéral qui contient un mur blanc, porte des caractères blancs ou porte des moulures de fabricant, de marque et/ou de nom de modèle plus hautes ou plus profondes que la même moulure sur l'autre paroi latérale du pneu, ou
 - le flanc orienté vers l'extérieur d'un pneu asymétrique ayant un côté particulier devant toujours être orienté vers l'extérieur lorsqu'il est monté sur un véhicule.
- Pneu pour voiture de tourisme : un pneu destiné à être utilisé sur les voitures de tourisme, les véhicules de tourisme polyvalents et les camions dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur ou égal à 10 000 livres.
- Pneu pour camionnette (LT) : pneu désigné par son fabricant comme étant principalement destiné à être utilisé sur des camionnettes légères ou des véhicules de tourisme polyvalents.
- Bande de roulement : partie des pneus qui entre en contact avec la route.
- Nervure de la bande de roulement : section de la bande de roulement qui fait le tour des pneus.
- Séparation de la bande de roulement : séparation de la bande de roulement de la carcasse des pneus.
- Carcasse : la structure du pneu, à l'exception de la bande de roulement et du caoutchouc des flancs, qui, lorsqu'elle est gonflée, supporte la charge.
- Flanc : partie des pneus située entre la bande de roulement et le talon.
- Épaisseur du boudin : la distance linéaire entre les extérieurs des flancs d'un pneu gonflé, à l'exclusion des élévations dues à l'étiquetage, à la décoration ou aux bandes de protection.
- Talon : la partie des pneus constituée de fils d'acier, enveloppés ou renforcés par des câbles de plis, façonnés pour s'adapter à la jante.
- Nappes : couche de câbles parallèles enduits de caoutchouc.
- Câbles : les brins formant les nappes des pneus.

- Jante : support métallique d'un pneu ou d'un ensemble pneu et chambre à air sur lequel les talons du pneu sont posés.
- Diamètre de la jante : diamètre nominal du siège du talon.
- Rainure : espace entre deux nervures adjacentes de la bande de roulement.

Système de contrôle de pression des pneus [TPMS]

N08002100069

Ce véhicule est équipé du système de contrôle de pression des pneus [TPMS]. Il contrôle la pression de tous les pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume et que l'avertissement «Pression des pneus basse. Regonfler» s'affiche sur l'écran multi-informations, un ou plusieurs pneus sont considérablement dégonflés.

Le système TPMS s'active uniquement lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système risque de ne pas détecter une chute soudaine de la pression des pneus (par exemple, lorsque vous conduisez avec un pneu crevé).

Pour en savoir plus, reportez-vous à «Témoin d'avertissement de pression de pneu basse», page 5-15, «Système de contrôle de pression des pneus [TPMS]», page 8-3 et «Système de contrôle de pression des pneus [TPMS]», page 9-3.

Vérification des pneus avant de conduire

N08002200028

Vérifiez que tous les pneus ne présentent pas de traces d'usure importantes ou inégales. Cherchez des cailloux, des clous, du verre ou d'autres objets coincés dans la bande de roulement. Vérifiez s'il y a des coupures dans les flancs. Vérifiez le serrage des écrous de roue et la bonne pression des pneus. Remplacez vos pneus avant qu'ils ne soient très usés.

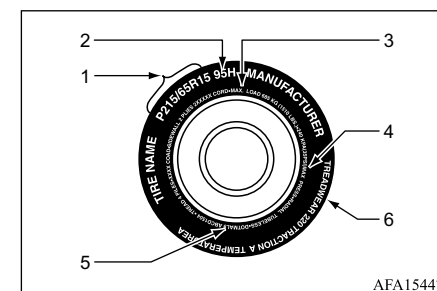
Étant donné que votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de la pression des pneus [TPMS], il existe un risque d'endommagement des capteurs de pression des pneus lorsque le pneu est remplacé sur la jante. Le remplacement des pneus doit être effectué uniquement par un concessionnaire Mitsubishi agréé.

Pneus

Marquages des pneus

N08002300074

Exemple



1. Désignation de la taille
2. Description de service
3. Charge maximale
4. Pression maximale
5. Code des normes de sécurité (TIN) du DOT des États-Unis
6. Usure de la bande de roulement, traction et degrés de température

11

Pneus

Désignation de la taille

EXEMPLE : P215/65R15

P	Taille des pneus de voiture de tourisme basée sur les normes de conception américaines
215	Grosueur de section en millimètres (mm)
65	Rapport d'aspect en pourcentage (%) Rapport entre la hauteur de section et la largeur de section du pneu.
R	Code de construction • « R » signifie construction radiale. • « D » signifie construction diagonale ou en biais.
15	Diamètre de la jante en pouces (po)

 REMARQUE

- Le dimensionnement métrique des pneus européens/japonais est basé sur les normes de conception européennes/japonaises. Les pneus conçus selon ces normes ont la taille du pneu moulée dans le flanc en commençant par la largeur de la section. La lettre « P » est absente de la désignation de la taille de ce pneu.
Exemple : 215/65R15 96H.
- La taille métrique des pneus LT (camion léger) est basée sur les normes de conception américaines. La désignation de la taille des pneus LT-métriques est la même que celle des pneus P-métriques, à l'exception des lettres « LT », qui sont moulées dans le flanc avant la désignation de la taille.
Exemple : LT235/85R16.

Description de service

EXEMPLE : 95H

95	Indice de charge Code numérique associé à la charge maximale qu'un pneu peut supporter.
H	Symbole de vitesse Symbole indiquant la plage de vitesses à laquelle un pneu peut supporter une charge correspondant à son indice de charge dans certaines conditions de fonctionnement. La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne doit être atteinte que dans des conditions de fonctionnement spécifiées. (c.-à-d. la pression des pneus, la charge du véhicule, l'état des routes et les limites de vitesse affichées)

Charge maximale

La charge maximale indique la charge maximale que ce pneu est conçu pour supporter.

⚠ AVERTISSEMENT

● **La surcharge de votre pneu est dangereuse. Une surcharge peut provoquer une défaillance des pneus, affecter la maniabilité du véhicule et augmenter votre distance d'arrêt. Utilisez des pneus de la capacité de charge recommandée pour votre véhicule. Ne les surchargez jamais.**

Pression maximale

La pression maximale indique la pression de gonflage à froid maximale autorisée pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le TIN peut se trouver sur un ou les deux côtés du pneu, mais le code de date peut n'apparaître que sur un côté. Recherchez le TIN sur le côté extérieur des pneus tels qu'ils sont montés sur le véhicule. Si le TIN ne se trouve pas sur le côté extérieur, vous le trouverez sur le côté intérieur du pneu.

EXEMPLE :

DOT PP L9 ABCD 1504

DOT	« Department of Transportation (ministère des Transports des États-Unis) » Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère des Transports des États-Unis et qu'il est approuvé pour une utilisation sur autoroute.

PP	Code représentant le lieu de fabrication du pneu. (2 chiffres)
L9 AB CD	Code représentant la taille du pneu. (1 à 2 chiffres) Code utilisé par le fabricant de pneus. (1 à 4 chiffres)
15	Numéro représentant la semaine au cours de laquelle le pneu a été fabriqué. (2 chiffres)
20	Numéro représentant l'année de fabrication du pneu. (2 chiffres)

Pneus

EXEMPLE (type 13 chiffres) :
DOT PPP L9 ABCD 1504

DOT	« Department of Transportation (ministère des Transports des États-Unis) » Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère des Transports des États-Unis et qu'il est approuvé pour une utilisation sur autoroute.
PPP	Code représentant le lieu de fabrication du pneu. (3 chiffres)
L9 ABCD	Code utilisé par le fabricant de pneus. (6 chiffres)
15	Numéro représentant la semaine au cours de laquelle le pneu a été fabriqué. (2 chiffres)
20	Numéro représentant l'année de fabrication du pneu. (2 chiffres)

Usure de la bande de roulement, traction et degrés de température

Usure de la bande de roulement

Le grade d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure du pneu lorsqu'il est testé dans des conditions contrôlées sur un parcours d'essai gouvernemental spécifié. Par exemple, un pneu classé 150 s'userait une fois et demie (1-1/2) aussi bien sur le cours gouvernemental qu'un pneu classé 100. Cependant, la performance relative des pneus dépend des conditions réelles d'utilisation et peut s'écarter considérablement de la norme en raison des variations dans les habitudes de conduite, les pratiques d'entretien et les différences dans les caractéristiques de la route et le climat.

Traction

Les cotes de traction, de la plus élevée à la plus basse, sont AA, A, B et C. Ces cotes représentent la capacité du pneu à s'arrêter sur une chaussée

mouillée, mesurée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai gouvernementales spécifiées d'asphalte et de béton. Un pneu marqué C peut avoir de mauvaises performances de traction.

Température

Les niveaux de température sont A (la plus élevée), B et C, représentant la résistance du pneu à la génération de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'il est testé dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai de laboratoire intérieur spécifiée. Une température élevée soutenue peut entraîner une dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La cote C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voiture de tourisme doivent répondre en vertu de la norme fédérale de sécurité des véhicules automobiles n° 109. Les cotes B et A représentent des niveaux de performance plus éle-

vés sur la roue d'essai de laboratoire que le minimum requis par la loi.

Pressions de gonflage des pneus

N08002400075

Une pression de gonflage correcte des pneus est essentielle pour un fonctionnement sûr et satisfaisant de votre véhicule. Une pression de gonflage incorrecte des pneus entraîne des problèmes dans trois domaines principaux :

- Sécurité

Une pression trop faible augmente la flexion des pneus et peut entraîner leurs défaillances. Une pression trop élevée peut faire perdre aux pneus leurs capacités à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent alors endommager les pneus et entraîner leurs défaillances.

- Économie

Une mauvaise pression des pneus peut entraîner une usure irrégulière de la bande de roulement. Ces motifs d'usure anormaux réduisent la durée de vie de la bande de roulement et les pneus doivent être remplacés plus tôt.

Une pression trop faible rend également le roulement des pneus plus difficile, ce qui consomme plus de carburant.

- Confort de conduite et stabilité du véhicule

L'expérience de conduite supérieure offerte par votre véhicule dépend en partie de la pression correcte des pneus. Une pression trop élevée donne une conduite inconfortable et cahotante. Une pression insuffisante donne l'impression que votre véhicule est lent à démarrer.

Des pressions pneus inégales peuvent rendre la conduite de votre véhicule irrégulière et imprévisible.

La pression des pneus de votre véhicule dans des conditions de conduite normales est indiquée sur la plaquette fixée sur le seuil de la portière du conducteur.

(Reportez-vous à la section « Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge » à la page 13-11.)

Les pressions de gonflage recommandées dans des conditions de conduite normales doivent être utilisées pour les pneus énumérés ci-dessous.

Taille des pneus	Avant	Arrière
P235/60R18	260 KPA (38 PSI)	260 KPA (38 PSI)
255/45R20	260 KPA (38 PSI)	260 KPA (38 PSI)

11

La pression du pneu doit être vérifiée et ajustée si nécessaire au moins une fois par mois.

Les pressions doivent être vérifiées plus souvent lorsque les températures

Interventions à effectuer soi-même 11-27

Pneus

changent fortement, car la pression du pneu varie en fonction des températures extérieures. Les pressions indiquées sont toujours « des pressions de gonflage à froid ».

La pression de gonflage à froid est mesurée une fois que le véhicule a été garé pendant au moins trois heures ou qu'il a parcouru moins de 1 mile (1,6 km) après avoir été garé pendant trois heures.

La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser les valeurs maximales inscrites sur le flanc des pneus. Après avoir parcouru plusieurs kilo-

11

mètres, la pression de gonflage de vos pneus peut augmenter de 14 à 41 kPa (2 à 6 psi) par rapport à la pression de gonflage à froid. Ne laissez pas l'air s'échapper des pneus pour revenir à la pression de gonflage à froid spécifiée sinon vos pneus seront, sous-gonflés.

Vérifiez vos pneus à chaque fois que vous faites le plein. Si un pneu semble plus bas que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus.

Vous devez également prendre les mesures de sécurité suivantes :

- Maintenez vos pneus gonflés aux pressions recommandées. (Reportez-vous à la plaque d'information sur les pneus et le chargement apposée sur le seuil de la portière du conducteur.)
- Respectez les limites de charge recommandées.
- Veillez à ce que le poids de tout chargement dans votre véhicule soit réparti uniformément.
- Conduisez à des vitesses sécuritaires.
- Après avoir gonflé vos pneus à la bonne pression, vérifiez qu'ils ne sont pas endommagés et qu'ils ne présentent pas de fuites d'air. Veillez à réinstaller les bouchons sur les tiges de valve.

Remplacement des pneus et des roues

N08002500021

⚠ ATTENTION

- Évitez d'utiliser des pneus de taille différente de celle indiquée et l'utilisation combinée de différents types de pneus, car cela peut nuire à la sécurité de la conduite. Reportez-vous à «Roues et pneus», page 13-7.
- Utilisez toujours des pneus de la même taille, du même type et de la même marque, et qui ne présentent aucune différence d'usure. L'utilisation de pneus dont la taille, le type, la marque ou le degré d'usure différent, augmentera la température de l'huile de différentiel, ce qui pourrait endommager le système de conduite. En outre, le groupe motopropulseur sera soumis à une charge excessive, ce qui pourrait entraîner une fuite d'huile, un grippage des composants ou d'autres problèmes graves.

⚠ ATTENTION

- Seules les roues d'origine Mitsubishi Motors doivent être utilisées, car votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de la pression des pneus [TPMS].
- De plus, évitez de monter des pneus de tailles différentes de celles des pneus d'origine car cela peut affecter le système de surveillance de pression des pneus [TPMS]. En effet, le système TPMS ne peut pas modifier la valeur d'avertissement de pression de pneu basse calculée à partir de la pression de pneu recommandée à l'intérieur du système du véhicule de base.
- L'utilisation d'un autre type de roue risque de provoquer des fuites d'air et d'endommager le capteur, car il ne sera pas possible d'installer correctement le capteur de pression des pneus.

Entretien des pneus

N08002600035

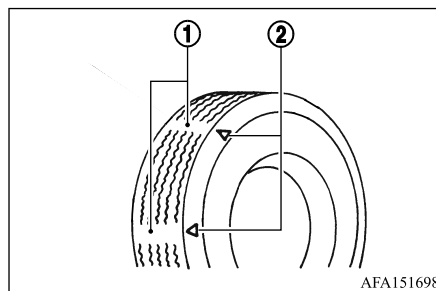
Les étapes d'entretien suivantes sont recommandées :

- Vérifiez régulièrement la pression des pneus.
- Faites effectuer un entretien régulier de l'équilibrage des roues et de l'alignement des suspensions avant et arrière.

- Effectuez régulièrement la permutation des pneus comme indiqué dans la section « Permutation des pneus » à la page 11-29.

Indicateur d'usure de bande de roulement

N08002700065



- ① Indicateur d'usure de bande de roulement
- ② Emplacement de l'indicateur d'usure de bande de roulement

Des indicateurs d'usure de bande de roulement sont intégrés aux pneus d'origine de votre véhicule pour vous aider à savoir quand vos pneus doivent être remplacés. De nombreux États ont des lois exigeant que vous remplaciez vos pneus à ce stade.

Pneus

Ces indicateurs sont moulés dans le fond des rainures de la bande de roulement et apparaissent lorsque la bande de roulement du pneu est usée jusqu'à 1,6 mm (1/16 po). Lorsque les bandes apparaissent l'une à côté de l'autre à deux endroits ou plus, remplacez vos pneus.

REMARQUE

- Les indicateurs d'usure des pneus peuvent avoir des marques et des emplacements différents selon le fabricant de pneus.

Permutation des pneus

N08002800082

Pour uniformiser l'usure de vos pneus et les faire durer plus longtemps, Mitsubishi Motors Corporation vous recommande de permuter vos pneus au kilométrage indiqué dans le « MANUEL DE GARANTIE ET D'ENTRETIEN ».

Cependant, le moment de la permutation des pneus peut varier en fonction de l'état de votre véhicule, de l'état de la chaussée et de vos habitudes de conduite personnelles. Chaque fois que vous remarquez une usure inha-

Interventions à effectuer soi-même 11-29

Pneus

bituelle, permutuez vos pneus dès que possible.

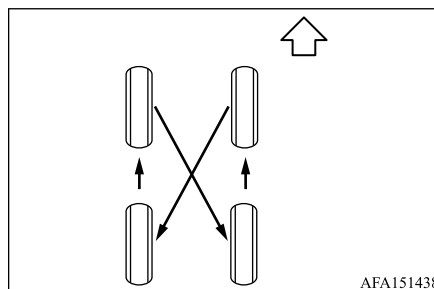
Lors de la permutation des pneus, vérifiez l'usure inégale, les dommages et l'alignement des roues. L'usure anormale est généralement causée par une mauvaise pression des pneus, des roues mal alignées, des roues déséquilibrées ou un freinage brusque.

Consultez un concessionnaire Mitsubishi agréé pour connaître la raison de l'usure irrégulière de la bande de roulement.

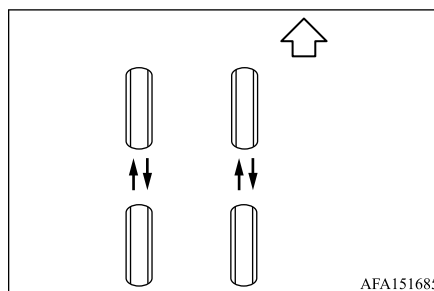
La première permutation des pneus est la plus importante. Cela permettra à tous vos pneus de s'user uniformément.

11

Pneus qui n'ont pas de flèches indiquant la direction de rotation



Pneus dont la direction de rotation est indiquée par des flèches



Couple de serrage d'écrou de roue :

73 à 93 ft-lb (98 à 127 N·m)

⚠ AVERTISSEMENT

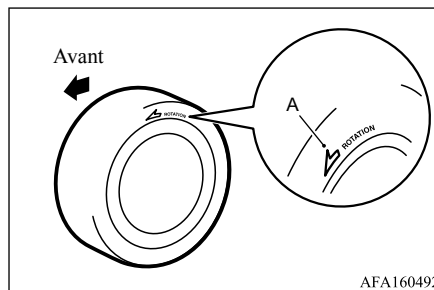
- Après avoir permuté les pneus, n'utilisez pas la notification de gonflage des pneus pour ajuster la pression des pneus. Utilisez plutôt un manomètre pour ajuster les pneus à la pression correcte conformément à l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.
- Pour assurer le bon fonctionnement du système de notification de remplissage des pneus après une permutation de pneus, réinitialisez et enregistrez le capteur aux nouveaux emplacements d'installation. Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service.



Pneus

⚠ ATTENTION

- Si les pneus ont des flèches (A) indiquant la bonne direction de rotation, échangez séparément les pneus avant et arrière du côté gauche du véhicule et les pneus avant et arrière du côté droit du véhicule. Gardez chaque pneu sur son côté d'origine du véhicule. Lors de l'installation des pneus, assurez-vous que les flèches pointent dans la direction dans laquelle les roues tourneront lorsque le véhicule avancera. Tout pneu dont la flèche pointe dans la mauvaise direction ne fonctionnera pas à son plein potentiel.



⚠ ATTENTION

- Évitez l'utilisation combinée de différents types de pneus. L'utilisation de différents types de pneus peut affecter les performances et la sécurité du véhicule.

Pneus neige

N08002900067

Dans certaines régions du pays, les pneus neige sont nécessaires pour la conduite en hiver. Si des pneus neige sont exigés dans votre région, vous devez choisir des pneus neige de la même taille et du même type que les pneus d'origine fournis avec votre véhicule. Les pneus neige doivent également être installés sur les quatre roues. Dans le cas

contraire, votre sécurité et la maniabilité du véhicule peuvent être réduites.

Même lorsque la législation l'autorise, les pneus neige ne doivent pas être utilisés à des vitesses prises en charge supérieures à 120 km/h (75 mi/h).

⚠ ATTENTION

- Seules des roues d'origine Mitsubishi Motors doivent être utilisées, car votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de la pression des pneus [TPMS]. En outre, évitez d'utiliser des pneus de taille différente des pneus d'origine, car cela peut affecter le système de surveillance de la pression des pneus [TPMS]. En effet, le système TPMS ne peut pas modifier la valeur d'avertissement de basse pression des pneus calculée à partir de la pression des pneus recommandée dans le système du véhicule de base. L'utilisation d'un autre type de roue risque de provoquer des fuites d'air et d'endommager le capteur, car il ne sera pas possible d'installer correctement le capteur de pression pneus.

Pneus

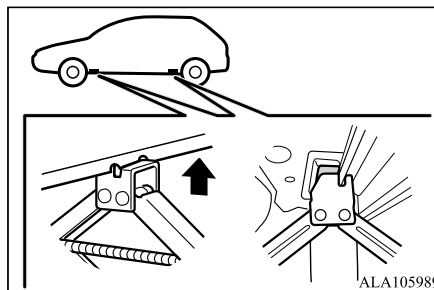
Chaînes de pneus

N08003000049

! ATTENTION

- Les chaînes de pneus ne peuvent pas être utilisées sur votre véhicule. L'espace entre les chaînes et la carrosserie n'est pas suffisant pour permettre un dégagement correct, et la carrosserie du véhicule pourrait être endommagée.

Point de mise sur cric



Mise sur cric du véhicule

N08003100079

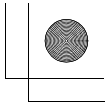
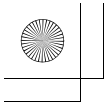
Votre véhicule n'est pas équipé d'un cric. Veuillez acheter un cric d'origine Mitsubishi conçu pour votre véhicule auprès d'un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

11

! AVERTISSEMENT

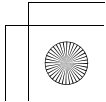
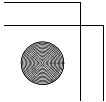
- Veuillez à lire et à suivre les instructions de cette section et le manuel d'instructions joint au cric.
- N'utilisez jamais un cric autre que le cric d'origine Mitsubishi conçu pour votre véhicule.
- Le cric d'origine Mitsubishi est conçu uniquement pour soulever votre véhicule lors d'un changement de pneu.
- Ne levez jamais votre véhicule sur un cric dans une autre position que le point de mise sur cric qui est spécifié.

11-32 Interventions à effectuer soi-même



Programmes d'entretien

Opérations d'entretien 12-2
Entretien général 12-2



Opérations d'entretien

Opérations d'entretien

N08100100024

Certains entretiens quotidiens et réguliers sont nécessaires pour préserver le bon état mécanique de votre véhicule, ainsi que les performances de son système d'échappement et de son moteur.

Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que les opérations d'entretien programmées, de même que l'entretien général du véhicule, sont correctement effectués.

En tant que propriétaire du véhicule, vous êtes le seul à pouvoir garantir qu'il est soumis à un entretien correct. Vous êtes un maillon essentiel dans la chaîne de l'entretien.

Entretien général

12

L'entretien général comprend les éléments devant être vérifiés lors de l'utilisation quotidienne normale du véhicule. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Il est de votre responsabilité d'effectuer ces procédures régulièrement, comme indiqué dans ce manuel.

La mise en œuvre de ces vérifications d'entretien général requiert un minimum de connaissances mécaniques et uniquement quelques outils automobiles généraux.

Vous pouvez effectuer ces vérifications ou inspections vous-même ou les confier à un

technicien qualifié, ou à un concessionnaire Mitsubishi EV agréé, selon votre convenance.

Entretien périodique

L'entretien des éléments indiqués dans cette section doit être effectué à intervalles réguliers. Toutefois, si le véhicule est utilisé dans des conditions de conduite difficiles, des opérations d'entretien supplémentaires ou plus fréquentes peuvent être requises.

Où faire réviser votre véhicule ?

Si votre véhicule nécessite un entretien ou s'il ne fonctionne pas correctement, faites-le vérifier et faites effectuer l'entretien. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour procéder à cet entretien.

Les techniciens Mitsubishi Motors sont des spécialistes ayant reçu une formation appropriée. Ils sont informés des toutes dernières nouveautés par l'intermédiaire de bulletins techniques, de conseils et de stages de formation interne. Ils reçoivent une formation complète pour intervenir sur les véhicules Mitsubishi Motors **avant** de travailler sur votre véhicule.

Si votre véhicule a été impliqué dans une collision, nous vous recommandons de vous adresser à votre concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Vous pouvez être certain que les responsables de l'entretien des véhicules des concessionnaires Mitsubishi EV agréés effectueront un travail de qualité, conformément au programme d'entretien de votre véhicule.

Entretien général

N08100200025

Pendant l'utilisation normale de votre véhicule, les opérations d'entretien général doivent être effectuées régulièrement, conformément aux instructions figurant dans cette section. Si vous détectez des bruits, des vibrations ou des odeurs inhabituels, veillez à en rechercher la cause ou faites inspecter votre véhicule sans délai. Il est en outre recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi EV agréé si vous pensez que des réparations sont nécessaires.

Lorsque vous effectuez des vérifications ou des travaux d'entretien, reportez-vous à «Précautions d'entretien», page 11-2.

Présentation des éléments d'entretien général

N08100300026

Des informations complémentaires concernant les éléments accompagnés d'un astérisque «*» se trouvent plus loin dans la section «8. Interventions à effectuer soi-même» de ce manuel.

Extérieur du véhicule

Sauf indication contraire, les points d'entretien énumérés ci-après doivent être vérifiés de temps à autre.

Portières et capot : Vérifiez que toutes les portières et le capot moteur fonctionnent correctement. Vérifiez également le verrouillage de toutes les serrures. Lubrifiez les charnières, pênes, goupilles de verrouillage, galets et articulations si nécessaire. Vérifiez que le verrouillage secondaire empêche l'ouverture du capot lorsque le verrouillage primaire est désactivé.

En cas de conduite sur des routes traitées avec des produits de salage ou d'autres produits corrosifs, vérifiez la lubrification fréquemment.

Éclairages* : Nettoyez les phares régulièrement. Vérifiez que les phares, les feux de stop, les feux arrière, les clignotants et les autres éclairages fonctionnent correctement et

qu'ils sont bien installés. Vérifiez également le réglage des faisceaux.

Écrous de roue* : Lors de la vérification des pneus, assurez-vous qu'il ne manque aucun écrou de roue, et qu'aucun écrou de roue n'est desserré. Resserrez-les si nécessaire.

Permutation des roues* : Les roues doivent être permutées tous les 12 000 km (7 500 miles).

Pneus* : Vérifiez régulièrement la pression des pneus (systématiquement avant de longs trajets), à l'aide d'un manomètre. Si nécessaire, ajustez la pression de tous les pneus à la pression spécifiée. Vérifiez l'absence de dommages, de coupures et de traces d'usure excessive.

Composants du transmetteur du système de contrôle de pression des pneus [TPMS] : Remplacez la valve du transmetteur du TPMS lors du remplacement des pneus pour cause d'usure ou de vieillissement.

Parallélisme et équilibrage des roues : Si le véhicule se balance d'un côté ou de l'autre en cas de conduite sur route droite et plane ou si vous remarquez une usure irrégulière ou anormale des pneus, il peut être nécessaire de corriger le parallélisme des roues.

Si le volant ou les sièges vibrent lors d'une conduite à vitesse normale sur autoroute, il peut être nécessaire de corriger l'équilibrage des roues.

Entretien général

Pare-brise : Nettoyez le pare-brise régulièrement. Vérifiez au moins tous les six mois que le pare-brise ne présente pas de craquelures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le remplacer par une entreprise qualifiée.

Nous vous recommandons de faire remplacer un pare-brise endommagé par un concessionnaire Mitsubishi EV agréé.

Balais d'essuie-glaces* : Vérifiez la présence de craquelures ou d'usure s'ils ne nettoient pas correctement.

Intérieur du véhicule

N08100400027

Les points d'entretien énumérés ci-après doivent être régulièrement vérifiés, par exemple, lors de l'entretien périodique, lorsque vous lavez le véhicule, etc.

Pédale d'accélérateur : Vérifiez que la pédale fonctionne sans à-coups et que sa course est fluide. Assurez-vous que le tapis de sol ne gêne pas le fonctionnement de la pédale.

Pédale de frein : Vérifiez que la pédale fonctionne sans à-coups. Si vous constatez que la pédale de frein s'enfonce anormalement ou si elle semble «molle», ou encore si la distance d'arrêt du véhicule semble plus longue, faites vérifier immédiatement votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour

Programmes d'entretien 12-3

Entretien général

procéder à cet entretien. Assurez-vous que le tapis de sol ne gêne pas le fonctionnement de la pédale.

Freins : Vérifiez que le véhicule ne dévie pas d'un côté ou de l'autre lors du freinage.

Frein de stationnement : Vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule doit être maintenu en place correctement sur une pente à forte déclivité lorsque seul le frein de stationnement est serré. S'il est nécessaire de régler le frein de stationnement, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour procéder à ce réglage.

Ceintures de sécurité : Vérifiez que tous les composants du système de ceintures de sécurité (boucles, ancrages, dispositifs de réglage et enrouleurs, etc.) fonctionnent correctement et librement, et qu'ils sont bien fixés. Vérifiez les sangles afin de détecter toute trace de coupure, d'effilochage, d'usure ou d'endommagement.

12

■ Nettoyage des ceintures de sécurité

N08100500044

1. Mouillez un chiffon doux, comme la gaze, avec une solution contenant 2,5 % de détergent neutre.
2. Tamponnez doucement la ceinture de sécurité avec le chiffon humide pour enlever la saleté.

Si l'anneau est sale, nettoyez également la saleté de l'anneau.

3. Rincez le chiffon doux à l'eau douce, essorez-le soigneusement et essuyez la solution de nettoyage.
4. Avant de rétracter la ceinture de sécurité qui a été retirée pour être nettoyée, assurez-vous qu'elle est suffisamment sèche et qu'il ne reste pas de partie humide.

REMARQUE

- Nettoyez les ceintures de sécurité et les anneaux lorsqu'ils sont sales ou lorsqu'une ceinture de sécurité ne se rétracte pas en douceur.

Sièges : Vérifiez les commandes de position des sièges, comme le réglage des sièges, l'inclinaison du dossier, etc., afin de vous assurer qu'elles fonctionnent correctement et que tous les verrous se verrouillent dans toutes les positions. Vérifiez que les appuie-tête montent et descendent sans en douceur et que les verrous (si le véhicule en est équipé) tiennent bien dans toutes les positions de verrouillage.

Volant : Vérifiez les changements dans les conditions de direction, à l'instar d'un jeu excessif, d'une direction difficile ou de bruits étranges.

Témoins d'avertissement et avertisseur sonore : Assurez-vous que tous les témoins

d'avertissement et avertisseurs sonores fonctionnent correctement.

Dégivreur de pare-brise : Vérifiez que l'air sort correctement et en quantité suffisante des orifices de sortie du dégivreur lorsque vous utilisez le chauffage ou la climatisation.

Essuie-glace et lave-glace* : Vérifiez que les essuie-glaces et les lave-glaces fonctionnent correctement et que les essuie-glaces ne laissent pas de traces.

Sous le capot et sous le véhicule

N08100600061

Les éléments d'entretien énumérés ici doivent être vérifiés périodiquement (par exemple, chaque fois que vous vérifiez l'huile moteur ou que vous faites le plein).

Batterie auxiliaire* :

REMARQUE

- Des précautions doivent être prises pour éviter les situations qui peuvent entraîner une décharge potentielle de la batterie et des conditions potentielles de non-démarrage, telles que :
 1. Installation ou utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'énergie de la batterie lorsque le système EV hybride rechargeable ne fonctionne pas (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs DVD, etc.)

 **REMARQUE**

2. Le véhicule n'est pas conduit régulièrement et/ou ne parcourt que de courtes distances.

Dans ces cas, il peut être nécessaire de charger la batterie pour maintenir le niveau de la batterie.

Niveau de liquide de frein et d'embrayage* : Assurez-vous que le niveau de liquide de frein et d'embrayage se situe entre les lignes MAX (maximum) et MIN (minimum) du réservoir.

Niveau du liquide de refroidissement du moteur et du système EV hybride rechargeable (liquide de refroidissement du moteur arrière)* : Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid après avoir garé le véhicule sur une surface plane.

Courroie d'entraînement du moteur* : Assurez-vous que la courroie d'entraînement n'est pas effilochée, usée, fissurée ou huileuse.

Niveau d'huile moteur* : Vérifiez le niveau après avoir garé le véhicule sur une surface plane et éteint le système EV hybride rechargeable. Attendez quelques minutes que l'huile s'écoule dans le carter d'huile.

Système d'échappement : Assurez-vous qu'il n'y a pas de supports desserrés, de fissures ou de trous. Si le bruit de l'échappement semble inhabituel ou s'il y a une odeur de gaz d'échappement, faites immédiatement inspec-

ter le système d'échappement. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé pour ce service. (Reportez-vous à la section « Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite » à la page 8-2 pour les gaz d'échappement (monoxyde de carbone).)

Fuites de fluides : Vérifiez sous le véhicule s'il n'y a pas de fuites de carburant, d'huile, d'eau ou d'autres fluides après que le véhicule a été stationné pendant un certain temps. L'eau qui s'écoule du climatiseur après utilisation est normale. Si vous remarquez des fuites ou si des vapeurs d'essence sont évidentes, vérifiez la cause et faites-la corriger immédiatement.

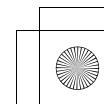
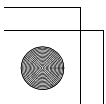
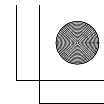
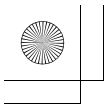
Radiateur et durites : Vérifiez l'avant du radiateur et nettoyez la saleté, les insectes, les feuilles, etc., qui pourraient s'être accumulés. Assurez-vous que les tuyaux ne présentent pas de fissures, de déformations, de pourriture ou de raccords desserrés.

Soubassement de carrosserie : Le soubassement est fréquemment exposé à des substances corrosives telles que celles utilisées sur les routes verglacées ou pour contrôler la poussière. Il est très important d'éliminer ces substances, sinon de la rouille se formera sur le plancher, le cadre, les conduites de carburant et autour du système d'échappement. À la fin de l'hiver, le soubassement doit être soigneusement rincé à l'eau claire, en prenant

soin de nettoyer les zones où la boue et la saleté peuvent s'accumuler. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à « Nettoyage extérieur » à la page 10-2.

Liquide lave-glace* : Vérifiez qu'il y a suffisamment de liquide dans le réservoir.

Entretien général



Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés	13-2
Spécifications	13-7
En cas de déplacement ou de transfert d'immatriculation dans un autre pays	13-9
Identification du véhicule	13-10
Informations relatives aux capacités de charge du véhicule	13-12
Si vous tractez une remorque	13-18
Remorquage à plat	13-29
Classement uniforme de la qualité des pneus	13-29
Entretien du système de contrôle des émissions	13-30
Signalement des défauts de sécurité	13-30
Logiciel	13-33

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés

N08200100096

Les valeurs suivantes correspondent à des contenances approximatives. Les contenances réelles peuvent être légèrement différentes. Lors du remplissage, suivez la procédure décrite dans la section « Bricolage » pour déterminer la capacité de remplissage appropriée.

Type de liquide		Contenance (approximative)		Liquides/lubrifiants recommandés
		Mesure métrique	Mesure américaine	
Carburant		53 l	14,0 gal	● Reportez-vous à la section « Sélection du carburant » à la page 2-17.
Huile moteur* ¹ Vidange et remplissage * ¹ : Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre » à la page 11-8.	Avec remplacement du filtre à huile	4,7 l	5,0 qt	● L'huile d'origine « MITSUBISHI MOTORS GENUINE MOTOR OIL SP 0W-20 » (ou une huile équivalente ou supérieure) est recommandée. ● Si l'huile moteur ci-dessus (ou l'huile moteur) n'est pas disponible, il est possible d'utiliser de l'huile moteur synthétique 0W-20 GF-6A SP (ou une série plus récente). Les dommages causés par l'utilisation d'une huile moteur autre que celle recommandée ne sont pas couverts par la garantie limitée véhicule neuf Mitsubishi Motors. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à « Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile » à la page 13-4.
	Sans remplacement du filtre à huile	4,4 l	4,7 qt	
Liquide de refroidissement moteur	Avec réservoir	8,8 l	9,3 qt	● MITSUBISHI MOTORS GENUINE SUPER LONG LIFE COOLANT PREMIUM ou équivalent
	Réservoir	0,8 l	0,85 qt	

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés

Type de liquide		Contenance (approximative)		Liquides/lubrifiants recommandés
		Mesure métrique	Mesure américaine	
Liquide de refroidissement du système EV hybride rechargeable (liquide de refroidissement du moteur arrière)	Comprend 0,52 l (0,55 qt) dans le réservoir de réserve	4,7 l	5 qt	● MITSUBISHI MOTORS GENUINE SUPER LONG LIFE COOLANT PREMIUM ou équivalent
Liquide du moteur avant		2,4 l	2,5 qt	● MITSUBISHI MOTORS GENUINE CVTF-J4+
Liquide de la boîte-pont	Boîte-pont avant	2,47 l	2,61 qt	● Mitsubishi Motors Genuine ATF SPIII
	Boîte-pont arrière	0,85 l	0,898 qt	
Liquide de frein		Remplissez d'huile jusqu'au niveau approprié, conformément aux indications de la section « 11. Interventions à effectuer soi-même ».		● Liquide de frein MITSUBISHI MOTORS GENUINE BRAKE FLUID SUPER4 (DOT 4) ou un liquide équivalent DOT 3 ou DOT 4
Graisse multiusages		—	—	● NLGI N° 2 (à base de savon au lithium)
Réfrigérant du système de contrôle de la température		—	—	● Reportez-vous à « Étiquette signalétique de la climatisation » à la page 13-12 pour des détails sur l'étiquette signalétique de la climatisation. ● HFO-1234yf (R-1234yf)
Liquide de lave-vitres	Sans lave-phares	2,5 l	2,6 qt	● Nettoyant concentré et antigel pour lave-vitres d'origine Mitsubishi Motors ou équivalent
	Avec lave-phares	3,5 l	3,7 qt	

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés

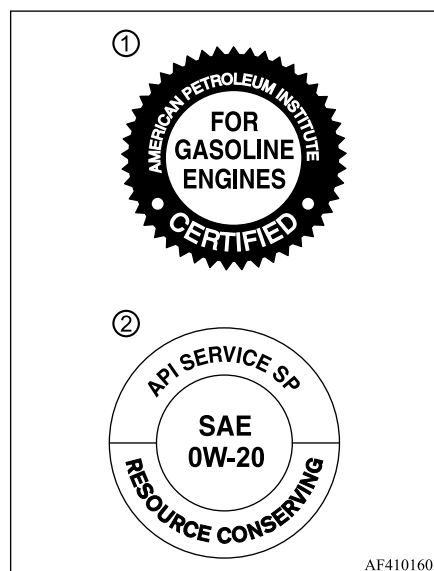
Informations relatives au carburant

N08200200026

Consultez «Sélection du carburant», page 2-17.

Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile

N08200300085

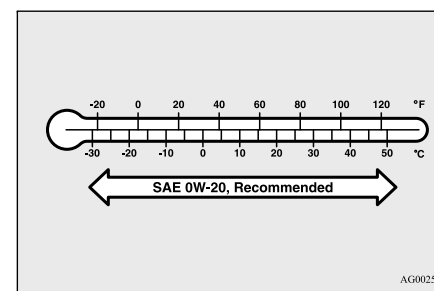


AF4101605

- ① Symbole de certification ILSAC
- ② Symbole d'entretien API

Indice de viscosité SAE recommandé

Sélectionnez une huile moteur de l'indice de viscosité SAE approprié en fonction de la température atmosphérique.



AG0025603

L'huile moteur synthétique d'origine Mitsubishi Motors 0W-20 est recommandée pour une économie de carburant optimale et un démarrage par temps froid.

Si l'huile moteur synthétique d'origine Mitsubishi Motors 0W-20 n'est pas disponible, des huiles de qualité 5W-20 affichant la certification ILSAC peuvent être utilisées. Cependant, l'huile moteur synthétique d'origine Mitsubishi Motors 0W-20 doit être utilisée lors du prochain changement d'huile pour maintenir une économie de carburant optimale et un démarrage par temps froid.

Choisir la bonne huile

Il est essentiel de choisir la bonne qualité, le bon grade et la bonne viscosité de l'huile moteur pour garantir une durée de vie et des performances satisfaisantes du moteur; reportez-vous à « Contenances et liquides/lubrifiants recommandés » à la page 13-2. Mitsubishi Motors recommande l'utilisation d'une huile économe en énergie afin d'améliorer l'économie de carburant.

Sélectionnez uniquement des huiles moteur qui répondent à la certification de l'American Petroleum Institute (API) ou à la certification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) et à la norme de viscosité SAE. Ces huiles portent la marque de certification API sur le devant du récipient. Les huiles qui n'ont pas l'étiquette de qualité spécifiée ne doivent pas être utilisées, car elles pourraient endommager le moteur.

Additifs d'huile

Mitsubishi Motors ne recommande pas l'utilisation d'additifs d'huile. L'utilisation d'un additif d'huile n'est pas nécessaire lorsque le type d'huile approprié est utilisé et que les intervalles d'entretien sont respectés.

Une huile qui peut contenir des corps étrangers ou qui a déjà été utilisée ne doit pas être utilisée.

Viscosité de l'huile

La viscosité ou l'épaisseur de l'huile moteur change avec la température. Pour cette raison, il est important de sélectionner la viscosité de l'huile moteur en fonction des températures auxquelles le véhicule sera utilisé avant le prochain changement d'huile. Le choix d'une viscosité d'huile autre que celle recommandée pourrait causer de graves dommages au moteur.

Choisir le bon filtre à huile

Votre nouveau véhicule Mitsubishi Motors est équipé d'un filtre à huile Mitsubishi Motors d'origine de haute qualité. Lors du remplacement, pour la raison décrite dans la section « Intervalles de changement », utilisez un filtre à huile Mitsubishi Motors d'origine ou son équivalent.

Intervalles de changement

Les intervalles de vidange de l'huile et du filtre à huile de votre moteur sont basés sur l'utilisation d'huiles et de filtres de qualité

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés

spécifiés. L'utilisation d'une huile moteur et d'un filtre autres que la qualité spécifiée, ou le dépassement des intervalles de vidange d'huile et de filtre recommandés, peut réduire la durée de vie du moteur. Les dommages au moteur causés par un entretien inapproprié ou l'utilisation d'une huile et d'un filtre de qualité et/ou d'une viscosité incorrectes ne sont pas couverts par la garantie limitée des véhicules neufs de Mitsubishi Motors.

Votre moteur a été rempli d'une huile moteur de haute qualité lors de sa construction. Vous n'avez pas besoin de changer l'huile avant le premier intervalle de changement d'huile recommandé.

Les intervalles de vidange d'huile et de filtre dépendent de l'utilisation que vous faites de votre véhicule. Le fonctionnement dans les conditions suivantes peut nécessiter des changements d'huile et de filtre plus fréquents :

- La conduite répétée sur de courtes distances à des températures extérieures froides
- La conduite dans des conditions poussiéreuses
- La marche au ralenti prolongée
- Les déplacements en arrêt et départ

(Reportez-vous à la section « Entretien général » à la page 12-2.)

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés

Recommandations concernant le réfrigérant et le lubrifiant du système de climatisation

N08200400073

Le système de régulation de la température de votre véhicule Mitsubishi Motors doit être chargé du frigorigène et de l'huile de compresseur spécifiés, ou l'équivalent. Reportez-vous à l'étiquette de caractéristiques de la climatisation. (Reportez-vous à la section « Étiquette signalétique de la climatisation » à la page 13-12.)

- HFO-1234yf (R-1234yf)
- Huile du système de climatisation ND-OIL11(POE) ou équivalent

⚠ ATTENTION

- L'utilisation d'un autre réfrigérant ou d'une autre huile peut endommager gravement le système de climatisation et nécessiter le remplacement de tous les composants du système de climatisation.

Le réfrigérant HFO-1234yf (R-1234yf) utilisé dans votre véhicule Mitsubishi Motors n'endommage pas la couche d'ozone de la terre. Bien que ce réfrigérant n'affecte pas l'atmosphère terrestre, certaines réglementations gouvernementales exigent la récupération et le recyclage de tout réfrigérant lors de

l'entretien du système de climatisation automobile. Un concessionnaire Mitsubishi EV agréé dispose des techniciens formés et de l'équipement nécessaire pour récupérer et recycler le fluide frigorigène de votre système de climatisation.

Il est recommandé de se rendre chez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé lors de l'entretien de votre système de climatisation.

Spécifications

Spécifications

N08200500058

Moteur

Modèle de moteur	4B12
Cylindrée du moteur	2 360 cm ³ (144,0 CID)
Nombre de cylindres et disposition des cylindres	En ligne-4
Alésage	88,0 mm (3,46 po)
Course	97,0 mm (3,82 po)
Taux de compression	11,8
Température d'ouverture de la vanne thermostatique	87,0 °C (188,6 °F)
Bougies d'allumage	NGK
Écart de bougie d'allumage	SILMAR6G8GS
Ordre d'allumage	De 0,7 à 0,8 mm (0,028 à 0,031 po)
	1-3-4-2

Roues et pneus

N08200600091

13

Roue

Type	Taille	Déport négatif (Déport positif) po (mm)
Conventionnel	18 x 7,5J	1,38 (35)
	20 x 8J	1,38 (35)

Spécifications

Type	Taille	Déport négatif (Déport positif) po (mm)
Roue de secours		-

Pneu

Type	Taille	Pression kPa (PSI) [à froid]
Conventionnel	P235/60R18 102H	38 (260)
	255/45R20 105 W	38 (260)
Roue de secours		-

Dimensions et poids

N08200700089

Longueur hors tout	po (mm)	185,8 (4 720)
Largeur hors tout	po (mm)	73,3 (1 862)
Hauteur hors tout	po (mm)	68,8 (1 747)*1
	po (mm)	68,9 (1 751)*2
Voie avant	po (mm)	62,6 (1 591)
Voie arrière	po (mm)	62,9 (1 597)
Empattement	po (mm)	106,5 (2 704)
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	lb (kg)	Reportez-vous à l'étiquette de certification F.M.V.S.S. ou N.S.V.A.C. située sur le montant central, côté conducteur.
Poids nominal brut sur essieu (PNBE)		
Avant	lb (kg)	
Arrière	lb (kg)	

13-8 Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité

En cas de déplacement ou de transfert d'immatriculation dans un autre pays

Nombre de sièges	7 personnes

*1 :Modèles de pneu de 18 pouces

*2 :Modèles de pneu de 20 pouces

Batterie auxiliaire

N08200800022

Batterie auxiliaire	Type	L1 CONV
	Capacité (20HR)	50 Ah
	CCA (EN)	420 A

En cas de déplacement ou de transfert d'immatriculation dans un autre pays

N08200900023

Lorsque vous envisagez de voyager dans un autre pays, vous devez tout d'abord vérifier si le carburant disponible est adapté au moteur de votre véhicule.

L'emploi d'un carburant ayant un indice d'octane insuffisant peut endommager le moteur. De l'essence sans plomb doit être utilisée avec tous les véhicules à essence. Par conséquent, évitez d'emmener votre véhicule dans les pays où le carburant nécessaire n'est pas en vente.

Lorsque vous transférez l'immatriculation de votre véhicule dans un pays, un état, une province ou un département différents, il peut être nécessaire de lui apporter des modifications afin de le rendre conforme à la législation et à la réglementation locales.

Les lois et réglementations relatives aux dispositifs antipollution et aux normes de sécurité des véhicules automobiles varient selon les pays, les états, les provinces ou les départements. De ce fait, les caractéristiques techniques du véhicule peuvent différer.

Lorsqu'un véhicule doit être exporté et immatriculé dans un pays, un état, une province ou un département différents, les modifications, le transport et les frais administratifs d'immatriculation sont à la charge de l'utilisateur. Mitsubishi Motors n'est

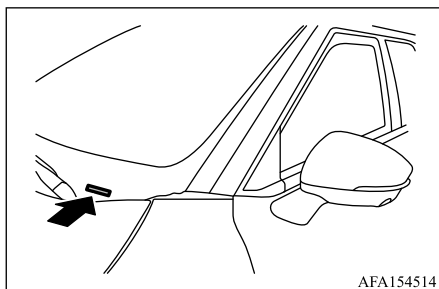
responsable d'aucun inconvénient pouvant résulter de ces démarches.

13

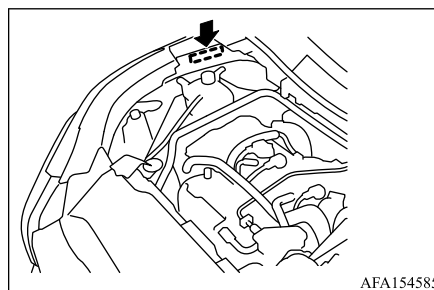
Identification du véhicule

Identification du véhicule

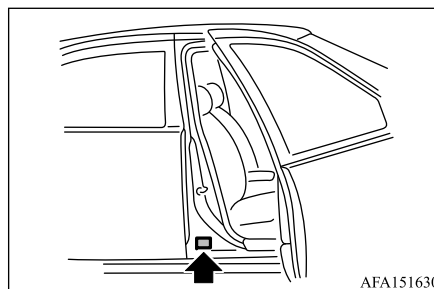
N0820100076

Plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV)

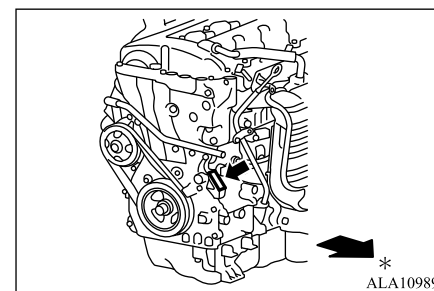
La plaque du numéro d'identification du véhicule est fixée comme indiqué. Ce numéro est l'identification de votre véhicule et est utilisé dans l'immatriculation du véhicule.

13**Numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis)**

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté droit du compartiment moteur, comme indiqué.

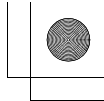
Plaque signalétique du véhicule

La plaque signalétique du véhicule se trouve comme indiqué.

Modèle/numéro de série du moteur

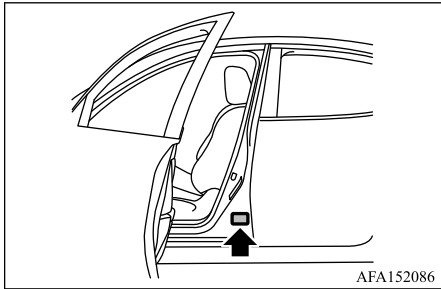
* : Avant du véhicule

Le modèle et le numéro de série du moteur sont estampillés sur le bloc-cylindres du moteur, comme indiqué sur l'illustration.



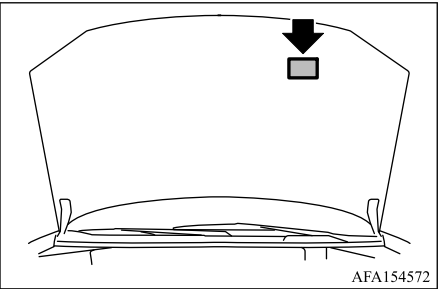
Identification du véhicule

Étiquette de certification
F.M.V.S.S./N.S.V.A.C.



L'étiquette de certification des Normes fédérales/canadiennes de sécurité des véhicules automobiles (F.M.V.S.S./N.S.V.A.C.) est apposée telle qu'illustrée. Cette étiquette contient des informations précieuses sur le véhicule, telles que : Le poids nominal brut du véhicule (PNBV), poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), mois et année de fabrication, numéro d'identification du véhicule (NIV), etc. Examinez-le attentivement.

Étiquette d'information sur le
contrôle des émissions

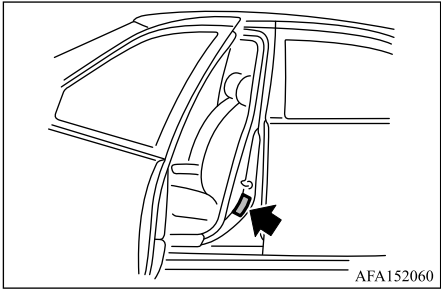


L'étiquette d'information sur le contrôle des émissions est fixée sous le capot comme illustré.

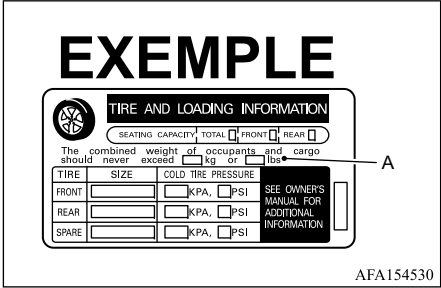
Étiquette d'informations rela-
tives aux pneus et aux capacités
de charge

N08201100035

L'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge est située sur le seuil de la porte du conducteur.

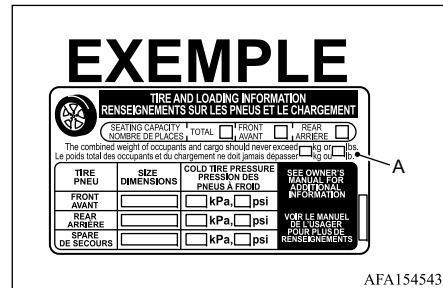


Type 1



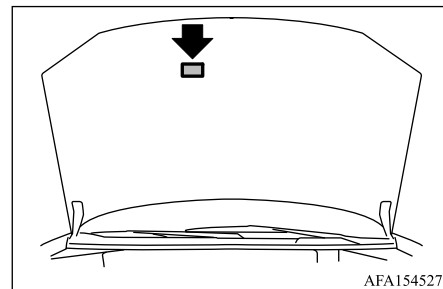
Informations relatives aux capacités de charge du véhicule

Type 2



Étiquette signalétique de la climatisation

N08201200023



L'étiquette signalétique de la climatisation est apposée sous le capot comme indiqué sur l'illustration.

Symboles de l'étiquette signalétique de la climatisation

Symboles de l'étiquette signalétique de la climatisation :		
Nom du symbole :	Référence	Gra- phique
Précaution	ISO 7000 0434	
Système de climatisation (MAC)	ISO 2575 D01	
Type de lubrifiant système MAC (PAG-POE)	SAE J639 ISO 7000	
L'entretien du système MAC doit être réalisé par un technicien agréé	SAE J639 ISO 7000	
Réfrigérant inflammable	SAE J639 ISO 7000	

Informations relatives aux capacités de charge du véhicule

N08201300082

⚠ AVERTISSEMENT

- Il est extrêmement dangereux de voyager dans le compartiment à bagages d'un véhicule. Lors d'une collision, les personnes se trouvant à ces places sont exposées à des risques de blessures graves, voire mortelles.
- Ne laissez personne prendre place dans une partie du véhicule non équipée de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les occupants de votre véhicule disposent d'un siège et utilisent correctement leur ceinture de sécurité.

Glossaire

Il est important de vous familiariser avec les termes suivants avant de charger votre véhicule :

- Charge maximum du véhicule sur le pneu, déterminée par la répartition sur chaque essieu de sa part de poids maximum du véhicule chargé, puis divisée par deux.
- Charge normale du véhicule sur le pneu : charge appliquée à un seul pneu, déterminée par la répartition sur chaque essieu de sa part de poids à vide, poids des accessoires et poids normal des occupants, puis divisée par deux.
- Poids maximum du véhicule chargé : somme de :
 - Poids à vide;
 - Poids des accessoires;
 - Capacité de charge du véhicule; et
 - Poids des options de fabrication.

Informations relatives aux capacités de charge du véhicule

- Poids à vide : poids d'un véhicule à moteur avec équipement standard, y compris la capacité maximum de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Poids des accessoires : poids combiné (en plus des équipements standard pouvant être remplacés) de la boîte-pont automatique, de la direction assistée, des freins électriques, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont disponibles en tant qu'équipements montés en usine (qu'ils soient installés ou non).
- Capacité de charge du véhicule : charge nominale et charge des bagages plus 68 kg (150 lb) * multiplié par le nombre de sièges du véhicule.
- Poids des options de fabrication : poids combiné des options de fabrication ordinaires installées pesant plus de 2,3 kg (5 lb) de plus que les équipements standard qu'elles remplacent, et qui n'ont pas été précédemment prises en compte dans le poids à vide ou le poids des accessoires, y compris les freins ultra résistants, stabilisateurs de conduite, longeron de toit, batterie ultra-résistante et garniture spéciale.
- Poids normal des occupants : 68 kg (150 lb) * multiplié par le nombre d'occupants spécifié (3 dans le cas de votre véhicule)
- Répartition des occupants : Répartition des occupants dans l'habitacle (répartition dans votre véhicule : 2 à l'avant, 1 dans le siège de deuxième rangée)
- PTC (poids total en charge) - poids à vide plus poids combiné des passagers et du chargement.

Informations relatives aux capacités de charge du véhicule

- PNBV (poids nominal brut du véhicule) - poids total maximum combiné du véhicule à vide, des passagers, des bagages, de la barre d'attelage, de la charge sur la flèche de la remorque et de tout autre équipement optionnel. Ces informations sont mentionnées sur l'étiquette F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.
- PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) - limite de poids (charge) maximum spécifiée sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Ces informations sont mentionnées sur l'étiquette F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.
- PNBC (poids nominal brut combiné) - Indice de poids total maximum du véhicule, des passagers, du chargement et de la remorque.
- Capacité de charge du véhicule, Limite de charge, Capacité de charge totale - limite de charge totale maximum (passagers et chargement) du véhicule. Il s'agit du poids combiné maximum des occupants et du chargement pouvant être chargés dans le véhicule. Si le véhicule est utilisé pour tracter une remorque, le poids de la flèche de la remorque doit être inclus comme faisant partie du chargement. Cette information est indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.
- Capacité de charge - poids autorisé de charge, poids des occupants soustrait de la limite de charge.

*: 68 kg (150 lb) correspond au poids d'une personne conformément à la norme définie par les réglementations des États-Unis et du Canada.

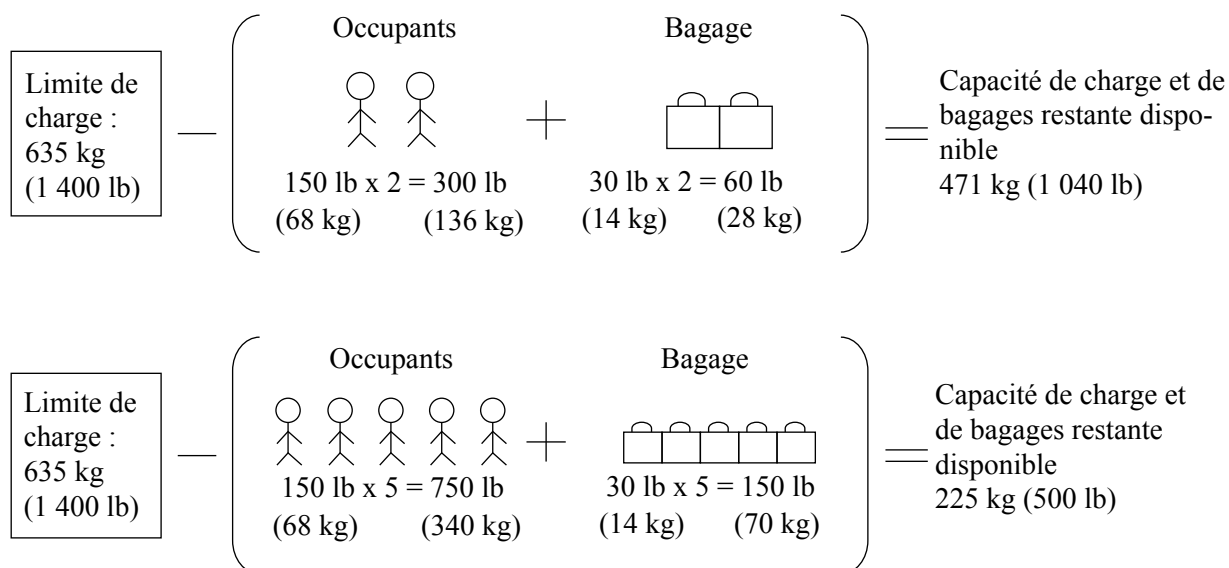
Capacité de charge du véhicule

Ne dépassez pas la limite de charge du véhicule indiquée sous « Poids combiné des occupants et du chargement » sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge. Ne dépassez pas le nombre d'occupants indiqué comme « Nombre de sièges » sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement. Pour obtenir le « poids combiné des occupants et du chargement », additionnez le poids de tous les occupants, puis ajoutez le poids total des bagages. Des exemples sont présentés dans l'illustration suivante.

Informations relatives aux capacités de charge du véhicule

Étapes à suivre pour déterminer la limite de charge correcte

Exemple



ALM103572

1. Localisez la notification « Le poids total combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui voyageront dans votre véhicule.

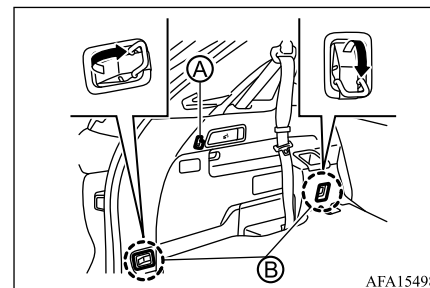
Informations relatives aux capacités de charge du véhicule

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat équivaut aux poids disponible restant pour le chargement et les bagages. Par exemple, si XXX est égal à 1 400 lb et que 5 passagers de 150 lb se trouvent dans votre véhicule, le poids disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lb ($1\,400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lb)
5. Déterminer le poids combiné des bagages et du chargement pouvant être chargé dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser le poids disponible pour les bagages et le chargement calculé lors de l'étape 4.

6. Si votre véhicule tracte une remorque, le poids correspondant au chargement de la remorque doit être transféré à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer comment cela réduit la capacité de poids disponible pour le chargement et les bagages dans votre véhicule.

Avant de conduire un véhicule chargé, vérifiez que vous ne dépassez pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids nominal brut sur essieu (PNBE) sur votre véhicule. (Reportez-vous à la section « Mesure des poids » à la page 13-18.) Vérifiez également que les pneus sont gonflés à la bonne pression. Reportez-vous à l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.

Fixation d'un chargement



Des crochets à bagages (A) (B) sont situés dans le compartiment à bagages comme indiqué. Les crochets peuvent être utilisés pour fixer un chargement à l'aide de cordes ou d'autres types de sangles.

N'appliquez pas une charge totale supérieure à 3 kg (6,6 lb) pour le crochet (A) ou à 20 kg (44 lb) pour chaque crochet (B) lorsque vous accrochez une charge.

Informations relatives aux capacités de charge du véhicule

⚠️ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter tout glissement ou déplacement. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.
- La sangle d'attache supérieure du dispositif de retenue pour enfant risque d'être endommagée par le frottement avec d'autres objets situés dans la zone de chargement. Attachez tout objet placé dans la zone de chargement. En cas de collision, votre enfant pourrait être gravement, voire mortellement blessé, si la sangle d'attache supérieure est endommagée.
- Ne placez pas de charge dans votre véhicule rendant le poids de celui-ci supérieur au PNBV ou au PNBE maximum avant et arrière. Sinon des parties de votre véhicule risqueraient de se briser, les pneus pourraient être endommagés ou la manœuvrabilité du véhicule en serait affectée. Cela peut causer une perte de contrôle et des blessures.

Conseils relatifs au chargement

- Le PBV ne doit pas dépasser le PNBV ou le PNBE tel que spécifié par l'étiquette de certification F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.
- Ne placez pas de charges sur l'essieu avant et l'essieu arrière jusqu'au PNBE. Cela ferait dépasser le PNBV.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter tout glissement ou déplacement. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.

⚠️ AVERTISSEMENT

- Ne placez pas de charge dans votre véhicule rendant le poids de celui-ci supérieur au PNBV ou au PNBE maximum avant et arrière. Sinon des parties de votre véhicule risqueraient de se briser, les pneus pourraient être endommagés ou la manœuvrabilité du véhicule en serait affectée. Cela peut causer une perte de contrôle et des blessures.

Si vous tractez une remorque

⚠️ AVERTISSEMENT

● **Toute surcharge éventuelle peut non seulement écourter la durée de vie du véhicule et des pneus, mais peut aussi causer une conduite dangereuse du véhicule ainsi que des distances d'arrêt plus longues en cas de freinage. Ceci provoquerait un endommagement prématuré des pneus, risquant de causer un accident grave, ainsi que des blessures. Les défauts liés à une surcharge ne sont pas couverts par la garantie de votre véhicule.**

les charges par essieu. Les charges individuelles sur les essieux ne doivent pas dépasser le poids nominal brut sur essieu (PNBE). Le total des charges par essieu ne doit pas dépasser le poids total autorisé du véhicule (PNBV). Ces valeurs sont indiquées sur l'étiquette de certification du véhicule. Si les poids nominaux sont dépassés, déplacez ou enlevez des éléments pour ramener tous les poids en dessous des valeurs nominales.

Si vous tractez une remorque

N08201500055

⚠️ AVERTISSEMENT

● **La surcharge ou le mauvais chargement d'une remorque et de sa charge peut affecter négativement la tenue de route, le freinage et les performances du véhicule et peut conduire à des accidents.**

⚠️ ATTENTION

- Ne remorquez pas une remorque et ne transportez pas de charges lourdes sur les 800 premiers kilomètres (500 miles). Votre système EV hybride rechargeable, l'essieu ou d'autres pièces pourraient être endommagés.
- Pour les 800 premiers kilomètres (500 miles) où vous remorquez une remorque, ne roulez pas à plus de 50 mi/h (80 km/h) et ne démarrez pas à plein régime. Si vous le faites, cela cause l'usure du système EV hybride rechargeable et d'autres pièces de votre véhicule sous l'effet de charges plus lourdes.

Votre nouveau véhicule a été conçu pour être utilisé principalement pour le transport de passagers et de charges. Souvenez-vous que le remorquage d'une remorque impose des charges supplémentaires au système EV hybride rechargeable, à la transmission, à la direction, au freinage et à d'autres systèmes de votre véhicule.

Limites de la charge maximale

Charges maximales de la remorque

La charge totale de la remorque ne doit jamais dépasser la valeur indiquée dans la

13

Mesure des poids

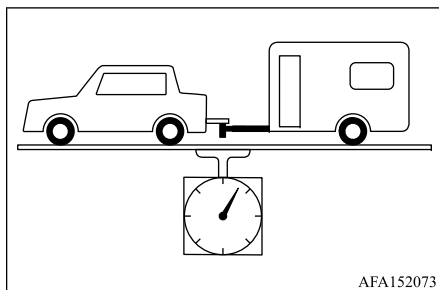
N08201400038

Fixez les objets non fixés afin d'éviter les déplacements de poids qui pourraient affecter l'équilibre de votre véhicule. Lorsque le véhicule est chargé, conduisez-le jusqu'à une balance et pesez les roues avant et arrière séparément pour déterminer

13-18 Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalment de défauts liés à la sécurité

section « Charge de remorquage/spécifications » à la page 13-22. La charge totale de la remorque est égale au poids de la remorque plus le poids de son chargement.

Le poids nominal brut combiné (PNBC) maximum ne doit pas dépasser la valeur indiquée dans le tableau « Charge de remorquage/spécification » suivant.



Le PNBC est égal au poids combiné du véhicule tracteur (passagers et chargement compris) plus la charge totale de la remorque. Le remorquage de charges supérieures à ces valeurs ou l'utilisation d'un équipement de remorquage inapproprié peut avoir des conséquences négatives sur la tenue de route, le freinage et les performances du véhicule.

La capacité de votre véhicule à remorquer une remorque n'est pas seulement liée aux charges maximales de la remorque, mais

aussi aux endroits où vous prévoyez de la remorquer. Les poids de remorquage appropriés pour une conduite routière en palier peuvent devoir être réduits sur des pentes très raides ou dans des situations où la force de traction est faible (par exemple, sur des rampes d'embarcation glissantes).

Les conditions de température peuvent également avoir une incidence sur le remorquage. Par exemple, remorquer une remorque lourde à des températures extérieures élevées sur des routes en pente peut affecter les performances de la transmission et provoquer une surchauffe. Le mode de protection de la température élevée du liquide de la boîte à vitesse et du système EV hybride rechargeable, qui aide à réduire les risques d'endommagement de la boîte-pont et du système EV hybride rechargeable, peut s'activer et réduire automatiquement la puissance de traction. La vitesse du véhicule peut diminuer en cas de charge élevée. Planifiez soigneusement votre déplacement en tenant compte de la charge de la remorque et du véhicule, des conditions météorologiques et de l'état de la route.

Si vous tractez une remorque

⚠ AVERTISSEMENT

- La surchauffe peut entraîner une réduction de la puissance de traction et de la vitesse du véhicule. La vitesse réduite peut être inférieure à celle des autres véhicules, ce qui pourrait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez. Si le véhicule ne peut pas maintenir une vitesse de conduite sûre, gardez-vous sur le bas-côté de la route dans un endroit sûr. Laissez le système EV hybride rechargeable refroidir et revenir à un fonctionnement normal. Reportez-vous à la section « Si votre véhicule surchauffe » à la page 9-12.

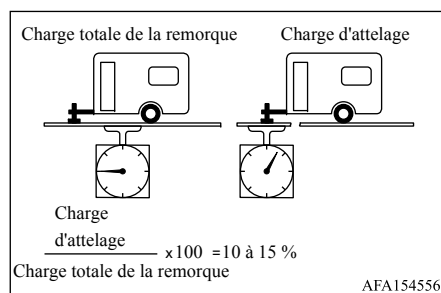
⚠ ATTENTION

- Les dommages au véhicule résultant de procédures de remorquage incorrectes ne sont pas couverts par les garanties de Mitsubishi Motors.

13

Si vous tractez une remorque

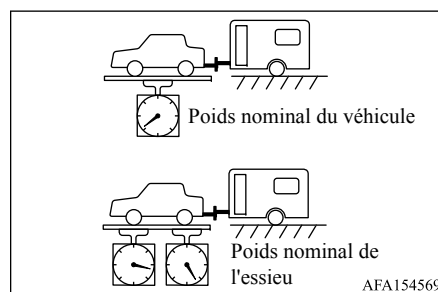
Charge d'attelage



Lors de l'utilisation d'un attelage à poids ou d'un attelage à répartition de poids, la charge d'attelage doit être comprise entre 10 et 15 % de la charge totale de la remorque ou la charge d'attelage de la remorque spécifiée par le fabricant de la remorque doit être utilisée. La charge d'attelage doit se situer dans les limites maximales de la charge d'attelage indiquées dans le tableau « Charge de remorquage/spécification » suivant. Si la charge d'attelage devient excessive, réorganisez la charge pour permettre une charge d'attelage appropriée.

13

Poids brut maximum du véhicule (PBV)/poids brut maximum de l'essieu (PBE)



Le PBV du véhicule tracteur ne doit pas dépasser le Poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué sur l'étiquette de certification F.M.V.S./C.M.V.S.S. Le PBV est égal au poids combiné du véhicule non chargé, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge de la flèche de la remorque et de tout autre équipement optionnel. En outre, le PBE avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) indiqué sur l'étiquette de certification F.M.V.S./C.M.V.S.S.

Les capacités de remorquage sont calculées sur la base d'un véhicule de base avec conducteur et toutes les options nécessaires pour atteindre la valeur nominale. Des passa-

gers supplémentaires, un chargement et/ou des équipements optionnels, comme l'attelage de remorque, alourdissent le véhicule et réduisent la capacité de remorquage maximale de votre véhicule et la charge de la flèche de la remorque.

Le véhicule et la remorque doivent être pesés pour confirmer que le véhicule respecte le PNBV, le PNBE avant, le PNBE arrière, le poids nominal brut combiné (PNBC) et la capacité de remorquage.

Tous les poids des véhicules et des remorques peuvent être mesurés à l'aide de balances de type plateforme que l'on trouve couramment dans les relais routiers, les postes de pesage routiers, les centres d'approvisionnement des bâtiments ou les cours de récupération.

Pour déterminer la capacité de charge utile disponible pour la charge de la flèche et du pivot d'attelage, utilisez la procédure suivante.

1. Localisez le PNBV sur l'étiquette de certification F.M.V.S./C.M.V.S.S.
2. Pesez votre véhicule sur la balance avec tous les passagers et le chargement qui se trouvent normalement dans le véhicule lorsqu'il remorque une remorque.
3. Soustrayez le poids réel du véhicule du PNBV. Le montant restant correspond à la charge maximale disponible sur la flèche d'attelage/le pivot d'attelage.

Pour déterminer la capacité de remorquage disponible, suivez la procédure suivante.

1. Recherchez le PNBC de votre véhicule dans le tableau « Charge de remorquage/spécification » figurant plus loin dans cette section.
2. Soustrayez le poids réel du véhicule du PNBC. Le montant restant correspond à la capacité de remorquage maximale disponible.

Pour déterminer le poids brut de la remorque, pesez votre remorque sur une balance avec tous les équipements et la charge qui se trouvent normalement dans la remorque lorsqu'elle est tirée. Assurez-vous que le poids brut de la remorque n'est pas supérieur au poids nominal brut de la remorque indiqué sur la remorque et qu'il ne dépasse pas la capacité de tractation maximale disponible calculée.

Pesez également les essieux avant et arrière sur la balance afin de vous assurer que le poids brut de l'essieu avant et le poids brut de l'essieu arrière ne sont pas supérieurs au poids brut de l'essieu avant et au poids brut de l'essieu arrière indiqués sur l'étiquette de certification F.M.V.S./C.M.V.S.S. Il se peut que le chargement de la remorque et du véhicule doive être déplacé ou retiré pour atteindre les valeurs nominales spécifiées.

Exemple :

- Poids brut du véhicule (PBV) tel qu'il a été mesuré sur une balance - passagers, chargement et attelage compris - 2 880 kg (6 350 lb).
- Poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué sur l'étiquette de certification F.M.V.S./C.M.V.S.S. - 3 289 kg (7 250 lb).
- Poids nominal brut combiné (PNBC) selon le tableau « Charge de remorquage/spécifications » - 6 849 kg (15 100 lb).
- Capacité maximale de tractation de la remorque selon le tableau « Charge de remorquage/Spécification » - 4 128 kg (9 100 lb).

3 289 kg (7 250 lb)	PNBV
- 2 880 kg (6 350 lb)	PNB
= 409 kg (900 lb)	Disponible pour le poids de la flèche
6 849 kg (15 100 lb)	PNBC
- 2 880 kg (6 350 lb)	PNB
= 4 138 kg (9 123 lb)	Capacité disponible pour le remorquage

Si vous tractez une remorque

409 kg (900 lb) /	Poids de la flèche disponible
3 969 kg (8 750 lb)	Capacité disponible
	= 10 % du poids de la flèche

La capacité de remorquage disponible peut être inférieure à la capacité de remorquage maximale en raison du nombre de passagers et de la charge du véhicule.

Souvenez-vous de maintenir le poids de la flèche de la remorque entre 10 et 15 % du poids de la remorque ou de respecter les spécifications de charge d'attelage de la remorque recommandées par le fabricant de la remorque. Si la charge d'attelage devient excessive, réorganisez la charge pour obtenir une charge d'attelage appropriée. Ne dépassez pas la spécification de poids maximal à l'attelage indiquée dans le tableau « Charge de remorquage/spécification », même si le poids de l'attelage disponible calculé est supérieur à 15 %. Si le poids de l'attelage calculé est inférieur à 10 %, réduisez le poids total de la remorque pour qu'il corresponde au poids de l'attelage disponible.

Vérifiez toujours que les capacités disponibles sont conformes aux valeurs nominales requises.

Si vous tractez une remorque

Charge de remorquage/spécifications

N08201600098

⚠ AVERTISSEMENT

● Les capacités de remorquage fournies dans ce manuel sont à titre de référence générale seulement. La capacité de remorquage en toute sécurité de votre véhicule dépend des options installées par le concessionnaire et en usine, ainsi que du nombre de passagers et du chargement. Vous devez peser le véhicule et la remorque comme décrit dans ce manuel pour déterminer la capacité réelle de remorquage du véhicule. Ne dépassez pas la capacité maximale de remorquage publiée, ni le PNBC ou le PNBV indiqué sur l'étiquette de certification F.M.V.S.S./N.S.V.A.C.

⚠ AVERTISSEMENT

Cela pourrait entraîner un accident causant des blessures graves ou des dommages matériels.

Tableau de charge de remorquage/spécifications

Capacité de remorquage maximum*1	680 kg (1 500 lb)
Charge maximum sur la flèche d'attelage	68 kg (150 lb)
Poids nominal brut combiné maximum	6 977 lb (3 165 kg)

*1: Les valeurs de capacité de remorquage sont calculées en supposant un véhicule de base avec conducteur et un passager ainsi que toutes les options nécessaires pour atteindre le poids nominal. Des passagers supplémentaires, un chargement et/ou des équipements optionnels ajoutent du poids au véhicule et réduisent la capacité de remorquage maximale de votre véhicule.

Pour des performances de remorquage optimales dans les pentes raides, un niveau d'énergie minimum de 4 barres est recommandé.

Si le témoin d'avertissement de puissance réduite s'allume en raison d'une limitation de puissance, la vitesse du véhicule n'augmente pas même si la pédale d'accélérateur est enfoncée. Pour plus d'informations sur le message d'avertissement « Puissance réduite » à l'écran multi-informations, reportez-vous à la section « Avertissements et témoins de l'écran multi-informations » à la page 5-34.

Sécurité du remorquage

N08201700086

Attelage de remorque

Choisissez un attelage approprié pour votre véhicule et votre remorque. Assurez-vous que l'attelage de remorque est solidement fixé au véhicule pour éviter les blessures ou les dommages matériels dus au balancement causé par les vents latéraux, les surfaces routières accidentées ou le passage des camions.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les composants de l'attelage de remorque ont des cotes de poids spécifiques. Votre véhicule peut être capable de remorquer une remorque plus lourde que le poids nominal des composants de l'attelage. Ne dépassez jamais le poids nominal des composants de l'attelage. Cela peut causer des blessures graves ou des dommages matériels.

Boule d'attelage

Choisissez une boule d'attelage de la bonne taille et du bon poids pour votre remorque :

- La taille requise de la boule d'attelage est estampillée sur la plupart des attelages de remorque. La plupart des boules d'attelage ont également la taille imprimée sur le dessus de la boule.
- Choisissez la boule d'attelage de la bonne classe en fonction du poids de la remorque.
- Le diamètre de la queue fileté de la boule d'attelage doit être adapté au diamètre du trou de montage de la boule. La tige de la boule d'attelage ne doit pas être inférieure de plus de 1/16 po au trou du support de la boule.

Si vous tractez une remorque

- La queue fileté de la boule d'attelage doit être suffisamment longue pour être correctement fixée au support de boule. Il doit y avoir au moins 2 filetages au-delà de la rondelle de blocage et de l'écrou.

Support de boule

La boule d'attelage est fixée au support de boule et le support de boule est inséré dans le récepteur d'attelage. Choisissez un support de boule de classe appropriée en fonction du poids de la remorque. De plus, le support de boule doit être choisi pour maintenir la languette de la remorque au niveau du sol.

Attelages de répartition de poids

Un support de boule de transport de poids ou « poids à vide » est conçu pour transporter la totalité du poids de la flèche d'attelage et du poids brut directement sur le support de boule et sur le récepteur.

Attelage de répartition du poids

Ce type d'attelage est également appelé attelage « à nivellement de charge » ou attelage « égalisateur ». Un ensemble de barres se fixe au support de boule et à la remorque pour répartir le poids de la flèche (poids de l'atte-

Si vous tractez une remorque

lage) de votre remorque. De nombreux véhicules ne peuvent pas transporter le poids total de la flèche d'une remorque donnée et ont besoin qu'une partie du poids de la flèche soit transférée à travers le châssis et qu'elle appuie sur les roues avant. Cela donne de la stabilité au véhicule tracteur.

Un système d'attelage répartissant le poids (classe IV) est recommandé si vous prévoyez remorquer des remorques d'un poids maximal supérieur à 2 267 kg (5 000 lb). Vérifiez auprès des fabricants de remorques et d'équipements de remorquage s'ils recommandent l'utilisation d'un système d'attelage de répartition du poids.

REMARQUE

- Un système d'attelage répartissant le poids peut affecter le fonctionnement des freins à inertie de la remorque. Si vous envisagez d'utiliser un système d'attelage à répartition du poids avec une remorque équipée de freins à inertie, vérifiez auprès du fabricant des freins à inertie, de l'attelage ou de la remorque pour déterminer si et comment cela peut être fait.

Suivez les instructions fournies par le fabricant pour l'installation et l'utilisation du système d'attelage de répartition du poids.

Les instructions générales de configuration sont les suivantes :

1. Stationnez le véhicule déchargé sur une surface plane. Avec le commutateur du moteur électrique en position ON et les portières fermées, laissez le véhicule reposer pendant plusieurs minutes pour qu'il se mette à niveau.
2. Mesurez la hauteur d'un point de référence sur les pare-chocs avant et arrière au centre du véhicule.
3. Attachez la remorque au véhicule et réglez les égaliseurs d'attelage de sorte que la hauteur du pare-chocs avant soit comprise entre 0 et 0,5 pouce (0 et 13 mm) de la hauteur de référence mesurée à l'étape 2. Le pare-chocs arrière ne doit pas être plus haut que la hauteur de référence mesurée à l'étape 2.

AVERTISSEMENT

- **Ajustez correctement l'attelage de répartition du poids de manière à ce que l'arrière du pare-chocs ne soit pas plus haut que la hauteur de référence mesurée lorsque la remorque est attelée. Si le pare-chocs arrière est plus haut que la hauteur de référence mesurée lorsqu'il est chargé, le véhicule peut se comporter de manière imprévisible, ce qui pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des blessures graves ou des dommages matériels.**

Dispositif de contrôle du balancement

Les manœuvres brusques, les rafales de vent et les secousses causées par d'autres véhicules peuvent affecter la tenue de route de la remorque. Des dispositifs de contrôle du balancement peuvent être utilisés pour aider à contrôler ces effets. Si vous choisissez d'en utiliser un, contactez un fournisseur d'attelage de remorque réputé pour vous assurer que le dispositif de contrôle du balancement fonctionnera avec le véhicule, l'attelage, la remorque et le système de freinage de la remorque. Suivez les instructions fournies par le fabricant pour l'installation et l'utilisation du dispositif de contrôle du balancement.

Attelage de classe I

L'équipement d'attelage de remorque de classe I (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour remorquer des remorques d'un poids maximal de 907 kg (2 000 lb).

Attelage de classe II

L'équipement d'attelage de remorque de classe II (récepteur, support de boule et boule

d'attelage) peut être utilisé pour remorquer des remorques d'un poids maximal de 1 588 kg (3 500 lb).

Attelage de classe III

L'équipement d'attelage de remorque de classe III (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour remorquer des remorques d'un poids maximal de 2 267 kg (5 000 lb).

Attelage de classe IV

L'équipement d'attelage de remorque de classe IV (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour remorquer des remorques d'un poids maximal de 4 545 kg (10 000 lb). Un attelage de répartition du poids doit être utilisé pour remorquer des remorques qui pèsent plus de 2 267 kg (5 000 lb).

Votre véhicule peut être équipé d'un attelage de remorque de classe IV dont le poids nominal maximal est de 10 000 lb (4 545 kg), mais votre véhicule n'est capable de remorquer que les poids maximaux indiqués dans le tableau « Charge de remorquage/Spécifications » plus haut dans cette section.

⚠ ATTENTION

- N'utilisez pas d'attelages montés sur l'essieu.
- Ne modifiez pas le système d'échappement du véhicule, le système de freinage, etc.

Pression des pneus

- Lorsque vous remorquez une remorque, gonflez les pneus du véhicule à la pression recommandée à froid indiquée sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement.
- L'état, la taille, la capacité de charge et la pression de gonflage appropriée des pneus de la remorque doivent être conformes aux spécifications du fabricant de la remorque et des pneus.

Chaînes de sécurité

Utilisez toujours une chaîne appropriée entre votre véhicule et la remorque. Les chaînes de sécurité doivent être croisées et attachées à l'attelage, et non au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Assurez-vous de laisser suffisamment de mou dans les chaînes pour permettre de tourner les coins.

Si vous tractez une remorque

Feux de remorque (le cas échéant)

⚠ ATTENTION

- Lors du raccordement au système électrique du véhicule, un module/convertisseur de type alimentation disponible dans le commerce doit être utilisé pour alimenter tout l'éclairage de la remorque. Cette unité utilise la batterie du véhicule comme source d'alimentation directe pour tous les feux de remorque tout en utilisant les circuits des feux arrière, des feux de circulation et des clignotants du véhicule comme source de signal. Le module/convertisseur ne doit pas tirer plus de 15 milliampères des circuits des feux de freinage et des feux arrière. L'utilisation d'un module/convertisseur qui dépasse ces exigences de puissance peut endommager le système électrique du véhicule. Consultez un détaillant de remorques réputé pour obtenir l'équipement approprié et le faire installer.

13

Les feux de remorque doivent être conformes aux réglementations fédérales et/ou locales. Pour obtenir de l'aide sur le branchement des feux de remorque, contactez un concessionnaire Mitsubishi EV agréé ou un revendeur de remorques de renom.

Si vous tractez une remorque

Freins de remorque

Lors du remorquage d'une remorque de 1 587 kg (3 500 lb) ou plus, des remorques équipées d'un système de freinage DOIVENT être utilisées. Cependant, la plupart des États exigent un système de freinage séparé sur les remorques dont le poids en charge dépasse une quantité spécifique. Assurez-vous que la remorque est conforme aux réglementations locales et aux réglementations où vous prévoyez de remorquer une remorque.

Plusieurs types de systèmes de freinage sont disponibles.

Freins à inertie - L'actionneur du frein à inertie est monté sur la flèche de la remorque avec une conduite hydraulique reliant chaque roue de la remorque. Les freins à inertie sont activés par la remorque qui pousse contre la boule d'attelage lorsque le véhicule tracteur freine. Les freins à inertie hydrauliques sont courants sur les remorques de location et certaines remorques de bateaux. Dans ce type de système, il n'y a pas de liaison hydraulique ou électrique pour le fonctionnement des freins entre le véhicule tracteur et la remorque.

Freins de remorque électriques - Les freins de remorque électriques sont activés par un signal électronique envoyé par un contrôleur de frein de remorque (module de détection de freinage spécial).

Demandez à un fournisseur professionnel d'équipement de remorquage de s'assurer que les freins de la remorque sont correctement installés et de démontrer que les freins fonctionnent correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne connectez jamais un système de freins de remorque directement au système de freins du véhicule.

📖 REMARQUE

- Pour l'assistance à la stabilité de la remorque [TSA], reportez-vous à la section « Assistance à la stabilité de la remorque [TSA] » à la page 8-165.

Conseils de pré-remorquage

- Assurez-vous que votre véhicule reste à l'horizontale lorsqu'une remorque chargée ou déchargée est attelée. Ne conduisez pas le véhicule s'il présente une condition anormale de cabré ou de piqué; vérifiez qu'il n'y a pas de charge de flèche inappropriée, de surcharge, de suspension usée ou d'autres causes possibles de l'une ou l'autre condition.
- Sécurisez toujours les articles dans la remorque pour éviter le déplacement de la charge pendant la conduite.

- Gardez la cargaison aussi basse que possible dans la remorque pour maintenir le centre de gravité de la remorque bas.
- Chargez la remorque de manière à ce qu'environ 60 % de la charge de la remorque se trouve dans la moitié avant et 40 % dans la moitié arrière. Assurez-vous également que la charge est équilibrée d'un côté à l'autre.
- Vérifiez votre attelage, la pression des pneus de la remorque, la pression des pneus du véhicule, le fonctionnement des feux de la remorque et les écrous de roue de la remorque chaque fois que vous attachez une remorque au véhicule.
- Assurez-vous que vos rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, étatiques ou locales. Si ce n'est pas le cas, installez tous les rétroviseurs nécessaires au remorquage avant de conduire le véhicule.
- Déterminez la hauteur totale du véhicule et de la remorque afin de connaître le dégagement requis.

Conseils pour le remorquage de remorque

Afin d'acquérir des compétences et une compréhension du comportement du véhicule, vous devez vous entraîner à tourner, à vous arrêter et à reculer dans une zone exempte de

circulation. La stabilité de la direction et les performances de freinage seront quelque peu différentes de celles dans des conditions de conduite normales.

- Sécurisez toujours les articles dans la remorque pour éviter le déplacement de la charge pendant la conduite.
- Verrouillez l'attelage de remorque à l'aide d'une goupille ou d'un verrou pour éviter que l'attelage ne se déverrouille par inadvertance.
- Évitez les démarrages, les accélérations ou les arrêts brusques.
- Évitez les virages serrés ou les changements de voie.
- Conduisez toujours votre véhicule à une vitesse modérée. Certains États ou provinces ont des limites de vitesse spécifiques pour les véhicules qui tractent des remorques. Respectez les limites de vitesse locales.
- Lorsque vous reculez, tenez le bas du volant d'une main. Déplacez votre main dans la direction dans laquelle vous voulez que la remorque aille. Faites de petites corrections et reculez lentement. Si possible, demandez à quelqu'un de vous guider lorsque vous faites marche arrière.

Bloquez toujours les roues du véhicule et de la remorque lorsque vous stationnez le véhicule. Le stationnement en pente n'est pas

recommandé; toutefois, si vous devez le faire :

⚠ ATTENTION

- Si vous appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (Stationnement) avant de bloquer les roues et de serrer le frein de stationnement, vous risquez d'endommager la boîte-pont.

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Demandez à quelqu'un de placer des blocs sur le côté descendant du véhicule et des roues de la remorque.
3. Une fois les cales de roue en place, relâchez lentement la pédale de frein jusqu'à ce qu'elles absorbent la charge du véhicule.
4. Serrez le frein de stationnement.
5. Appuyez sur le commutateur de stationnement électrique pour passer en position P (stationnement).
6. Éteignez le système EV hybride rechargeable.

Pour partir :

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Démarrez le système EV hybride rechargeable.

Si vous tractez une remorque

3. Engagez la boîte-pont.
4. Relâchez le frein de stationnement.
5. Conduisez lentement jusqu'à ce que le véhicule et la remorque soient dégagés des blocs.
6. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
7. Demandez à quelqu'un de récupérer et de stocker les blocs.

- En descente, le poids de la remorque qui pousse sur le véhicule tracteur peut diminuer la stabilité globale. Par conséquent, pour garder un contrôle adéquat, réduisez votre vitesse et passez à une vitesse inférieure. Évitez d'utiliser les freins longtemps ou plusieurs fois pendant la descente d'une colline, car cela réduit leur efficacité et pourrait provoquer une surchauffe. Le fait de passer à une vitesse inférieure permet de bénéficier d'un « frein à récupération » et de réduire la nécessité de freiner aussi souvent.
- Si la température du liquide de refroidissement du moteur atteint une température élevée, reportez-vous à la section « Si votre véhicule surchauffe » à la page 9-12.
- Le remorquage d'une remorque nécessite plus de carburant que dans des circonstances normales.

Si vous tractez une remorque

- Évitez de remorquer une remorque pendant les 800 premiers kilomètres (500 miles) de votre véhicule.
- Pour les 800 premiers kilomètres (500 miles) que vous remorquez, ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).
- Faites entretenir votre véhicule plus souvent qu'aux intervalles spécifiés dans le calendrier d'entretien recommandé.
- Lorsque vous effectuez un virage, les roues de votre remorque seront plus proches de l'intérieur du virage que les roues de votre véhicule. Pour compenser cela, faites un rayon de braquage plus grand que la normale pendant le virage.
- Les vents latéraux et les routes accidentées nuisent à la tenue de route du véhicule ou de la remorque, ce qui peut entraîner un balancement du véhicule. Lorsque vous êtes dépassé par des véhicules plus gros, soyez prêt à faire face à d'éventuels changements de vents latéraux qui pourraient affecter la tenue de route du véhicule.

Procédez comme suit si la remorque commence à se balancer :

1. Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur pour permettre au véhicule de rouler en roue libre et de diriger aussi droit que les conditions routières le permettent. Cette combinaison aidera à stabiliser le véhicule.
 - Ne corrigez pas le balancement de la remorque en dirigeant ou en appliquant les freins.
2. Lorsque le balancement de la remorque s'arrête, appliquez doucement les freins et garez-vous sur le côté de la route dans une zone sûre.
3. Essayez de réorganiser la charge de la remorque de manière à ce qu'elle soit équilibrée comme décrit précédemment dans cette section.

REMARQUE

- Pour l'assistance à la stabilité de la remorque [TSA], reportez-vous à la section « Assistance à la stabilité de la remorque [TSA] » à la page 8-165.

- Soyez prudent lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement en tractant une remorque nécessite une distance considérablement plus longue qu'un dépassement normal. N'oubliez pas que la longueur de la remorque doit également dépasser celle de l'autre véhicule avant que vous puissiez changer de voie en toute sécurité.
- Rétrogradez à une vitesse inférieure pour un freinage par récupération lorsque vous descendez des pentes raides ou longues. Cela aidera à ralentir le véhicule sans appliquer les freins.
- Évitez de maintenir la pédale de frein enfoncée trop longtemps ou trop fréquemment. Cela pourrait provoquer une surchauffe des freins, ce qui entraînerait une réduction de l'efficacité du freinage.
- Augmentez votre distance de suivi pour permettre de plus grandes distances d'arrêt lorsque vous remorquez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez progressivement.
- Mitsubishi Motors recommande de ne pas utiliser le régulateur de vitesse lors du remorquage d'une remorque.
- Lors du remorquage d'une remorque, n'utilisez pas les systèmes suivants (le cas échéant) :
 - le système d'alerte de sortie de voie [LDW]



Remorquage à plat

- le système de prévention de sortie de voie [LDP]
- le système d'avertissement d'angle mort [BSW], d'assistance au changement de voie [LCA] et d'assistance active angles morts [ABSA]
- le système d'alerte de trafic transversal arrière [RCTA]
- le système de régulateur de vitesse adaptatif [ACC]
- le système MI-PILOT Assist
- le système d'atténuation des collisions frontales [FCM]
- le système d'avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]
- le système de freinage d'urgence automatique arrière [AEB arrière].
- Certains États ou provinces ont des règlements et des limites de vitesse spécifiques pour les véhicules qui tractent des remorques. Respectez les limites de vitesse locales.
- Vérifiez votre attelage, les connexions du faisceau de câbles de la remorque et les écrous de roue de la remorque après 80 km (50 miles) de déplacement et à chaque rupture.
- Lors de la mise à l'eau d'un bateau, ne laissez pas le niveau de l'eau passer par-dessus le tuyau d'échappement ou le pare-chocs arrière.

- Assurez-vous de débrancher les feux de la remorque (le cas échéant) avant de reculer la remorque dans l'eau, sinon les feux de la remorque pourraient griller.

Lors de la traction d'une remorque, le liquide de la boîte-pont doit être changé plus fréquemment.

Remorquage à plat

N08201800029

Remorquage à plat pour véhicule à contrôle intégral

N08201900020

Le remorquage d'un véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé remorquage à plat. Cette méthode est parfois utilisée lors du remorquage d'un véhicule derrière un véhicule de camping, tel qu'un camping-car.

⚠ ATTENTION

- Le non-respect de ces directives peut entraîner de graves dommages graves à la boîte de vitesses.
- Ne remorquez jamais à plat votre véhicule à contrôle intégral (AWC).
- NE remorquez PAS votre véhicule à contrôle intégral (AWC) avec l'une des roues posée au sol. Cela risquerait de causer des dommages graves et onéreux sur la transmission.

⚠ ATTENTION

- Pour les procédures de remorquage d'urgence, reportez-vous à «Remorquage recommandé par Mitsubishi Motors», page 9-14.

Classement uniforme de la qualité des pneus

N08202000044

DOT (Department of Transportation) (département des Transports des États-Unis) Qualité des pneus : Tous les pneus de voitures particulières doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, en plus de ces catégories.

Les grades de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur maximale du boudin. Par exemple :

Usure 200 Traction AA Température A

Usure de la bande de roulement

Le grade d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure du pneu lorsqu'il est testé dans des conditions contrôlées sur un parcours d'essai gouvernemental spécifié. Par exemple, un pneu classé 150 a une usure d'un pneu et demi

13

Entretien du système de contrôle des émissions

(1 1/2) fois mieux sur le parcours gouvernemental qu'un pneu classé 100. Cependant, la performance relative des pneus dépend des conditions réelles d'utilisation et peut s'écarter considérablement de la norme en raison des variations dans les habitudes de conduite, les pratiques d'entretien et les différences dans les caractéristiques de la route et le climat.

Traction AA, A, B et C

Les cotes de traction, de la plus élevée à la plus basse, sont AA, A, B et C. Ces cotes représentent la capacité du pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, mesurée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai gouvernementales spécifiées d'asphalte et de béton. Un pneu marqué C peut avoir de mauvaises performances de traction.

13

⚠ AVERTISSEMENT

- La note de traction attribuée à ce pneu est basée sur des tests de traction en ligne droite, et ne comprend pas les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou de traction maximale.

Température A, B et C

Les niveaux de température sont A (la plus élevée), B et C, représentant la résistance du pneu à la génération de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'il est testé dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai de laboratoire intérieur spécifiée. Une température élevée soutenue peut entraîner une dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La cote C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voiture de tourisme doivent répondre en vertu de la norme fédérale de sécurité des véhicules automobiles n° 109. Les cotes B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le minimum requis par la loi.

⚠ AVERTISSEMENT

- L'indice de température de ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et non surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance éventuelle du pneu.

Entretien du système de contrôle des émissions

N08202100061

Votre véhicule est couvert par les garanties antipollution suivantes.

- Garantie contre les défauts d'émission
- Garantie de performance en matière d'émissions

Signalement des défauts de sécurité

N08202200088

Si vous pensez que votre véhicule présente un défaut susceptible de provoquer un accident ou de causer des blessures ou la mort, vous devez en informer immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), ainsi que Mitsubishi Motors Corporation.

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et, si elle constate qu'un défaut de sécurité existe dans un groupe de véhicules, elle peut ordonner une campagne de rappel et

Signalement des défauts de sécurité

de réparation. Cependant, la NHTSA ne peut pas s'impliquer dans des problèmes individuels entre vous, votre concessionnaire ou Mitsubishi Motors Corporation.

Pour contacter la NHTSA, vous pouvez appeler la ligne d'assistance téléphonique sur la sécurité des véhicules au numéro sans frais 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); aller sur le site <http://www.safercar.gov>; ou écrire à :

Siège social de la NHTSA
1200 New Jersey Avenue, SE
West Building
Washington, DC 20590

Vous pouvez également obtenir d'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sur <http://www.safercar.gov>.

Pour les véhicules vendus aux États-Unis

Pour communiquer avec Mitsubishi Motors North America, Inc., composez le 1 888 648-7820 ou écrivez à l'adresse suivante :

Mitsubishi Motors North America, Inc.
Customer Relations Department
P.O. Box 689040
Franklin, TN 37068

Pour les véhicules vendus au Canada

Si vous résidez au Canada et croyez que votre véhicule présente un défaut de sécurité, vous devez immédiatement en informer Transports Canada. Pour contacter la Division des enquêtes sur les défauts et les rappels de Transports Canada, vous pouvez appeler le numéro gratuit : 1-800-333-0510.

Transports Canada - ASFAD
330 Sparks Street
Ottawa, ON
K1A 0N5

Vous pouvez également obtenir des informations supplémentaires concernant la sécurité des véhicules à moteur sur

<http://www.tc.gc.ca/recalls> (anglais)

ou

<http://www.tc.gc.ca/rappels> (français).

En plus de communiquer avec Mitsubishi Motor Sales of Canada, Inc.

Pour communiquer avec Mitsubishi Motor Sales of Canada, Inc., composez le 1-888-576-4878 ou écrivez à l'adresse suivante :

Mitsubishi Motor Sales of Canada, Inc.

Customer Relations Department

P.O. Box 41009

4141 Dixie Road

Mississauga, ON L4W 5C9

Pour Porto Rico

Pour contacter Mitsubishi Motor Sales of Caribbean, Inc., appelez le 1-787-251-8715 ou écrivez à :

Mitsubishi Motor Sales of Caribbean, Inc.

Customer Service Department

Signalement des défauts de sécurité

P.O. Box 192216

SAN JUAN PR 00919-2216

Pour Guam

Pour contacter Triple J Enterprises Inc., appelez le (671)649-3673 ou écrivez à :

Triple J Enterprises, Inc.

P.O. Box 6066

TAMUNING

GUAM 96931

Pour Saipan

Pour contacter Triple J Motors, appelez le (670)234-7133 ou écrivez à :

Triple J Motors

P.O. Box 500487

SAIPAN, MP96950-0487

13 Pour les Samoa américaines

Pour contacter Pacific Marketing Inc., appelez le 684(699)9140 ou écrivez à :

Pacific Marketing, Inc.

P.O. Box 698

PAGO PAGO,

AMERICAN SAMOA AS, 96799

Logiciel

Ce qui suit est un avis important concernant la licence du logiciel pour ce produit.

Ce produit comprend des composants logiciels libres sous licence Apache, version 2.0. Nous avons apporté certaines modifications au logiciel original.

Apache License
Version 2.0, January 2004
<http://www.apache.org/licenses/>

TERMS AND CONDITIONS FOR USE, REPRODUCTION, AND DISTRIBUTION

1. Definitions.

"License" shall mean the terms and conditions for use, reproduction, and distribution as defined by Sections 1 through 9 of this document.

"Licensor" shall mean the copyright owner or entity authorized by the copyright owner that is granting the License.

"Legal Entity" shall mean the union of the acting entity and all other entities that control, are controlled by, or are under common control with that entity. For the purposes of this definition, "control" means (i) the power, direct or indirect, to cause the direction or management of such entity, whether by contract or otherwise, or (ii) ownership of fifty percent (50%) or more of the outstanding shares, or (iii) beneficial ownership of such entity.

"You" (or "Your") shall mean an individual or Legal Entity exercising permissions granted by this License.

"Source" form shall mean the preferred form for

making modifications, including but not limited to software source code, documentation source, and configuration files.

"Object" form shall mean any form resulting from mechanical transformation or translation of a Source form, including but not limited to compiled object code, generated documentation, and conversions to other media types.

"Work" shall mean the work of authorship, whether in Source or Object form, made available under the License, as indicated by a copyright notice that is included in or attached to the work (an example is provided in the Appendix below).

"Derivative Works" shall mean any work, whether in Source or Object form, that is based on (or derived from) the Work and for which the editorial revisions, annotations, elaborations, or other modifications represent, as a whole, an original work of authorship. For the purposes of this License, Derivative Works shall not include works that remain separable from, or merely link (or bind by name) to the interfaces of, the Work and Derivative Works thereof.

"Contribution" shall mean any work of authorship, including the original version of the Work and any modifications or additions to that Work or Derivative Works thereof, that is intentionally submitted to Licensor for inclusion in the Work

by the copyright owner or by an individual or Legal Entity authorized to submit on behalf of the copyright owner. For the purposes of this definition, "submitted" means any form of electronic, verbal, or written communication sent to the Licensor or its representatives, including but not limited to communication on electronic mailing lists, source code control systems, and issue tracking systems that are managed by, or on behalf of, the Licensor for the purpose of discussing and improving the Work, but excluding communication that is conspicuously marked or otherwise designated in writing by the copyright owner as "Not a Contribution."

"Contributor" shall mean Licensor and any individual or Legal Entity on behalf of whom a Contribution has been received by Licensor and subsequently incorporated within the Work.

2. Grant of Copyright License. Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable copyright license to reproduce, prepare Derivative Works of, publicly display, publicly perform, sublicense, and distribute the Work and such Derivative Works in Source or Object form.

3. Grant of Patent License. Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor

Logiciel

hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable (except as stated in this section) patent license to make, have made, use, offer to sell, sell, import, and otherwise transfer the Work, where such license applies only to those patent claims licensable by such Contributor that are necessarily infringed by their Contribution(s) alone or by combination of their Contribution(s) with the Work to which such Contribution(s) was submitted. If You institute patent litigation against any entity (including a cross-claim or counterclaim in a lawsuit) alleging that the Work or a Contribution incorporated within the Work constitutes direct or contributory patent infringement, then any patent licenses granted to You under this License for that Work shall terminate as of the date such litigation is filed.

4. Redistribution. You may reproduce and distribute copies of the Work or Derivative Works thereof in any medium, with or without modifications, and in Source or Object form, provided that You meet the following conditions:

- (a) You must give any other recipients of the Work or Derivative Works a copy of this License; and
- (b) You must cause any modified files to carry prominent notices stating that You changed the files; and
- (c) You must retain, in the Source form of any Derivative Works that You distribute, all copyright, patent, trademark, and attribution notices from the Source form of the Work, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works; and

(d) If the Work includes a "NOTICE" text file as part of its distribution, then any Derivative Works that You distribute must include a readable copy of the attribution notices contained within such NOTICE file, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works, in at least one of the following places: within a NOTICE text file distributed as part of the Derivative Works; within the Source form or documentation, if provided along with the Derivative Works; or, within a display generated by the Derivative Works, if and wherever such third-party notices normally appear. The contents of the NOTICE file are for informational purposes only and do not modify the License. You may add Your own attribution notices within Derivative Works that You distribute, alongside or as an addendum to the NOTICE text from the Work, provided that such additional attribution notices cannot be construed as modifying the License.

You may add Your own copyright statement to Your modifications and may provide additional or different license terms and conditions for use, reproduction, or distribution of Your modifications, or for any such Derivative Works as a whole, provided Your use, reproduction, and distribution of the Work otherwise complies with the conditions stated in this License.

5. Submission of Contributions. Unless You explicitly state otherwise, any Contribution intentionally submitted for inclusion in the Work by You to the Licensor shall be under the terms and conditions of this License, without any additional terms or conditions. Notwithstanding the above, nothing herein shall supersede or modify the terms of any separate license agreement you may have executed with Licensor regarding such

Contributions.

- 6. Trademarks. This License does not grant permission to use the trade names, trademarks, service marks, or product names of the Licensor, except as required for reasonable and customary use in describing the origin of the Work and reproducing the content of the NOTICE file.
- 7. Disclaimer of Warranty. Unless required by applicable law or agreed to in writing, Licensor provides the Work (and each Contributor provides its Contributions) on an "AS IS" BASIS, WITHOUT WARRANTIES OR CONDITIONS OF ANY KIND, either express or implied, including, without limitation, any warranties or conditions of TITLE, NON-INFRINGEMENT, MERCHANTABILITY, or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. You are solely responsible for determining the appropriateness of using or redistributing the Work and assume any risks associated with Your exercise of permissions under this License.
- 8. Limitation of Liability. In no event and under no legal theory, whether in tort (including negligence), contract, or otherwise, unless required by applicable law (such as deliberate and grossly negligent acts) or agreed to in writing, shall any Contributor be liable to You for damages, including any direct, indirect, special, incidental, or consequential damages of any character arising as a result of this License or out of the use or inability to use the Work (including but not limited to damages for loss of goodwill, work stoppage, computer failure or malfunction, or any and all other commercial damages or losses), even if such Contributor has been advised of the possibility of such damages.

9. Accepting Warranty or Additional Liability.

While redistributing the Work or Derivative Works thereof, You may choose to offer, and charge a fee for, acceptance of support, warranty, indemnity, or other liability obligations and/or rights consistent with this License. However, in accepting such obligations, You may act only on Your own behalf and on Your sole responsibility, not on behalf of any other Contributor, and only if You agree to indemnify, defend, and hold each Contributor harmless for any liability incurred by, or claims asserted against, such Contributor by reason of your accepting any such warranty or additional liability.

<http://www.apache.org/licenses/LICENSE-2.0>

Unless required by applicable law or agreed to in writing, software distributed under the License is distributed on an "AS IS" BASIS, WITHOUT WARRANTIES OR CONDITIONS OF ANY KIND, either express or implied. See the License for the specific language governing permissions and limitations under the License.

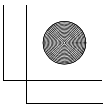
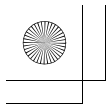
END OF TERMS AND CONDITIONS

APPENDIX: How to apply the Apache License to your work.

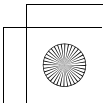
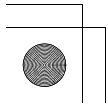
To apply the Apache License to your work, attach the following boilerplate notice, with the fields enclosed by brackets "[]" replaced with your own identifying information. (Don't include the brackets!) The text should be enclosed in the appropriate comment syntax for the file format. We also recommend that a file or class name and description of purpose be included on the same "printed page" as the copyright notice for easier identification within third-party archives.

Copyright [yyyy] [name of copyright owner]

Licensed under the Apache License, Version 2.0 (the "License"); you may not use this file except in compliance with the License. You may obtain a copy of the License at



Twelve horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for text entry.



A	
ABS (Système de freinage antiblocage)	8-161
Accoudoir	4-7
Activation	
Avant d'activer le système hybride rechargeable EV	8-15
Affichage	
Affichage tête haute [HUD]	5-65
Écran multi-informations	5-22
Affichage de l'autonomie EV	5-5
Affichage de l'autonomie totale	5-5
Affichage personnel	5-24
Affichage tête haute [HUD]	5-65
Aide au changement de voie [LCA]	8-55
Aide au démarrage en côte [HSA]	8-166
Airbag SRS de genoux conducteur et passager avant	4-59
Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire (MI-PILOT Assist avec Navi-link)	8-115
Alarme de panique	6-7, 6-20
Alarme, Comment arrêter une alarme (reportez-vous à Système d'alarme antivol).	5-68
Alcool, drogues et conduite	8-10

Alerte d'attention du conducteur [DAA]	8-147
Alerte de siège arrière	5-84
Alerte de sortie de voie [LDW]	8-46
Alerte de trafic transversal arrière [RCTA]	8-65
Alimentation	
Prise électrique	5-85
Amplificateur	7-36
Antenne	7-36
Antidémarrage	5-68
Appareil électromédical	2-11
Appuie-tête	4-10
Assistance à la stabilité de la remorque [TSA]	8-165
Assistance active angles morts [ABSA]	8-55
Assistant de limitation de la vitesse (MI-PILOT Assist avec Navi-link)	8-112
Audio	7-2
Automatique	
Verrouillage des portières	6-5
Autonomie de croisière EV	2-6
Autres témoins	5-20
Avant d'activer le système hybride rechargeable EV	8-15
Avertissement	
Avertissement prédictif de collision fron-	

Index alphabétique	
tale [PFCW]	8-141
Commande de feux de détresse	9-2
Éclairages	5-11
Écran multi-informations	5-22
Système de contrôle de pression des pneus [TPMS]	8-3, 9-3
Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel ..	5-10
Avertissement prédictif de collision frontale [PFCW]	8-141
Avertisseur d'angle mort [BSW]	8-55
Avertisseur sonore	5-81
Avertisseurs sonores	
Témoin d'avertissement et avertisseur sonore de ceinture de sécurité ...	4-16, 5-14
Avertisseurs sonores, rappels sonores ...	5-21
AWC	
S-AWC (Super contrôle intégral) ...	8-156

B	
Batterie	
Arrêt automatique des phares	5-79
Batterie auxiliaire	11-9
Batterie de traction	2-5
Coupure automatique de la batterie ACC .	6-14, 8-14
Remplacement de la batterie, émetteur	11-17
Spécifications de la batterie auxiliaire	13-9

Index alphabétique

Batterie au lithium-ion (Li-on) 2-5
 Batterie auxiliaire 11-9, 13-9
 Batterie de traction..... 2-5
 Boîte à gants 5-108
 Boîte-pont..... 8-21
 Fonctionnement du levier de vitesses 8-17
 Bouches d'aérations 7-25
 Bouchon du réservoir de carburant 6-31
 Bougies d'allumage..... 11-10

C

Câble de charge normale 3-5
 Cache-bagages 5-110
 Caméra de vue arrière 7-4
 Capacité du réservoir de carburant..... 6-32
 Carburant
 Bouchon du réservoir de carburant ... 6-31
 Consommation de carburant 8-156
 Contenances et liquides/lubrifiants recommandés 13-2
 Indice d'octane du carburant 13-4
 Informations relatives au carburant... 13-4
 Jauge..... 5-7
 Trappe de réservoir de carburant 6-31
 Cardiovertéteur-défibrillateur implantable 2-11
 Catalyseur à trois voies 8-2
 Ceinture(s)
 Ceintures de sécurité..... 4-13

14-2

Personnes blessées 4-17
 Ceinture(s) de sécurité
 Bébés..... 4-23
 Ceintures de sécurité avec prétensionneurs 4-66
 Clip de ceinture de sécurité 4-20
 Dispositifs d'extension des ceintures de sécurité 4-21
 Enfant de plus grande taille 4-23
 Enfants en bas âge 4-23
 Entretien des ceintures de sécurité 4-22
 Femmes enceintes 4-17
 Nettoyage des ceintures de sécurité... 10-6
 Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité 4-13
 Réglage de la hauteur de la ceinture côté épaule 4-19
 Sécurité enfant 4-22
 Témoin d'avertissement et avertisseur sonore de ceinture de sécurité ... 4-16, 5-14
 Type à trois points avec rétracteur..... 4-17
 Changement de vitesses
 Fonctionnement du levier de vitesses 8-17
 Charge 3-2
 Câble de charge normale..... 3-5
 Charge immédiate 3-26
 Charge normale..... 3-10, 3-21
 Charge rapide 3-22
 Guide de dépannage de la charge 3-30
 V2H (Véhicule à domicile) 3-26
 Charge immédiate 3-26

Charge normale 3-10, 3-21
 Charge rapide 3-22
 Chargement
 Minuterie de chargement..... 3-25
 Chargeur sans fil..... 5-86
 Chauffage
 Fonctionnement du chauffage et de la climatisation 7-26
 Classement uniforme de la qualité des pneus . 13-29
 Clé
 Positions du commutateur du moteur électrique..... 8-13
 Clé F.A.S.T.
 Fonctionnement à télécommande sans clé . 6-6, 6-18
 Fonctionnement de la clé..... 6-12
 Périmètre de fonctionnement de la clé 6-11
 Clé d'urgence 6-3
 Clés 6-2
 Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée[clé F.A.S.T.]..... 6-9
 Climatisation
 Étiquette signalétique de la climatisation... 13-12
 Fonctionnement de la climatisation .. 7-26
 Opération d'entretien sur le système de climatisation 7-35
 Recommandations concernant le réfrigé-

rant et le lubrifiant du système de climatisation.....	7-35, 13-6
Commande d'éclairage intérieur	5-118
Commande d'essuie-glace	
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre	5-70
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière	5-73
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre	5-70
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière	5-73
Commande de clignotants.....	5-80
Commande de climatisation automatique double zone.....	7-27
Commande de climatisation automatique triple zone	7-31
Commande de feux de détresse	9-2
Commande de luminosité	
Tableau de bord.....	5-8
Commande de luminosité des instruments	5-8
Commande SOS	5-97
Commutateur	
Commande de clignotants.....	5-80
Commande de feux de détresse	9-2
Commande de verrouillage électrique de portières.....	6-4
Commutateur Charge Now	3-26

Commutateur du dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.....	5-74
Interrupteur des feux antibrouillards.	5-81
Interrupteur des phares.....	5-75
Interrupteur des phares automatiques	5-76
Commutateur de dégivrage, vitre arrière électrique et commutateur de dégivrage des rétroviseurs extérieurs.....	5-74
Commutateur de sélection de mode EV	8-27
Commutateur de stationnement électrique.....	8-21
Commutateur du dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs ..	5-74
Commutateur du moteur électrique	8-12
Compartiment à bagages	5-107
Compteur de vitesse	5-5
Compteur kilométrique	5-9
Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS.....	4-63
Conduite	
Conduite sur route et tout-terrain	8-8
Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite.....	8-2
Connaissances de base pour la charge.....	3-4
Conseils pour une conduite économique	8-155
Consommation, Carburant.....	8-156

Index alphabétique

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés	13-2
Contrôle actif de lacet [AYC].....	8-157
Contrôle de vitesse en descente [HDC]	8-166
Convertisseur catalytique, catalyseur à trois voies.....	8-2
Couverture	
Cache-bagages.....	5-110
Crevaision.....	9-3
Crochet	
Crochet à bagages	5-109
Porte-manteaux.....	5-110
Crochets à bagages.....	5-109

D

Dégagement tout-terrain	8-8
Démarrage	
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours	9-9
Démarrage et arrêt du système EV hybride rechargeable.....	8-15
Démarrage sans clé	9-12
Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite	8-2
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours .	9-9
Démarrage sans clé	9-12
Déplacement ou transfert d'immatriculation dans un autre pays.....	13-9

Index alphabétique

Détection d'objets en mouvement (MOD) 7-21
 Dimensions et poids 13-8
 Direction
 Direction assistée électrique 8-159
 Direction inclinable/télescopique 6-36
 Volant chauffant 5-81
 Direction assistée électrique 8-159
 Direction inclinable/télescopique 6-36
 Disjoncteur, fusible 11-14
 Dispositifs de retenue pour enfant 4-25
 Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant 4-25
 Rehausseur de sièges 4-41
 Système LATCH 4-27

E

Éclairage de miroir de courtoisie 5-119
 Éclairage de pieds 5-120
 Éclairages individuels arrière 5-119
 Éclairages intérieurs 5-117
 Écran multi-informations 5-22
 Avertissements et témoins de l'écran multi-informations 5-34
 Comment utiliser l'écran multi-informations 5-23
 Écran de démarrage 5-23
 Réglages 5-24
 Électrique
 14-4

Direction assistée électrique 8-159
 Lève-vitres électriques 5-112
 Verrouillage électrique des portières .. 6-3
 Émetteur 6-9
 Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée[clé F.A.S.T.] 6-9
 Émetteur, avec clé F.A.S.T. (Reportez-vous à « Clé F.A.S.T. ») 6-18
 Émetteur, avec verrouillage à télécommande sans clé 6-6
 En cas de collision 2-7
 Enregistreurs de données d'événements (EDR) 2-21
 Enregistreurs, données d'événements 2-21
 Entretien
 Entretien des ceintures de sécurité 4-22
 Entretien général 12-2
 Extérieur du véhicule 12-3
 Intérieur du véhicule 12-3
 Précautions d'entretien 11-2
 Programme d'entretien 12-2
 Entretien de la climatisation 7-35
 Entretien du système de contrôle des émissions 13-30
 Entretien général 12-2
 Espace de rangement 5-107
 Espace de rangement pour lunettes de soleil .. 5-109
 Essuie-glace

Balai d'essuie-glace de lunette arrière 11-12
 Balais d'essuie-glace 11-11
 Commande d'essuie-glace et de lave-vitre .. 5-70
 Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière 5-73
 Essuie-glace avant détecteur de pluie 5-71
 Essuie-glace avant détecteur de pluie 5-71
 Étiquette d'information sur le contrôle des émissions 13-11
 Étiquette de certification
 F.M.V.S.S./N.S.V.A.C. 13-11
 Étiquettes
 Étiquette d'information sur le contrôle des émissions 13-11
 Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge .. 13-11
 Étiquette de certification
 F.M.V.S.S./N.S.V.A.C. 13-11
 Étiquette signalétique de la climatisation... 13-12
 Étiquettes d'avertissement de coussin gonflable 4-67
 Numéro d'identification du véhicule (NIV) 13-10
 Numéro de série du moteur 13-10
 Étiquettes d'avertissement de coussin gonflable 4-67

Étiquettes d'avertissement, étiquettes
d'avertissement sur le coussin gonflable
4-67

EVSE 3-21

F

Feux de détresse (Reportez-vous à
« Commande de feux de détresse »)..... 9-2

Feux de route automatiques [AHB]..... 5-77

Filtre

Filtre du boîtier de filtre à air 11-11

Vidange de l'huile moteur et remplacement
du filtre..... 11-8

Filtre du boîtier de filtre à air 11-11

Fluides

Contenances et liquides/lubrifiants recom-
mandés 13-2

Huile moteur 11-7

Liquide de frein 11-8

Liquide de refroidissement du système EV
hybride rechargeable (liquide de refroi-
dissement du moteur arrière)..... 11-5

Liquide de refroidissement moteur ... 11-5

Fonction de mémorisation de hauteur.... 6-31

Fonction de verrouillage à télécommande sans
clé, pour la clé F.A.S.T..... 6-6, 6-18

Fonctionnement du levier de vitesses 8-17

Fonctionnement du moteur à essence 2-4

Frein

Frein de stationnement..... 8-22

Liquide de frein..... 11-8

Système de freinage..... 8-160

Système de freinage antiblocage [ABS]....
8-161

Témoin d'avertissement du système de frei-
nage 5-16

Témoin lumineux 5-12

Frein de stationnement

Témoin d'avertissement de frein de station-
nement électrique 5-13

Freinage par récupération..... 2-3

Fusibles 11-13

G

Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)..
8-2

Guide de confort

Ceintures de sécurité..... 4-20

H

Hayon 6-23

Fermeture et verrouillage faciles du hayon
6-29

Fonctionnement du hayon manuel 6-24

Levier de déverrouillage de hayon ... 6-30

Utilisation du hayon électrique à com-
mande à distance 6-24

Horloge 5-64

Index alphabétique

Huile

Contenances et liquides/lubrifiants recom-
mandés 13-2

Huile moteur 11-7

Remplissage de l'huile moteur..... 11-7

Vérification du niveau d'huile moteur 11-7

Vidange de l'huile moteur et remplacement
du filtre 11-8

Viscosité de l'huile moteur 13-5

I

Informations relatives aux capacités de charge
(Reportez-vous à « Informations relatives
aux capacités de charge du véhicule »).....
13-12

Inspection et entretien du système hybride
rechargeable EV 2-9

Instruments et jauges..... 5-4

Interrupteur des feux antibrouillards 5-81

J

Jauge 5-4

Compteur de vitesse 5-5

Jauge de carburant 5-7

Jauge de niveau d'énergie 5-7

Témoin de consommation d'énergie.... 5-6

Jauge de niveau d'énergie 5-7

Jauges et instruments

Commande de luminosité des instruments

Index alphabétique

5-8

K

Kit et outils de réparation de pneus..... 9-4

L

La conduite

Consignes de sécurité..... 8-10

Fonctionnement du levier de vitesses 8-17

La conduite par temps froid..... 8-178

La conduite par temps froid..... 8-178

Lavage..... 10-2

Limites du système d'alerte d'attention du conducteur [DAA]..... 8-149

Limites du système de freinage d'urgence automatique arrière..... 8-152

Limiteur vitesse..... 8-73

Liquide

Liquide de lave-vitres..... 11-9

Liquide de lave-vitres..... 11-9

Liquide de refroidissement

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés..... 13-2

Purge du liquide de refroidissement du moteur et système hybride rechargeable EV (liquide de refroidissement du moteur arrière)..... 11-6

Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur et du système EV

14-6

hybride rechargeable (liquide de refroidissement du moteur arrière)..... 11-6

Liseuses..... 5-118

Longeron de toit..... 5-111

Lumière

Éclairage de miroir de courtoisie 5-119

Éclairages individuels arrière..... 5-119

Éclairages intérieurs..... 5-117

Interrupteur des feux antibrouillards.. 5-81

Interrupteur des phares..... 5-75

Liseuses..... 5-118

Plafonniers..... 5-119

Remplacement..... 11-19

Remplacement de l'ampoule..... 11-19

Remplacement de l'ampoule des phares.... 11-20

Témoin d'avertissement de coussin gonflable SRS..... 4-67

Témoins d'avertissement/témoins lumineux et rappels sonores..... 5-11

Lumières, remplacement de lumière extérieure et intérieure..... 11-20

Lustrage..... 10-3

M

Maintenance de frein automatique..... 8-25

Marquages des pneus..... 11-23

Minuterie

Minuterie de chargement..... 3-25

MI-PILOT Assist..... 8-96

MI-PILOT Assist avec Navi-link..... 8-96

Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire..... 8-115

Assistant de limitation de la vitesse 8-112

Miroir

Miroir de courtoisie..... 6-41

Miroir de courtoisie..... 6-41

Mise sur cric du véhicule..... 11-32

Mode de fonctionnement innovant de la pédale..... 8-31

Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) (avec assistance MI-PILOT Assist)..... 8-129

Mode ÉCO..... 8-36

Mode GRAVEL..... 8-36

Mode MUD..... 8-37

Mode NORMAL..... 8-35

Mode POWER..... 8-36

Mode SNOW..... 8-37

Mode TARMAC..... 8-36

Modifications à votre véhicule..... 2-18

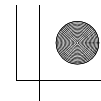
Moniteur panoramique..... 7-11

Moteur

Arrêt d'urgence du système EV hybride rechargeable..... 8-14

Circuit de refroidissement du moteur 11-5

Contenances et liquides/lubrifiants recom-



Index alphabétique

mandés 13-2
 Emplacements de vérification du compartiment moteur 11-4
 Huile moteur 11-7
 Numéro de série du moteur 13-10
 Purge du liquide de refroidissement du moteur et du système hybride rechargeable EV (liquide de refroidissement du moteur arrière)..... 11-6
 Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile 13-4
 Remplissage de l'huile moteur 11-7
 Spécifications du moteur 13-7
 Vérification du niveau d'huile moteur 11-7
 Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur et du système EV hybride rechargeable (liquide de refroidissement du moteur arrière)..... 11-6
 Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre..... 11-8
 Viscosité de l'huile moteur 13-5

N

Nettoyage des tapis de sol..... 10-5
 Nettoyage du dessous de caisse 10-3
 Nettoyage extérieur et intérieur ... 10-2, 10-4

O

Opération de récupération du système EV hybride rechargeable 9-2

Ordinateur de bord..... 5-55
 Ordinateur de conduite..... 5-57
 Ouverture du capot 6-22

P

Pare-soleil 6-37
 Pare-soleil (arrière)..... 6-37
 Pare-soleil enrouleur (porte arrière)..... 6-37
 Perte de pression d'air rapide 8-9
 Phares
 Interrupteur des phares..... 5-75
 Remplacement de l'ampoule 11-20
 Plafonniers 5-119
 Pneus 11-21
 Chaînes de pneus..... 11-32
 Classement uniforme de la qualité des pneus 13-29
 Crevaisson 9-3
 Entretien des pneus..... 11-29
 Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge... 13-11
 Indicateur d'usure de bande de roulement.. 11-29
 Permutation des pneus 11-29
 Pressions de gonflage des pneus 11-27
 Système d'avertissement de basse pression des pneus..... 8-3
 Système de contrôle de pression des pneus [TPMS] 8-3, 9-3

Taille des roues/pneus 13-7
 Vérification des pneus avant de conduire . 11-23

Poids (Reportez-vous à « Dimensions et poids »)..... 13-8
 Porte-bouteilles souples 5-107
 Porte-carte..... 5-109
 Porte-gobelets..... 5-107
 Porte-manteaux..... 5-110
 Positions du commutateur du moteur électrique 8-13
 Poste de conduite 5-2
 Pour les personnes équipées d'un appareil électromédical 2-11
 Précautions
 Conduite en toute sécurité..... 8-10
 Conduite sur route et tout-terrain 8-8
 Dispositifs de retenue pour enfant..... 4-25
 En cas de collision 2-7
 Entretien 11-2
 Lors du démarrage et de la conduite... 8-2
 Précautions relatives au freinage 8-160
 Régulateur de vitesse..... 8-71
 SRS 4-43
 Utilisation des ceintures de sécurité .. 4-13

Précautions et mesures à prendre en cas de chaleur intense..... 2-13

Précautions et mesures à prendre en cas de froid intense 2-15

Index alphabétique

Pression des pneus, Témoin d'avertissement de pression de pneu basse 5-18
 Prévention de sortie de voie [LDP] 8-50
 Prévention des collisions et des tonneaux 8-8
 Prise CA de 120 V (1 500 W) 5-88
 Prise de charge USB (bus série universel) 5-86
 Prise électrique 12 V 5-85
 Protection contre la corrosion 10-7

R

Raccords à fusibles 11-14
 Radio
 Téléphone ou poste BP dans le véhicule.... 7-37
 Rangement de console..... 5-108
 Rappels sonores..... 5-21
 Ravitaillement en carburant (essence)..... 2-5
 Reconnaissance des panneaux de signalisation 8-42
 Réglage de la hauteur de la ceinture côté épaule, pour les sièges avant 4-19
 Réglage du siège
 Sièges avant 4-3
 Réglages de mémoire conducteur et passager avant 6-47

14-8

Réglages du système de capteur d'aide au stationnement 8-170
 Réglementations californiennes concernant le perchlorate 2-20
 Régulateur de vitesse 8-71
 Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)..... 8-129
 Régulateur de vitesse (avec assistance MI-PILOT Assist) (Reportez-vous à Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe))..... 8-129
 Régulateur de vitesse à vitesse fixe (sur le système ACC) 8-93
 Régulateur de vitesse adaptatif [ACC]..... 8-78
 Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (avec Stop & Go) 8-107
 Régulateur de vitesse adaptatif [ACC]... 8-78
 Régulateur de vitesse adaptatif [ACC] (avec Stop & Go) 8-107
 Rehausseur de sièges 4-41
 Remorquage
 Remorquage par dépannage 9-13
 Sécurité du remorquage 13-23
 Si vous tractez une remorque..... 13-18
 Remorquage à plat..... 13-29
 Remplacement de l'ampoule 11-19
 Remplacement de la lumière intérieure 11-20
 Rétroviseur
 Rétroviseur intérieur 6-38

Rétroviseurs extérieurs 6-38
 Rétroviseur intérieur 6-38
 Rétroviseur numérique sans cadre 6-41
 Rétroviseurs extérieurs 6-38
 Roues et pneus
 Nettoyage des roues en aluminium ... 10-3

S

S-AWC (Super contrôle intégral) 8-156
 Sécurité
 Ceintures de sécurité pour enfant..... 4-22
 Sécurité du remorquage..... 13-23
 Signallement des défauts de sécurité 13-30
 Sécurité enfant..... 4-22
 Sélecteur de mode de conduite 8-35
 Sélection de la position N 8-18
 Siège avant, réglage du siège avant..... 4-3
 Siège(s)
 Sièges 4-2
 Sièges chauffants 5-82
 Sièges avant aérés 5-83
 Sièges chauffants 5-82
 Sièges de deuxième rangée 4-4
 Signallement des défauts de sécurité 13-30
 Soins d'apparence
 Entretien de l'aspect extérieur 10-2
 Entretien de l'aspect intérieur 10-4

SRS
 Précautions relatives au SRS 4-43
 Stationnement
 Frein de stationnement 8-22
 Stationnement en pente 8-158
 Stimulateur cardiaque implantable 2-11
 Surchauffe, Si votre véhicule surchauffe 9-12
 Système AVAS 2-7
 Système d'aide au maintien dans la voie
 [LKA] 8-122
 Système d'airbag
 Airbag SRS de genoux conducteur et pas-
 sager avant 4-59
 Système d'airbag SRS central intégré au
 siège avant 4-61
 Système d'airbags SRS latéraux de fenêtre
 4-61
 Système d'airbags SRS latéraux intégrés
 aux sièges avant et de deuxième rangée .
 4-61
 Système d'alerte acoustique du véhicule
 [AVAS] 2-7, 8-34
 Système d'antidémarrage antivol 5-68
 Système d'appel d'urgence[e-CALL] 5-97
 Système d'atténuation des collisions frontales
 [FCM] 8-132
 Système d'avertissement de basse pression des
 pneus (Reportez-vous à « Système de

contrôle de pression des pneus » [TPMS]) ..
 8-3
 Système de capteur d'aide au stationnement ..
 8-168
 Système de capteur d'aide au stationnement
 arrière 8-174
 Système de commande sans fil HomeLinkMD
 5-92
 Système de coussins de sécurité gonflable
 Système de coussins de sécurité gonflable
 avancé 4-49
 Témoin d'état d'activation de coussin gon-
 flable passager avant 4-52
 Système de coussins de sécurité gonflable
 avancé 4-49
 Système de feux de jour 5-79
 Système de frein à récupération 8-160
 Système de freinage antiblocage [ABS]
 8-161
 Système de freinage d'urgence automatique
 arrière [AEB arrière] 8-149
 Système de freinage hydraulique 8-160
 Système de phares automatiques 5-76
 Système de retenue pour enfant ISOFIX 4-27
 Système de retenue supplémentaires (SRS) ...
 4-43
 Système de sécurité (antidémarrage antivol),
 démarrage du système EV hybride
 rechargeable 5-68

Index alphabétique

Système de sécurité, système d'alarme antivol
 5-67
 Système de téléphone mains libres
 BluetoothMD 7-2
 Système EV hybride rechargeable 2-2
 Arrêt d'urgence du système EV hybride re-
 chargeable 9-2
 Démarrage et arrêt du système EV hybride
 rechargeable 8-15
 Si votre véhicule surchauffe 9-12
 Système de refroidissement du système EV
 hybride rechargeable 11-5
 Témoin du fonctionnement du démarrage
 du système EV hybride rechargeable
 5-38
 Vérification du niveau du liquide de refroi-
 dissement du système EV hybride rechar-
 geable (liquide de refroidissement du
 moteur arrière) 11-6
 Système hybride rechargeable EV
 Avant d'activer le système hybride rechar-
 geable EV 8-15
 Purge du liquide de refroidissement du sys-
 tème hybride rechargeable EV (liquide de
 refroidissement du moteur arrière) .. 11-6
 Système LATCH 4-27

T

Taille des roues/pneus 13-7
 Téléphone

Index alphabétique

Téléphone mains libres BluetoothMD. 7-2
Téléphone ou poste BP dans le véhicule....
7-37
Téléphone ou poste BP dans le véhicule 7-37
Témoin 5-15
Écran multi-informations..... 5-22
Témoin d'avertissement de coussin gonflable
SRS..... 4-67, 5-14
Témoin d'avertissement de désactivation du
système d'atténuation des collisions
frontales [FCM]..... 5-17
Témoin d'avertissement de désactivation du
système de freinage d'urgence automatique
arrière [AEB arrière] 5-20
Témoin d'avertissement de direction assistée
électrique 5-17
Témoin d'avertissement de pression de pneu
basse 5-18
Témoin d'avertissement de vérification du
moteur 5-16
Témoin d'avertissement du système d'alerte
acoustique du véhicule [AVAS] 5-16
Témoin d'avertissement du système de
commande de changement de vitesse
électrique 5-12
Témoin d'avertissement du système de
freinage antiblocage [ABS]..... 5-16
Témoin d'avertissement du système EV
hybride rechargeable..... 5-19

14-10

Témoin d'avertissement principal (jaune).....
5-19
Témoin d'avertissement principal (rouge)
5-14
Témoin d'état d'activation de coussin
gonflable passager avant 4-52
Témoin de consommation d'énergie 5-6
Témoin de position du levier de vitesses. 5-8
Témoin lumineux
Témoin d'avertissement de coussin gon-
flable SRS 4-67, 5-14
Témoin d'avertissement de direction assis-
tée électrique 5-17
Témoin d'avertissement de frein 5-12
Témoin d'avertissement de frein de station-
nement électrique 5-13
Témoin d'avertissement de pression de
pneu basse 5-18
Témoin d'avertissement du système de
commande de changement de vitesse
électrique 5-12
Témoin d'avertissement du système de frei-
nage 5-16
Témoin d'avertissement du système de frei-
nage antiblocage [ABS] 5-16
Témoin d'avertissement et avertisseur so-
nore de ceinture de sécurité ... 4-16, 5-14
Température extérieure 5-64
Toit ouvrant..... 5-115

Toit ouvrant panoramique et pare-soleil
électriques..... 5-115
Tonneaux 8-8
TPMS, système d'avertissement de pression
des pneus 9-3
TPMS, système de surveillance de la pression
des pneus 8-3
TPMS avec notification de gonflage de
pneus..... 8-7
Traction de remorque 13-18
Transfert d'immatriculation dans un autre
pays..... 13-9

V

V2H (Véhicule à domicile) 3-26
V2L (véhicule vers charge)..... 3-27
Véhicule
Contrôle actif de stabilité [ASC] 8-162
Dimensions et poids..... 13-8
Informations relatives aux capacités de
charge 13-12
Numéro d'identification (NIV) 13-10
Remorquage (libérer un véhicule coincé) ..
9-15
Système de sécurité..... 5-67
Vérification des ampoules/tableau de bord
5-11
Verrouillage
Verrouillage automatique des portières

Index alphabétique

6-5	
Verrouillage des portières	6-3
Verrouillage électrique des portières...	6-3
Verrouillage à télécommande sans clé.....	6-6
Avec la clé F.A.S.T. (Reportez-vous à « Clé F.A.S.T. »)	6-6, 6-18
Verrouillage de portière arrière, Verrouillage de sécurité enfant de portière arrière	6-5
Verrouillage de sécurité enfant de portières arrière	6-5
Vitre(s)	
Lève-vitres électriques	5-112
Nettoyage	10-3
Vol (antidémarrage antivol), démarrage du système EV hybride rechargeable	5-68
Volant chauffant	5-81
Voyant d'état, coussin gonflable passager avant.....	4-52
Voyant de charge	5-20
Voyant de fonctionnement du bouton des touches F.A.S.T.	6-8, 6-20
Voyant de mode EV	5-8
Voyant du mode de fonctionnement innovant de la pédale	5-21
Voyant READY	5-21

